

~~100~~
1207

HISTOIRE
DES
EXPÉDITIONS MARITIMES
DES NORMANDS

HISTOIRE

des expéditions maritimes

DES NORMANDS

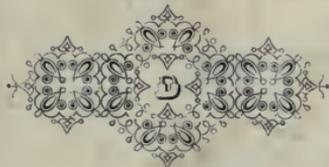
ET

DE LEUR ÉTABLISSEMENT EN FRANCE AU DIXIÈME SIÈCLE

PAR M. DEPPING

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES

Nouvelle Édition entièrement refondue



PARIS

DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS

—
1845

DC
51
D4
1843



AVIS DE L'ÉDITEUR.

De toutes les anciennes provinces qui composent aujourd'hui la France, la Normandie est à juste titre l'une des plus célèbres. Non seulement cette province fixe l'attention du voyageur par la fraîcheur et la beauté de ses paysages, par la richesse de ses produits et l'étendue de son commerce, mais encore elle se recommande à l'antiquaire, à l'historien, au poète, par les vieux monuments qui la couvrent, par l'importance des événements dont elle a été le théâtre, par les incidents nombreux et dramatiques qui ont signalé ces événements. L'histoire de la Normandie se divise en trois époques d'une grande étendue. La première, qui remonte aux temps les plus reculés, se termine avec la fin du ix^e siècle. Ce fut alors que cette province quitta son ancien nom de *Neustrie* pour prendre le nom des hommes du Nord qui s'en étaient violemment emparé. A cette époque se rattachent les souvenirs d'une civilisation antique très-avancée, introduite par les Romains dans toute la Gaule, et qui se révèle à nous par des monuments dont les débris excitent encore notre admiration.

Plus tard, bien que dans la même période, vient se placer le grand fait du christianisme, apporté sur cette terre par des

*

apôtres fervents et célèbres. Les commencements de cette même époque doivent encore être assignés pour date à tous ces vestiges, que les plus anciens habitants du sol connus, Celtiques ou Gaulois, ont laissés après eux, et que chaque jour des antiquaires laborieux signalent à l'attention du monde savant.

La seconde partie de l'histoire de Normandie commence avec les premières années du x^e siècle pour finir en 1205, au moment où Philippe-Auguste, profitant des crimes et de la faiblesse de Jean-sans-Terre, s'empessa de réunir ce duché à la couronne. Cet espace, qui comprend deux siècles, a vu s'accomplir des événements aussi nombreux que remarquables. Les expéditions maritimes des Barbares du Nord dans les différentes parties de l'Europe, en remplissent la première moitié; l'autre comprend l'histoire des Normands sous leurs ducs, et ces conquêtes célèbres qui les ont rendus maîtres de l'Angleterre et de plusieurs provinces de l'Italie, entre autres de la Pouille et de la Sicile.

Quant à la troisième époque, elle se compose des six derniers siècles qui viennent de s'écouler. C'est l'histoire de la Normandie devenue province française, et acquérant par le travail et l'industrie la place remarquable qu'elle occupe aujourd'hui. Des faits nombreux, importants, remplissent ce long espace, et se rattachent tous à l'ensemble de nos annales; cependant quelques uns d'entre ces faits sont assez considérables pour mériter seuls une histoire détaillée; nous nous contenterons de citer comme exemple le parlement de Normandie, dont l'origine, l'établissement et la longue carrière appartiennent à cette troisième période.

En réunissant par la pensée ces grandes divisions, en se rappelant la multitude et la variété des événements dont elles se composent, il est facile de comprendre l'intérêt que peuvent avoir les ouvrages de toute nature, anciens et modernes, qui nous ont transmis le récit de ces événements.

Bien qu'un travail historique, par cela seul qu'il contient des faits curieux et dramatiques, ne soit pas nécessairement une œuvre remarquable, il est arrivé que la Normandie a rencontré, au moyen âge, des chroniqueurs et des trouvères dont les récits abondent en détails piquants et curieux, et à notre époque des écrivains habiles qui ont su employer les matériaux que le temps avait mis à leur disposition. Ainsi, du ^{x^e} au ^{xiii^e} siècle, plusieurs annalistes latins, contemporains des événements dont ils nous ont transmis le souvenir, ont laissé sur cette partie si importante de l'histoire de Normandie, des ouvrages dépourvus d'art et de critique, il est vrai, mais où des faits certains, incontestables, se trouvent en abondance pour celui qui sait les y reconnaître. De même, depuis la fin du ^{xii^e} siècle jusqu'au ^{xiv^e}, il existe pour l'histoire des expéditions maritimes des hommes du Nord, principalement pour la dernière et la plus célèbre de ces expéditions, qui leur donna la conquête de l'Angleterre, de longs poèmes en langue vulgaire. Les trouvères qui ont composé ces chroniques ne brillent pas d'un grand génie poétique, mais, témoins oculaires de la dernière moitié des événements, ils avaient passé leur jeunesse avec les compagnons de Guillaume-le-Conquérant, et appris d'eux tous les détails de cette fameuse expédition¹.

¹ Parmi les chroniqueurs latins, il faut citer Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges et Orderic Vital, sur lesquels on peut consulter le premier des éclaircissements de M. Depping (pages 383 et 389 de ce volume). Leurs ouvrages ont été imprimés dans le volume de Duchesne : *Historiæ Normannorum scriptores antiqui, res ab illis gestas explicantes, ab anno 838 ad ann. 1220*; Lut. Parisiorum, in-fol. M. A. Le Prévost, membre de l'Institut, publie en ce moment, pour la Société de l'Histoire de France, un texte nouveau et complet d'Orderic Vital. Deux volumes ont déjà paru.

Quant aux chroniques en vers français, voici les principales : 1^o Chroniques des ducs de Normandie, par Benoit, trouvère anglo-normand du ^{xii^e} siècle, publiées pour la première fois d'après un manuscrit du musée britannique, par F. Michel. Paris, 1837-43; 3 vol. in-4^o (faisant partie de la collection des Documents inédits publiés par le Gouvernement). 2^o Le Roman de Rou et des ducs de Normandie, par Robert Wace, poète normand du ^{xii^e} siècle; publié pour la première fois d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, etc., par F. Pluquet, 1827,

De nos jours, le même fait a rencontré un historien habile, éloquent, qui, dans un livre devenu rapidement populaire, a mis à profit toute la richesse et toute la beauté de son sujet. Chacun a lu cette histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, dans laquelle M. Augustin Thierry a su joindre les patientes recherches d'une vaste érudition au génie de l'écrivain habile et consommé.

Sans avoir la même importance littéraire, ni la même perfection dans la forme que le livre de M. Augustin Thierry, d'autres ouvrages relatifs à l'histoire, aux antiquités, ou aux monuments de la Normandie, composés de nos jours, méritent encore d'être signalés. Nous citerons les travaux de plusieurs membres de la Société des antiquaires de Normandie, de Licquet, de Hyacinthe Langlois, morts depuis peu, de MM. Déville et de Caumont; enfin, le plus récent de tous, et l'un des plus importants, l'histoire du parlement de Normandie, de M. Floquet¹.

Rouen, E. Frère, 2 vol. in-8°. Chroniques anglo-normandes, recueils d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre pendant les XI^e et XII^e siècles, publiés pour la première fois, etc., par Francisque Michel. Rouen, Ed. Frère, 1836-40, in-8°, 3 vol.

¹ Histoire du parlement de Normandie; Rouen, E. Frère; 1840-1843; 7 vol. in-8°. Licquet, Histoire de Normandie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de l'Angleterre, en 1066; 2 vol. in-8°, Rouen, Ed. Frère, 1835. M. Depping, qui avait enrichi cette histoire d'une introduction sur la littérature et la mythologie des hommes du Nord, l'a continuée sous le titre suivant: Histoire de la Normandie sous le règne de Guillaume-le-Conquérant et de ses successeurs, etc.; Rouen, Ed. Frère, 1835, in-8°, 2 vol.

Langlois (E. Hyac.), Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Fontenelle, de Saint-Wandrille, et sur plusieurs autres monuments des environs; Rouen, 1827, in-8°.

Essai historique sur les énérvés de Jumièges, etc., 1838, in-8°.

Stalles de la cathédrale de Rouen; Rouen, 1838, in-8°.

Déville.— Histoire du Château-Gaillard et du siège qu'il soutint contre Philippe-Auguste; Rouen, 1829, in-4°. — Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville; in-4°, 1828. — Histoire du château de Tancarville; Rouen; 1834, in-8°. — Histoire du château d'Arques; 1839, in-8°. Tombeaux de la Cathédrale de Rouen, 1835, in-8°.

De Caumont.— Cours d'antiquités monumentales professé à Caen, en 1830; six parties formant 6 vol. in-8°, 1834-41, avec atlas.

Le livre remarquable dont nous publions aujourd'hui une édition nouvelle, est non-seulement l'un des plus importants consacrés à l'histoire de Normandie, c'est encore l'un des meilleurs travaux d'érudition de l'école historique moderne. Quand ce livre parut pour la première fois, en 1826, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui avait mis au concours cette question des expéditions maritimes des Normands, venait d'accorder le prix à M. Depping. En Allemagne, en Danemark et en Suisse, ce premier travail, aussitôt traduit, obtint le plus grand succès. Depuis cette époque, des recherches nouvelles et des documents d'une grande importance, longtemps inédits et aujourd'hui publiés, ont permis à l'auteur de compléter son œuvre, et ce dernier, comme tous les écrivains de conscience et d'étude, l'a refaite presque entièrement. Le sujet, dans l'ordre chronologique des temps, commence avec le VIII^e siècle, qui ouvre la seconde époque des annales complètes de Normandie. C'est le récit des dernières invasions que les peuples du Nord firent dans l'Europe, et de leur établissement dans quelques unes des parties les plus fécondes de cette contrée; c'est une introduction toute naturelle au beau livre que M. A. Thierry a consacré à l'histoire de la conquête de l'Angleterre. Pour traiter un pareil sujet, il fallait d'abord recueillir avec une minutieuse exactitude les indications vagues, souvent erronées, que nous ont laissées les chroniqueurs latins des X^e, XI^e et XII^e siècles; il fallait déterminer la valeur de ces indications. Mais ce n'était là qu'une partie du travail; il y en avait une autre qui exigeait, pour être faite convenablement, la connaissance spéciale, approfondie, des anciennes langues du Nord. M. Depping a su mettre à profit la grande érudition qu'il possède sur ce point, et son ouvrage présente ainsi un ensemble satisfaisant dans toutes les parties.

Le premier livre, divisé en deux chapitres, est consacré à nous faire connaître ces guerriers farouches partis du Nord, dont aucune puissance humaine ne pouvait modérer la fureur.

L'auteur nous dépeint la rudesse et l'âpreté du sol qui les avait vus naître, et qu'ils abandonnaient volontiers pour les jouissances et les richesses d'une civilisation incomplète sans doute, mais bien supérieure à leur condition presque sauvage. Il nous retrace la vie de ces pirates, qui, montés sur une barque fragile, profitaient de la rapidité ou du débordement des fleuves et des rivières, pour descendre à l'improviste dans un pays dont ils ignoraient le nom, mais dont le riant aspect, la fertilité et les habitations nombreuses, leur présageaient un riche butin. Il nous fait connaître ces actes de courage presque insensés commis par ces fameux *Berseker*, instruments aveugles et terribles que les rois de la mer lançaient sur un ennemi incapable de résister. Il nous donne aussi quelques détails sur l'influence des femmes chez ces audacieux envahisseurs. Les guerres, les querelles et les vengeances de ces petits princes scandinaves, les mœurs singulières qui les caractérisent, leur croyance, leurs fêtes, complètent le tableau de cette première partie, qui offre le plus grand intérêt.

Avec le second livre commence le récit des incursions diverses et incessamment renouvelées que firent ces hommes du Nord dans plusieurs parties de l'ancien empire romain, du *iv*^e au *viii*^e siècle. Nous les voyons descendre, tantôt sur les côtes de France, tantôt sur celles de la Grande-Bretagne, où l'établissement qu'avaient su y former les pirates saxons les engageait à se porter. Mais ce fut le pays désigné dans les temps modernes sous le nom de Pays-Bas, qui devint le but répété de leurs courses ; ce fut par là qu'ils pénétrèrent jusqu'au cœur de la France, principal théâtre, pendant plusieurs siècles, de leurs ravages et de leurs déprédations.

A la fin du *viii*^e siècle, ces Barbares avaient vu tout-à-coup leurs expéditions arrêtées par la main puissante de Charlemagne. Non content de les chasser de la mer et de les tenir éloignés des côtes de son empire, cet empereur poursuivit leur race chez les Saxons avec cette énergie terrible qui pou-

vait seuleen imposer à des populations sauvages et guerrières. Mais le fléau n'attendait pour recommencer ses ravages que la mort d'un seul homme. Cette mort arriva en 814, et Charlemagne une fois disparu, les Normands pénétrèrent bientôt dans les différentes parties de l'Europe. Guidés par le cours des fleuves, ils ravagèrent les bords du Rhône et de la Saône, ceux de la Loire et de la Seine. Ces nouveaux envahisseurs trouvèrent une facilité d'autant plus grande dans les expéditions qu'ils entreprirent, que la mort de Charlemagne fut le signal, pour la France comme pour les autres parties de son vaste empire, de dissensions intestines qui renversèrent bientôt l'œuvre de civilisation que son génie le pressait d'accomplir. Après la fameuse bataille de Fontenay, où cent mille Français armés les uns contre les autres périrent, les envahisseurs, trouvant les côtes et le littoral sans défense, pénétrèrent dans les principales cités, dans les plus riches monastères, et ne quittèrent leur proie que pour retourner dans leur patrie chercher de nouveaux compagnons qu'ils conduisaient à une victoire assurée.

Les communautés religieuses, où l'or et les pierreries se trouvaient en abondance grâce à la générosité des fidèles, eurent l'imprudence d'acheter de ces Barbares une paix de quelques instants. Ces derniers s'empressèrent de mettre à profit un aussi grand acte de faiblesse, et dès ce moment leur triomphe fut complet et assuré. Tous les monastères qui jouissaient de quelque renom, en Normandie, Saint-Ouen, Jumièges, Fontenelle; en Touraine, Noirmoutier; dans l'Orléanais, Saint-Benoît-sur-Loire et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer, furent ruinés de fond en comble; et l'épouvante causée par ces malheurs devint si grande, que d'autres communautés, comme celle de Saint-Denis, en France, envoyèrent aux Barbares des sommes considérables pour se racheter d'un pillage devenu inévitable. Les grandes cités elles-mêmes ne furent pas épargnées : Paris, Beauvais, Noyon, Nantes, Poitiers, Tours,

Angers, Bourges, Angoulême, Blois, Orléans, Reims, furent tour-à-tour la proie de ces Barbares et ravagées par eux. Au milieu de ces dévastations sans nombre, exécutées avec une fureur et une rapidité incroyables, on compte à peine quelques revers essayés par les vainqueurs; encore ces revers sont-ils exagérés par les chroniqueurs contemporains qui les ont signalés, et n'empêchèrent pas la ruine complète des plus belles parties de la France.

Tels sont, en résumé, les faits principaux détaillés dans la seconde partie de l'ouvrage, qui est la plus longue et l'une des plus importantes. Cette seconde partie se divise en six chapitres, qui forment comme autant d'épisodes de ce lamentable récit. Les documents qui ont servi de guide à l'auteur sont nombreux et divers, mais ils sont remplis de fables, d'anachronismes involontaires, et d'autant plus difficiles à reconnaître. M. Depping a eu besoin d'un grand savoir et de beaucoup d'habileté pour les classer, en apprécier la valeur et les employer convenablement.

Le troisième livre commence par un épisode remarquable, qui a pour nous le double intérêt de se rattacher à l'histoire particulière de notre capitale, et de changer le triste caractère de cette histoire: nous voulons parler du siège de Paris, commencé l'an 886 par les Normands, et que ces derniers furent obligés de lever après plusieurs assauts inutiles et la défaite réitérée de leurs bandes. Cet épisode est d'autant plus remarquable, que les détails en sont consignés dans un poème en vers latins assez obscurs, mais qui est l'œuvre d'un contemporain. Cet épisode marque, d'ailleurs, une phase importante de ces terribles invasions. A partir de cette époque, elles ne cessèrent pas d'un seul coup, mais elles prirent un caractère différent qui devait en amener la fin. Les hommes du Nord, au lieu de se contenter, après avoir ruiné toute une province, de l'abandonner comme un cadavre mutilé, commencèrent à former quelques établissements. Le plus célèbre, et aussi le

plus durable, fut celui qui les fixa dans la riante province nommée autrefois *Neustrie*, et qui fut appelée *Normandie* après qu'ils y eurent demeuré. Le récit de cet établissement, d'une grande importance, forme le troisième chapitre du livre troisième des expéditions maritimes.

La quatrième et dernière partie est consacrée à faire connaître les principales circonstances qui ont signalé le gouvernement des ducs de Normandie, et au récit des dernières expéditions des Normands. L'auteur nous expose comment ces expéditions, après avoir été plusieurs fois funestes à ceux qui les entreprenaient, cessèrent peu à peu pour ne plus se renouveler. Au récit de ces invasions vient se mêler celui des querelles et des alliances soutenues et contractées par les ducs de Normandie avec les empereurs, les rois de France ou d'Angleterre, et quelques autres seigneurs suzerains de la féodalité, toute-puissante à cette époque. Nous voyons ces anciens chefs de pirates, devenus possesseurs d'une contrée riche et fertile, y établir des lois sévères contre le vol, et un respect pour la propriété si inviolable, qu'au dire des contemporains un bracelet d'or restait pendant plusieurs années suspendu à un arbre, sans que personne fût assez hardi pour s'en emparer. Nous voyons aussi les mœurs grossières et féroces de ces aventuriers du Nord changer peu à peu, s'adoucir, et les cérémonies, les honneurs et l'étiquette d'une cour, remplacer la licence qui était admise sous la tente du chef de bande, ou dans la barque du roi de mer. M. Depping s'est appliqué à ne faire entrer dans le récit de ces événements que les circonstances attestées par plusieurs documents authentiques. Il a rejeté un certain nombre de traditions curieuses et singulières rapportées par les contemporains comme réelles, mais qui n'en sont pas moins fausses. La forme sévère et scientifique, donnée par l'auteur à son livre, ne lui a pas permis d'accorder une place spéciale à ces traditions que la critique impitoyable de l'historien renverse, mais que le chroniqueur et le poète aiment à

recueillir comme des souvenirs de la passion ou de l'esprit créateur des hommes et des temps qui ne sont plus. M. Depping mentionne, il est vrai, les légendes dont Richard II, duc de Normandie, a été le sujet; mais il ne dit pas que, sous le nom de *Richard-sans-Peur*, ce duc est resté un héros populaire qui figure encore dans la *Bibliothèque bleue*, à côté de Robert-le-Diable, dont l'auteur s'est contenté de citer le nom sans vouloir raconter la légende célèbre, même aujourd'hui. En récompense, il consacre un dernier chapitre à nous faire connaître le gouvernement et la législation des Normands. Il étudie la transformation de ce peuple à son passage de la vie nomade à la vie civilisée. L'idiôme des Normands, leur poésie populaire, leurs arts, leur marine, leur agriculture, leurs mœurs, sont aussi le sujet de remarques assez courtes, mais qui complètent l'ensemble de ce tableau.

Voulant approfondir certains points dignes de remarque, et craignant que cet examen ne nuisit à la rapidité du récit, l'auteur a pensé qu'il était nécessaire de terminer son ouvrage par des appendices. Ceux qu'il a donnés sont au nombre de seize, et ont assez d'importance pour mériter une mention séparée. Ces appendices commencent par une notice sur les monuments historiques relatifs aux Normands. Dans la première édition de son ouvrage, l'auteur avait placé ce travail dans la préface, et ceux qui connaissent le livre des expéditions maritimes pourraient avec raison manifester le regret de la suppression d'un travail aussi curieux. Cette modestie de l'homme de science qui ne croit pas que l'analyse des documents peu connus qui lui sont familiers puisse avoir un intérêt bien grand, a engagé l'auteur à donner la forme d'une simple note à une dissertation curieuse dont il aurait pu facilement enrichir le corps de son ouvrage. Loin de rien supprimer de ce travail, M. Depping l'a encore augmenté et perfectionné. Le second et le troisième appendices sont consacrés, l'un à nous faire connaître le nom et la patrie des Normands,

l'autre à l'expatriation des jeunes gens de la Scandinavie. Ce sont là deux questions curieuses importantes, et que l'auteur a résolues avec une grande habileté. Nous en dirons autant de plusieurs des éclaircissements qui suivent, et dont nous nous contenterons de signaler le sujet. Le quatrième appendice est relatif à une expédition des Normands en Italie; le cinquième, à l'époque de la première expédition de Rollon en France; le sixième contient un chant teutonique sur la défaite des Normands en Vimeux; le septième nous indique les îles de France où les Normands s'établirent; les trois suivants, jusqu'au onzième exclusivement, ont rapport à Rollon, ce fameux chef de bande, si célèbre aujourd'hui encore dans la Normandie. Ils sont consacrés à ses expéditions, à sa généalogie, et à discuter la vérité sur le mariage qu'il aurait, dit-on, contracté avec Gisèle, fille du roi de France Charles-le-Simple. A propos de ce fait curieux, et qui a été le sujet de discussions nombreuses, M. Depping est d'avis qu'il ne faut pas le rejeter par cette seule raison que les historiens contemporains ne le mentionnent pas. La tradition qui existait à cet égard, et que Dudon de Saint-Quentin a reproduite, mérite d'être prise en considération. La clameur de haro, si célèbre en Normandie et dans la jurisprudence de cette province, l'expédition que le roi scandinave Harald à la dent bleue fit en France vers la fin du x^e siècle, celles des rois Olaf et Lacman, Olaf Tryggveson et Olaf-le-Saint dans le même pays; enfin des recherches sur les noms topographiques d'origine étrangère qu'on rencontre en Normandie; tels sont les points curieux traités dans les onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième de ces appendices. Relativement au dernier, la connaissance complète que possède l'auteur des différentes langues du Nord, lui a permis de saisir et de signaler des rapprochements curieux qui donnent d'une manière précise, et qui n'a rien d'arbitraire, l'origine et l'explication de presque

tous les noms géographiques usités dans la province de Normandie.

Telle est, en résumé, l'analyse succincte, mais complète, des matières diverses et importantes traitées dans l'histoire des expéditions maritimes. Cette histoire ne peut manquer d'être lue, puisqu'elle s'adresse, comme on le voit, à tous les hommes sérieux, à tous les amis de nos antiquités nationales.

Août 1843.

PRÉFACE.

Lorsqu'en 1820 l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres à Paris mit au concours, pour le sujet d'un prix, la question des causes qui ont motivé les nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom de Normands, et l'histoire de leurs établissements en France, les expéditions de ce peuple n'avaient guère été mises en rapport avec l'histoire des pays qu'ils ravagèrent et où ils séjournèrent. En vain la société de la littérature hollandaise, à Leyde, avait demandé en 1770 l'histoire des invasions des Pays-Bas et des établissements des Normands dans ces contrées : elle n'avait eu aucun mémoire à couronner. Les savants du Nord n'avaient pourtant pas manqué de vouer leur attention aux exploits maritimes de leurs compatriotes, comme on verra par les éclaircissements sur les monuments historiques relatifs à mon sujet, à la fin de ce volume.

L'Académie d'Histoire et d'Antiquités de Stockholm accorda, en 1801, un prix et l'honneur de l'insertion dans le recueil de ses Mémoires, à une courte dissertation de Wæstrœm sur l'origine et le but des expéditions maritimes des Scandinaves. Un autre corps savant du Nord, l'Université d'Abo en Finlande, provoqua en 1818 des recherches sur les expéditions des Normands en Russie; j'ignore si elle a atteint son but.

Tel était l'état des choses, lorsque le programme de l'Académie des Inscriptions m'engagea au travail destiné à répondre à l'appel fait aux hommes studieux par cette compagnie. En 1822, elle voulut bien me décerner le prix. Ayant publié mon ouvrage quatre ans après, je commençai à sentir tout ce qui y manquait; des documents inédits parurent successivement; d'autres sociétés savantes, stimulées par l'exemple de l'Académie des Inscriptions, provoquèrent des recherches sur quelques parties de mon sujet. Dans le Nord ainsi que dans d'autres pays, les historiens envisagèrent les évènements relatifs au même peuple sous diverses faces, en examinant ses expéditions dans un seul pays¹ ou même dans un seul fleuve, ou en considérant, soit l'ensemble de ses excursions maritimes², soit leur influence politique et morale.

De tous ces travaux et de toutes les lumières jetées sur le

¹ Capefigue, *Essai sur les invasions des Normands dans les Gaules*. Paris, 1843, in-8. — Lauteschläger, *Die Einfälle der Normänner in Deutschland*; Darmstadt, 1827, in-4°. — J.-H. van Bolhuis, *De Normannea in Nederland*; Utrecht, 1834, in-8°. Une deuxième partie, ajoutée l'année suivante, n'a guère de rapport au sujet.

² Geijer, dans le tom. I de son histoire: *Svea Rikes Hæfdar*. — A.-M. Strinnholm, dans le tom. I de son ouvrage: *Swenska folkets Historie*; Stockholm, 1836, in-8.

sujet par de nouveaux documents, est résultée pour moi l'obligation de soumettre les sources historiques à un nouvel examen. Malgré l'accueil bienveillant fait à mon premier ouvrage, qui a été traduit dans plusieurs langues du Nord, je ne me suis pas cru dispensé de le refaire en grande partie. Je puis donc le présenter maintenant comme un ouvrage presque nouveau. Je désire que le public y reconnaisse les soins que j'ai pris pour rendre mon travail plus digne de ses suffrages.

HISTOIRE

DES

EXPÉDITIONS DES NORMANDS

LIVRE I.

LES NORMANDS DANS LA SCANDINAVIE.

(DE L'AN 700 A 800.)

CHAPITRE I.

Etat des anciens peuples du Nord. — Sol inculte, rareté des subsistances, famine. — Coutume d'exposer les enfants. — Usage de la chair de cheval. — Pêche; marine qu'elle fait naître. — Piraterie. — Emigration des jeunes gens du Nord. — Rois de mer. — Energie et valeur des marins du Nord; leur association et fraternité. — Traits d'audace, combats et aventures des rois de mer et de leurs champions. — Frénésie des Berserker. — Femmes qui combattaient; enlèvements, polygamie. — Traits romanesques de la vie des pirates du Nord.

Depuis quelques siècles, les Francs étaient maîtres de la Gaule; ils s'en étaient arrogé le sol, les habitants et les richesses. Comme tous les peuples conquérants, ils abusaient impunément de leur supériorité; leurs rois de la race mérovingienne s'étaient souillés de meurtres et de débauches,

leurs nobles étaient les oppresseurs du pays; la religion des vaincus adoptée par les Francs ne les civilisait que lentement. Cependant la valeur qui les avait conduits dans la Gaule s'était transmise à quelques chefs de leur nation : Charles-Martel, Pépin, Charlemagne, étendirent les conquêtes de leurs ancêtres. Ce n'était plus la Gaule seule qu'il leur fallait, ils voulurent comprendre dans leur empire l'Italie, la Germanie, et d'autres contrées. Charlemagne parvint, en effet, à former l'empire le plus vaste et le plus puissant que le monde eût vu depuis les Romains. Il ne put faire ses conquêtes sans toucher au Nord, sans choquer et effrayer les peuples des contrées boréales, qui ne connaissaient pas le joug étranger.

Ils s'en vengèrent en attaquant son empire, en le désolant par leurs incursions. Habiles marins, ils avaient un avantage sur les Francs, dont les habitudes étaient plus terrestres; plus barbares aussi que leurs ennemis, les Normands se sentaient animés de cette fureur sauvage à laquelle ne peut résister un peuple amolli par les délices du pays conquis. Tel était, en effet, le Franc d'alors : livré sans crainte et sans danger à la douceur de régner sur le Gaulois vaincu, il jouissait de ses terres et de ses honneurs, corrompant ses mœurs, son caractère, et jusqu'à la religion qu'il avait reçue des indigènes.

Aussi les incursions fatales des Normands le frappèrent comme la foudre; tout le mal que son oppression avait fait aux Gaulois, lui revenait par les pirates du Nord, qui furent sans pitié pour les établissements civils et religieux, pour le clergé, pour les nobles, pour les habitants des villes, bourgs et campagnes. Il semblait qu'ils dissent aux Francs : « De quoi

« vous plaignez-vous ? Voilà comme vous avez agi quand, ayant
« passé le Rhin, vous avez pénétré dans les Gaules ; vous ne
« traitiez pas autrement les habitants de cette contrée. »

Sous l'oppression des Francs, la classe des habitants libres, qui fait la force des États, avait disparu, ou, ce qui revient au même, était sans influence et sans énergie ; dissoute en quelque sorte par le régime des Barbares, la société en France resta impuissante devant le danger qui vint la menacer. Nulle part on ne put réunir une masse de défenseurs suffisante pour protéger la patrie.

Rien ne fut même capable de tirer les habitants de la France de leur apathie. Le peuple endura avec un morne silence les maux qui vinrent l'accabler, et que le clergé lui représenta comme le châtement de ses péchés. Ses chefs n'en restèrent pas moins désunis, ses nobles ne l'en opprimèrent pas moins, et son clergé n'en devint ni moins exigeant dans ses prétentions, ni plus édifiant dans ses mœurs.

Ce fut une étrange époque que celle des invasions des Normands, époque de confusion, d'anarchie et de misère. Si j'entreprends de la retracer, ce n'est pas que j'espère présenter un tableau attrayant ; il n'y a guère de point de repos pour le lecteur, dans cette longue série de calamités que je suis obligé de dérouler pour rester fidèle à l'histoire, telle qu'elle nous a été transmise par les moines écrivant les annales de leur temps avec leurs vues étroites et avec les préjugés de leur état et de leur situation.

Ces grandes révolutions, ces temps calamiteux de conquête et d'invasion, ont pourtant leur côté instructif : ce sont des

avertissements pour l'humanité. Il faut apprendre comment les peuples du temps passé se sont attiré leurs malheurs, pour qu'on cherche à en épargner aux générations futures; car les mêmes causes peuvent produire encore des effets semblables; et, pour être civilisées aujourd'hui, les nations ne sont pas toujours à l'abri des suites de la barbarie.

Le résultat de ces invasions fut d'ailleurs plus satisfaisant pour l'humanité qu'on ne pouvait l'espérer. Les Normands, en gagnant par leur valeur une des provinces maritimes de la France, y régénérèrent la race indigène; ils déposèrent leurs habitudes barbares, mais le génie des grandes entreprises leur resta: ils conquièrent l'Angleterre et une partie des Deux-Siciles, et fondèrent des dynasties dans ces pays. Leur goût pour les aventures se réveilla pendant les croisades, ils érigèrent des trônes jusque dans Antioche¹.

Longtemps auparavant, des Normands païens avaient créé des seigneuries dans les îles d'Écosse, fondé une république en Islande et donné des maîtres à la Russie; d'autres avaient fait la découverte du Groënland qui tient à l'Amérique. Partout leur gouvernement se distingua par sa vigueur, comme leur nation par son énergie. Dans les pays méridionaux, pourtant, oubliant leur patrie, et renonçant à leurs mœurs de marins ainsi qu'à leur croyance païenne, les Normands couvrirent de villages, d'églises, de monastères et de châteaux, les pays qu'ils avaient ravagés en Barbares; ils se fondirent avec une facilité

¹ « Normanni possident Apuliam, devicere Siciliam, propugnans Constanti-
nopolim, ingerunt metum Babyloii; Anglica terra tota se eorum pedibus læta
prosternit. » Guill. Pictav., *Histor. Wilhelmi ducis*.

surprenante dans les nations qu'ils avaient soumises ou dépouillées, et disparurent dans leurs conquêtes presque sans y laisser de traces.

Mais avant d'arriver à cette métamorphose, voyons d'abord les Normands tels qu'ils étaient dans leur patrie ; puis, nous les suivrons dans leurs expéditions et leurs conquêtes.

Les contrées que baignent d'un côté la mer Baltique, et de l'autre la mer du Nord, et qui s'étendent depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à la mer Glaciale, sont restées longtemps inconnues aux autres nations ; la mer fait de tous côtés irruption dans ces terres qu'entrecoupe en outre une quantité de lacs et de rivières alimentés par les neiges et les glaces des chaînes de montagnes qui se dirigent du sud au nord. Les côtes présentent en partie des landes stériles, ou sont hérissées d'une manière pittoresque de rochers, d'écueils et de petites îles ; dans l'intérieur on voit partout des bassins d'eau qui séparent les campagnes et qui réfléchissent la verdure des forêts de sapins et de bouleaux. En Norvège, les fleuves roulent sur un sable magnétique, provenant du détritius des roches de fer oxydulé, et les hommes y boivent, pour ainsi dire, le fer avec les eaux, ce qui doit influencer sur l'énergie de leur caractère. Dans ce pays comme en Suède, la nature présente un aspect sévère et imposant ; mais vers le nord, la vie s'éteint peu à peu, les plantes nourricières disparaissent l'une après l'autre, la limite des neiges perpétuelles s'abaisse, et l'hiver devient plus long et plus rude ; au cercle polaire arctique, il n'y a plus que des rennes cherchant la mousse sous la neige, et des Lapons de petite taille, vivant de ces animaux et de poisson.

Malgré les brouillards de la mer, on respire un air salubre, et, malgré le peu de ressources naturelles, la race scandinave, surtout celle de la Norvège, est forte et vigoureuse. Mais partout l'eau et les montagnes séparent les familles, et les empêchent de se concentrer en une masse pour se communiquer leurs expériences, leurs lumières ou leurs vices. Les longues nuits d'hiver, faiblement éclairées par le spectacle magnifique des aurores boréales et par le reflet des neiges, paraissent d'abord isoler encore davantage les chefs de famille, et les abandonner chacun à ses propres ressources; cependant les glaces mêmes deviennent alors un moyen de rapprochement, et l'hiver n'est pas la saison où l'on s'assemble et où l'on se divertit le moins.

C'était une grande erreur des géographes du moyen âge, erreur partagée par plusieurs auteurs modernes¹, de regarder ces rudes contrées comme la patrie de tous les peuples barbares qui vinrent ravager l'empire romain. Jamais la population n'a pu être bien nombreuse sous des climats aussi âpres et offrant si peu de moyens d'existence. Dans les temps de barbarie, le défaut d'industrie et l'exiguïté des récoltes devaient causer aux peuples de plus grands embarras que nous ne l'imaginons. On ignorait l'art d'aider la nature, on ne savait pas ménager l'excédant de la consommation habituelle. Sous de plus beaux climats, les famines causaient autrefois les maux les plus horribles; qu'on se figure, s'il est possible, ceux aux-

¹ « Les pays du Nord sont fort dégarnis, et il s'en faut bien que les peuples y soient, comme autrefois, obligés de se partager et d'envoyer dehors, comme des essaims, des colonies et des nations entières, chercher de nouvelles demeures. » Montesquieu, *Lettres persanes*, n° 112.

quels le Nord était en proie lorsque la faible récolte venait à manquer, et lorsqu'on se trouvait à l'entrée d'hivers qui durent six à huit mois ! Aussi l'histoire de la Scandinavie fait-elle une mention fréquente des effets déplorables des disettes.

Une des plus anciennes est celle qui arriva sous le règne d'un petit roi jutlandais, Snio, qui résidait à Viborg. Pour ménager les grains, ce prince défendit de brasser la bière, dont l'usage était général ; on éluda la défense, et la famine continua de ravager le pays. Il fut proposé alors, dans un *thing* ou assemblée populaire, de tuer tous ceux qui n'étaient pas capables de porter les armes ou de labourer la terre. Une femme, Gunborg, mère de plusieurs enfants, fit changer cette résolution cruelle en y substituant l'expatriation de ceux que le sort désignerait. Beaucoup de jeunes gens émigrèrent pour s'établir ailleurs ¹.

La Suède nous présente l'exemple d'une émigration semblable. Dans la province de Wermeland, une disette avait répandu la désolation parmi les habitants. Le peuple, accusant le roi Olaf de s'être attiré la colère d'Odin par son mépris pour le culte de Dieu, se révolta et brûla le prince dans son palais, au bord du lac Wener. Cependant, continue l'historien islandais Snorro, qui raconte ce fait dans l'*Ynglinga-saga*, des Suédois plus sages crurent devoir attribuer la disette non pas au roi, mais à cette multitude d'habitants que le pays n'était pas capable de nourrir. Ils prirent donc la résolution d'émi-

¹ Saxo Grammat., *Histor. Danie*, lib. viii. — Pauli Diaconi *Histor. Longobard.*, lib. 1, cap. 1 et 2. — Petri Olai *Chronic. rerum Danis.*

grer avec un nombre d'habitants considérable ; ils traversèrent de vastes forêts, en se dirigeant vers l'Occident. Ils arrivent enfin vers les îles Soloer, tuent le roi, soumettent ces îles, s'y établissent, et nomment pour leur roi Hvitben, frère du roi de Wermeland ; ils subjuguent ensuite la contrée de Romarike et le Wermeland même.

Il serait facile de citer d'autres exemples des grandes disettes du Nord. Au xi^e siècle, pendant une famine en Islande, le roi de Norvège, Harald-Sigurdson, envoya dans cette île quatre vaisseaux chargés de grains, avec ordre ¹ de ramener autant de monde qu'ils pouvaient en contenir ; ce qui fait présumer que l'émigration était, en pareil cas, une ressource ordinaire.

La famine qui régna en Danemark sous le roi Olaf, lorsque le christianisme y était déjà introduit, et lorsque l'agriculture avait fait des progrès, dura douze ans, et força le roi à se défaire de plusieurs domaines. Les paysans, et même des nobles, furent dans la nécessité de vendre leur liberté personnelle pour être nourris². Aujourd'hui même, la Norvège et une partie de la Suède dépendent beaucoup, pour la subsistance, des autres pays de l'Europe.

Cette malheureuse rareté des céréales dans le Nord explique comment l'usage barbare d'exposer les enfants qu'on ne pouvait nourrir, a pu durer si longtemps³. Des parents pauvres, mus par un sentiment qui fait frémir l'humanité,

¹ Voyages et gestes de Sneglu-Halle, trad. de l'island. par Finn-Magnusen ; tom. XVIII des *Skandin. litterat. Selskabs Skrifter* ; Copenhague, 1820, p. 32.

² Saxo Grammat., *Histor. Dan.*, lib. xii.

³ Finni Johann. *Histor. eccles. island.*, t. 1, p. 68 et 72. — Erichsen, *De expo-*

aimaient mieux abandonner au sort leurs enfants, que de livrer leur adolescence à une longue misère.

On conçoit aussi comment les peuples du Nord ont pu tenir si opiniâtrément à l'habitude de manger de la chair de cheval; habitude dont les Islandais stipulèrent expressément la conservation comme un droit, lorsque le christianisme fut introduit dans leur île, croyant ne pouvoir élever leurs enfants sans cette nourriture qui suppléait au défaut de céréales, et était la seule viande dont se nourrissaient beaucoup de gens¹. Il fallut, dans la suite, que les rois chrétiens promulgassent des décrets, et que les évêques et missionnaires employassent l'autorité de l'Église pour y faire renoncer les habitants, du moins en Islande².

La nature leur offrait deux autres ressources : des montagnes, de vastes forêts, des marécages et des bruyères, favorisaient la chasse; des hommes aguerris aux fatigues et habitués à une vie libre et indépendante, devaient aimer passionnément cette occupation : mais il y en avait une plus productive, et à laquelle la situation de la Scandinavie invitait davantage, c'était la pêche. Une immense étendue de côtes baignées par les mers boréales, où les baleines et les harengs aiment à séjourner, beaucoup d'îles, de détroits, de baies et d'anses, des fleuves et rivières qui, après avoir traversé une

sitione infantum apud veteres septentrionales, à la suite de *Gunlaugi vermilin-guis*, et Rafnais, *Poetæ vita*; Hafniæ, 1775, in-4°.

¹ *Olaf Tryggvesons-saga*, édit. de Reenhjelm; Upsal, 1691, in-4°, et édit. de la Société archéologique de Copenhague, in-8°, t. II, chap. 229, p. 242. —

« Illic (in Scanzia) gentes quæ carnis tantum vivunt. » Jornandés, *De rebus geticis*.

² Werlauff, *Recherch. histor. sur l'emploi de la chair de cheval comme nour-*

suite de lacs, débouchent de tous les côtés dans la mer ; voilà ce qui facilitait infiniment cette occupation. Au ix^e siècle, les Norvégiens longeaient la côte, jusqu'au pays des Finnois, pour aller à la pêche des baleines, des requins et des phoques, qu'ils exportaient ensuite, et dont les peaux, découpées en lanières, leur servaient à faire des agrès de bâtiments ¹. Les saumons, si abondants au Nord, les harengs et d'autres poissons, fournissaient aux habitants une nourriture usuelle ².

Pour les pêches, il fallait une marine, et lors même que les Scandinaves n'auraient pas été pêcheurs, ils seraient devenus bons marins. Séparés les uns des autres par des bras de mer, des lacs, des fleuves, des golfes, ils ne pouvaient communiquer entre eux que par la navigation. Une partie de la population étant disséminée dans les îles, il fallait sans cesse traverser la mer pour se procurer le nécessaire et échanger le superflu. La curiosité aussi devait exciter les Scandinaves à se mettre en mer pour visiter des côtes voisines, et découvrir d'autres contrées ³.

L'habitude de vivre sur mer et d'y naviguer, devint donc nationale, et donna une grande supériorité à leur marine. Les Scandinaves rencontraient dans la Baltique et sur les côtes de la Germanie les bâtiments d'autres peuples qui manifestaient des intentions hostiles, ou qui gardaient les sunds ou détroits

riture des hommes du Nord, tom. IV des *Danske videnskab. Selskabs Skrifter*; Copenhag., 1807.

¹ Voy. la relation du voyage d'Other, édit. de Porthan, tom. VI de *Fitterhets hist. och antiquit. akadem. Handlingar*; ou édit. de Rask, dans *Skand. Litter. Selsk. Skrifter*, pour 1815.

² Lanner, *Handlingar för et utkast til svenske fiskeriens historia*, tom. I. — Lagerbring, *Svea Rikes histor.*, tom. I.

³ Wæsstreem, *Dissertat. sur les expéditions des anc. Scandinaves.*

qu'ils avaient occupés les premiers. Il fallait combattre, ou plutôt toujours être prêt au combat; les succès, dans ces rencontres, honoraient le vainqueur et tournaient à son profit; c'était l'encourager à en obtenir de nouveaux. Ainsi l'avidité, l'honneur, la jalousie nationale, et quelquefois la nécessité, engageaient à ces luttes maritimes du Nord : honneur et butin, voilà les deux aiguillons des marins scandinaves. Aller à la recherche du butin et de l'honneur ¹ était une idée si commune chez eux, que les sagas islandaises se servent de cette expression pour indiquer l'occupation habituelle des héros scandinaves, qui, en effet, n'en connaissaient pas de plus convenable pour un homme de courage et de bonne naissance.

On devint pirate dans les mers de Scandinavie comme on est devenu Bédouin dans les déserts de l'Arabie, ou Klephte dans les montagnes de la Grèce; on n'attacha que des idées honorables à ce métier général. La religion d'Odin avait d'ailleurs excité chez les peuples du Nord un esprit belliqueux qui contribua beaucoup à les rendre redoutables sur mer. C'est en se signalant dans les combats qu'on méritait la gloire d'être admis, après la mort, dans le Valhalla, ou le séjour des héros célestes; on ne perdait même la vie que pour recommencer la carrière des combats dans la société des immortels, que la mythologie peignait sous les couleurs les plus attrayantes pour un esprit guerrier. Faut-il s'étonner, après cela, des prodiges de valeur qui remplissaient la vie des héros du Nord? Ces ex-

¹ « Querre pris et enor » (quérir prix et honneur). *Roman de Rou*, tom. I, vers 1723.

ploits enrichissaient et illustraient ici-bas, et ouvraient la plus brillante perspective pour la vie à venir ; quel puissant aiguillon pour des Barbares !

D'après un mythe exposé dans le *Rigsmal*, un des poèmes contenus dans l'*Edda*, le dieu Éric, en parcourant la terre, créa trois races : le *iarl* ou noble, le *karl* ou paysan libre, et l'esclave. A chacune il assigna son lot particulier : à l'esclave, la servitude et le travail ; à l'homme libre, le loisir et l'art ; au noble, la tâche brillante de gouverner avec sagesse, de conquérir de la gloire. Les nobles sont représentés dans ce chant comme ne devant s'occuper qu'à faire des arcs et des flèches, à dompter des chevaux, à traverser les ondes à la nage, à parcourir en chasseurs les forêts, à prendre des terres et des châteaux. « Va, mon fils, y est-il dit, monte sur un cheval fougueux pour te précipiter dans la mêlée poudreuse des combats. Les nobles ne doivent songer qu'à brandir le glaive, qu'à fendre en bateau les flots de la mer. »

Il se développa donc dans les pays du Nord un esprit de piraterie qui, évidemment, a fait naître les expéditions des Normands, objet de cet ouvrage. Ces excursions remontent au premier âge historique du Nord. Au temps de l'empire romain, les Suiones, peuple voisin de l'Océan, étaient puissants, non-seulement par leurs armes, mais encore par leurs flottes ¹. Si ces Suiones n'étaient pas des Scandinaves, ceux-ci avaient du moins les mêmes avantages, comme nous le verrons.

Les historiens de France, surtout ceux de Normandie, as-

¹ Tacite, *De moribus Germanorum*, cap. 44.

surent qu'anciennement régnait dans le Nord l'usage de renvoyer de la maison paternelle, et même du pays, tous les fils adultes, à l'exception de celui qui devait succéder au père dans la possession des terres : ces émigrations forcées, disent-ils, avaient lieu au printemps. Les jeunes gens désignés par le sort ou par leur position, se réunissaient pour aller chercher une autre patrie au-delà des mers ¹.

La coutume d'expulser les jeunes gens adultes paraît avoir existé chez quelques peuples barbares de l'antiquité ² et du moyen âge, dont le territoire ne pouvait suffire à l'entretien d'une grande population ; selon l'historien des Lombards, Paul Warnefrid ou Paul Diacre, la Scandinavie eut recours aussi une fois au même expédient. Une île de ce pays se trouvant trop peuplée relativement à ses ressources, on résolut de diviser la population en trois parties ; on décida que celle sur laquelle tomberait le sort quitterait le pays pour aller s'établir ailleurs : le tiers désigné de cette manière émigra sous la conduite de deux frères, et vint s'établir en Italie, où ils s'appelèrent Lombards ³.

Peut-être ce fait a-t-il été considéré par les historiens de France comme une coutume qui leur expliquait l'arrivée successive de tant de troupes de Normands ; ce qu'il y a de certain, c'est que tous les ans un essaim de jeunes gens sortaient du Nord pour courir les hasards de la vie de mer. Qu'étaït-il besoin d'une loi d'expulsion dans un pays maritime où

¹ V. les pièces justif., éclaircissements et notes, n° 3, à la fin de cet ouvrage.

² Denys d'Halicarn., *Archéolog.*, liv. 1.

³ « *Etate florentes, sed numero exigui, quippe qui unius non nimix am-*

les besoins dépassaient les ressources, et où, par conséquent, les excursions annuelles étaient presque commandées aux indigènes par la nécessité ?

La vanité des familles et le faible produit des terres ont pu introduire la coutume de laisser la propriété foncière à un seul des fils, et de forcer les autres à chercher fortune ailleurs. En Norvège encore, le fils aîné du paysan reçoit ses terres¹ ; telle était aussi, avant la Révolution, la coutume du pays de Caux, où les Normands ont pu l'introduire². Les anciennes lois danoises prennent d'ailleurs grand soin de la conservation des terres dans les familles, et accordent beaucoup d'autorité aux chefs de maison.

La conduite turbulente de tant d'enfants sans foyers et sans biens, a pu engager ensuite les rois à prendre quelques dispositions pour régler leur départ.

Voyons maintenant plus en détail le système de piraterie devenu général dans les contrées du Nord, et qui finit par épouvanter une grande partie de l'Europe, et par désoler surtout la France.

Dans le Nord comme dans le reste de l'Europe, une foule de petites peuplades qui, depuis, se sont fondues dans de

plitudinis insulæ tertia solummodo portiuncula. • *Histor. Longobard.*, lib. 1, cap. 2.

¹ Kofod Ancher, *Danske Lovhistorie*, édit. de Schlegel et Nyerup; Copenhag., 1807, in-8°, t. I. — Dans l'île de Bornholm, l'héritage foncier passe au fils cadet. Suhm, *Histor. af Danmark*, t. I, p. 588. Ordonnance du roi de Danemark, du 14 octob. 1773, dans le tom. V de Schouw, *Register*, p. 244.

² Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*; Rouen, 1681, in-fol, liv. 1, chap. 1.

grandes monarchies, eurent longtemps une existence active et indépendante. Souvent une ville ou une petite île se gouvernait elle-même, ou obéissait à un chef qui y résidait, et qui prenait parfois le titre de roi¹. L'émulation stimulait tous ces petits chefs; la jalousie les divisait; mais des besoins communs les rapprochaient de nouveau. Une conformité de religion, de langage, d'habitudes et de goûts, unissait les peuples du Danemark, de la Norvège, de la Suède et des îles voisines; cependant les passions et la barbarie relâchaient fréquemment ces liens communs.

Telle était aussi la Grèce dans les premiers âges, lorsqu'une multitude de petits chefs, dont les États étaient contigus, se partageaient l'autorité et guerroyaient les uns contre les autres. Des querelles personnelles devenaient des motifs de guerre: l'enlèvement d'une femme, de vivres ou de bestiaux, une contestation sur les pêches, étaient suivis d'une guerre acharnée; chaque chef s'entourait d'hommes vaillants, et il employait tour-à-tour la bravoure et la ruse à se venger ou à se défendre. On débarquait à l'improviste dans l'île ou sur la côte ennemie; la hache à la main on pénétrait dans le pays, on brûlait les maisons, on enlevait les bestiaux, et on tuait les habitants.

En Norvège, la vengeance contre un ennemi était com-

¹ « Tunc temporis multi fuerunt reges in Dania. Nam, ut referunt, duo aliquando in Jutia, etc. » Anonymi Roskild. Chronic. dan.; tom. I de Langebek, *Scriptor. rerum Danic.* — « Thessi lënd voru at fornu margra konunga riki. » *Knytlingasaga*, chap. 32. Procope cite, dans Thule, treize peuplades ayant chacune son roi. Voy. Dahlmann, *Histor. Forschungen*, t. I, p. 433.

plète lorsqu'on pouvait le brûler avec les siens dans sa maison, tant les passions étaient violentes. Thorwald, attaqué dans sa demeure par une bande de pirates, leur demanda pour quel motif ils envahissaient la maison d'un homme qui ne leur avait jamais fait de mal : « Des motifs? répondirent-ils, « nous autres gens de mer n'en avons point. Tout notre but, « c'est d'enlever les biens et de tuer les hommes. » Puis ils le brûlèrent avec quinze des siens dans sa demeure, après l'avoir pillée ¹.

Pendant, une sorte de justice réprimait les querelles sanglantes entre les individus de la même île ou de la même condition. L'offensé avait droit à une satisfaction de la part de l'agresseur; une composition pécuniaire apaisait la vengeance : ou, si la dispute était trop envenimée, le thing ou conseil populaire interposait son autorité, et jugeait le différend.

A l'époque où le Nord commence à avoir une histoire, on voit déjà la liberté sociale très-restreinte, et le droit de la conquête ou de la force établi assez généralement. Il y avait des rois principaux et des rois tributaires. En Danemark régnaient quatre rois de la première espèce : l'un, résidant à Leire, avait la Sélande; un autre commandait en Scanie; deux autres se partageaient le Jutland. La Suède avait également plusieurs rois ou chefs puissants; la Norvège en comptait jusqu'à dix-huit. Une sorte de féodalité, pour le moins aussi ancienne en-

¹ « Nos piratæ, inquit, non quærimus causas, sicubi facultates hominum atque vitam petimus. » *Histor. Olavi Tryggvii filii*, pars poster.; Hafniæ, 1828, cap. 151.

tre les rôtchers et les écueils de ces pays, que dans les forêts de la Germanie, enchainait déjà les nobles et le peuple¹. Les sous-rois, c'est-à-dire ceux qu'on avait dépouillés de leur indépendance, payaient le tribut et se battaient pour leurs vainqueurs. Des iarls ou comtes rendaient la justice, recueillaient les tributs, et amenaient à leur maître les hommes qui devaient composer l'armée dans les expéditions. En Norvège, ils avaient sous leurs ordres des herse, espèce de vicomtes et d'arrière-vassaux; tel fut du moins l'ordre établi par le roi Harald².

Les rois, n'avaient d'autre revenu que celui de leurs domaines; dans les tournées qu'ils faisaient pour rendre la justice en personne, assistés des vieillards ou sages du pays, ils étaient défrayés avec leur cour, et recevaient des présents de la part des iarls et des herse, à qui ils donnaient quelquefois des terres, à la charge de loger la cour dans ses voyages. Chez ces petits souverains, comme chez d'autres dynasties d'Europe, la succession au trône dépendait des circonstances. Quand les rois étaient puissants, ils nommaient eux-mêmes leurs successeurs; sinon, le peuple choisissait un membre de leur famille, sans s'astreindre à la primogéniture; ou bien le roi proposait son successeur, et le faisait agréer par le peuple dans une assemblée générale. Souvent aussi la suc-

¹ Voy. la note : *De feudorum origine septentrionis populis debita*, dans le commentaire de Verelius sur *Herrads och Bosas-saga*; Upsal, 1666, in-8°.

² Snorro, *Haralds-saga*, cap. 6. — Voy. Broman, sur les anc. dignités de noblesse en Suède, tom. V de *Svenska Vitterhets hist. och antiquit. akadem. Handlingar*.

cession avait lieu par rang d'aînesse, sans qu'il fût besoin de statuer à ce sujet à la fin de chaque règne.

On en agissait de même dans une grande partie de l'Europe ; mais un usage particulier aux pays du Nord, c'est que de deux ou plusieurs fils d'un roi, l'un prenait quelquefois, après la mort de leur père, les rênes du gouvernement, tandis que les autres, portant également le titre de rois, équipaient des flottes, ou se servaient de celles du royaume, et passaient dès lors leur vie à croiser sur les côtes et dans les mers, à faire des expéditions et à se signaler par leurs exploits maritimes; ou bien, deux frères convenaient de régner tour-à-tour en mer et sur le continent ¹; c'est ainsi que les deux fils du roi des Angles Rerek-Bréki, régnaient alternativement chacun trois ans, sur l'un et l'autre élément.

Voilà une des causes qui ont si longtemps répandu du lustre sur la piraterie dans les pays du Nord. En effet, comment un état qui était embrassé par les fils des rois et par la première noblesse du pays, n'aurait-il pas été honoré? d'autant plus que cette carrière était presque la seule où l'on pouvait se signaler par des actes de courage et de patriotisme. On conçoit que, lorsque la marine du Nord se fût rendue assez redoutable pour pouvoir faire avec succès des incursions dans les pays maritimes, ou soumettre la marine des autres peuples, le titre et l'état de pirate ou chef de mer devaient être ambitionnés par tous les princes et nobles qui n'avaient rien

¹ « Quippe quondam in Danorum republica dividuum terræ et pelagi imperium fuit. » Saxo Gramm., *Hist. Dan.*, lib. viii.

à espérer chez eux, et que, sous leurs étendards, devait se rassembler cette jeunesse également déshéritée, qui ne demandait que des chefs pour entreprendre tout ce qui pouvait lui procurer des moyens d'existence. Ainsi, presque toute la fleur de la nation devait se précipiter sur les vaisseaux, comme son unique moyen de salut et d'avancement. Les chefs nobles qui se livraient à ces expéditions ou à cette vie maritime, sont désignés dans les *sagas* sous le nom de *rois de mer* (en islandais, *sækongar*). « C'est avec raison, dit un historien islandais ¹, que ces princes portent le titre de rois de mer, puisqu'ils ne cherchent jamais un refuge sous un toit, et ne voient leur cornet à boire auprès d'aucun foyer. » Une vie semblable était un signe de noblesse ². Malheur aux hommes obscurs qui osaient se signaler ainsi sur mer ! Les rois les punissaient d'une mort ignominieuse. C'est ainsi que, dans l'histoire du moyen âge, nous voyons les possesseurs des châteaux, en France et ailleurs, infester les grands chemins

¹ « Sub idem quoque tempus multi Daniæ Norvegiæque reges Svioniam deprædabantur, nec non plurimi reges maritimi (*Dæner, Nordmenn oc mægir Sækongar*) validis suffulti copiis, ac nullo licet peculiari regnorum dominio gaudentes. Proinde is merito rex maritimus (*Sækongar*) appellabatur, qui sub fuliginoso tigno somnum nunquam capiebat, nec ante focum ex cornu potare solitus erat. » *Ynglinga-saga*, cap. 34, dans le *Heimskringla*, trad. par Peringskiöld, tom. I. — Dans l'*Olafs-saga*, chap. 4, Snorro dit qu'il était d'usage d'appeler rois les princes qui conduisaient les expéditions maritimes, lors même qu'ils n'avaient point de terres; et, au c. 9, il ajoute que tout chef d'une expédition prenait ce titre.

² « Qui jaciunt, qui terra rotant, nisi regibus orti? Surgit ab ingenuis bellum, clarissima Martem stemmata conficiunt, nec enim vulgaribus ausis res agitur, quam sola ducum discrimina tentant, » dit un des champions de la suite du roi Hrolf. Saxo Gram., *Histor. Dan.*, lib. II.

et dépouiller les voyageurs, tandis qu'ils punissaient comme brigands les roturiers qui osaient suivre leur exemple.

Dans le Nord, les fils déshérités des rois et des iarks n'étaient pas les seuls qui se fissent rois de mer. Les princes régnants aussi, du moins ceux des côtes, se jetaient fréquemment dans cette carrière, qui leur promettait plus de moyens de jouissance, plus de richesses que leur règne sur terre. On était pauvre dans ces petits États, qui ne produisaient même pas les objets les plus nécessaires à la vie; sur l'immense Océan, au contraire, on pouvait arriver à tout, se procurer les objets de luxe, tels que l'or et l'argent, le vin, les esclaves, et même les femmes. Aussi, pour les Scandinaves, la mer fut la scène des exploits nationaux; c'est là que se développèrent ce caractère héroïque, cette avidité pour la gloire et le butin, cette exaltation belliqueuse, qui, stimulés par le besoin et par la rivalité, affrontèrent tous les dangers et se trouvèrent bientôt à l'étroit dans les mers septentrionales. Pour se surpasser les uns les autres, il fallut s'entourer de compagnons mieux choisis, commander des flottes plus nombreuses et mieux équipées, et exécuter des entreprises plus hardies; il fallut faire des prodiges pour se distinguer dans cette foule de héros. Le génie des marins s'agrandit avec la perspective qui s'ouvrit devant eux, et leur esprit aventurier ne dut pas connaître plus de bornes qu'on n'en connaissait à la mer. Devenant en quelque sorte étrangers à la vie sociale et aux habitudes paisibles des citoyens; obligés de lutter sans cesse contre les éléments, et accoutumés à franchir des espaces immenses, ils eurent dans leur caractère une grandeur sauvage qui leur

donne quelque ressemblance avec les héros de l'Iliade, et une énergie à laquelle contribuaient diverses circonstances. D'abord, une religion empreinte d'un génie sombre, altier et romanesque, poussait à l'audace, comme je l'ai dit plus haut, les âmes belliqueuses, et ne comprimait jamais leurs passions violentes. Odin était représenté, dans la mythologie scandinave, comme un habile navigateur et comme le protecteur de l'héroïsme dans les combats. Thor, le dieu du tonnerre, secourait les marins contre Ran, divinité malfaisante qui, avec ses neuf filles, cherchait à les engloutir dans les abîmes de la mer : aussi, beaucoup de pirates se confiaient aveuglément à la puissance de Thor.

Cependant les héros les plus audacieux dédaignaient cette protection divine si ardemment souhaitée par le vulgaire. Frithiof et Orvarodd, deux héros fameux, ne sacrifiaient pas plus aux dieux que Sigmund, qui déclara avoir reconnu depuis longtemps leur impuissance¹. « Mon frère d'armes et moi, » dit Gaukathor au roi Olaf-le-Saint, nous n'avons de foi « que dans nos armes et dans nos forces, quand il s'agit de « vaincre nos ennemis, et nous nous en trouvons bien. » Bardur, qui possédait Ulfsdal dans l'Upland, dit de même : « Je n'ai aucune confiance aux idoles ; ayant parcouru maints « pays, j'ai rencontré des géants et des esprits, ils n'ont rien « pu contre moi ; aussi je ne me fie qu'à mes forces². »

Ce n'était pas, il est vrai, la croyance vulgaire : on craignait

¹ *Olaf Tryggvesons-saga*, tom. II, cap. 123 et 151.

² *Frithiof-saga*. — *Olaf Tryggves.-saga*, t. I, cap. 14. — *Orvarodd-saga*, cap. 2. — *Landnama*, tom. I, cap. 2.

généralement les génies malfaisants. L'imagination peuplait de ces êtres mystérieux la terre, la mer et les montagnes ; on recourait aux runes pour conjurer les enchantements. De nos jours encore, les pêcheurs norvégiens et ceux des îles Shetland, lorsqu'ils sont en mer, n'osent désigner sous leur vrai nom les objets nécessaires à la pêche, de peur d'exciter l'attention ou la convoitise des esprits malfaisants ¹.

On devait être bien plus superstitieux dans les temps du paganisme ; mais, probablement, les chefs s'élevaient au-dessus des préjugés populaires, ce qui ne les empêcha pas, toutefois, de se vanter dans leur généalogie de descendre des trolls ou génies des mers, des montagnes et des forêts, et de se croire quelquefois protégés par la race divine des Ases, des Alfes et des Dvalins ².

Ce qui donnait aux Scandinaves de la confiance dans leur force, outre l'habitude de lutter contre la nature, c'était encore leur liberté nationale. Jamais le Nord n'avait été subjugué ; jamais des vainqueurs étrangers n'étaient venus lui imposer des lois, des mœurs, une religion, un langage. Toutes ses institutions avaient pris naissance sur son sol, et étaient le fruit de son génie naturel : il avait fait ses dieux et son ciel d'après ses idées et son climat ; il s'exprimait avec énergie et naïveté dans un idiome qui était parvenu à quelque perfection, grâce à ses poètes, qui furent longtemps les conservateurs de la gloire nationale.

¹ J. Strøm, *Beskriv. af Sundmoer* ; Soroe, 1762, tom. I, chap. 10.

² Biærner, *Nordiska Kaempadater* ; Stockholm, 1737, in-fol. — Suhm, *Histor af Danmark*, tom. 1, p. 227.

La poésie ainsi que la musique célébraient l'héroïsme et les aventures, et quelquefois le héros marin, après son expédition périlleuse, se délassait assis au foyer domestique ou dans la salle du banquet, en improvisant, sur ses exploits et sur ceux de ses compagnons, des chants pleins d'une verve âpre et d'un feu poétique. Cette poésie rude et concise contenait plus de choses que de mots; des pirates devaient dédaigner de moduler de longs accents bien compassés.

L'esprit du Scandinave avait quelque chose du tour oriental : c'était le goût des contes, des allégories, des sentences; goût que l'on retrouve au reste chez les Sauvages, et que l'on a vu chez les Gaulois et autres peuples de l'antiquité. Quant aux arts, ils étaient presque inconnus à ces marins : les divertissements paisibles des peuples civilisés ne pouvaient s'introduire chez une nation habituée à la vie rude et aventureuse des pirates.

Quoiqu'il y eût des serfs et beaucoup d'esclaves, dont le nombre s'accroissait par les prises maritimes, la masse de la nation était libre. Alors comme aujourd'hui, les habitants du Nord vivaient en grande partie dans leurs propriétés rurales : ils étaient *boende*, c'est-à-dire propriétaires, cultivateurs et libres¹, et ils laissaient à leurs *trælle* ou serfs le fardeau des travaux domestiques et agricoles. C'étaient eux qui formaient les assemblées ou things où l'on délibérait sur les intérêts de la patrie, et où l'on jugeait en plein air les différends des

¹ Rothe, *Om nordens gamle Statsforfatning*; et Baden, *Afhandl. i Fædrelandets kultur, stats, kirke og literær Historie*; Copenhague, 1820-22, 3 vol. in-8°.

habitants. Grâce à sa vie active, et à la salubrité du climat du Nord, cette race avait, comme toute la nation, un corps robuste, capable de s'endurcir aux plus grandes fatigues, et un caractère propre à persévérer jusqu'à l'opiniâtreté dans les entreprises.

Le petit nombre de lois qui nous restent de ces temps anciens, atteste le caractère national. Dans celles que le roi Frode donna au pays de Garderige, il est dit que l'homme qui veut acquérir de la gloire par sa bravoure, doit attaquer un ennemi seul, se défendre contre deux, ne pas céder à trois, et qu'il peut sans honte fuir devant quatre.

C'est surtout dans la singulière institution des champions (en islandais *kappar*), que le caractère des pirates scandinaves se montre dans tout son jour. C'étaient des guerriers qui, voués au service d'un maître, couraient tous les périls, toutes les chances de sa vie aventureuse, et se signalaient sous ses ordres par des exploits dont le récit, exagéré par la renommée, allait ensuite charmer le loisir du peuple. Aussi les traditions nationales conservaient le souvenir des duels ou combats singuliers que les champions avaient livrés à leurs adversaires, et dont le lieu était ordinairement quelque petite île voisine de la côte ou située dans un fleuve¹. Rangés sur la rive, les autres combattants étaient spectateurs de la prouesse du héros de leur parti, qui, abandonné à son courage, était obligé de vaincre son adversaire ou de reconnaître sa supé-

¹ Thorlacius, sur les duels dans le Nord païen, dans *Danske vidensk. Selsk. skrifter*, pour les ann. 1809-10.

riorité. Les rois eux-mêmes acceptaient ces combats comme l'occasion de rendre leur nom illustre, ou de se venger d'un ennemi. On sait que cette coutume s'est propagée jusqu'au temps de la chevalerie. Le duel qui, en l'an 1016, eut lieu dans une petite île de la Saverne, en Angleterre, entre Edmond, roi des Anglo-Saxons, et Canut, roi des Danois, qui avait envahi ce pays, était entièrement conforme aux anciennes mœurs scandinaves. Sur les deux rives de la Saverne, les Anglo-Saxons d'une part, les Danois de l'autre, assistèrent au spectacle du combat de leurs chefs. Edmond s'étant fatigué plus tôt que son adversaire, sans doute plus aguerri aux duels, proposa un accommodement. N'ayant pu ni se tuer ni se vaincre, les deux adversaires se réconcilièrent, échangèrent leurs armes et leurs vêtements, et Edmond céda aux Danois tout le nord de l'Angleterre ¹. Sans avoir la même importance, beaucoup de duels dans la Scandinavie avaient eu des résultats semblables.

Les champions formaient des associations et des fraternités d'armes que l'on scellait avec le sang, et que la mort seule pouvait rompre. Quelquefois les rois ou les chefs qu'ils servaient réglaient leur nombre, leurs droits et leurs devoirs. C'est ainsi que Half, dont le vaisseau était monté par des hommes éprouvés au nombre de soixante, excluait par des statuts sévères les champions d'une constitution faible, les soumettait tous à l'épreuve d'une énorme pierre gisant dans la cour de sa résidence, et qu'il fallait soulever, leur défendait d'enle-

¹ Math. Westmonast, *Flores histor.*, ad ann. 1016.

ver les femmes et les enfants, de chercher un abri pendant la tempête, et de panser leurs blessures avant la fin du combat. Cette élite de guerriers croisa sur mer pendant dix-huit ans, et se rendit redoutable par sa piraterie. Lorsque Half retourna enfin dans son pays, le navire chargé de butin faillit couler bas ; on résolut alors de tirer au sort ceux qui se jetteraient à la mer pour conserver le chef et la cargaison ; ils s'y précipitèrent tous et se sauvèrent à la nage ¹.

Hjalmar et Orvarodd sont cités aussi pour les mœurs régulières qu'ils avaient introduites dans la piraterie. D'après leurs statuts, aucun marin de leur troupe ne devait ni boire du sang ni manger de la viande crue ; il ne pouvait dépouiller ni les paysans ni les marchands, ni insulter les femmes ; le rapt était puni de mort ².

Rolf Krake, qui au vi^e siècle était roi de Leire, un des principaux rendez-vous des pirates danois, attirait à sa cour les plus fameux champions du temps. Les douze plus vaillants croisaient sur mer une grande partie de l'année afin d'acquiescer de la gloire et du butin pour leur maître, et ils ne rentraient qu'aux fêtes d'Iol, dont je parlerai plus tard. Ayant rencontré deux champions qui les surpassaient en force, ils les reconnurent pour leurs chefs. A la demande d'Atil, roi des Suédois, qui cherchait des secours contre les invasions d'un prince norvégien, Rolf Krake lui envoya ses douze guerriers.

¹ *Half-saga* dans le recueil de Biærner, et par abrégé dans le tom. I de Torfæus, *Histor. Norveg.*, et tom. II de *Saga-bibliothek*.

² *Orvarodd-saga*, dans Rask, *Specimina litteraturæ island.*, Holmiæ, 1819, in-8°.

En cas de victoire sur le prince norvégien et ses champions, ils devaient avoir trois livres d'or et choisir trois effets précieux pour leur maître. Le combat, livré sur la glace du lac Wener, coûta la vie au prince de Norvège; les vainqueurs prirent pour Rolf Krake le casque, la cuirasse et l'anneau d'or du vaincu, objets auxquels on attribuait des vertus magiques. Un poète islandais du *xiv^e* siècle place Rolf et ses champions dans le Valhalla, auprès d'Odin, à qui pourtant Rolf avait négligé de sacrifier¹.

Un des plus fameux champions du Nord, Sterkodder, était à la fois redoutable pour sa force, et un des plus habiles scaldes de son temps. Ayant entrepris de combattre Argantir, prince de Seland, et ses huit frères, il en tua six et dispersa les autres, mais en recevant un grand nombre de blessures. S'étant traîné près d'un ruisseau, il repoussa un serf et sa femme qui voulaient panser ses blessures, mais il accepta les secours d'un karl ou paysan libre. Dans la suite, il vint s'asseoir dans la salle du banquet chez le roi Ingel, dont la vie efféminée excitait son indignation. Rejetant avec dédain les présents qu'on lui offrait : « Je suis venu ici, dit-il au roi, pour chercher
« le fils de Frode, et je ne trouve qu'un homme voluptueux
« qui se plaît dans la mollesse des Saxons. Des scaldes ont
« chanté les exploits de ton père; mais tes propres victoires,
« quelles sont-elles? Les assassins de ton père t'entourent;
« après ta mort ils vont souiller le trône de Danemark. » A

¹ *Rolfkrakas-saga*, cap. 37. — *Ynglinga-saga*, cap. 33. — *Edda* de Snorro, édit. de Rask, p. 151.

ces mots, le roi, tiré de son assoupissement, brandit son épée, et, aidé de Sterkodder, il venge la mort de son père par le massacre des sept fils de Sverling, roi saxon.

Le même champion s'était mis au service du prince Ale, pirate norvégien, qui vainquit, dit-on, soixante rois de mer, et avait à sa cour quelques uns des plus fameux champions du temps. Cependant, ayant excité la crainte des nobles de Danemark, jaloux de leur liberté, ce prince tomba victime d'une trahison dont les siècles barbares offrent peu d'exemples. On engagea Sterkodder¹, comme le plus fort de ses champions, à surprendre son maître pour l'assassiner. Ce crime ternit la réputation du guerrier. Devenu nonagénaire et infirme, il désirait que quelqu'un voulût avancer sa mort, offrant pour salaire la chaîne d'or suspendue à son cou, et qui avait été le prix de son crime. Hather, fils d'un prince que le champion avait tué, chassait avec sa suite dans les environs; il aborda le vieillard, et, excité par lui à venger la mort de son père, il le tua et lui donna la sépulture².

Ces aventures romanesques s'accordent au moins avec les mœurs barbares des Scandinaves, mœurs qui, chez les champions, dégénéraient quelquefois en férocité. L'exaltation du courage les faisait tomber dans des accès de frénésie pendant lesquels leur tête, comme saisie d'un vertige, ne dirigeait plus leurs actions; écumant alors de rage, ils frappaient indistinctement de leur glaive amis et ennemis, les animaux, les ar-

¹ Selon la chronique d'Eric de Poméranie, ce fut le roi de Suède qui paya Sterkodder pour qu'il commit l'assassinat.

² *Ynglinga-saga*, cap. 29. — *Gatreks och Hvolfs-saga*; Upsal, 1664, in-8°.

bres et les pierres ; ils détruisaient leurs propres effets, et s'entouraient quelquefois des victimes de leur férocité. La langue du Nord avait un terme particulier pour désigner les champions sujets à ces transports furieux : c'est celui de *berserker*¹. Il est dit dès fils de Sivald, roi de Suède, qu'étant berserker ils avalaient, dans leurs accès de rage, des charbons ardents et se précipitaient dans les flammes. On croyait que par la magie les berserker s'étaient mis en état d'avalier du feu². Hartben, pirate redoutable et chef de douze berserker, immola six d'entre eux à sa fureur dans un accès de rage³. Les sagas, au sujet des fils d'Arngrim, roi d'Helgeland, rapportent que, dans leurs courses sur mer, emportés quelquefois par la rage, ils tuaient leurs gens et détruisaient leurs bateaux ; ou bien ils débarquaient dans quelque lieu désert et exerçaient leur fureur aveugle contre les bois et les rochers. Après leur rage, ils éprouvaient un long épuisement de leurs forces⁴. Il faut bien que cette frénésie, dont on trouve encore aujourd'hui des exemples dans des sectes de l'Orient, ait été regardée comme quelque chose de surnaturel, puisqu'elle ne provoquait point de représailles.

¹ Peringskiöld, dans sa traduction du *Heimskringla* de Snorro, explique le terme de *berserke*, qui signifie guerrier sans cuirasse, par *Pugil rabiosus*. Voy. l'art. *Berserke*, dans le *Diction. sueo-gothic.* de Ihre ; Ramelius, *De berserkis* ; Lys-holm, *De furore gigant. septentr., berseksgangr dicto* ; enfin la dissertat. *De berserkis et furore berserkico*, dans la *Kristnisaga* ; Hafniæ, 1773, in-8o.

² « Subitus furoris viribus instincti torridas fame prunas absumere, etc. » Saxo Gramm., *Histor. Dan.* — Comp., *Olaf Tryggvesons-saga*, part. 1, cap. 265. J. Grimm présume que ces mangeurs de feu avaient quelque rapport avec les épreuves du feu usitées dans le Nord. *Gætting. gelehrte Anzeigen*, 1830, 20 févr.

³ Saxo Gramm., *Histor. Dan.*, lib. vi.

⁴ *Hervarar-saga* ; Hafniæ, 1785, in-4o, p. 14, 26.

Il est temps de voir aussi le rôle et l'influence des femmes chez les pirates du Nord. De vagues amours, des liaisons grossières, devaient occuper passagèrement les marins, qui, luttant sans cesse contre les ennemis et contre les éléments, ne pouvaient goûter les douceurs de la vie sociale ni être très-sensibles au charme paisible de l'union conjugale. Pourquoi choisir une compagne et chercher à lui plaire ? Les habitudes de pirates dispensaient de ces soins : en pays ennemi, on enlevait des femmes comme du butin, et on les forçait à s'accoutumer à cette vie aventurière. L'espoir d'enlever de jeunes femmes renommées pour leur beauté et leurs charmes, devait être un aiguillon pour les rois de mer, et redoubler leur courage. Quel bonheur de s'illustrer par des prodiges de valeur pour enlever la fille de roi dont on vantait partout les attraits ! Quel butin valait une charmante princesse à la taille svelte, aux cheveux blonds, qu'on avait portée toute tremblante, éplorée même, dans l'esquif, et qui attendait son sort de la volonté du ravisseur ! Quelquefois, en enlevant la fille, le pirate dépouillait aussi le père de ses trésors ; alors c'était une victoire double, mais qui pouvait lui attirer des vengeances effrayantes. Un pirate suédois, Gunnar, attaqua les États de Regnald, roi norvégien ; celui-ci, avant de marcher contre lui, cacha sa fille Moalde, avec des vivres et ses trésors, dans un souterrain au-dessus duquel il fit labourer, selon les sagas. Cependant il périt dans le combat ; le vainqueur fit chercher le dépôt caché, y pénétra, et enleva à la fois la princesse et le trésor¹.

Saxo Gramm., *Hist. Dan.*, lib. vii.

Une seconde et une troisième conquête de ce genre suivait quelquefois la première, et chez ces aventuriers la polygamie était assez commune. Les femmes, d'une imagination exaltée, ne pouvaient voir avec indifférence des hommes qui risquaient leur vie pour les posséder, et dont les exploits étaient chantés par les scaldes et répétés dans toutes les îles, dans toutes les familles. Elles se plaisaient à retracer avec l'aiguille sur la toile les hauts faits des héros de terre et de mer. Quelques unes, plus capables d'enthousiasme, brûlaient d'envie de partager le sort périlleux des marins. Il y en avait qui, méprisant les vertus obscures de la mère de famille, se rangeaient parmi les pirates, combattaient à leur côté, et se mettaient même à leur tête. Les sagas citent plusieurs traits de l'héroïsme de ces *skjoldmæer* (vierges au bouclier). Alfilde, fille du roi d'Ostrogothie, Sigurd ou Sivard, belle, chaste et brave, pour échapper à un hymen avec un pirate nommé Alf, s'embarqua avec une troupe de compagnes, toutes vêtues en hommes et armées. Une bande de pirates qui les rencontre, et qui vient de perdre son chef, met la princesse à sa tête, résolue à combattre sous les ordres de l'héroïne. Le bruit de ses expéditions heureuses parvient aux oreilles d'Alf, et excite son dépit. Il court avec sa flotte à la poursuite de son amante dédaigneuse, et l'attaque dans un golfe de Finlande. Alfilde accepte le combat : le bouillant guerrier, accompagné d'un frère d'armes, saute dans le bateau de la princesse : on se bat corps à corps ; le compagnon d'Alf ayant pourfendu le casque d'Alfilde, la fait tomber à la renverse. La vue de ses beaux traits et de sa chevelure ondoyante frappe de stupeur

les deux guerriers, et fait baisser leur bras armé. Alfhilde, vaincue par le plus ardent des amants, consent à lui donner sa main, et le frère d'armes du vainqueur épouse une compagne de la princesse¹.

Plus que d'autres femmes, ces héroïnes devaient plaire à des hommes pleins d'estime pour le courage. Thorborge, fille d'un petit roi suédois, Éric, était toujours armée pour le combat. Elle avait refusé tous les prétendants qui s'étaient offerts, et lorsqu'ils avaient insisté elle les avait tués ou chassés. Ce mauvais sort des autres amants n'empêcha point le roi Rolf de se présenter. Repoussé vigoureusement, il assiégea le fort dans lequel résidait l'héroïne; après une résistance acharnée, il fallut céder et épouser le vainqueur². En pareil cas l'estime était réciproque, et le mariage avait bien plus d'attraits après une guerre dans laquelle les deux amants avaient prouvé qu'ils étaient dignes l'un de l'autre.

On conçoit ce que cette lutte d'ambition et d'héroïsme entre les deux sexes devait amener d'aventures; aussi les sagas du Nord sont pleines de récits romanesques qui pourtant paraissent vraisemblables à quiconque a étudié les mœurs du temps. Ce sont des enlèvements, des combats singuliers, des déguisements, des amours chevaleresques, comme dans nos romans du moyen âge: Ici c'est Ale, prince vaillant, qui délivre une belle princesse du Wermeland des obsessions de deux pirates, en les tuant en duel avec leurs dix champions, dans une île

¹ Saxo Gramm., *Hist. Dan.*, lib. vii.

² *Goetreds och Hrolfs-saga*, cap. 15 - 25. — *Saga-bibliothek*, tom. II, p. 581.

de la mer, et qui, pour prix de sa victoire, obtient la main de la princesse¹. Ailleurs c'est Orvarodd qui, pour délivrer une autre princesse des importunités de six frères, les ayant combattus tous à la fois, succombe, et envoie en expirant à sa bien-aimée, par son fidèle compagnon d'armes, un anneau, gage de sa foi; sa mort cause celle d'une princesse trop tendre². Plus loin c'est Sighne, princesse non moins aimante, qui met le feu au palais et périt dans les flammes avec ses femmes, à la nouvelle du supplice de son amant Hagbarth, condamné pour avoir tué au combat les frères de la princesse qui s'opposaient à cet amour, immortalisé depuis par les chants populaires du Nord³. L'Edda retrace les aventures de Hogne, qui, pour avoir enlevé la fille d'un prince norvégien, son frère d'armes, est poursuivi par lui à outrance, se bat deux fois en duel, et périt tout en perçant son ennemi. Longtemps après, le peuple croyait entendre encore, pendant la nuit, le combat acharné des deux frères d'armes se renouveler⁴.

Il faut remarquer toutefois que ce peuple, si grand et si héroïque chez lui, n'a jamais déployé, dans les pays qu'il attaquait ou envahissait, qu'une barbarie insensée et qu'une

¹ Saxo Gramm., *Histor. Dan.*, lib. vii.

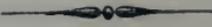
² *Ibid.*, lib. ii.—*Ørvarodd-saga*.—*Hervarar-saga*.—Thura, *Beskriv. af Samsoe*.—*Saga-bibliothek*, tom. II, p. 566.

³ Saxo Gramm., *Hist. Dan.*, lib. vii.—*Svenske Folksvisar*, tom. II, p. 127.

⁴ *Edda* de Snorro, édit. de Rask, p. 163. *Hedin og Hognes-saga*.—Sulm, *Krit. histor. af Danmark*, tom. III, p. 22-30.—Müller, *Saga-bibliothek*, tom. II, p. 57.—Saxo Gramm., *Histor. Dan.*, lib. v.—Voy., sur l'état des femmes dans le Nord, Engelstoft, *Forsæg til en skildring af quindekjennets huuslige og borgert. Kaar hos Skandinaverne*; Copenhague, 1799, in-8°.

cruauté impitoyable. Destructeur sans but et ennemi féroce, il ne compensait, aux yeux des Francs, des Germains et des Anglo-Saxons, par aucune qualité estimable, le mal qu'il faisait en passant. On ne le vit jamais qu'avec la hache ou la torche à la main; et si l'on faisait quelque distinction entre les diverses nations scandinaves, c'est qu'on trouvait les Norvégiens encore plus féroces que les Danois¹. Il est vrai que l'histoire qui a donné d'eux cette opinion désavantageuse, a été écrite dans les pays où leur piraterie les faisait détester, et où, loin d'être disposé à rendre justice aux bonnes qualités qu'ils pouvaient montrer, on exagérait volontiers le récit des maux qu'ils traînaient à leur suite.

¹ « Utrorum immanis barbaries, sed Norvegauorum cupiditas rapacior, libido infestior. » Will. Malmesbur., lib. v, *De pontificibus*.



CHAPITRE II.

Guerres, querelles et vengeances des petits princes scandinaves. — Autres peuples qui croisaient dans la Baltique. — Nécessité de se défendre contre les pirates étrangers. — Butin que les Scandinaves rapportaient de leurs croisières; l'or et les esclaves. — Pays que les pirates fréquentaient d'abord, l'Austurveg et la Biarmie. — Commerce maritime du Nord. — Facilités que le Nord procurait pour la construction des flottes. — Genres de bâtiments en usage chez les pirates. — Des flottes de bateaux. — Fêtes de l'hiver. — Combat de Braavalla.

Au milieu des rivalités, des jalousies et des haines mutuelles des habitants des côtes et des îles, la nation devenait guerrière par nécessité. Mais chaque île, chaque côte n'avait pas seulement à se défendre des incursions des insulaires voisins, il fallait encore être prêt à repousser les peuples barbares contigus à la mer Baltique, et plus ou moins éloignés de la Scandinavie.

Les Finnois; sur le golfe de Bothnie; les Slaves et les Vendes, dans la Russie, la Pologne et la Prusse; les Saxons et les Frisons, dans le nord de l'Allemagne et de la Hollande, avaient aussi leurs flottes et leurs pirates, qui, se surpassant en hardiesse les uns les autres, étendaient leurs excursions sur les côtes du Danemark, de la Suède et de la Norvège. Au moyen des îles dont la mer Baltique est semée, ces excursions devenaient si faciles, qu'il n'est point étonnant que les Scandinaves se soient vus de bonne heure obligés de les repous-

ser, et de venger sur le territoire ennemi les ravages portés chez eux¹. Exercer la piraterie contre l'étranger, se signaler par des exploits sur les peuples qui faisaient ordinairement la guerre aux Scandinaves, répandre la terreur sur les côtes, dans les contrées et les mers voisines, c'était autant d'actes de patriotisme qui paraissaient dignes d'être chantés par les scaldes, et gardés dans la mémoire des hommes; car ces expéditions prévenaient des invasions, des conquêtes, des enlèvements, des pillages, et conservaient par conséquent la liberté et l'indépendance de leur nation, peut-être aussi le peu de civilisation qu'elle avait acquis.

Il y avait donc un motif de gloire réelle et bien méritée dans ces exploits maritimes, où se signalaient l'intrépidité et le courage des Scandinaves. Tandis que les Norvégiens avaient fréquemment à combattre un peuple finnois, les Quænes², qui, avec leurs petits bateaux, passaient de lac en lac, et traînaient ces nacelles sur les terres qui séparent un lac de l'autre; tandis que, par représailles, les Norvégiens faisaient des incursions chez les Quænes et dans une partie du Finmark, qui leur était devenu tributaire, les Slaves, voisins de la mer Baltique, infestaient les côtes de Danemark, dont les insulaires leur livraient de fréquents combats.

Les pays situés sur la Baltique sont les premiers que les marins du Nord ont dû fréquenter pour y exercer la piraterie ou pour y faire un peu de commerce; car, malgré le goût gé-

¹ L'île d'Helgoland était le rendez-vous des pirates. Adam de Brème, *De situ Daniæ*, cap. 33.

² Relation d'Othier, dans la traduct. anglo-saxonne d'Orose par le roi Alfred.

néral du pillage, les marchands avaient le courage de traverser la mer avec des navires chargés de marchandises ou de productions. Dans beaucoup d'endroits, on a déterré des objets en or; le plus souvent c'a été dans des tombelles, sous lesquelles ont été ensevelis les anciens héros et qu'on aperçoit dans plusieurs îles. Les musées du Nord conservent une foule d'objets précieux et antiques qu'on a tirés de la terre. En effet, les héros aimaient à entasser les trésors, et même à les emporter dans la tombe pour s'en glorifier dans le Valhalla ¹. Ce sont des colliers et bracelets en or, des bagues, agrafes et autres objets de parure. Quelques uns de ces objets sont exécutés avec un goût qui annonce l'œuvre de l'artiste du midi de l'Europe, travaillant sous l'inspiration du génie de la Grèce et de Rome ².

Après s'être contentés, pendant les temps de la plus grande barbarie, d'armes en pierre, tels que haches et coins, dont on trouve encore des échantillons dans les anciennes tombes du pays ³, ils voulurent avoir, comme les peuples plus avancés en civilisation avec lesquels ils furent en contact, des armes en métal, dont ils n'eurent pas de peine à apprécier la supériorité. A l'exception du fer limoneux qui se trouve presque à fleur de terre, et que les Finnois, à ce qu'il paraît, ont su préparer et façonner, les Scandinaves ignoraient, au temps du paganisme, quelles richesses métalliques la nature a amoncelées dans le sol de la Suède et de la Norvège. Ce cuivre et ce fer

¹ *Ynglinga-saga*, c. 8.—*Vatnsdæla-saga*, c. 3.—Geijer, *Svea Rikes Häfdir*, t. I.

² *Leitfaden zur nordisch. Alterthumskunde*; Copenhague, 1837, in-8°, avec fig.

³ *Ibidem*.

qui leur paraissaient si bons pour la fabrication des armes et des outils, ils ne savaient pas qu'ils les eussent sous leurs pieds; d'ailleurs, quand ils l'auraient su, ils auraient manqué de moyens d'exploiter les mines¹. Ils se croyaient pauvres, et ils l'étaient en effet. Ils ne connaissaient pas plus l'art du monnayage que celui de l'exploitation des mines. Les anciennes monnaies qu'on a trouvées dans le Nord viennent des Anglo-Saxons, des Francs et même des Arabes; des anneaux de métal passaient souvent en guise de monnaie. Les femmes étaient avides, comme chez tous les peuples barbares, d'objets en métal pouvant servir à la parure.

Or, comme le pays ne fournissait point ces métaux précieux, et comme on n'exploitait pas encore les mines, on ne pouvait obtenir l'or, l'argent, le cuivre que l'on convoitait, que par la voie du commerce, des mains des peuples situés au-delà de la Baltique, ou qu'en les enlevant à l'aide de la piraterie dans les pays qui en étaient pourvus, et où l'on en faisait usage.

Il semblerait au premier abord que la piraterie et le commerce devaient s'exclure mutuellement; cependant on pillait et on trafiquait à la même époque. Il y a des héros scandinaves vantés dans les sagas pour avoir laissé passer en paix les marchands voyageurs². Éric, fils de Harald-aux-beaux-cheveux, roi de Norvège, avait reçu le surnom de Marchand,

¹ Voy. Langebek, introduction à l'histoire de l'exploitation des mines dans le Nord, tom. VII des *Danske vidensk. Selskabs skrift.*; Copenhag., 1758. — Aangman, Dissertation sur l'état des mines en Suède, tom. VIII des *Vitterh. histor. och antiq. acad. Handling.*; Stockholm, 1808.

² *Fureynga-saga*, c. 18, dit de Sigmund qu'il ne troublait point les marchands.

parce qu'il entretenait des navires qui allaient à l'étranger chercher des marchandises : c'était, il est vrai, à la fin du ix^e siècle ¹. Des trafiquants norvégiens passaient en Suède pour y tenir des foires; cela annonce au moins un commerce régulier établi dans le Nord ². D'autres Norvégiens commerçaient avec les îles Faroer, qui, de bonne heure, ont exporté la laine de leurs troupeaux.

Quelques ports de la Baltique, fréquentés par les chrétiens, s'enrichissaient par le commerce : tel était le port de Birka, en Gothie, dont on ne connaît plus l'emplacement; étant à l'abri des surprises hostiles, il attirait les navires de tous les pays slaves et scandinaves ³. Tel était encore le port de Slesvig, en Jutland, qui entretenait des relations avec la Suède et la Russie ⁴. Pour n'être pas effrayés de la piraterie, il fallait que les marchands fussent éblouis par l'espoir d'un gain considérable. Il est vrai qu'ils partaient des ports du continent avec un assez grand nombre de navires pour pouvoir résister à une attaque, à moins que les pirates ne se présentassent avec une flotte ⁵. Les grands ports leur servaient de rendez-vous, et ils ne se hasardaient qu'en troupe dans les parages dangereux du Nord, comme on traverse les déserts en caravane.

Ils pénétraient même jusqu'aux côtes orientales de la Balti-

¹ Snorro, *Haralds-saga*, cap. 25.

² « Douze marchands norvégiens avaient passé, en hiver, dans l'Est par les Kjoel, pour se rendre en Suède, et, à leur arrivée, ils tinrent une foire avec les habitants. » *Fareyinga-saga*, cap. 19.

³ Adam de Brême, *Histor. eccles.*, lib. 1, cap. 50.

⁴ Adam de Brême, *De situ Dan.*, cap. 1.

⁵ Rimbart, *Vita sancti Anscharii*, cap. 9.

que, où habitaient des nations bien plus barbares que les Scandinaves. Il y avait une île où l'on achetait aux marchands leurs esclaves pour les sacrifier aux dieux ¹. Ainsi le commerce, cette fois plus odieux que la piraterie, s'abaissait jusqu'à se faire pourvoyeur de chair humaine en faveur des idoles des Barbares! Nous manquons de renseignements sur l'étendue et la durée de cette spéculation abominable.

Les Scandinaves fréquentaient l'Austurveg, c'est-à-dire la côte de la mer Baltique qui s'étend depuis la Vistule jusqu'au golfe de Finland; la Reidgothie, pays situé également sur la Vistule, et la Biarmie ou Biarmaland, c'est-à-dire la partie de la Russie arrosée par la Dwina, qui se jette dans la mer Blanche. Les Finnois qui habitaient les bords de ce fleuve vendaient aux Scandinaves des fourrures, et sans doute aussi des poissons ². Il est probable que les marins comprenaient aussi la Laponie sous ce nom vague de Biarmaland ³.

La mythologie avait répandu des idées fantastiques au sujet de la mer Glaciale, que l'on regardait comme le règne des ténèbres et des enchantements; aussi les peuples du Nord la désignaient-ils sous le nom de *Dumslaf*, ou mer muette, et de *Trollebotin*, ou golfe enchanté ⁴, et elle n'attirait guère les pirates et les marins marchands.

¹ Adam de Br., *De situ Dan.*, cap. 17.

² Voy. la Relation d'Other déjà citée, et Adlerbeth, Dissert. sur l'anc. commerce de la Suède avec les pays à l'est de la Baltique, tom. 1 des *Fitterhets akad. Handl.*; Stockholm, 1789.

³ Dissert. sur le Biarmaland dans le recueil : *Sanct-Petersburg. Zeitschrift*, juillet 1825.

⁴ Carlström, *Observat. histor. geograph. de terris ad mare Album quæ in sagis islandor. memorantur*; Upsal, 1794.

Il semble que la nature encourage les Scandinaves à la navigation; car, avec les mers, elle leur a donné abondamment les moyens de les traverser. Quels pays en effet ont été mieux fournis en bois pour la construction des navires? Aujourd'hui encore, la Norvège et la Suède sont au nombre des contrées les plus boisées, malgré les grands défrichements qui ont eu lieu depuis dix siècles, et les fleuves qui débouchent dans la mer Baltique pouvaient leur fournir les bois de la Russie, de la Pologne et de l'Allemagne. Aussi le bateau était-il indispensable au Scandinave, surtout à celui de la côte; c'était, selon l'expression des scaldes, la maison du vikingue; il jurait par son bateau¹, comme par son épée², et il ne s'en séparait que rarement dans ses expéditions. Semblable au coursier de l'Arabe du désert, le bateau était pour le vikingue le porteur de son butin, son compagnon, et souvent son sauveur dans les périls. La mort même ne l'en séparait pas toujours; car quelquefois le bateau servait à son bûcher funéraire: quand un chef distingué venait à décéder, on déposait son corps avec ses armes dans le bateau, et, après y avoir mis le feu, on lançait sur les flots l'embarcation enflammée, dont les débris disparaissaient ensuite dans les abîmes de la mer³.

Sous le langage figuré des poètes scandinaves, le bateau de-

¹ En islandais, *særta bær*.

² *Vælundar-quida*, strophe 31, dans l'*Edda Sæmundi*.

³ Werlauff, Mémoire sur la coutume des Scandinaves de brûler ou d'ensevelir les morts dans des bateaux, tom. IV des *Antiquariske Annaler*; Copenhague, 1827, p. 275.

vient un *vitnir* ou loup marin, et même des patins pour franchir rapidement les distances¹. Le souvenir du bateau était agréable aux hommes du Nord; ils se plaisaient à en reproduire l'image par des monuments grossiers ou par des ébauches de sculpture. Dans les îles suédoises de Gothland et d'œland, anciens rendez-vous des vikingues, des assemblages de pierres brutes ont été disposés en forme de grands bateaux². A œland il y a un navire monumental de quatre-vingts pieds de long; de hautes pierres calcaires représentent la poupe et la proue; les bancs des rameurs sont indiqués par de gros cailloux; un granit isolé au milieu de l'enceinte figure le mât. Sur la plage d'Apenrade, en Slesvig, on voyait autrefois une flotte entière, composée d'une vingtaine de bateaux grands et petits, représentés par des pierres brutes³, peut-être pour rappeler quelque victoire navale, ou quelque expédition heureuse⁴.

Nécessairement les formes et la capacité des bateaux devaient varier suivant leur destination, et suivant la fortune et le génie des propriétaires. Sur les rochers des côtes de Suède, particulièrement de Bahus-Læn⁵, et sur ceux d'autres contrées scandinaves, ainsi que sur des dalles qui ont

¹ Dans le *Krakasmaal*, stroph. 5 et 11, les vaisseaux sont appelés *Egils ændrum*, *Einefis ændrum*, patins d'Egil, patins d'Einefis.

² *Nordiska Fornlenningar*, numéros 61, 81, 82 et 83.

³ Arnkiel, *Cimbrische Heidenbekehrung*, p. 340.

⁴ *Ibid.* — Voy. dans le mémoire de Werlauff cité plus haut, l'indication d'autres monuments de ce genre.

⁵ Voy. les planches de la notice du docteur Lennart-Aaberg dans les *Annaler for nord. Oldkyndighed*; Copenhague, 1839, et la pl. qui accompagne le mémoire de Werlauff cité ci-devant.

servi de pierres funéraires dans les premiers temps du christianisme, on voit tracées les figures de quelques formes anciennes de ces bateaux ¹ : la plupart, dépourvus de mâts et de voiles, sont munis de cinq à trente-six rangs de rames. Pour les construire, chaque père de famille était sans doute son propre charpentier; ils sont plats et très-allongés; d'autres ont la forme d'une courbe fort relevée aux deux bouts; quelquefois on les voit porter un mât avec une seule voile. Sur une montagne du Bleking, on a figuré ainsi une flotte d'une vingtaine d'embarcations, montées chacune de huit à trente hommes ². Pour le cabotage et la petite piraterie sur les côtes, dans les rivières et dans les détroits entre les îles, de légers bateaux suffisaient; surpris par la nuit, on se retirait avec eux dans l'anse la plus proche. Voulait-on se rendre de la côte à une rivière ou à un lac qui ne communiquait pas à l'Océan, on transportait les bateaux à dos d'homme, d'un rivage à l'autre, ou on les y traînait. Nous verrons exercer cette manœuvre par les Normands au siège de Paris : elle n'avait rien d'extraordinaire pour le peuple; plus d'une fois les sagas en font mention. Mais il est évident qu'elle ne pouvait s'appliquer qu'à une petite espèce de bateaux, employés à la navigation côtière, tels que les *holks*, qui n'étaient que des troncs d'arbres creusés.

Pour les voyages à travers l'Océan, il fallait des embarcations plus considérables, des *snekkar* ou bateaux serpents, munis d'une vingtaine de bancs de rameurs; il y en avait même

¹ Gjeransons, *Bautil*, numéros 380, 382, 536, 620, 1138.

² Siæborg, *Nord. Fornlemningar*.

d'une plus grande capacité, montés par les princes dans leurs expéditions maritimes. Le roi norvégien Olaf Tryggveson eut un navire de trente-quatre banes de rames; dans un bâtiment de cette capacité, on faisait entrer près d'une centaine de combattants¹. Hakon-Iarl eut un bâtiment à quarante banes de rameurs, et le roi Canut en eut même un à soixante banes²; enfin, le roi Olaf-le-Saint arma deux vaisseaux assez grands pour contenir deux cents hommes³. La figure d'un animal vrai ou fantastique, que l'on représentait à la proue et à la poupe, et que l'on barbouillait sans doute de couleur, les avait fait nommer *snekkar* ou *drakar*, serpents ou dragons. De pareils navires, à têtes d'animaux hideux, qui se dressaient sur leurs cous allongés, ont dû se montrer plus d'une fois sur la côte de France; aussi, l'imagination effrayée d'un historien des cloîtres a vu dans l'apparition d'une flotte normande hérissée de mâts, « une troupe de bêtes sauvages au milieu d'une forêt⁴. » C'était la vanité des chefs de pirates d'avoir dans leur flotte plusieurs *dragons*, et de monter un bâtiment bien grand, bien décoré, et inspirant la terreur par sa forme. Le *dragon Grimsnoth*, que le roi Rolf enleva dans un combat naval à un pirate, surpassait par sa beauté, selon la saga de ce

¹ « Asbiærn eut un bateau long (*langscip*); c'était un grand et fort serpent (*snekkia*), avec quatre-vingt-dix hommes. » Snorro, *Olafs-saga*, cap. 204.

² *Ibid.*, cap. 157.

³ Voyez sur les diverses espèces d'embarcations des Scandinaves, le tom. VI des Mémoires de l'Island. *Lerdomslista félag*, p. 119.

⁴ « Dira Danorum manus late maris æquora contexit suis de navibus, adeo ut feræ silvestres putarentur malis sursum porrectis. » *Mirac. sancti Richarii*, lib. 2, cap. 1; dans le tom. I des *Acta SS. ord. Sancti Benedicti*.

roi, autant les autres embarcations que Rolf surpassait tous les rois du Nord ¹.

Enfin il y avait quelques bâtiments de guerre qui avaient à la poupe une espèce de tour d'où les guerriers, à l'abri des attaques de l'ennemi, lançaient des pierres et des flèches, et qui renfermaient une chambre servant de retraite aux champions ². Dans les temps où la piraterie était la plus active, les bateaux étaient en général simples et de peu de capacité ; on s'embarquait peu des provisions, parce qu'on en prenait partout où on abordait, même dans la Scandinavie ; et, lorsqu'un ordre de choses plus régulier s'établit dans le pays, les rois eurent beaucoup de peine à faire cesser l'ancienne coutume des pirates d'exercer le *strandhug*, c'est-à-dire la presse des vivres sur les côtes. Comme les grands évènements tiennent quelquefois à de petites causes, nous verrons que la conquête de la Normandie fut l'effet indirect de l'exercice illicite du *strandhug*.

A l'approche de la mauvaise saison, quand les brumes épaissées, les glaces des côtes et les longues nuits mettaient fin à la navigation, et forçaient les intrépides marins au repos, les vikings ou coureurs de mer (car c'est le nom qu'ils prenaient ³) traînaient leurs bateaux sur la plage, ou ils les

¹ *Gæthreks och Hrolfs-saga*.

² En Norvège, une des cabines des grands bateaux s'appelle encore la *chambre aux champions*.

³ Voy. les *Glossaires* de Du Cange et Ihre, au mot *wick*, et Lee, *Dictionn. saxo-nico et gothico-latinum*, au mot *wiking*. Les Anglo-Saxons disaient *wygyng*. Voy. aussi la Dissert. *De vocibus vikingr et viking*, à la fin de *Gunlaugs-saga* ; Copenhague, 1775, in-4°.

laissaient sous des *næste* ou hangars construits pour cet usage. Alors, des festins de tous les jours, des excès de boissons fortes, les dédommageaient des privations et des fatigues essuyées dans les excursions maritimes. Pendant cette saison, lorsque les longues ténèbres du Nord sont, par intervalles, dissipées par l'éclat de l'aurore boréale, les glaces et les neiges durcies permettent aux Scandinaves de rapprocher les distances à l'aide des patins et des traîneaux attelés de rennes : c'est le temps des visites et des voyages.

A la fin de l'année arrivait la fête d'iol ou ioul, cette grande solennité du solstice d'hiver, impatientement désirée¹. C'était pour les Scandinaves l'occasion ou le prétexte de longues réjouissances de tout genre, que la sobriété ne réglait plus. Les sagas abondent en souvenirs de cette fête nationale, qui eût été chère aux Scandinaves lors même qu'elle n'aurait eu d'autre avantage que de réunir dans les foyers paternels et au banquet de famille les hommes qui, dans l'année, avaient bravé les périls de l'Océan et la vengeance des peuples étrangers. Combien de fois les salles de ces festins égayés par les cornets à boire ou par les instruments de musique, ont dû retentir du récit animé des courses, des combats, des aventures où l'on s'était trouvé ! Ce qui avait désolé les habitants des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la France, devenait un sujet de joie et d'admiration dans les banquets des pirates du Nord. Quelle gloire pour le conteur si, en se vantant des ravages faits dans les pays loin-

¹ Voy. Oth. Sperling, *De nomine et festo juel*; Hafniae, 1711.

tains, de la terreur portée chez des peuples tranquilles, du nombre d'ennemis immolés ou vaincus par son bras, il faisait étinceler les armes à forme étrange dont il les avait dépouillés; s'il parait le cou et les bras de sa femme ou de son amante du collier et des bracelets d'or et d'argent arrachés à la femme ou à la fille d'un Franc, ou à la sainte image de la Vierge dans une église; s'il faisait passer à la ronde le cornet à boire bizarrement ciselé, et rempli d'un vin généreux qu'il avait pris dans la cave d'une abbaye de France ou d'Angleterre! La fête d'iol devait suffire pour lui rendre cher, sous d'autres climats, le souvenir de sa patrie, et pour l'enflammer du désir d'avoir, pour la fête prochaine, de nouveaux exploits à raconter à ses compatriotes.

En même temps l'iol était une fête religieuse par laquelle s'ouvrait la nouvelle année; Thor, dieu du tonnerre, et Freya, déesse de l'amour, y recevaient des sacrifices de bœufs et de chevaux pour être propices aux marins pendant l'année qui commençait. Les scaldes faisaient entendre leurs improvisations poétiques sur les héros scandinaves. A leur tour, les valas, ou femmes inspirées, prédisaient en vers obscurs et mystiques l'avenir de la patrie et du monde.

En Suède on affluait de tous les côtés à Upsal; on y faisait des sacrifices pour les succès guerriers du roi pendant l'année; on délibérait en assemblée publique sur les affaires nationales; un marché s'établissait pour la durée des solennités. A la première pleine lune de la nouvelle année, des foires s'ouvraient sur la glace des lacs et des fleuves du Nord; les traîneaux y amenaient quelquefois de très-loin et marchands

et chalands. A l'éclat de l'astre de la nuit reflété par les neiges, on étalait des fourrures, des tissus, des armes et des outils, des vivres, des objets de parure. La lune décroissante éclairait les vendeurs et les acheteurs lors de leur départ ¹. Ainsi, politique, religion, commerce, tout était intéressé dans ces fêtes d'hiver.

Lorsqu'enfin le retour du printemps chassait les glaces et les frimas, les vikingues s'apprêtaient à d'autres expéditions, et, sur le point de courir de nouveau les hasards de la mer, ils immolaient, s'ils avaient foi en leurs dieux, des victimes à Odin, pour qu'il leur donnât des succès, et les fit revenir dans leur patrie riches et comblés de gloire.

C'était l'usage des peuples maritimes du Nord de faire des excursions annuelles lorsque la saison permettait de tenir la mer, et cette coutume a même duré plus longtemps que la piraterie. Les Suédois furent mécontents de leur roi Olaf, parce qu'il négligeait de faire des sorties annuelles contre la Finlande, l'Esthonie, la Courlande, etc. ². Chez les Anglo-Saxons, les statuts promulgués par Ethelred prescrivent de tenir tous les ans une flotte disposée au départ après Pâques ³. Pour la protection des côtes de Suède et de Norvège, les habitants des districts maritimes furent obligés plus tard de tenir toujours un certain nombre de bateaux prêts à partir à la première réquisition, soit pour repousser une inva-

¹ Olai Magni *Histor. septent. gentium breviarium*; Lugduni Batav., 1645, in-18, lib. iv, cap. 6, de nundinis glacialibus.

² *Olafs-saga*, cap. 81, dans le tom. II de *Heimskringla*.

³ *Leges Anglorum*, édit. de Wilkins, p. 109.

sion, soit pour faire une expédition sous les ordres du roi ¹. Heureuse la France, si, sous les rois carlovingiens, elle eût eu, et surtout si elle eût exécuté une semblable loi !

Le peu de capacité des bateaux fait comprendre comment les peuples du Nord ont pu équiper pour leurs expéditions des flottes aussi fortes que celles dont les historiens font mention. Le roi Frode III, dans la guerre qu'il fit à la Norvège, aidé par les Suédois, mit en mer trois mille bateaux, dont il ne revint que cent soixante-dix ; de leur côté, les Norvégiens perdirent tant de monde qu'il n'y eut plus assez d'hommes pour cultiver la terre ². Le roi Anund commandait trois cent cinquante embarcations lorsque, avec le prince norvégien Olaf Haraldson, il attaqua le roi Canut de Danemark. Pour se rendre à la fameuse bataille de Braavalla, où toutes les forces du Nord se trouvaient réunies, et où les races scandinaves donnèrent le spectacle d'une lutte si acharnée, des milliers de bateaux sillonnèrent la mer, suivant les poètes qui ont chanté cette journée mémorable dans les fastes du Nord. Ring, prince de Suède, y conduisit, disent-ils, deux mille cinq cents voiles ; quand ils auraient exagéré de la moitié, il resterait toujours une flotte considérable. Cette bataille, livrée vers l'an 753, ou, selon d'autres, l'an 770 de notre ère ³, était la suite

¹ Voy. Tengström, Dissertat. histor. sur les forces navales de la Suède dans les temps anciens, dans le tom. IV des *Vitterhets etc., Akad. Handling.* ; Stockholm, 1783 ; et le mémoire de Holberg sur l'histoire maritime du Danemark et de la Norvège, tom. VIII des *Danske vidensk. selsk. skrifter*.

² Saxo Gramm., *Histor., Dan.*, lib. v.

³ Bredsdorff, dans son Mémoire sur l'époque de la bataille de Braavalla, dans le tom. II de *Nord. Tidsskrift for Oldkyndighed* ; Copenhague, 1834, se décide pour l'an 770 ; Torfæus et Suhm avaient admis l'année 735, et P.-E. Müller l'an 730.

d'un défi entre Harald Hildetand, roi de Leire, et Ring, prince suédois, qui cherchait à renverser du trône son parent Hal-land, roi de Suède. La scène du combat fut fixée à Braavalla, auprès de Braavik, dans la Gothie orientale, où près de quatre-vingts pierres brutes dressées debout paraissent marquer le lieu où les héros sont tombés.

Dès que la nouvelle du défi parvint en Norvège et en d'autres pays maritimes, tous les rois de mer, tous les champions voulurent prendre part au combat, moins par intérêt pour la cause des deux rois, qu'afin de signaler leur valeur ; *des vierges au bouclier* ne voulurent pas le céder aux héros, et se rangèrent comme eux sous le drapeau de l'un ou de l'autre parti. C'est ainsi que les skioldmoer Hetha et Visina vinrent grossir l'armée du roi de Leire, l'une à la tête de cent Scandinaves, l'autre avec une troupe de Vendes, armés de longues épées et de petits boucliers couleur d'azur. Des Slaves, des Livoniens, des Saxons, se joignirent aux Danois ; un fameux pirate de la Frise, nommé Ubbe, vint aussi combattre pour Harald, et compta soixante-quatorze champions autour de lui ; son adversaire en eut quatre-vingt-seize : leurs noms sont parvenus à la postérité par les chants des scaldes, tant leur gloire fut grande dans leur patrie ! Les flottes des deux princes couvrirent au loin la mer ; les champions descendirent à terre pour se battre corps à corps dans la bruyère.

Après une lutte acharnée, les archers norvégiens du Thele-mark, qui servaient dans l'armée du prince suédois, décidèrent la victoire. Harald périt avec quinze autres rois, ainsi que Ubbe de Frise. On disait que le dieu Odin lui-même avait ren-

versé le vieux roi Harald de son char de guerre pour assurer la victoire aux Suédois : trente mille vaincus restèrent sur le champ de bataille avec leur chef; le vainqueur, de son côté, regretta la perte de douze mille de ses combattants. Il fit faire à Harald des obsèques pompeuses; le corps du vieux roi fut brûlé, et ses cendres déposées sous un tertre à Leire¹.

Plusieurs scaldes furent au nombre des champions qui combattirent dans cette journée; l'un d'eux l'a chantée; mais nous ne connaissons le vieux chant que par l'imitation latine de Saxo-le-Grammairien². Un récit en prose islandaise, que l'on possède de la même bataille, n'a peut-être également pour source que le chant de quelque scalde inspiré³. C'est assez dire qu'il faut se défier un peu du chiffre des combattants et du nombre des morts indiqués dans les documents. On ne voit pas en effet que la bataille de Braavalla, représentée comme si meurtrière et si funeste pour les forces maritimes

¹ Saxo Gramm., *Histor. Dan.*, lib. VIII. — Suhm, *Krit. Histor. af Danmark*, tom. III. On avait cru reconnaître sur un rocher de la côte de Bleking une inscription runique, que M. Finn-Magnusen a interprétée comme une invocation à Odin et aux autres dieux contre les Suédois, composée par un scalde du roi Harald. (Voy. la notice de cet auteur, au tom. II de *Nordisk Tidsskrift for Oldkynd.*) Mais le célèbre chimiste Berzelius n'a vu dans les prétendues runes que les accidents d'un filon de trapp dans la roche granitique. (Berzelius sur Runamo et son inscription, tom. XIV des *Vitterhets etc., Akad. Handling.*; Stockholm, 1838.)

² Voy. Dahlmann, *Histor. Forschungen*, et le Mémoire de Müller sur les sources où Saxo a puisé les matériaux de son histoire, tom. II des *Vidensk. selsk. histor. og philos. skrifter*.

³ *Sægabrot*, publié par Peringskiæld; Stockholm, 1719, in-4°. — *De pugna Braavallensi fragmentum gothicum*; Lund, 1819, in-4°. — Müller, *Saga-bibliothek*, tom. II.

de la Scandinavie, ait ralenti les expéditions des pirates dans les contrées lointaines, où nous allons les voir maintenant signaler leur valeur et exercer leurs ravages.



LIVRE II.

INVASIONS DES NORMANDS EN FRANCE, EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE ET EN FRISE.

(DE L'AN 800 A 886.)

CHAPITRE I.

Premières incursions des pirates dans l'ancien empire romain. — Pirates saxons sur les côtes de France et de Grande-Bretagne. — Fréquentes incursions des Scandinaves en Frise. — Première apparition des Normands sur les terres des Francs. — Charlemagne soulève le Nord contre lui. — Mesures qu'il prend contre les pirates. — Négociations entre Louis-le-Débonnaire et les Danois. — Descente des Normands dans l'île de Noirmoutier. — Leur arrivée à Dorestad sur le Rhin. — Effets de la bataille de Fontenay. — Les Normands remontent la Seine jusqu'à Rouen.

Dès la fin du III^e siècle les pirates saxons infestèrent la côte de la Gaule que les Romains ne défendaient plus. Tout le nord de la Germanie, et vraisemblablement aussi le Jutland, habité par les Jutois et les Angles, prenaient part à ces expéditions. Habiles dans la navigation côtière, les Saxons n'avaient qu'à suivre les sinuosités du continent pour arriver à la Gaule. Ils y parurent en effet, ou du moins ils y furent signalés pour la première fois vers l'an 286¹. Ils firent ce que plus tard on

¹ Eutrope, *Epitome histor. roman.*, lib. IX, cap. 13.

voit exécuter sans cesse par les Normands. Dans leurs petits bateaux en osier, recouverts de peaux, ils longeaient les côtes, et à l'embouchure de quelque fleuve ils formaient un établissement qui devait servir de point de ralliement, de retraite et de dépôt pour le butin. De là, ils fondaient à l'improviste sur les pays mal défendus, y exerçaient de cruels ravages, et disparaissaient promptement quand on voulait les poursuivre. Les tempêtes, loin de les épouvanter, stimulaient leur audace; familiers avec les fureurs de la mer, ils conservaient au milieu des vagues et des écueils la confiance dans leur habileté, qui savait échapper à tous les périls¹.

Vers l'an 480, les Francs, irrités par les excès de ces pirates, s'emparèrent de quelques uns de leurs repaires et y tuèrent beaucoup de monde². D'autres Saxons, débarqués sur les côtes de la Neustrie (maintenant la Normandie) pour les ravager, avaient fini par s'y établir en colons, comme les Normands firent dans la suite. On les avait entendus probablement se nommer entre eux Édelingues, et on appela leur colonie l'Otlingie saxonne³. Chez ce peuple, les édelingues

¹ « Hostis, omne hoste truculentior, improvisus aggreditur, prævisus elabitur, spernit objectos, sternit incautos; si sequatur, intercipit; si fugiat, evadit. Ad hoc exercent illos naufragia, non terrent; est eis quædam cum discriminaibus pelagi non notitia solum, sed familiaritas. » Sidonii Apollinaris *Opera*; Paris, 1652, in-4o, lib. VIII, epist. 6.

² Gregor. Turon., *Histor. Francor.*, lib. II, cap. 19.

³ « Otlingia saxonica » mentionnée dans une charte de Charles-le-Chauve de l'an 843, et dans la convention de Senlis, de l'an 853, entre Charles-le-Chauve et Lothaire. Baluze, *Capit. regum franc.*, tom. II. Voy. Le Beuf, sur les Saxons de l'Otlingia, tom. XXI des *Mémoires de l'Acad. roy. des inscript. et belles-lettres*.

formaient, comme les adlingues chez les Scandinaves¹, une race noble, une caste guerrière: Toutefois, ceux qui s'établirent en Neustrie renoncèrent à la vie belliqueuse, adoucirent leurs mœurs, et s'adonnèrent à la pêche, à l'agriculture et au trafic². Caen a dû être l'emplacement d'un de leurs établissements³. Il y avait aussi de ces colons saxons dans le Bessin ou pays de Bayeux⁴, et à l'embouchure de la Loire. A la fin du VI^e siècle, Félix, évêque de Nantes, en convertit un grand nombre au christianisme et à la civilisation. Ils ont fini par se confondre avec la population indigène.

Les pirates de la Saxe avaient paru au moins d'aussi bonne heure sur les côtes de la Grande-Bretagne que sur celles des Gaules; le peu de largeur de la mer du Nord entre l'Angleterre et l'embouchure de l'Elbe, devait les enhardir à franchir le bras de mer pour chercher fortune dans les îles. Aussi, depuis le III^e siècle, il s'opéra des émigrations fréquentes du continent en Grande-Bretagne.

Trois cyules ou bateaux remplis de Saxons abordèrent sur une côte où on n'avait pas encore vu ces étrangers. D'où venez-vous, et que voulez-vous? leur demandèrent les Bretons. « Nous sommes Saxons, » répondirent les chefs de la troupe, nommés Hengist et Horsa. Ils expliquèrent que la surabon-

¹ Voy. le chant de l'Edda appelé *Hyndhljod*, et la note de Finn-Magnusen sur ce chant, tom. III de l'*Edda Sæmundi*.

² Procope, *De bello gothico*, lib. IV, cap. 20.

³ De la Rue, *Essais histor. de la ville de Caen*; Caen, 1820, tom. I.

⁴ « In comitatu Bajocasense, in pagello qui dicitur Otingia Saxonica. » Charte de Charles-le-Chauve, citée dans la note 3.

dance de la population dans leur pays les avait forcés de s'expatrier¹. Ces Saxons vinrent demeurer chez les Bretons. Au milieu du v^e siècle, le roi du pays, Vortiger, étant en relation avec les habitants de la Saxe, demanda leur secours contre les Pictes ou Écossais, qui envahissaient le nord de son royaume. Ce recours aux étrangers eut les suites ordinaires d'une démarche aussi imprudente. Les Saxons, et surtout les Angles et les Jutois, passèrent en Grande-Bretagne et repoussèrent les Pictes; puis, généreusement récompensés par Vortiger, ils retournèrent chez eux; mais bientôt ils revinrent en plus grand nombre sur dix-huit navires, firent le roi prisonnier, massacrèrent les Bretons, et s'emparèrent de leurs terres et de leurs maisons².

L'Écosse, le pays montagneux de Galles, la Cornouaille et l'île de Man, surent défendre leur indépendance contre ces étrangers, que les bardes gallois, dans leurs chants patriotiques, poursuivent de leurs imprécations. En adoptant le christianisme, les Anglo-Saxons subirent insensiblement le joug du clergé de la Grande-Bretagne. Ils conservèrent des relations avec les contrées d'où ils étaient venus; leurs navires sillonnaient fréquemment la mer du Nord; l'Anglo-Saxon qui avait fait trois fois la traversée pour son propre commerce, acquérait chez ses compatriotes la considération d'un thaine ou chef³.

La fortune surprenante des conquérants anglo-saxons dans

¹ Voy. Gildas, Bède, Cambden.

² *Ibidem*.

³ *Leges ecclesiast. Æthelstani regis*, tom. I des *Concilia britann.*

la Grande-Bretagne, encouragea les Frisons et les Scandinaves à se porter vers les mêmes îles. Les Danois et les Norvégiens parurent s'attacher d'abord au nord de ce pays. L'archipel des Orcades, au nord et à l'ouest de l'Écosse, devint un repaire de pirates : ils y trouvaient des anses et des baies en grand nombre ; ils pouvaient faire de là des excursions, puis s'y réfugier, radouber et approvisionner. Ils retrouvaient de plus aux Orcades et en Écosse le climat, les productions et les sites de la Norvège : aussi ce pays devint pour eux une seconde patrie. Les pirates aiment à s'établir dans les petites îles et entre les rochers ; ils risquent moins d'y être surpris que sur le continent et en pleine campagne.

Les Gallois ont consigné dans leurs vieilles chroniques une tradition singulière sur la première invasion des Scandinaves. « Ur, fils d'Érin, le puissant guerrier de la Scandinavie, disent ces chroniques, était venu dans la Grande-Bretagne ; il demanda la faculté de lever dans chaque fort autant d'hommes qu'il en aurait avec lui ; or, il n'en avait qu'un seul. Sa demande lui fut accordée. Étant donc entré avec ce serviteur dans le premier fort, il y leva deux hommes ; puis ces quatre entrèrent dans un autre fort, qui dut fournir par conséquent quatre hommes, le troisième huit, le quatrième seize, le cinquième trente-deux ; à la fin, on s'aperçut que toute la population était enrôlée. Il emmena tous les hommes à une expédition dans les mers de la Grèce ; aucun d'eux ne revint dans son pays ¹.

¹ *Archæologia of Wales*, tom. II.

A peine est-il besoin d'ajouter que les annales des monastères et les sagas du Nord ne parlent point de ces faits étranges.

Les relations entre la Scandinavie et le nord de la Grande-Bretagne sont peut-être très-anciennes; dans les poésies d'Ossian on retrouve des traces de mœurs et d'usages du Nord¹; les ennemis d'outre-mer combattus par Fingal et par les autres héros célébrés dans les chants du barde, portent en partie des noms scandinaves; les Lochlin qui vinrent envahir Érin et Morvin ne paraissent avoir été que des Normands: telle est du moins l'interprétation que les auteurs du Nord donnent à cette poésie vague du chantre calédonien².

Ce qui est plus positif, c'est qu'au commencement du v^e siècle, un roi danois, Frode III, donna sa fille Ulvilde en mariage à un roi écossais, Thubar, dont le successeur, Fergus, obtint le secours des Danois et des Norvégiens pour étendre sa domination en Écosse³.

Ainsi, d'un côté, les Anglo-Saxons vinrent au secours des rois bretons, et, de l'autre, les Danois et les Norvégiens secoururent les rois d'Écosse. Quelquefois même les Danois aidaient les rois bretons contre les Saxons; mais le plus souvent ils abordaient comme ennemis dans la Grande-Bretagne.

¹ Finn-Magnusen, Essai d'expliquer par des passages d'Ossian les antiquités de la Scandinavie, dans *Skandin. Literat. Selsk. Skrift.*; 1813.

² Finn-Magnusen, de l'origine des Pictes, même recueil, ann. 1816 et 1817. — Mac Pharlain, *Focalair*, etc.; Dunn Endainn, 1815, in-8°. — O'Reilly, *Irish and english Dictionn.*; Dublin, 1817, in-4°, au mot *Lochlannach*.

³ H. Boëthii *Scotor. histor.*, lib. vii. — Fordun, *Chronic. scotic.*, lib. iii, cap. 1 et 2.

C'est ainsi qu'avec trois bateaux ils arrivèrent, l'an 791¹, au royaume de Mercie, gouverné par Offa; ils entrèrent dans une ferme du roi, en égorgèrent le fermier², puis se mirent à piller. Les paysans, un moment dispersés, se réunirent bientôt, fondirent sur les pirates, les chassèrent, et en conduisirent quelques uns devant le roi : ces prisonniers avouèrent que leur troupe avait seulement été envoyée d'avance pour explorer la fertilité de la terre, et qu'une armée de Danois, bien plus considérable, se proposait d'envahir le pays des Bretons et des Angles. Indifférent à cet avis, Offa permit aux prisonniers d'aller rejoindre leurs compatriotes : « Dites aux Danois, ajouta-t-il, que tant qu'Offa règnera, les pirates qui viendront ne seront pas mieux traités que ceux-ci. » Les Normands ne reparurent plus en Mercie durant le reste du règne de ce prince; mais en 793, une troupe de Danois et de Norvégiens débarqua dans la Northumbrie. L'île de Lindisfarne était alors un lieu sacré pour les Anglo-Saxons, à cause du tombeau de saint Cuthbert, qu'un grand nombre de cénobites gardaient dans leur couvent. Sans souci du respect qu'on avait pour ce moutier, les Normands s'emparèrent des moines, en massacrèrent ou noyèrent plusieurs, entraînent les autres à leurs bateaux, et chassèrent tous les habitants encore vivants, après les avoir entièrement dépouillés. Dans tout le pays ils s'emparèrent des bestiaux, et tuèrent les animaux

¹ En 787, suivant la *Chronique* de Florent. Wigorn.

² « Hic primus ex angligena natione interfectus est, sed multa postmodum ex eis millium millia corruerunt. » Matth. Westmonast, *Flor. histor.*, lib. 1, ad ann. 791.

qu'ils ne pouvaient emmener. Ils avaient montré un mépris extrême pour les objets de la vénération publique ¹.

Le clergé anglo-saxon était épouvanté de la persécution qu'il essuyait d'une manière si inattendue ; le peuple ne l'était pas moins de ces irruptions soudaines de Barbares que l'on ne connaissait pas, et qui se montraient sans pitié et sans religion. Ce qui augmentait encore la frayeur générale, c'était les présages horribles qu'on faisait remarquer : les dragons ardents qu'on avait vu traverser les airs ; une pluie de sang qui, disait-on, était tombée à York. Rois, évêques et abbés anglais écrivirent au savant Alcuin, qui, ayant quitté l'Angleterre, séjournait sur le continent, à la cour de Charlemagne. Nous n'avons plus leurs lettres ; mais on voit, par les réponses d'Alcuin, jusqu'où allait leur frayeur. « Je suis affligé, leur « écrit-il, d'avoir appris les abominations des païens, la vio-
« lation du sanctuaire, le massacre des religieux, la dispersion
« des cendres et des ossements des saints, les viols commis
« dans les monastères, l'égorgeement des seigneurs, etc. Lors-
« que Charlemagne sera de retour de ses campagnes victorieu-
« ses contre ses ennemis, je l'engagerai à racheter les enfants
« enlevés par les pirates, et à remédier par d'autres moyens au
« mal fait par les païens. » Alcuin ne doute pas que la pluie de sang qu'on a vue à York, après un vent du nord, ne présage le sang que les hommes du Nord vont verser en Angleterre. Il

¹ * Calcant sancta pollutis vestigiis, altaria suffodiunt. * Siméon Dunelmens.
— « Ecce loca sancta a paganis vastata, altaria perjuriis fœdata, monasteria adul-
teriis violata, terra sanguine dominorum et principum maculata. » Alcuini *Epist.*
ad Offam regem.

exhorte ses compatriotes à une vie édifiante. Il veut que la jeunesse s'instruise dans la sainte Écriture, au lieu de se livrer au divertissement de la chasse¹.

Pendant que les Anglais commençaient à ressentir les effets des irruptions des pirates scandinaves, le génie de Charlemagne, empereur des Francs, accablait les Saxons limitrophes des Normands, et préparait la ruine de ce peuple. Les Saxons avaient fait dans la Grande-Bretagne ce que les Francs avaient fait dans la Gaule : ils s'étaient tout arrogé, et s'étaient regardés comme les maîtres de tout. Saxons et Francs étaient deux nations devenues voisines, animées du même esprit de guerre et d'envahissement, dignes de mesurer leurs forces et leur courage. Aussi se livrèrent-ils, du VI^e au IX^e siècle, des batailles sanglantes sur les bords des rivières d'Allemagne, où l'on déterre encore quelquefois des débris de leurs armes.

Poursuivis au milieu du VI^e siècle par les rois ou chefs des Francs établis dans les Gaules, les Saxons demandèrent des secours aux Danois. Ils furent défaits en 533 par Clotaire, ce qui ne les empêcha pas, quelques années après, de faire une expédition contre la Bretagne, et d'y vaincre un fils de ce roi. S'étant réunis ensuite aux Thuringiens, ils se portèrent avec ce peuple sur le Lahn ; ils y furent mis en fuite par un duc de Champagne, qui combattait pour le roi franc Sigebert. Ces défaites ne purent abattre les forces d'un peuple aussi redoutable. Il lutta avec des succès divers contre les Francs, que la

¹ « Assuescant pueri astare laudibus superni regis, non vulpium fodere cavernas, etc. » Alcuini *Epist. ad Wiorenses*. — Math. Parker, *De antiq. Britann. ecclesia historia*.

fortune et un chef habile élevaient au comble de la puissance.

C'est par cette lutte que l'attention des Scandinaves fut dirigée sur la France, d'où partaient les coups qui accablaient les Saxons leurs voisins. Ils avaient ignoré jusqu'au nom de ce pays, et, pendant longtemps, leurs sagas désignèrent sous le nom vague de Valland ¹, ou pays Vallon, la côte de l'Océan, depuis la Frise jusqu'aux Pyrénées. Il est vrai que la domination des Francs pesait sur presque toute cette étendue de côtes. La Frise formait au Nord l'extrémité de leur empire ; on lui avait imposé des comtes francs pour la gouverner. Malgré ses révoltes, la Frise ne parvint plus à secouer le joug des rois mérovingiens. Pépin lui fit prêcher l'Évangile et renversa ses idoles. Cependant plusieurs missionnaires s'efforcèrent en vain de civiliser ce pays ². On raconte que Rabbode, leur duc, qui allait être baptisé par l'évêque Wilfran, avait déjà posé un pied dans le baptistère, lorsqu'il s'avisa de demander si ses ancêtres étaient dans le paradis, où, à ce qu'on lui disait, il irait un jour. L'évêque lui répondit que, n'ayant pas eu la grâce du baptême, ils ne pouvaient participer de la félicité du paradis. Dans ce cas, dit le chef frison en retirant son pied, j'aime mieux aller les rejoindre là où ils sont ³. Les Fri-

¹ Voy. le fragment island. dans le tom. II des *Scriptor. verum danic.*, p. 20 ; l'*Orkneynga-saga*, la *Knytlinga-saga*, la *Volsunga-saga*. Celle-ci appelle aussi la France *Frackland*, pays des Francs. — Suhm, *Histor. af Danm.*, tom. I, p. 115. — Müller, *Saga-bibliothek*, tom. II.

² Beda, *Histor. eccles. gent. angl.*, lib. v, cap. 20.

³ « Pedem retraxit, dicens : satius est ut plures sequar quam pauciores. » Math. Westmonast., *Flor. histor.*, lib. 1, ad ann. 718.

sons, pirates comme tous les peuples maritimes du Nord, ne manquaient pas d'énergie ; ils se défendaient à l'aide de leurs grands coutelas et de leurs clepsies ou hallebardes, contre les agressions ennemies. Habitué à se prémunir contre les irruptions de la mer à l'aide de digues soigneusement entretenues, ils ne craignaient pas non plus d'affronter les attaques des peuples voisins. Charlemagne leur avait laissé leurs vieilles lois, qu'ils avaient adoptées d'un commun accord dans leur champ de mai annuel. Ils y avaient inscrit le principe qu'ils devaient rester libres *tant que le vent soufflerait des nuages, et tant que le monde durerait* ¹. L'empereur d'Occident n'assujettissait les Frisons à d'autres expéditions navales que celles qui pouvaient se terminer entre deux marées, sachant que ce peuple avait assez de peine à mettre le sol de son pays à couvert contre les flots de la mer et contre les invasions de ses rivaux et ennemis du Nord.

Sous le nom de Frise, on comprenait une grande partie des Pays-Bas entre le Rhin et le Weser ; pays qui, à cette époque, avait déjà, sur le premier de ces fleuves, des villes très-peuplées, et enrichies par le commerce et l'industrie.

C'est par la Saxe et la Frise que nous allons voir les Francs en venir aux mains avec les peuples des bords de la Baltique. Peut-être des pirates scandinaves et frisons se sont mêlés de bonne heure aux Saxons pour infester les parages de la Gaule ; mais aucun témoignage certain ne constate le fait.

C'est au commencement du vi^e siècle que les historiens

¹ Voy. le code des lois frisonnes, *Das Asegabuch*, publié par Wjarda.

francs, pour la première fois, font mention d'une invasion des Scandinaves, que je désignerai désormais sous le nom de Normands, c'est-à-dire hommes du Nord, sous lequel ils sont le plus connus, et qui leur convient le mieux. Clovis s'étant défait, par la trahison, de plusieurs chefs des Francs, entre autres de celui qui occupait Cambrai, le fils de ce chef, craignant le même sort, se réfugia chez Guithlac ou Godleik, le même qui, dans une expédition en Angleterre, avait été fait prisonnier et soumis à un tribut par les Anglo-Saxons¹. Guithlac prit la défense du chef franc qui implorait son secours; il débarqua vers l'an 515 dans le royaume d'Austrasie, et livra un district de ce pays au pillage; ses bateaux suffisaient à peine pour contenir le butin et les prisonniers: mais s'étant arrêté trop longtemps sur la côte, il fut surpris par les gens de Theudebert, fils du roi Théodoric, et tué avec les siens².

Cette défaite effraya peut-être les pirates normands pour le reste du règne des rois mérovingiens. Résidant à peu de distance de la côte, et n'ayant à défendre que de petits États, ces princes étaient à même de surveiller le littoral; d'ailleurs, la plupart des pirates préférait se porter vers les îles britanniques. Cependant il devait exister des relations entre les marins scandinaves et les villes de la France septentrionale. Plusieurs de ces étrangers s'établirent probablement sur les cô-

¹ Dans le poème anglo-saxon *Beowulf*, ce roi est appelé « Hygelac, roi des Jutes, » et désigné comme ayant péri avec son fils dans une expédition contre les Frisons, et comme ayant eu pour successeur Beowulf, héros du poème, qui s'était retiré sain et sauf de la bataille. J. Kemble, *The anglo-saxon poems of Beowulf, etc.*, 2^e édit.; Londres, 1837.

² Gregor. Turon., *Histor. Francor.*, lib. III, cap. 3.

tes ou sur les fleuves qui y déboucent; de ce nombre était Adroald, qui possédait au VII^e siècle le fort de Sithieu, et qui, s'étant fait baptiser par saint Omer, lui céda un terrain pour bâtir une église ¹. Cet ancien pirate, enrichi par ses expéditions sur mer, avait sous sa domination le territoire des villes actuelles de Saint-Omer, Saint-Pol, Aire, et une portion de la Flandre; on ignore s'il était venu de la Saxe, de la Frise ou du Danemark.

Les rois mérovingiens s'étaient donc contentés de tenir les païens écartés de leurs États, et de repousser leurs invasions rares et peu importantes : voilà tout ce que leur faiblesse ou leur insouciance pouvait faire. Mais les choses changèrent de face lorsque Charlemagne parvint au trône. Sous l'impulsion de ce grand homme, la puissance des Francs fit des progrès rapides et propres à alarmer les peuples du Nord. Jusqu'alors les Saxons avaient régné sans trouble sur le Wésér et l'Elbe; les conquêtes de Charlemagne, et sa propagande armée, leur donnèrent un ennemi redoutable; il fallut entrer en lutte, ou reconnaître la domination de l'empereur des Francs. Pendant une expédition que celui-ci fit en Espagne, les Saxons pénétrèrent dans ses États jusqu'à la Moselle; mais ils furent bientôt refoulés dans le Nord, et Witikind, leur chef, fut réduit à chercher un refuge chez les Normands, qu'il essaya d'entraîner dans la cause des Barbares libres menacés du joug des Francs. Marié à la sœur d'un roi danois, il entretenait des liaisons intimes avec ce peuple. Les Normands re-

¹ *Vita sancti Audomari*, Ms. n^o 698 de la bibliothèque de la ville de Saint-Omer, cité par Piers, *Variétés histor. sur Saint-Omer*, 1832.

doutaient comme les Saxons le christianisme, qui, jusqu'alors, n'avait trouvé aucun accès chez eux. Il est vrai que des ermites écossais étaient venus s'établir, un siècle avant, aux îles Faroer, au nord-est de l'Écosse; mais les descentes fréquentes des pirates normands avaient anéanti les colonies chrétiennes à peine formées ¹.

La haine contre les Francs unissait donc les païens saxons et normands; en 800, les derniers osèrent infester les côtes de la France. A cette nouvelle Charlemagne partit d'Aix-la-Chapelle au mois de mars, pour visiter le littoral. Il ordonna d'y rassembler une flotte et de fortifier les postes militaires. Après avoir célébré la fête de Pâques au monastère de Saint-Riquier, il poursuivit son voyage jusqu'à Rouen ². Les pirates continuèrent leur excursion jusqu'à la côte d'Aquitaine, et y causèrent beaucoup de ravages; mais une centaine de ces forbans furent surpris sur la plage et tués par les indigènes ³. D'autres troupes leur succédèrent. Déjà les Normands pénétraient dans la Méditerranée, car les colonnes d'Hercule n'étaient plus gardées, et déjà on voyait les bateaux du Nord croiser sur la côte méridionale de France. L'histoire raconte que l'empereur, se trouvant dans un port de cette contrée, vit des bâtiments normands qui avaient voulu aborder, mais qui, apprenant sa présence, avaient repris le large, et qu'étonné de leur audace

¹ « Nunc causa latronum normannorum vacuæ anachoritis, » écrivit en 825 Dicuil, moine irlandais, *Liber de mensura orbis terræ*, édit. a C. A. Walckenaer; Paris, 1807, cap. 7, pag. 30.

² Einhardi *Annales Francor.*, ad ann. 800. — *Chronic. Reginon.*

³ Alcuini *Epistolæ*, tom. I, epist. 92.

le monarque d'Occident plaignit le sort de ses successeurs ¹.

Tel fut aussi le sentiment pénible qu'éprouva un missionnaire d'origine frisonne, Ludger, formé à l'école d'York sous Alcuin, et puis au Mont-Cassin. Nommé par Charlemagne à l'évêché de Munster, et ayant contribué à propager la foi chrétienne dans la Westphalie et jusque chez les Frisons, ce prêtre, plein de zèle et très-utile aux desseins de l'empereur, porta ses vues plus loin : il voulut aller chez les Normands pour essayer de les convertir. Charlemagne, pour ne pas exposer la vie d'un prélat qui, par sa connaissance des mœurs et de la langue des Frisons, servait à rendre chrétien et obéissant le peuple de ce pays, n'y consentit point ²; Ludger en fut affligé : il prévoyait comme son maître les calamités que les Normands allaient répandre partout où aborderaient leurs troupes errantes ³. Le danger de leurs invasions apparaissait sans doute imminent et sans remède à tous les esprits supérieurs du temps, tandis que le peuple, selon sa coutume, vivait dans l'insouciance de l'avenir. A cette époque, on regardait les rêves comme des révélations de l'avenir : se trouvant en Frise sur le bord de la mer, saint Ludger s'inquiéta beaucoup d'un songe qu'il venait d'avoir : des nuages arrivant du Nord avaient dérobé le soleil et enveloppé cette plage de leurs ténèbres. C'é-

¹ Monachi Sangall. *De rebus bellicis Caroli Magni*, lib. II.

² Altfredi *Vita Sancti Ludgeri*, tom. II de Leibnitz, *Scriptor. rerum Brunsvic.*, et dans le recueil des Bollandistes, *Acta sanctorum*, 24 avril.

³ « Dum nondum Normannorum ullus esset metus, dicere sæpe solebat devastationes et miseras quæ per illorum manum perpetrandæ essent. » Anonymi Werthens. *Vita sancti Ludgeri*, dans Broweri *Sidera virorum illustrium*.

tait pour le missionnaire un pronostic des malheurs des invasions normandes. « Je ne le verrai pas, dit-il à sa sœur qui l'accompagnait, mais vous en serez témoin. » En effet, remarque son biographe, après la mort de saint Ludger les pirates ont infesté ces contrées presque chaque année, dévastant églises, bourgs et fermes, et ont changé le pays en un véritable désert¹.

Plus de trente ans s'étaient écoulés dans des guerres et des insurrections en Saxe; la croix plantée par les Francs avait été plusieurs fois renversée pour venger l'idole d'Irminsul, que Charlemagne avait brisée, et pour reconquérir l'ancienne liberté nationale; mais Witikind n'était plus à la tête des combattants, une partie de la nation s'était courbée sous le joug imposé par le vainqueur; le reste fit sa soumission en 804, et reçut le baptême, avec la promesse que l'on respecterait leurs lois et leurs coutumes, et qu'on n'exigerait d'eux aucun tribut. Cependant, à peine soumis, dix mille Saxons furent transplantés des bords de l'Elbe dans l'intérieur du pays des Francs², et le vainqueur disposa arbitrairement de leurs terres en faveur des Obodrites, un des peuples slaves qui habitaient le nord de l'Allemagne. Mais ce que l'empereur venait de faire pour se débarrasser d'un ennemi, fut précisément ce qui lui en suscita un autre: en effet, les Normands ne virent pas sans jalousie et sans crainte des Slaves occuper les bords de l'Elbe

¹ Altfridi *Vita sancti Ludgeri*, lib. II, cap. 3. — Anonymi Werth. *Vita sancti Ludg.*, lib. I, cap. 19.

² « Et huc atque illuc per Galliam et Germaniam multimoda divisione distribuit. » Einhardi *Vita Karoli imperat.*, cap. 7.

qu'ils convoitaient eux-mêmes, et être soutenus par un peuple étranger, les Francs. Godefroi ou Godfrède, roi de quelques îles du Danemark et des côtes du Jutland ¹, pour se venger des protégés de Charlemagne, fondit à l'improviste sur leur nouveau territoire, chassa Thrasico, un de leurs chefs, en pendit un autre, Godelaib, saccagea quelques forts, imposa des tributs, enleva les marchands d'une place appelée Roric, et se retira ensuite au port de Slesvig, avec sa flotte chargée de butin ².

Cette expédition lui avait coûté pourtant plusieurs de ses Danois les plus distingués et une partie de ses troupes, car les Obodrites avaient fait une vigoureuse résistance; mais les Danois avaient été soutenus par une autre peuplade slave, les Wiltzes, qui s'étaient joints volontairement à eux pour dévaster le territoire des Obodrites, leurs ennemis.

Informé de ces expéditions contre ses alliés ou ses protégés, Charlemagne envoya des troupes sous les ordres de son fils Charles, pour chasser les Danois; mais ceux-ci s'étaient déjà retirés au-delà de l'Elbe: les Francs et les Saxons se contentèrent de ravager les terres voisines de ce fleuve, et rentrèrent ensuite dans l'empire ³.

Godefroi, pour se mettre dorénavant à l'abri des vengeances des Francs, conçut le projet de creuser un fossé à travers la presqu'île du Jutland. Cet ouvrage fut exécuté en effet: il s'étendait le long de l'Eider et unissait la mer Baltique

¹ Suhm, *Histor. af Danmark*, tom. II, pag. 2.

² Einhardi *Annal. Francor.*, ad ann. 808.

³ *Ibidem.*

à la mer du Nord ; il aboutissait du côté de la première au golfe d'Eckernfoerde , à l'aide d'un ancien rempart construit peut-être par les Angles , premiers possesseurs de ce pays. Dans cette ligne défensive un seul passage était ménagé pour les voitures et les voyageurs ¹. On voit encore sur la frontière du Jutland quelques vestiges de ce fossé , connu sous le nom de *Danevirk* ².

Charlemagne ne perdait pas de vue son projet de châtier Godefroi ; étant à Aix-la-Chapelle en 810 , il reçut la nouvelle que le chef danois , avec une flotte de deux cents bateaux , avait mis à contribution les îles de la Frise. On disait qu'il avait forcé les habitants à venir porter chacun la valeur d'un denier chez son trésorier : celui-ci jetait l'argent dans le creux d'un bouclier de métal , et , jugeant de l'aloi par le son des pièces , il confisquait toute la monnaie dont le son n'était pas entendu à une certaine distance ³.

Les habitants de la Frise étaient à plaindre : l'empereur des Francs ne pouvait les garantir des débarquements des Normands , qui enlevaient quelquefois les habitants et les forçaient à les aider dans leurs pillages ; aussi une loi du pays portait qu'un Frison enlevé par les Normands , s'il avait assailli un village , violé les femmes , tué les hommes et brûlé les maisons , ne serait point , après sa mise en liberté et sa rentrée dans le

¹ *Ibidem.*

² C. Manicus , sur l'état du rempart dit *Œstrevold* , dans les *Annaler for Nord Oldkyndighed* ; Copenhag. , 1839.

³ Saxo Gramm. , *Histor. Dan.* , lib. viii , cap. ult. • Cujus tributii onere per Karolum postea liberati produuntur , • ajoute l'historien. Le tribut s'appelait *klipschilda*. Voy. Schotau , *Beschryving van Friesland*.

pays, rendu responsable du mal qu'il aurait commis par ordre de ses maîtres ¹. Cette étrange amnistie ne dit-elle pas assez tous les malheurs de la Frise ? Les pirates enlevaient les enfants et les transportaient dans le Nord ; jamais les parents au désespoir n'avaient la consolation de savoir ce qu'étaient devenus ces innocentes créatures. Il fallut faire une loi qui autorisât les mères à disposer du bien appartenant aux enfants que les Barbares leur avaient enlevés ². Ils avaient bien raison, les habitants de la Frise, de s'écrier dans leur frayeur : O hommes ! veillez sur le Nord : c'est de ce pays féroce que vient le mal ³. Les fermes étaient abandonnées, les monastères ruinés ; les églises que saint Ludger, dans sa mission pénible, avait fait ériger au péril de ses jours, étaient démolies ; les contrées maritimes ressemblaient à un vaste désert ⁴. La barbarie rentrait dans le pays avec la misère.

Dès que Charlemagne eut reçu à Aix-la-Chapelle la nouvelle de l'entrée des Danois dans la Frise, il résolut de les punir. De tous côtés l'ordre fut donné aux comtes de rassembler leurs hommes de guerre. Sans délai il passa le Rhin, et dès que les troupes furent rassemblées, il se porta sur le Wésér, pour marcher au-devant de Godefroi, qui avait annoncé son projet de s'attaquer à l'empereur lui-même.

¹ Vieux droit frison inséré dans l'ouvrage de Schotan cité ci-devant. — Wiarda, *Das Asegabuch*.

² *Ibidem*.

³ « Wacht jemmen van de nordere oord

Wuyt tha gryma herne compt alle quaed ford. » Hamconii *Frisia*, p. 403.

⁴ « Concrematae sunt ecclesiae, monasteria destructa, deserta ab habitatoribus praedia, in tantum ut regiones maritimae quas prius multitudo tenebat hominum, pene sunt in solitudinem redactae. » Alfridi *Vita sancti Ludg.*, lib. II, cap. 3.

Pendant ce temps, ses préposés sur l'Elbe reprenaient le fort de Hohbuoki, dont les Wiltzes s'étaient emparés dans la dernière expédition ¹.

La mort de Godefroi, qui venait d'être tué par un homme de sa suite, dispensa l'empereur de continuer la guerre. La troupe de Godefroi avait tout à craindre de la vengeance des Frisons et des Francs; elle se retira dans ses bateaux, et Hemming, neveu et successeur du chef danois, plus pacifique que son oncle, fit une trêve avec Charlemagne.

L'année suivante, en 811, douze comtes du pays saxon et douze Danois de distinction, parmi lesquels étaient deux frères d'Hemming, s'étant réunis sur l'Eider, qui devait servir de limite à l'empire ², conclurent un traité de paix entre les Francs et les Danois ³. Il n'y avait donc plus qu'une faible rivière qui séparait les Normands, avides de butin et d'aventures, des Francs devenus maîtres d'un empire comparable à celui des Romains.

Pour mieux assurer cette frontière, Charlemagne fit restaurer le fort de Hohbuoki, et ravager les terres les plus voisines de l'Elbe. Il se rendit ensuite à Boulogne, afin de surveiller les

¹ Einhardi *Annales Francor.*, ad ann. 810. Pertz (*Monum. Germ. histor.*, tom. I, p. 197, note 72) présume que Hohbuoki, dans lequel les uns ont vu Hambourg, les autres Boitzenburg, est Büchen en Lauenburg. Ledebur, dans ses *Eclaircissements critiques sur quelques points des campagnes de Charlemagne*, Berlin, 1829, propose Buchberg sur la Bille.

² Adam de Brême, *Histor. eccles.*, lib. II, cap. 13. — *Chronicon Bremense*, p. 24, dans le tom. II des *Scriptor. rerum german.* — Jahn, *Essai de recherches critiques pour déterminer l'anc. limite saxonne en Holstein*; dans le *Magazyn for Mit. Videnskab.*; Copenhague, 1824, 7^e ann., cah. 2^e.

³ Einhardi *Annal. Francor.*, ad ann. 811.

travaux maritimes qu'il avait commandés lors de son précédent voyage. Dans ce port, dont il releva l'antique fanal, il avait fait rassembler les bateaux des côtes voisines. Il remonta aussi par l'Escaut jusqu'à Gand, dont les chantiers travaillaient également pour sa marine ¹.

A son retour à Aix-la-Chapelle, une députation danoise lui porta l'assurance des dispositions pacifiques du roi Hemming. Celui-ci étant mort peu de temps après, il y eut des troubles dans son royaume. Deux compétiteurs à la couronne, l'un neveu du roi Godefroi, et l'autre neveu d'un roi précédent, ayant chacun un parti, se livrèrent un combat, et périrent tous deux les armes à la main. Le parti qui resta vainqueur élut deux chefs, Hariold et Reginfrède ².

Ceux-ci, désirant vivre en paix avec l'empire franc, envoyèrent une députation à Charlemagne ; et l'année suivante (en 815), seize Francs et autant de Danois se rendirent de nouveau sur la limite commune des deux États pour conclure un traité ³.

Mais bientôt une autre révolution fit perdre le pouvoir aux deux chefs ; le parti qu'ils avaient vaincu rentra à main armée : Reginfrède fut tué dans le combat, et Hariold fut obligé de chercher un refuge auprès des Francs, et d'implorer le secours de l'empereur ⁴.

Déjà Charlemagne n'était plus, ce grand homme venait de

¹ « In loco qui Ganda vocatur, naves ad eandam classem ædificatas aspexit. »
Ibid.

² *Ibidem.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, ad ann. 84.

mourir. Grâce à son énergie et à sa vigilance, ses États, à l'exception de la Frise, avaient été préservés jusque dans les dernières années des ravages des pirates du Nord. Les bateaux qu'il avait fait construire, les postes qu'il avait établis à l'embouchure des fleuves de la France, l'obligation qu'il avait imposée aux habitants du littoral de se lever en masse quand leur aide serait requise ¹, toutes ces sages dispositions avaient empêché les Normands de débarquer et de pénétrer dans l'intérieur de la France : sa main puissante écartait ainsi les Normands d'un côté, et les Sarrasins de l'autre ². Avant de mourir, il avait recommandé à son fils Louis de continuer ces soins vigilants pour la conservation de ses États ³. Mais ce fils débonnaire ne songea guère à l'importance des conseils de son illustre prédécesseur. Aussi, le poète saxon qui a chanté les exploits de son maître s'écrie, à l'occasion de la mort de Charlemagne : « Désormais, ô malheureuse France, privée de ton défenseur, à quelles calamités n'es-tu pas exposée ! Toutes tes frontières sont ouvertes à la férocité des Barbares qui se font un jeu de tes larmes, et qui brûlent d'impatience de s'enrichir de tes dépouilles ⁴. »

¹ Karoli M. Capitula, cap. 16, De liberis hominibus qui circa maritima loca habitant; tom. IV de Pertz, *Monum. Germ. histor.*, p. 16.

² « Per omnes portus et ostia fluminum qui naves recipi posse videbantur, stationibus et excubiis dispositis, ne quâ hostis exire potuisset, tali munitione prohibuit. » Einhardi *Vita Karoli M.*, cap. 14.

³ « Præceperat tunc temporis fabricari naves contra normannicas incursiones in omnibus fluminibus quæ mari influebant; quam curam etiam filio injunxit super Rhodanum et Garonnam et Silidam. » Astron., *Vita Ludov. Pii*, ad ann. 807.

⁴ « Væ tibi, vœ tali modo defensore carenti »

« Francia, quam variis cladibus opprimeris ! »

Poète Saxon. *Annal. de vita Caroli M.*, lib. v, ad ann. 814.

Louis-le-Débonnaire voulut protéger cet Hariold que Charlemagne avait promis de soutenir, et qui, comme d'autres princes médiocres expulsés de leurs États, était devenu un embarras pour son protecteur. Au mois de mai de l'an 815, des troupes saxonnes et obodrites ayant passé l'Eider, établirent leur camp sur les terres des Normands pour y installer Hariold. La famille de Godefroi leur opposa une armée considérable et une flotte de deux cents bateaux; cependant elle n'osa engager le combat, et donna des ôtages avec lesquels les Francs rentrèrent en Saxe, après avoir ravagé le territoire ennemi ¹.

Pendant plusieurs années, le comte chargé de la surveillance de la frontière du Nord fit la petite guerre aux descendants de Godefroi, qui négociaient pourtant par ambassade à la cour de Louis : ils consentirent même à partager le pouvoir avec Hariold. Sans compter beaucoup sur leurs promesses, la cour impériale saisit l'occasion pour se débarrasser de son protégé, et le fit ramener par mer dans sa patrie ².

Les pirates commençaient à se montrer plus fréquemment en Occident. Déjà ils avaient formé, sous les ordres de leurs iarls, un établissement en Irlande, où l'on désignait ces étrangers sous le nom d'Austmend, ou hommes de l'Est. En l'an 820, treize navires normands parurent sur la côte de Flandre; les pirates y brûlèrent quelques chaumières, mais on les força à se rembarquer. Ils essayèrent ensuite de descendre par l'embouchure de la Seine; ils en furent également repoussés, grâce à la surveillance qui y existait encore par suite des or-

¹ Einhardi *Annal. Francor.*, ad ann. 815.

² *Ibid.*, ad ann. 819.

dres de Charlemagne. Ils se dirigèrent alors vers le midi, opérèrent une descente dans l'île Bouin, y brûlèrent le bourg de ce nom, et remirent à la voile avec un butin considérable ¹.

La dissension avait déjà éclaté dans la famille impériale : Louis, trop complaisant pour sa seconde femme, vit les trois fils de la première en révolte ouverte contre lui. De peur de perdre sa couronne, il consentit à se séparer de Judith et à révoquer les avantages faits au fils issu de ce mariage. Heureusement pour lui, la désunion se mit entre les révoltés ; le parti impérial (car l'empereur n'avait plus pour lui qu'un parti) se hâta de ressaisir le pouvoir. Judith revint triomphante à la cour, et, en 821, à la diète de Thionville, Louis reparut en monarque.

Une autre diète fut tenue à Francfort. Il y vint des ambassades, tant de la famille du roi Godefroi que de Hariold, se plaignant les uns des autres. Un moine historien assure que les rois normands apportèrent à l'empereur de l'or, de l'argent et leurs épées en signe de soumission ² ; mais Éginhard ne parle que de leurs plaintes. Elles déterminèrent Louis à envoyer dans le pays de ces Normands deux comtes pour prendre une connaissance exacte de l'état des choses ³ ; ils furent accompagnés de l'archevêque de Reims, Ébles, qui voulait faire des

¹ « Vico quodam quod vocatur *Bundium*, ad integrum depopulato, cum ingenti præda ad propria reversæ sunt. » *Ibid.*, ad ann. 820. Voy. la note de M. Teulet sur ce passage, tom. I des *œuvres complètes d'Eginhard* ; Paris, 1840.

² « Cum reges Nordmannorum singuli pro devotione sua aurum illi et argentum, et pro sempiterna subjectione vel deditioe gladios suos ipsi dirigerent, etc. » Mon. Saug. *Il. De rebus bellicis*, etc., lib. II, cap. 26.

³ Einhardi *Annal. Francor.*, ad ann. 823.

conversions. A son retour il se vanta d'en avoir fait beaucoup; mais il est probable que les Normands n'avaient même pas compris ce qu'il venait faire.

En 823, pendant que l'empereur était à Compiègne, Hariold vint se plaindre des persécutions qu'il essayait en Danemark; le pauvre prince retombait à la charge de la cour impériale. Cependant ses adversaires envoyèrent de leur côté une ambassade, et l'empereur resta indécis entre les deux partis.

Hariold sentit que la meilleure ressource pour lui serait de se faire chrétien. Au mois de juin 826, pendant que l'empereur tenait une cour brillante au palais d'Ingelheim, dont les ruines se sont écroulées mille ans après, et pendant qu'il recevait une légation du pape et une réunion de nobles de la Bretagne, que Louis avait forcés tout récemment à se soumettre à son sceptre, Hariold y vint avec sa femme et une suite nombreuse de Danois, demandant que Louis fût parrain de son baptême. Cette cérémonie eut lieu avec beaucoup d'éclat dans l'église de Saint-Aubin à Mayence¹, et on célébra au palais d'Ingelheim des fêtes splendides qui ont été chantées par un poète du temps, Ermold-Nigel². Plus de quatre cents Normands, hommes et femmes, qui avaient suivi le chef de leur parti en Allemagne, se firent baptiser avec lui³. On n'avait pas eu le temps de préparer assez de ces robes blanches qu'on faisait porter alors aux néophytes; on en confectionna de grossières à la

¹ *Ibid.*, ad ann. 826.

² Ermoldi Nigelli *De rebus gestis Ludovici Pii*, lib. iv, dans le tom. VI des *Historiens de France*.

³ « Et cum eis plus quam 400 homines promiscui sexus. » *Annal. Xantenses*, ad ann. 826.

hâte. La cour rit beaucoup de la boutade d'un Normand qui, disait-on, avait repoussé une de ces robes, en s'écriant : « Gardez votre casaque pour des bouviers ! Voilà, grâce au ciel, la vingtième fois que je me fais baptiser ; jamais on ne m'avait présenté de guenille semblable ¹. » C'est probablement une anecdote inventée pour l'amusement des gens de la cour d'Ingelheim aux dépens des Barbares convertis.

Louis ne put faire autrement que de prendre soin de son filleul. Il lui donna, probablement comme bénéfice militaire, la terre de Rustringue, dans le pays actuel d'Oldenbourg ², et il négocia de nouveau avec la famille Godefroi pour qu'elle partageât le pouvoir avec Hariold. Les comtes de la frontière, à la tête de leurs troupes, étaient, en 828, sur les marches pour obtenir la rentrée de l'exilé, quand celui-ci, fier du secours impérial, crut n'avoir plus rien à ménager, et voulut s'installer à main armée. Les Normands s'en vengèrent en tombant à l'improviste sur le camp des Francs, qu'ils forcèrent ceux-ci à abandonner en toute hâte. Ils firent expliquer à l'empereur cette échauffourée comme étant une méprise ³, et à la fin ils consentirent à admettre de nouveau Hariold dans leur pays.

Le prétendant, à sa rentrée en Danemark, fut suivi d'Ans-

¹ Monachi Sangall. *De rebus bellicis Caroli M.*, lib. II, cap. 19.

² « In qua provincia unus comitatus qui Hriustri vocatur, eidem datus est, ut in eum secum rebus suis, si necessitas exigeret, recipere potuisset. » Einhardi *Annal. Franc.*, ad ann. 826. — *Vita Ludovici Pi.* — Voy., au sujet de cette donation, la note sur *Vita sancti Anscharii*, p. 439 du tom. I de Langebek, *Scriptor. rerum Danic.*; et Bolluis, *De Normannen in Nederland*, sect. 1, chap. 3.

³ Einhardi *Annal. Franc.*, ad ann. 828.

chaire, moine de Corbie, qui devait prêcher la foi chrétienne aux Barbares, et que, à l'exception d'un autre moine, aucun Franc ne voulut accompagner dans un pays aussi redouté. Le missionnaire ne parvint en Scandinavie qu'à l'aide de l'archevêque de Cologne, qui lui procura un navire. Il resta deux ans en Danemark, crut faire plusieurs conversions, et passa de là en Suède, où les captifs chrétiens demandaient les consolations de leur religion. Après avoir été attaqué en mer et dépouillé par les pirates, Anschaire arriva en Suède, où il continua sa mission avec quelque succès¹. Aussi l'empereur, dans l'espoir d'établir la religion chrétienne dans le Nord, fonda un évêché à Hambourg; mais, au bout de quelques années, les ravages des pirates anéantirent cet établissement pieux, et rendirent inutile la mission de l'ancien maître de l'école de Corbie.

Pendant Hariold, pour avoir voulu introduire dans son pays des usages chrétiens, s'attira la haine de ses sujets païens, et fut expulsé de nouveau, heureux d'avoir un refuge dans la terre qu'il devait à la libéralité de l'empereur des Francs.

En 830, une troupe de pirates du Nord se montra dans les parages de la Bretagne, débarqua dans l'île de Noirmoutier, et y brûla l'abbaye de Saint-Philibert, fondée par Charlemaigne. Ils avaient détruit aussi le couvent de Notre-Dame dans l'île de Ré²: ces deux îles attirèrent les premières les pirates;

¹ Rimberty *Vita sancti Anscharii*, cap. 7 et seq.

² « Cum a Normannis, jamdudum incensum ac dirutum extat, nihil de ejus restauratione speratur. » Caroli Calvi diplomata, n° 49 de l'an 845; tom. VIII des *Historiens de France*. — « Herio insula a generali monachorum habitatione destituitur mense junio. » *Chronic. Aquitan.*, ad ann. 830.

ils trouvaient de grandes facilités pour débarquer et pour s'y établir. Noirmoutier surtout fut, depuis 850, exposée aux descentes et aux pillages des Normands, comme elle l'avait été à ceux des pirates bretons et même des Sarrasins ¹. En septembre 855, Renaud, comte d'Herbauge, vint attaquer les Normands dans cette île; le combat dura depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit: le comte, blessé avec plusieurs cavaliers, fut forcé de regagner le continent; cependant les annales assurent qu'il avait tué quatre cent quatre-vingt-quatre pirates ². Bientôt après les Normands abandonnèrent l'île; ils pillèrent en 856 la côte de Flandre et de Frise, brûlèrent Anvers et détruisirent une des églises de Malines, ainsi que la place de Witlam ³, qui paraît avoir été située dans l'île de Gorée, à l'embouchure de la Meuse: les eaux, lorsqu'elles sont basses, y laissent quelquefois apercevoir les ruines de vieux édifices ⁴. Ils reparurent ensuite dans les parages de Noirmoutier.

Dans les premiers temps des invasions, lorsque les Normands ne descendaient dans cette île que pendant leurs expéditions d'été, les moines de Saint-Philibert allaient se réfugier à terre dans un petit monastère qu'ils y possédaient; ils attendaient, pour revenir dans l'île, que les tempêtes de l'hiver eussent forcé les pirates de partir pour le Nord. Mais dans la suite il n'y eut plus de sûreté à Noirmoutier même pendant

¹ Ermentarii, Translatio sancti Philiberti, cap. 9 et 10, dans *Acta sanctor. ord. S. Bened.*, sæcul. iv, pars prima.

² *Chronic. Engolism.*, ad ann. 835.

³ *Annal. Fuldens.* — Sigeberti Gemblac. *Chronic.*, ad ann. 836.

⁴ Voy. le mémoire de Desroches, tom. II des *Mémoires de l'Acad. roy. de Bruxelles*, et celui de Van-Wijn, tom. III du même recueil.

l'hiver, quoique l'abbé eût fait fortifier son monastère. Il s'adressa donc à Pépin, duc d'Aquitaine, et le pria de secourir les moines contre la violence des Normands ¹. Pour protéger une île de l'Océan, il aurait fallu une flotte, et Pépin n'en avait point. Les moines n'eurent d'autre ressource que d'émigrer, comme tant d'autres cénobites. Ils étaient partis d'abord sans les ossements de Philibert, leur saint; ils ne tardèrent pas à sentir qu'il eût fallu emporter des reliques qui attireraient la vénération des fidèles : d'ailleurs les Normands, qui ne respectaient rien, n'étaient-ils pas capables de déterrer les ossements, et de les jeter à la mer, comme ils avaient déjà fait à l'égard d'un saint de Bretagne ² ?

Les moines firent donc enlever furtivement de Noirmoutier les reliques de saint Philibert ³, et, munis de ce trésor, ils s'acheminèrent vers la Bourgogne, où nous les retrouverons plus tard.

Depuis quelques années les pirates débarquaient chaque été dans la Frise occidentale pour commettre des meurtres et des pillages, pendant que l'empereur luttait contre les factions de ses fils. A quelques lieues au-dessus d'Utrecht, il y avait sur le Rhin une ville très-ancienne, florissante par le commerce qu'elle faisait tant avec le Nord qu'avec le Midi et les rives du fleuve. On l'appelait Dorestad : maintenant ce n'est plus qu'une

¹ Erment., *Translat. sancti Philiberti*, præfat.

² « Maxime pertimescentes erant, ne B. Filiberti sepulcrum perfidi homines effoderent, et quæ intus invenissent, dispergerent, vel potius in mare projicerent; quemadmodum in partibus Britannia de cujusdam sancti viri cineribus noscuntur fecisse. » Erment., *Translat. sancti Philiberti*, præfat.

³ « Rapitur potius cleptim quam transfertur. » *Ibid.*

petite ville sous le nom de Wyk-te-Duerstede ¹. La dynastie des Carlovingiens y avait un hôtel des monnaies, qui a dû frapper une grande variété de pièces, à en juger par celles que l'on conserve dans les cabinets de médailles ². Dorestad possédait beaucoup d'églises, desservies par un clergé nombreux et assiégées par une foule de mendiants; les pèlerins les visitaient comme les lieux saints les plus renommés ³. Aussi, sur les médailles de Dorestad une église sert de symbole à cette ville sainte ⁴. Récemment Louis-le-Débonnaire avait cédé cette place à Hariold, son filleul; mais celui-ci ne défendit point sa possession contre les Normands, qui, en 854, remontant le Rhin, pillèrent la ville, tuèrent des habitants, en emmenèrent d'autres en esclavage, et brûlèrent avant de se rembarquer une partie des édifices. Ils reparurent l'année suivante pour commettre les mêmes ravages ⁵.

Cette fois Louis envoya une députation au roi danois Horich pour se plaindre, et il prit des mesures de défense sur la côte de Frise. Cependant, dès que l'été de 856 eut commencé, la flotte normande pénétra dans le Rhin, et pillà la ville et le

¹ On croit que c'est le *vicus Batavorum* de Tacite. Voy. Jacq. de Roer, *Disquisitione de Dorestado Batavorum a Normannis vexato ac direpto*, tom. V des Mémoires de la soc. zéland. des sciences; Middelbourg, 1776.

² Voy. Van-Mieris, *Descript. des monn. épiscop. d'Utrecht*; Leyde, 1726, in-8°, pl. 1, et les ouvrages de numismatique d'Eckardt et Joachim.

³ Rimberti *Vita sancti Anschar.*, cap. 17. — « In qua etiam, ut ferunt, LV ecclesiæ... fuerunt constructæ. » *Acta sancti Frederici*, episc. traject., tom. VI des *Historiens de France*.

⁴ Voy. pl. II, numéros 7 et 8 du tom. I des Mémoires de la deuxième classe de l'Institut des Pays-Bas.

⁵ *Annal. Bertin.*, ad ann. 834, 35 et 36.

pays. Horich avait envoyé de son côté une députation à Louis-le-Débonnaire ; mais ses délégués, en se rendant à la cour, furent assassinés à Cologne. Il se plaignit de ce crime à l'empereur, obtint la punition des meurtriers, et fit à son tour punir de mort les Danois qui avaient pris part aux invasions sur le Rhin¹ ; du moins il le fit assurer par une députation qui vint trouver l'empereur au plaid général de Quiersy, et qui demanda, pour prix de la fidélité de Horich aux engagements contractés, la cession de la Frise et du pays des Obodrites ; demande qui parut à la cour impériale si hardie, qu'elle dédaigna d'y répondre². En 837, une flotte normande reparut à l'embouchure du Rhin ; les pirates firent une descente dans l'île de Walcheren, et y commirent leurs excès habituels : remontant ensuite vers Dorestad, ils enlevèrent aux habitants beaucoup d'argent³. Plusieurs fois on a trouvé en Danemark des monnaies de Dorestad, provenant sans doute des rapines des anciens Normands⁴.

A la nouvelle de cette dernière descente hostile, Louis contremanda le voyage de Rome qu'il avait été sur le point d'entreprendre, et se porta sur Nimègue, dans le voisinage de Dorestad. Avertis de son approche, les Normands se hâtèrent de se rembarquer. L'empereur tint sur les lieux un plaid général pour s'enquérir de la conduite de ceux qui, préposés à la garde des côtes, n'avaient pas empêché les Danois de des-

¹ *Ibidem.*

² *Ibid.*, ad ann. 837

³ *Ibid.*

⁴ Münter, *Introduct. du christianisme dans le Nord.*

prendre à terre. Ils répondirent qu'ils avaient dû céder à la force, ayant été mal secondés par leurs subordonnés. Des comtes et des abbés connus pour leur vaillance furent chargés de la défense du littoral, et des ordres furent donnés pour équiper une flotte qui devait croiser sur les côtes de Frise ¹.

Au printemps suivant, en 858, l'empereur revint à Nimègue pour empêcher, par sa présence, les pirates danois de débarquer comme les années précédentes. Ceux-ci s'étaient préparés en effet pour une nouvelle expédition ; mais cette fois une tempête dispersa leur flotte.

Après un triste règne qui s'était passé à combattre ses fils, les grands et les prélats attachés à leurs cours, à négocier avec eux, à faire des traités de famille et des partages d'États, Louis-le-Débonnaire expira en 840 dans une île du Rhin, auprès d'Ingelheim, laissant les insignes de la dignité impériale à son fils aîné Lothaire, qui devait servir d'appui et de protecteur à Charles, fils de sa seconde femme Judith, auquel il léguait le trône de France. Lothaire gouvernait déjà l'Italie et une partie de l'Allemagne, Louis avait la Bavière, et le fils de Pépin se maintenait depuis la mort de son père, malgré l'empereur, dans l'Aquitaine.

A peine Louis-le-Débonnaire avait-il été porté dans la tombe préparée pour lui dans la cathédrale de Metz, que ses fils renouvelèrent leurs funestes querelles. Lothaire passa le Rhin,

¹ « Classis quaque versus diligentius parari jussa est. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 837.

et, d'accord avec Pépin, il marcha contre Charles et Louis réunis. Les deux armées se rencontrèrent à Fontenay en Bourgogne, et se livrèrent une bataille sanglante, qui coûta la vie à beaucoup d'hommes vaillants¹, et répandit la terreur partout², sans terminer toutefois les dissensions des Carlovingiens.

On ne se fit pas illusion chez les Francs sur les suites de cette guerre fatale, et les hommes impartiaux prévirent tous les maux dont la discorde des petits-fils de Charlemagne menaçait la patrie³. En effet, la surveillance des côtes de l'Océan fut négligée, et les pirates du Nord purent impunément redoubler d'ardeur pour ravager et piller l'ancien empire des Francs⁴.

Lothaire, pour se rendre favorable les Saxons dans ses

¹ Wace, *Roman de Rou*, tom. I, pag. 16 :

« Là périt de France la flor,
Et des barons tuit li meillor.
Ainsi trovèrent païens terre
Vuide de gens, bonne à conquerre. »

² « Totam Franciam, militum præsidio nudam, cujus robur in bello Fontanido nuper deperierat, tantus metus corripuerat, ut Normannis nemo posset resistere, nemo posset repellere. » Fragment. histor., tom. III de Duchesne, *Scriptorum franc.*, p. 334. — Benoît, *Chroniq. des ducs de Normand.*, liv. 1, v. 828-830 :

« E par ceo, si cum nos lisum,
Ne trovèrent Danois meslée
Qui la terre lur ait vée. »

Voy. le Mémoire de Bonamy sur l'état du royaume pendant le règne de Charles-le-Chauve.

³ Voy. les lettres d'Eginhard.

⁴ « Deseritur custodia littorum maris Oceani, cessant bella extrinsecus, grassantur intrinsecus, augetur numerus navium Normannorum. » Ermcent., *Translat. sanct. Philib.*, lib. II, præfat.

États, leur permit de se gouverner d'après leurs anciennes coutumes, et, pour avoir la paix avec les Normands, il céda à Hariold, déjà investi de Rustringue et de Dorestad, ainsi qu'à d'autres chefs danois, l'île de Walcheren et le territoire voisin sur le continent. On fut indigné de cette condescendance pour des païens qui avaient fait tant de mal à la Frise ¹. Lothaire espérait peut-être garantir ainsi le reste de ses États; mais établir les Normands à l'embouchure de l'Escaut, n'était-ce pas au contraire attirer les ennemis vers son royaume ?

Depuis le commencement du siècle, les Normands n'avaient pas reparu en Angleterre; mais en 855 ² une flotte danoise aborda dans l'île Sheppey : après avoir pillé cette île, les pirates se portèrent sur la côte et y commirent les mêmes excès; depuis lors ils revinrent presque tous les ans. En 854, Egbert, roi des Saxons occidentaux, mena ses gens contre eux, mais sans succès : deux évêques et deux comtes périrent, avec une foule de combattants ³. L'année suivante, les Danois s'étant alliés ou attroupés avec les Gallois, envahirent de nouveau son royaume; cette fois il les mit en fuite. Habités à se battre, ces petits rois saxons ne trouvaient pas les Danois plus redoutables que les Bretons, les Gallois ou les Écossais; mais ils ne pouvaient les empêcher de revenir.

Ainsi, sous le règne d'Éthelulf, fils d'Egbert, il y eut des

¹ « Dignum sane omni detestatione facinus, ut qui mala christianis intulerant, iidem christianorum terris et populis, Christiane ecclesiis præferrentur. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 841.

² En 852, suivant Florent. *Wigorn. Chronic.*

³ *Math. Westmonast., Flores histor.*, ad ann. 854.

combats fréquents et souvent heureux contre les pirates ; mais aucune victoire n'arrêta leurs expéditions. Quand on les repoussait en Occident, on apprenait qu'une troupe venait de débarquer sur la côte de l'est, et que les villes et villages y étaient en flammes ¹.

En 841 et 842, des troupes nombreuses infestèrent la côte orientale de l'Angleterre ; elles pénétrèrent à Cantorbéry, Rochester et Londres, et y tuèrent beaucoup de bourgeois ; en vain les évêques marchèrent contre eux avec les laïques : deux prélats se signalèrent dans les combats qui furent livrés aux Danois, en 845 et 846, par les habitants de Sommerset et de Dorset. Dans la dernière de ces années, ce fut auprès de Sandwich que les Anglais attaquèrent les pirates ; ils leur prirent neuf bateaux, et forcèrent le reste de la flotte à gagner la haute mer ² : l'Angleterre put respirer un peu.

Ce furent probablement quelques unes des flottes repoussées de cette île qui vinrent infester les côtes de France. Déjà, l'année même de la bataille de Fontenay, ils avaient tenté une entreprise téméraire, dont le succès les encouragea dans la suite à la renouveler plusieurs fois : sous la conduite d'Oscher ou Ascer, ils entrèrent dans l'embouchure de la Seine, dont les eaux étaient alors très-hautes. Ils envahirent et brûlèrent Rouen le 14 mai, et s'emparèrent le lendemain de l'abbaye de Saint-Ouen, dont les reliques avaient été portées au bourg de

¹ « Ecce nunc classis paganorum innumerabilis, ex australi parte regni littora occupans, urbes et villas prædans, ferro quæquæ sibi obvia, et incendio conflavit. » *Ibid.*, ad ann. 838.

² Math. Westmonast., *Flores histor.*, ad ann. 846.

Condé, auprès de Paris ¹; d'autres reliques avaient été transportées en Lorraine. Après avoir tué ou emmené avec eux une foule de moines et de gens du peuple, ils abandonnèrent Rouen le 16; mais, en se reportant vers la côte, ils ravagèrent les bourgs et couvents le long de la Seine, ou leur imposèrent des contributions ². Le 24, ils brûlèrent l'abbaye de Jumièges, que saint Philibert avait fondée au VII^e siècle dans une presqu'île de la Seine, et qui était devenue un lieu très-peuplé de moines et de laïques. Les religieux, après avoir enterré secrètement une partie de leur trésor, s'étaient enfuis avec le reste, ainsi qu'avec leurs reliques. Pendant trente ans ce monastère, jadis si florissant, demeura désert et ruiné ³. Dans des temps plus tranquilles, un moine bénédictin déplora en vers latins ⁴ la destruction de la belle et riche abbaye, et la dispersion des cénobites, dont l'un, portant sous le bras un antiphonaire noté de leur église, alla demander un asyle au monastère de Saint-Gall en Suisse ⁵. C'était alors une nouveauté que des chants d'église notés en musique. Le livre sauvé par le moine servit d'instruction à ses frères de Suisse et d'Allemagne, et c'est

¹ *Translatio corporis B. Andoeni*, tom. VII des *Historiens de France*.

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 841.

³ « *Locus cœpit esse cubile ferarum et volucrum.* » Guill. Gemetic., lib. 1, cap. 6. — *Chronic. Fontanell.*

⁴ Yepes, *Chronic. ord. sanct. Bened.*, tom. II, cent. 3. — *Neustria pia*, art. *Gemeticum*, pag. 295.

⁵ « *Contigit ut presbyter quidam de Gemidia, nuper a Nordmannis vastata, veniret ad nos, antiphonarium suum secum deferens, in quo aliqui versus ad sequentias erant modulati, sed jam tunc nimium viciati.* » Notker Præfat. in *librum sequentiarum*, tom. I de B. Pez, *Thesaur. anecdot.*, p. 17.

ainsi que l'émigration d'un religieux neustrien contribua au progrès du chant d'église dans d'autres contrées.

De Jumièges, les Normands voulurent se diriger sur l'abbaye de Fontenelle, située auprès d'une belle fontaine qui arrose les pâturages d'une vallée étroite de la rive droite de la Seine, à six lieues au-dessous de Rouen. Les bois de Jumièges s'étendaient jusqu'aux coteaux de cette vallée, qui semblait faite pour recevoir des solitaires. Saint Wandrille avait fondé ce monastère au milieu du VII^e siècle, et ses successeurs l'avaient entouré de vergers et de vignes; les pieux colons priaient et méditaient sur le tombeau du saint. Ils avaient bâti plusieurs chapelles dans la vallée, ils tenaient une école, et ils employaient leurs heures de loisir à copier des livres : aussi avaient-ils formé une bibliothèque précieuse pour le temps, et ils écrivaient ou notaient brièvement les évènements de leur époque ¹. La destruction de ce lieu d'étude et de prière eût été une nouvelle perte pour la civilisation de la Neustrie.

Menacés d'un danger aussi imminent, les moines se hâtèrent d'entrer en composition avec les païens; ils détournèrent le fléau moyennant six livres d'argent. Nous verrons plus tard qu'une seconde invasion leur fut beaucoup plus fatale.

Des moines de Saint-Denis vinrent aussi traiter avec les Normands, au sujet de la rançon de soixante-huit prisonniers qui appartenaient probablement à leur abbaye; ils les rachetèrent pour la somme de vingt-six livres d'argent. Au dernier jour du mois de mai les pirates se rembarquèrent ².

¹ Voy. sur l'abbaye de Fontenelle, le tom. XI de *Gallia christiana*, p. 155.

² *Annal. Bertin.*

Un comte, appelé Wulfhard, se trouvait en Neustrie avec une troupe de Francs; mais il n'osa attaquer les pirates, ou ceux-ci évitèrent le combat¹. Des moines en fuite, portant à travers la France les reliques de leurs saints pour les soustraire aux outrages des Barbares, ne pouvaient que répandre la consternation chez le peuple; si les ossements des saints, auxquels on supposait un pouvoir surnaturel, ne pouvaient être sauvés que par la fuite, quelle espérance de salut restait-il aux hommes? Des religieux qui auraient marché avec des reliques contre les païens, comme on en a vu des exemples dans l'histoire, auraient peut-être excité un patriotisme général; leur fuite, bien excusable dans l'état d'abandon où ils se trouvaient, n'était propre qu'à décourager la nation.

¹ « Obvius illis factus est Vulfardus regius homo cum populo; sed pagani minime ad pugnam paraverunt se. » *Gesta abbat. Fontanell.*, ad ann. 841.

CHAPITRE II.

Port de Quentovic. — Défense de Tours. — Caractère d'Hasting. — Massacres commis à Nantes. — Excursions des Normands dans les Pyrénées. — Leur expédition en Espagne. — Leur entrée à Paris. — Charles-le-Chauve leur paie une forte somme d'argent. — Départ de Regnier pour le Danemark. — Rentrée des religieux à Paris.

Le partage de la vaste monarchie des Francs d'après le traité de Verdun, conclu en 843 entre les fils de Louis-le-Débonnaire, devait rendre plus facile pour chacun d'eux la tâche de défendre ses États contre les ennemis du dehors. Louis-le-Germanique pouvait mieux protéger l'Allemagne contre les Slaves; l'empereur Lothaire n'avait à garantir l'Italie que contre le débarquement des Arabes; enfin Charles-le-Chauve avait une frontière peu étendue à prémunir contre les incursions des Normands. Il est vrai que ce roi avait en même temps à contenir dans la soumission les princes turbulents de la Bretagne, et à tenir les Sarrasins éloignés de l'Aquitaine, province d'ailleurs très-disposée à l'insurrection. C'était trop de soins pour un prince naturellement faible, et mal secondé par les grands vassaux. Aussi les incursions des païens se succédèrent-elles rapidement.

A l'embouchure de la petite rivière de la Canche, en Picardie, là où se trouve aujourd'hui un obscur village appelé Saint-

Josse ¹, du nom d'un monastère où se retira le frère d'un roi de Bretagne, était alors le port de Quentovic, éclairé par un phare d'une construction très-ancienne ²; on s'y embarquait pour l'Angleterre, et les rois carlovingiens y avaient un duc gouverneur de la ville, et un maître des monnaies. Les marchands fréquentaient ce petit port, et beaucoup de navires y étaient attirés par le commerce. Voilà pourquoi, sans doute, un navire à mâts figure sur les monnaies frappées dans cette ville ³.

En longeant les côtes de la Picardie, les Normands ne pouvaient manquer d'être alléchés par l'état florissant de ce port. En 842 ils y débarquèrent un matin, surprirent les habitants, en tuèrent une partie, entraînèrent des hommes et des femmes, et n'épargnèrent les églises et les habitations que moyennant une somme d'argent. Ils se rembarquèrent ensuite avec leur butin ⁴. Dès lors Quentovic perdit tout son commerce, qui passa à Étapes.

Quelque temps après, une flottille normande remonta la Loire jusqu'en Touraine, et les païens surprirent Amboise. Les habitants de cette ville s'étaient laissé persuader par leurs voisins de faire ensemble une battue dans le pays : tout-à-coup les Normands pénétrèrent dans la ville par une route

¹ Boucher, *Recherches sur l'anc. port de Quentovic*, parmi les *Mélanges d'archéologie* publiés par S. Bottin; Paris, 1831.

² *Miracula sancti Wandregisili*, cap. 18, dans le tom. II des *Acta sanctor. ord. Sancti Bened.*

³ Le Blanc, *Traité des monnaies de France*, p. 108.

⁴ « Ut nihil in eo, præter ædificia pretio redempta, relinquerent. » *Annal. Ecxlin.*, ad ann. 842.

différente de celle par où l'on marchait à leur rencontre. Quand les Amboisiens voulurent rentrer dans leurs foyers, ils trouvèrent, à leur grande surprise, leur ville brûlée, le pont de la Loire rompu, et dans un hameau voisin un grand nombre de captifs égorgés ¹.

A Blois, les Normands brisèrent le pont de pierre ; ils désolèrent le pays entre la Loire et le Cher ² ; puis, réunissant toutes leurs forces, ils se portèrent sur la ville de Tours.

Ils commencèrent par répandre la terreur dans les faubourgs ; quant à la ville, ses murs flanqués de tours la mettaient à l'abri d'une surprise.

Le tombeau de Saint-Martin, dans Marmoutier ou le grand monastère dont on interdisait sévèrement l'accès aux femmes, était alors un des principaux sanctuaires de la France. On disait qu'après Rome il n'y avait pas de lieu de la chrétienté qui fût l'objet d'une vénération semblable ³. En effet, une foule de pèlerins de tout rang y faisaient constamment leurs dévotions ; les riches y envoyaient leurs offrandes, et une école attachée au monastère formait des clercs pour l'Église et l'État ⁴. Saint Martin était le patron des rives de la Loire, comme saint Denis et saint Germain étaient ceux des bords de la Seine. Si son tombeau et ses reliques fussent devenus la proie des païens,

¹ *Gesta dominor. Ambasiens.*

² *Ibid.*

³ « Ita ut nusquam alio post SS. Apostolorum limina de tam longinquis et diversis nationibus confluent oratoris, sicut ad ipsius venerabile sepulcrum. » Leonis VII Papæ Epistola ad Hugonem, Francor. princip.

⁴ Willebert, interrogé par l'archevêque Hincmar au concile de Quiersy : *ubi didicisti?* répond : « In schola Turonensi liberalibus disciplinis erudiendus traditus sum. » *Conventus apud Carisiac.*, de l'an 868, tom. VI des *Acta concil.*

la foi religieuse des Francs en aurait certainement été ébranlée. On en vit la preuve dans la suite, lorsqu'un incendie détruisit la basilique, qui, disait-on ¹, brillait au soleil comme un monceau d'or : il y eut des gens qui ne voulurent plus croire à la puissance du saint, et qui doutèrent presque de la providence, et il fallut qu'un prédicateur montât en chaire pour raffermir la foi des chrétiens : « Mes frères, s'écria-t-il, sachez « que saint Martin est plus grand qu'on ne peut l'exprimer ². » On le mettait en effet au rang des apôtres, par la raison qu'il avait comme eux ressuscité au moins trois morts ³.

La présence de ses ossements à Tours suffisait pour rassurer le peuple. Quoique saisis de terreur par l'irruption des Normands dans tout le pays, les Tourengeaux réparèrent à la hâte leurs murs, remplissent les tours de munitions, et reçoivent les païens à coups de javelots. Cependant ceux-ci battent les murs en brèche, et donnent de vigoureux assauts à l'une des portes. Dans leur angoisse les clercs, suivis d'une foule de gens du peuple, courent au tombeau de leur grand saint, prennent ses ossements et les portent au lieu du combat. Le courage des bourgeois se ranime, et ils se décident à attaquer les ennemis, persuadés que les reliques vont les mettre en fuite.

¹ « Contra solem resplendens quasi monticulus aureus videbatur. » Odon., Sermo de combustione basilicæ Sancti Martini, dans la *Biblioth. Cluniac.* ; Paris, 1614, in-fol.

² « S. Martinus major est quam dici queat. » Odon., Sermo de combust. basilic., etc.

³ « Martin. Turon. tantam post apostolos gratiam a Deo legitur habuisse, ut III mortuorum suscitator fieret. » *Concil. Lemovic.*, de l'an 1031.

Peu accoutumés à une résistance aussi énergique, les Normands reculent et fuient devant les habitants, qui les poursuivent avec les précieux restes ¹.

Après cette victoire, bien digne d'être célébrée, tant elle était rare et encourageante pour les Francs, on éleva, dans l'endroit où l'on s'était arrêté avec les reliques, l'église de Saint-Martin-de-la-Guerre. D'après la tradition, Valentinien avait eu autrefois son palais en ce lieu, et c'est là qu'il avait interrogé, sur son tribunal, le saint debout devant lui. Le clergé résolut, dans un synode, de fêter à l'avenir l'anniversaire de la délivrance de Tours le 12 mai, dans tout le diocèse ². Quant aux bourgeois, leur bravoure modeste ne demanda et ne reçut aucun hommage public. Heureuse la France, si elle avait imité leurs efforts courageux ! peut-être aurait-elle prévenu un siècle de calamités.

C'est dans cette expédition que le nom d'Hasting, qui devint bientôt la terreur de la France, parut pour la première fois. C'est lui, disent les historiens, qui avait conduit les Normands dans la Touraine, après avoir été forcé de s'expatrier du Danemark avec la jeunesse mâle surabondante ; et c'est à lui qu'on attribue la plupart des ravages commis par les Normands en France pendant le reste du ix^e siècle. Aucune saga du Nord ne célèbre pourtant ses exploits, aucun historien islandais ne cite son nom, qui a probablement été altéré par

¹ Odon., *De gestis consul. Andegav.*, tom. III du *Spicilegium* de d'Achery.

² *Chronic. Turonense*, dans les recueils de Martène (t. V), de Duchesne, et des *Histor. de France*. — Odon., *De reversione B. Martini*, cap. 1 et 2, dans la *Biblioth. cluniac.*

les Francs ¹. Aussi ignore-t-on si cet homme, qui acquit tant de célébrité en France, était Danois, Suédois ou Norvégien ². Un historien du XI^e siècle, Raoul Glaber, prétend que Hasting était fils d'un paysan des environs de Troyes en Champagne, et que voyant en France son sort trop borné pour son ambition, il se rendit dans le Nord, s'associa aux pirates, se distingua sur leurs flottes, acquit sur eux l'autorité d'un chef, et vint alors avec les Normands ravager sa patrie, où il n'avait eu à espérer qu'une situation humble et méprisée ³. Mais ces pirates, dont la nationalité était si prononcée, et qui avaient un langage, des mœurs, une religion particulières, auraient-ils voulu obéir à un étranger et le suivre dans les contrées lointaines? Tout est obscur dans l'histoire de cet homme; si réellement c'est vers l'an 842 qu'il a paru en France pour la première fois, comment a-t-il pu jouer un rôle si long dans les invasions des Normands, et se trouver mêlé à tant d'expéditions, de guerres et d'aventures? Il faudrait alors supposer que, malgré les fatigues de son rude état, il parcourut une carrière de près d'un siècle!

Il se peut que plusieurs chefs aient porté le nom d'Hasting, et que les historiens francs les aient confondus; ou bien les plus

¹ Geijer, *Svea Rikes Hæfder*, t. I, pense que le véritable nom scandinave était *Eysten* ou *Oisten*.

² Voy. Schœning, *Norges Riges histor.*, tom. II, p. 427, et Suhm, *Krit. histor. af Danmark*, tom. III, p. 891. Ce dernier croit, sur de faibles indices, que Hasting était originaire de la Gothie occidentale, et iarl ou comte de Lolland. Il pense aussi qu'une partie des exploits d'Hasting appartient à Hastein de Sogn, fils du iarl Atle.

³ Glab. Radulph., lib. 1, cap. 5. Voy. la dissertation sur Hasting, dans les *Ephémérides* de P.-J. Grosley; Paris, 1811, 2^e part., ch. 8.

anciens exploits appartiennent à un autre chef dont les Francs ignoraient le nom : quelques unes des premières actions qu'on lui attribue se rapportent peut-être à un Franc qui aura passé pour Normand, comme l'assure Raoul Glaber.

Quoi qu'il en soit, de tous les Scandinaves ce fut celui qui fit le plus de mal à la France et à tous les pays où il débarqua ; aussi les historiens ecclésiastiques l'ont-ils poursuivi de leur haine et de leurs imprécations ¹. Guillaume, moine de Jumièges, compare Hasting et sa suite à un torrent dévastateur poussé des côtes du Nord sur la France ; d'autres moines le représentent comme vomé par l'enfer, se délectant des larmes des chrétiens, et méprisant le peuple consterné à son aspect ². Dans la suite des temps, Hasting est devenu pour les Francs le type de la férocité normande unie à la ruse la plus perfide ; on

¹ Benoit, *Chroniq. des ducs de Normand.*, liv. 1, vers 717 et suiv. :

« Hastenc li fels, li senechaus,
Li très horribles, li crueaus,
Li plus mals hom qui une nasquist,
E qui al siècle plus mal fist
Mautez n'est nul desleieé,
Maudite ne si escumengée,
Foire d'enfer forsenemenz,
Traisuns ne decevemenz,
Dunt sis cors ne fust respleniz.
Des Judas fus li plus haiz.
Nul n'espandi une tant cervèles,
Tant sane de cors, tantes bueles,
Tant a purchacié chevaliers. »

² Benoit, *Chroniq.*, etc., liv. 1, vers 841-844 :

« Ne preisa Hastenc les Franceis,
Flamencs ne cels de Vermendeis,
Ne cil d'Angou ne d'Aquitaine,
Vaillant un sul flocel de laine. »

lui fait jouer, dans les invasions de la France, le rôle que l'histoire héroïque du siège de Troie attribue à Ulysse. Dans les chroniques du moyen âge, Hasting paraît tourmenté d'une humeur sombre et farouche, s'entourant de ruines, courant d'exploit en exploit, avec la rapidité d'un homme sûr de ses coups, éludant par la ruse les obstacles que son bras ne peut renverser, dédaignant les conquêtes qu'il vient de faire, et résistant à tous les efforts employés par le clergé pour dompter son esprit altier.

L'histoire de ce temps se perd quelquefois dans les fables. Jadis un héros vanté par les sagas et par les chants des Scandinaves, Regnar ou Regnier Lodbrok¹, se signala comme tant d'autres héros du Nord par ses exploits maritimes, tomba au pouvoir d'un roi d'Angleterre, et expia, dans une fosse remplie de serpents, le mal qu'il avait fait aux îles Britanniques. C'est au moment d'expirer sous les morsures des reptiles venimeux qu'il eut, selon la tradition, ces élans d'enthousiasme belliqueux qui sont exprimés dans le chant de guerre islandais de *Krakumal*, un des beaux morceaux de la poésie originale de l'ancienne Scandinavie².

Les historiens modernes ont vainement cherché à quelle époque a vécu ce héros tant célébré dans les traditions nationales³. Il serait également superflu de vouloir s'assurer de ce qu'il peut

¹ Voy. *Ragnar Lodbroks saga*, t. I des Sagas publiés par M. Rafn; Schroter, *Disserat. de Regnaro Lodbrokio*; Rostock, 1820.

² *Krakumal*, édit. de Rafn; Copenhag., 1826, in-8.

³ Consult. Suhm, *Histor. af Danmark*, tom. I; le mémoire de Müller sur les sources où Saxo a puisé; Geijer, *Svea Rikes Hæfd.*, t. I, et Petersen, traduct. danoise de la 1^{re} édit. du présent ouvrage, p. 605.

y avoir de vrai dans ses exploits et dans ses aventures. Il laissa, selon les sagas, une nombreuse postérité, entre autres un fils, Bioern, surnommé Côte-de-Fer, à cause d'une plaque de métal qui lui garnissait le flanc, seul endroit de son corps que sa mère, habile enchanteresse, n'eût pas mis à l'abri des coups de lance, d'épée ou de flèche.

Quoique Bioern, si jamais il a existé, dût être mort depuis des siècles, c'est pourtant ce héros que les historiens de France, trompés peut-être par quelques récits conservés en Normandie, ont fait participer aux expéditions des Normands.

Selon eux, le vieux roi Lodbrok, qu'ils appellent Lotrocus, voulant se débarrasser d'une jeunesse turbulente, remit en vigueur l'ancienne loi des expulsions, et fit tirer au sort ceux qui devaient quitter le pays. Bioern, son propre fils, fut désigné; le roi chargea Hasting de veiller sur le jeune prince ¹. Il se peut qu'un jeune fils de roi, du nom de Bioern, se soit associé avec Hasting pour une expédition d'outre-mer, et que plus tard les Normands aient appliqué à ce jeune héros le surnom de Côte-de-Fer, que portait dans les romans du Nord le fils homonyme de Regnar Lodbrok.

Hasting et Bioern firent donc les préparatifs d'une grande expédition contre les Francs; des bateaux furent construits, des armes préparées, des messages envoyés dans les contrées d'alentour, pour engager les marins à faire partie de la flotte; il en vint de divers pays. La jeune troupe expulsée de ses foyers ou s'exilant de bon gré, s'embarqua gaiement, fit ses

¹ Wace, *Roman de Rou*, t. I.—Benoit, *Chroniq.*, liv. 1.

adieux au Nord, et se confia, voiles déployées, à la fortune de la mer.

Nous rentrons actuellement dans l'histoire. En 843, la flotte normande, composée de soixante-sept bateaux longs, fut aperçue sur la côte de Bretagne et entra dans le pays par l'embouchure de la Loire¹.

Les ducs de Bretagne, si hostiles à la France, ne possédaient pas les bords de ce fleuve; mais le danger n'en était pas moindre pour les Francs, si les Normands s'y établissaient. Après la bataille de Fontenay, quand il fallut payer les services des vassaux qui avaient aidé le roi de France à vaincre ses frères, un noble Nantais, Lambert, demanda pour sa part le comté de Nantes; mais le roi ayant appris que cet homme, par ses mœurs et ses sentiments, était plus Breton que Franc, lui refusa sa demande, et donna Nantes au comte de Poitiers, Renaud, dans l'espoir qu'il garderait mieux que personne la clef de la Loire².

Irrité du refus qu'il venait d'essuyer, Lambert avait abandonné le parti du roi, et s'était ligué avec les Bretons pour ravager le nouveau fief du comte de Poitiers. Les Nantais appelèrent Renaud pour qu'il les protégeât contre la vengeance de son ennemi. Renaud vint, livra combat aux Bretons, fut vaincu et tué³. Son rival se crut maître du pays; cependant

¹ Benoit (*Chroniq. des ducs de Normand.*, liv. 1, v. 870 et suiv.) attribue à cette expédition la dévastation de Saint-Quentin et de Noyon; mais Noyon ne fut envahi, selon les *Annales de Saint-Bertin*, qu'en 859, et aucun autre historien ne parle de cette invasion en Vermandois de l'an 843.

² *Chronicon Namnetense*, tom. VII des *Histor. de France*.

³ *Ibidem*.

la place de Nantes résistait encore, lorsque les Normands, après un repos à l'île Bas, approchèrent. Lambert fut soupçonné dans la suite, peut-être à tort, de les avoir appelés, et même de leur avoir servi de pilote dans les parages de la Bretagne¹.

C'est vers la fin de juin 843 que la flotte normande fut en vue de Nantes, où la fête de Saint-Jean avait attiré beaucoup d'habitants des contrées voisines; les moines de l'île d'Indret, avertis de l'approche des pirates païens, s'étaient réfugiés aussi avec leurs trésors dans Nantes, comme dans un asyle très-sûr².

Cependant, les Normands opèrent leur descente sur le rivage, escaladent les murs, enfoncent une porte barricadée, et se répandent dans l'intérieur de la ville, sans que personne ose faire résistance. Ils massacrent, pillent, et font une foule de prisonniers. Beaucoup d'habitants se jettent alors dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul; c'est là aussi que se réfugient imprudemment les prêtres et les moines, avec l'évêque Gunhard; on s'enferme au dedans le mieux qu'on peut. Mais les Normands font voler en éclats les croisées, brisent les portes, puis, se jetant à travers la foule pressée dans la nef, ils égorgent à l'autel de gauche l'évêque Gunhard, que l'église vénère depuis comme martyr, sous le nom de saint Cohard³; les prêtres et les laïques périssent avec leur pasteur. Au dehors comme au dedans de l'église, le sol est jonché de

¹ « Semper eis, sicut per angulos Britannicæ navigabant, primus erat. » *Ibidem*

² *Fragment. historiæ Britann. armor.*, tom. VII des *Histor. de France*.

³ *Miracula Maximini, abbat. Miciac.*, tom. VII des *Histor. de France*.

morts et de mourants : on y marche dans le sang. Les Normands entraînent une foule d'hommes et de femmes à leurs bateaux, et ne relâchent que ceux dont les parents ou amis leur paient une bonne rançon ¹.

Avec leur flotte remplie de prisonniers et chargée de butin, ils abordent ensuite à l'île d'Indret, et y ravagent le moutier abandonné.

Ils ne retournèrent à l'île d'Her, où était leur dépôt, qu'après avoir pillé et dévasté un grand nombre de bourgs et de monastères sur les deux rives du fleuve dont ils s'étaient rendus maîtres ².

De retour dans leur repaire, ils y débarquèrent prisonniers, or, argent, vêtements précieux, livres, enfin tout ce qui leur avait paru mériter d'être emporté. Pendant que les malheureux captifs attendaient impatiemment qu'on eût fixé leur sort, le partage de l'immense butin donna lieu à une rixe entre les vainqueurs. Aux vociférations, devenues de plus en plus violentes, succédèrent des voies de fait : puis on eut recours aux armes, et un combat s'engagea. Saisis de frayeur, les prisonniers francs coururent se cacher dans l'île, ne cherchant qu'à sauver leur vie. Un d'entre eux eut la présence d'esprit

¹ « Erasis omnibus, cum gregibus captivorum utriusque ordinis, sexus, ætatis, ad naves remeant, ad quorum postmodum redemptionem plurimum a cladis superstitibus collatum est. » — *Fragm. hist. br.* — « Eo anno (843) Namnetis a Westfaldingis captus. » *Chronic. Aquitan.* Il est assez singulier de trouver dans une chronique du midi de la France le mot *Westfaldingi* pour *Nortmanni*. Si ce mot, suivant la conjecture de Suhm (*Histor. af Danmark*, tom. 1), signifie les hommes originaires de Westfold en Norvège, l'expédition aurait donc été composée de Norvégiens.

² *Fragment. histor. Britann.*

d'emporter une bible qui se trouvait parmi le butin éparpillé sur le sol : ce livre sacré fut, dans la suite, une ressource précieuse pour l'église de Nantes, qui s'en servit longtemps¹.

Quand la querelle entre les Normands se fut apaisée, les pirates s'occupèrent de l'embarquement du butin, et mirent à la voile sans s'inquiéter autrement de leurs prisonniers. Ceux-ci, dès qu'ils eurent acquis la certitude du départ des ennemis, sortirent de leur refuge, et regagnèrent le continent.

Ils trouvèrent la ville de Nantes encore dans la consternation. On appela un évêque pour bénir de nouveau l'église dans laquelle le sang avait coulé, et le roi désigna un jeune noble, nommé Actard, pour l'évêché vacant; nous le verrons plus tard également en butte aux persécutions des païens. Nantes n'était pas encore remise de son trouble, quand Lambert vint envahir de nouveau tout le comté, et en partagea les terres et les bourgs entre ses hommes d'armes².

On ne jouissait pas, dans le Midi de la France, de plus de sécurité que dans l'Ouest. Pendant que Pépin d'Aquitaine était en guerre contre le roi de France, une flotte normande pénétra dans la Gironde, sans que la ville de Bordeaux mit obstacle à ses progrès. Les pirates remontèrent hardiment le fleuve jusqu'à Toulouse, et ravagèrent les villes des Hautes et Basses Pyrénées³.

¹ « Ex eis fuit unus, magnæ invasionis audax, qui bibliothecam, quæ usque hodie in ecclesia Namnetensi habetur, in collo suo accipiens fugit. » *Ibidem*.

² *Ibidem*.

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 844. Peut-être cette expédition est-elle la même que celle dont il sera parlé sous l'année 850.

En vain Totile, duc de Gascogne, marcha à leur rencontre ; il fut mis en fuite. Tarbes avait un château fort, résidence des comtes de Bigorre, des murs et des fossés entouraient la ville ; mais ces obstacles ne purent arrêter longtemps des hordes accoutumées à les franchir : Tarbes fut réduite en cendres avec les monastères de Bigorre, d'anciens évêchés furent abandonnés pour longtemps, et des ruines marquèrent seules, pendant tout le ix^e siècle, la place où avaient fleuri auparavant des communautés religieuses ².

Cependant les montagnards, race aguerrie et intrépide, guettèrent dans les défilés des Pyrénées une troupe de ces pirates qui se retirait avec son butin. Surpris entre les rochers, embarrassés de leurs charges pesantes, les Normands furent tous égorgés. On a célébré jusqu'à nos jours dans la ville de Tarbes, au 21 mai de chaque année, l'anniversaire de cette journée de vengeance ³, qui n'avait pourtant pas empêché la flotte normande de descendre sans obstacle la Garonne jusqu'à son embouchure, et de regagner la haute mer, où nous la retrouverons bientôt engagée dans de nouvelles expéditions.

Arrêtons encore un moment notre attention sur les effets de leur dernière incursion. La fuite des pasteurs des villages fut générale en Gascogne comme ailleurs ; ce fut un malheur

¹ « Civitates quæ destructæ fuerunt, fuit Aquis, Lescarris, Oloren, eccles. « Tarbæ, civ. Auxiensis, civ. Elicæ, metrop. Cosoriensi, Conomasi, Lactoren, « Sotiense, Basatense, Labradensi, et sedes Gasconiæ fuerunt in oblivione multis « temporibus. » Charte de Lescar, citée par P. de Marca, *Marca Hispan.*

² Davezac-Macaya, *Essais historiques sur le Bigorre*; Bagnères, 1823, tom. 1, liv. iv, chap. 1.

pour le peuple. Il est vrai que les prêtres ne donnaient pas toujours l'exemple des bonnes mœurs; plus de vingt conciles leur avaient défendu de vivre avec des concubines, de s'adonner à l'ivresse, de faire des gains illicites : cependant ils étaient les seuls instituteurs, les consolateurs et les appuis de leurs paroissiens. Ils avaient la mission expresse d'accueillir avec charité les orphelins, les voyageurs et les pauvres¹; seuls, ils rappelaient les hommes grossiers à leur destination sublime, condamnant aux pénitences publiques les pécheurs qui scandalisaient la communauté par leurs vices. Aussi leur fuite favorisait le désordre dans les campagnes. Combien de petites communautés en France ont dû tomber dans l'abrutissement par suite de la disparition des curés!

En Gascogne comme ailleurs, les liens sociaux se relâchaient, les parents s'alliaient entre eux; le bruit de mariages incestueux parvint jusqu'à Rome, et le pape jugea nécessaire d'appeler sur ces alliances illicites l'attention des évêques qui étaient demeurés². Les seigneurs s'emparaient des dîmes que le clergé absent ne recueillait plus, et en accroissaient les redevances féodales imposées aux campagnes. Il y en eut qui, à la tête de bandes armées, surprirent les évêques, pillèrent et profanèrent leurs églises, et les laissèrent dans un état à faire croire que les Normands avaient passé par le pays. C'est ce qui arriva à l'évêque de Bordeaux, Frotaire, au moment où il était avec ses clercs dans une terre appartenant

¹ *Capitula Hincmari ad presbyteros*, de l'an 852; tom. V des *Acta concilior.*

² *Joannis papæ epistolæ*, n° 198, ad Airardum, episc. Auscens.

à son église ¹. Enfin, dernier trait propre à faire connaître l'état du pays, des troupes de loups féroces vinrent infester les campagnes pendant l'hiver de 846.

Quand les Normands furent rentrés dans le golfe de Gascogne, ils résolurent, du moins en partie, d'explorer les parages du Midi, où leur race était encore inconnue. Ils cinglent donc vers la côte d'Espagne, et arrivent à la hauteur de la Corogne en Galice; ils débarquent dans ce port, et se livrent, selon leur coutume, au pillage sur les côtes. Au bruit des excès commis par ces ennemis nouveaux, Ramire, roi des Asturies, rassemble ses gens, marche contre les pirates, en tue un grand nombre, les force à abandonner leur butin et à regagner leurs bateaux, dont il brûle soixante-dix ²; le reste est dispersé par la tempête ³.

Cependant, si les Normands que nous voyons immédiatement après infester le Portugal et l'Andalousie, sont les mêmes que ceux qui ont débarqué à la Corogne ⁴, leur échec n'a pu être considérable; ou bien il faudrait supposer qu'ils sont partis du golfe de Gascogne avec une flotte composée de quelques centaines de bateaux.

Ils débarquèrent en effet dans l'embouchure du Tage, dévastèrent la côte, et campèrent devant Lisbonne pendant treize

¹ Voy. la lettre du pape Nicolas à Frotaire, *De viro nefando Burgando*, tom. V des *Acta concil.*

² « Ramirus rex. . . juxta farum Bregantinum maximam ejusdem partem prostravit; traditis igni navibus, numero LXX, onustus præda, ad propria incolumis reducitur. » Monachi Silens. *Chronic.*, p. 289.

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 844.

⁴ « Sed quidam eorum ulterioris Hispanie partes adorsi, etc. » *Ibidem.*

jours. Apprenant que les Maures allaient marcher contre eux, ils remirent en mer, continuant de se diriger au Midi. Ils firent une descente à Niébla et à Cadix, puis infestèrent les bords de la Méditerranée jusqu'à Sidonia. Ce fut au mois de septembre de l'an 844 qu'ils entrèrent dans le Guadalquivir. Ils remontèrent ce fleuve jusqu'à Séville, où l'on n'avait pris aucune mesure de défense; les habitants, abandonnant tout, s'étaient réfugiés à Carmona, et les Normands, après avoir repoussé les Maures qui voulaient les arrêter au passage, entrèrent dans la ville dont ils avaient déjà brûlé les faubourgs; ils s'y livrèrent au pillage¹.

A la nouvelle de la première défaite des Maures, Abdérame II envoya de Cordoue d'autres troupes contre ces nouveaux ennemis de l'islamisme, et fit descendre une flotte de quinze bateaux jusqu'à Séville. C'était un singulier hasard, que cette rencontre à main armée, en Espagne, de deux peuples pirates et conquérants, dont l'un venait des contrées boréales de l'Europe, et l'autre des sables brûlants de l'Afrique, et qui peut-être n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre. La même cause pourtant, l'esprit aventureux, avait rapproché ainsi au pied de la Sierra-Moréna les sectateurs d'Odin et ceux de Mahomet. La tactique d'un ennemi tel que les Musulmans, qui combattait pour sa foi et son pays, devait embarrasser les pirates du Nord. On leur brûla plusieurs navires, et ils perdirent dans le combat beaucoup des leurs. Après cet échec, ils ne crurent pas prudent de rester à Séville. Ils redés-

¹ *Chron. Sebast.*—Roder. Tolet., *Hist. Arab.*, c. 26, dans le t. II de *Hispan. illustr.*

cendirent le Guadalquivir, emmenant avec eux beaucoup de butin, et une foule de prisonniers qui peut-être ne revirent jamais le beau ciel de l'Andalousie. Les Maures n'osèrent point retarder leur départ, et les virent croiser encore longtemps sur les côtes ¹. Mais Abdérame, en plaçant des navires dans les fleuves, et des troupes sur les bords de la mer, les empêcha d'effectuer de nouvelles descentes.

Les écrivains arabes, en parlant de l'apparition des pirates dans l'Andalousie, désignent ces étrangers sous le nom de Madgiouss, c'est-à-dire mécréants ². On les prenait en Espagne pour un peuple de Mages ³. Les Musulmans des temps postérieurs n'eurent que des idées vagues sur la patrie de ces hommes venus de la *mer des Varangues*, que l'imagination orientale regardait comme le séjour des glaces et des ténèbres, en la prolongeant depuis l'Océan jusqu'aux confins de la Chine ⁴. On n'eut peut-être pas, dans la Scandinavie, des idées beaucoup plus exactes sur la Méditerranée, dont on désignait l'entrée par le nom étrange de *Niærva-Sund* ⁵.

Avant que cette troupe revint sur la côte de France, une nouvelle flotte normande de cent vingt bateaux pénétra, en

¹ Roder. Tolet., *Hist. Arab.*, cap. 26. — *Annal. Bertin.* — Conde, *Hist. de la dominacion de los Arabes en España.*

² Abulfeda, *Annal. Moslem.*, tom. II, p. 178, note de Reiske, 168. — Cardonne, *Histoire d'Afrique*, t. 1, p. 275 et suiv. — Conde, *Hist. de los Arabes.* — Fræhn, *Relations d'Ibn Fozlan et d'autres Arabes*; Pétersbourg, 1823, p. 137.

³ Masoudi, cité par Vater et Link, *Arab. Lesebuch*, p. 107.

⁴ Voy. le mémoire de M. Charmoy, Relation de Masoudi et d'autres auteurs musulmans sur les anciens Slaves, dans le tom. II, 6^e série, des *Mémoires de l'Acad. des scienc. de Pétersbourg*, 1834.

⁵ *Orkneyinga-saga.* — *Sigurd-Jofarlafars-saga.*

845, par la Seine dans la Neustrie. Elle n'y rencontra pas plus de résistance que les expéditions précédentes. Les habitants laissèrent les pirates égorger, incendier et piller, sans les en empêcher. Etonné de l'entrée facile des Normands à Rouen, on blâma, dans le centre de la France, les Neustriens de ne pas déployer plus d'énergie¹; mais on n'en montra pas davantage dans d'autres provinces.

Après avoir séjourné à Rouen pendant quelques jours, les pirates remontèrent la Seine jusqu'à Chalevanne, lieu situé entre Rueil et Saint-Germain-en-Laye, où Charles-Martel avait établi une pêcherie royale². Charles-le-Chauve n'ayant pu rassembler que peu de troupes, résolut néanmoins, « jeune et brave comme il était, » selon un auteur du même siècle³, de marcher avec elles, contre les païens, et se rendit d'abord à Saint-Denis pour invoquer le patron de cette abbaye et de la France.

Pendant ce temps, les Normands, au lieu de se porter en avant sur la rive septentrionale de la Seine, longèrent la rive gauche, et occupèrent une île du fleuve. Ils pendirent plusieurs captifs aux arbres et devant les maisons, et en égorgèrent d'autres dans les campagnes⁴.

¹ « Regionis principes, quod absque ingenti contritione cordis effari nequimus, ad bellandum pigros timidosque advertentes, etc. » Aimoin, *Miracula sancti Germani*, lib. 1, cap. 1, dans les *Acta sanct. ord. S. Bened.*, sæc. III, pars secunda. — « Lotitiam Paris., nullo penitus obsistente, pervadunt. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 845.

² Sur l'emplacement du hameau de la Chaussée, selon l'abbé Le Beuf, t. XIX des *Mémoires de l'acad. des inscriptions*. D'anciennes cartes le placent auprès de Luciennes et Bougival. *Ibidem*, tom. X, p. 555.

³ Aimoin, loco cit.

⁴ *Ibidem*.

La terreur les précéda dans Paris. Cette ville n'était plus la Lutèce des Césars, et ce n'était pas encore une résidence royale ; la vieille cité n'était habitée que par des artisans, de petits marchands, des cultivateurs et des moines. A la nouvelle de l'irruption des Normands, les moines de Saint-Germain-des-Prés, au milieu du tumulte général, s'étaient hâtés de déterrer les ossements de leur patron, pour les envoyer, avec des effets précieux, dans leur terre de Combes-en-Brie ; les moines de Sainte-Geneviève en avaient fait autant. Tous les bourgeois avaient pris la fuite dans des directions différentes. Quelle confusion ! combien d'accidents ont dû naître de cette émigration générale ! Mais les bourgeois n'avaient pas d'historiens, et leurs souffrances ont été oubliées dans les chroniques du moyen âge, où les malheurs de l'humanité tiennent si peu de place.

La ville et les faubourgs étaient déserts, quand les Normands y entrèrent avec leurs bateaux, la veille de Pâques de l'an 846. Ils attendirent le lendemain pour se répandre dans la ville ; n'y trouvant plus personne, ils commencèrent impunément leur pillage. Dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain, ils arrachèrent de belles poutres en sapin pour les faire servir à leurs bateaux, et démolirent ainsi une partie de la petite église ¹.

Charles-le-Chauve, au lieu de les chasser, resta enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis, qui était peut-être la plus forte place de son royaume. Les moines pensèrent que c'était un

¹ *Ibidem*, cap. 7.

acte très-pieux de se vouer ainsi à la défense des reliques sacrées ; mais l'enceinte de l'abbaye défendait encore mieux le roi , que ce prince ne défendait le saint.

Après avoir pillé Paris , les Normands rentrèrent avec leur butin à Chalevanne , et brûlèrent une ferme appartenant aux moines de Saint-Germain. Puis , continuant leurs excursions , ils se portèrent vers le Nord , envahirent Beauvais , Saint-Omer , et y ravagèrent les monastères. Une troupe qui venait de piller une abbaye de la contrée fut dispersée par les Francs dans les bois ¹. En même temps une maladie , causée par le climat ou l'intempérance , vint les attaquer au milieu de leurs courses , et en fit périr un grand nombre ; d'autres languirent longtemps sans pouvoir se rétablir. Ils résolurent alors de se retirer dans leur patrie. Charles-le-Chauve ne profita point de leur détresse , soit qu'il n'en fût pas bien informé , soit qu'il n'eût pas assez de troupes et d'énergie pour oser les combattre. Il lui suffit de traiter avec eux : ne pouvant , comme dit une chronique , les repousser par le fer , il les éloigna par l'or ². A Saint-Denis , il reçut Régnier et les autres chefs normands , qui demandèrent une somme de 7,000 livres pesant d'argent pour évacuer la France.

Le roi consentit à leur payer cette somme , sous la condition qu'ils ne rentreraient plus dans le royaume , à moins qu'on ne les y appelât comme auxiliaires. Ils jurèrent par

¹ *Fragment. chronic. Fontanell.* , ad ann. 851.

² « Hostem quem ferro nequibat , auro compecscuit. » *Vetus chronic. incerti auctoris.*

leurs dieux et par leurs armes qu'ils ne reviendraient plus. En effet, après avoir reçu la masse d'argent qui leur avait été promise, ils remontèrent sur leurs bateaux chargés de butin, descendirent la Seine, et gagnèrent la haute mer, malades encore de l'épidémie qui avait décimé leurs rangs aux environs de Paris¹.

C'était une honte pour les Francs d'être obligés d'acheter à deniers comptants le départ de pirates qui les avaient déjà dépouillés en détail, qui avaient égorgé des milliers d'habitants, et ravagé les maisons des citoyens et les édifices religieux; la honte était d'autant plus grande, qu'il eût été plus facile de les exterminer au moment où ils étaient en proie aux fièvres. Les Francs, en butte à la famine, voyaient embarquer leurs dépouilles par une troupe malade avec laquelle le roi venait de traiter.

Cependant, les moines qui ont écrit l'histoire de cette époque ont cherché à sauver l'honneur du roi leur protecteur. Selon eux, ce fut par une sorte de grâce, et d'après leurs supplications, que Charles-le-Chauve consentit à laisser partir les Normands; il ne voulait rien leur donner, mais les grands, séduits, à ce qu'on disait, par les présents des pirates, le firent changer de résolution².

Voilà comme les moines se sont efforcés de faire de Charles-le-Chauve un grand prince; mais la faiblesse déplorable de son caractère perce à travers leurs louanges maladroitement. C'était

¹ Aimoin, *Mirac. s. Germani*, lib. 1, cap. 10.

² « His ita placitis, rege quidem nolente, principibus tamen quibusdam, ut ferebatur, muneribus læsis, etc. » *Ibid.*

par la terreur et non par des présents que les Normands circonvenaient les princes et leur arrachaient de honteuses concessions.

Regnier rapporta en Danemark un butin immense ; mais ses compagnons répandirent dans leur patrie la maladie dont ils avaient été atteints. Ce chef se vanta auprès du roi Éric d'avoir mis les Francs à contribution , d'avoir envahi la ville de Paris et dépouillé l'abbaye de Saint-Germain ; il parla des portes arrachées à cet édifice , et montra une serrure des portes de Paris. Faisant allusion aux reliques miraculeuses , il disait qu'il n'avait trouvé dans les Francs qu'un peuple sans courage , et que les morts chez eux étaient plus à craindre que les vivants. Dans la suite , les moines ont raconté qu'en bravant les saints , Regnier avait été subitement saisi d'un mal horrible , comme touché par la baguette de saint Germain , et qu'il avait expiré dans des douleurs affreuses ¹. Les chroniques et légendes du moyen âge font périr ainsi la plupart des Normands qui avaient profané les sanctuaires. Des miracles semblables s'accréditaient facilement en France et consolaient un peu le peuple , en lui persuadant qu'il n'était pas entièrement délaissé par les patrons de ses églises. Regnier mourut peut-être de la contagion qu'il avait apportée de Paris , et dans laquelle les Francs reconnurent la vengeance céleste , au lieu d'y voir seulement les suites de l'intempérance ².

¹ Aimoin, *Mirac. s. Germ.*, lib. 1, cap. 12.

² L'historien Suhm pense que le roi Eric voulut soustraire Regnier, par le bruit de sa mort, au châtimeut qu'il fut obligé d'infliger aux pirates qui avaient ravagé la France.

Un moine de Corbie, Paschase Radbert, contemporain de l'invasion de Paris, exhale de longues plaintes sur ce désastre, en paraphrasant les lamentations de Jérémie sur le bouleversement de Jérusalem ¹, de même que saint Jérôme, quelques siècles auparavant, avait déploré, dans son commentaire sur la Bible, le saccagement de Rome par les Goths : « Qui aurait cru, ou plutôt qui aurait jamais pu s'imaginer, s'écrie le moine, ce que nous avons vu arriver, et ce qui fait le sujet de nos gémissements, de nos larmes et de nos craintes, qu'une troupe vagabonde, composée d'hommes ramassés au hasard, viendrait jusqu'à Paris, et brûlerait les églises et les monastères sur les bords de la Seine ? Qui eût pu penser que des brigands auraient l'audace d'entreprendre de pareilles choses ? Qu'un royaume si célèbre, si bien fortifié, si étendu et si peuplé, serait destiné à être humilié et déshonoré par le ravage de ces Barbares ? Non-seulement per- sonne, je crois, ne se serait attendu, il y a quelques années, à les voir emporter de nos provinces d'immenses sommes d'argent, les piller et en emmener les habitants en captivité ; mais on n'aurait même pu soupçonner que ces misérables oseraient franchir la frontière et pénétrer jusqu'à Paris.

« C'est, comme le fait entendre le prophète, à cause de nos péchés que tout cela est arrivé ; ce sont les iniquités des prêtres

¹ Pasch. Radberti *In lamentat. Jeremiæ*. lib. iv, tom. XIV de *Maxima biblioth. patrum*, p. 817, édit. de Lyon. Voy. aussi le *Mémoire de Bonamy sur l'état de l'empire français lorsque les Normands y firent des incursions* ; tom. XV des *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*.

« tres et des princes qui font accumuler les maux , pervertis-
 « sent la justice , causent l'effusion du sang , et remplissent
 « tout de fourberie et de fausseté. C'est pour nous faire pleu-
 « rer sur les malheurs dont nous sommes la cause , que Dieu
 « a permis aux Barbares de tirer du fourreau le glaive de la
 « vengeance, et de sévir contre nous. Aussi languissons-nous
 « tristement au milieu des calamités affreuses répandues par
 « ces étrangers , au milieu des querelles féroces des citoyens ,
 « au milieu des séditions , des pillages et des tromperies.
 « Chaque jour pourtant nous nous enflammons pour commet-
 « tre de nouveaux crimes ¹. »

Il y avait donc encore des cœurs d'hommes et de Francs chez ces religieux voués aux méditations pieuses, puisque leur indignation éclate dans les livres ascétiques qu'ils écrivaient pour l'édification des fidèles.

Un autre contemporain, Hildegaire, évêque de Meaux, s'émeut en parlant d'un saint de son diocèse, et peint en couleurs vives l'aspect du pays dévasté. « Jusqu'à présent, dit-il, j'ai raconté avec joie les miracles de saint Faron ; mais c'est avec une douleur profonde que j'achève. Les temps sont tristes, car les ravages des païens ont répandu une désolation générale. Ils sont sans gloire, les royaumes jadis si glorieux ; ils sont sans puissance, les rois jadis si forts. Les rivières portent encore la teinte du sang des victimes, et charrient une foule de

¹ « Et nos miseri torpentes vivimus inter tam immania Barbarorum maia, inter
 • tam crudelia civium bella, inter diripientium prædas, inter seditiones et frau-
 • des, sed quotidie ad omnia exardescimus scelera. » Paschase Radbert, loco
 cit.

cadavres en putréfaction ; les ossements des prisonniers des Normands gisent sans sépulture dans les îles de la Seine ; sur ses rives, jadis belles comme un paradis, tout a été dévasté par le fer et la flamme ¹. »

Les bourgeois et les religieux de Paris rentrèrent dans leur ville et dans leurs faubourgs, et les reliques de saint Germain-des-Prés revinrent par la Marne et la Seine. L'abbé Ébroin, ses moines et une foule d'habitants, s'étaient transportés avec des croix et des cierges à l'embouchure de la Bièvre, qui se jette dans la Seine à l'est de Paris. Joyeux malgré sa grande détresse, le peuple chantait et pleurait tour-à-tour. Quand les reliques furent débarquées, on célébra une messe solennelle au confluent de la Seine et du ruisseau ; ensuite la procession se mit en marche pour l'abbaye, située dans un grand préau hors de la ville, et admirée pour son église ornée de marbres et de peintures, et sa toiture dorée qui faisait donner à ce sanctuaire le nom exagéré de la Maison d'or de saint Germain ².

On remplaça les ossements du saint dans son tombeau. Un moine qui resta seul dans l'église pour prier, assura, les jours suivants, avoir vu dans la nuit le saint, armé de pied en cap, se lever dans sa tombe pour demander si les Normands étaient enfin partis ³.

¹ « Ab egressu maris omnem pulchritudinem regionum illarum quas Sequana hinc et inde, velut paradisum Dei, irrigabat, gladio impatienti voraverunt, ac voraci flammæ cuncta tradiderunt. » *Vita sancti Faronis*, cap. 123, tom. II des *Acta sanct. ord. S. Bened.*

² *Vita sancti Droctovæi*, même recueil.

³ Aimoin, *Mirac. s. Germ.*, lib. 1, cap. 17.

Dans le diocèse de Bayeux, les habitants, en rentrant dans leurs foyers ravagés, trouvèrent le corps de leur évêque Sulpice sous les ruines de l'ermitage de Livry, que les Normands, en infestant cette contrée, avaient renversé, après avoir massacré le prélat qui y avait cherché un refuge. Ses diocésains lui creusèrent tristement une tombe auprès d'une fontaine du Valsain, et, dans la suite, on y érigea une chapelle ¹. Naguère encore, les gens de la campagne, lorsqu'un danger les menaçait, ou lorsqu'une calamité les affligeait, venaient faire leurs prières sur la tombe de l'évêque égorgé par les Normands ².

Après cette invasion, les désordres de la société et la misère générale en France furent au comble. On venait d'éprouver une si grande disette, que le peuple, pour apaiser sa faim, pétrissait de l'argile avec un peu de farine, et qu'on était réduit à envier le sort des chevaux des brigands, qui, parcourant la France ravagée, ne manquaient de rien ³. Des milliers d'individus périrent d'inanition ⁴.

Le clergé ne pouvait ni faire respecter les canons de l'Église, ni recouvrer les biens dont s'étaient emparé les courtisans et d'autres laïques. Un synode fut tenu, en juillet 843, dans l'église de Meaux ⁵. « Vous le voyez, dirent les évêques aux laïques, c'est parce que les chrétiens n'ont pas obéi aux commandements de Dieu et aux décrets de l'Église, que la puni-

¹ Orderic Vital, *Eccles. histor.*, lib. III. — *Vita sancti Sulpicii*, dans les *Acta sanctorum*, juin.

² Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*; Caen, 1705.

³ « Cum jumenta raptorum pabulis abundarent, et homines ipsius terrenæ admixtionis crustulis indigerent. » *Annal. Ertin.*, ad ann. 843.

⁴ *Ibidem*, ad ann. 845.

⁵ *Concilium Meldense*; tom. V des *Acta conciliorum*.

« tion divine a conduit les païens les plus cruels, les ennemis
« les plus acharnés contre le christianisme, dans le sein du
« royaume et jusqu'à Paris ¹. »

On dressa un grand nombre de statuts ou canons : le roi devait faire respecter les évêques, et ne pas tolérer la spoliation des villes par lesquelles il passait avec sa cour; les laïques ne devaient plus gérer les biens de l'Église; on devait restituer aux couvents, aux hôpitaux et aux évêchés ce qu'on leur avait pris; personne ne devait exercer l'usure; ceux qui étaient coupables de rapt ou d'adultère devaient se soumettre aux pénitences ecclésiastiques.

Le synode fut continué l'année suivante à Paris. Sur le conseil des grands, le roi ne ratifia aux plaids d'Épernay qu'une partie de ses canons ². On pensait peut-être que les prélats étaient allés trop loin dans leur zèle pour la prospérité de l'Église, et que ce temps calamiteux n'admettait pas tant de rigueur épiscopale.

¹ Præfatio concilii; *ibidem*.

² Voy. les actes à la suite de ceux du synode de Meaux, dans le même recueil.

CHAPITRE III.

Diète de Mersen. — Députation envoyée aux Danois. — Expédition de Godefroi. — Nouveaux ravages de la Loire. — Les Normands pillent Paris. — Leur expédition aventureuse en Italie, et leur retour en France. — Charles-le-Chauve fait à Verberie un traité avec la troupe de Bioern ; on paie une nouvelle somme aux Normands.

De toutes les provinces maritimes, le peuple malheureux portait des plaintes aux petits-fils de Charlemagne. Dans la diète tenue au mois de février 847 à Mersen sur la Meuse, ces princes, qui s'étaient partagé l'empire, et qui, après de vives querelles, avaient compris qu'il fallait enfin s'entendre sur leurs intérêts communs, résolurent, entre autres mesures, de faire cesser les injustices et les déprédations dans leurs États; d'envoyer des délégués loyaux pour recevoir les plaintes des pauvres et des opprimés et rendre la justice au peuple; enfin de notifier au duc des Bretons et au roi de Danemark que s'ils troublaient encore les États des princes carlovingiens, tous les trois tourneraient leurs armes contre eux ¹.

Cette menace, malgré sa forme imposante, ne pouvait être que de peu d'effet sur les Normands, puisque Éric, à qui s'a-

¹ « Sciatis quia missos nostros ad Brittones mittimus, et illos ad communem profectum et pacem hortamur... Sciatis quia similiter missos nostros ad Nordmannos pro pace accipienda mittimus. » *Conventus apud Marsnam*, tom. VII des *Histor. de France*.

dressait le message, ne régnait que sur une portion du Danemark. Cependant elle était de nature à inquiéter ce prince, dont le royaume, contigu à l'ancien empire de Charlemagne, pouvait être facilement envahi, ou du moins attaqué par les armes des princes carlovingiens. Effrayé d'ailleurs des progrès de l'épidémie apportée par la troupe de Regnier, Éric donna un grand exemple de soumission et de sévérité, en faisant décapiter, dit un historien franc¹, les Normands qui n'avaient pas péri de la contagion, et en envoyant leurs têtes à ces princes, avec les prisonniers chrétiens emmenés en Danemark. Les historiens du Nord ne font aucune mention de cet événement, qui aurait prouvé une condescendance extraordinaire d'un prince scandinave et païen envers un roi des Francs.

L'année même où se tint la diète de Mersen, les Normands envahirent la Bretagne; ils y étaient appelés par Noménoé, prince cruel, à qui le clergé reprochait, dans un concile tenu à Paris, d'avoir dévasté les terres des chrétiens, brûlé les temples, chassé les évêques, pris le patrimoine des pauvres et le bien des nobles; en un mot, d'avoir commis les plus grands forfaits et de s'être souillé de tous les crimes². Ce Breton barbare a bien pu appeler d'autres Barbares à son secours, quoiqu'on ne voie pas ce qu'il pouvait y gagner; du moins, il en fut soupçonné.

¹ Aimoin, *Mirac. sancti Germani*, lib. 1, cap. 13. Ce moine s'appuie sur le témoignage de Kobbo et des autres délégués que le roi Louis-le-Germanique avait envoyés auprès du roi Florich ou Eric en Danemark.

² Concilium Parisiense de anno 849; tome V des *Acta concilior.*

Ils allèrent brûler alors les abbayes de l'Isle-Dieu, de Grand-Lieu et de Noirmoutier; ils détruisirent l'église du Mont-Saint-Michel en mer, qui, rebâtie dans la suite avec plus de magnificence, attira des pèlerins de tous les pays. On assure pourtant que Noménoé les paya pour les faire partir.

Vers le même temps, les Normands ravagèrent la côte de Frise et infestèrent quelques îles d'Écosse ¹. L'Océan était devenu leur séjour.

De retour de son excursion aventureuse dans la Méditerranée, la flotte normande dont nous avons suivi les expéditions était revenue sur la côte d'Aquitaine; les pirates pénétrèrent jusqu'à Saintes, après avoir pris et mis à mort Siguin, duc de ce pays ². Ils enlevèrent à Saintes les objets les plus précieux, et mirent, en se retirant, le feu à la ville. Ils demeurèrent tout l'hiver dans l'Aquitaine. Au printemps, ils entrèrent de nouveau dans la Gironde, et débarquèrent devant Bordeaux.

Pépin ne fit rien pour défendre le peuple qu'il gouvernait; aussi les habitants, indignés de son indolence, implorèrent le secours de Charles-le-Chauve, occupé à contenir les Bretons.

Le roi se hâta d'accourir en Aquitaine; il en vint aux mains avec les Normands, mais il ne put les contraindre à se retirer des environs de Bordeaux; cette place tomba l'année suivante en leur pouvoir. Ils s'y conduisirent comme dans toutes

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 847.

² « Nostros pedestri cum eis prælio congressos et miserabiliter, nisi quos fuga eripere potuit, peremptos. » Lupi abbat. Ferrar. *Epistolæ*, n° 23. — Ademari Chaban. *Chronic.*, ad ann. 845.

les villes qu'ils prenaient, saccageant et brûlant les maisons. Puis, ils se répandirent jusqu'en Poitou et en Périgord, et pillèrent les villes de Melle et de Périgueux avant de regagner leur flotte ¹.

L'Aquitaine, abandonnée aux pirates par son prince, ne voulut plus obéir à un chef tombé dans le mépris. Une assemblée d'évêques et de nobles reconnut pour roi Charles-le-Chauve, et ce souverain vint prendre possession du pays qui se donnait à lui, ou que les prélats et principaux vassaux prenaient sur eux de lui offrir ².

Presque chaque année de nouvelles descentes de pirates normands avaient lieu dans la Frise. Hériold, baptisé et largement doté de terres par les Francs, aurait dû protéger le pays; loin de là, on le soupçonna d'être d'intelligence avec les pirates ses compatriotes.

Irrités de cette trahison vraie ou fausse, les comtes francs chargés de la défense de la Frise crurent pouvoir, de leur côté, recourir à la perfidie pour se défaire d'un homme aussi dangereux. Ils le firent mettre à mort. Son frère Roric, qui avait obtenu le fief de Kennemer, encourut, peut-être injustement, le même soupçon ³; mis en prison, il s'échappa, et, s'étant confié à la protection du roi Louis, il se réfugia chez les Saxons voisins des Danois; là, il enrôla ses compatriotes; puis, avec une flotte assez considérable, il reparut sur les côtes

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 848 et 849.

² *Ibidem.*

³ « Proditionis crimine, falso ut putant, insimulatus. » *Annal. Fuldens.*, ad ann. 850.

du royaume de Lothaire, le cœur animé de vengeance, à cause du traitement qu'il avait éprouvé. Il y fit tant de mal que l'on dut regretter de s'être fait un ennemi de ce Normand. Il pénétra enfin dans l'embouchure du Rhin, et prit de vive force la ville de Dorestad. N'espérant plus le chasser de cette place, on traita avec lui; on l'investit de ce fief, sous la condition qu'il veillerait à la rentrée des revenus du trésor royal, et qu'il empêcherait les pirates païens de faire des incursions sur la côte ¹.

Par ce traité, on réussit en effet à faire cesser les hostilités d'un chef à demi chrétien. Quelques années après, Roric fit une expédition contre la côte de Jutland et en prit possession ². Quant à la ville de Dorestad, elle déchet rapidement, par suite des ravages qu'elle avait eus à subir, surtout depuis l'année 863; à cette époque les pirates y avaient débarqué, ils avaient surpris et tué un grand nombre de marchands frisons, et emmené en esclavage une foule d'habitants. Peut-être les artistes qui y étaient employés au monnayage éprouvèrent-ils le même sort; le travail barbare de plusieurs monnaies de Dorestad annonce du moins une décadence de cet art dans la ville où elles ont été frappées ³.

Hériold avait laissé aussi un fils, Godefroi, qui brûlait du désir de venger la mort violente de son père. Après avoir passé

¹ « Ea conditione, ut tributis cæterisque negotiis ad aeris ærarium pertinentibus « fideliter inserviret, et piraticis Danorum incursionibus obviando resisteret. » *Ibidem*.

² *Ibidem*, ad ann. 857.

³ Mader, *Mémoire critique pour servir à la connaissance des médailles du moyen âge*; Prague, 1803 (en allemand).

quelque temps en Danemark pour préparer une expédition , il parut en 852 sur la côte de Frise , effectua un débarquement , pilla ce malheureux pays , sans cesse exposé à la férocité des pirates ; mais , non content de cette vengeance , il voulut atteindre les Francs de plus près. En conséquence , il se porta sur la côte de Flandre où les pirates trouvaient une retraite sûre et commode pour leurs bateaux ¹. Peut-être était-ce la position de Lillo , à l'embouchure de l'Escaut ² ; on y a trouvé les restes d'un vieux fort , dont les fondements ont été encastrés dans le quai de la citadelle ³.

Godefroi entra dans la Scarpe , détruisit deux abbayes , et pénétra jusqu'au bassin de la Seine. Charles-le-Chauve voulut d'abord résister à ce nouvel ennemi qui portait le ravage dans le Nord lorsque le Midi était encore en proie aux pirates , et lorsqu'à l'Ouest il avait à se garantir contre les invasions des chefs bretons. Il appela même son frère Lothaire à son secours ; mais , sans attendre son arrivée , il suivit son exemple , en faisant à Godefroi des concessions de terres ⁴.

¹ « Plurimum illi qui littora Scaldi insederant , debacchabantur , quoniam gratissima statio navium , sive ad hiemandum , sive ad quodlibet belli periculum « declinandum , illic eos fecerat esse continuos. » Folcuin, *De gestis abbat. Lobiens.*, cap. 16. — *Chronic. Fontanell.*, ad ann. 850.

² Lille æ signifie, en danois, petite île.

³ Ermerins, De la fondation de quelques places à l'est et à l'ouest de l'Escaut , tom. V des *Verhandling. van het zeeuwisch genootschap.*

⁴ « Clam mutato consilio Godafridum cum suis in societate regia suscepit , et terram eis ad inhabitandum delegavit. » *Annal. Fuldens.*, ad ann. 850. — « Carolus eundem Godefridum quibusdam pactionibus sibi conciliat. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 853. Selon une conjecture de Suhm, ces terres ont pu être assignées dans la Neustrie , où dans la suite , lors de l'expédition de Rollon , on trouve les Normands en si grand nombre , que l'auteur ne peut expliquer cette circonstance qu'en supposant d'autres Normands établis en ce lieu.

Une nouvelle expédition fut tentée par les Normands sur la Loire ¹; cette fois le clergé de Tours, au bruit de leur approche, se hâta d'enlever les reliques de saint Martin de leur tombeau, et les transporta d'abord à Cormery, puis en d'autres endroits; elles errèrent ainsi pendant une trentaine d'années.

Les païens arrivèrent dans la Touraine; partout les moines avaient fui. Aussi est-il étonnant de lire dans un récit ancien, mais très-suspect. ², que les Normands égorgèrent cent seize moines à Marmoutier, que quatre-vingts autres se cachèrent dans les cavernes d'alentour, et que l'abbé, mis à la torture pour révéler le dépôt des trésors et la retraite des autres moines, sut garder le silence.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les païens entrèrent à Tours le 8 novembre, et brûlèrent l'abbaye et l'église de Saint-Martin. Comme les reliques du saint étaient sauvées, on s'affligea moins de ces ravages; mais ce fut une perte immense pour la ville de Tours, d'être privée du corps de saint Martin: il profita aux diverses églises où il fut successivement transporté ³.

Dans plus d'un couvent, dans plus d'une chapelle, l'amour-propre et la jalousie s'éveillèrent à la suite des ravages causés par les Normands: tout en fuyant devant ces Barbares, on disputait sur la prééminence d'un saint et sur l'efficacité de

¹ Le *Tractatus de reversione B. Martini* parle d'une expédition antérieure, pendant laquelle le débordement du fleuve avait empêché les Normands de pénétrer dans Tours.

² C'est le *Tractatus* cité ci-dessus.

³ Le *Tractatus* du prétendu Odon contient des détails singuliers sur une querelle entre les chanoines d'Auxerre et ceux de Tours au sujet des reliques de saint Martin; on les croit faux. Voy. les *Dissertations sur la mouvance de la Bretagne*; Paris, 1711.

ses reliques. Ainsi, comme le feu que les païens avaient mis à l'abbaye de Saint-Mesmin, après y avoir enlevé ce qu'ils avaient pu, n'avait pas détruit le monastère, les gens pieux eurent dès lors une grande confiance dans saint Maximin, patron de l'abbaye, lequel avait su maintenir intact le lieu où il recevait un culte, tandis que saint Martin et saint Benoît, disait-on, avaient laissé périr leurs autels dans les flammes, et qu'à peine un autre monastère échappait aux ravages des mécréants ¹.

Orléans et Fleury furent également envahies, et leurs églises profanées par les Normands. Le moine Adrévalde se sent accablé de douleur en racontant les dévastations faites dans les grandes communautés bénédictines des bords de la Loire, et en pensant au sort de la France à cette époque ².

Paris, cette ville jadis si riche, si opulente, située dans un territoire si fertile, habitée par des hommes si pacifiques, n'avait-elle pas été pillée et réduite en cendres? Beauvais, Noyon, tant d'autres villes de la France, n'avaient-elles pas également été appauvries par les Barbares? Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Bourges, Limoges, l'Auvergne même, terme de leurs excursions dans le royaume, n'étaient-elles pas là pour attester leurs cruautés, leur ardeur de ravages, et l'impuissance des Francs à y mettre obstacle? Pendant trente ans, les habitants de la France restèrent exposés à ce fléau, payant cher l'oubli des lois divines dans lequel ils vivaient.

¹ « Nam vix aliquod cœnobium totius Neustriæ manus impiorum evasit. » *Vita s. Maximini*, cap. 8; tom. I des *Acta sanctor. ord. S. Bened.*

² Adrevaldi *Miracula s. Benedicti*, cap. 33; tom. II du même recueil.

Voilà les réflexions que l'aspect des églises et des monastères détruits suggérait à l'historien des miracles de saint Benoît ; car, d'après ce que l'on racontait, ce saint avait aussi signalé sa puissance sacrée contre les païens spoliateurs de l'abbaye où reposait son corps. Il était apparu en songe à un comte nommé Sigilophe, en l'apostrophant ainsi (je cite la vieille légende) : « Ha ! ha ! cher comte, comme tu es négligent et plein de
« couardise, que tu n'as défendu mon abbaye de Fleury dont tu
« es le supérieur, ni délivré les serviteurs de Dieu que les païens
« ont occis, et qui en ce lieu gisent morts sans sépulture ! »

Le comte, obéissant aux ordres du saint, avait pris les armes ; avec ses gens il avait poursuivi les Normands, les avait mis en fuite, et, après avoir délivré les prisonniers qu'ils entraînaient, il était revenu enterrer les moines égorgés à Fleury¹.

Malheureusement, l'histoire ne fait pas mention de ces victoires miraculeuses célébrées dans les légendes. Les Normands continuèrent de remonter la Loire jusqu'à Blois, et incendièrent les habitations groupées autour du vieux château².

Orléans venait de recevoir un évêque capable de protéger ses ouailles mieux que son prédécesseur, qui, deux fois, avait laissé piller et incendier la ville. Gautier se hâta de faire réparer les murs, de rassembler les bateaux, et il excita les bourgeois à s'armer pour leur défense³. L'évêque de Chartres de-

¹ *Vet. chronic. inc. auct.* — Ms. franç. de la biblioth. roy. de Paris, n° 8189.
« Sensuit ung beau miracle de notre Pères, Mr. saint Benoît, etc. »

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 854.

³ « Vir strenuus et ad quæque perferenda forti animo præparatus, qui et muros
« urbis exstruxit, et cives tot cladibus miseros ad resistendum Barbaris anima-
« vit. » *Miracula s. Maximini*, tom. VII des *Histor. de France*.

vait le seconder. Ce furent probablement les préparatifs de ces deux évêques qui déterminèrent les Normands à redescendre la Loire ¹. Ils s'arrêtèrent à Saint-Florent-le-Vieux. Cette abbaye, fondée par Charlemagne, et embellie par ses successeurs, avait subi, peu d'années auparavant, les ravages des Bretons conduits par Noménoé ; on venait de la restaurer quand les Normands approchèrent. Aussitôt, les moines avaient emporté les reliques de Saint-Florent leur patron, et s'étaient enfuis à Tournus, où ils trouvèrent des compagnons d'infortune venus de plus loin, les moines de Saint-Philibert de Noirmoutier ².

Les païens ravagèrent sans pitié le couvent, ils firent un désert de cette communauté ³. Une île voisine parut propice à leur débarquement ; ils y construisirent des cabanes, et les entourèrent de bateaux, sorte de fortifications pour renfermer leurs prisonniers, mettre en sûreté leurs malades, leur butin, et s'y retirer après les excursions qu'ils allaient faire, tant à cheval qu'en bateaux, sur les rives de la Loire ⁴.

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 854.

² *Historia eversionis monast. S. Florent.*, tom. VII des *Histor. de France*.

³ « Locus Glonnensis cœnobii in solitudinem redactus, cœpit esse ferarum qui prius fuerat habitatio hominum. » *Ibidem*.

⁴ « Ex quo inopinatos discursus agitantes modo navibus, modo equis delati, totam circumcirca delevère provinciam. » Adrevaldi *Mirac. s. Bened.*, cap. 33. Benoit, *Chroniq. des ducs de Normand.*, liv. 1, vers 1011 et suiv. :

« A Saint-Florenz desuz Saumur
 Cum il ne fussent pas segur,
 Firent une defension,
 Grant fortelesce e grant' cloisun ;
 En une islesuz l'abeie
 Traistrent ensemble lur navie
 Tue ordenée en roundesce,
 E si'n firent grant fortelesce, etc. »

Leur chef, Sydroc, avait vraisemblablement entendu parler du riche butin amassé dans la ville de Nantes par les autres Normands qui s'y étaient retirés; il eut envie d'en prendre sa part. Il était déjà d'intelligence avec Érispoé, le nouveau duc de Bretagne, qui avait succédé à Noménoé, son père. Peut-être était-ce le duc qui avait conseillé à Sydroc, comme une entreprise lucrative, l'expédition contre Nantes : il voulut aussi en partager les chances.

Normands et Bretons réunis vinrent débarquer dans une île au-dessous de Nantes, soit celle de Bier, soit une autre des îles et îlots qui obstruent l'embouchure de la Loire ¹. Ils trouvèrent les pirates à couvert derrière les murs de la ville, et disposés à défendre leur butin. On se battit toute une journée; Sydroc fut blessé, beaucoup de monde resta sur la place. Pendant la nuit, les assiégés firent des réflexions: si, le lendemain, il fallait renouveler le combat, ils risquaient de tout perdre. Ils aimèrent mieux partager avec les assiégeants, et leur en firent la proposition ².

Sydroc et ses Normands ayant accepté le partage, et reçu la quotité stipulée du butin, rentrèrent en mer et cinglèrent vers la Seine, laissant les autres Normands en possession du pays de Nantes.

Dès que ceux-ci virent leurs compatriotes et les Bretons partis, ils voulurent se venger de ces derniers. Ils rassemblèrent à cet effet une centaine de bateaux, et, après avoir abandonné

¹ « Posuerunt castra sua in insula quæ dicitur Betia. » *Gesta sanctor. Rotonens.*, dans les *Acta sanct. ord. S. Bened.*, sæcul. iv, pars 2.

² *Chronic. s. Maxentii*, ad ann. 853.

Nantes, ils descendirent la Loire jusqu'à la mer, entrèrent dans la Vilaine, et ravagèrent les bords de cette rivière en faisant beaucoup de prisonniers. A l'approche de cette flotte, les moines de l'abbaye de Redon prirent la fuite; ils confiaient à Dieu le soin de conserver leur monastère ¹.

Ils se sont vantés dans la suite de l'efficacité de leurs prières, et ils ont consigné dans leurs annales qu'une tempête avait tellement effrayé les pirates, qu'ils avaient envoyé de l'or et d'autres présents à l'église de l'abbaye pour apaiser le Dieu des chrétiens, et que seize d'entre eux ayant pénétré dans l'église et bu le vin destiné aux messes, avaient péri misérablement ². C'est presque toujours par des miracles que les moines historiens terminent le récit de la prise et du pillage de leurs couvents.

Il paraît que l'abbaye subit le sort de tous les moutiers envahis par les païens ³, et le pays entier se ressentit de leur passage. Quoique beaucoup de prisonniers leur échappassent dans la nuit, ils en gardèrent pourtant un grand nombre, entre autres le comte et l'évêque de Vannes. On racheta le premier, Pasquitain, moyennant un calice et une patène d'or que possédaient les moines de Redon ⁴; quant à l'évêque, l'histoire n'en parle plus.

Pendant ce temps, la flotte normande de Sydroc, après être sortie de la Loire, avait cinglé vers l'embouchure de la Seine,

¹ *Gesta sanctor. Rotonens.*

² *Ibidem.*

³ « Rotonese monasterium ad solum usque perverterunt. » *Vita s. Conwoionis, abbat. Roton.*; tom. VII des *Histor. de France.*

⁴ Charte du tom. I des *Actes de l'histoire de Bretagne.*

espérant y faire un nouveau butin. Averti probablement de ce projet, Charles-le-Chauve s'était hâté de les repousser au moment de leur descente. Parmi ceux qui le secondèrent fut un homme remarquable qui, plus d'une fois, lui rendit des services signalés dans les combats contre les Normands ; il s'appelait Torquatus, le peuple disait Tortoulf. Son nom latin lui venait d'ancêtres romains qui s'étaient établis en Bretagne ; mais leurs descendants, expulsés de la province par la race indigène, habitaient au milieu des bois, et vivaient de la chasse, comme ces paysans à demi-sauvages que les Francs et les Bretons appelaient *Birsers* ou *Brigues*¹. Torquatus apportait du fond des bois, avec ses habitudes rustiques, une énergie de caractère rare chez les Francs. Le roi, au service de qui il se battait, lui donna dans la suite pour récompense une forêt royale à surveiller².

Avec l'aide de Torquatus, il repoussa l'expédition normande ; Sydroc fut tué avec tous ses gens³. Selon une autre version, il put se rembarquer et retourner dans le Nord. Un Sydroc reparut effectivement sur les côtes, comme on le verra plus loin. Quoi qu'il en soit, la Seine fut préservée cette fois d'une invasion des pirates.

A la même époque, l'Aquitaine, troublée à la fois par les Barbares du Nord et par les partisans de son ancien roi Pépin, que Charles avait déjà deux fois relégué dans un monastère, était

¹ « Hujusmodi homines ut aliqui dicunt, Brittones *Brigios* vocitant, nos autem Franci *Birsarios* seu *pedicarios*. » *De gestis consulum Andegav.*, cap. 1.

² *Ibidem*.

³ « A Karolo cum populo suo interfectus est. » *Gesta sanctor. Rotonens.*

lassé du faible gouvernement de ce prince, et entretenait des intelligences avec Louis-le-Germanique et son fils. Le roi Charles se rendit dans cette province, soit pour commander le repos aux factions, soit pour en profiter; mais il n'y eut guère d'autorité.

De retour dans son royaume, il tint, en avril 853, un plaid à l'abbaye de Saint-Médard près de Soissons. On y décida que des délégués royaux feraient le relevé de ce que les églises avaient été obligées de donner aux Normands, sur la recommandation du roi, ou même sans son ordre, des revenus qui leur restaient, et des lieux sacrés que les Normands avaient entièrement ruinés¹. Dans les cas urgents, c'étaient probablement les églises qui payaient les contributions aux Barbares pour toute la paroisse, en livrant ce qu'elles avaient de précieux.

A Saint-Quentin et à Valenciennes, Charles eut des conférences avec son neveu. Dans la première, il déclara que les brigandages causés dans son royaume en partie par l'invasion des Normands, avaient rendu nécessaire une convocation des évêques et des grands vassaux en forme de synode, pour les engager à faire tenir des plaids dans les comtés et dans les paroisses². En revenant à Ville-en-Selve, le roi, dans un nouveau plaid, chargea des envoyés royaux de rétablir l'ordre dans le royaume. Il fut statué entre autres choses, que ceux qui

¹ *Capitula constituta in synodo Suession.*; tom. des *Acta concilior.*, et tom. VII des *Histor. de France*.

² *Adnunciatio Karoli et nepotis sui*, etc., de l'an 853; tom. de Baluze, *Capitul. regum Francor.*, tit. 25.

se seraient réfugiés d'un royaume à l'autre devant les Normands ou les Bretons, ne seraient en aucune manière molestés par les gens du roi, qu'ils seraient libres de chercher leur gain comme ils pourraient, et qu'on n'exigerait d'eux aucun cens ni tribut quelconque ¹.

Au mois de juin 854, Charles eut encore une entrevue avec Lothaire au sujet de leurs intérêts communs. Il fut arrêté par eux, à Attigny, que les côtes seraient gardées, et on défendit de nouveau aux gens du fisc de molester les personnes qui avaient fui devant les Normands ou les Bretons, ou qui avaient émigré de l'Aquitaine à cause des troubles ².

Les moines dont les couvents avaient été ruinés par les païens portèrent leurs doléances devant le trône. Ceux de Saint-Martin de Tours avaient perdu tous leurs titres de propriété; ils sollicitèrent et obtinrent une pancarte qui leur assura la possession des anciennes donations ³. Pendant son séjour à Orléans, Charles reçut une députation des moines errants de Noirmoutier; ils demandaient en pleurant que le roi leur accordât quelque asyle en France, promettant d'y prier Dieu pour qu'il pardonnât aux Francs les péchés qui leur attireraient tant de calamités. On se contenta de leur donner quelques villages ⁴. Dix ans auparavant, un comte nommé Vivien leur avait assigné pour retraite contre les Normands le petit

¹ Voy. les instructions des délégués, à la suite du *Conventus Silvasensis*, de l'an 853; tom. V des *Acta conciliorum*.

² *Conventus Attiniacensis*, de l'an 854.

³ *Caroli Calvi diplomata*, n° 127, pro Turon. eccles.; tom. VIII des *Histor. de France*.

⁴ *Diploma*, n° 128, *ibidem*.

monastère de Cunault-sur-Loir, dont il ne devait rester que les murs tout au plus ¹. Trente ans plus tard, les mêmes moines obtinrent encore, à titre de fugitifs, une terre en Auvergne et une autre sur la Saône ². Ces infortunés ne purent retrouver ni le repos, ni un couvent où ils fussent en sûreté; ils ne cessèrent d'errer et d'implorer la générosité royale.

En général, les dons et charités des rois ne terminaient pas tous les maux des moines fugitifs; dans ces temps, il était quelquefois plus aisé de donner que de recevoir. Ainsi, quoique Charles eût assigné un grand nombre de fermes et de terres pour la subvention des moines errants de Noirmoutier, ces fermes, ces terres, n'étaient pas libres: ceux qui les tenaient, craignant peu la justice du roi, ne voulurent point s'en dessaisir; en vain les religieux émigrants employèrent divers moyens pour entrer en possession, il ne leur resta d'autre ressource que de porter solennellement sur les terres usurpées la châsse de leur patron saint Philibert ³, afin que le saint lui-même parût s'y installer. Qui aurait osé repousser un saint, et lever les armes contre des reliques?

Un synode tenu à Quiersy en 857 avait adressé des plaintes énergiques aux évêques et comtes de France contre les hommes audacieux qui, profitant des troubles causés par les Normands, s'emparaient des dîmes et des terres d'Église, et ajou-

¹ Diploma, n° 61, de l'an 845; *ibidem*.

² Diplomata, n°s 235 et 253; *ibidem*.

³ « Tum visum est ut illuc sancti deferretur corpus, quo saltem ob illius reverentiam mitius a perversis ageretur hominibus. » Ermentaire, *Translat. s. Philiberti*, lib. 11, cap. 12.

taient leurs violences à celles des païens ¹. Ces plaintes furent renouvelées avec vigueur dans plusieurs conciles ². L'anarchie qui suivait les invasions provoquait aux crimes et aux abus de pouvoir ceux mêmes qui étaient institués pour les réprimer ou pour donner l'exemple de la justice.

Les moines de Noirmoutier s'installèrent définitivement à Tournus, petite ville sur la Saône, dotés par le roi de terres et de privilèges, exempts d'impôts et de juridiction épiscopale; ils obtinrent même le droit de battre monnaie: d'émigrants dénués de tout qu'ils avaient été, ils devinrent dans la suite d'arrogants seigneurs. Les successeurs des mêmes religieux qui avaient pleuré à la cour pour avoir du pain et un abri, opprimèrent, dans leur prospérité, les habitants du pays où ils avaient trouvé un asyle, et eurent des querelles avec les seigneurs voisins; querelles auxquelles les rois de France et les ducs de Bourgogne se mêlèrent quelquefois ³. Les communautés, comme les individus, oubliaient trop tôt la leçon du malheur.

Deux ans après sa défaite, Sydroc (si toutefois c'est le même chef de pirates) reparut avec une flotte dans la Seine, et remonta ce fleuve jusqu'à Pistes; un autre chef, Bioern, probablement celui que nous avons déjà vu en France avec le surnom de *Côte-de-Fer*, vint joindre sa flotte à celle de

¹ « Rapinæ et depopulationes quæ partim occasione irrumpentium paganorum, partim mobilitate quorundam fidelium nostrorum, etc. » Lettre du synode, de l'an 857, tom. V des *Acta concilior.*

² Voy. entre autres *Epistola synod. concil. Tullens. ad rerum eccles. pervasores et pauperum prædatores*, de l'an 860; *Ibid.*

³ Juenin, *Nouv. histoire de l'abbaye roy. et collégiale de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*; Dijon, 1733, in-4^o, liv. II.

Sydroc. Ils avaient contribué tous deux au détronement et à la mort d'Éric de Danemark ; enorgueillis de ce succès contre un prince indigène, ils attaquèrent la France avec une nouvelle vigueur ; ils ravagèrent la province du Perche. Charles-le-Chauve, de nouveau secondé par un de ses vassaux, le comte Gerhard, marcha contre eux et les dispersa ¹.

Les Normands de la Loire éprouvèrent, vers le même temps, un échec auprès de Poitiers, où les Aquitains leur livrèrent combat, et en tuèrent près de trois cents. Cependant le roi n'eut pas lieu de s'en réjouir beaucoup, car ce n'était pas pour se soumettre à lui que les Aquitains avaient repoussé la troupe normande. Il les avait forcés d'abandonner le fils du roi de Germanie, dont ils avaient voulu faire leur souverain. Ils avaient demandé alors pour roi le fils de Charles-le-Chauve, encore enfant. Les grands réunis à Limoges lui avaient juré solennellement fidélité ; mais ils se lassèrent bientôt de ce simulacre de roi. Une faction réussit à faire évader du cloître Pépin, leur ancien prince ; son frère s'échappa aussi des mains des Francs. Il semblait d'abord que toute l'Aquitaine, les grands vassaux surtout, dussent prendre les armes pour sa cause ; cependant, un parti redemandait l'enfant de Charles-le-Chauve, qui revint en effet régner sur le pays. Pépin, ne sachant comment se maintenir contre les factions, négocia avec les pirates scandinaves² : c'était probablement ceux de la Garonne.

Secondés par ce prince carlovingien, les Barbares, après

¹ *Fragment. Chronic. Fontanell.*, ad. ann. 855.

² « Pipinus Danorum piratis sociatur, Pictavensem civitatem devastat, et multa alia Aquitaniæ loca depopulat. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 857.

avoir incendié Bordeaux, d'où beaucoup d'habitants s'étaient enfuis, et après avoir repoussé Étienne, comte d'Auvergne, pénétrèrent jusqu'à Toulouse, qu'ils essayèrent en vain de prendre. La ville fit une résistance si opiniâtre que les assiégeants, au bout de quelques jours, se rebutèrent et retournèrent dans la basse Aquitaine ¹. En même temps, Pépin dévasta les districts révoltés contre lui : ce prince perdait une couronne, mais il se vengeait cruellement de ses sujets rebelles. Les Normands, après cette expédition, rejoignirent leurs bateaux et les chargèrent de butin.

La plus grande désolation régnait dans le midi de la France ; les villes étaient ruinées, les églises et les monastères pillés et déserts ; l'herbe croissait partout dans ces lieux abandonnés. Les païens avaient dispersé les habitants, et, s'ils leur avaient laissé la vie, ce n'était que sous la condition d'une forte rançon. Parmi les habitants des campagnes, les uns étaient allés s'établir dans l'est ; d'autres s'étaient résignés à subir toutes les horreurs de l'invasion ; d'autres encore, rompant les liens les plus sacrés, s'étaient précipités au-devant des Barbares, et, pour assouvir leurs passions, les surpassaient en cruauté, trempant leurs mains dans le sang de parents ou d'amis. Du côté de la mer, le sol restait inculte ; les hommes s'étaient tous réfugiés dans des lieux bien fortifiés. De vastes espaces offraient à peine aux regards un seul être humain ².

¹ Aimoin, *Translat. s. Vincent.*, lib. II, cap. 12, dans *Acta sanct. ord. S. Bened.*, sæcul. IV, pars I. Suivant la conjecture des auteurs de l'*Histoire gén. du Languedoc*, tom. I, note 98, p. 751, le siège de Toulouse eut lieu vers 850.

² « Maxima juxta mare tellus inculta manebat, accessusque hominum illo

Il en était de même dans le nord et le centre de la France. Les terres ne rapportaient plus rien, les vignes et les vergers étaient dévastés, les ouvriers dispersés; sur les grandes routes, on ne rencontrait plus ni marchands, ni pèlerins. Un morne silence régnait dans les campagnes, où les ronces commençaient à couvrir les terres labourables ¹.

Cependant, l'empire de Charlemagne s'affaiblissait de plus en plus. Lothaire étant allé mourir dans l'abbaye de Prum, ses fils partagèrent et morcelèrent son royaume. L'un d'eux, appelé également Lothaire, après avoir obtenu la Lorraine, renouvela et agrandit même la cession faite par son père d'une portion de la Frise aux deux princes normands Roric et Godefroi ². Il mit si peu de scrupule à cet arrangement, qu'il enleva à sa sœur Helletrude, veuve de Bérenger, des terres qu'elle tenait de ses parents, et en fit des fiefs pour les Normands ³; aussi fut-il dans la suite excommunié par le pape Nicolas, qui s'adressa en outre au roi de France pour l'engager à aider Helletrude à rentrer dans ses biens ⁴, ce qui vraisemblable-

« rarus erat, nisi in tutissimis ac munitissimis castellis, quia incolæ et clade ingruente aut aliis regionibus transvexi sunt; aut qui remanserant, pene omnes interfecti, aut Barbaris immixti, etc. » Aigon., *Fragment. hist.* parmi les preuves, p. 108 du t. I de l'*Histoire gén. du Languedoc*.

¹ Benoît, *Chroniq. des ducs de Normand.*, tom. I, vers 1134 et suiv. :

« Poi i aveit terre ne fieu
Dunt rente venist à seignor;
Remist esteient li labor,
E tuz gerpiz li gaaigniers, etc. »

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 855.

³ • Eisdem (propriatibus). . . Normannos paganos beneficiali modo sane dotavit. » *Epistola Nicolai papæ ad Carol. Calv.*; tom. VII des *Histor. de France*.

⁴ *Ibidem*.

ment n'eut jamais lieu. En effet, comment le roi de France aurait-il pu expulser les chefs normands des domaines qu'on leur avait donnés dans la Frise ?

Ce dernier pays continuait d'être en butte aux incursions des pirates. Dans une nouvelle expédition, ils pénétrèrent jusqu'à Dorestad et attaquèrent la ville d'Utrecht. Siège du principal évêché érigé dans la Frise, cette ville avait été dotée de biens considérables; de son école florissante étaient sortis un grand nombre de missionnaires voués à la conversion des Frisons. Utrecht, à l'abri de ses murs, fit quelque résistance; mais il céda enfin aux vigoureux assauts des hommes du Nord; envahie, pillée et démantelée, la ville se ressentit longtemps de la fureur des Normands. Les chanoines de la cathédrale, errants, dans un dénuement extrême, reçurent, pour leur servir d'asyle, le couvent de Berg sur la Roër¹. Plusieurs villes voisines subirent le sort d'Utrecht².

Les pirates allèrent ensuite porter la terreur sur d'autres rivages. Ils avaient beaucoup entendu vanter les richesses et la magnificence de la ville de Rome, sans en connaître exactement la position; il leur prit envie de tenter une surprise contre cette métropole. Selon la tradition, ce fut Hasting qui conduisit l'expédition. Il mit à la voile avec cent bateaux, pilla la côte d'Espagne, attaqua même celle de la Mauritanie³, sur laquelle aucun Normand ne s'était encore montré, pénétra dans la Méditerranée, et ravagea les îles Baléares. On a déterré

¹ Charte de Lothaire, datée de Pruym, en 858, tom. I de Bondam, *Cartular-Gueldr.*, n° 34.

² Voy. sur ces ravages Bolhuis, *De Normannen*, etc., sect. 1, chap. 3.

³ Sebastiani Elmant. *Chronic.*

en Russie, de nos jours, une quantité considérable de monnaies arabes des califes ommiades d'Espagne, des gouverneurs abbassides de Libye et des Édrissides de la Mauritanie : ces monnaies, toutes antérieures à l'an 815, et conservées maintenant au musée de l'académie des sciences de Pétersbourg, proviennent, à ce que l'on suppose, des pillages exercés chez les Maures par les Normands ; elles ont pu être portées ensuite dans la Russie, où les pirates du Nord firent vers ce temps plusieurs excursions ¹.

Après avoir dépouillé Maures et Espagnols, la flotte de Hastings se dirigea sur la côte d'Italie. Elle entra dans un port que les Normands prirent pour Rome : erreur d'autant plus excusable, que des murs élevés et flanqués de tours, quelques édifices publics et une situation avantageuse, donnaient à ce port un aspect imposant. Ils n'étaient entrés pourtant que dans le port de Luna, à l'embouchure de la Magra ; les Étrusques avaient rendu cette ville très-florissante, et les Romains, à leur tour, l'avaient embellie ; mais depuis la décadence de l'Empire, elle était déchuë de son ancien lustre : actuellement, il n'en reste plus que quelques ruines, qu'on trouve sur la rive orientale de la Magra, auprès des carrières de Carrare ².

Les habitants célébraient dans la cathédrale la fête de Noël, lorsque la nouvelle se répandit que le port se remplissait de bateaux portant des hommes d'une nation inconnue. Sur-le-

¹ Fræhn, *Aperçu topographique des exhumations d'anc. monnaies arabes en Russie* ; mémoire lu en 1841 à l'acad. des scienc. de Pétersbourg.

² Targioni Tozzetti, *Saggio della topographia phys. della Lunigiana*, part. II, sect. 3. — Walckenaer, *Géographie des Gaules Cisalpine et Transalp.* ; Paris, 1839, vol. I, p. 12, et vol. II, p. 89.

champ l'église fut déserte ; on courut fermer les portes de la ville et s'apprêter à la défense. Hasting envoya dire à l'évêque et au comte de Luna que, vainqueur des Francs, lui et ses hommes, venant du Nord, ne demandaient qu'à réparer dans le port les avaries de leur flotte. Pour inspirer plus de confiance, Hasting, après avoir débarqué avec les siens, fit entendre que, las de sa vie errante et aventureuse, il désirait entrer dans le sein de l'Église chrétienne.

Cette perfidie eut le succès qu'il en attendait ; l'évêque et le comte, loin de troubler le camp des Normands, leur fournirent des secours ; Hasting se fit baptiser. Cependant sa troupe n'était pas reçue dans la ville : il feignit alors une maladie grave ; son camp retentit de cris de douleur ; il annonça son intention de léguer son riche butin à l'église, pourvu qu'on lui accordât une sépulture dans un cloître. Bientôt les hurlements des Normands annoncent la mort de leur chef ; formés en convoi, ils suivent tous son corps à l'église : mais au moment où on va le déposer dans la tombe, le prétendu mort se redresse dans le cercueil, saisit son épée et frappe l'évêque qui officie. A ce signal, tous les Normands tirent les armes cachées sous leurs vêtements, massacrent les prêtres et les laïques réunis dans l'église, et se répandent dans la ville pour égorger les habitants et piller leurs maisons¹.

Hasting fait transporter ensuite dans ses bateaux les richesses de Luna, ainsi que les plus belles femmes et les jeunes hommes capables de combattre ou de ramer, et il entre en mer

¹ Dudon de Saint-Quentin, *De moribus Normann.*, cap. 1. — Guill. de Jumièges, chap. 9 et 10. — Benoit, *Chroniq.*, liv. 1, vers 1787 et suiv.

pour retourner dans les contrées du Nord. Mais une tempête affreuse vient assaillir la flotte, et brise mâts et voiles; plusieurs navires sombrent; dans les autres les pirates jettent par-dessus le bord une partie de leurs richesses, s'estimant heureux de pouvoir sauver ainsi le reste de leur flotte ¹.

Voilà le récit romanesque des historiens de Normandie et de quelques auteurs étrangers du moyen âge ². On n'en trouve les détails dans aucune chronique contemporaine; celles de France ne parlent même pas de la ville de Luna. « En 859, disent-elles, une troupe de Normands eut la hardiesse de pénétrer dans la Méditerranée par le détroit qui sépare l'Espagne de l'Afrique, d'entrer dans l'embouchure du Rhône, et, après avoir ravagé quelques villes et monastères, ils s'établirent dans la Camargue, île très-riche où séjournaient fréquemment aussi les pirates sarrasins ³. L'année suivante ils remontèrent le fleuve jusqu'à Valence, ils dévastèrent Nîmes et Arles ⁴; puis ils revinrent avec beaucoup de butin à leur camp dans l'île du Rhône. Ils firent dans la même année une excursion sur les côtes d'Italie, et y pillèrent et ravagèrent Pise, ainsi que d'autres villes ⁵. »

¹ Benoit, *Chroniq.*, liv. 1, v. 1825 et suiv.

² *Liber Aganonis*, tom. 1 des *Cartulaires de France*, publ. par M. Guérard. — Pauli Diacon. *De gestis Longobard.*, lib. IV, cap. 47.

³ « In insula Camaria nimis undecumque ditissima, in qua portum Sarraceui habere solebant. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 869.

⁴ *Chronic. Nemaus.*, ad ann. 858. — Menard, *Histoire de Nîmes*.

⁵ « Dani qui in Rhodano fuerant, Italiam petunt et Pisas civitatem, aliasque capiunt, deprædantur atque devastant. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 860. — « Hispanias adeunt, Rhodanum intrant fluvium, Italiam populantur. » *Ermentaire, Translat. s. Filiberti*. — « Alstingus a Francorum terra per oceanum pelagus Ita-

Mais si les Normands ont pu saccager Pise, ils n'ont pas dû éprouver plus de difficulté à s'emparer de Luna, et le fond du récit des historiens du moyen âge n'a rien d'in vraisemblable. Quant à la ruse attribuée à Hasting, on la raconte également du duc Robert, qui, plusieurs siècles après, assiégea avec les Normands d'Italie un château fort de la Calabre ¹.

Le nom de cette ville de Luna a été conservé dans la mémoire des hommes du Nord; c'est là que les sagas transfèrent le théâtre des aventures de quelques uns de leurs héros ², et la saga romanesque de Regnar Lodbrok fait entreprendre aux fils de ce iarl une expédition contre le même port ³.

Les chroniques italiennes ne disent que peu de mots de la prise de Luna par les Normands ⁴. La tradition rapportée par l'une d'elles sur la destruction de cette ville, rappelle plutôt le roman de Roméo et Juliette que l'histoire d'Hasting. Le prince de Luna, dit-elle ⁵, était épris des charmes d'une jeune impératrice qui voyageait avec son époux. Elle conçut également pour le prince un amour très-vif. Les deux amants eurent recours à une ruse pour s'unir : l'impératrice feignit une maladie très-grave; la croyant morte, on fit ses funérailles; mais en

« *liam tendens, Lunæ portum attigit, et ipsam urbam continuo cepit.* » *Fragment. histor. Franc.*; tom. VII des *Historiens de France*.

¹ Guill. Appul., *De Normannis*, lib. III; tom. V de Muratori, *Scriptor. rerum ital.*

² Itinéraire (islandais) de l'abbé Nicolas; voy. Werlauff, *Symbol. ad geographiam mediæ ævi*; Hafniæ, 1821.

³ *Regnar Lodbroks-saga*, chap. 14.

⁴ « *Lunæ civitas in Italia a Normannis dolo capta.* » *Fragment. chron.*, cité par Muratori, *Antiquit. ital.*, tom. I, p. 25. — « *La città di Luni fu disfatta per gente oltramontane.* » Villani, *Istor. Fiorent.*

⁵ Leandro Alberti, *Descrizione di tutta Italia*; Bologna, 1550, in-fol.

secret elle rejoignit son amant. L'empereur ayant appris leur perfidie, détruisit la résidence du ravisseur. On voit que le bruit d'un évènement romanesque, cause de la chute de la ville, s'est propagé par la tradition en Italie et en France.

Nous venons de voir les Normands apparaître dans la Camargue en Provence. Deux ans auparavant, d'autres Normands qui infestaient les côtes de la Neustrie et remontaient la Seine, avaient formé un établissement dans une île de ce fleuve. C'était celle d'Oscelle ou Oissel, située probablement auprès de Pont-de-l'Arche, où un village porte encore ce nom ; mais il y a tant d'îles dans cette partie du cours de la Seine, qu'il serait difficile de dire précisément laquelle a été occupée par les pirates ¹.

Dès que les Normands se furent assurés de ce poste, ils commencèrent leurs excursions sur les deux rives de la Seine, et infestèrent plusieurs provinces. Depuis la fin de l'an 857, ils ravagèrent les quartiers de Paris situés sur les deux rives du fleuve. Ils mirent le feu à l'église de Saint-Pierre et à celle du vieux moutier Sainte-Geneviève, sur la montagne ². Cette dernière passait pour très-belle alors, et était ornée de peintures et de mosaïques, dont les débris attestèrent dans la suite l'acte de vandalisme commis par les païens ³. D'autres lieux sacrés subirent le même sort. Quelques monastères et églises, tels que Saint-Denis, Saint-Étienne, Saint-Germain, Saint-Vincent, fu-

¹ Voy. à la fin de ce volume les notes et éclaircissements, n. vii.

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 857.

³ « Ecclesiam... regali ope et opere constructam, musivo intus et extra, sicut reliquiæ adhuc testantur, ornatam et depictam, miserabili concremarunt incendio. » Stephani Tornacens. *Epistola ad episcop. Laudinens.*

rent préservés de l'incendie moyennant de fortes sommes payées aux Normands¹.

Ceux-ci quittaient souvent leur camp de Neustrie pour remonter la Seine et dévaster le territoire de Paris; ils paraissaient à l'improviste dans les campagnes, guettaient les gens riches², et se plaisaient à surprendre les établissements religieux qui n'étaient pas sur leurs gardes. Pendant cinq ans Paris fut exposé à la rapacité des bandes de pirates.

Dans une excursion en Beauce, ils surprirent la ville de Chartres au moment où elle ne s'attendait à aucune attaque; ils y tuèrent beaucoup de monde, entre autres l'évêque Frothalde et plusieurs prêtres, dont les noms, inscrits au vieil obituaire de la cathédrale, ont été transmis ainsi à la postérité³: quant aux bourgeois qui périrent dans cette surprise, leurs noms auront été conservés quelque temps dans les regrets de leurs familles et dans la mémoire de leurs concitoyens, pour tomber ensuite dans l'oubli; mais ils furent vengés un demi-siècle après, comme nous le verrons plus tard. Ce fut probablement avec un butin considérable que les pirates se retirèrent de Chartres.

On se plaignait généralement de la mollesse de Charles-le-Chauve; si sa cour n'avait été qu'indolente, on aurait pu la

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 857.

² « Studebant equis quatenus nobilium gratia pecuniæ capere possint. » Aimoin, *Miracula s. Germani*, lib. II, cap. 10.

³ « Anno 858 a paganis Sequanens. facta est magna cædes Carnotis. » *Ex libro obituum eccles. Carnot.*, dans Duchesne, *Histor. Normann. scriptor.* — « Frothaldus, episcopus Carnot., insistentibus sibi Danis... pedibus fugiens Auderam natatu petens, aquis interceptus moritur. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 857.

tolérer ; mais, rapace dans sa pénurie, elle extorquait l'argent aux riches et au peuple pour subsister. Ce n'est donc pas assez, disait-on, de souffrir les pillages des Normands ; faut-il supporter encore une cour qui nous enlève ce que les païens nous ont laissé, et de laquelle on ne peut attendre ni justice ni bienveillance ? A quoi nous sert un roi qui, loin de remédier à nos maux, les aggrave et devient notre tyran ¹ ?

Les grands vassaux tramèrent un complot pour changer le gouvernement. Ils avaient déjà secondé dans l'ombre la révolte des Aquitains, puis ils avaient entamé en secret des négociations avec le roi de Germanie ; depuis quelques années même ils l'appelaient en France ².

Un comte et un abbé se rendirent enfin en Allemagne auprès de Louis-le-Germanique, et, se disant envoyés par tout le peuple de France, ils le supplièrent de prendre en pitié l'abandon de ce peuple, et de venir le gouverner à la place du pitoyable Charles-le-Chauve. Si l'on en croit les annalistes de Germanie, le roi aurait balancé entre la crainte de détrôner un frère et celle de laisser périr le peuple ; à la fin, la considération du salut de toute une nation, et les avis de ses conseillers, l'auraient déterminé à accepter la proposition des envoyés de France ³. De pareils scrupules étaient pourtant rares chez les descendants de Charlemagne !

Ignorant le complot qui se tramait contre lui, Charles-le-

¹ « Cunctis de bonitate illius in desperationem cadentibus. » *Annal. Fuldens.*, ad ann. 858.

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 859.

³ « Maluit multorum utilitatibus consulere, quam unius hominis pertinaciam consentire. » *Annal. Fuldens.*

Chauve s'était enfin déterminé, au mois de juillet 858, à marcher avec ses vassaux, ou du moins avec quelques uns d'entre eux, contre l'île d'Oïssel, pour détruire le repaire des pirates. Wenilon, archevêque de Sens, qui devait, avec les gens de son église, le service militaire, ne parut point; cependant le roi ne se douta encore d'aucune trahison. Il reçut dans son camp le jeune Lothaire, son neveu, qui voulut se signaler par ses exploits, et Pépin d'Aquitaine, son ennemi, à qui il fallut donner de grands domaines dans cette province révoltée ¹.

Pendant qu'on bloquait l'île d'Oïssel, Louis-le-Germanique entra dans le royaume par l'Alsace, et recevait l'hommage des Francs, des Bretons et des Aquitains, qui couraient au-devant de lui. A la nouvelle de son entrée triomphante et de la défection des vassaux royaux, la désertion devint générale au blocus de l'île d'Oïssel. Consterné et malade ², le roi se vit presque seul dans son bateau, il courut même des dangers; car on avait poussé la méchanceté jusqu'à couper le câble pour faire dériver la barque le long du courant. Ses partisans regardèrent comme un miracle qu'il eût pu se sauver ³.

Avec une faible escorte, il alla au-devant de son compétiteur au trône. Arrivé à Bréonne, il apprit que son frère était reconnu roi de France par la plupart des vassaux de la couronne. Il se hâte alors de convoquer une assemblée à Quiersy, engage les feudataires à s'armer pour sa cause, et promet au

¹ *Annal. Bertin.*

² « Dum autem in procinctu eo nos infirmi degeremus. » *Libell. proclamatio- nis Caroli reg.*, de l'an 859; tom. V des *Acta concilior.*

³ « Rex ergo divinitus liberatus. » *Translat. SS. Georgii et Aurel.*, lib. II, cap. 5, dans *Acta sanct. ord. S. Bened.*, sæc. V.

clergé d'honorer et de respecter à l'avenir les prélats et l'Église. Il renouvela cette promesse à Bréonne, où il avait appelé les évêques pour obtenir d'eux qu'ils excommuniassent Louis et ses fauteurs ¹. A l'exception de l'archevêque Wenilon, qui se soumit au roi de Germanie ², tous les prélats restèrent fidèles au roi de France. Quant aux vassaux laïques, la plupart assistèrent à l'assemblée solennelle que le roi étranger tint à Attigny, pour faire prononcer la déchéance de son frère et sa propre élévation au trône des Francs. A Troyes, il distribua les comtés, les abbayes et les domaines royaux du pays aux grands qui l'avaient appelé ³, et qui attendaient de lui le prix de leur trahison. Il fit aussi quelques dispositions pour remédier aux maux dont se plaignait le peuple : au clergé, il s'annonça comme le restaurateur de l'Église.

Cependant, on se lassa promptement du prince étranger introduit dans le royaume, parce qu'il ne pouvait répondre aux exigences des vassaux, qu'il ne connaissait pas les besoins de la population, et que son armée marquait son passage par des rapines plus odieuses encore, disait-on, que celles des Normands ⁴. Le haut clergé prit une attitude ferme et indépendante vis-à-vis de lui, et lui représenta en synode les maux de la France, et surtout ceux de l'Église.

« C'est contre les païens que vous devriez tourner vos ar-

¹ Hincmari *Admonitio ad regem*; tom. VII des *Histor. de France*.

² « Soli omnium episcoporum. » *Epist. synod. ad Wenilonem*, tom. V des *Acta concilior.* — *Annal. Bertin.*, ad ann. 858.

³ *Ibidem.*

⁴ « Quæ calamitatem ac miseriam quam a paganis patimur, superant. » Hincmari *Epist. ad Ludov.*, tom. VII des *Historiens de France*.

« mes , lui écrivit l'archevêque Hincmar, puisque tant de gens
 « comblés d'honneurs et de biens en France ont refusé de mar-
 « cher avec nous contre ces Barbares ; tâchez d'affranchir le
 « royaume des honteuses contributions qu'il est obligé de leur
 « payer ; accordez un asyle à ceux qui fuient devant les
 « païens ; maintenez les privilèges des évêchés et des égli-
 « ses ; protégez les hospices , amenez les hommes puissants à
 « la justice et au respect des lois ; instituez dans les terres
 « royales des juges qui ne se fassent pas haïr par leur cupi-
 « dité ¹. »

Pour contenter le clergé et le peuple, Louis renvoya ses trou-
 pes en Allemagne ; se trouvant alors à la merci des Francs ,
 il fut effrayé de son isolement , et , ne croyant plus pouvoir
 résister au parti de Charles-le-Chauve , qui , sur ces entrefaites,
 s'était renforcé en Bourgogne , il jugea prudent d'aban-
 donner la couronne de France et de repasser en Allemagne.
 Lors de son départ , le clergé l'exhorta encore à diriger son
 ardeur contre les Normands , et à protéger ceux qui fuyaient
 devant les Barbares , et qui retrouvaient dans les États de
 Louis la misère à laquelle ils avaient cherché à échapper ².

Les vassaux infidèles s'attachèrent de nouveau au service de
 Charles-le-Chauve , qui , trop faible pour se venger de leur
 défection, les accueillit tous, et n'eut pas plus de colère contre
 eux que contre son frère. Sa faiblesse fut vantée comme de la

¹ « Ipsa caritas vos contra paganos accendat. » *Ibid.* Hincmar écrivit pareille-
 ment à Charles pour se plaindre des vexations exercées par les gens de sa suite.
Epist. quarta ad Carol.

² « In omni parte miseri prohi dolor ! afflictionem inveniunt. *Epist. episcoporum.*
e synodo apud Carisiacum ; tom. V des Acta concilior.

magnanimité¹. La seule trahison de Wenilon lui fut très-sensible, parce que ce prélat l'avait sacré, et lui avait fait plus d'un serment de fidélité; cependant, le roi ne put qu'adresser des reproches à ce traître, et le faire censurer par un synode².

Une entrevue des rois à Coblentz termina, quelque temps après, leurs différends. Charles promit solennellement, en langue romane, de pardonner à ceux qui avaient passé du côté de son frère; Louis répondit en langue tudesque. Les deux frères, en s'engageant à restituer les biens des églises, et à rendre bonne justice au peuple, selon la loi et la coutume ancienne, exhortèrent leurs vassaux à leur être fidèles et obéissants, et à assister les princes par actions et conseils dans l'accomplissement des promesses solennelles qui venaient d'être faites³.

La trahison de ses vassaux qui l'avaient abandonné devant les Normands, fit penser à Charles qu'il était prudent de négocier avec une partie des ennemis, quoique l'expérience eût fait voir l'inutilité et même le danger de ces arrangements. Par un traité fait en 839, au château de Verberie, mais dont nous ne connaissons pas les conditions, Bioern promit de quitter la France⁴. Il fallut sans doute encore acheter le départ de ce pirate; cependant, comme on n'apprend pas que le roi ait levé de nouveaux impôts, il est probable qu'il aura pris sur ses

¹ « Suos fugaces, cum in eis regali censura ulcisci potuerit, sublimi collectione ad se revertentes solita pietate recepit. » *Translat. s. Georgii*, etc.

² *Epistola synod.*, etc., tom. V des *Actu concilior.*

³ « Sic sint nobis fideles et obediētes, ac vere adjutores atque cooperatores. » *Concil. Confluent. Ibidem.*

⁴ *Annal. Bertin.*, ad ann. 858.

domaines ou sur les églises la somme stipulée. Bioern, d'ailleurs, ayant reçu des nouvelles favorables du Danemark, était pressé de retourner dans sa patrie. Sa flotte mit à la voile ; quelques jours après elle aborda en Frise. On croit que le Normand y mourut sans revoir son pays natal ¹.

¹ Guill. de Jumièges, lib. 1, cap. 11. — « Là dit l'estorie qu'il fu morz. » Benoit, *Chroniq.*, liv. 1, v. 1886. — Wace (*Roman de Rou*, I, 36) parle avec incertitude de la fin de Bioern :

« Bier torna à son navie,
Ne sai en Scire u en Hongrie. »



CHAPITRE IV.

Une troupe de pirates assiège l'autre. — Ils pénètrent dans la Marne et sont pris par une ruse des Francs. — Leur chef se fait baptiser; Hasting s'établit en France. — Départ des Normands. — Edit de Pistes; pont fortifié sur la Seine. — Mort héroïque de Robert-le-Fort. — Les Normands reparaissent dans la Seine; ils s'introduisent dans l'abbaye de Saint-Denis. — Réflexions sur leurs incursions fluviales.

Après le départ de Bioern, il restait encore sur la Seine une troupe qui n'avait pas été sous ses ordres : elle continua ses excursions hostiles. Le 28 avril 859, elle surprit la ville de Noyon, ravagea le monastère de Saint-Éloi, et enleva l'évêque ainsi que beaucoup de nobles, de clercs et de gens du peuple. On crut dans le pays qu'elle avait tué ses prisonniers en route, sans faire grâce même à l'évêque de Beauvais¹. Cependant, comme il a souscrit avec l'évêque de Noyon aux actes d'un concile tenu l'année d'après, il est évident que les deux prélats ne sont même pas restés dans la captivité des païens².

Les moines de Saint-Denis, auprès de Paris, s'étaient hâtés de transporter les reliques de leur abbaye à leur ferme de Nogent-en-Hurepoix; mais leur abbé et son frère, abbé de Saint-Germain-des-Prés, petits-fils du roi par sa fille aînée Rotrude, ou,

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 859.

² Mabillon, *Annal. Benedict.*, lib. xxxv, n° 50.

selon d'autres, fils d'une concubine de Louis-le-Débonnaire, et, en tous cas, parents du roi régnant¹, furent surpris et enlevés par les pirates². Un accident arrivé à d'aussi éminents personnages consterna la cour; elle ne perdit pas de temps pour entamer des négociations au sujet de leur rançon.

Tout Barbares qu'ils étaient, les Normands savaient déjà ce que valait un abbé de Saint-Denis : ils firent des demandes exorbitantes. On se récria; cependant on ne pouvait laisser dans l'esclavage païen deux petits-fils du roi, dont l'un était à la tête de la première abbaye de France. On puisa dans le trésor de Saint-Denis, et on prit les objets précieux d'autres églises, au grand regret du clergé³. Les pirates n'étaient pourtant pas encore satisfaits. Alors la cour, les évêques, les abbés, les comtes, en un mot tous les riches, contribuèrent; on porta enfin aux Normands 685 livres d'or, 5,250 d'argent, et on leur amena de malheureux serfs avec leurs femmes et leurs enfants qu'on leur abandonna, et qui, entraînés et vendus au loin, ne revirent probablement jamais le sol natal. C'est par de tels sacrifices qu'on parvint à tirer l'abbé et son frère des mains des Barbares⁴. Nous verrons dans la suite l'un des deux, Gozlin, combattre plus d'une fois ces mêmes ennemis dont il avait commencé par être le prisonnier.

Cependant, une nouvelle expédition venant du Nord descen-

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 867.

² *Vita s. Faronis*, cap. 123, tom. II des *Acta sanctor. ord. S. Bened.* — *Annal. Bertin.*, ad ann. 858.

³ « Ablata est omnis gloria et ornatus atque decor ab universis ecclesiis regni, atque ipsa aurea Roma se spoliata sentit. » *Vita s. Faron.*, cap. 124.

⁴ Mabillon, *Annal. Benedict.*, lib. xxxv, n° 33.

dit dans l'Escaut, pilla le pays d'alentour, et, pénétrant en Picardie, s'établit dans une île de la Somme, après avoir mis à contribution l'abbaye de Saint-Valery et la ville d'Amiens¹. Dès lors, tous les fleuves du royaume se trouvèrent pris, et la navigation, s'il en existait encore, dut entièrement cesser.

Dans le comté de Ponthieu, sur une petite rivière qui se jette dans la Somme à Abbeville, florissait une communauté monastique nombreuse, qui (chose rare !) avait dans sa bibliothèque Homère, Cicéron et Virgile, et qui se glorifiait davantage de posséder dans son église le corps de saint Riquier. Du temps de Charlemagne, Angilbert, abbé du monastère, avait orné la chapelle de sculptures en partie dorées, de mosaïques et d'autres objets d'art². Pour mieux défendre ce monastère, les rois en avaient donné la garde au comte du pays, qui était par conséquent abbé né de Saint-Riquier. Chaque année, à la fête du saint, le comte se transportait avec tous ses hommes de guerre à l'abbaye, pour rendre hommage au patron du Ponthieu³. Malheureusement, à l'époque de l'invasion, le protecteur de la communauté ne se montra point. Abandonnés à eux-mêmes, les moines cachèrent leurs reliques et leurs vases sacrés dans l'église de la petite ville d'Ancre ou Albert, et se dispersèrent, dit un chroniqueur de leur couvent, « comme des brebis à l'approche d'un loup féroce⁴. » Ils trouvèrent un refuge chez une femme pieuse, nommée Engilrade, qui leur

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 859.

² *Vita s. Angilberti*, tom. V des *Acta sanct. ord. S. Bened.*

³ *Vita s. Angilranni*, cap. 9, *ibid.*, sæcul. VI, pars prima.

⁴ « *Dispersi sunt velut oves præsentia torvi lupi.* » *Mirac. s. Rich.*, lib. II, c. 1, *ib.*

donna asyle jusqu'à ce qu'une pauvre vieille vint leur annoncer la fin du danger, d'après une vision qu'elle avait eue. Ce fut seulement plusieurs années après que les moines osèrent substituer au reliquaire en bois, assez bon pour les temps calamiteux, une châsse en argent ornée de pierreries.

Ils étaient cependant plus heureux que les moines de Fontenelle, qui, obligés, en 838, de mettre en sûreté les ossements de leur patron saint Wandrille, à cause de l'approche des Normands, ne purent les retrouver; transportés à Boulogne, puis à Chartres, puis à Gand, ces ossements restèrent en Flandre, à l'exception d'un bras, que longtemps après on restitua par pitié au monastère de Fontenelle. Partout où ils passèrent, on parla des miracles qu'ils opéraient¹; mais ils ne firent pas celui de revenir dans leur tombeau, quoique, à Fontenelle, on prétendit dans la suite les y avoir retrouvés², lorsque, un siècle après la dévastation faite par les païens, on s'occupa de la reconstruction du monastère³.

Cependant le faible Charles ne se décourageait point de payer les pirates pour se délivrer de leurs déprédations; il ne cessait pas non plus de distribuer des domaines et des monastères aux nobles⁴ pour les contenir dans le devoir et se les attacher; car lorsqu'ils étaient mécontents, ils s'associaient aux Aquitains ou aux Bretons, et pillaient avec autant d'inhumanité que

¹ *Miracula s. Wandregisili; ibid.*

² *Inventio s. Wlframni, ibid., tom. III.*

³ Depuis 856 jusqu'en 950, le moutier de Saint-Wandrille demeura ruiné. *Chronic. Fontanell.,* appendix.

⁴ « Karolus quædam monasteria laïcis distribuit. » *Annal. Bertin.,* ad ann. 859.

les païens¹. Le roi consentit à donner aux Normands la somme de 5,000 livres d'argent ; moyennant ce tribut, la troupe s'engageait non-seulement à s'en aller, mais aussi à contraindre au départ les Normands de la Seine, qu'elle promettait même de tuer s'ils faisaient trop de résistance² : ceux-ci étaient probablement d'une autre île ou d'un autre royaume que les Normands de la Somme. Le traité conclu, on donna des ôtages de part et d'autre. Mais comment lever une nouvelle contribution dans un pays épuisé par tant de ravages, et privé d'industrie et de commerce ?

Il fallut imposer tous les états, toutes les conditions de la société. Chaque manse ou terre d'un homme libre fut taxée à six deniers, chaque manse d'un serf à la moitié ; les simples colons durent payer un denier, et les métayers ou *hospites* un demi. Les prêtres furent taxés selon leurs revenus, et les marchands au dixième de la valeur de leur avoir, dont on fit une estimation minutieuse³. Il paraît que les nobles et les couvents furent exempts, à cause du service militaire auquel ils étaient tenus. Le montant des taxes n'étant pas suffisant, on leva encore un denier sur chaque manse, et cette fois on força aussi la classe noble à contribuer en argent et en vin pour satisfaire à toutes les exigences des Normands, qui, en attendant qu'on leur payât le tribut garanti par des ôtages, firent une expédition en Angleterre. Repoussés de cette île, ils furent contraints de se porter sur d'autres contrées.

¹ *Ibidem*, ad ann. 857.

² *Ibidem*, ad ann. 860.

³ « Ita ut etiam domus cornu et omnia utensilia adpreciarentur. » *Ibid.*, ad ann. 860.

Dans ces excursions, il paraît qu'une seconde troupe se joignit à eux ; car lorsque , en 867, ils revinrent en France, ils avaient plus de deux cents bateaux sous la conduite d'un chef nommé Véland ¹.

Pendant leur absence , une autre troupe de Normands vint débarquer dans la Somme , et renouveler les ravages et les cruautés commises par leurs devanciers. Térrouenne, qui était encore une ville épiscopale, fut ruinée ² ; l'évêque du diocèse, errant et dénué de tout, voulut se démettre de sa dignité. « Mon fils, lui écrivit le pape Nicolas, le pilote ne peut quitter le gouvernail dans le calme, et encore moins dans la tempête ³. »

Les pirates aimaient à surprendre les riches couvents, pour empêcher qu'on n'enlevât rien d'avance. Aussi , ceux de la Somme firent des marches de nuit pour arriver à l'improviste au bourg de Sithieu, devenu ensuite la ville de Saint-Omer, où, depuis un siècle et demi, les moines avaient bâti, sous l'invocation de saint Bertin, un monastère dans des marais desséchés. Le dernier rejeton de la race des rois mérovingiens avait terminé sa vie dans ce cloître.

Ce fut le samedi de la semaine de Pentecôte, en 861, que les Normands arrivèrent dans le bourg , et se portèrent aussitôt sur l'abbaye ; mais les moines, prévenus du dessein des païens, s'étaient tous enfuis, à l'exception de quatre qui avaient mieux aimé s'exposer aux chances de l'invasion que d'abandonner cette retraite. L'un d'eux , nommé Worarde, avait vieilli dans

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 867.

² *Ibid.*, ad ann. 861.

³ *Epistola Nicolai papæ*, tom. VII des *Histor. de France*.

ce couvent où il était entré enfant, et qui était le seul point du monde qui lui fût connu.

Ce fut sur ces quatre infortunés que les Normands se vengèrent de la disparition des autres cénobites et des trésors de l'Église; les ayant saisis, ils les maltraitèrent cruellement. Worarde, avant d'expirer, languit trois jours dans des tourments affreux, sans que personne pût le secourir. Winebald, son compagnon, expira peu de temps après. Le troisième, plus robuste, survécut aux blessures qu'il avait reçues; enfin, le quatrième fut entraîné avec d'autres prisonniers à un village, et percé de coups de lance ¹.

A force de fouiller l'enceinte de l'abbaye de Saint-Bertin, les Normands y découvrirent beaucoup d'effets cachés, et en firent un amas considérable devant le maître autel de l'église; mais les chefs s'étant aperçus que quelques uns de leurs gens en avaient détourné une partie, firent assembler toute la troupe au son de trompe, et dès qu'on eut découvert les coupables, on les pendit devant l'abbaye ². A ce trait de la justice des brigands, les Francs pouvaient se rappeler que leurs ancêtres, au temps de Clovis, avaient agi avec la même rigueur en pillant la Gaule.

Depuis plusieurs années, les communautés religieuses voisines de Paris étaient en fuite. Cependant quelques moines étaient restés ou revenus à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le jour de Pâques de l'an 861 ³, ils célébraient dès l'au-

¹ Cartular. Sithiense, pars prima, Folcuini lib. II, cap. 36, dans le tom. III des *Cartulaires de France*, publié par M. Guérard.

² *Ibid*, cap. 2.

³ L'an 863, selon Aimoin.

rore l'office divin, quand des gens qui leur étaient dévoués accoururent pour les avertir qu'on avait aperçu les Normands se portant sur le monastère. En effet, une troupe détachée du camp d'Oissel avait pris, le vendredi-saint, des chevaux, et approchait à la hâte ¹.

Ne croyant pas le danger imminent, les religieux veulent continuer l'office; mais, bientôt après, on leur annonce que les païens cernent déjà le couvent. On n'a que le temps de fermer les portes de l'église, et de se cacher dans des puits et souterrains, qui étaient peut-être d'anciennes carrières sur lesquelles l'abbaye était bâtie ². Un seul des moines, voulant se sauver à cheval, tombe entre les mains des Normands et est tué par eux. Ils ne tardent pas à pénétrer dans le couvent et à y enlever ce qui leur plaît; ils tuent plusieurs laïques dans l'enceinte et au dehors, mettent le feu au cellier, et repartent avec leur butin pour Oissel. Ce n'est que lorsque le peuple de Paris accourt au monastère pour le sauver des flammes, que les moines sortent de leur retraite.

On se hâta d'éteindre le feu ³, seul service que les Parisiens pussent rendre aux moutiers dans les invasions, car ils avaient eux-mêmes à veiller sur leurs foyers domestiques.

La France était dans un état qui exigeait de prompts remèdes. Aussi, le roi convoqua les comtes et les évêques à Pistes, lieu situé auprès du confluent de la Seine et de l'Andelle, au débouché d'une vallée que domine le coteau où fut érigé dans

¹ Aimoin, *Miracula s. Germani*, lib. x, cap. 10.

² Voy. Héricart de Thury, *Les catacombes de Paris*.

³ Aimoin, *Mirac. s. Germ.*, lib. x, cap. 10.

la suite le prieuré des Deux-Amants. Il y avait dans ce lieu un château royal où les princes carlovingiens cherchaient quelquefois un délassement aux fatigues de la royauté ; mais récemment les Normands en avaient fait leur séjour ¹.

Les actes de la diète ou du synode tenu à Pistes en 861 ², mélange bizarre de dévotion et de politique, font bien connaître la situation déplorable du royaume. « Nous avons fait des capitulaires pour maintenir le bon ordre, disent le roi, les évêques et les comtes ; mais les invasions des païens et les mauvais desseins de gens qui ne sont chrétiens que de nom, en ont détruit les bons effets, et en nous s'accomplit la prédiction du prophète : Des étrangers, Seigneur, dévorent votre terre sous vos yeux, etc. Quand les ennemis faisaient leurs invasions, nos défenseurs étaient prêts ; cependant, leurs préparatifs n'ont servi à rien, car, par nos mauvaises œuvres, nous nous étions privés du secours du saint Esprit. Notre pays est désert, les habitants ayant été tués ou mis en fuite, parce que nous nous sommes tués nous-mêmes par le glaive du péché. Les églises et les villages ont été incendiés, parce que nous avons allumé le feu de l'avarice, de la rapacité, des passions les plus impures ; les corps de nos saints sont déterrés, les serviteurs et les servantes de Dieu sont chassés de leurs retraites, nos nobles et nos évêques sont morts ou captifs, il a fallu en racheter un grand nom-

¹ « Ubi exigentibus peccatis nostris aliquamdiu sedes fuit Northmannorum. » *Præfat. synod. Pistens.*

² *Acta concil. Pistens.*, tom. II de Baluze, *Capitular.* — Bessin, *Concil. Rothomag.*, pars prima.

« bre. C'est Dieu qui nous châtie; par les ravages de l'exté-
 « rieur, il nous montre les désordres de notre intérieur. Fai-
 « sons donc pénitence par la confession et les aumônes; alors
 « les fortifications que nous élevons ici sur la Seine nous ser-
 « viront. »

Après ce préambule, qui est beaucoup plus développé dans l'original, la diète ordonne que les évêques, comtes et délégués royaux, chercheront à ramener à l'ordre et à la pénitence les coupables, à qui il sera accordé un délai jusqu'à la Saint-Remy pour réparer leurs rapines et autres injustices, sous peine de confiscation et du ban de l'Église. A l'avenir, quiconque troublera la paix encourra les peines civiles et ecclésiastiques; les comtes et les évêques veilleront à la tranquillité de leurs subordonnés. On renouvelle la défense de commettre des rapt, d'incendier, de tuer, de faire des complots. Quiconque violera les lois sera livré à la justice royale.

Croyant avoir fait assez pour la sûreté générale, la diète se sépara, excepté les évêques, qui restèrent encore assemblés; cependant, comme les Normands infestaient les environs, les prélats jugèrent prudent de reporter leur synode à Soissons.

Le roi était parvenu enfin à recueillir l'argent promis aux Normands de la Somme; il fallut y ajouter une grande quantité de vivres¹ pour les déterminer à tenir leur engagement. Déjà ils avaient pénétré dans la Seine, probablement pour intimider les Francs; mais quand on les eut payés, ils allèrent bloquer, suivant la convention, leurs compatriotes normands

¹ « Cum animalium atque annonæ summa non modica. » *Ann. Bertin.*, ad ann. 861.

qui s'étaient retranchés dans l'île d'Oissel. Une autre flottille normande de soixante bateaux vint rejoindre les assiégeants. Bientôt les assiégés, pressés par la famine, demandèrent à capituler; ils offrirent de partager avec ceux qui les assiégeaient le butin qu'ils possédaient, en leur cédant 6,000 livres d'or et d'argent ¹, somme qui fait supposer que la troupe d'Oissel avait fait un butin immense dans le royaume de Charles. Moyennant cet arrangement, les deux partis se proposèrent de mettre à la voile avec les riches dépouilles des Francs.

Mais l'hiver était venu; les pirates en prirent prétexte, et, après s'être divisés en plusieurs troupes, ils occupèrent quelques ports sur la Seine. Véland, avec sa bande, se porta jusqu'à Melun, et un fils de ce chef, pénétrant dans la Marne, vint s'établir au monastère de Saint-Maur-les-Fossés ², dont les habitants s'étaient enfuis vers la Saône avec la chässe du saint.

Pendant ce temps, Charles-le-Chauve rêvait des projets d'agrandissement et tâchait de s'emparer de la Provence. En 862, à son retour de Mâcon, où il avait perdu son temps, voyant les Normands établis sur la Seine, il convoqua ses gens de guerre à Senlis, dans l'intention de faire garder les bords de l'Oise, de la Marne et de la Seine; projet bien hardi pour un prince aussi faible! Avant qu'il pût entrer en campagne, les Normands, cantonnés à Saint-Maur, se munirent de petits bateaux, et remontèrent la Marne depuis cet endroit ³.

¹ « Sex millia libr. inter aurum et argentum obsidentibus donant, eisque sociantur. » *Ibidem*.

² *Ibidem*, ad ann. 861.

³ *Ibidem*, ad ann. 862.

Il faisait déjà nuit quand ils entrèrent à l'improviste dans Meaux. Aussitôt les flammes des maisons dissipèrent l'obscurité; des habitants furent égorgés dans leurs demeures et dans les rues étroites. Le lendemain, les Normands se portèrent sur le monastère de Saint-Faron, auprès de la ville; mais ils n'eurent pas le temps de le réduire en cendres. Dans la suite, les moines prétendirent que les chevaux s'étaient refusés à entrer dans ce saint lieu, et que le feu mis par les païens n'avait rien consumé; double miracle qu'ils attribuaient à leur patron¹. Ce qui sauva Saint-Faron, où un guerrier fameux du temps, Ogier, eut un tombeau, ce fut probablement la retraite forcée des Barbares. Pour la première fois, Charles-le-Chauve s'était avisé d'une ruse qui, sans avoir coûté de grands efforts, peut paraître une hardiesse de sa part : il ne s'agissait que de barrer le passage de la Marne, sur les deux côtés d'une île, vis-à-vis le village de Trille-Bardou, à une lieue au-dessous de Meaux. Par ce moyen, les Normands, qui, dans leur audace ordinaire, avaient remonté la rivière avec peu de bateaux, se trouvaient dans l'impossibilité de regagner leur camp de Saint-Maur.

Exécuté avec promptitude, ce stratagème réussit complètement. En redescendant la Marne, les Normands virent, à leur grande surprise, le passage barré et les bords garnis de gens de guerre. Jamais ils ne s'étaient trouvés dans une position aussi embarrassante. Ils tinrent conseil et résolurent de tout sacrifier pour sortir de là. Ils proposèrent de rendre les prises

¹ *Vita sancti Faronis*, cap. 129-131.

qu'ils avaient faites depuis leur entrée dans la Marne, de quitter à un jour fixe la Seine avec tous les autres Normands pour retourner en mer, et même de se joindre aux gens du roi pour forcer les autres pirates à évacuer le royaume; enfin, ils offrirent des ôtages pour garantie de leurs engagements. Si Charles-le-Chauve avait tiré un parti éclatant de l'humiliation des Normands que la fortune livrait entre ses mains, peut-être la France aurait-elle été préservée désormais du fléau des incursions! Assez débonnaire pour se contenter des offres des Normands, il les laissa retourner à Saint-Maur après avoir reçu leurs ôtages¹.

Quelques semaines après, Véland eut une entrevue avec le roi; il confirma ses promesses par un serment. Il paraît que, dans cette entrevue, le clergé réussit à déterminer Véland à se faire baptiser. Toute la flotte danoise descendit la Seine jusqu'à Jumièges, où elle se prépara à la traversée en se divisant en plusieurs flottilles, dont chacune prit la direction qui lui convenait². Véland retourna à la cour avec sa femme et ses enfants, et embrassa le christianisme. Un an après, un Normand qui s'était fait chrétien en même temps que lui, suscita une querelle à son ancien chef en présence du roi, se battit en champ clos contre lui et le tua³.

Une des troupes normandes, au moment de mettre en mer, reçut des propositions du roi de Bretagne Salomon, qui, de-

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 862.

² « Per plures classes se dividunt, et prout cuique visum est, in diversa velificant. » *Ibid.*

³ *Ibid.*, ad ann. 863.

vant sa couronne à l'assassinat commis sur Érispoé, et ayant à craindre le ressentiment du roi de France, voulait conserver dans le voisinage du royaume des auxiliaires dont il pût se servir en cas de besoin. En vain le clergé de France lui avait rappelé depuis peu que la Bretagne avait été autrefois soumise à la France et lui avait payé tribut ¹ : en Bretagne, rois et prélats aspiraient à l'indépendance. Les évêques bretons refusaient de reconnaître pour métropolitain l'archevêque de Tours ; Salomon, de son côté, refusait l'obéissance au souverain. Il n'y avait pas de mal dont on ne crût en France les Bretons capables. Il fallait qu'ils eussent une très-fâcheuse réputation pour mériter qu'un synode, celui de Toul, leur adressât des reproches aussi violents que ceux-ci : « Vous êtes tous adonnés à
« la rapine ; la plupart d'entre vous spolient les églises, y en-
« lèvent les vases sacrés, les trésors et même les dépôts faits
« par d'autres églises à cause des incursions des Normands.
« Vous vous emparez des terres appartenant aux établisse-
« ments religieux ; vous commettez des adultères, des meur-
« tres, etc. ². »

La Bretagne était pour les Francs un pays barbare, dont les habitants leur paraissaient peu au-dessus des Scandinaves, comme nous le verrons plus bas.

Cependant, un fils de Charles-le-Chauve, Louis, à qui son père avait donné la riche abbaye de Tours, vint en Bretagne faire cause commune avec les Bretons, et ravager avec eux

¹ *Epistola synodi ad episcopos Britonum* ; tom. V des *Acta concilior.*

² « Omnes absque reverentia rapinam facitis... plurimi vestrum templa violent, etc. » *Ibid.*

l'Anjou, que défendait Robert-le-Fort, le plus brave et le plus fidèle des vassaux du roi Charles. Ayant appris que Salomon offrait 6,000 livres d'argent aux Normands, Robert les leur donna pour les déterminer à le seconder contre les Bretons ¹. Voilà du moins ce qu'assurent les historiens, sans nous apprendre d'où un simple comte tirait une pareille somme. Peut-être fut-elle seulement promise. Un fait avéré, c'est qu'on ne voit point agir les Normands dans cette guerre entre les Bretons et les Francs.

Salomon fit d'ailleurs peu de temps après sa paix avec Charles-le-Chauve, lui jura fidélité avec ses principaux vassaux, et remit le tribut ordinaire de 50 livres d'argent au roi, qui, à son tour, gratifia le duc d'une terre en France, et même de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers ². Les nobles francs qui avaient favorisé les Bretons, et Louis, fils du roi, firent également leur soumission.

Un évènement important, qui n'est point consigné dans les chroniques du temps, mais que les historiens d'une époque postérieure relèvent avec beaucoup d'éclat, ce fut la conversion d'Hasting, chef des Normands et la terreur du peuple. Le roi, disent ces historiens, convoqua les comtes et les évêques ³ pour délibérer sur les moyens de composer avec un chef implacable. Ceux-ci assurèrent au monarque que s'il était nécessaire d'entrer encore en campagne, ils fourniraient des ser-

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 863.

² *Ibidem.*

³ « Ducibus accessitis, cum episcopis comitibusque, cum satellitum turmis. » Dudon de Saint-Quentin, *De morib. Normann.*, lib. 1.

gents, archers et gens de pied; mais le roi répondit que, pour ne pas prolonger les calamités de l'invasion, il valait mieux entrer en pourparlers¹.

A la suite de cette délibération, l'abbé de Saint-Denis et plusieurs évêques furent envoyés en députation auprès d'Hasting. A force d'instances, de promesses et de présents, ils le déterminèrent à se laisser conduire devant le roi, et même à se soumettre à une cérémonie qu'on lui désigna comme étant le baptême. La paix fut ensuite solennellement jurée². C'est là le dénouement du roman de ce héros barbare, qui parut bien plus grand aux générations suivantes qu'à ses contemporains.

A entendre les chroniques de Normandie, le roi lui donna le comté de Chartres; mais on ne connaît pas de comte Hasting dans l'histoire de cette ville³. Nous verrons plus tard ce chef encore mis en scène par les mêmes chroniques.

Il ne resta d'autres ennemis qu'une troupe de Normands stationnés à l'embouchure de la Loire. Il y avait longtemps que la France ne s'était trouvée soulagée à ce point. Ce fut la première paix véritable après trente ans d'invasions et de ravages. A Paris, les moines de Sainte-Geneviève, absents depuis cinq ans, revinrent dans leur couvent dévasté⁴. Ceux de Saint-Germain-des-Prés, cachés à Nogent, ramenèrent les re-

¹ Benoit, *Chronique des ducs de Normand.*, lib. 1, v. 1931 et suiv.

² *Ibid.*, v. 2040 et suiv. — Les *Annales de Saint-Vaast* disent simplement : « Hludovicus Ligerim petiit, Nortmannos volens e regno suo ejicere, atque Alstingum in amicitiam recipere, quod et fecit. » *Annal. Vedast.*, ad ann. 882. D'après ces annales, la paix conclue avec Hasting serait donc postérieure de dix-neuf ans à l'époque où nous sommes arrivés.

³ Voy. les notes de M. Le Prevost, pag. 63 et 65 du tom. I du *Roman de Rou.*

⁴ *Miracula sanctæ Genovefæ.*

liques de leur patron par la Marne et la Seine, en août 865; et ils célébrèrent, comme dix-sept ans auparavant, au confluent de la Seine et de la Bièvre, une messe en présence du clergé et de la bourgeoisie de Paris, avant de transporter de nouveau les reliques dans leur abbaye du Préau¹. Un religieux qui a assisté à cette solennité, Aimoin, nous en a laissé le naïf récit.²

Quoique l'on cultivât mal la poésie dans ces cloîtres toujours agités de craintes, et plusieurs fois désertés et ravagés, les moines avaient cru devoir composer, pour être chanté à la procession, un hymne nouveau à la louange de leur patron, regardé et célébré comme leur libérateur. La vive expression de ce qu'avaient senti les gens du moutier, contenue dans cet hymne, peut faire juger de la frayeur que l'invasion normande avait répandue chez eux³. Mais en longeant avec les reliques la rive gauche de la Seine, et vivement émus à la vue de cette vieille cité dans l'île de Lutèce, à moitié brûlée et toute délabrée, les bénédictins, cessant de chanter les vers de leur composition, entonnèrent ensemble ce verset du prophète Jérémie, si bien applicable au spectacle qu'ils avaient sous les yeux : « Contemplez, Seigneur, cette ville, maintenant solitaire et désolée ! La maîtresse des nations est accablée de

¹ Aimoin, *Mirac. s. Germani*, lib. II, cap. 11-15.

² *Ibidem*.

³ « Te precante liberantur prope capti servuli.
Dumque nullus sese putat habere superstitem
Gladiatam evasisset qui Danorum aciem,
Omnes se de locis mergunt abditis incolumes.
Cerneret tunc lacrymantes non loquentes invicem,
Dum de necis quasi fauce se viderent videre!
Vota solum cordis dabant tacita dignissime, » etc. *Ibid.*

« tristesse, et il n'y a que vous qui puissiez la consoler. »
Quelle poésie aurait pu valoir la pitié qui, à la vue d'une ville encore plus malheureuse que leur communauté, vint saisir ces moines revenant de l'exil et rentrant dans leur couvent dévasté ! Ils pouvaient compter en effet sur la munificence des rois et sur la piété des fidèles pour réparer leurs pertes ; ils possédaient au moins des fermes, des serfs, des privilégiés, et surtout des reliques vénérées ; mais les bourgeois de Paris, dont les maisons étaient brûlées, dont l'industrie et le commerce étaient anéantis avec le fruit de leurs épargnes, qu'allaient-ils devenir ? Comment pourraient-ils nourrir leurs familles ? Quelles ressources restaient aux veuves et aux orphelins de tant d'habitants tués ou entraînés dans l'esclavage ? Qui pouvait rebâtir ces faubourgs, ces églises, ces hôpitaux démolis ou rendus inhabitables ?

Voilà, sans doute, les réflexions qui attristèrent les moines à leur retour de l'émigration. Depuis ce temps, un millier d'années s'est écoulé. L'abbaye des Bénédictins, après être devenue une communauté florissante, et recommandable par les travaux littéraires des cénobites, a été supprimée ; tandis que Paris, jadis objet de leur commisération, aujourd'hui capitale opulente, couvre orgueilleusement de ses longues rues, de ses palais, de ses fabriques, de ses magnifiques institutions, les deux rives de la Seine, et s'étend bien au-delà du pré où s'élevait l'abbaye solitaire.

Le vieil historien français Benoit ¹, après la conclusion de la

¹ *Chronique des ducs de Normandie*, tom. I, v. 2099 et suiv.

paix qui termine le premier livre de sa chronique en vers, déplore en termes pleins d'énergie l'avilissement des Francs, obligés de courber la tête sous

La très plus horrible geut
Qui fust de souz le firmament.

Il lui semble que la postérité doit trouver incroyables tant d'affronts et d'outrages prodigués à une nation puissante; il rappelle avec douleur que cette nation était alors dégénérée et corrompue à un degré effrayant, et l'âme française du trouvère se console d'approcher d'un temps où le peuple déploya un caractère plus honorable.

Le succès sur la Marne avait relevé un peu l'âme abattue de Charles-le-Chauve. Déjà il avait fait commencer les travaux de fortification à Pistes sur la Seine; ses leudes, notamment l'archevêque de Reims, furent obligés d'y envoyer des gens pour les ouvrages qu'on allait élever sur les deux rives du fleuve¹. Le roi convoqua les évêques et comtes pour un synode et un plaid général qui devaient avoir lieu à Pistes, au mois de juin 864.

Quand tout le monde fut assemblé, Charles, remerciant les prélats et les nobles de leur bonne coopération, les exhorta vivement à maintenir la tranquillité du royaume, et à hâter à cet effet l'achèvement des travaux commencés sur la Seine; n'avait-on pas récemment éprouvé auprès de Meaux les heureux effets d'une prompte résolution contre les Barbares? Dieu

¹ « Item (Hincmarus scripsit) de opere pontis quem rex cum ipso et ceteris nonnullis fidelibus suis faciebat ad Pistas in Sequana. » Flodoard, *Histor. Remens. eccles.*, lib. III, cap. 28.

n'avait-il pas secondé manifestement les louables efforts des chrétiens pour arrêter les progrès des païens ?

On concerta ensuite un grand nombre d'ordonnances pour le maintien de la justice, de la sûreté publique et des bonnes mœurs¹, entre autres celles qui suivent : « Des hommes qui
« avaient des maisons, des effets, des esclaves dans les comtés
« ravagés par les Normands, commettent des désordres, et
« lorsqu'on veut les en rendre responsables, ils prétendent n'a-
« voir plus de possession dans le ressort des justices devant
« lesquelles ils sont traduits ; les comtes les feront juger par
« leurs délégués, et si les fugitifs commettent des désordres
« dans d'autres comtés que ceux où ils séjournent, ils n'en se-
« ront pas moins jugés dans ces derniers comtés. Conformé-
« ment aux capitulaires des rois précédents, il ne sera pas
« permis, sous peine d'être considéré comme traître au royau-
« me, de donner aux Normands, pour rançon de prisonniers,
« des brignes ou cuirasses, des armes et des chevaux, ni de
« leur en vendre à quelque prix que ce soit, attendu que cette
« fourniture d'armes et de chevaux met les païens à même de
« ravager le royaume et de détruire les églises de Dieu². Les
« Francs des campagnes qui possèdent des chevaux ou peuvent
« en avoir, seront tenus de partir avec leurs comtes à la
« guerre. A cet effet, des envoyés royaux feront une enquête
« sur le nombre d'hommes qui, dans chaque comté, pourront
« entrer en campagne. On permettra aux fugitifs de la rive
« gauche de la Seine, dévastée par les Normands, de demeurer

¹ *Edictum Pistense* ; tom. II de Baluze, *Capitular. reg.*

² Art. 25 du même édit.

« dans les comtés de la rive droite, s'ils y sont établis depuis
 « les règnes précédents; quant à ceux qui s'y sont réfugiés ré-
 « cemment, on leur facilitera le moyen de rentrer dans leur
 « pays, sans leur imposer aucun cens. Comme nous devons et
 « voulons être toujours prêts à nous mettre en campagne
 « contre les païens et contre tous ennemis quelconques, défense
 « est faite de démolir notre herberge (demeure) à Pistes, qui a
 « été rétablie à grands frais, après avoir été détruite par les
 « hommes qui travaillaient dans ce pays ¹. »

A la fin de l'édit, le roi exhorte ses vassaux à être toujours prêts à marcher contre les païens ou ennemis lorsqu'ils en seront requis par message; il leur défend de fortifier leurs châteaux sans autorisation royale, et leur ordonne de démolir les forts érigés sans cette permission ².

Divers incidents donnèrent plus d'importance encore à ce plaid général. Pépin, qui, après avoir appelé les Normands à son secours pour se venger de ses ennemis en Aquitaine et pour se maintenir dans ce pays, avait été surpris par le duc Rainulfe et envoyé sous bonne escorte à Charles-le-Chauve, fut traduit devant le synode de Pistes pour s'être évadé du cloître, pour s'être mis en rébellion contre l'autorité royale, et avoir fait cause commune avec les païens dévastateurs du royaume ³. Il fut déclaré coupable et condamné au dernier supplice. Cependant la sentence fut réduite à la disci-

¹ Art. 37, *ibid.*

² « Quia vicina exinde multas deprædationes et impedimenta sustinent, » ajoute l'édit.

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 863. — Adon de Vienne, *Chronic.*, ad ann. 862.

pline ecclésiastique et à la réclusion dans un monastère.

L'archevêque de Tours Harade, père d'un prêtre attaché comme scribe-régisseur au service du roi, et qui fut élevé dans la suite à la dignité épiscopale, représenta au synode de Pistes l'état déplorable de son église, qui, par suite des dévastations normandes était, selon son assertion, dépouillée de tout; les habitants des bords de la Loire tremblaient que les païens ne vissent renouveler leurs cruautés. Le roi se hâta de confirmer le don du bourg de Lirarde fait à l'église de Tours, pour la dédommager de ses pertes¹.

On poussa vigoureusement les travaux des fortifications de Pistes. Aux extrémités d'un pont, probablement celui de la ville de Pont-de-l'Arche, on éleva deux forts d'un travail très-solide, pour dominer le cours de la Seine et empêcher les Normands de remonter ce fleuve². Les évènements déjouèrent pourtant les prévisions du roi et de l'assemblée de Pistes; apparemment les deux forts cessèrent bientôt d'être gardés par des troupes suffisantes. On ne devait le service féodal que pendant quarante jours; à l'expiration de ce terme, on se hâtait de rentrer dans ses foyers.

L'ordre fut donné par le roi de protéger également par des ponts fortifiés les entrées de l'Oise et de la Marne, et des gens de corvée furent mis en réquisition dans diverses contrées de

¹ *Privilegium S. Martini Turon.*, de l'an 862; tom. II de Baluze, *Capitular.*

² « Pontem miræ magnitudinis super fluv. Sequanam fieri constituit, positus in « utriusque capitibus castellis artificiosissime fundatis. » Adon, *Chronic.*, ætas VI, ad ann. 862.

la France pour les travaux qui, à cet effet, devaient être entrepris à Auvers et à Charenton ¹.

C'est peut-être aussi à cette époque que l'on fortifia et que l'on répara le grand pont de Paris, qui fut mis plus tard sous la juridiction de l'évêque ²; il occupait probablement la place où est actuellement le Pont-aux-Changes, servait de principal moyen de communication entre l'île de la Cité et la rive droite de la Seine, et correspondait au Petit-Pont, qui, sur la même ligne, traversait le petit bras de la rivière ³.

Un évènement imprévu avait, en 862, aggravé les dangers auxquels la France était exposée. Charles-le-Chauve avait donné sa fille en mariage au roi anglais de Westsex, à cet Æthelulf ou Ethelwolf que nous avons vu plus haut combattre les Danois. Les pirates avaient pris l'habitude de passer l'hiver dans l'île de Thanet, au lieu de retourner dans le Nord, et on n'était pas assez fort, ou plutôt les rois anglo-saxons ne s'entendaient pas suffisamment pour pouvoir repousser les Barbares qui désolaient leurs petits royaumes. Æthelulf, dans la conviction de son impuissance, voulut mériter au moins la protection spéciale de Dieu. Dans un acte solennel, motivé, selon le préambule, par les guerres cruelles, par les dévastations et invasions des païens, enfin par toutes les afflictions publi-

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 864.

² Charte de Charles-le-Chauve, tom. II de Baluze, *Capitulair.*, et tom. VII de *Gallia christiana*. L'authenticité ou du moins la date de cette charte est mise en doute par Dulaure, *Histoire de Paris*, tom. I.

³ Bonamy (mémoire déjà cité) et D. Toussaint-Duplessis, *Annales de Paris*, croient, à tort ce me semble, que le grand pont était à l'extrémité occid. de l'île, vers la rue actuelle de Hatlay.

ques du temps ¹, il fit don à l'église de la dime de ses terres, sous la condition que le clergé réciterait tous les mercredis cinquante psaumes, et dirait deux mille messes pour lui et ses ducs, espérant désarmer ainsi la colère divine.

Plus civilisé que ses compatriotes, Æthelulf avait rendu à la princesse franque des hommages publics que les Anglo-Saxons n'étaient pas habitués à accorder à la compagne du roi; aussi le blâmaient-ils de tant honorer son épouse. Ce roi mourut, laissant d'un premier mariage plusieurs fils, dont l'un, Alfred, devint célèbre dans la suite, et dont l'aîné, Æthelbald, succéda immédiatement à son père. Judith, sa belle-mère, était jeune encore et ravissante de beauté; il la prit pour femme. Malgré leurs mœurs barbares, ce mariage choqua pourtant le sentiment des Anglo-Saxons; les Francs en furent scandalisés, et le clergé regarda la seconde union de Judith comme un inceste.

Æthelbald eut des remords, se sépara de sa femme et mourut en 861 ². Veuve du père et séparée du fils, Judith revint à la cour du roi son père, à Soissons, non pas en femme repentante, mais en princesse éblouissante par ses charmes, et très-disposée à recevoir les hommages des courtisans. Baudoin, comte de Flandre, sut lui plaire; et comme il n'était pas probable que le roi consentirait à un troisième mariage de sa fille, surtout quand son second mari vivait encore, elle résolut

¹ « In nostris temporibus bellorum incendia et direptiones opum nostrarum, et vastantium crudelissimas hostium barbarorum paganorumque gentium multiples tribulationes, affligentium usque ad internecionem cernimus tempora incumbere periculosa. » Charte d'Æthelulf, de l'an 854, insérée dans Math. Westmonast., *Flores histor.*

² Math. Westm., *Flores histor.*

de s'enfuir de la cour avec son amant ¹, de le suivre dans son comté, et de le prendre pour troisième époux ².

La disparition de la princesse répandit l'alarme à Soissons. Charles n'avait jamais ressenti de chagrin plus vif : sa colère se portait autant contre sa fille que contre le ravisseur. Il se voyait outragé par sa propre famille, car son fils Louis, qui déjà l'avait trahi pour le duc de Bretagne, était de connivence avec les fugitifs. Les comtes et les prélats furent mandés à la cour ; Baudoin fut déclaré coupable de rapt, et l'excommunication prononcée solennellement contre lui et sa femme. Poursuivis de la malédiction paternelle et rejetés du sein de l'Église, les deux époux furent effrayés de leur situation, et se réfugièrent d'abord en Lorraine ; puis ils se rendirent à Rome pour implorer l'intercession du pape ³. Cédant à leurs instances, le pontife envoya deux évêques à Soissons avec des lettres pour Charles-le-Chauve et pour la reine. Dans sa lettre au roi, il fit surtout valoir des raisons politiques : Baudoin, poussé à bout par la haine implacable du beau-père, pouvait faire cause commune avec les Normands, et menacer la sûreté du royaume ⁴.

Le père était encore trop irrité pour écouter les conseils donnés au roi. Aussi le pape insista de nouveau. Roric, Normand baptisé, qui avait reçu une dotation dans la Frise, comme nous

¹ « Balduinum comitem, ipso lenocinante, et fratre suo Hludovico consentiente, mutato habitu est secuta. *Annal. Bertin.*, ad ann. 862.

² *Ibid. Chronic. Centulense.*

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 863.

⁴ « Metuentes ne propter iram indignationemque vestram ipse Balduinus ini-
« piis Normannis et inimicis ecclesiæ sanctæ se jungat, et ne populo Dei ali-
« quod ingerat periculum. » Nicolai p. Epistolæ, n° 5 ; tom. VII des *Historiens*
de France.

avons vu, était dans le voisinage de la Flandre ; peut-être existait-il déjà des intelligences entre lui et le comte Baudoin. Le bruit courait en effet qu'une centaine de Normands étaient entrés en France pour dévaster le pays. Hincmar, archevêque de Reims, un des hommes qui prenaient le plus de part aux affaires publiques du temps, et qui, plus que le roi, agissait au dedans et au dehors dans l'intérêt de la France, engagea l'évêque d'Utrecht à détourner Roric de toute alliance avec le comte excommunié ; il écrivit même à Roric pour le prier de se montrer digne du nom de chrétien qu'il avait reçu depuis peu, de ne point faire la guerre aux Francs, et de ne donner ni asyle ni secours à un seigneur condamné par l'Église à cause du rapt qu'il avait commis ¹.

Les comtes unirent leurs efforts pour engager le roi à pardonner aux époux. Il céda enfin : le mariage de sa fille fut consacré dans la ville d'Auxerre ². Charles refusa d'y assister ; cependant il agrandit le comté de Flandre qu'il donna en fief héréditaire à son gendre. Ce fief s'étendait depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à celle de la Somme ; Arras, Cambrai, Térouanne et Boulogne y furent joints ³. Baudoin eut alors un grand intérêt à défendre son propre comté et le nord de la France contre les incursions des pirates ; aussi, pendant les vingt ans qu'il régna, la Flandre fut peu inquiétée par les Barbares, mais elle parvint à se soustraire insensiblement à la suzeraineté des rois de France.

¹ Flodoard, *Histor. Remens. eccles.*, lib. III, cap. 12, 23 et 26.

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 863.

³ *Chronique Ms. de Saint-Bavon*, citée par Lesbroussart, Mémoire sur Baudoin I, dans le tom. I des *Nouv. mémoires de l'acad. roy. de Bruxelles*, 1820.

Pendant la troupe de pirates restée sur la Loire continua d'infester l'intérieur du royaume; elle était entrée à Poitiers vers la fin de 865, elle y avait levé une contribution et brûlé l'église de Saint-Hilaire. Turpio, comte d'Angoulême, ayant attaqué leur chef Maurus, avait péri avec lui dans un combat ou plutôt dans une lutte acharnée¹. Les Normands avaient ensuite ravagé tout l'Angoumois². Ce pays fut mieux défendu dans la suite par un vieux serviteur des princes carlovingiens, nommé Vulgrin, que Charles-le-Chauve, son parent, envoya dans les comtés d'Angoulême et de Périgueux, et qui bâtit, pour la protection des habitants, les châteaux de Marsillac et de Matas³.

Un guerrier intrépide, Robert, surnommé le Fort, comte d'outre-Maine, et aïeul de Hugues-Capet, défendait alors l'Anjou contre tous les ennemis de son pays; c'était presque le seul homme puissant qui comprit ses devoirs de vassal et de Franc. Il combattait les Barbares bretons et les pirates normands avec la même valeur qu'il avait déployée contre l'armée de Louis-le-Germanique, lorsque, soutenu par la noblesse de France, elle était venue l'attaquer.

Tout ce qu'on sait de l'origine de ce héros, c'est qu'il était fils d'un Allemand nommé Wittichind, qui était venu s'établir

¹ « Occidens eorum regem, nomine Maurum, ab eo ipse occiditur. » *Chronic. Aquitan.*, ad ann. 863. — Suhm, *Histor. af Danmark*, tom. II, suppose que le nom de Maurus indique un chef originaire de la province de Moeren en Norvège.

² *Chronic. Encolismense.*

³ « Illic multis præliis laboravit cum Northmannis, etc. » Ademari Chab. *Chronic.*, ad ann. 846.

en France ¹. Qu'importe la naissance aux hommes que des actions d'éclat ont rendus célèbres ?

Charles-le-Chauve, persuadé de sa fidélité, l'avait chargé de protéger toute la contrée située entre la Seine et la Loire. Dans les combats qu'il avait livrés jusqu'alors, il avait lutté avec des succès divers contre les pirates formidables établis dans les îles de la basse Loire. Dans une rencontre, il en avait détruit une troupe jusqu'au dernier homme; mais une autre troupe étant survenue pendant le combat, une blessure qu'il avait reçue l'avait forcé de se retirer. Il envoya au roi les drapeaux et les armes tombés en son pouvoir ².

La cour n'était pas habituée à recevoir des envois aussi glorieux. L'histoire peut donc au moins citer quelques hommes qu'animait encore l'honneur national. Charles-le-Chauve récompensa le brave défenseur de l'Anjou en lui donnant les comtés d'Auxerre et de Nivernais, auxquels il joignit ensuite l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Malheureusement, la vue des trophées de la Loire n'inspira aucune énergie à une cour indolente.

Quelque temps auparavant, s'étant mis à la poursuite de la troupe normande qui venait de piller et d'incendier la ville d'Angers, et qui s'éloignait par la Loire, Robert lui avait pris

¹ « Witichinum advenam Germanum. » Richer, *Histor.*, dans le tom. de Pertz, *Monumenta German. histor.* — « Witichinum ex Germauia profugum. » *Chronie. Urspergense*. Avant de connaître le témoignage positif de Richer, on avait établi diverses conjectures sur la généalogie de Robert : les uns le faisant descendre de l'illustre Wittekind adversaire de Charlemagne, les autres, de Childebrand, d'autres encore de Conrad, beau-frère de Louis-le-Débonnaire et petit-fils de Welfe, duc de Bavière.

² *Annal. Bertin.*, ad ann. 865.

douze bateaux et tué les hommes qui les montaient; mais il ne put empêcher d'autres Normands, auxquels s'étaient joints des Bretons, de faire une incursion dans le Maine, et d'emporter à leurs bateaux un butin considérable ¹. Poitiers fut envahi une seconde fois par les pirates, et cette fois ils mirent le feu à la ville. Ils pénétrèrent dans le Berri, qui jusqu'alors n'avait pas connu ces Barbares. Bourges fut ravagé ², ainsi que le monastère d'Étrée sur l'Indre, d'où les moines s'étaient enfuis avec les ossements de saint Genoul, leur patron ³.

Dans une autre excursion faite du côté de la Neustrie, les pirates eurent à combattre les fils du comte du Mans; l'un d'eux périt dans ce combat, mais ses compagnons mirent les Normands en fuite ⁴.

La nouvelle du projet qu'avait formé un chef du nom d'Hasting de remonter la Loire avec un bon nombre de bateaux, engagea, en 866, le comte Robert à demander des secours à Rainulfe, comte d'Aquitaine, le même qui avait livré Pépin au roi, comme nous l'avons vu plus haut, et qui avait reçu pour récompense l'abbaye de Saint-Hilaire à Poitiers. Les deux chefs francs ayant rassemblé des hommes de guerre en Anjou, en Poitou et en Gascogne, marchèrent contre la troupe de pirates. Ceux-ci, pris au dépourvu le long de la Sarthe, quittèrent à la hâte leurs bateaux pour se jeter dans une église qu'ils aperçurent sur le bord de la rivière : c'était celle de Brissarthe, vil-

¹ *Ibidem.*

² *Chronic. Masciacense*, ad ann. 867; tom. II de Labbe, *Biblioth. nova Mss.*

³ *Translatio s. Genulfi*; tom. VII des *Historiens de France*.

⁴ *Annal. Bertin.*, ad ann. 865.

lage situé à deux lieues d'Angers; ceux qui ne purent s'y réfugier assez tôt furent taillés en pièces.

On était dans les chaleurs du mois de juillet; Robert et Rainulfe se bornèrent pour le moment à cerner l'église, voulant se reposer des fatigues de la marche avant d'attaquer les pirates dans cet édifice. Robert s'était débarrassé de son armure et ne s'attendait point à un combat, lorsque les assiégés firent à l'improviste une sortie pour fondre sur les Angevins et les Gascons. Ceux-ci se défendirent de leur mieux malgré le désordre causé par cette surprise. Robert, désarmé, fut aisément tué, et son corps fut emporté par les Normands dans l'église; son compagnon, le duc Rainulfe, continua de se battre; mais son sort ne fut pas moins funeste. Une flèche partie d'une des fenêtres de l'église le blessa mortellement, et il expira le lendemain. Voyant les deux chefs tués, leurs gens s'enfuirent de tous les côtés, et les Normands se rembarquèrent sur la Sarthe ¹.

La petite église qui fut témoin de ce combat meurtrier existe encore; quoique reconstruite à diverses reprises, elle a néanmoins une nef très-ancienne, probablement la même dans laquelle les Normands s'enfermèrent. Un seul côté de cette nef, celui de la droite, est percé de petites croisées; il y en a trois à plein cintre, indépendamment de deux autres qui ont été murées: il semble donc que c'est de l'une de ces petites ouvertures que dut partir le coup fatal qui coûta la vie au duc Rainulfe ². Le corps de Robert, abandonné par les pirates, fut

¹ *Ibid.*, ad ann. 866. — Reginon., *Chronic.*, ad ann. 867.

² Ménard, *Histoire de Sablé*. — Bodin, *Recherches histor. sur l'Anjou et ses monuments*; Saumur, 1821, tom. 1, chap. 18.

enterré par les siens dans l'église de Séronne, maintenant Châteauneuf, qui était le chef-lieu de son duché, et qui n'est plus qu'un petit bourg. Aucun honneur ne fut rendu par les Francs à la mémoire de Robert-le-Fort; cependant, si l'on avait mis par écrit tous ses combats contre les Bretons et les Normands, on verrait, dit une chronique, qu'il méritait d'être comparé à Macchabée¹. Sa tombe, dans l'église de Notre-Dame de Séronne, ne fut décorée d'aucun monument; mais tant que la vieille chapelle de Brissarthe sera debout, le voyageur, en longeant les bords de la rivière, ne verra pas sans émotion le lieu où périt un des plus dignes Francs de l'époque de la seconde dynastie.

Le clergé regarda la mort de Robert et de Rainulfe comme une vengeance du ciel², parce qu'ils avaient chacun accepté une abbaye comme don royal; et Charles-le-Chauve, oubliant bientôt ce qu'il devait à tous deux, enleva à leurs fils ce que ces deux vaillants hommes avaient possédé³.

Ce roi ingrat ne parut touché que des ravages exercés sur les monastères. Il vint avec sa cour à Fleury-sur-Loire, dont l'abbaye était depuis longtemps en ruines, tandis que les ossements de saint Benoît, son patron, restaient encore à Orléans. Le roi déplora le délabrement de ce monastère, et mit, par ses largesses, les moines à même de reconstruire leurs cellules et leur église. Les travaux furent poussés avec tant d'activité, qu'au bout d'un an ils purent replacer dans l'église

¹ *Annal. Fuldens.*, ad ann. 867.

² • *In se ultionem experiri meruerunt.* • *Annal. Bertin.*, ad ann. 866.

³ *Ibid.*, ad ann. 868.

les reliques qu'autrefois un des leurs avait furtivement enlevées aux moines du Mont-Cassin en Italie, et qui étaient devenues la source de la prospérité de Fleury. Cependant, les bénédictins, aimant aussi les études classiques, avaient troqué la moitié du corps de leur saint contre le manuscrit d'un traité de Cicéron : ils ne pouvaient donner une plus haute idée de l'estime qu'ils attachaient aux œuvres du premier des orateurs latins ¹.

Rétablis dans leur demeure antique, ils allèrent prendre solennellement leurs reliques à Orléans; on les embarqua sur la Loire, et le clergé et le peuple les conduisirent en procession du rivage à l'église restaurée de l'abbaye ². On voit encore, à la chapelle souterraine de Fleury, le lieu où elles furent déposées, et les chapiteaux du porche de la tour Saint-Michel portent des bas-reliefs qui paraissent faire allusion aux guerres des Normands ³.

En 865, une nouvelle troupe de pirates avait paru sur la Seine; avec cinquante bateaux elle avait pénétré jusqu'à Pistes, quand le roi y arriva. Il se contenta de nommer des gardiens des rives du fleuve, et, sans ordonner aucune autre mesure de sûreté, il s'en alla à Orreville, entre Amiens et Arras, se livrer au divertissement de la chasse ⁴: il semble que ce plaisir fasse oublier aux princes faibles les embarras du gouvernement.

Ne voyant point d'obstacle devant eux, les Normands détachè-

¹ Voy. la *Paléographie* de M. Silvestre, à l'art. du manuscrit de la *République* de Cicéron.

² *Monachi Floriacens. Chronic.*

³ Notice sur l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, dans l'*Annuaire du département du Loiret*; Orléans, 1824.

⁴ *Annal. Bertin.*, ad ann. 865.

rent deux cents hommes pour faire à Paris une réquisition de vin : c'était un coup aussi hardi qu'aucun de ceux qu'ils eussent tentés jusqu'alors ; il y avait quelque chose de méprisant pour la France dans cette manière de l'envahir. Le détachement revint pourtant sans avoir pu se procurer les vivres qu'il voulait¹.

Un autre parti, fort de cinq cents hommes, s'était porté sur Chartres, défendue par un château fort, et même, à ce qu'il paraît, jusqu'en Berri, où la ville de Bourges fut dévastée² ; et quoique, selon les historiens francs, cette troupe ait été mise en fuite, les Normands n'en continuèrent pas moins, pendant quelque temps, d'infester les environs de Paris. En novembre 863, ils vinrent s'emparer de Saint-Denis sans éprouver aucune résistance. Ils furent maîtres de l'abbaye pendant plus de trois semaines ; chaque jour ils portaient leur butin sur des bateaux stationnés auprès d'une île de la Seine, sans que la vue de cette spoliation enflammât le patriotisme des habitants du pays³. Le roi, qui, pendant ce temps, était allé à Cologne pour avoir une entrevue avec son frère le roi de Germanie, se borna, après son retour, à destituer le comte Adelard et deux de ses parents, pour avoir mal gardé la rivière⁴, et nomma encore des gardiens. C'est à ces fonctionnaires qu'il confiait le sort de Paris et le salut de l'État !

Une circonstance bien faite pour nous surprendre, c'est que les Normands aient pu remonter la Seine si fréquemment et

¹ *Ibidem.*

² *Chronic. Masciacense*, ad ann. 867.

³ *Annual. Bertin.*, ad ann. 865.

⁴ « Quia nihil utilitatis contra Nortmannos agerent, collatos honores tollit. »
Ibid.

avec tant de facilité. Quand on connaît les immenses sinuosités de ce fleuve entre Paris et la mer, et quand on pense à la difficulté de remonter le courant avec une flotte entière de bateaux, on ne conçoit pas plus d'abord l'audace des Normands que l'inaction des Francs. Nous venons de voir deux troupes, ensemble de sept cents hommes, descendre d'une flotte de cinquante bateaux qui avaient remonté la Seine; cela fait quatorze hommes par bateau; mais probablement tout l'équipage n'était pas allé fourrager, et nous pouvons admettre vingt hommes par chaque esquif. Il fallait que ces embarcations fussent assez grandes pour recevoir, outre l'équipage, les vivres et le butin, et pourtant il y en avait parfois plusieurs centaines. Comment remorquer de telles flottes en pays ennemi? C'est qu'avec leur habileté dans la manœuvre des navires, les Normands profitaient probablement des marées pour entrer dans la Seine. A cette époque, la navigation fluviale devait offrir des facilités qui n'existent plus. Les bassins des fleuves recevaient, des forêts épaisses qui couvraient les terres, plus d'eau qu'aujourd'hui, et leur lit n'était pas encore encombré, surtout à leur embouchure, de cette quantité d'attérissements qui gênent maintenant la navigation; la marée montait plus haut dans la Seine¹, et y pénétrait avec tant de violence, qu'on entendait le fracas des flots à quelques lieues à la ronde². Peut-être les pirates déposaient-ils leur butin et leurs provisions là où la marée cessait, afin de

¹ Noël, *Tableau de la navigation de la Seine*.

² « Tali cum impetu tempore malinee accedunt, ut super millia v aut eo amplius et sonitus murmuris ejus humanas repercutiunt aures. » *Gesta abbat. Fontanell.*, cap. 2.

continuer ensuite plus lestement leur navigation. L'eau était l'élément du Normand ; c'est là qu'il était habitué à vivre, c'est là qu'il sentait toute sa force, et qu'il ne redoutait aucun ennemi.

Un genre d'invasion aussi nouveau, contre lequel il ne pouvait exister, par cette raison, aucun moyen de défense, avait jeté les Francs dans une telle stupeur, qu'ils furent incapables d'imaginer aucun bon moyen de résistance. D'ailleurs il ne pouvait jamais y en avoir de général, à cause de la puissance restreinte du roi et de l'autorité territoriale des grands vassaux. Cependant, combien il eût été aisé d'arrêter leurs courses sur la Seine ! Après être sorti de Paris, ce fleuve serpente au pied d'une chaîne de hautes collines, qui alors étaient probablement couvertes de bois, comme elles le sont encore en partie. Quelques fortes tours de garde, un millier d'archers et d'autres hommes munis de projectiles et cachés dans les bois, enfin quelques barrages solides, auraient, ce me semble, empêché sûrement les Normands de remonter le fleuve ; on aurait pu couler leurs bateaux à fond, percer ou écraser les hommes qui les montaient : rien de semblable ne fut tenté. On pourrait en conclure, avec un historien moderne, que les campagnes, même le long de la Seine, n'étaient plus assez peuplées pour que les habitants pussent se réunir en masse ¹, si l'on ne trouvait plus de preuves encore du découragement de la France à cette époque, que de la décroissance de sa population.

¹ « Nous voyons deux cents Normands... s'avancer jusqu'auprès de Paris pour ravager ses alentours. C'est, à mes yeux, une preuve suffisante qu'ils ne risquaient pas d'y rencontrer un attroupement de deux mille paysans. » Sismondi, dans la *Revue encyclopédique*, 1828, tom. XXXI, pag. 98.

CHAPITRE V.

Expéditions des Normands en Angleterre; massacres et pillages à Croyland, dans l'île d'Ely, etc.; ils sont repoussés du Westsex. — Exil de l'évêque de Nantes; décadence de cette ville. — Nouveaux ravages sur la Loire; les Normands prennent Angers. Charles-le-Chauve les assiège et les force à capituler. — Nouvelle contribution levée en France pour les Normands. — Mort de Charles-le-Chauve et avènement de Louis-le-Bègue. — Alfred, roi anglo-saxon, abandonne aux Normands l'Estanglie. — Leur expédition en Flandre. Victoire du roi Louis dans le Vimeux. — Plaintes du clergé contre la nation des Francs; réflexions sur l'état de la société d'alors.

Il semblait que les Normands donnassent alors quelque relâche à la France pour mieux attaquer l'Angleterre. En novembre 867, une troupe considérable de Danois s'empara de la ville d'York. Deux petits rois du Northumberland vinrent avec une foule d'habitants de ce pays investir la place. Les Danois, ayant fait une sortie, tuèrent les deux rois, et poursuivirent jusqu'à l'embouchure de la Tyne les débris de l'armée dispersée. Tout le Northumberland fit sa soumission, et ce furent les pirates qui lui donnèrent un roi.

L'année suivante, ils envahirent Nottingham; en vain les rois réunis de Mercie et de Westsex essayèrent de les chasser de cette ville; les Danois s'y maintinrent, et l'année d'après ils prirent leurs quartiers d'hiver à York : on eût dit qu'ils avaient

le choix entre les villes d'Angleterre pour se reposer l'hiver des fatigues de l'année.

Cette troupe était pourtant moins formidable que celle qui débarqua en Écosse l'an 870, sous la conduite des deux chefs Ingvar et Ubbe. Ces pirates étaient encore plus cruels que les précédents, ils ne faisaient grâce ni au sexe ni à l'âge, égorgeant impitoyablement tous ceux que rencontrait leur hache de guerre, brûlant les villes et les moutiers. Les chroniques anglaises nous ont transmis une ancienne tradition populaire qui tend à expliquer cette fureur insatiable des hommes conduits par Ingvar et Ubbe. Ces deux frères, disent-elles, étaient fils du fameux Lodbrok, qui, ayant été poussé par une tempête en Angleterre, pendant qu'il faisait la chasse aux oiseaux de la côte, y avait été d'abord bien accueilli par le roi Edmond, mais trahi ensuite, et assassiné par l'oiseleur du roi, jaloux de son habileté. C'était pour venger la mort de leur père que les deux frères se montraient si cruels envers les Anglais ¹.

Pendant qu'ils étaient dans le Northumberland, le comte Algar, qui commandait sur les bords de l'Humbre, et le vicomte de Lincoln, prirent avec eux les gens de leur juridiction pour marcher contre les pirates; ils leur tuèrent trois chefs et beaucoup de monde. Mais dans la nuit, d'autres chefs avec leurs bandes vinrent au camp des Normands; aussi, un grand nombre de chrétiens, saisis de frayeur, s'enfuirent secrètement du camp anglais. Cependant, le comte Algar et le vicomte Usgote

¹ Math. Westmon., *Flores histor.*, ad ann. 870.

ne perdirent pas courage ; le lendemain , après avoir assisté à une messe et communié , en se promettant de combattre pour la défense du sol paternel et de leur religion , ils se rangèrent en ordre de bataille : un moine, ancien militaire, commandait l'aile droite, le vicomte Usgote était à l'aile opposée, tandis que le comte gardait le centre. Bientôt, accablés d'une grêle de flèches, ils serrèrent leurs rangs, et, durant toute la journée, maintinrent leur position. Vers le soir, les Normands, feignant de se retirer précipitamment, furent poursuivis sans ordre par les Anglais, que leurs chefs ne purent retenir. Tout-à-coup les Normands se retournent, tombent sur eux et en tuent un grand nombre. Algar et Usgote se défendent encore quelque temps sur un tertre ; mais à la fin ils succombent comme leurs gens, dont les corps gisent autour de la butte. Quelques hommes seulement, qui s'étaient jetés dans un bois voisin, furent assez heureux pour se dérober, grâce à la nuit, à la poursuite des ennemis¹.

Ils répandirent l'alarme dans le monastère de Croyland, situé dans une île, où ils arrivèrent pendant que les moines chantaient matines. Aussitôt l'abbé fit mettre dans une barque les reliques, le trésor de l'église et les chartes ; ne gardant auprès de lui que les vieillards et les enfants attachés au couvent, il envoya les moines, au nombre de trente, vers les marais voisins, dans l'espoir que les païens, s'ils venaient, respecteraient au moins les vieillards, parmi lesquels il y avait deux centenaires, et qu'ils seraient touchés de la candeur de

¹ Ingulphi *Histor. Croyland.*, ad ann. 870.

leurs jeunes élèves. Il commença ensuite le service divin et célébra la messe, assisté de deux diacres et de deux portecierges. Il venait de donner la communion à ses frères, quand les païens se précipitèrent dans l'église. Aussitôt leur chef Osketil immola l'abbé sur l'autel; d'autres firent voler les têtes de ses assistants. A ce spectacle horrible, les vieux moines et les jeunes acolytes se sauvent hors du chœur; mais les Normands courent à leur poursuite, les saisissent, et ne pouvant tirer d'eux aucun renseignement touchant le trésor de l'église, ils les massacrent. Un jeune garçon de dix ans, d'une figure charmante, voyant assassiner au réfectoire le sous-prieur, est tellement saisi de douleur, qu'il supplie les brigands de prendre aussi sa vie. Son désespoir naïf touche le cœur d'un des chefs nommé Sydroc; il rassure l'enfant par ses gestes, lui fait ôter son capuchon pour l'affubler d'une casaque danoise, et lui ordonne par signes de l'accompagner. Cet enfant fut le seul habitant du monastère qui eut la vie sauve¹.

Après avoir cherché partout des trésors, ils brisèrent les tombes dans l'église, jetèrent les restes des corps en un monceau, et y mirent le feu; bientôt la flamme gagna toute l'église et le couvent.

Trois jours après leur arrivée à Croyland, ils partirent en emmenant tous les bestiaux qu'ils purent trouver, et se portèrent sur un autre couvent nommé Medes-Hamsted, où les paysans des environs s'étaient enfermés avec les moines. Les païens donnèrent l'assaut aux murs; un de leurs chefs ayant

¹ *Ibidem.*

été grièvement blessé d'une pierre lancée par les assiégés, son frère, animé de fureur, força l'entrée, et immola de sa main tous ceux qui portaient l'habit monastique : les réfugiés partagèrent le triste sort des cénobites. Puis les Barbares renversèrent les autels et les tombes, dispersèrent les manuscrits de la bibliothèque et du chartrier, et finirent par brûler tout le couvent. Pendant quinze jours on vit fumer les ruines abandonnées ¹.

Ayant amassé un butin immense, ils s'acheminèrent vers Huntingdon. Au passage d'une rivière, deux de leurs voitures énormément chargées s'embourbèrent. Pendant qu'ils travaillaient tous à les retirer, le jeune acolyte de Croyland qui avait été obligé de les suivre, se sauva dans les bois ; le lendemain il atteignit Croyland. Les moines, qui s'étaient cachés dans les marais, étaient revenus la veille et s'occupaient à éteindre les ruines fumantes de leur monastère, et à retirer d'entre les décombres les corps mutilés et à demi-brûlés de leurs frères ; il y en eut que l'on ne trouva que plusieurs mois après. Un chantre de l'église composa, sur le désastre de Croyland, une complainte qui eut un grand succès dans le pays ².

Quand les ruines du monastère eurent été un peu déblayées et rendues habitables, les moines allèrent donner la sépulture aux malheureux habitants de Medes-Hamsted ; dans les cloîtres démolis, on trouva quatre-vingts corps qui furent mis en

¹ « Per totam quindenam sequentem jugi incendio conflagrabat. » *Ibid.*

² « Inter superstites præcipuus scripsit in cineres monast. Croylandiæ tunc illas threnas quæ in multis locis habentur. » *Ibid.*

un seul tombeau hors du couvent : on y éleva une pierre en forme de pyramide ¹.

Déjà les Normands avaient pénétré dans d'autres couvents , et y avaient laissé la même désolation , le même silence lugubre que dans les deux monastères. A l'île d'Ély, les religieuses gardaient le corps d'une vierge, vénérée sous le nom de sainte Etheldrite : les Normands pillèrent le couvent , égorgèrent les femmes, et jetèrent en partant des brandons sur l'édifice ².

Au monastère de Collingham, l'abbesse, à ce qu'assurent les chroniques, avait convoqué les religieuses, et les avait engagées toutes à se mutiler pour n'être pas condamnées à servir de victimes à la brutale lubricité des païens. A l'exemple de leur mère spirituelle, toutes s'étaient coupé le nez et la lèvre supérieure, et à l'arrivée des pirates, elles se présentèrent avec un visage tout ensanglanté. Dégoûtés d'un aspect aussi horrible, les chefs s'éloignèrent, en ordonnant à leurs gens de brûler le monastère, avec toutes les personnes qui s'y trouvaient ³.

Du nord de l'Angleterre, les pirates se dirigèrent vers l'est. Le roi Edmond, voulant les repousser de son petit royaume, leur livra bataille auprès de Thetford; les chroniques disent que le pieux roi leur tua beaucoup de monde, tout en regrettant d'être obligé de verser du sang. Cerné ensuite par eux dans une ferme royale, il tomba en leur pouvoir, fut attaché

¹ *Ibid.*

² *Vita sanctæ Etheldritæ*, cap. 31; tom. II des *Acta sanctor. ord. S. Bened.*

³ *Math. Westmon. Flor. histor.*, ad ann. 870.

à un arbre et percé de flèches : on lui abattit enfin la tête ; l'église le vénéra comme un martyr ¹.

Après avoir occupé pendant l'hiver l'Estanglie, les Normands pénétrèrent, en 871, dans l'ouest ou le Westsex, où régnait Éthelred. Ce prince, avec son frère Alfred, devenu célèbre dans la suite, se mit en état de défense. Les deux frères menèrent tous les comtes du pays et leurs gens contre les païens, livrèrent plusieurs combats, et restèrent maîtres du terrain. Les Normands perdirent non-seulement Sydroc, qui avait envahi Croyland, comme nous l'avons vu plus haut, mais encore Osbern, Harold et d'autres chefs. Les Anglo-Saxons attribuèrent leur victoire à l'effet d'une messe qu'Éthelred avait voulu entendre jusqu'au bout avant le combat, malgré l'approche des ennemis ². On ne douta pas que tous les païens tués dans cette journée par le glaive des chrétiens, n'eussent été précipités dans l'enfer ³.

Le Westsex fut délivré du fléau de l'invasion. Ethelred mourut l'année suivante, et Alfred devint roi des Anglo-Saxons de ce pays.

En France, on était loin de jouir du repos, quoique la Seine fût libre. Établis à l'embouchure de la Loire, les pirates faisaient chaque année des excursions le long du fleuve. Dans une de ces expéditions ils avaient pris l'évêque de Nantes ; ils l'avaient même embarqué pour le transporter dans le Nord :

¹ *Ibid.* — Florent. Wigorn. *Chronic.*, ad ann. 870.

² « Quæ fides christiani regis multum apud Deum valuit. » Florent. Wigorn. *Chronic.*

³ « Descendunt ad inferos, ignibus perpetuis cruciandi. » *Ibid.*

on ne sait comment il s'échappa de leurs mains¹. Depuis lors, le malheureux évêque erra, dépouillé de tout, sur le sol de la France; il fut, en 866, recommandé par le roi et par le concile de Soissons à la commisération du saint-siège² : exil, captivité, dangers de la mer, privations de toute espèce, le pauvre évêque avait tout subi³; Bretons et Normands paraissaient avoir joint leurs efforts pour l'accabler.

Le pape l'accueillit charitablement et le revêtit du pallium; mais Rome n'entendait point se charger des évêques chassés par les Normands : ce fut probablement sur la suggestion du pape que, pour améliorer le sort de l'évêque fugitif nommé Actard, le peuple et le clergé, d'après l'antique usage de l'Église gallicane, l'élurent à l'archevêché de Tours. A ce sujet, le pape écrivit au roi, pour lui recommander de ne pas laisser dépérir cette ancienne métropole, et de la doter de terres et de biens qui fussent hors de la portée des Normands⁴.

Nantes se trouvait dans un état bien plus déplorable que Tours; cette ville, jadis si florissante, était depuis plusieurs années brûlée et ruinée, sans qu'on la rebâtît; la population

¹ « Gratia Dei liberatum. » *Epist. Caroli Calvi ad Nicol. pap.*, de l'an 867; tom. V des *Acta concilior.*

² « Petimus humiliterque poscimus ut... rebus omnibus, id est sede suâ in qua
« nulla spes recuperandi sibi est, cum parochia expoliatus, pietatis vestræ admi-
« niculo adjuvetur, et sicut expulsus a propria sede utriusque gentis Nortiman-
« norum et Brittonum, feritate et continua persecutione habetur, ceusura vestri
« moderaminis relevetur. » *Epist. synod. concilii Suession.*; tom. V des *Acta concilior.*, et tom. VII des *Histor. de France.*

³ « Exilium, vincla, mare, dura pericula passum. » *Epist. Caroli C. ad Nicol. p.*

⁴ *Epist. Hadriani ad Carol. Calv.*; tom. V des *Acta concilior.*, et tom. VII des *Histor. de France.*

avait disparu en grande partie, et Nantes était pauvre et solitaire comme un village¹. Malheureusement, les Bretons avaient autant contribué que les Normands à réduire la cité de la Loire à ce triste état. Ces Bretons faisaient le désespoir des Francs et surtout du clergé. C'est en vain que les papes, les conciles, l'archevêque franc qui comptait la Bretagne dans le ressort de sa métropole, leur donnaient des ordres, ou appelaient les prêtres bretons à leurs délibérations. Ceux-ci ne tenaient compte d'aucun de ces ordres, et, quant au peuple, il paraissait si barbare, qu'à peine il passait en France pour chrétien². C'était encore le Celte du temps où le christianisme s'introduisit dans les Gaules. Il haïssait la France avec son langage raffiné, son culte romain, sa discipline ecclésiastique empruntée de l'Orient. Fiers de leur indépendance, les marins bretons tournaient en dérision les pêcheurs francs quand ils les rencontraient en mer; ils les appelaient pêcheurs des prêtres, parce que les bateliers appartenant à l'Église étaient obligés de chercher du poisson pour les évêques et les abbés³. Le peuple breton faisait des incursions dans les provinces voisines, surtout dans la Neustrie⁴, déjà assez ravagée par les Normands; naguère il avait occupé Bayeux. Il spoliait les églises, et maltraitait les prêtres francs, tout comme faisaient les pira-

¹ « Civitas olim florentissima, nunc exusta et funditus diruta. » *Epist. Caroli C. ad Nicol. pap.*; *ibid.*

² « Sunt nomine tenus christiani. » *Epist. synod. concil. Suession.*

³ *Ulmari Libellus de miracul. s. Vedasti*, dans les *Acta sanct. ord. S. Bened.*, sæc. iv, pars prima.

⁴ « Omnis pene Neustriæ ecclesia crudelem eorumdem feritatem perpetitur. » *Epist. synod. concil. Suession.*

tes du Nord. Quelquefois même, devenant leur allié, il les aidait à saccager les terres des Francs. Malheur alors aux contrées exposées aux ravages de ces Barbares réunis !

Cependant Salomon, duc de Bretagne, envoya son gendre Pasquitain à la cour de France pour négocier de nouveau la paix, et donna des otages. Charles-le-Chauve crut devoir faire un sacrifice pour acheter le repos d'un ennemi aussi dangereux que Salomon. En conséquence, à la diète tenue à Compiègne en août 867, le roi lui céda le comté de Coutances en Neustrie, avec tous les domaines royaux et toutes les abbayes en dépendant; moyennant cette acquisition, le duc promit, par l'organe de son gendre, paix et fidélité au roi et secours contre tous les ennemis de Charles. Les grands confirmèrent par serment la cession faite par le roi au duc de Bretagne¹.

Les circonstances forçaient alors la monarchie à faire successivement des sacrifices. L'année avant l'abandon de Coutances fait aux Bretons, les Normands qui, après le pillage et l'évacuation de Saint-Denis, étaient restés dans le voisinage, avaient remonté la Seine au-delà de Paris jusqu'à Melun qu'ils brûlèrent. Ils occupèrent une île au-dessous de cette ville²; de là ils menaçaient toute la Bourgogne. La frayeur s'empara des habitants, et surtout des moines. Il y en eut qui ne surent où aller ni comment se cacher. Servais Loup, abbé de Ferrières, malade et effrayé, regarda comme un sauveur l'évêque de Troyes, qui lui offrit pour asyle une de ses terres. Dans ses lettres, l'abbé se félicite d'avoir, en ces temps calamiteux qui resserraient

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 867.

² Lupi Ferrar. abbat. *Epistolæ*, n° 64; tom. VII des *Histor. de France*.

les cœurs et éteignaient la charité, trouvé un homme prenant en pitié les malheureux¹. Ferrières était un monastère chétif en comparaison des riches abbayes de la Loire ; aussi l'abbé remplit de doléances ses lettres curieuses. A l'entendre, il n'avait de vivres que pour deux mois ; ses serviteurs étaient presque nus, et ses moines couverts de guenilles².

L'abbaye de Saint-Martin de Tours voulait mettre son trésor en sûreté à Ferrières. « Ah ! gardez-vous en bien, répondit Servais Loup, notre moutier est sans fortifications, nous avons peu de gens pour le défendre ; des brigands pourraient venir s'emparer du trésor, et se sauver ensuite dans les bois voisins³. » Cependant le pauvre abbé, quoique tremblant pour sa sûreté, aimait assez l'étude pour demander aux autres couvents un Salluste, un Suétone et les Verrines pour s'instruire.

Pendant que les Normands infestaient les environs de Melun, deux troupes de Francs s'étaient mis en marche pour les attaquer : les Normands tombèrent sur la plus forte des deux et la mirent en fuite ; la seconde troupe n'osa plus alors se montrer. Chargés de butin, les vainqueurs étaient retournés à leurs bateaux.

On leur demanda ce qu'ils exigeaient pour s'en aller : 4,000 livres pesant d'argent, répondirent-ils. Le roi obtint un délai pour recueillir cette somme dans toute la France. Aussitôt les comtes furent chargés de lever six deniers sur tous les manoirs

¹ « Admirati sumus, diebus nostris aliquem repertum qui cum tanto rei familiaris detrimento et imminutione indigentibus subveniret. » *Ibid.*

² *Ibid.*, Epist. n° 19.

³ *Ibid.*, Epist. n° 53.

d'hommes libres, trois sur les manoirs astreints à la servitude féodale, un sur les colons, et la moitié sur les paysans censitaires; puis vint le tour des marchands, du clergé et des vassaux. On réunit enfin l'argent et le vin demandés¹.

Les Normands réclamèrent plusieurs de leurs prisonniers qui venaient de s'évader; il fallut les leur trouver, ou payer une indemnité dont ils fixèrent arbitrairement le montant. Quelques Normands isolés avaient été tués dans le pays; il fallut payer ce qu'ils valaient aux yeux de leurs compatriotes, c'est-à-dire beaucoup.

Après avoir chargé leurs bateaux, les Barbares, quittant leur station auprès de Saint-Denis, descendirent la Seine au mois de juillet 866, et mouillèrent dans une anse à l'embouchure du fleuve pour radouber leurs bateaux².

Dès qu'ils eurent descendu la Seine, Charles-le-Chauve se rendit à Pistes avec des troupes, des ouvriers et des charrettes, voulant reprendre l'exécution de son projet de faire à Pistes un château fort, et de fermer le passage de la Seine aux Normands. On travailla un peu, puis le roi et après lui les ouvriers de corvée s'en allèrent. On s'était rassuré, en apprenant que les Normands étaient partis de l'embouchure de la Seine pour la Frise, où ils débarquèrent dans l'Ysselgau³, dont la plus grande partie a été engloutie depuis par la mer.

Pour mettre à l'avenir à l'abri d'un coup de main de la part des Barbares Saint-Denis où la cour séjournait quelque-

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 866.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

fois, surtout pendant les grandes fêtes de l'Église, Charles-le-Chauve fit commencer la construction d'un petit fort dans l'enceinte du monastère¹. Il paraît que ce fort suffit pour la défense de l'abbaye; du moins elle ne tomba plus au pouvoir des Normands.

La fortification du passage de la Seine à Pistes ne lui tenait pas moins à cœur. L'ordre fut de nouveau donné aux Francs, en 869, d'envoyer, pour le plaid que Charles se proposait de tenir en ce lieu, un colon ou ouvrier agricole par cent manoirs, et une charette attelée de deux bœufs par mille manoirs dans tout le royaume². Pour ce plaid on devait dresser aussi le rôle de tous les fiefs militaires. Quand les comtes et évêques se furent rassemblés à Pistes, le roi, dans une allocution qu'il fit, promit bonne et exacte justice à tous ses sujets, ordonna de payer la dime au clergé, et recommanda aux vassaux de se tenir prêts, selon l'ancienne coutume, pour la défense du royaume contre les païens et contre les ennemis de Dieu³.

Il y a lieu de croire que, cette fois encore, les travaux de fortification ne furent pas poussés avec beaucoup de vigueur. L'année précédente, étant aussi à Pistes pour tenir un plaid général, Charles-le-Chauve avait reçu un message de Salomon, duc de Bretagne, qui lui annonçait que les Normands de la Loire faisaient de nouvelles excursions, mais qu'il espérait les

¹ *Ibid.*, ad ann. 869.

² « De C mansis unum haistaldum, et de M mansis unum carrum cum II « bobus prædicto placito cum aliis exeniis quæ regnum illius admodum gravant, « ad Pistas mitti præcepit. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 873.

³ *Adnunciatio Caroli reg. tertia synod. Pistens.*; tom. II de Baluze, *Capitular.*, et Bessin, *Concil. Rotomag. eccles.*, pars prima.

repousser, pourvu que le roi lui envoyât quelques secours.

Satisfait de la bonne volonté du chef des Bretons, Charles-le-Chauve lui envoya de riches présents, et fit partir son fils Carloman, le diacre, avec des troupes pour se porter sur la Loire. Inhabile guerrier autant que mauvais ecclésiastique, ce prince laissa commettre par ses troupes tous les excès qu'on reprochait aux païens, et revint sur la Seine sans avoir attaqué l'ennemi ¹. Aussi les habitants de Poitiers, menacés d'une nouvelle invasion de la part des Normands, ne prirent conseil que de leur désespoir, et, après avoir fait vœu de consacrer à leur patron saint Hilaire la dime du butin qu'ils rapporteraient en cas de victoire, ils tentèrent une sortie, repoussèrent les ennemis, et accomplirent leur vœu dans l'église mise sous le patronage du saint ², et qui devait se ressentir encore des premiers ravages commis à Poitiers par les mêmes païens.

Au-delà de la Loire agissait un homme brave et décidé, qui promettait à la France un digne successeur de Robert-le-Fort : c'était Hugues le Clerc, qu'on nomma dans la suite l'Abbé, à cause de Saint-Martin de Tours et d'autres abbayes dont le gratifia Charles-le-Chauve, son cousin ³, après la mort de Robert, pour le récompenser de ses services. Le roi lui conféra encore les comtés de Touraine et d'Anjou, de sorte que Hugues devint un personnage très-important : on verra dans la suite qu'il justifia par ses exploits la confiance du roi son parent.

Peu de temps après la victoire des Poitevins, Hugues entra

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 868.

² *Ibidem.*

³ « Hugoni clerico, avunculi sui Chonradi filio. » *Ibidem*, ad ann. 866.

en campagne avec un autre brave, le comte Geoffroi, contre les Normands, qui infestaient incessamment les rives de la Loire; il en tua une soixantaine, et fit plusieurs prisonniers, parmi lesquels on découvrit un ancien moine qui, méconnaissant ses devoirs, secondait la fureur des païens contre les Francs : ce traître fut condamné au dernier supplice¹.

A la suite de ce second succès contre les pirates, Charles-le-Chauve engagea les habitants au-delà de la Seine à fortifier Tours et le Mans, ordres qui furent probablement aussi mollement exécutés que les autres mesures de sûreté qu'il avait prescrites. Les Normands ne rentrèrent dans l'île de la Loire où ils avaient leur dépôt, qu'après avoir levé sur le pays qu'ils infestaient une contribution en argent, en grains et en bestiaux².

Comme ils restaient renfermés depuis plus d'une année dans cette île, Hugues l'Abbé et Geoffroi, son fidèle compagnon, vinrent les attaquer pour les déloger. L'assaut fut donné avec beaucoup de bravoure; mais les Normands s'étaient mieux fortifiés dans leur retraite que les Francs ne l'avaient supposé; ils repoussèrent les assaillants qui périrent pour la plupart sur les bords de l'île; Hugues lui-même courut de grands dangers, et fut obligé de se retirer précipitamment³. Après ce succès, les pirates demeurèrent encore tranquilles pendant deux ans dans leur île.

En 873, ils firent des incursions dans le Maine et le Berri, et pénétrèrent dans l'abbaye de Massay près d'Issoudun⁴.

¹ *Ibid.*, ad ann. 869.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, ad ann. 871.

⁴ *Annal. Masciac.*, ad ann. 873.

La ville d'Angers leur parut offrir un poste très-fort, tant par sa situation sur un rocher au bord de la Mayenne, que par la solidité de ses murs romains et de son château, et ils pensèrent qu'il serait facile de s'en emparer. Ils l'occupèrent en effet sans coup férir, y conduisirent même leurs femmes et leurs enfants, qu'ils laissaient ordinairement dans l'île de la Loire, et réparèrent les fossés et les remparts de la place¹.

Cette entreprise effraya la cour. Contents de piller le pays dans leurs excursions, et de se retirer ensuite dans les îles des fleuves, les Normands n'avaient point essayé jusque là de s'établir au milieu du royaume. Maîtres de la ville d'Angers, ils pouvaient s'entourer de postes militaires et finir par dominer en France, danger trop imminent pour que Charles-le-Chaume ne crût pas devoir tout mettre en œuvre pour le détourner.

Il enjoignit à ses vassaux de se rassembler sur les frontières de la Bretagne; Salomon, qui tenait de la libéralité ou de la faiblesse de Charles une partie de l'Anjou, fertile en vins, et les revenus d'une abbaye située dans l'enceinte de la ville, eut intérêt à seconder l'expédition des Francs: aussi promit-il de secourir le roi avec ses Bretons².

Charles-le-Chaume se porta ensuite sur l'Anjou. En route, on lui annonça que son fils Carloman, que les factieux du royaume avaient voulu mettre sur le trône à la place de son père, et que celui-ci avait fait récemment condamner à perdre les yeux,

¹ « Navibus per Meduanam fluv. deductis, cum mulieribus et parvulis suis, velut in eâ habitaturi intrant, diruta reparant. » *Chronic. monast. S. Sergii*, tom. VII des *Histor. de France*.

² *Chronic. Briocense*, tom. I de D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*.

venait d'être enlevé par les rebelles et conduit chez son oncle en Allemagne. Charles n'en continua pas moins son expédition ¹. Un fils mutilé, quoique protégé énergiquement par le pape ², n'était plus un compétiteur redoutable pour lui.

Le roi investit la place d'Angers, tandis que Salomon occupait les rives de la Mayenne, et envoyait son fils au camp du roi ³.

Les Francs attaquèrent la place avec des machines nouvelles; mais les Normands les repoussèrent en leur lançant des pierres que fournissait la roche schisteuse du sol. Déjà les assiégeants souffraient de la disette et des maladies ⁴: au milieu des difficultés de ce siège, disent les chroniques, le duc de Bretagne conçut le projet de détourner la Mayenne, dans laquelle stationnaient les bateaux des Normands au pied de la roche du château; on ouvrit donc une tranchée large et profonde. A la vue de cette opération inattendue, les assiégés se crurent perdus et se hâtèrent de capituler ⁵. On veut avoir reconnu jusqu'aux derniers siècles les vestiges de la tranchée de Salomon ⁶. Cependant les localités devaient s'opposer à l'exécution de ce projet: en effet, à peu de distance du donjon, le lit de la Mayenne est naturellement tracé entre deux berges, et il ne paraît guère possible de lui donner une autre direction ⁷. Il se

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 873.

² « Auditui nostro sonuit quod Carolus rex, etiam belluarum furorem transcendens, contra propria viscera, id est contra Carlomanum filium suum « sevirerit. » *Adriani Epistole*, n° 30, tom. VII des *Histor. de France*.

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 873.

⁴ *Chronic. monast. S. Sergii.* — *Chronic. Namnetense*.

⁵ *Ibidem*.

⁶ D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, p. 178.

⁷ Bodin, *Recherches histor. sur l'Anjou et ses monuments*, tom. I, chap. 19.

peut néanmoins que Salomon ait tenté l'entreprise, et que les Normands en aient eu peur, bien qu'il semble qu'ils auraient pu l'empêcher; peut-être aussi manquaient-ils de vivres suffisants. Quoi qu'il en soit, ils demandèrent à capituler¹.

Ici se présentait, comme dans la Marne, une occasion de venger sur les ennemis le mal qu'ils avaient fait à la France, et d'imprimer aux pirates une terreur salutaire. Charles-le-Chauve n'en profita pas mieux que la première fois. Malgré le vœu contraire de ses troupes², il s'empressa d'accepter l'offre que firent les Normands d'abandonner la place à un jour fixe, et de laisser entre ses mains des garants de leur bonne foi. Il fut convenu qu'ils pourraient se retirer dans leur île de la Loire, y demeurer jusqu'à la fin de l'hiver, et communiquer dans cet intervalle avec les habitants du pays; qu'à l'expiration du terme, ceux qui ne voudraient pas embrasser le christianisme quitteraient la France à jamais, et que les convertis pourraient s'y établir³. Par cette promesse, on espérait arracher la plupart d'entre eux à leur barbarie, et les gagner pour la chrétienté; mais c'était trop attendre de ces païens.

Dès qu'ils eurent évacué la ville d'Angers, le roi y fit son entrée, et assista, avec les évêques et le peuple, à la réinstallation solennelle des corps de saint Aubin et de saint La-

¹ *Chronic. monast. S. Sergii.*

² « Rex invito exercitu, pecunia ab eis accepta, egressum eis annuit, eis que « hoc pacto pejora faciendi locum dedit. » *Sigeberti Gembl. Chronic.*, ad ann. 873, tom. VII des *Histor. de France.* — « Rex Carolus, turpi cupiditate superatus, pecuniam a Normannis recepit. » *Chronic. Namnet.*; *ibid.*, tom. VIII.

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 873.

zin, qu'on avait cachés pendant l'occupation normande; il fit de grands présents à leur église, puis il se rendit à Amiens, en passant par le château nouveau de Pistes¹.

Pendant que les Normands étaient retirés dans leur île de la Loire, une révolution éclata en Bretagne. De puissants Bretons et Francs, que Salomon avait irrités contre lui, ou qui se lassaient de lui obéir, commencèrent une révolte. Se voyant abandonné par les siens, le duc se réfugia dans un monastère; il y fut saisi, au mépris du droit d'asyle, et privé de la vue; le lendemain on le trouva mort². Lui-même n'avait pas traité Érispoé avec moins de barbarie. Sa mort fut le signal de l'anarchie en Bretagne. Les deux fils du roi Noménoé, qui avaient été à la tête de la conjuration, se désunirent après la mort de leur maître; chacun d'eux eut sa faction. L'un, le comte de Vannes, voulut renforcer la sienne en appelant les Normands à son secours. Ceux-ci, oublieux de leur capitulation, embrassèrent avidement cette nouvelle occasion de demeurer en France.

L'autre fils de Noménoé, appelé Wurfand, comte de Rennes, homme d'une bravoure audacieuse, qui plus d'une fois combattit contre les païens, mit en déroute les Bretons et Normands. Son frère, Pasquitain, s'enfuit au loin. Quant aux Normands de ce parti, ils se jetèrent d'abord dans l'abbaye de Saint-Melaine, puis, rentrant dans leurs bateaux à Redon, ils allèrent ravager impunément les bords de la Basse-Loire³; car Wurfand mourut quelque temps après dans son camp, et Pasquitain, resté

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 873.

² *Ibid.*, ad ann. 874.

³ *Reginon. Chronic.*, ad ann. 874.

seul maître de la Bretagne, ne lui survécut pas longtemps.

Pendant l'ambition, l'intrigue, les événements politiques, firent perdre de vue pour quelque temps, à la cour de Charles-le-Chauve, les Normands et les calamités qu'ils répandaient sur le sol de la France. Pour mieux connaître la situation du royaume, il faut revenir sur les années précédentes.

Lothaire, roi d'Austrasie, était mort encore jeune, après avoir été dominé, pendant les dernières années de sa vie, par une funeste passion pour une concubine nommée Waldrade, qu'il s'efforçait de mettre sur le trône à la place de la reine, abreuvée d'humiliations et d'outrages. Au milieu des troubles que cette passion produisait à la cour et dans le royaume, les Normands avaient pu recommencer impunément leurs incursions dans l'Austrasie, en franchissant les frontières de la Frise. Roric et Rolf continuaient de mettre à contribution le Bas-Rhin et la Meuse. En 864, ils avaient attaqué et pillé de nouveau Dorestad, et leurs bateaux avaient remonté le Rhin. Plus occupé de Waldrade que des devoirs de la royauté, Lothaire acheta la paix en donnant aux Normands de l'argent et des vivres¹. A cet effet, on leva quatre deniers sur chaque manoir du pays.

En 869, Lothaire était mort en Italie sans avoir pu parvenir à élever sa concubine à la dignité royale. Charles-le-Chauve, son oncle, se hâta de nouer des intrigues avec les grands d'Austrasie, se fit reconnaître comme roi de ce pays par eux et par quelques évêques assemblés à Metz, prit la couronne, et alla siéger à Aix-la-Chapelle, dans le palais de son illustre aïeul,

¹ « Summam denariorum cum multa pensione farinae atque pecorum, et non vini ac sinceræ. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 864.

en se faisant accompagner dans ce voyage par Richilde, sœur de Bozon, qu'il épousa peu de temps après. Cependant son frère Louis, roi de Germanie, lui fit notifier que s'il ne se retirait promptement, les troupes allemandes viendraient le chasser. Charles ne se voyant pas suffisamment soutenu en Austrasie, rentra en France, et accéda à la proposition d'un partage des États de Lothaire entre lui et son frère. C'est alors qu'il agrandit son royaume de la Bourgogne, de la Lorraine et d'autres belles provinces, dont l'acquisition aurait dû le mettre à même de résister aux ennemis du dehors et de l'intérieur. Il se hâta de distribuer à ses courtisans les terres et bourgs de ces provinces¹.

Par le cours de la Meuse, il se rendit à Utrecht, et eut une entrevue avec Roric et Rolf, qui sans cesse inquiétaient les Pays-Bas.² Ce dernier avait répandu aussi beaucoup de désolation en France, quoiqu'il fût baptisé comme son oncle³. Roric promit au roi de vivre en paix avec lui, et en effet il n'attaqua plus les États du roi des Francs; il fit également la paix avec le roi des Germains. Ce Roric, comme le croit un auteur moderne⁴, est-il le même que celui qui, avec ses deux frères, fonda un État en Russie? C'eût été un grand effet de bravoure et de puissance de

¹ « Partem ipsius regni, quam accepit, sicut placuit sibi, divisit. » *Ibid.*, ad ann. 870.

² *Ibid.*, ad ann. 872. Une première entrevue entre Charles et Roric avait eu lieu deux ans auparavant, à Nimègue. *Ibid.*, ad ann. 870.

³ « Qui transmarinas regiones plurimas, regnumque Francorum undique, atque Galliam horribiliter, et pene totam Fresiam vastavit. » *Annal. Xantenses*, ad ann. 873.

⁴ O. Kruse, De l'origine jutlandaise de l'ancienne dynastie russe, *Mémoires de la soc. roy. des Antiquaires du Nord*; Copenhag., 1840, p. 321 et suiv.

forcer les princes carlovingiens à lui céder des fiefs considérables en Frise, et de conquérir une souveraineté dans le pays des Slaves. Son neveu Rolf, moins traitable, éleva de grandes prétentions, essaya des refus, et quitta Charles-le-Chaue avec humeur.

Quelque temps après, en 873, ce chef de pirates impitoyable aborda avec une flotte à l'Ostergo sur la côte de Frise, pays qui, lors du partage des États de Lothaire, était échu à Louis, roi de Germanie. Il exigea un tribut des Frisons : « Nous n'en devons qu'au roi Louis et à ses fils, » répondirent les habitants. Rolf débarqua avec ses pirates, égorga les hommes, enleva les femmes et les enfants, et pilla les habitations. Cependant les Frisons, poussés par le désespoir, s'attroupèrent et fondirent sur les brigands. Rolf et quatre-vingts (quelques historiens disent cinq cents) des siens périrent en se défendant ¹ : Ne pouvant plus résister à la fureur des paysans, et voyant la retraite coupée, le reste de la troupe normande se réfugia dans un édifice voisin. Fallait-il les attaquer et les exterminer pour venger les outrages commis par ces pillards ? Les Frisons le désiraient ; mais leur chef, qui était un Normand baptisé, leur conseilla de ne pas s'exposer à une nouvelle effusion de sang. Ne valait-il pas mieux imposer aux ennemis des conditions sévères pour leur retraite, et recevoir d'eux une forte somme, sans qu'il en coûtât rien aux Frisons ? Le chef parla avec tant de persuasion, que la fureur des paysans s'apaisa.

¹ *Annal. Fuldens.*, ad ann. 873. — « Rodulfus Nortmannus qui multa mala in regno Caroli exercuerat, in regno Lotharii cum D et eo amplius complicitibus suis occisus est. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 873. — « Caninam vitam digna morte finivit. » *Annal. Xantens.*, ad ann. 873.

Cernés de toutes parts, les Normands furent contraints, pour avoir la liberté de la retraite, à rendre tout le butin déjà entassé dans leurs bateaux, à promettre par serment de ne plus inquiéter les frontières de l'empire de Louis-le-Germanique, enfin à donner des otages pour garantie de l'exécution de cette promesse. On leur permit ensuite de se rembarquer tout honneux¹. Les Frisons, parmi les peuples attaqués, eurent seuls un triomphe aussi glorieux.

En France, les tracasseries du clergé, les séditions, les dissensions de la famille royale, empêchaient, comme toujours, de tourner les forces du royaume contre les Scandinaves. Un synode qui se tint en 871, à Douzy, fournit une preuve évidente de ces déchirements intérieurs. Il s'agissait, dans ce synode, de juger l'évêque de Laon, Hincmar, que son oncle, l'archevêque de Reims, poursuivait avec acharnement, et que le roi, présent à l'assemblée, voulait faire condamner.

Ce prince se vante, dans une lettre au pape Adrien, d'avoir enrichi l'église de Laon de deux mille manses ou fermes : à la vérité, il avait laissé prendre par les laïques beaucoup de biens de l'Église ; mais, sur les instances du clergé, il avait forcé les tenanciers à les restituer. Parmi ces biens était aussi le bourg du Pouilly, qu'il avait donné à un comte de sa cour, appelé simplement le Normand ; c'était vraisemblablement un Scandinave converti, peut-être Veland, dont j'ai parlé plus haut.

Hincmar, évêque de Laon et ami de ce Normand, avait consenti à lui rendre ce bourg appartenant à l'Église ; mais ensuite,

¹ « Cum magna confusione a sui detrimento... discesserunt. » *Annal. Fuldens.*, ad ann. 873.

s'étant brouillé avec lui, il avait voulu se remettre en possession de Pouilly, avait excommunié le comte, chassé de cette terre la femme du Normand qui était en couche, et l'avait fait dépouiller, par ses hommes armés, de tout ce qu'elle possédait. Hincmar avait encouru les censures canoniques pour avoir donné à un laïque le bien de l'Église; les violences qu'il exerça contre le Normand lui attirèrent les poursuites du roi, qui avait encore d'autres griefs contre lui. En effet, l'évêque avait soutenu Carloman, le mauvais fils du roi, qui, bien que prêtre consacré, s'était révolté contre son père. Des troupes envoyées par le souverain vinrent pour saisir l'évêque; celui-ci se réfugia auprès de l'autel dans son église, où personne n'osa le prendre. Charles le fit sommer à comparaitre devant sa justice. L'évêque arma tous ses gens libres et ses serfs, et chassa les délégués du roi. Dans l'évêché de Laon, les milices devaient se tenir toujours réunies pour faire bonne garde contre les Normands, et empêcher une invasion de ce côté¹. Hincmar crut devoir les employer avant tout à sa sûreté personnelle, et garnit à cet effet les frontières.

Ces griefs, réunis à beaucoup d'autres plus ou moins fondés, firent citer l'évêque au synode de Douzy, pour qu'il répondit au chef d'accusation énoncé contre lui. Il comparut avec les prêtres de sa cathédrale, et se plaignit des persécutions dont il était victime, et qui l'avaient réduit, disait-il, à la misère. Le roi répéta ses griefs, l'archevêque prit les avis de tous les

¹ « Ad locum ubi militia de ipso episcopio Laudun. contra paganorum infestationes ad custodiam esse solebat. » Discours de Charles-le-Chauve au synode de Douzy.

évêques présents, et dit ensuite : « Frère Hincmar, je prononce votre destitution ¹. »

Charles-le-Chauve ne s'arrêta pas à cette punition canonique ; par ses ordres l'évêque fut jeté en prison, et on lui creva les yeux, quoiqu'aucune sentence judiciaire ne l'eût condamné à cette peine cruelle. Mais le prince qui n'avait point épargné son propre fils rebelle, pouvait-il ménager un évêque fauteur de ce fils ?

Charles, dans son discours au synode de Douzy, avait rappelé l'ordre donné par lui aux milices de l'évêché de Laon, de se réunir en masse pour repousser les Normands. Cette mesure, si elle eût été prise sur toutes les frontières, aurait pu préserver le royaume des incursions des Barbares ; mais on ne voit pas d'autres exemples d'une précaution semblable, et peut-être le roi ne faisait-il sonner si haut l'ordre donné au diocèse de Laon, que pour aggraver les torts de l'évêque son ennemi. C'était le présenter comme bien coupable, en effet, que de l'accuser d'avoir nui à la défense du royaume contre les païens.

Cependant le roi même, toujours tourmenté de l'ambition d'agrandir ses États et de rehausser ses titres, abandonnait les Francs à la rapacité des Barbares du Nord. A la nouvelle de la mort de l'empereur son frère, en 875, il se hâta de recueillir des subsides et de passer en Italie, pour joindre la couronne impériale à la sienne. Dès qu'on le sut absent, les factions s'agitèrent. Un courtisan disgrâcié par Richilde, la nouvelle épouse du roi, alla exciter le roi de Germanie à pro-

¹ Voy. toutes les pièces relatives à la destitution d'Hincmar, dans le tom. V des *Acta concilior.*

fitier de l'absence de Charles-le-Chauve pour envahir le royaume de France. Louis, avec ses Allemands d'une part, les Francs de la faction mécontente de l'autre, commirent en France d'horribles excès¹. « Ce n'est donc pas assez des invasions des Normands et des autres tribulations, écrivit l'archevêque de Reims, nous sommes encore mis entre l'enclume et le marteau par les deux frères qui se disputent la couronne². » Le roi étranger vint tenir à Noël un plaid au palais d'Attigny sur l'Aisne, et s'en retourna ensuite à Francfort, s'embarrassant peu de la confusion du royaume.

Charles-le-Chauve, rappelé avec beaucoup d'instance par les vassaux qui lui étaient restés fidèles, revint d'Italie dans les premiers mois de l'an 876, mais sans renoncer à la couronne impériale. Après avoir célébré à Saint-Denis les fêtes de Pâques, il assembla les évêques à Pontgoin en Beauce, et se fit sacrer avec Richilde, et reconnaître comme empereur en présence des envoyés du pape³.

Un accessoire de cette solennité fut le baptême de quelques Normands que Hugues l'Abbé présenta au roi : ils étaient probablement de la troupe de la Loire qui aurait dû partir depuis quelques années, et qui resta parce qu'on ne put la forcer au départ. Le baptême ne les convertit pas, et ils continuèrent à vivre en païens⁴.

¹ « Regnum Caroli pessundantes, hostili more devastaverunt. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 875.

² « Veluti inter malleum et incudem episcopi sumus. » Hliucmari Epist. ad episcopos et proceres, n° 18 ; tom. VII des *Histor. de France*.

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 876.

⁴ « Et ut ante, ita et postmodum, ut Nortmanni more pagano peregerunt. » *Ibid.*

Les évènements se succédèrent avec rapidité. A peine la couronne impériale fut-elle sur la tête de Charles-le-Chauve, qu'on annonça la mort de son frère Louis. Quoique le roi laissât un fils destiné à lui succéder, Charles eut la coupable pensée de lui ravir ses États, pour les joindre à la France et à l'empire qu'il convoitait, comme Louis avait voulu naguère lui enlever les siens. En vain le pape Adrien écrivit aux nobles et aux évêques pour qu'ils empêchassent l'envahissement de l'Allemagne¹. Charles n'en rassembla pas moins ses leudes, et se porta avec son ost sur Cologne; en route, les siens pillèrent et ravagèrent le pays comme s'ils étaient en terre ennemie².

Avant d'atteindre au Rhin, il apprit par message qu'une flotte normande d'environ cent bateaux venait d'entrer dans la Seine³. Selon quelques chroniques, cette expédition fut le premier exploit de Rolf ou Rollon, qui, plus tard, conquit une partie de la Neustrie⁴. Mais ce héros ne se signala pas encore à une époque aussi reculée⁵.

Il était urgent de rassembler toutes les forces militaires des Francs, pour empêcher cette nouvelle flotte de pénétrer dans le royaume. Cependant Charles, avide de nouveaux États, ne s'occupait d'autres projets que de la conquête de la rive droite du Rhin.

Son neveu, fils et successeur de Louis, vint s'opposer avec

¹ *Epistolæ Adriani papæ*; tom. V des *Acta concilior.*

² « Prædantibus omnibus sine ullo divino respectu, qui cum illo ibant. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 876.

³ *Ibidem.*

⁴ « Anno 876, Rollo cum suis Nortmanniam penetravit. » Asser, *Vita Alfredi.*

⁵ Voy. les notes et éclaircissements, n° v, à la fin de ce volume.

des troupes à la marche des Francs. Des négociations furent entamées avec lui ; néanmoins Charles tomba la nuit sur son camp d'Andernach pour le surprendre. Louis était sur ses gardes : les Francs, pris comme dans un piège, furent tous tués ou mis en fuite par les troupes, et entièrement dépouillés par les paysans¹ ; quelques uns n'eurent d'autre moyen de cacher leur nudité que de se couvrir de foin et de paille. Charles se sauva à grand'peine ; la reine Richilde accoucha en route au chant du coq, comme dit une chronique, et un écuyer transporta l'enfant sur son cheval, pour l'empêcher de tomber au pouvoir des Allemands². Cet enfant mourut peu de temps après.

Telle fut l'issue ignominieuse de la perfidie de Charles-le-Chauve. Il rentra en France couvert de honte, et, dans cet avilissement, il chargea plusieurs grands vassaux d'aller traiter avec les Normands stationnés dans la Seine, et de leur demander les conditions sous lesquelles ils consentiraient à partir³. Le prince usurpateur, repoussé par son neveu, ne s'élevait pas jusqu'à la pensée de combattre les païens dans son propre royaume. On lui rapporta les hautes prétentions des Normands, qui exigeaient 5,000 livres pesant d'argent : il résolut de les satisfaire. Cependant, cette ame avilie par les revers de fortune n'abandonnait pas l'idée ambitieuse de jouer le rôle d'empereur en Italie, où il était appelé d'ailleurs au secours du pape, contre les Sarrasins et contre les princes du voisinage

¹ « Et facta est plaga magna in populo prædatore. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 876.

² *Ibidem.*

³ « Ut quocumque modo possent, fœdus cum eis paciscerentur. » *Ibid.*

de Rome ¹; étrange contradiction de la conduite d'un roi qui, dans le temps même où il rachetait son propre territoire des mains des Normands, se préparait à repousser les Sarrasins des terres du pape !

Au plaid général qu'il tint à Quiersy-sur-Oise, en juillet 877, il confia le gouvernement de ses États pendant le voyage qu'il devait faire en Italie, à son fils Louis et aux grands vassaux de la couronne, et régla les contributions qu'on devait lever sur la France et la Bourgogne, pour payer la somme exigée par les Normands. On imposa une taxe de 12 deniers à chaque terre seigneuriale, 8 deniers à chaque manse d'homme libre, 4 à chaque manse de colon; les évêques furent chargés de lever sur les prêtres, selon leur revenu, de 4 deniers à 5 sols. Toutes les églises ayant comtes et vassaux furent obligées également à contribuer; marchands et citadins furent taxés selon leur avoir ².

Des envoyés royaux étaient chargés de recueillir ces tributs, qui entrèrent au trésor très-lentement et avec beaucoup de difficulté, comme on le voit par les plaintes que l'archevêque Hincmar adressa dans la suite au successeur de Charles-le-Chauve : « Je vous engage, écrivit le prélat à Louis-le-Bègue, « à chercher, avec les fidèles serviteurs de Dieu et les vôtres, « le moyen de faire cesser dans ce royaume les rapines et les « déprédations, afin qu'il jouisse de quelque relâche, ce peuple « qu'on accable depuis plusieurs années de vexations et de « tourments, sous prétexte de vouloir repousser les Normands.

¹ Voy. les lettres du pape, tom. VII des *Histor. de France*.

² *Acta conv. Caris.*; t. VII des *Histor. de France*. — *Annal. Bertin.* ad ann. 877.

« Il est temps que la justice et le bon droit, qui sont presque
 « éteints chez nous, renaissent, et que Dieu nous rende le
 « courage contre les païens; car, depuis nombre d'années, on
 « pense moins, dans ce royaume, à se défendre qu'à se rache-
 « ter et à lever des tributs; et on dépouille non-seulement les
 « gens pauvres, mais encore les églises, naguère si riches ¹.»

Ce prélat avait donné de riches ornements à sa cathédrale, tels qu'une grande croix couverte d'or et de pierreries, un calice en or, garni de pierres fines, et un livre d'évangiles écrit en lettres d'or et d'argent. Il fallut vendre le beau calice à pierreries pour payer le tribut imposé à son église à cause de la stipulation faite avec les Normands ². Hincmar avait assez de motifs d'adresser de vives remontrances au fils d'un roi peu sensible aux affronts de son pays.

Indifférent à la situation du royaume, Charles-le-Chauve s'était hâté de recueillir l'argent et de rassembler des hommes de guerre pour passer les Alpes avec eux, fier d'avoir été proclamé par le pape, dans un concile, *l'espoir de l'Église et la désolation des païens* ³.

A peine ce prince fut-il en Italie que Louis, roi de Germanie, appelé par les mécontents, pénétra en France et rallia autour de lui beaucoup d'évêques et de comtes. Aussitôt, le pape,

¹ « Ut inveniatis cum Dei et vestris fidelibus, qualiter istæ rapinæ et deprædationes in isto regno cessent, et miser iste populus qui jam per plures annos per deprædationes diversas et continuas, et per exactiones ad Normannos repellendos affligitur, aliquod remedium habeat, etc. » Hincmari *Opera*, tom. II, p. 182.

² Flodoard, *Histor. Remens. eccles.*, lib. III, cap. 5.

³ « Merentium consolatio, et paganorum contritio. » Allocution au concile de Rome; tom. VI, part. 1, des *Acta concilior.*

prévoyant que cette invasion le priverait des secours de Charles-le-Chauve, sur lesquels il avait tant compté, écrivit des lettres fulminantes aux prélats et barons d'Allemagne, pour leur reprocher de n'avoir pas empêché l'expédition de leur roi. « Malheureux, leur disait-il, dans le moment où la chrétienté est menacée de tous côtés par les païens, vous allumez la guerre civile! Vous voulez donc renouveler les horreurs de la bataille de Fontenay¹! »

A la nouvelle de l'invasion, Charles-le-Chauve était effectivement revenu sur ses pas. En traversant la Savoie pour rentrer en France, il tomba malade et expira dans un village.

Cet évènement changea l'état des choses. La conspiration contre Charles n'eut plus d'objet, et son fils Louis-le-Bègue prit la couronne sans beaucoup d'obstacle. Cependant le pape, ne renonçant pas encore à l'espoir d'être secouru par les Francs contre ses ennemis, résolut de venir en France, et de tenir un concile à Troyes pour couronner le nouveau souverain et gagner ses bonnes grâces par cette marque de condescendance.

Il eut de la peine à échapper aux pièges de son ennemi, le duc de Spolète, et à parvenir aux frontières du royaume. Les Francs ne se montrèrent guère plus respectueux que les Italiens. Il se plaignit à la chrétienté, par une bulle, des ignominies qu'il essayait dans son voyage chez les Francs², et auxquelles il n'avait à opposer que de stériles excommunications. Il ouvrit

¹ « Nolite Fontanicum detestabile prælium revocare. » Joannis p. *Epistolæ*, *ibid.*

² « Apud Cabilonem civitatem multam inhonorationem sustinimus. » Joann. p. *Epist.*, n° 39, ad omnes christianos.

enfin, en 878, le concile de Troyes, qui fut rendu plus solennel encore par le sacre de Louis-le-Bègue; cependant cette assemblée eut peu d'influence politique ¹. Le pape expédia une bulle en faveur de l'église de Poitiers, affligée par les Normands, pour que personne ne fit tort à cette église, ni ne lui enlevât hommes ou biens ².

Dans ce concile parut aussi Hincmar, l'ancien évêque de Laon, à qui Charles-le-Chauve avait fait crever les yeux; aveugle et pauvre, ce prélat invoqua la justice du pape, pour lequel il avait en quelque sorte souffert, puisque c'était d'avoir appelé du concile au saint-siège qu'on lui avait fait un crime. Le pape l'ayant accueilli favorablement, ses partisans le revêtirent aussitôt de ses ornements pontificaux, le conduisirent à l'église, et lui firent donner la bénédiction au peuple ³.

C'était annoncer que l'archevêque de Reims, persécuteur de son neveu, avait perdu son ascendant, et qu'on ne vivait plus sous l'empire de l'ancienne cour.

A cette époque, un prince célèbre par ses malheurs et son génie, Alfred, qui avait succédé à son frère Éthelred, et qui était parvenu à réunir au Westsex les autres petits royaumes anglo-saxons, luttait avec ces mêmes pirates qui, sans sa résistance peut-être, auraient replongé l'Angleterre dans la barbarie et la misère ⁴.

¹ Voy. les actes du concile, tom. VI, part. 1, des *Acta concilior.*, et *Annal. Bertin.*, ad ann. 878.

² *Privilegium eccles. Pictav.*, tom. VI, part. 1, des *Acta concilior.*

³ Actes du concile; *ibidem.*

⁴ *Quot millia paganæ expeditionis occisa perierunt, nisi soli Deo, incognitum est.* Florent. Wigorn. *Chronic.*, ad ann. 871.

Après avoir envahi la Northumbrie et la Mercie, comme nous avons vu, ils avaient pénétré, en 876, dans le Westsex, où régnait Alfred. Ce prince avait marché contre eux, et leur avait inspiré assez de crainte pour qu'ils lui promissent de se retirer, après lui avoir donné des ôtages. Ils commençaient déjà à s'établir en colons dans cette Angleterre qu'ils s'étaient bornés jusqu'alors à ravager; c'est ainsi qu'un de leurs chefs, Halfdan, avait pris possession de la Northumbrie et y avait distribué des terres à ses compagnons ¹.

Alfred sentit mieux que les rois de France combien il importait de protéger surtout les côtes; il fit construire des bateaux longs pour garder le rivage de la mer. La précaution ne fut pas inutile; mais, en 878, une troupe qui venait de ravager l'intérieur de l'Angleterre, sous la conduite de Gydroc, auquel s'étaient joints Ingvar et Ubbe, attaquèrent le Westsex. Alfred, qui ne se laissait pas surprendre, marcha contre eux et les battit auprès du fort de Kinwic; les fuyards trouvèrent un asyle dans le Nord. De là, ils revinrent en si grand nombre qu'Alfred dut leur céder le terrain: fugitif pendant quelque temps, il se vit privé de tout, et manqua même du nécessaire ².

Pendant les secours étant arrivés, il reprit l'offensive, assiégea Gydroc et affâma la troupe des païens au point qu'ils promirent de se faire chrétiens et de renoncer au brigandage. Alfred imposa au Danois converti le nom d'Athelstan, et

¹ *Ibid.*, ad ann. 876.

² Math. Westmon., *Flores. histor.*, ad ann. 878.

lui abandonna l'Estanglie, où les compagnons de ce chef reçurent des terres ¹.

C'était un grand succès ; mais, en 880, une nouvelle flotte, remplie de pirates, arriva des côtes de France et pénétra dans la Tamise, où elle séjourna, à ce qu'il paraît, quelques années ².

Tous les Normands qui avaient combattu avec Gydroc en Angleterre ne s'étaient pas convertis comme leur chef, et n'avaient pas profité des largesses d'Alfred pour se faire donner des terres. Il y en eut beaucoup qui, à une vie tranquille et sédentaire, préférèrent les hasards des courses maritimes et les aventures de pirates. Informés de la discorde civile qui régnait en France, ils prirent la résolution d'en profiter ³. Une troupe considérable de Danois et de Norvégiens débarqua en Flandre, et dévasta la ville de Térouanne, destinée à tomber entièrement en ruines. L'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer voulut se mettre à l'abri derrière des murailles ; mais les Normands arrivèrent pendant les travaux de construction, pénétrèrent sans difficulté dans le moutier, et y exercèrent leurs pillages habituels ⁴. De là, ils se répandirent dans le Brabant, où nous les retrouvons pendant les années suivantes.

Louis-le-Bègue avait commencé son règne par prodiguer des fiefs aux grands vassaux qu'il désirait attacher à sa personne. Hugues l'Abbé, veillant toujours avec zèle à la défense des

¹ *Ibidem.*

² *Ibidem.*

³ *Annal. Vedast.*, ad ann. 879.

⁴ En 878, le 28 juillet, selon le *Cartulaire de Saint-Bertin* ; Paris, 1840, in-4^o ; en 881 selon les *Annal. Vedast.*

bords de la Loire, proposa au nouveau roi une expédition contre les Normands stationnant sur ce fleuve; il y avait aussi dans le même pays des vassaux rebelles à soumettre. Louis se rendit donc à Tours, mais il y tomba dangereusement malade ¹; Dès lors il ne fut plus question de repousser les Normands, qui continuèrent d'habiter leur île et de fourrager aux environs.

Dans une entrevue que le roi eut à Mersen avec Louis, roi de Germanie, une alliance fut contractée entre les deux princes; ils se promirent, entre autres choses, des secours réciproques contre les Normands; et le pape, qui n'était pas encore retourné à Rome, accorda des indulgences à quiconque périrait en combattant ces païens ².

La malheureuse France paraissait destinée à tomber d'une agitation dans l'autre. Louis-le-Bègue allait combattre à Autun le comte des marches du Midi, Bernard, lorsqu'il tomba de nouveau malade. Jugeant sa fin prochaine, il retourna à Compiègne, et chargea l'évêque de Beauvais et le comte Alboin de porter la couronne et l'épée royales à Louis, son fils et son héritier présomptif. Les délégués étaient déjà en route, quand, apprenant la mort du roi, en avril 879, ils renoncèrent à leur mission. Louis, destiné au trône par son père, convoqua les grands vassaux à Meaux; mais un parti de mécontents, à la tête duquel étaient Gozlin, son parent, et Conrad, comte de Paris, se mit en rapport avec le roi de Germanie, et engagea ce prince à venir occuper le trône de France ³.

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 878.

² *Joann. papæ Epistolæ.*

³ *Annal. Bertin.*, ad ann. 879.

Les troupes allemandes entrèrent en Lorraine, exerçant des ravages pires que ceux des Normands ¹. Quoiqu'une partie des vassaux fût prête à reconnaître un roi étranger, l'énergie de Hugues l'Abbé, de Bozon, oncle de Louis, et de quelques autres Francs, sauva pourtant ce royaume de l'humiliation que l'intrigue de Gozlin et de Conrad lui avait préparée. On entama des négociations avec le roi de Germanie, et, moyennant le sacrifice de la partie du royaume de Lothaire que Charles-le-Chauve avait réunie à la France, on obtint que le prince allemand se retirât avec ses troupes et renonçât à ses prétentions à la couronne ².

On crut devoir ensuite élever au trône, non-seulement Louis, que son père y avait destiné, mais aussi Carloman son frère. Le royaume fut donc partagé entre les deux princes : Louis eut la Neustrie, avec les contrées de l'intérieur, et Carloman la Bourgogne et l'Aquitaine ³.

Les mécontents firent un nouvel effort en faveur du roi de Germanie; mais le digne Hugues l'Abbé négocia la paix entre les princes. Voyant la faiblesse de ses partisans en France, le roi allemand cessa de les écouter, et contracta une alliance avec les deux frères rois. Ils allèrent tous combattre Hugues, fils de Lothaire et de Waldrade, qui soutenait encore ses prétentions sur le royaume de son père, et les deux rois de France

¹ « Tanta mala exercitus ejus in omnibus nequitiis egit, ut paganorum mala facta illorum vincere viderentur. » *Ibidem*.

² *Ibid.* A en juger par les réclamations de Hugues l'Abbé après la mort de Louis-le-Germanique, il semble que la cession des Etats de Lothaire n'avait été que viagère, ou du moins conditionnelle.

³ *Ibid.*, ad ann. 880.

prirent des mesures de sûreté contre les païens qui s'étaient établis à Gand¹. Le fils de Waldrade avait inutilement essayé ses forces contre eux : il avait été obligé de se retirer après avoir perdu un grand nombre d'hommes.

Son nouveau maître, Louis de Germanie, en traversant avec ses Allemands les terres qu'il venait d'acquérir, rencontra inopinément auprès de la ferme royale de Thuin, sur la Sambre, une troupe de Normands qui, revenant de la maraude, portaient leur butin dans l'Escaut. Aussitôt il les attaque, leur tue beaucoup de monde et met le reste en fuite. Les Normands se jettent dans la ferme, un fils naturel du roi les y poursuit ; mais, blessé grièvement, il est entraîné par les ennemis, et expire bientôt après. A la nouvelle de l'enlèvement de son fils chéri, le roi qui le croyait encore vivant fait cesser les hostilités dans l'espoir d'obtenir, par négociation, sa mise en liberté. Il s'établit, pour la nuit, dans le voisinage, attendant impatiemment le lendemain. Mais, pendant la nuit, les Normands, après avoir allumé un grand feu pour brûler leurs morts, abandonnent la ferme et se retirent vers leur flotte². Le jour venu, on trouva le corps inanimé du jeune Hugues ; sa perte rendit le roi insensible à la fuite des païens, qu'il aurait pu détruire entièrement³.

¹ « Ordinatis qui regnum suum contra Nortmannos in Ganto residentes custodirent. » *Ibid.* — Selon les *Annal. Vedast.*, ad ann. 880, le roi de Germanie se contenta d'envoyer à cette expédition un de ses vassaux, le comte Henri.

² *Reginon. Chronic.*, ad ann. 879. — *Annal. Bertin.*, ad ann. 880. — *Annal. Vedast.*, ad ann. 880.

³ « Nobiliter eosdem vicisset, nisi contigisset Hugonem filium suum ibi ruere. » *Annal. Vedast.*

De retour à Gand, ils continuèrent leurs excursions et leurs pillages. Aucun des châteaux forts et des monastères sur l'Escaut, la Lys et la Sambre, ne fut à l'abri de la dévastation. L'abbaye de Lobbes put mettre en sûreté ses gens et ses trésors dans un fort voisin bien mûré; mais les fermes des moines furent ruinées¹. Il y eut des villages où les terres restèrent pendant trente ans sans culture, et sans habitants qui voulassent rebâtir les maisons renversées².

C'était le temps des succès des pirates. Dans le pays des Saxons, plusieurs évêques, ducs et comtes menèrent leurs hommes à la rencontre des païens, et leur livrèrent un combat, le 10 février 880, à Ebstorp, dans le Lunebourg; mais la valeur impétueuse des ennemis l'emporta sur la résistance de cette troupe de laïques et de gens d'Église. Brun, duc des Saxons et frère de la reine, deux évêques et douze comtes restèrent sur le champ de bataille: beaucoup de Saxons furent entraînés par les vainqueurs, qui, en se retirant, dévastèrent la Frise et pillèrent Utrecht³. L'évêque Rabbode se réfugia à Deventer, d'où il lança inutilement sur les vainqueurs les foudres de l'excommunication⁴, vengeance dont ils n'ont pu guère comprendre le sens, s'ils en ont eu connaissance. Ce fut la même troupe victo-

¹ Folcuin, *De gestis abbat. Lobiens.*, cap. 16.

² « Mansum ex xxx a retro annis Normannis penitus destructum et inhabitabilem... situm super fluv. Scaldi in villa Laucianis. » Charte de l'an 909; tom. I des *Documents inédits extraits de la Biblioth. roy.*, par M. Champollion - Figeac, pag. 473.

³ *Annal. Fuldens.*, ad ann. 880.

⁴ Adam de Brème, *Histor. eccles.*, cap. 35. — Meibom, *Scriptor. rer. german.*, p. 557 et 672.

rieuse qui ravagea, comme nous venons de le voir, la Flandre et le Brabant.

Pendant que les Normands menaçaient le nord de la France, le midi était en pleine défection. L'ancien royaume de Bourgogne, que les descendants de Charlemagne n'avaient gouverné que nominalemeut, avait voulu avoir, comme autrefois, ses rois particuliers, ou plutôt Bozon, dont la sœur, comme on sait, avait été la femme de Charles-le-Chauve, et qui avait de son côté pour femme une fille de l'empereur Louis II, enlevée par lui d'un château de la Haute Italie, quoiqu'elle fût fiancée à l'empereur de Constantinople, Bozon aussi voulut être roi. Déjà il tenait dans le midi de la France des domaines considérables, et Charles-le-Chauve l'avait créé duc de Lombardie¹. Après la mort de Louis-le-Bègue, il se révolta contre les fils de ce prince, qu'il avait d'abord paru soutenir. Sa femme altière le faisait souvenir quelquefois qu'elle était la fille des Césars². Le pape, dans l'espoir de s'en faire un appui contre la domination allemande, l'avait déclaré son fils adoptif, menaçant de l'excommunication quiconque oserait s'insurger contre lui³.

Mais c'était une couronne qu'il fallait à Bozon et à sa femme. Les évêques et les nobles la leur offrirent à la diète de Mantaille, aujourd'hui Bourg-Évescal, entre Vienne et l'Isère. Feignant de

¹ *Annal. Bertin.* Le mot *provincia* a été entendu par la plupart des historiens modernes comme signifiant la Provence. M. Leo (*Geschichte der Italien. Staaten* ; Hambourg, 1829, tom. I, liv. III, chap. 2) prouve, par le sens de la phrase, que ce mot s'applique à la Lombardie.

² « Nolle vivere se dicebat si, filia imperatoris Italiae et desponsata imperatoris Græciæ, maritum suum regem non faceret. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 879.

³ Joann. papæ *Epistolæ*.

ne vouloir la tenir que de la volonté de son peuple, Bozon assigna un délai de trois jours pour les réclamations des mécontents; mais personne ne réclama : il n'y avait plus de voix populaire, les grands l'avaient étouffée. Il fut sacré en 879 avec pompe par l'archevêque de Lyon, en présence d'un grand nombre d'évêques, disant dévotement que, puisque les grands et les prélats étaient d'accord sur son élection, il obéissait à la volonté de Dieu ¹. Il fonda ainsi une nouvelle dynastie en Provence, plus de trois siècles après la destruction de l'ancien royaume de Bourgogne par les Francs.

A la nouvelle de ces événements, les deux frères qui occupaient le trône de France se hâtèrent de rassembler leurs forces pour reprendre cette partie de l'héritage de Charlemagne, quoique le nord du royaume réclamât impérieusement leur protection. Pendant qu'ils marchaient contre Bozon, Gozlin l'Abbé, qui avait fait sa soumission aux deux rois après avoir voulu d'abord les écarter du trône, fut envoyé avec des troupes contre les Normands de l'Escaut.

Comme ils s'étaient répandus sur les deux rives du fleuve, Gozlin partagea ses troupes afin d'attaquer l'ennemi sur deux points; mais les Normands repoussèrent cette double attaque, et les deux corps de Francs s'enfuirent, laissant au pouvoir des païens un grand nombre de morts et de prisonniers. Découragés et refoulés au sud de la Somme, les gens de Gozlin se hâtèrent de rentrer dans leurs foyers ².

Délivrés de cet obstacle, les Normands ravagèrent à leur aise

¹ *Concilium Mantalense*, tom. VI, part. 1, des *Acta concilior.*

² *Annal. Vedast.*, ad ann. 880.

les contrées traversées par l'Escaut et la Somme. Moines et laïques, vieux et jeunes, on vit fuir tous ceux qui pouvaient se sauver; ceux qui se laissèrent surprendre furent égorgés; le feu réduisit en cendres les habitations et les villages. Au mois de novembre 880, les païens établirent, pour leurs quartiers d'hiver, un camp retranché dans Courtray, sans cesser de répandre la dévastation dans le pays. Ils marquèrent par de cruels ravages leur passage à Ypres, Oudenarde, Anvers, Grave-lines, Furnes, Cassel, Bailleul et Péronne, enlevant les hommes, les femmes et les enfants, les chevaux et les bestiaux. Ils ne firent grâce à aucun des couvents situés sur la Scarpe ¹.

Le 26 décembre, ils entrèrent dans Arras, égorgèrent une foule d'habitants et mirent le feu à la ville. Ils ravagèrent le monastère de Saint-Vaast, d'où les moines, qui étaient sans fortifications et même sans murs, s'étaient enfui, avec les ossements de leur patron, vers Beauvais: dans la suite ils mirent leur couvent dans un bon état de défense². Ce fut avec un butin immense que les païens retournèrent à leur camp de Courtray³.

Au commencement de février 881, ils longèrent la côte jusqu'à l'embouchure de la Somme, fouillèrent les monastères de Saint-Riquier et Saint-Valery, remontèrent le fleuve, dévastèrent Amiens et Corbie, et revinrent à leur camp chargés de nouvelles dépouilles⁴. On les soupçonna d'avoir été guidés

¹ *Ibid.*

² *Relatio transl. corpor. s. Vedasti*, dans les *Acta sanctor. ord. Sancti Bened.*, sæcul. iv, pars prima.

³ *Annal. Vedast.*, ad ann. 881.

⁴ *Ibid.*

dans cette excursion par Isembard, seigneur de la Ferté en Ponthieu, animé de vengeance contre la cour, à cause de l'exil qu'il subissait à la suite de ses querelles avec les fils de Louis-le-Bègue¹.

Après un repos de quelques mois, les Normands recommencèrent leurs courses : à la fin de juin ils reparurent à Arras, où, sans doute, beaucoup de fugitifs étaient rentrés; le mois suivant ils traversèrent de nouveau la Somme et pillèrent jusqu'aux environs de Beauvais². Cependant le roi Louis, assailli de plaintes, avait pris enfin la résolution de marcher avec les siens contre les Barbares; on espérait leur couper la retraite quand ils reviendraient avec leur butin : c'était en effet le moment le plus favorable pour les attaquer, et plusieurs fois déjà les Francs avaient réussi à battre des troupes païennes revenant du pillage.

Le roi ayant traversé l'Oise, se porta avec les Francs vers Laviers, où était le gué de la Somme par lequel les Normands devaient retourner à leur camp. Des espions, envoyés dans le pays, lui annoncèrent que les pillards approchaient³. Louis s'avança et les surprit au hameau de Saucourt en Vimeux, situé à moitié chemin entre Eu et Abbeville.

Les Normands, chargés de butin, ne purent guère se défendre contre les Francs préparés au combat; ils furent mis en déroute et se renfermèrent pour la plupart dans Saucourt⁴.

¹ « Persuadente id fieri quodam Esimbardo francigena nobili... qui genitilis « soli proditor, gentium barbariem nostros fines visere hortabatur. » *Chronica Centulense*.

² *Annal. Vedast.*, ad ann. 881.

³ *Ibidem*.

⁴ *Ibidem*. Selon la *Chronique de Saint-Riquier*, Garamond (Gorm ou Gurmund

Soit que l'on s'occupât du butin qu'ils avaient abandonné, soit que l'on crût avoir assez fait en les mettant en fuite, le roi ne pensa point à les poursuivre. Aussi, au moment où les Francs, orgueilleux de leur succès, ne s'attendaient à rien moins qu'au retour de l'ennemi, celui-ci, saisissant une occasion de revanche, surprit à son tour les Francs, et les aurait mis dans une déroute complète si le roi, descendant de cheval, n'eût rallié les siens pour faire résistance¹. Les Francs perdirent une centaine d'hommes, et les Normands retournèrent sans obstacle au camp de Courtray.

Cette demi-victoire de Louis a inspiré des réflexions diverses aux chroniqueurs. L'un accuse du revers de la journée la vanité des Francs, qui, attribuant la victoire précédente à leur seule valeur, oublièrent d'en rapporter la gloire à Dieu². Un autre assure que les Francs se mirent à fuir sans que les Normands songeassent à les poursuivre, et que, par cette terreur subite inspirée aux chrétiens, Dieu voulut leur faire voir que c'était lui qui conduisait l'ennemi pour châtier la France de ses péchés³.

Cependant les ménestrels exaltèrent le succès de Louis

selon la conjecture de Suhm), leur chef, fut au nombre des morts. — On a trouvé dans ce siècle, sur l'ancien champ de bataille de Saucourt, beaucoup de fers de mulets; ils proviennent peut-être des bêtes de somme emmenées du Dauphiné par les gens du roi. (Note de M. Traullé, communiquée par M. Le Prevost.)

¹ « Nisi rex citius equo descendens, locum resistendi et audaciam suis donaret
« omnes turpiter ex eodem loco abirent. » *Annal. Vedast.*, ad ann. 881.

² *Ibidem.*

³ « Quod a Normannis fuerat actum, non humana, sed divina virtute patratum. » *Annal. Bertin.*, ad ann. 881.

comme une grande victoire, en gardant le silence sur la fin de la journée; deux siècles après on chantait encore des romances sur cet évènement¹. Il nous reste une seule de ces chansons; elle est en langue teutonique², soit que cette langue ait été parlée encore dans le nord de la France lors de la composition des vers³, soit que, composée originairement en idiome roman, la chanson ait été traduite plus tard pour les Allemands⁴. Dans ce chant historique, précieux monument de la poésie du temps, le roi est représenté comme le premier des héros, et comme guidé par la main de Dieu pour accomplir une œuvre religieuse; la défaite des ennemis du christianisme.

« Dieu voulant éprouver Louis pour voir comment il soutiendrait l'adversité, dit le ménestrel, laissa les païens se répandre dans son Empire, détruire une partie des habitants et épargner l'autre. Le roi fut ému, l'empire fut troublé, la colère de Jésus-Christ pesait sur le pays. A la fin, ayant pitié de toutes ces calamités, Dieu ordonna au roi de monter à cheval, disant : « Va au secours de mon peuple si durement opprimé par les Normands ! » Le prince, après avoir pris le gonfanon et rassemblé les vassaux, leur dit : « Mes compagnons, mes guerriers, c'est par l'ordre de Dieu que nous marchons; c'est lui qui assurera le succès de nos armes. Je réclame vos conseils pour la conduite de mes troupes. Je ne m'épargnerai pas moi-même pour parvenir à vous délivrer; ainsi, suivez-moi en ce

¹ « Quomodo sit factum, non solum historiis, sed etiam patriensium memoria recolitur et cantatur., *Chroniq. Centul.*

² Voy. les notes et éclairciss. à la fin du présent volume, n° vi.

³ Hoffmann et Willems, *Ebnouensia*; Gand, 1837, pag. 15.

⁴ Sismondi, *Histoire des Français*, tom. III, chap. 2.

jour, vous tous qui êtes restés fidèles à votre Dieu. Quiconque viendra avec ardeur exécuter les ordres du Seigneur, sera récompensé dans sa personne s'il survit, dans sa famille s'il succombe. »

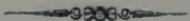
Au moment de livrer bataille, le roi entonna un cantique auquel toute l'armée répondit par le cri de Kyrie-Eleison. « Après le chant, continue le poète, le combat s'engagea, chacun fit son devoir, mais Louis les surpassa tous en audace et en adresse. Il renverse les uns, perce les autres, et abreuve de l'amère boisson du trépas tous ceux que rencontrent ses coups. »

Voilà comme la poésie a su agrandir un succès qui n'eut pas de suites importantes ¹, puisque les Normands gardèrent leur position au nord de la France. Une circonstance remarquable, à laquelle fait allusion le chant teutonique que je viens de citer, ce sont les conversions qui s'opérèrent en France parmi les pécheurs de tout rang, par l'effet des invasions des Barbares. Chez les peuples livrés à la dévotion, les grandes commotions de la nature et de l'ordre social agitent les consciences comme l'imagination ; on a vu des conversions et des pénitences subites à la suite de tremblements de terre, d'éruptions de volcans et de révolutions politiques : après le désastre de Lisbonne en 1755, des gens, vivement agités, confessèrent des crimes secrets et réparèrent des injustices ignorées. Des conversions semblables ont pu s'opérer en France pendant les invasions des Normands.

¹ « Nihil eos in hac pugna perdomuit, sed ad naves reversi omne regnum ferro et igne devastant. » *Chronic. de Normannis*, ex Ms. Rubeævallis, parmi les papiers de Baluze à la Biblioth. roy. à Paris.

D'autres poésies , mais d'un genre différent, furent inspirées en France par les invasions des païens. C'étaient des plaintes sur les malheurs publics causés par ces évènements ¹. Peut-être les a-t-on chantées longtemps. Il est à regretter que ces poésies, expression des sentiments du peuple, aient été négligées, oubliées, et ne soient pas parvenues à la postérité !

¹ « Diras mortalium calamitates quas Gallorum incolæ pertulerunt , tragicis et lugubribus carminibus satis alii scripsere. » *Gesta dominor. Abbas.*



CHAPITRE VI.

IncurSIONS des Normands dans le diocèse de Reims. L'archevêque Hincmar abandonne sa métropole et meurt à Epernay. Première expédition des Normands sur le Rhin ; ils ravagent Xanten. — Deuxième expédition ; leur entrée à Trèves ; ils pénètrent à Bingen ; dévastation des monastères. — Les Allemands assiègent le camp normand à Haslou ; l'empereur les laisse échapper. — A son retour en Frise leur chef est assassiné par ordre de l'empereur. — Les Normands reparaissent dans la Seine ; ils prennent Pontoise. — Etat déplorable de la société.

A peine revenus en Flandre, après la journée meurtrière du Vimeux, les Normands firent voir que ce désastre ne les avait pas plus abattus que la défaite qu'ils venaient d'essayer près de Nordwick, actuellement Norden, en Frise¹, où les chrétiens, encouragés par leur évêque Rimbert, avaient attaqué avec vigueur les pirates, et les avaient taillés en pièces, soit sur le champ de bataille, soit au passage des rivières par lesquelles les fuyards cherchaient en vain à s'échapper, en abandonnant un butin considérable. Les Frisons exagérèrent leur succès, en se vantant d'avoir détruit par cette victoire plus de dix mille pirates².

¹ Wiarda, *Oostfriesische Geschichte*, tom. I, liv. II, chap. I.

² Adam de Brême, *Histor. eccles.*, lib. I, cap. 34. — *Histor. archiepiscop. Bremens.*, dans Lindenbrog, *Scriptor. hist. septentr.* — *Annal.*, *Fuldens.*, ad ann. 876.

En Flandre, les Normands, renforcés par une troupe qui était venue récemment du Danemark, avaient abandonné leur camp de Courtray pour s'établir ensemble à Gand, position excellente pour leur quartier général : ils se trouvaient là dans un pays abondamment fourni de vivres ; leur flottille stationnait au milieu d'une ville considérable, au confluent de l'Escaut et de la Lys ; le fleuve les mettait en communication avec l'Océan ; en remontant l'Escaut ou la Lys, ils pénétraient aisément dans le nord de la France ; venait-on les inquiéter dans la ville, ils trouvaient un refuge dans un vieux fort qui dominait la place, et dont l'antique enceinte existe encore ; mais ils n'avaient pas ce danger à redouter. Quoique préposé à la défense du pays, Baudouin, comte de Flandre, s'était contenté de fortifier le château de Bruges¹ ; il se garda bien de marcher avec ses gens contre les païens, et ceux-ci firent impunément des excursions en France. Auprès d'Arras, on avait construit un fort, mais personne n'osa s'y enfermer, de peur d'être massacré. A Douai, les habitants firent quelque résistance. Péronne fut saccagée ; les moines de Barral, abbaye située entre Arras et Cambrai, surpris dans leur fuite tardive, furent impitoyablement mis à mort sur la grande route.

En 882, ces Normands pénétrèrent dans les Ardennes, dans le Laonnais et jusqu'au diocèse de Reims. Ils approchèrent de la métropole, où parvint bientôt la nouvelle de monastères incendiés, de hameaux ravagés, de toutes sortes de violences commises par les Barbares. L'église de Reims comp-

¹ *Annal. Fuldens. — Annal. Bertin.*

taut plus d'un millier de vassaux¹, mais personne ne se leva pour sa défense. L'archevêque Hincmar, cassé par l'âge et par les soins accablants de son épiscopat, éprouvait une douleur violente de voir menacer la ville où il avait achevé et décoré avec un luxe inconnu avant lui la cathédrale et l'église de Saint-Remi, où il avait fondé un hospice pour les pauvres et les pèlerins, où d'anciennes écoles formaient des élèves distingués; il voyait tout cela menacé par les païens; déjà les chanoines et les religieux s'enfuyaient de tous les côtés. Il écrivit à l'évêque de Noyon qu'il était en quelque sorte bloqué par les Normands, que ceux-ci infestaient déjà les environs de Reims, et que, pour épargner cette métropole, ils exigeaient une somme d'argent que le prélat, après tant d'autres sacrifices, n'était plus en état de fournir².

Il ne lui resta d'autre ressource que de s'enfuir comme son clergé, en recommandant Reims à la miséricorde divine. Prenant avec lui les objets les plus précieux de son église, il se fit transporter en litière à Épernay. Là, il ne tarda pas à succomber à ses maux, et peut-être aussi à ses chagrins. L'illustre prélat dont le nom se mêle aux plus grands événements de son temps, qui avait couronné des rois et des reines, mené les gens de son église à la guerre, présidé et dirigé des conciles, défendu avec chaleur, même avec passion, les droits, les privilèges, les prétentions et les doctrines ecclésiastiques, mourut dans sa retraite, en fugitif, ne sachant ce que deviendrait, sous la hache dévastatrice des Normands, l'église métropolitaine à

¹ Voy. *Gallia christiana*, tom. IX, eccles. Remens.

² Flodoard, *Histor. Remens. eccles.*, lib. III, cap. 23.

la splendeur de laquelle il avait contribué avec ardeur pendant son long épiscopat. Ses restes furent amenés à Reims, et déposés dans le tombeau qu'il s'était choisi d'avance auprès de celui de saint Remi.

Les Normands n'entrèrent pas dans la ville de Reims, quoiqu'elle leur fût ouverte; car on avait jadis commis l'imprudence de démolir les murs solidement bâtis par les Romains, pour en faire servir les pierres à l'achèvement de la cathédrale¹. On ne sait ce qui empêcha les païens de pénétrer dans la place, pendant que leurs partis de maraudeurs parcouraient le pays Rémois, dont nous les verrons repoussés plus tard.

Quelques années auparavant, Hincmar avait mandé au pape que les incursions continuelles des païens et les hostilités de quelques mauvais chrétiens n'avaient pas permis aux évêques suffragants de la métropole de se réunir en synode pour délibérer sur les affaires ecclésiastiques; il espérait que les ennemis les laisseraient enfin respirer plus librement². Il n'eut pas cette satisfaction; mais lors de l'invasion qui mettait en péril la métropole, comme nous venons de le voir, les évêques, «*pre-*»
«*nant en considération les temps rendus si calamiteux par les*»
«*Normands et les mauvais chrétiens,*» suivant le préambule des actes du synode³, se réunirent enfin dans l'église de Sainte-Macre, à Fimes, pour renouveler les anciens préceptes de l'Église et des rois. Ils se plainquirent des exactions onéreuses qu'on se

¹ *Gallia christiana*, loc. cit.

² Hincmari Remens. *Epistola ad Nicol. pap.*; tom. V des *Acta concilior.*

³ *Concilium apud S. Macram*; *ibid.*, tom. VI, part. 1.

permettait sur les laïques et sur le clergé, sous prétexte de satisfaisant aux exigences des Normands. Ils engagèrent les envoyés royaux à porter remède à ce triste état de choses, « afin, dirent-ils, que la justice, pour ainsi dire éteinte chez nous, renaisse, et que Dieu nous rende le courage de résister aux païens; car, depuis quelques années, il n'y a plus de défense contre eux dans le royaume: on ne pense qu'à se racheter du pillage, qu'à leur payer des tributs; aussi les hommes sont appauvris et les églises dépouillées; le nom royal est honni, et le royaume, jadis si noble, si puissant, tombe en décadence. »

S'adressant ensuite au jeune roi, le synode lui rappela l'exemple de Charlemagne, occupé sans relâche des affaires d'État, et entouré toujours de conseillers qui pussent le tenir au courant des besoins de son peuple; il représenta les charges énormes qui pesaient sur les églises, et qui étaient inconnues sous les règnes de Pépin, de Charlemagne et de son fils Louis, le peu de sûreté dont jouissaient les Francs nobles, les périls enfin dont étaient menacées les fortunes¹.

Ces avis sévères furent perdus pour le prince jeune et débile qui régnait alors; il mourut la même année que Hincmar, soit à la suite des fatigues du combat de Vimeux², comme disaient les courtisans, soit pour avoir poursuivi avec trop d'impétuosité une jeune fille qui fuyait le royal débauché, comme l'assurait le peuple³.

Pendant que ceci se passait en France, les Normands tentè-

¹ *Ibidem.*

² *Chronic. Centulense*, ad ann. 882.

³ *Annal. Fedast.*, ad ann. 882.

rent une entreprise hardie contre l'Allemagne. Jusqu'alors ils s'étaient contentés d'infester l'embouchure du Rhin, sans oser remonter le cours de ce fleuve, comme ils remontaient depuis quelque temps les fleuves de France. En 864 seulement, ils avaient profité des hautes eaux du Rhin pour pénétrer jusqu'à Xanten; mais cette tentative ne leur avait pas réussi, car après avoir pillé cette ville ancienne et si florissante, et après s'être établis avec leur butin dans une île du fleuve, ceux d'entre eux qui avaient osé se porter en avant sur le Rhin, jusqu'au château de Neuss¹, avaient été surpris par les gens de Lothaire. Cent Normands avaient péri, et un de leurs bateaux était revenu vide. Le reste de la troupe avait tenté une excursion sur la rive droite; elle avait là encore éprouvé une vive résistance de la part des habitants, et, dans sa retraite précipitée, un des chefs s'était noyé dans le fleuve. Dès lors, ne jugeant plus prudent de rester dans l'île, les Normands s'étaient rembarqués, et on ne les avait plus revus sur le Rhin².

Plus tard, les Allemands de l'empire gardèrent les rives; malheureusement, en 882, la nouvelle de la mort de Louis-le-Germanique les fit rétrograder: alors les Normands pénétrèrent avec leurs bateaux dans le Wahl, en ravagèrent les bords, et arrivèrent à Nimègue, cité antique, où les Romains avaient fortifié une colline auprès du fleuve. Charlemagne avait fait de ce grand fort une résidence impériale, et y avait élevé un palais magnifique, dont on voit encore les restes au

¹ *Annal. Bertin.*, ad ann. 863.

² *Annal. Xantenses*, ad ann. 864; tom. II de Pertz, *Monumenta German. histor.*

Valkhof, sur le mont des Huns, auprès de la ville. Ce fut dans la vaste enceinte de ce fort que les Normands établirent leur camp¹.

Aussitôt que Louis-le-Bègue, qui vivait encore, eut appris cet évènement, il se mit en route avec ses troupes pour chasser les païens de l'ancienne résidence de son grand aïeul. Il vint les cerner dans le fort du palais impérial ; mais il ne put détruire ni leur camp ni leur flotte, et, après les avoir assiégés en vain pendant quelque temps, il accueillit leur offre de se retirer du pays s'il voulait lever le siège².

Louis et ses troupes ne demandaient qu'un prétexte pour renoncer, pendant ce rude hiver, au siège du palais de Nimègue ; le camp des Francs fut levé, et, à leur tour, les pirates s'embarquèrent pour descendre le Wahl ; mais auparavant ils mirent le feu au palais et aux fortifications, et ne laissèrent derrière eux qu'un monceau de cendres et de décombres³.

Au mois de novembre de la même année (882), une multitude de Normands, tant à pied qu'à cheval, sous les ordres des deux chefs Godefroy et Sigefroy, dont le premier était probablement fils d'Hériold, et le même à qui le roi de France avait donné des fiefs en Frise, prirent position à Haslou, ville fortifiée sur la Meuse, occupant l'emplacement du village actuel d'Esloo, entre Maestricht et Ruremonde. C'était un des forts d'où les Normands partaient fréquemment pour piller les bords

¹ *Annal. Novesienses*, ad ann. 882. — *Annal. Fuldens.*, ad ann. 880.

² *Annal. Noves.*

³ « Palatium una cum munitione exurentes, exurgentibus ita flammis, et navibus conscensis, ostia Rheni repetunt. » *Ibid.*

de la Meuse, et les Belges avaient déjà sollicité l'empereur pour qu'il fit détruire ce poste dangereux.

Cependant les pirates firent, bientôt après, des excursions plus hardies encore que les précédentes. D'abord ils pénétrèrent par les fleuves jusqu'à Utrecht; puis, quittant les Pays-Bas, ils reviennent sur la Meuse et entrent à Liège, malgré la résistance de l'évêque Francon qui, à la tête de ses leudes, livra aux païens des combats plus ou moins heureux. L'église de Saint-Lambert est profanée; on a même écrit qu'elle avait été réduite en cendres, et que le tombeau du saint patron était resté exposé à l'intempérie des saisons¹: cependant, l'église paraît être restée debout². De Liège, les Normands se portent sur les villes de Maestricht et de Tongres. On regarda comme un miracle que l'église de Saint-Dagobert ne succombât point à leur barbarie. Les abbayes de Malmédy et de Cornélie-Munster furent infestées par cette bande, qui voulut surprendre aussi l'abbaye de Stavelo; mais les moines, prévenus par un prisonnier qui s'était échappé des mains ennemies, prirent en toute hâte la châsse de saint Remacle, gravirent en silence, dans l'obscurité de la nuit, la montagne auprès de leur monastère, et s'enfoncèrent dans les bois. Un moine du couvent, qui a raconté l'histoire de cette fuite, croit fermement avoir vu une colonne de lumière descendre sur la châsse, lorsque les religieux furent arrivés au haut de la montagne. Miracle inutile: ils s'estimèrent heureux de ne pas tomber, avec les reliques, entre les mains des païens, et de

¹ *Ægidii De gestis pontif. Leodiens.*

² *Gallia christiana*, tom. III, col. 835.

trouver un refuge dans une ferme que leur assigna l'empereur d'Allemagne. Quand, après la retraite des ennemis, les moines revinrent, ils furent obligés de rebâtir leur moutier, qui n'était plus qu'un monceau de ruines ¹.

Ne voyant plus d'obstacle devant eux, les pirates gagnèrent l'embouchure du Rhin, et en remontèrent le cours jusqu'au confluent de ce fleuve et du Mein. Nous les avons vu pénétrer par la Seine jusqu'à Paris et même au-delà; mais cette entreprise n'était pas, à beaucoup près, aussi difficile que celle de remonter, jusqu'à cent lieues de son embouchure, un grand fleuve dont les bords leur étaient inconnus, et dont le courant rapide est resserré, depuis Andernach, entre des chaînes de rochers d'où les habitants pouvaient, comme dans un défilé, lancer la mort sur les téméraires, et les ensevelir au fond de l'eau, sans que les Normands fussent en état de se défendre. Toutes ces pointes de montagnes où l'on aperçoit aujourd'hui les ruines des châteaux forts du moyen âge, auraient pu devenir, à peu de frais, des positions redoutables que les Normands n'auraient pu franchir. Cependant, pas un de ces postes ne fut occupé : l'Allemagne comme la France était frappée de stupeur. Les Normands brûlèrent Neuss et Zulpich, Cologne et Bonn, et s'avancèrent sur le fleuve jusqu'à Coblentz, où ils débarquèrent pour se répandre dans le pays.

Le jour de l'Épiphanie 883, ils entrèrent dans l'abbaye de Prum, où plusieurs princes carlovingiens, abdiquant leur ambition, avaient terminé de gré ou de force leur vie orageuse.

¹ *Miracula s. Remacii*; tom. II des *Acta sanct. ord. S. Ecned.* Selon ce moine, l'invasion de Stavelo eut lieu en 883.

Les Normands passèrent dans ce monastère trois jours à s'enivrer et à piller. Les gens des campagnes qui avaient encore quelque énergie se soulevèrent ; mais les Normands étant sur leurs gardes, fondirent à grands cris sur l'attroupement de paysans qui, mal armés et encore plus mal disciplinés, se laissèrent tuer pour la plupart : c'était, comme dit l'annaliste de Prum, plutôt une boucherie qu'un combat ¹. L'évêque de Metz, qui avait marché avec les gens de son église contre les Barbares, périt dans cette mêlée funeste pour les Francs ². Les Normands quittèrent avec leur butin l'abbaye de Prum en la livrant aux flammes.

Ce fut le jeudi-saint, 9 avril, qu'ils arrivèrent à Trèves, jadis résidence impériale, ville encore pleine de souvenirs et de monuments de la domination romaine, et dans laquelle s'élevait alors un grand nombre de temples chrétiens d'un aspect plus humble que celui de ces fastueux monuments. Les bourgeois avaient tenu conseil pour savoir ce qu'il y avait à faire dans ce péril imminent. Leur principal soin, et même le seul qui les occupât, fut de mettre à l'abri des outrages les corps des saints qui reposaient dans l'enceinte de la ville. Dans une crypte du monastère de Saint-Paulin, étaient ensevelis, autour du sarcophage du patron de l'église, douze corps de saints, dont les noms, la patrie et le martyre étaient mentionnés en lettres d'or sur les murs. Pour que les inscriptions ne pussent servir d'indices aux païens, on les effaça, on enterra les corps à une plus grande profondeur, et on inscrivit leurs

¹ « Tanta cæde prosternunt, ut bruta animalia, non homines maectare viderentur. » Reginon. *Chronic.*

² Selon les *Annal. de Neuss*, le combat eut lieu sur la route de Metz.

noms sur une tablette de plomb que l'on cacha dans la crypte ¹.

Après cette opération, l'évêque Bertulfe s'éloigna de la ville, avec une partie des bourgeois ; on porta les reliques et les trésors dans la place de Mayence, dont on s'était hâté de réparer les murs et les fossés ².

Les Normands restèrent à Trèves jusqu'au jour de Pâques, enlevant ce qui leur convenait, et brûlant églises, couvents et maisons bourgeoises. Dans l'abbaye de Saint-Maximin, les moines furent massacrés ; sous les ruines de leur moutier, on ne put, dans la suite, retrouver le corps du saint que l'on y avait conservé précieusement ³. Pour prévenir un malheur semblable, l'abbé de Hersau avait prudemment caché dans une crypte, au-dessous de l'église abbatiale, son principal trésor, le corps de saint Aurèle.

Après de Trèves, probablement dans l'enceinte de l'ancienne résidence palatine des rois mérovingiens, était situé le couvent de Saint-Symphorien : personne ne lui porta secours. Dans ce temps calamiteux, chacun ne pensait qu'à son propre salut. Abandonnées et livrées à la merci des Barbares, les religieuses se réunirent dans leur église sur le tombeau de saint Motoalde, et invoquèrent le saint avec ferveur et effroi, afin que son intercession obtînt de Dieu pour elles une mort prompte avant l'arrivée des Normands ⁴. On ignore comment elles périrent : le peuple crut dans la suite que Dieu avait exaucé leurs prières ;

¹ *Historia Trevirens.* ; tom. XII de D'Achery, *Vet. script. spicileg.*

² *Annal. Fuldens.*, ad ann. 881.

³ *Histor. Trevirens.*

⁴ *Gallia christ.*, tom. XIII, Eccles. Trevir.

vraisemblablement elles subirent une mort affreuse dans l'incendie de leur couvent, qui ne trouva pas plus grâce devant les Barbares que les autres édifices religieux.

A Worms, les païens commirent les mêmes ravages. Bingen, au confluent de la Nahe et du Rhin, passage dangereux pour les bateaux, à cause des écueils et du gouffre du fleuve, n'arrêta point d'aussi habiles bateliers. Ils la réduisirent en cendres. Après le départ des Barbares, les habitants de Bingen, qui s'étaient réfugiés dans les bois, reconstruisirent leur ville dans un lieu plus sûr, au-delà de la Nahe ¹.

Apparemment, les fortifications de Mayence arrêterent les Normands; retournés dans le Bas-Rhin, ils se portèrent sur Aix-la-Chapelle. Le palais impérial de cette ville avait été la principale résidence des Carlovingiens ², qui y tenaient leurs plaids, et y conservaient leur trésor; mais il y avait quelque temps que le trésor, ainsi que celui de l'église attenant au palais, avait été porté à Tongres, où il resta longtemps déposé dans la cathédrale, et d'où les vieux bijoux ne revinrent peut-être jamais à Aix-la-Chapelle ³.

Les Normands établirent leurs chevaux dans cette résidence impériale, dont l'enceinte était très-vaste ⁴: probablement ils la

¹ Hildegardis *Vita s. Ruperti*; tom. III des *Acta sanctorum*. Voy. sur tous ces ravages Lautenschläger, *Einfielle der Normänner in Teutschland*.

² « Acquis palatium quod tum sedes prima Frauciæ erat. » Actes du concile d'Aix-la-Chapelle, de l'an 842.

³ En 920 l'évêque de Tongres, Hilduin, fut accusé de s'en être emparé. « The-
« sauros ecclesie Tungrensensis et Aquisgrani palatii juxta B. Lamberti corpus mar-
« tyris in quadam arca positos, avida cupiditate rapuit. » *Epistola Caroli reg. ad*
episcopos; tom. VI, part. 1, des *Acta conciliorum*.

⁴ « Aquis in palatio stabulantes, oppidum et palatium incendunt. » *Annal. Noves.* — « In capella regis equis suis stabulum fecerunt. » *Annal. Fuldens.*

pillèrent¹, et on croirait facilement les historiens qui assurent que le palais dévasté resta abandonné pendant quatre-vingts ans², si les actes publics de la fin du siècle ne prouvaient que les rois continuèrent de séjourner de temps en temps au palais d'Aix-la-Chapelle et d'y tenir des plaids³. Cette fois encore, l'histoire paraît avoir exagéré le vandalisme des Normands.

Après avoir ravagé le pays, ceux-ci rentrèrent avec leur butin au camp d'Haslou.

Des cris de vengeance éclatèrent dans l'ancien empire de Charlemagne. Louis-le-Germanique étant mort, l'empereur Charles revint d'Italie. Ce prince, chez lequel l'obésité étouffait pour ainsi dire l'esprit et la raison, et qui, parfois, était comme hébété, n'a reçu du peuple et de l'histoire que le surnom de *Gros*. Un souverain inepte était, pour ses sujets, un double malheur dans les circonstances présentes. Charles tint une diète à Worms pour délibérer sur les affaires de l'État, et spécialement sur les moyens de réprimer le brigandage des hommes du Nord. Un corps de Lombards, d'Allemands et de Francs, ou, selon une autre version, de Noriciens, de Thuringiens, de

¹ On a supposé qu'une masse informe de métal, retrouvée dans notre siècle à Aix-la-Chapelle, provient de la fonte de la statue du roi Théodoric, fonte causée par l'incendie de 881; *Morgenblatt*, 1817, 24 juill., supplém. n° 15.

² *Histor. archiepisc. Bremens.*

³ « Placitum generale Aquisgrani palatio fieri, fidelisque nostros illuc venire statuimus. » Charte du roi Zuentibold, datée du palais d'Aix-la-Chapelle, an 898 (tom. I de *Miræi Opera diplomat. et histor.*, pars secunda, cap. 15). Parmi les prêtres qui assistèrent en 887 au concile de Cologne, on lit aussi le nom de Folchcius, *Aquisgrani palatii abbas*.

Francs et de Saxons¹, fut rassemblé et mis en mouvement. Cet assemblage de nations diverses indique assez que l'armée manquait d'unité, et on attendit en vain un chef qui pût la faire agir de concert². On se porta sur Andernach; là on divisa les troupes en deux corps: les Bavaois marchèrent en avant sous les ordres d'Arnoul, fils bâtard d'un prince carlovingien, et les Francs furent commandés par un comte du nom d'Henri. Bientôt les premiers en vinrent aux mains avec les Normands; mais ils lâchèrent pied, et rétrogradèrent promptement³. On les ramena en avant, et, au mois d'août, on mit le siège devant le bourg d'Haslou, où s'étaient enfermés et retranchés tous les chefs des païens: Sigefroy, Godefroy, Gorm et Half. Déjà les Allemands campaient depuis douze jours devant la place, lorsqu'un orage épouvantable, accompagné de grêlons d'une grosseur prodigieuse, fondit sur la contrée, ravagea toute la campagne, et détruisit même une partie des retranchements des Normands⁴. Le camp allemand en souffrit, d'autant plus qu'une épidémie s'y était développée. Les assiégés n'étaient pas dans une position plus avantageuse⁵. De part et d'autre on s'empessa d'entrer en arrangement. Sigefroy, après s'être fait donner des ôtages pour sa sûreté, vint trouver l'empereur Charles, retiré à quelques milles de là. Après de longs pourparlers, il

¹ *Annal. Fuldens.*, ad ann. 882.

² « Omnibus hostibus formidandi, si ducem habuissent idoneum sibi que consentientem. » *Ibid.*

³ *Ibid.* L'annaliste insinue, probablement à tort, le soupçon de corruption et de trahison de la part des chefs. « Ni nostri muneribus corrupti, ut fama refert, de parte Francorum traditores essent et impedirent. »

⁴ *Ibid.*

⁵ « Nec minus inclusi simili molestia premebantur. » *Ibid.*

promit de se faire chrétien, et de ne plus troubler l'empire tant que Charles vivrait. Ce prince s'engagea de son côté à donner aux Normands deux mille quatre-vingts livres d'or et d'argent¹ : tribut forcé qui fut déguisé sous le nom de présent volontaire², et qui ne parut pas trop élevé à ceux qui savaient combien de mal les Sigefroy et les Godefroy auraient pu faire encore aux États carlovingiens. Mais ils ne réfléchissaient pas que le baptême changeait peu les habitudes d'un chef de pirates qui était sans cesse en communication avec ses compatriotes païens.

A Coblentz, l'empereur licencia ses gens de guerre allemands.

Une convention aussi humiliante que celle qu'il venait de conclure avec les Normands était faite pour indigner le peuple. On disait que les assiégés s'étaient déjà résignés à une mort inévitable, lorsque l'évêque de Verceil, d'accord avec le comte Wichart, et gagné par l'argent des Normands, était allé trouver l'empereur, sur lequel il avait beaucoup d'influence, avait su l'aboucher avec Godefroy, et les amener tous deux à la paix, après un échange d'ôtages. On ajoutait que les Normands, en signe de réconciliation, avaient hissé des boucliers aux portes du fort, et que des Impériaux, entrés sur la foi de cet emblème, avaient été tués ou retenus pour payer une rançon ; que, malgré ce nouvel outrage, l'empereur avait servi de parrain

¹ *Ibid.* — « XII millia argenti probati pro tributo exigunt, et sic XII annos pacis promittentes mare repetunt. » *Annal. Noves.*

² « Cum maximis muneribus remissus est ad sua ; munera autem talia erant, etc. » *Annal. Fuldens.*

au chef des Barbares à son baptême, et l'avait comblé de biens, lui cédant les fiefs que Roric avait possédés pour prix de son attachement aux Francs. Le clergé se récria contre le tribut payé aux païens et arraché aux églises¹. Les chroniques écrites dans les monastères expriment la vive indignation qu'on éprouvait même dans ces retraites paisibles².

Toute la conduite de l'empereur, pendant les négociations, avait paru coupable. Lorsqu'un homme de l'armée, *emporté par le zèle de la gloire de Dieu*, selon les *Annales de Fulde*, tuait quelqu'un des Normands au moment où ils osaient pénétrer dans le camp, l'empereur ordonnait qu'on l'égorgeât ou qu'on lui arrachât les yeux. L'armée s'affligeait d'être commandée par un prince qui paraissait tant favoriser les ennemis, et qui avait privé ses troupes d'une victoire certaine.

Avec deux cents bateaux chargés de toutes les dépouilles qu'ils avaient ramassées dans leurs excursions, les Normands se retirèrent probablement sur l'Escaut, où ils avaient fixé le siège de leur résidence.

Carloman, resté seul roi de France après la mort de son frère, convoqua une diète à Quiersy, afin de confirmer, par son serment, le capitulaire de Charles-le-Chauve. Immédiate-

¹ « Et quod majoris est criminis, a quo obsides accipere et tributa exigere debuit, huic, pravorum usus consilio, contra consuetudinem parentum suorum, regum videlicet Francorum, tributa solvere non erubuit. » *Ibid.*

² « Par deseur tout ce dona-il grant somme d'or et d'argent à Sigefroi et à Grimone, et à leurs compagnons qu'il avait pris, et tolu au tresor Saint-Etienne de Metz et aux autres églises; et plus grant lascheté de cuer fist-il encore eu souffrir qu'ils demorassent là meismes, à la nuisance du royaume, son cousin et du sien meismes. » *Chroniq. de Saint-Denis*; tom. VII des *Histor. de France*.

ment après, ayant reçu la nouvelle de la prise de Vienne, sur le Rhône, par ses troupes, succès qui abattait le parti de Bozon, si puissant dans le midi de la France, il fut obligé de marcher contre les Normands, qui venaient d'établir leur camp à Condé, dans le nord du royaume, et faisaient de là des excursions dans les contrées adjacentes. Il se plaça avec ses gens de guerre sur les bords de la Somme, mais sans oser prendre l'offensive : aussi, enhardis par son inaction, les Normands passèrent cette rivière et se portèrent vers l'Oise, poussant même leur course au-delà¹.

Obligé de se replier sur le pays infesté par les ennemis, Carloman les rencontra ou les surprit auprès d'Avaux, dans le diocèse de Reims, et les mit en fuite. Les Francs prétendirent en avoir tué mille; cependant la défaite fut si peu complète, que les vaincus purent retourner à leur camp de Condé, continuer de piller, d'incendier le pays, et d'enlever les habitants pour les vendre, tandis que Carloman, satisfait de son faible succès, alla se reposer au château de Compiègne².

Son inaction au milieu des ravages des païens stimula le patriotisme du vaillant Hugues l'Abbé. Il réunit ses gens à la hâte, vint trouver avec eux le roi dans son palais, et l'excita par ses instances à rentrer avec lui en campagne. On alla ensemble à la recherche des pillards : attaqués dans la forêt de Vicogne, et mis en fuite, ceux-ci se hâtèrent de regagner leurs bateaux à Condé. Il faut pardonner aux Francs

¹ *Annal. Vedast.*, ad ann. 842.

² *Ibid.*

d'avoir exagéré un peu les succès de Hugues ; quel autre chef, en effet, en obtenait de semblables contre les païens ? A entendre une chronique : « Il les chatoia et défoula rudement, et se combattit à eux à poi de gens, et en fit si grand'occision, que à peine en demora-t-il un tout seul pour porter aux autres la novèle de leur confusion ¹. »

Après la retraite de Hugues, Carloman tomba dans l'inertie. Les Normands en profitèrent pour pénétrer dans Saint-Quentin et Arras. Au printemps de l'an 885, ils se rapprochèrent de la mer, afin de tourmenter les Flamands. Carloman ayant convoqué ses vassaux, voulut se poster comme son frère au gué de Laviers, et les empêcher de passer la Somme ; mais quand ils se présentèrent à la fois sur terre et sur la rivière, le roi jugea prudent de rétrograder au-delà de l'Oise. Tout le pays entre les deux rivières se trouva livré aux pirates. Après s'être établis pour l'hiver dans Amiens, ils ravagèrent moutiers, villes et bourgs. Dans les lieux où ils passaient, les églises étaient profanées ou brûlées, les rues jonchées de cadavres ; les enfants n'étaient pas épargnés plus que les grandes personnes, ni les clercs plus que les laïques, ni les femmes plus que les hommes. L'épouvante régnait partout ², et probablement une grande partie de la population se cachait dans les forets, où se trouvaient creusés de vastes souterrains que l'on voit encore ³.

¹ *Chroniques de Saint-Denis.*

² « Non erat via qua non jacerent mortui, et erat tribulatio omnibus et dolor, videntes populum christianum ad interneccionem devastari. » *Annal. Vedast.*, ad ann. 884.

³ Bouthors, *Recherches sur l'origine des souterrains refuges, etc.*; tom. I des

Il n'y avait rien à espérer d'un jeune roi sans capacité; cependant il fallait sortir de la triste position où l'on était. Les grands vassaux se réunirent donc en 884, de leur propre mouvement, au château de Compiègne pour délibérer. On ne trouva d'autre ressource que de traiter avec les ennemis, et on confia les négociations à un Danois de naissance, Sigefroy, neveu de Horic, qui, depuis la conversion, était au nombre des vassaux du roi de France¹.

Sigefroy fit dans ce but plusieurs voyages à Amiens; les Normands mirent, comme de coutume, leur départ à très-haut prix; il fallut leur promettre 12,000 livres pesant d'argent², payables avant l'hiver prochain. On donna de part et d'autre des ôtages, et, en attendant le paiement des contributions, il y eut un armistice qui fut un grand bienfait pour les bords de l'Oise et de la Somme. Cependant les Normands ne pouvaient longtemps rester en repos; ils allèrent porter leurs ravages au-delà de l'Escaut, pendant qu'on dépouillait en France les églises pour ramasser les 12,000 livres d'argent. En automne, cette somme fut prête à être livrée. Les Normands vinrent la recevoir dans Amiens; puis, ayant brûlé leur camp, ils se retirèrent à Boulogne, suivis de loin par les Francs, qui, défiants, avaient peur qu'ils ne revinssent sur leurs pas³.

Mémoires de la soc. d'archéologie du département de la Somme; Amiens, 1838, in 8.

¹ *Annal. Vedast.*, ad ann. 884.

² « Ce fut ce roi qui acheta des Madgiousses une paix de sept ans au prix de « 600 rattals d'or et de 600 rattals d'argent. » Abou-el-Cassim, auteur arabe du x^e siècle, Ms. analysé par d'Ohsson, *Les peuples du Caucase*; Paris, 1838.

³ « Lento itinere eos insequantur. » *Annal. Vedast.*, ad ann. 884.

On était à la fin de l'automne ; une partie de la troupe gagna la haute mer : le reste, côtoyant l'Artois, débarqua en Flandre, et alla s'établir pour l'hiver dans le Haspengau. Ils y enlevèrent tous les vivres qu'ils purent trouver, et forcèrent les habitants des deux sexes à travailler pour eux ¹.

Les Francs, s'étant assurés du départ des païens, rentrèrent dans leurs foyers, et le jeune roi alla se livrer au plaisir de la chasse dans la forêt de Baizieu. Dans un de ces divertissements, il fut blessé par l'arme d'un de ses gens, et mourut quelques jours après ².

Quoique Carloman n'eût manifesté aucune aptitude pour la royauté, sa mort fut une nouvelle calamité pour les Francs. De toute la dynastie carlovingienne en France, il ne restait plus qu'un enfant, Charles, depuis surnommé le Simple; or, quel espoir pouvait-on fonder sur lui en ce moment critique? Les vassaux délaissèrent donc cet enfant, pour déférer la couronne à l'empereur Charles-le-Gros, le seul carlovingien, né en mariage légitime, qui eût survécu à sa famille. Peut-être espérait-on que la réunion des Francs, en-deçà et au-delà du Rhin, sous le même sceptre, ferait renaître un empire fort et puissant. Le temps enleva bientôt cette illusion aux habitants de l'ancienne Gaule.

Charles vint d'Italie recevoir les hommages de ses nouveaux sujets. Il prit à la hâte quelques mesures de sûreté pour le royaume, en promulguant, entre autres, un ban pour ras-

¹ *Annal. Fuldens.*, ad ann. 885.

² *Annal. Vedast.*, ad ann. 894.

sembler les gens de guerre, et les faire marcher contre les Normands du Haspengau ¹, qui recommençaient leurs excursions, prétendant n'avoir promis de rester en paix qu'au feu roi Carloman. Ils n'étaient pas seulement encouragés dans leurs ravages par Hugues, bâtard de Lorraine, toujours en révolte contre ceux qui l'empêchaient de régner; mais on soupçonna Godefroy même d'attirer les païens. On avait cru s'attacher ce Danois converti en lui abandonnant une partie de la Frise, et en lui donnant pour femme Gisèle ², fille de Lothaire II et de la belle Waldrade, et, par conséquent, sœur de Hugues. Mais Godefroy avait conservé, à ce qu'il paraît, de l'affection pour ses compatriotes; du moins il ne les empêcha pas de s'établir sur le Rhin, et de se fortifier dans Duisbourg pour y passer l'hiver. On ne douta plus alors qu'il ne fût d'accord avec eux ³.

Son ingratitude et sa mauvaise foi durent indigner ceux qui avaient reçu ses promesses. Un comte de Franconie, Henri, le força de se retirer dans ses fiefs. Une autre troupe de Normands voulut pénétrer en Saxe; mais le même comte Henri les repoussa. En voyant le champ de bataille où gisaient les corps des Normands tués, on ne pouvait s'empêcher d'admirer la beauté de leurs traits et la grandeur de leur taille ⁴.

¹ *Ibidem*, ad ann. 885.

² *Ibidem*.

³ Reginon. *Chronic.*, ad ann. 883.

⁴ « In quo certamine tales viri de Nordmannis cecidisse referuntur, quales nunquam antea in gente Francorum visi fuissent, in pulchritudine videlicet ac proceritate corporum. » *Annal. Francor.*, publ. par Lambèce. — Ermold. Nigell. a dit de même des Normands : « Pulcher adest facie, vultuque statuque decorus. » *De rebus gestis Ludov. Pii*, lib. IV.

Dans une diète tenue à Colmar par Charles-le-Gros, il fut arrêté que des comtes et des évêques marcheraient contre les pirates, et, dans la diète de Worms, l'empereur désigna de nouveaux chefs pour commander les troupes destinées à les combattre. On eut, à cette époque, des preuves, ou du moins de forts soupçons, d'un complot tramé par Hugues et par Godefroy, pour s'emparer de l'ancien royaume de Lothaire et se le partager; ce fut vraisemblablement cet avis qui inspira à Charles-le-Gros la vengeance sanguinaire qu'il exécuta l'année suivante.

Pendant Gisèle, femme de Godefroy, vint trouver l'empereur à Worms, pour le disposer en faveur du chef normand, ou pour dissiper ses soupçons. Charles-le-Gros la retint auprès de lui ¹. Godefroy, loin de se méfier des intentions de ce souverain, envoya à sa cour deux de ses leudes, Gérolfe et Gardolfe, pour lui représenter que ses terres n'étant ni assez protégées, ni pourvues de vignes, il était convenable de lui céder Coblenz, Andernach et d'autres domaines impériaux ².

On l'a accusé, dans la suite, d'avoir voulu, au moyen de cette députation, donner le change à Charles-le-Gros, et détourner son attention des desseins qu'il tramait avec Hugues. De son côté, l'empereur en profita pour mettre à exécution le projet secrètement arrêté dans son conseil. Feignant d'entrer dans les vues de Godefroy, il promit de faire droit à sa demande par des envoyés royaux. En effet, le comte Henri et l'évêque de Cologne furent désignés ostensiblement pour

¹ *Annal. Fuldens.*, ad ann. 884.

² *Ibid.*, ad ann. 885.

se rendre en Frise et régler la dotation du chef normand ¹.

Pourvus d'instructions secrètes, ces deux envoyés se rendirent de Cologne à la Bétuve avec une suite peu nombreuse ; mais le comte Henri avait ordonné à ses gens de venir le rejoindre en faisant un détour. Godefroy, instruit de l'approche des envoyés royaux, alla au-devant d'eux jusqu'à la frontière de ses terres. La première entrevue eut lieu dans l'île d'Hérispich, située à la séparation du Wahl et du Rhin² ; elle fut interrompue le soir pour être reprise le lendemain. Cette fois, le comte Henri se présenta devant Godefroy avec un comte Everhard, que le chef Normand avait chassé de ses propriétés. Ce comte exposa aigrement ses griefs ; Godefroy répliqua avec arrogance. Au milieu de la dispute, Everhard tire son épée et frappe le chef normand ; aussitôt les satellites du comte Henri accourent et achèvent de le tuer. On massacre ensuite tous les Normands qu'on trouve dans la Bétuve³. Everhard et Gérolfe, victimes des injustices de Godefroy, reçurent une partie de ses terres⁴. Sa veuve fut nommée abbesse de Nivelles, et ses enfants tombèrent dans une telle indigence, que Foulques, archevêque de Reims, crut devoir les recommander, dans la suite, à la bienveillance du roi Arnoul⁵.

¹ *Ibidem.*

² Reginon. *Chronic.* L'emplacement de Spic paraît répondre à l'anc. Hérispich, quoiqu'il soit, non dans une île, mais sur la rive droite du Rhin. D'autres regardent le fort Schenkenschantz comme ayant remplacé Hérispich. Voy. Desroches, *Mémoire sur les dix-sept provinces*, et Walckenaer, *Géograph. des Gaules*, tom. I, p. 493.

³ Reginon. *Chronic.*, ad ann. 885.

⁴ *Chronic. monast. Egmont.* (dans Kluit, *Histor. critic.*, tom. 1). Voy. sur ces donations Bolluis, *De Normannen in Nederland*, p. 163 et 164.

⁵ *Annal. Fuldens.*

Si Godefroy était le fils de ce Hériold qui, avant lui, avait tenu des Francs le fief de Dorestad sur le Rhin, le père et le fils ont eu la même conduite et le même sort. Tous deux étaient restés Normands, en dépit du double lien, chrétien et féodal, qui les attachait aux Francs ; Hériold, filleul d'un empereur, et Godefroy, gendre d'un roi chrétien, demeurèrent hostiles à la chrétienté, et en furent punis par une mort violente.

Pendant que l'assassinat de Godefroy s'exécutait, on attira dans un piège son beau-frère et complice, Hugues ; puis on lui creva les yeux, et on le relégua dans un monastère¹. Les rois de France n'avaient quelquefois pas agi plus bravement que Charles-le-Gros en face des troupes normandes ; mais du moins ils n'avaient jamais souillé leurs mains d'un assassinat, ni médité autant de perfidie. Pour recourir à cette trahison, il fallait qu'on fût effrayé en Allemagne du danger que le complot vrai ou supposé de Godefroy et de Hugues attirait sur ce pays, et de l'impossibilité de détourner ce danger autrement que par la destruction des coupables.

Les autres Normands continuèrent d'occuper le Haspengau, et de menacer le nord de la France. A la vérité, les troupes que Charles-le-Gros avait donné ordre de tirer de France et de Lorraine pour les faire marcher contre ces païens, s'étaient portées sur Louvain ; mais il n'y avait aucun chef capable de les guider. Hugues l'Abbé était retenu en France par une maladie ; personne ne pouvait le remplacer. Aussi les Francs ne

¹ Regin. *Chronic.* Cet historien était abbé du couvent de Prum, où Hugues fut relégué.

firent-ils que se montrer aux Normands, et ils leur parurent si peu redoutables, que ceux-ci les raillèrent en disant : « Pourquoi prendre tant de peine ? puisque vous désirez voir des Normands, nous allons venir en France ¹.

La menace ne fut que trop tôt réalisée : exaspérés du meurtre commis sur Godefroy, ils brûlaient du désir de le venger. Ils savaient que, pour le moment, il n'y avait plus de souverain en France, et que tout y était dans la confusion ²; que risquaient-ils par une nouvelle invasion, et pourquoi n'essaieraient-ils pas de pénétrer jusqu'au cœur du royaume ?

Dans ce temps, une autre troupe qui avait abordé en Angleterre, et commencé ses pillages sur la côte du Kent, avait été forcée, par les Anglo-Saxons du roi Alfred, de se rembarquer en toute hâte, abandonnant ses chevaux enlevés en France, ainsi que les prisonniers qu'elle avait faits sur la côte d'Angleterre : cette troupe se rejeta sur la plage de France ³.

Peut-être se réunit-elle à celle du nord du royaume. Quoi qu'il en soit, le 25 juillet 883, une flotte normande parut devant Rouen, et s'empara de la ville que personne ne défendait ⁴. Cependant, quand on apprit cet événement, prélude de conquêtes plus importantes, tout le monde s'agita, on sentit la nécessité urgente de défendre le territoire de la France. Ragnold, duc de Maine, rassembla en hâte ses gens de guerre,

¹ « Ut quid ad nos venistis? non fuit necesse; nos scimus qui estis, et vultis ut ad vos redeamus; quod faciemus. » *Annal. Vedast.*, ad ann. 885.

² « Audita Franciæ desolatione... dant arma manibus, Sequanæ littora subeunt, etc. » *Alberici Chronic.*, tom. IX des *Historiens de France*.

³ *Florent. Wigorn. Chronic.*, ad ann. 885.

⁴ *Annal. Vedast.*, ad ann. 885.

dans la Neustrie et la Bourgogne , et se porta sur la Seine , au-devant des Normands. Ceux-ci acceptèrent le combat. Par malheur pour les Francs , le duc Ragnold fut un des premiers qui tombèrent sous les coups des païens¹.

Découragées par la perte de leur chef , ces troupes retournèrent dans leurs foyers , pendant que les Normands commettaient impunément des massacres et des incendies sur les bords de la Seine. On ne pensa plus à leur opposer des troupes ; tout ce qu'on put faire , ce fut de fortifier à la hâte quelques places sur les rivières , pour empêcher l'ennemi de passer. On construisit un fort à Pontoise , et on chargea un guerrier nommé Aletran de s'y enfermer , et de protéger la rivière d'Oise². Dans le même temps , Gozlin l'abbé , qui récemment avait été promu à l'évêché de Paris , faisait tous ses efforts pour mettre en état de défense cette ville qui s'était repeuplée depuis une vingtaine d'années , et pour arrêter ainsi les Normands sur la Seine.

Ceux-ci ne tardèrent pas , en effet , à remonter le fleuve. Ayant appris que les Francs avaient fermé l'Oise , ils entrèrent dans cette rivière , et vinrent bloquer le fort de Pontoise avec leurs bateaux. Les assiégés n'avaient plus d'eau depuis qu'ils ne pouvaient plus communiquer avec la rivière ; aussi se hâtèrent-ils de capituler. Ils obtinrent la permission de se retirer à Beauvais , avec armes et chevaux³. Rarement les païens étaient aussi généreux envers les vaincus.

¹ *Ibidem.*

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.*

De l'Oise, ils rentrèrent dans la Seine, et continuèrent de remonter ce fleuve. La nouvelle de la soumission de Pontoise avait averti les Parisiens de se mettre sur leurs gardes ; ils devaient se rappeler les invasions précédentes.

Ce furent de nouvelles terreurs, et de nouveaux textes pour les prédicateurs de déclamer contre l'énormité des péchés du peuple franc.

D'après une idée généralement répandue alors, c'étaient les péchés des grands et du peuple qui avaient déterminé Dieu à se servir des Normands pour châtier les Francs. On voit, par les actes publics du temps et par les écrits des moines¹, que tout le monde était subjugué par cette croyance. « Les péchés sollicitaient, dit la Chronique de saint Riquier², la justice divine de faire châtier la France par la main des païens. Semblables aux fils de Bélial, les grands et le peuple s'abandonnaient à la dépravation de leurs mœurs. Quiconque, parmi les ducs et les comtes, se sentait assez fort, étendait la main sur tout ce qui l'entourait, désolait les provinces voisines, et tâchait de se les soumettre. » Un moine anonyme convient que l'oppression cruelle exercée par les Normands était méritée à cause de la conduite scandaleuse de toutes les classes³. On a vu ci-dessus les expressions sévères par lesquelles un moine de

¹ « Prægravantibus ac præponderantibus multimodis non modo solius vulgaris populi, immo omnium dignitatum et ordinum delinquentiis. » *Mirac. s. Bertini*. — « Peccatis nostris exigentibus, atque vires adversariis suggerentibus, » subversa sunt castra, desolatæ urbes, destructæ ecclesiæ, successa monasteria. » *Vita s. Romani* ; tom. IX des *Histor. de France*. Les historiens anglais, Gildas surtout, tiennent le même langage à l'égard de leur nation.

² *Chronic. Centul.*, cap. 22.

³ « Ea tempestate qua... diuturna sacrilegæ Danorum gentis oppressione cru-

Corbie, Paschase Radbert, flétrit la corruption du clergé et des nobles. On maudissait en chaire les mauvais riches, on consignait dans les écrits du temps l'exaspération provoquée par leur conduite oppressive¹.

« Tous les jours, s'écrie un prédicateur bénédictin à Paris, tous les jours, les rois, comtes, vicomtes, consuls, proconsuls, leurs vicaires, les vassaux royaux, leurs satellites, les mauvais juges, enlèvent aux églises et aux moutiers leurs effets, leurs terres; par la fourberie et la ruse, par la rapine, par de faux actes, ils détruisent les boulevarts de la chrétienté, c'est-à-dire les sièges épiscopaux.... Tous les jours les pauvres se réfugient auprès des tombeaux des saints, en s'écriant que les brigands les font périr par la faim et la nudité... Que sont-ils autre chose, ces spoliateurs sacrilèges, que des tisons d'enfer et la pâture du diable?... Oui, les démons de l'enfer ne se nourrissent que des âmes de ceux qui ravagent ou qui possèdent injustement les biens des églises de Dieu!... Ils sont pires que les Moabites, que les Amalécites et que les Normands, ceux qui ne cessent, malgré leur nom chrétien, d'affamer et de dépouiller le peuple².

Il fallait que le mal fût bien flagrant, pour provoquer une sortie aussi virulente de la part d'un prédicateur, presque en

* deliter, licet juste, invaderentur. » *Mirac. s. Bertini*. Voy. aussi Adrevald, *De mirac. s. Bened.*, lib. 1.

¹ « Priusquam cecidisset hujus procella turbinis, alter alterius rodebat vitam, et dives egeno subdole, quod possidebat, auferre gestiebat. » Agio, *Fragment.*, déjà cité.

² Abbon, *Sermo V, De fundamento et incremento christianitatis*; tom. I de D'Achery, *Vet. script. spicileg.*

présence des chefs de l'État. C'est donc dans le triste état de la société d'alors qu'il faut chercher la cause des succès des Normands.

Un spectacle déplorable était offert au monde : une race de princes qui dégénérait davantage à chaque nouvel avènement, une famille qui paraissait prendre à tâche de convaincre les peuples que les grandes qualités de Charlemagne, son fondateur, étaient éteintes en elle, une dynastie dans laquelle les fils se révoltaient contre les pères, les frères combattaient les frères, tandis que les époux accusaient, répudiaient, enfermaient leurs femmes. L'empire des Francs vit-il jamais un scandale plus grand que celui que donna Lothaire, qui, pour épouser sa maîtresse Waldrade, avilit la reine Theutberge, au point que cette malheureuse princesse, succombant sous la fausse accusation d'inceste commis avec son propre frère, sollicitait elle-même le divorce ? Lothaire trouva dans son royaume des évêques assez serviles, assez immoraux, pour approuver ses débauches, quand il leur déclara effrontément, après la répudiation de sa femme, qu'étant jeune et incapable de continence, il avait besoin d'un nouveau lien conjugal¹. Sans la noble énergie du pape, qui cassa le divorce et flétrit de honte ces évêques complaisants, le peuple aurait eu l'affligeant spectacle d'une concubine arrogante assise sur le trône, et d'une reine vertueuse couverte d'opprobre, et gémissant dans l'exil.

Les rois de France ne poussaient pas aussi loin, il est vrai,

¹ « Fator me non omnino posse durare absque aliqua conjugali copula. »
Contestatio Lotharii reg., tom. V des *Acta Concilior.*

le mépris pour la morale publique ; cependant , chez eux, les liens sacrés de la famille n'étaient guère moins méconnus que dans les autres branches de la race carlovingienne : l'intrigue divisait la cour, les fils des rois n'étaient pas moins enclins à la révolte que les puissants vassaux. Or, quel repos peut exister dans le pays , quand la cour elle - même est le foyer de la sédition ?

Aussi les querelles funestes des têtes couronnées égaraient et divisaient les sujets ; le clergé y intervenait par des bulles de Rome, par des excommunications et des pénitences publiques ; le peuple ne savait s'il fallait embrasser la cause de Louis, de Charles ou de Lothaire ; et ce qui, à cette époque de désordres, devait troubler encore davantage l'esprit des sujets, c'est que les papes avertissaient les évêques qu'avant de se soumettre aux princes, il fallait examiner s'ils méritaient de régner, et si leur conduite n'appelait pas la résistance plutôt que l'obéissance¹.

Pendant ces dissensions intestines, on ne s'occupait guère de prendre des mesures de défense contre les ennemis du dehors ; ce qui n'empêche pas la flatterie d'avoir représenté les rois du temps comme des héros, comme des hommes à grandes vues, dignes de la reconnaissance publique. Ils étaient absous du reproche de lâcheté par le clergé, à la condition de lui être bien soumis ; et il leur pardonnait de ne pas résister aux Normands, pourvu qu'ils ne laissassent pas envahir les biens de

¹ « Videte si jure principantur, alioqui potius tyranni credendi sunt quam reges habendi, quibus magis resistere et ex adverso ascendere quam subdi debemus. » *Epistola Nicol. pap. ad Adventium.*

l'Église. Quand Louis-le-Bègue recula devant les païens, le clergé prétendit que c'était par la volonté de Dieu, qui voulait faire connaître que c'était lui qui les conduisait en France ¹.

Les rois avaient peu de pouvoir, ils n'étaient forts que par l'appui des grands vassaux; or, ces nobles, peu sensibles aux intérêts de la patrie, ne suivaient que leurs inclinations égoïstes : dans leur mécontentement, ils se liguèrent sans scrupule avec les ennemis du roi et du pays, et se révoltaient contre le prince. Leurs querelles particulières ensanglantaient les villes et affamaient le pays. A la suite d'une guerre que deux seigneurs se firent pour la possession de Bourges, la misère fut telle que des milliers de personnes, disent les chroniques, expirèrent de besoin ².

Les Francs étaient réduits à craindre la force armée de leurs propres souverains. Trop fréquemment le passage des gens du roi à travers un pays devenait un fléau pour les habitants, à cause des pillages et d'autres actes de violence auxquels ils se livraient ³. Quelquefois les troupes qu'on envoyait combattre les Normands ravageaient d'avance la contrée que les pirates menaçaient d'une invasion ⁴.

« Ce qu'il y a de plus certain en France, c'est la violence

¹ « Fugam arripuit, divino manifestante judicio, quia quod in Normannis fuerat actum, non humana, sed divina virtute patratum extiterit. » *Histor. reg. Francor.*; tom. IX des *Histor. de France*.

² *Annal. Bertin*, ad ann. 868.

³ « Depradantibus suis loca per qua redierunt. » *Ibid.*, ad ann. 866.

⁴ « Scara quæ cum Carlomanno trans Sequanam missa, terram quidem vastavit, sed nullius utilitate effectum ex Normannis... faciens, etc. » *Ibid.*, ad ann. 868.

des brigandages qui s'y commettent ¹, » écrivait Servais Loup. On voit par les lettres de cet abbé de Ferrières, que, pour voyager en Bourgogne, il était prudent de se réunir par troupe, afin d'écarter ou de repousser les brigands ².

Devenues en grande partie la propriété de l'Église, et aussi mal peuplées que cultivées, les campagnes offraient l'aspect de la misère ; et les paysans, à qui le clergé et les moines n'inspiraient qu'une grossière dévotion, ne songeaient qu'à soutenir leur misérable vie, et à pratiquer les actes religieux qu'on leur enseignait.

Depuis qu'il n'y avait plus de sûreté hors des bourgs fermés, surtout dans les contrées exposées aux ravages des Barbares, la plupart des habitants jouissant de quelque aisance, sans posséder pourtant des demeures fortes, avaient dû abandonner leurs terres pour se réfugier dans les villes ou auprès des châteaux et des abbayes fortifiées ³.

Les cénobites et les chanoines ne pouvaient inspirer du courage aux paysans, ni leur enseigner l'art de se défendre : ils donnaient les premiers l'exemple de la fuite, s'inquiétant peu du sort de leurs pauvres serfs. Quelques évêques et abbés seulement, fidèles à leur obligation du service militaire envers le

¹ « Nihil securius atque constantius quam rapinarum violentia. » Lupi *Epistole*, n° 60.

² *Ibidem*.

³ Sismondi, *Histoire des Français*, tom. III, chap. 12. Cet historien pense que sous les premiers Carlovingiens, les grands, sûrs de n'avoir pas de guerres d'invasion à craindre, puisqu'ils se trouvaient au milieu d'un vaste empire, n'avaient plus besoin d'un grand nombre de serfs, cessaient de les ménager, et causaient ainsi la ruine des campagnes.

roi, menaient leurs gens à la guerre; le reste cherchait le salut dans la fuite.

Un des moines qui erraient en France, et qui se consolait ensuite de leurs malheurs en exaltant les miracles du patron de leur église, a consigné naïvement dans une légende ses plaintes sur l'apathie générale : « Tout le monde, dit-il, se met à fuir; il est rare que quelqu'un ose s'écrier : Arrêtez ! arrêtez-donc ! résistez et combattez pour votre patrie, pour vos enfants et pour le peuple ! Au lieu de cela, se laissant aller à l'inertie, se dispersant au lieu de se réunir, on rachète par des tributs ce qu'il aurait fallu défendre par les armes; et voilà comme la chrétienté se perd ¹ ! »

Cette apathie générale peut aisément se comprendre : le Franc libre, quelque pauvre qu'il fût, trouvait de la protection dans les lois et dans la sympathie des gouvernants ²; mais le serf, Gaulois d'origine, était à la merci de son maître, qui l'échangeait, le vendait ou le donnait. De par le comte ou l'abbé, on le fustigeait, comme dans les colonies on fustigeait naguère de malheureux esclaves; et ce spectacle humiliant ne soulevait d'indignation que les anciens du village, les seuls qui prissent quelquefois le parti des laboureurs ³.

¹ « Omnes fugam arripiunt, rarus est qui dicat : state, state, resistite, pugnate pro patria, liberis et gente, etc. » Ermentaire, *Translat. s. Filiberti*, lib. II, præfat.

² « Judices villarum colonos distringant, et non ecclesiasticos homines vel Francos pauperiores aut alienos servos opprimant. » *Commonitor. ad Ludov. reg.* au synode de Metz en 859; tom. V des *Acta concilior.*

³ Voy. l'instruction donnée aux délégués royaux par le deuxième concile de Soissons, en 853, *ibid.* Comparez l'art. 22 de l'édit de Pistes, de l'an 864, où il est dit : « Colonis qui jam pro rejectione bonorum denariorum flagellati vel flagellandi sunt. »

On peut juger si cette classe d'hommes, avilie et maltraitée, était disposée à défendre la propriété de ses maîtres contre les païens du Nord. Au contraire, les Normands devaient lui apparaître comme des vengeurs venus pour niveler les fortunes et châtier l'arrogance des grands. Plus d'une fois les serfs ont dû achever les pillages et les dévastations commencés par les pirates, et se sauver au milieu de la confusion générale, heureux d'avoir vu luire le jour de la liberté et de la vengeance.

Quand, après une invasion des Normands et la fuite des cultivateurs, une mauvaise récolte venait affliger les campagnes, la misère y était au comble. On était réduit à manger des chiens et d'autres animaux domestiques, et même la chair humaine ne répugnait pas à tous les malheureux. La mortalité devenait effrayante alors; des familles affamées se donnaient en servitude aux riches, seulement pour ne pas mourir de faim. Charles-le-Chauve fut obligé de rappeler en faveur de ces infortunés la loi de Moïse, d'après laquelle l'homme qui se vend à un autre ne sera esclave que six ans, et recouvrera sa liberté la septième année ¹.

Le destin inévitable que le clergé faisait entrevoir dans les invasions cruelles des Normands, dut diminuer aussi chez le peuple le désir de les repousser. On représentait leurs ravages comme un châtement envoyé par Dieu; n'était-ce pas en s'y soumettant avec résignation qu'on pouvait espérer désarmer

¹ • De illis francis hominibus qui tempore famis, necessitate cogente, se ipsos ad servitium vendidere, etc. • *Edict. Pistense*, de l'an 864, art. 34.

sa colère ? Une sorte de fatalisme oriental entretenait donc l'apathie du peuple ¹.

Quelquefois pourtant, ne prenant conseil que de son désespoir, il se soulevait pour s'affranchir du fléau qui pesait sur lui. Mais ces insurrections tumultueuses étaient ordinairement dispersées par l'énergie féroce des Barbares, ou réprimées par les Francs mêmes, qui ne voulaient pas que le peuple fit des attroupements, eussent-ils pour but de repousser les païens. C'est ainsi qu'en 869 on dispersa et on extermina les malheureux qui s'étaient insurgés entre la Loire et la Seine pour défendre le pays contre les pirates du Nord ². Au reste, ces mouvements d'un courage désespéré étaient rares dans la classe du peuple.

L'avis du pape était que, malgré les invasions, les évêques ne devaient pas quitter leurs diocèses ³, avis que la peur ne permettait guère de suivre. De mauvais moines, des clercs corrompus, profitaient du désordre général pour errer comme des vagabonds en France, et y étaler le scandale du dérèglement de leurs mœurs ⁴. Ainsi, le désordre engendrait la licence, la dévastation favorisait la débauche, et chaque invasion, chaque succès des païens relâchait les liens sociaux de la chré-

¹ Voy. les passages cités pag. 207.

² « Vulgus promiscuum inter Sequanam et Ligerim adversus Danos fortiter resistit; sed quia incaute suscepta est eorum conjuratio, a potentioribus nostris facile interficitur. » *Annales Bertin.*, ad ann. 859.

³ *Epist. Nicolai p. ad Hunfrid. episc.*; tom. V des *Acta concilior.*

⁴ « Multi lascivi clerici et monachi, relicto religionis habitu, retro abierunt, et absque ulla canon. licentia... vagabundi feruntur. » *Concil. Tullense II apud Tusiacum*, cap. 5, *ibidem*.

tienté. A leur suite, des bandes de malfaiteurs répandaient de nouvelles craintes et mettaient le comble aux malheurs publics.



LIVRE III.

ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS EN FRANCE.

(DE L'AN 886 A 920.)

CHAPITRE I.

Les Normands assiègent Paris; défense héroïque des habitants. — Arrivée du comte allemand Henri avec des secours; il est tué par les ennemis. — Charles-le-Gros capitule avec les Normands et abandonne la Bourgogne à leurs ravages. — Cet empereur tombe dans le mépris; il est détrôné. — Eudes, nommé roi de France, marche contre les Normands; il empêche une seconde attaque sur Paris. — Guerre des Normands contre les Bretons; ils dévastent la Flandre et les bords du Rhin. — Mort d'Eudes.

Des projets d'envahissement, et peut-être de vengeance, suggérés par la nouvelle de la mort violente de Godefroy et de l'anarchie qui régnait en France, unirent alors les Normands de la Seine, du pays Bessin et de la Loire. Les auteurs de ce temps, exagérant toujours et les forces des ennemis et leurs défaites, ont évalué ce rassemblement d'hommes à quarante mille¹. Il vint, disent-ils, des troupes de l'Angleterre et

¹ Abbon, *Lutetia a Normannis obsessa*, lib. 1, vers. 115.

de la Belgique, et c'est avec sept cents barques que cette armée formidable, commandée par Sigefroy, remonta le Seine : la rivière fut couverte de ces embarcations sur un espace de deux milles ¹.

La flotte ne rencontra aucun obstacle jusqu'à la hauteur de Paris, où elle arriva le 23 novembre 885. Trois invasions successives avaient fait sentir aux habitants la nécessité de fortifier cette ville, dont la position ne demandait que peu de secours à l'art pour résister à des ennemis passagers. En effet, Paris était renfermé alors presque tout entier dans l'île de la Cité, qui ne s'étendait pas du côté de l'ouest aussi loin qu'aujourd'hui. Des faubourgs ouverts comme des villages, avec des monastères et des églises, couvraient les deux rives de la Seine vis-à-vis de l'île; mais à l'approche des païens, les habitants s'étaient jetés dans la Cité, ou réfugiés ailleurs; il en était de même des moines de Saint-Germain, de Sainte-Genève, de Saint-Martin et de Saint-Laurent. Les premiers étaient venus déposer les reliques de leur saint dans la petite église de Saint-Germain-le-Vieux, qui occupait dans la Cité l'emplacement actuel du Marché-Neuf.

Un mur flanqué de tours ceignait l'île; aux extrémités du pont de bois qui fut dans la suite remplacé par le pont aux Changes, s'élevaient deux tours destinées à la défense de l'entrée de l'île et du passage de la rivière. Un autre pont com-

¹ *Ibid.*, v. 31 et suiv. :

« Queis adeo fartus Sequanæ gurgis fuit altus,
Usque duas modicumque super leugas fugiendo,
Et inirareris fluvius cui se daret antro,
Nil parens, abies quoniam velaverat illum. »

muniquait dans la même direction , par le petit bras de la Seine , avec la rive méridionale ¹.

Les Normands avaient voulu pénétrer, par cette rivière et ses affluents, dans la province où croissait le bon vin dont ils aimaient à s'enivrer. Ils se virent arrêtés par une ville fortifiée, assise au milieu du fleuve : ils ne pouvaient aller plus loin avant d'être maîtres de cette ville. Mais quels moyens possédaient des marins pour prendre une place fermée ? des haches pour enfoncer les portes , des glaives pour égorger les habitants. Ils n'avaient même pas de quoi former un camp, et ils ne pouvaient s'éloigner de leur flottille dans laquelle gisait leur salut.

Avant tout, il fallut chercher un abri sur la rive de la Seine où étaient amarrés leurs bateaux ; ils le trouvèrent dans l'église et le cloître de Saint-Germain-le-Rond ou l'Auxerrois , qu'ils entourèrent de fossés ; de sorte que cet édifice religieux pouvait leur tenir lieu de camp retranché. Après avoir inutilement demandé la permission de remonter la Seine au-delà de Paris, à l'évêque qui leur répondit que les préposés de la ville sauraient défendre un poste confié par l'empereur Charles, ils résolurent de forcer la place.

Paris n'avait aucun secours à attendre de ses voisins. Dans ces temps où aucun lien n'unissait étroitement les hommes de la même contrée, qui est-ce qui aurait voulu se dévouer

¹ Bonamy (*Mémoire sur les sièges de Paris par les Normands*, tom. XVII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*) a supposé, avec Touss. Duplessis, un pont situé à l'extrémité occidentale de l'île. Son opinion a été réfutée par Maupercher, *Paris ancien et moderne*; Paris, 1813, in-4°. Voy. aussi Tarrare, *Le siège de Paris par les Normands*, note 12 de l'Introduction.

pour le salut des autres? Les Robert-le-Fort, les Hugues l'Abbé n'existaient plus; il n'y avait même pas de gens de guerre pour défendre l'île de la Cité; elle n'était que sous la sauve-garde des bourgeois, de l'évêque et du comte de la ville. Heureusement pour Paris, ces deux chefs étaient pénétrés de l'importance de leurs fonctions dans ces conjonctures critiques, et bien résolus à ne pas laisser envahir une place aussi considérable que l'île de la Seine. L'évêque était Gozlin, ce fils de roi né pour les aventures, qui jadis avait été pris par les Normands avec son frère, abbé de Saint-Denis, puis racheté avec lui à l'aide des contributions des églises. C'est ce que lui rappela dans la suite l'archevêque de Reims, le fougueux Hincmar, vigilant gardien de la monarchie, lorsque Gozlin, quoique comblé des faveurs de la cour, quoique promu à la dignité de chancelier, quoique pourvu des riches abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Amand, quoique désigné enfin dans le testament de Charles-le-Chauve pour être un des conseillers de Louis-le-Bègue, osa abandonner les fils de son bienfaiteur, et entrer dans un complot contre eux: « Souvenez-vous: lui écrivit Hincmar, que c'est « mon église qui vous a élevé et fait clerc, et qui vous a racheté de la captivité des païens ¹. » Sa conduite versatile dans cette occasion avait été effacée par ses exploits postérieurs, et il avait été promu à la dignité d'évêque de Paris. Gozlin avait vu les Normands de près; il avait récemment marché contre eux dans le nord de la France; aussi ne fut-il point effrayé de leur apparition sur la Seine.

¹ Flodoard, *Histor. eccles. Remens.*

Il en fut de même du comte Eudes, digne fils de ce Robert-le-Fort qui avait péri vingt ans auparavant en combattant les mêmes païens qui venaient d'arriver devant l'île de la Seine. Préludant à de plus hautes destinées (nous le verrons bientôt parvenir à la dignité royale), Eudes seconda vaillamment le chef spirituel de Paris.

Un troisième personnage rendit des services dans cette circonstance : c'était Ebles, neveu de Gozlin, à qui son oncle avait abandonné l'abbaye de Saint-Germain depuis sa promotion à l'évêché. Ebles était plus guerrier qu'ecclésiastique : il périt dans la suite sous les murs d'un château fort dont il voulait s'emparer. Pendant le siège de Paris il contribua de toutes ses forces à la défense de la place.

Dès le lendemain de leur arrivée, le 27 novembre, les Normands attaquèrent avec vigueur la tour qui défendait l'extrémité du grand pont, et qui s'élevait peut-être sur le même terrain où fut dans la suite le Châtelet : la base en était en maçonnerie et le haut en bois. Les Parisiens n'avaient pas eu le temps d'en achever la construction ; mais la nuit suivante les gardes l'exhaussèrent suffisamment pour y être à l'abri des pierres et des flèches des assaillants. La défense de ce poste fut aussi opiniâtre que l'attaque. Gozlin, s'exposant et combattant comme un simple soldat, fut légèrement atteint d'une flèche ; les Normands eurent beaucoup de morts et de blessés qu'ils traînèrent à leurs bateaux vers la nuit tombante ¹.

Ils essayèrent le lendemain de saper la tour sous un abri

¹ Abbon, *Lutetia*, etc., lib. 1, v. 61 et suiv.

formé de peaux fraîches; les assiégés les repoussèrent avec de l'huile et de la poix bouillantes, et les raillèrent de leur fuite. Ceux-ci revinrent à la charge avec des haches pour démolir le massif qui supportait la tour; une grosse pierre jetée du comble en écrasa plusieurs et déjoua leurs tentatives. Ils voulurent aussi mettre le feu à la tour; mais l'activité des assiégés prévint l'incendie. Pendant toutes ces attaques les Parisiens, exposés constamment au danger, perdirent beaucoup des leurs; cependant rien n'abattit leur courage. Cette résistance opiniâtre, et le froid qui survint en décembre, firent renoncer les Normands. Ils se contentèrent dès lors de marauder dans les environs, d'y égorger des habitants, et d'enlever les bestiaux et les vivres de toute espèce¹. Beaucoup de paysans s'étaient réfugiés dans les bois; il y en eut qui périrent de misère. Personne n'osait quitter sa retraite, de peur de tomber entre les mains des Barbares. L'archevêque de Reims écrivit à Charles-le-Gros afin de lui reprocher son indifférence pour le sort d'un royaume qui l'avait reconnu comme roi, le conjurant de venir au secours de Paris. La route entre cette ville et Reims était infestée par les Normands; Reims avait reçu dans son enceinte, récemment fortifiée, beaucoup d'émigrés, tant ecclésiastiques que laïques; les moines de Saint-Denis étaient venus y déposer les reliques de leur patron². D'autres Francs, pour vivre tranquilles, se mirent sous la protection des pirates, probablement par des sacrifices pécuniaires³.

¹ *Ibid.*, v. 172 et suiv.

² Marlot, *Métropol. Remens. historia*, lib. iv.

³ Flodoard, *Histor. eccles. Remens.*, lib. 1.

Cependant les assiégeants, voulant tenter encore un effort, préparèrent, en janvier 886, trois engins élevés l'un sur l'autre: cette machine, mue par des roues, et contenant soixante hommes armés, fut poussée contre la tour du pont pour la battre en brèche; mais ceux qui dirigeaient le fort mobile furent tués, et les autres repoussés par les Parisiens. Les deux jours suivants ils réparèrent sous la tour, et l'attaquèrent avec une vigueur extrême; ils l'ébranlèrent même, et c'en était fait de ce boulevard de Paris, sans le courage inaltérable d'Eudes, de Gozlin et de son neveu. Les Barbares cherchèrent à combler les fossés de la tour, en y jetant de la terre, du bois et des corps morts; le moine Abbon assure même qu'ils tuèrent des prisonniers pour les précipiter sur cet amas, et que Gozlin, spectateur lointain de leur cruauté, tua un ennemi d'un coup de flèche au moment où il allait égorger un prisonnier chrétien¹. Les Normands passèrent la nuit auprès de la tour, pour l'abattre le lendemain matin avec trois béliers. Des mangonneaux construits à la hâte par les Parisiens, et des poutres garnies de fer, déjouèrent ce projet: les ennemis se retirèrent précipitamment en abandonnant deux machines. Ils eurent enfin recours à un dernier expédient: ce fut d'incendier le pont même, au moyen de trois bateaux chargés de bois allumés, auxquels ils firent descendre le courant, en les dirigeant par des cordes. Ces bateaux s'arrêtèrent aux piles du pont, dont la base était en maçonnerie².

A la vue de ces nacelles enflammées qui menaçaient de con-

¹ Abbon, *Lutetia*, etc., lib. 1, v. 301 et suiv.

² *Ibid.*, v. 353 et suiv.

sumer le pont, le courage d'un grand nombre d'assiégés fléchit soudain. Croyant déjà tout perdu, ils coururent aux reliques de saint Germain pour implorer leur secours; mais la présence d'esprit des autres égala l'audace des ennemis. On se hâta d'éteindre le feu, en jetant des pierres sur les bateaux pour les faire couler bas: le pont était sauvé. On jeûna trois jours pour remercier Dieu de cette délivrance ¹.

Cependant un accident imprévu replongea la ville dans le péril auquel elle venait d'échapper. Dans la nuit du 6 février, un débordement de la Seine fit crouler une partie du petit pont, et isola une tour gardée par douze hommes qui en défendaient l'extrémité. On voulut à la hâte réparer le désastre; mais, plus prompts encore, les ennemis, avertis de l'accident, coururent attaquer cette tour, et parvinrent à la réduire en cendres. Les douze braves se défendirent toute la journée sur la portion du pont qui était restée debout; mais, vers le soir, l'épuisement de leurs forces et l'inutilité de leur défense les engagèrent à se rendre. Un seul des douze préféra se précipiter dans la Seine, et fut assez heureux pour se sauver à la nage. Peu touchés de l'héroïsme de ces Parisiens, les Barbares les mirent à mort, et jetèrent leurs corps dans la rivière. Leurs noms, grâce au poème d'Abbon, ont été transmis à la postérité ²; cependant Paris n'a honoré leur courage par aucun monument: pourquoi le pont Saint-Michel ne s'appelle-t-il pas *Pont des Douze*?

¹ *Ibid.*, v. 425 et suiv.

² *Ibid.*, v. 525-27-

Ermenfredus, Eriveus, Erilandus, Odaucer,
Ervic, Arnoldus, Solius, Gozbertus, Uvido,
Andradus, pariterque Einardus, Gozsinusque.

Pourvus abondamment de vivres au milieu du pays qu'ils ravageaient, les païens ne tentèrent plus rien contre la ville. Ils avaient quitté Saint-Germain-le-Rond, exposé sans doute aux débordements du fleuve, et étaient passés sur la rive gauche pour y prendre possession de l'abbaye déserte de Saint-Germain-des-Prés. Ils y traînèrent les bestiaux enlevés aux environs, et les moines de Saint-Germain, réfugiés dans Paris, voyaient du haut des clochers leur monastère et le pré d'alentour changés en un vaste parc pour les troupeaux des Normands¹.

On ne sait si ceux-ci épargnèrent l'ancien palais des Césars, dont les débris sont connus aujourd'hui sous le nom de Thermes; mais ils paraissent avoir pillé les tombes mérovingiennes de l'église Sainte-Geneviève. Lors de la démolition de cette église, en 1807, on trouva les cercueils de pierre qui, anciennement, ont servi de sépulture à la race de Clovis, dans l'état de bouleversement où les Normands ont dû les laisser au ix^e siècle.

Une partie de leur troupe s'était portée sur la Loire. Ce partage des forces ennemies parut aux assiégés une occasion favorable pour hasarder une sortie. Ebles les conduisit contre le camp ou le fort des Normands; ceux-ci étant sur leurs gardes, forcèrent la troupe de rentrer. Mais l'évêque Gozlin succombait aux fatigues d'une défense qui n'admettait pas de relâche, et, le 16 avril, ce prélat belliqueux termina sa vie agitée et aventureuse. Homme d'action plutôt que de mé-

¹ Abbôn, lib. 1, v. 633-34.

dition, jeté par les circonstances dans les dignités de l'Église, mais revenant toujours par goût aux affaires du monde, s'il n'avait pas édifié son diocèse, il avait au moins exposé sa vie pour le défendre les armes à la main. On ne sait ce qu'il a fait de louable en sa qualité d'abbé et d'évêque, mais l'histoire a transmis à la postérité ses combats et sa double captivité : la première chez les Normands, la seconde chez les Allemands, qui l'avaient pris, avec d'autres personnes de la suite de Charles-le-Chauve, lors de l'expédition de ce prince sur le Rhin. Pourquoi Gozlin avait-il ensuite terni sa gloire en s'associant à la faction qui appela le roi de Germanie pour détrôner le petit-fils de Charles-le-Chauve ? Le roi de Germanie n'avait pas réussi, mais ses troupes avaient ravagé la France ; les calamités qu'elles causèrent durent faire maudire la faction qui les avait provoquées.

Paris continuait à être bloqué, l'espoir des Parisiens diminuait de jour en jour ; un secours inespéré vint le ranimer. Le comte Henri de Saxe et de Lorraine, appelé par l'évêque, parut avec des troupes allemandes sur les bords de la Seine, après avoir perdu beaucoup de chevaux en route, à cause des pluies et de la rigueur du froid. Eudes joignit ses bourgeois aux Allemands, et l'on attaqua ensemble le camp retranché des Normands ; on y enleva des chevaux et des bestiaux, et on tua quelques pirates sans obtenir d'autres succès ; soit que les Allemands fussent épuisés de fatigue et peu nombreux, soit que les Normands se fussent trop bien fortifiés. Les Allemands s'en allèrent en avril ou en mai, laissant aux Parisiens une idée peu favorable de leur courage et de leur vigueur.

La ville était donc abandonnée à sa misère. Une population pauvre et oisive se trouvait resserrée dans les réduits obscurs des maisons qui bordaient les rues étroites et tortueuses de la Cité. Habitée à vivre du travail de ses mains, soit dans les ouvroirs de la ville, soit dans les champs ou sur la rivière, et privée subitement de toutes ces ressources, elle était en proie à des maux affreux. Dès le printemps, les vivres étaient devenus rares; la mauvaise nourriture, et les angoisses nées de la perspective d'un avenir plus horrible encore, engendrèrent des maladies contagieuses qui firent des progrès effrayants dans l'étroite enceinte de l'île. Les bourgeois qui possédaient quelque chose, trouvaient encore moyen de s'éloigner de ce foyer de contagion; mais les pauvres mouraient par centaines, et l'on était obligé d'entasser leurs corps dans la terre, autour des églises de la Cité même. Le peuple criait, pleurait, et demandait que l'on capitulât pour mettre fin à ses souffrances.

Il y avait pourtant des âmes d'une trempe plus forte, qui, ne partageant pas le découragement général, voulaient que l'on continuât à se défendre contre les païens. Des visions racontées dans Paris servirent à soutenir leur espoir et leur courage : une sentinelle avait vu dans la nuit saint Germain planer au-dessus de la Cité, et l'asperger d'eau bénite; un chevalier qui, ayant cédé à l'abattement général des esprits, avait voulu se sauver hors la ville, avait vu en songe la milice céleste accourir à la défense de Paris contre les Barbares. On disait aussi que le saint patron du montier des Prés punissait d'une mort subite les Normands qui osaient insulter

à son tombeau¹. Le ciel n'abandonnait donc pas encore les fidèles réunis dans la cité de Paris, et la religion venait consoler ceux qui n'avaient plus aucun secours terrestre à attendre.

Inspirés de ces idées mystiques, les bourgeois coururent aux reliques de saint Germain, et les portèrent en procession autour des murailles. Cependant Sigefroy se lassait aussi d'un siège dont la longueur contrariait les habitudes d'un chef de pirates; il offrit de se retirer moyennant 60 livres d'argent pur. La modicité de la somme prouve son empressement de partir. Les assiégés se hâtèrent d'accepter son offre²; mais les autres chefs normands refusèrent leur agrément, espérant s'emparer bientôt de la ville. Ils donnèrent en effet un assaut, après avoir débarqué au bas des murs de la Cité; cependant les Parisiens les repoussèrent avec vigueur³. Un des chefs ennemis, Sinric, avait juré que la Seine se desséchait avant qu'il ne se retirât: il se noya quelque temps après dans le fleuve, avec plusieurs des siens. Sigefroy quitta enfin son camp, et redescendit la Seine avec une partie des bateaux.

La contagion et la disette continuaient à désoler la bourgeoisie; on eut recours à un dernier expédient. Le comte Erkenger, ou, selon d'autres, Eudes lui-même, se rendit à Metz, pour implorer les secours de Charles-le-Gros, quoiqu'il n'y eût pas à compter beaucoup sur son courage et sur sa résolution. Son arrivée pouvait au moins faire diversion; d'ailleurs,

¹ *Ibid.*, lib. II, v. 110 et suiv.

² Selon un Ms. cité dans le *Gallia christ.*, tom. VII, c'était Gozlin qui avait déterminé Sigefroy à partir. « Gozlinus... cum Sigefrido rege Normann. amicitiam firmavit ut per hoc civitas ab obsidione liberaretur. » *Tract. de Norman.*

³ Abbon, liv. II, v. 54 et suiv.

reconnu roi de France , n'était-il pas obligé de marcher à la défense de ses sujets? Il promit de venir. Pendant ce temps, Ebles défendit la ville , et osa même faire des sorties, en donnant à quelques cavaliers le costume danois pour mieux surprendre les ennemis qui fourrageaient¹.

Les secours que l'on avait sollicités arrivèrent enfin au mois de juin ou juillet; le comte allemand Adalhelm se jeta avec des troupes dans Paris. L'empereur, après avoir tenu un plaid à Metz, se mit en route à la tête d'autres troupes, précédé par Henri de Babenberg, comte franconien, un de ses meilleurs guerriers, et l'un des appuis du trône chancelant de l'empereur. Henri s'était déjà battu, comme nous l'avons vu, contre les Normands du camp d'Haslou². Mais à la suite de cette campagne, il n'avait pas su refuser la mission odieuse d'attirer le chef ennemi dans un guet-apens, afin de le faire assassiner; il ne tarda pas à subir la peine de sa trahison. Prévenus de l'arrivée de ce comte à Paris, les païens jugèrent prudent de se tenir enfermés à Saint-Germain-des-Prés. Henri était allé observer les retranchements de leur camp; mais en voulant poursuivre des ennemis qui le harcelaient, il tomba dans une embuscade, et, avant que les siens pussent accourir, il fut enveloppé, mis à mort et dépouillé de ses armes par les Normands, qui vengèrent ainsi Godefroy d'un de ses meurtriers³. Ils abandonnèrent son ca-

¹ Abbon, liv. II. — *Annal. Vedust.*

² Voy. le dernier chapitre du livre précédent.

³ « Heinrich comes a suis desertus et ab hoste circumdatus occiditur. » *Annal. Francor.* publiées par Lambecius.

dayre, comme il avait abandonné celui de sa victime; les troupes allemandes le portèrent à l'abbaye de Saint-Médard, où il fut enterré¹.

La mort du comte allemand fit reprendre aux Normands l'offensive; pendant la sécheresse qui avait fait beaucoup baisser les eaux, ils vinrent attaquer inopinément l'île de la Cité, du côté de l'est, où les bateliers gaulois avaient érigé autrefois des autels à leurs divinités, et où, depuis six siècles, une cathédrale gothique est consacrée à Notre-Dame².

Cette pointe de l'île n'était défendue alors que par six hommes; mais l'un d'eux, Gerbold, animé de cet héroïsme dont le siège de Paris a fourni de si glorieux exemples, soutint avec ses cinq compagnons le choc des ennemis, jusqu'à ce que les troupes de la ville pussent les secourir. Cependant, comme les Normands s'apprétaient à une nouvelle attaque sur un autre point, le trouble des bourgeois fut extrême; on courut chercher les reliques de sainte Geneviève et de saint Germain, pour les porter aux murailles. Profitant sans doute de l'affaiblissement des Parisiens, les Normands avaient pénétré sur le pont du nord; ils escaladaient les murs, et mettaient le feu à la tour qui, de ce côté, défendait la ville. Déjà la consternation régnait dans l'île; les femmes et les enfants poussaient des cris déchirants: mais, sans se laisser déconcerter par l'imminence du péril et par les cris de désespoir qui partaient de la Cité, les gens de guerre et les bourgeois dé-

¹ *Ibidem*.

² L'île Saint-Louis, maintenant voisine de celle de Notre-Dame, n'existait pas encore.

fendirent bravement leur poste, et repoussèrent l'escalade. De son côté, la garde de la tour incendiée, forcée d'en sortir, se jeta sur les Normands; ceux-ci, refoulés de deux côtés, furent mis en désordre, et essayèrent une défaite totale. C'est ainsi que le courage des Parisiens sauva encore une fois la ville¹.

En octobre, enfin, Charles-le-Gros avec ses gens de guerre arriva aux environs de Paris; mais au lieu de débloquer la place, ils allèrent camper à Montmartre. Il est vrai qu'en même temps, Sigefroy revint avec sa troupe, par Louvain, au camp des Normands, dans le moutier des Prés. L'empereur était appelé à jouer le rôle de Camille dans Rome envahie, mais les vertus des Romains étaient inconnues à ce siècle barbare. Charles n'engagea aucun combat, ne fit aucune tentative pour repousser l'ennemi, et, sans coup férir, sans seconder l'intrépidité des braves Parisiens, il conclut stupidement, comme il avait fait naguère devant Haslou, un traité par lequel il promit de payer aux Normands, au mois de mars suivant, 700 livres pesant d'argent, à condition qu'ils s'en iraient ensuite; dans l'intervalle, ils devaient vivre en paix avec les Francs, et pourraient remonter la Seine jusqu'en Bourgogne. C'était bien la peine de venir de si loin avec une armée, pour accorder aux Barbares une somme d'argent et le passage de la Seine, naguère refusé par les Parisiens, et pour abandonner aux Normands une province encore intacte du royaume! On a soupçonné Charles-le-Gros d'avoir voulu, par

¹ Abbon, liv. II, v. 27 et suiv.

cette dernière concession, se venger des Bourguignons, qui n'avaient pas reconnu son autorité impériale¹.

Ainsi les Parisiens avaient inutilement soutenu pendant dix mois toutes les calamités d'un siège, et déployé en vain un courage digne d'un succès plus brillant. Ils sauvèrent leur ville, mais les Normands atteignirent le but de leur invasion. Si toute la France avait su apprécier le patriotisme de la vieille cité, les noms des bourgeois qui se sont le plus signalés pendant le siège, seraient devenus des titres d'illustration et de noblesse pour leurs familles. Abbon, dans sa cellule monastique, a chanté, en vers ampoulés et obscurs, les événements du siège dont il avait été le témoin; dépourvu de goût et d'esprit, le poète s'est épuisé en efforts inutiles pour imiter les chantres du siège de Troie. Il est pourtant heureux que ce poëme barbare nous ait été conservé : à défaut d'autre relation de ce siège mémorable, les Parisiens ne trouvent que là les titres de gloire de leurs ancêtres; et, sans les vers boursoufflés d'un moine, la postérité connaîtrait à peine leur héroïsme².

Il faut pourtant réduire ce siège à sa juste valeur. Quoiqu'il semble que les Normands eussent pu se servir avec avantage de leur flotte pour assiéger et prendre une île où l'on ne pouvait être préparé à une longue défense, il faut se rappeler qu'étant marins, ils manquaient de tous les moyens pour un siège régulier, et même pour attaquer avec succès une île

¹ « Eo quod incolæ illarum sibi obtemperare nollent. » *Beginon Chronic.*, ad ann. 887.

² Notice sur Abbon, tom. VI de Guizot *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*; voy. aussi la préface de Taranne, *Le siège de Paris*, etc.

bien peuplée et passablement fortifiée. Ils restèrent campés sur la plage, sans envelopper la ville, sans occuper les hauteurs de Montmartre et de la montagne Sainte-Geneviève, sans couper entièrement les communications de l'île avec la terre ferme. Ne possédant pas un seul fort en France, ils eussent été perdus si les Parisiens avaient réussi à brûler leur flottille : aussi les païens durent borner leurs hostilités à observer la place, et à tenter quelquefois de s'en emparer par surprise ; le reste du temps, ils faisaient des excursions dans les campagnes d'alentour pour se ravitailler. Le principal mérite des chefs de la population de Paris, c'est d'avoir su apprécier leur position et celle de l'ennemi, et de n'avoir pas désespéré du salut de leur ville.

Le clergé chercha une sorte de dédommagement dans la possession des reliques que la frayeur avait fait mettre en dépôt dans les églises de Paris, et qu'il refusa de rendre, pour la plupart, quand les ennemis se furent retirés. Les moines de Saint-Germain-des-Prés furent obligés de laisser, dans l'église de la Cité, un bras de leur patron, avant de pouvoir rapporter son corps dans l'abbaye ; et, à leur tour, ils retinrent dans la suite les reliques de saint Leuffroy, que des moines des environs d'Evreux avaient mises chez eux en sûreté contre les Normands. Ils s'étaient fait céder, en 871, une croix précieuse et des livres par les moines de Saint-Amand, qui y avaient cherché un refuge avec les ossements de cet évêque. La délivrance de Paris, dont on faisait généralement honneur aux reliques de saint Germain, valut au monastère des Prés une quantité considérable de dons en or et en pierres pré-

cieuses; mais ce fut seulement un siècle après cette époque que son église fut rebâtie, en partie telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui.

L'évêque de Paris représenta dans la suite que, par l'effet de l'invasion des Normands, les revenus de son église étaient presque réduits à rien. Pour le dédommager, l'abbaye de Rebais en Brie fut donnée à la cathédrale ¹; de même que l'abbaye de Saint-Denis obtint, à titre d'indemnité, le domaine royal de Putoy en Limousin.

Jusqu'alors la Bourgogne n'avait pas vu les brigands scandinaves; mais elle allait à son tour les connaître, grâce à la pusillanimité inqualifiable de l'empereur Charles-le-Gros, qui s'était montré aussi lâche devant Paris qu'il l'avait été jadis devant le camp normand d'Haslou. Cependant les chefs temporel et spirituel de la ville de Paris firent encore leur devoir dans cette circonstance. A l'évêque Gozlin avait succédé Anscheric, frère du comte de Meaux, et qui, dans la suite, fut aussi comte ou vicomte de Paris, et grand-chancelier du roi. Quand les Normands voulurent passer avec leur flotte devant la Cité pour remonter la Seine, ainsi que l'empereur le leur avait permis, Ebles et Anscheric, indignés de cette tentative, prirent les armes pour s'opposer à leur passage; Ebles tira même un coup de flèche sur un de leurs chefs et le renversa ². Les Normands reculèrent et promirent de ne plus passer devant Paris; mais après avoir tiré leurs barques

¹ Charte de Charles-le-Simple, de l'an 907; tom. VII de *Gallia christiana*, charte 17.

² Abbon, liv. II, v. 405 et 406.

hors la rivière, ils les traînèrent l'espace de 2,000 pieds sur terre, pour les remettre à flot sur la Seine au-dessus de Paris ¹. Si le bateau qu'on a trouvé en 1806, enfoui sous les berges de la Seine auprès du Champ-de-Mars, a été abandonné en ce lieu par les Normands, on peut juger qu'il ne leur a pas été très-difficile de traîner leur flotte, comme font encore aujourd'hui les tribus sauvages de l'Amérique du Nord ²: construit sans aucune ferrure, ce bateau consistait en un tronc d'arbre creusé, de 8 mètres 90 centimètres de long, pouvant contenir huit hommes, leurs bagages et leurs vivres, et ayant ses côtés soutenus par des demi-courbes en chêne fixées par des chevilles de sapin ³.

Tandis que l'approche des pirates répandait la terreur sur les bords de la haute Seine et de l'Yonne, Charles-le-Gros, insensible au mal qu'il tolérait, se reposait dans Paris; en décembre, il se rendit à l'abbaye de Saint-Médard, auprès de Soissons, où il trouva les moines très-effrayés du voisinage des Normands; il leur fit présent du domaine de Donchery en Champagne, pour leur servir de refuge en cas de besoin ⁴. Bientôt il ne se crut plus en sûreté lui-même dans le monastère, et partit en toute hâte pour l'Alsace. La bande de Sigefroy ne tarda pas en effet à envahir Soissons et à brûler les églises de la ville, l'abbaye de Saint-Médard et les châteaux des environs. Ce furent de nouveaux cris de désespoir, des moines

¹ Regin. *Chronic.*, ad ann. 887. Abbon ne fait aucune mention de ce fait.

² Washingt. Irving, *Astoria*, tom. I, chap. 13.

³ Mongez, *Mémoire sur la manière de naviguer des Normands, et sur un bateau déterré à Paris*; tom. V des *Mémoires de l'acad. des inscript.*; Paris, 1821, in-4°.

⁴ Charte de Charles-le-Gros; tom. I de Marlot, *Metropol. Remens. histor.*

mis en fuite, des translations de reliques. La bande ravagea tout le pays, et ce ne fut que l'été suivant qu'elle rentra dans la Seine, descendit ce fleuve jusqu'à la mer, et retourna dans le Nord¹.

Cependant, le gros de la troupe avait pénétré, dès le commencement de décembre de l'an 886, dans la Bourgogne, où l'on n'avait rien préparé pour écarter un fléau prévu depuis longtemps; on y vivait dans la même inertie qu'ailleurs. Aussi la troupe normande y mit à contribution les vignobles, les abbayes et les villes, jusqu'au mois de mai de l'année suivante². La ville de Sens avait fermé ses portes devant eux, bien déterminée à se défendre comme Paris. Les habitants des campagnes, effrayés des ravages exercés par les païens, s'étaient réfugiés dans la place, où les moines aussi mirent en sûreté leurs reliques. Tout fut d'abord dévasté autour de Sens. Les Normands se servirent du clocher élevé de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, auprès de la ville, pour surveiller le pays, et guetter les occasions favorables de faire du butin. Dans une sortie, les bourgeois de Sens les chassèrent de ce clocher ainsi que de l'église; ils démolirent ensuite tout l'édifice, pour empêcher les Barbares de s'y loger encore³. On détruisit par la même raison l'église de Sainte-Marie, vantée pour sa belle construction. On était réduit à la triste nécessité de sacrifier les édifices religieux que les Normands n'épargnaient que pour s'y abriter.

¹ *Annal. Vedast.*, ad ann. 886.

² *Annal. Sanctæ Colombæ Senon.*, ad ann. 886; tom. I de Pertz, *Monum. German. histor.*

³ *Chronic. S. Petri Vivi Senon.*; tom. II de D'Achery, *Spicileg.*

L'archevêque de Sens entra en pourparler avec les Barbares, et parvint, moyennant une somme d'argent, à les éloigner. Ils se portèrent sur d'autres points de la Bourgogne. Après leur départ, les moines de l'abbaye de Saint-Pierre, au moment de retourner dans leur monastère dévasté, réclamèrent les reliques qu'ils avaient déposées dans la cathédrale; l'archevêque fit jurer par des prêtres qu'elles appartenaient à la métropole, et ordonna aux moines de sortir de la ville. Ceux-ci se lamentèrent, jeûnèrent et prièrent Dieu; le peuple prit apparemment fait et cause pour eux, car le prélat jugea prudent de leur rendre les reliques ¹.

Pendant que cette querelle divisait Sens, d'autres lieux succombaient sous la fureur des Normands. L'abbaye de Saint-Denis de Vareilles fut démolie; dans celle de Flavigny, ils massacrèrent tous les moines. Le monastère de Bèze avait été abandonné par ses habitants, à l'exception de sept, qui furent égorgés. Pour donner une idée du nombre des chevaux et des bestiaux que les païens traînaient à leur suite, le moine qui a écrit la chronique du couvent assure que la fontaine où ces animaux s'abreuvaient fut à sec pendant quatre jours ².

Les Normands se portèrent sur Dijon; mais à l'abri de son château fort, Richard, duc de Bourgogne, brava leurs attaques, et fit même des sorties contre eux.

Ils se rapprochèrent ensuite, par la Seine, de Paris, afin de recevoir le tribut stipulé qui, à ce qu'il semble, fut acquitté

¹ *Translat. ss. Saviniani et Potentiuni*, cap. 13 et 14; dans les *Acta sanctor. ord. S. Bened.*, sæcul. iv, pars prima.

² *Chronic. Besueuse*, ad ann. 888; tom. I de D'Achery, *Spicileg.*

par le trésor de Charles-le-Gros; du moins, l'évêque de Paris fit dans ce but le voyage d'Allemagne, et rapporta la somme attendue par les païens ¹.

Ils la reçurent; mais au lieu de descendre la Seine, ils restèrent aux environs de Paris; une bande pénétra même dans la Marne, et alla s'établir à Chézy en Brie ². Les Parisiens, profitant de la séparation des ennemis, sortirent sous les ordres de leur évêque, en tuèrent une partie, et mirent le reste en fuite, du moins les chroniques le disent; il n'en est pas moins vrai que les Normands se maintinrent au bord de la Marne, comme on le verra plus tard.

L'Allemagne se laissa d'être gouvernée, ou plutôt de n'être pas gouvernée par un souverain aussi incapable que Charles-le-Gros, et ses principaux vassaux s'agitèrent pour mettre fin à son règne. La répudiation de l'impératrice Richarde, accusée d'un commerce adultère avec le ministre du roi, l'évêque de Verceil, fut le dernier acte du règne déplorable de ce prince. A la diète de Tribur, auprès du Rhin, il donna des signes si manifestes de l'affaissement de son esprit, dont la faiblesse naturelle avait été augmentée encore par la superstition, que les grands de l'empire ne songèrent plus qu'à lui donner un successeur ³.

Arnoul, duc de Carinthie, fils naturel d'un Carlovingien, et que nous avons déjà vu mener les troupes à la guerre contre les Normands, leva l'étendard de la révolte, et forma un parti

¹ *Annal. Vedast.*, ad ann. 886.

² *Ibid.*, ad ann. 887.

³ *Annal. Fuldens.* — *Regin. Chronic.* — *Otton Frising. Chronic.*

assez puissant pour se faire proclamer empereur. Pendant ce temps, d'autres grands s'emparaient d'une partie des vastes États que le génie de Charlemagne seul avait pu réunir sous le même sceptre. Rodolphe, fils du comte de Paris Conrad, s'établit dans la Bourgogne Transjurane; Gui, duc de Spolète, et Béranger, duc de Frioul, se prévalurent de leur origine carlovingienne pour se disputer la souveraineté de l'Italie. Le premier essaya aussi de s'emparer de la Lorraine, et, soutenu par Foulques, archevêque de Reims, il osa même prétendre à la couronne de France; il en fut réellement proclamé roi par la faction de ce prélat¹. Mais il ne tarda pas à voir que cette faction était sans consistance; aussi renonça-t-il à ses prétentions, et quitta-t-il la France. Alors les Francs de la Neustrie jetèrent les yeux sur le comte Eudes, homme d'un extérieur imposant, et qui, après la délivrance de Paris, dans laquelle il s'était illustré, avait reçu pour récompense le duché de France, dont le chef-lieu était Orléans.

Le bon sens de la nation comprenait que, dans les circonstances où se trouvait le royaume, il s'agissait, avant tout, d'avoir un défenseur; et puisque les barons et les évêques donnaient quelquefois un souverain aux Francs, jamais une occasion aussi importante ne s'était présentée pour faire usage de leur prérogative. Aussi ce fut par acclamation qu'à la diète de Compiègne Eudes fut élevé au trône, quoiqu'il restât un enfant de la race carlovingienne².

Toutes les difficultés parurent s'aplanir par suite de cet acte.

¹ *Annal. Vedast.*, ad ann. 888.

² Richer, *Histor.*, l. 1, c. 5.

Arnoul, dans une entrevue qu'il eut avec Eudes à Worms, le reconnut comme roi de France, en affectant, toutefois, une sorte de suprématie sur lui; les deux princes se quittèrent en bonne intelligence, pendant que l'empereur Charles-le-Gros, privé du trône et de toutes ses possessions, terminait ses jours dans des fiefs allemands que lui avait laissés la pitié de son successeur. Ayant reçu la couronne des mains des députés envoyés par Arnoul, Eudes se fit sacrer à Reims, où, depuis lui, tant de rois ont juré de régner selon la justice.

Il ne pouvait faire une chose plus agréable au peuple que de marcher contre les Normands qui infestaient encore les rives de la Marne. Il les rencontra le 24 juin 888, auprès de la forêt de Montfaucon en Argonne. Il les attaqua vigoureusement avec un millier d'hommes, et les mit en déroute. Il faillit être victime de son courage; car, s'étant trop avancé dans la mêlée, il reçut un coup de hache qui pourtant ne traversa pas son armure; il se retourna aussitôt et tua l'ennemi qui venait de le frapper ¹.

Cette défaite partielle des Normands ne les empêcha pas de continuer le siège de Meaux, qu'ils cernaient depuis quelque temps. La ville avait d'abord été défendue par le comte Teutbert, frère d'Anscheric, évêque de Paris; mais ce chef venait de mourir, et les maladies avaient fait périr aussi une partie des gens de guerre. Le soin de la défense reposait dès lors sur l'évêque de la ville, nommé Sigmond ². La famine et le défaut

¹ Abbon, *Lutetia*, etc., lib. II, v. 491 et suiv. — *Annal. Fedast.*, ad ann. 886.

² *Annal. Fedast.*, ad ann. 886.

de combattants le forcèrent bientôt à capituler. Les Normands n'accordèrent aux habitants que la vie et la faculté de se retirer ; puis ils pillèrent et brûlèrent la ville , et quand les bourgeois passèrent la Marne pour chercher un asyle en d'autres lieux , on les traîna en l'esclavage au mépris de la capitulation ¹. Le nouveau roi n'était pas assez fort pour venger cette violation de traité.

En 892, l'est de la France fut ravagé impunément. A Auxerre, les païens brûlèrent l'abbaye de Saint-Germain , à laquelle était attachée une école florissante ; puis ils se portèrent sur Troyes. A leur approche , les bourgeois et le clergé prirent la fuite. Au près de la ville , dans une église dont les comtes de Troyes étaient abbés , on gardait les restes mortels de saint Loup , qui jadis avait voulu écarter Attila de ces contrées : les prêtres s'enfuirent avec ces reliques, et les Normands mirent le feu à l'église ainsi qu'à la ville. Après leur départ, on travailla, un peu tard, à fortifier cette vieille cité, et l'abbaye de Saint-Loup fut transférée dans son enceinte ².

D'autres villes de la Champagne , ainsi que de la Lorraine , telles que Châlons , Toul et Verdun , éprouvèrent le sort de Troyes. Les moines de Montier-en-Der , couvent de la haute Champagne , se réfugièrent vers la Saône , où le duc de Bourgogne leur accorda un asyle jusqu'au départ des païens. Ils revinrent alors avec les moines de Saint-Maur-les-Fossés

¹ *Ibid* — Abbon, *Lutetia*, etc., lib. II, v. 454 et suiv.

² Charte du comte de Troyes Adelerin, de l'an 893 ; dans Camusat, *Promptuarium sacrar. antiquit. Tricassinæ diocœsis*, p. 296.

près Paris, qui s'étaient également sauvés en Bourgogne avec les ossements de leur patron ¹.

Le retour des religieux à Montier-en-Der fut une grande fête pour le pays : mais dans cette communauté, on n'oublia pas moins vite que dans d'autres les temps de l'adversité. Se plongeant dans la luxure, les moines aliénèrent les terres de l'abbaye aux militaires d'alentour, attirèrent des femmes dans leur monastère, et y menèrent une vie si scandaleuse, que le même duc Rodolphe qui les avait protégés dans leur malheur, fut obligé, dans la suite, lorsqu'il devint roi de France, de les expulser de leur couvent ².

Il fallut réformer également les chanoines de Troyes, qui, après le départ des Normands, n'ayant plus trouvé de quoi subsister, s'étaient faits marchands pour vivre, et ne pensaient guère à leur chapitre ³. Enfin, dans un couvent de Bourgogne, dont les moines avaient été dispersés par l'invasion, la discorde rentra avec les religieux ; le désordre devint tel que le comte du pays dut s'y rendre avec une escorte pour installer un abbé vénérable. A la nouvelle de l'approche de ce chef qu'on leur imposait, les moines se barricadèrent et se munirent de pierres, d'épées et de boucliers pour le repousser, et même pour le tuer. A la fin, pourtant, touchés de la douceur de son caractère, ils consentirent à le laisser entrer ⁴.

Voilà comme les Normands laissaient sur leur passage des

¹ *De casibus Dervens. canobii*, dans le *Promptuarium* de Camusat, p. 90 et suiv. ; et dans les *Acta ss. ord. S. Bened.*

² *Ibid.*

³ Courtalon Delaistre, *Topographie histor. de Troyes*, Troyes, 1763, tom. II, p. 96

⁴ Joannis Mon. *Vita s. Odonis*, lib. III ; dans la *Biblioth. Cluniac.*

causes de désordres, et contribuèrent à dissoudre la société, après avoir saccagé et appauvri le pays.

Quelques années auparavant, les évêques d'Austrasie, assemblés en synode à Metz, avaient déploré le triste état de leur pays. « Personne ne peut douter, disent les actes du synode, que les Normands n'aient accompli sur nous la prédiction du Seigneur : *Les étrangers dévorent votre terre en votre présence, et en font un désert.* Nous savons tous aussi quels maux nous éprouvons de la part des mauvais chrétiens. Il faut donc implorer la miséricorde de Dieu pour que les païens soient chassés, et il faut rétablir les lois divines pour empêcher les hommes cruels de notre nation d'opprimer les pauvres ¹. »

Le synode n'exagérait point les maux de l'Austrasie, qui étaient ceux d'une grande partie de la France ; il y avait en effet beaucoup de misère : les vivres étaient montés à des prix exorbitants ; les vignes, arrachées en beaucoup d'endroits, ne produisaient plus de vin ; on manquait de bestiaux et de céréales ². Combien étaient à plaindre les habitants des campagnes, dont personne ne prenait la défense, ni ne soutenait les intérêts !

Cependant, ni les plaintes des conciles, ni l'aspect de la misère générale ne purent inspirer à la nation accablée la résolution de se délivrer du fléau sous lequel elle gémissait. Eudes n'était déjà plus en état de pourvoir à la défense du royaume,

¹ *Concil. Metense*, de l'an 888 (893, selon Sirmond) ; tom. VI, pars prima, des *Acta concilior.*

² Richer, *Histor.*, lib. 1.

et se bornait à fortifier quelques endroits. Une partie de la nation, mécontente de son avènement au trône, lui refusait l'obéissance : il fut obligé de se porter au-delà de la Loire, afin d'étouffer une révolte qui venait d'éclater. Pour retenir les grands à sa cour, il leur distribua à profusion des terres, des honneurs, des privilèges; et, ne pouvant chasser les Normands, il se vit contraint à traiter avec eux, selon le honteux exemple donné par ses prédécesseurs. On ignore à quel prix il obtint la promesse de leur départ.

Après avoir reçu la somme stipulée, ils descendirent la Seine jusqu'à son embouchure; mais ils débarquèrent pour ravager le littoral. Ils mirent le siège devant le château de Saint-Lô sur la Vire, dont ils ne s'emparèrent qu'après avoir éprouvé une résistance longue et opiniâtre, qui ne cessa que lorsque les assiégés commencèrent à manquer d'eau. En dépit de leur promesse de les laisser partir, les Normands mirent à mort les gens de guerre, à la tête desquels était l'évêque de Coutances, puis ils rasèrent le fort ¹.

Quelque temps après, ils s'emparèrent aussi de la ville d'Évreux ²; de là ils pénétrèrent en Bretagne, où les querelles des ducs Alain et Judicaël favorisèrent leur marche. Les habitants, abandonnant leurs demeures, se sauvèrent de tous côtés; mais les Normands en saisirent encore un grand nombre; ils violèrent les jeunes femmes et vendirent les enfants. A la nouvelle de ces excès, les deux compétiteurs firent une trêve pour combattre l'ennemi commun. Judicaël se jeta impru-

¹ Reginon. *Chronic.*, ad ann. 890.

² *Chronic. Cadom.*, ad ann. 892.

demment sur eux et perdit la vie. Alain, avec plus de réflexion, rassembla d'abord le plus de troupes qu'il put, et ce ne fut qu'après avoir fait tous ses préparatifs qu'il marcha contre les Normands; il les rencontra auprès de Quictebert, entre Rennes et Vannes. Suivant les chroniques, il remporta la victoire ¹. Cependant un fait qui rend le succès douteux, c'est que les païens, loin de reculer, se portèrent en avant comme nous le verrons bientôt, tandis qu'une autre troupe ne quitta la Seine que pour pénétrer dans l'Oise jusqu'à Conflans - Sainte-Honorine, et pour prendre Noÿon. De là, quelques centaines de ces païens, tous jeunes et pleins d'un courage aventureux, résolurent de tenter un coup de main contre Sithieu ou Saint-Omer, où ils espéraient faire un butin considérable, surtout dans l'abbaye de Saint-Bertin. Depuis la dernière invasion, les habitants du bourg s'étaient entourés d'un rempart de terre, de bois et de fascines. Sachant que les ennemis n'étaient pas loin, ils se tenaient sur leurs gardes. Le deuxième dimanche après Pâques, pendant que la plupart des habitants assistaient à la grand'messe, les gardiens mis en observation, peut-être sur un clocher, aperçurent les Normands qui descendaient le coteau d'Hellefaut ². Aussitôt ils coururent à l'église pour avertir leurs concitoyens. Une seule pensée s'empara des fidèles pleins de ferveur religieuse : comme au temps des premières persécutions contre les chrétiens, après un acte de pénitence, ils communièrent tous ensemble, et promirent solennellement

¹ Regin. *Chronic.* — Sigeberti *Chronic.*, ad ann. 894. Cet historien parle de douze à quinze mille Normands tués.

² Iperii *Chronic.*, cap. 20, pars tertia.

de se dévouer jusqu'à la mort à la défense de leurs foyers et de leur église ; puis, sans perdre de temps, ils coururent aux armes. Les uns occupèrent les remparts, et les autres sortirent du bourg pour marcher au-devant des ennemis.

A la vue de ces préparatifs de défense, les Normands renoncèrent à leur projet contre Sithieu, et se détournèrent de la route pour enlever les bestiaux dans les champs ; mais déjà une troupe de bourgeois à cheval avait pris des chemins de traverse, afin de couper la retraite aux pillards. Ceux-ci se voyant tout-à-coup entre deux corps ennemis, l'un à cheval et l'autre à pied, voulurent se jeter dans un bois auprès de Windinghem ; mais, surpris par les bourgeois, ils furent taillés en pièces. Selon les chroniques, il en périt trois cent dix ¹, et il ne s'en sauva que neuf ; encore cinq d'entre eux expirèrent dans la fuite, probablement à cause de leurs blessures, et on les trouva morts ; en sorte que quatre seulement regagnèrent le camp normand à Noyon ².

Ce fut un grand triomphe pour les habitants de Saint-Omer, de rentrer chez eux avec le butin enlevé aux ennemis. Des trois parts qu'ils firent de ce butin, ils en réservèrent une pour l'église, une autre pour les pauvres, et se distribuèrent le reste ³.

Pendant la perte des Normands n'a pas dû être aussi considérable, car ils se maintinrent dans le nord de la France ;

¹ « Anno 891, die dominico, post nonam pagani sunt... occisi cccx in Windinghammo a castellanis. » *Cartular. Sithiense*, pars prima, lib. 11, cap. 66.

² *Miracula s. Bertini*, lib. 11, cap. 7.

³ *Ibid.*

et tandis qu'une de leurs troupes prenait ses quartiers d'hiver à Louvain, le reste, sous la conduite d'un chef nommé Hasting, s'établit au rivage d'Argove, sur la rive droite de la Somme¹. Eudes fit un effort pour les en déloger, mais il fut repoussé dans le Vermandois.

Les Normands avaient même été si peu effrayés de leur échec devant Saint-Omer, que, peu de semaines après leur retraite, le 2 mai suivant, ils reparurent devant le-bourg : cette fois les principaux habitants s'étaient enfuis, quoiqu'on eût fortifié l'abbaye de Saint-Bertin, d'après une vision qu'un des moines était venu raconter aux bourgeois. Le vieil évêque saint Omer, avec son front chauve, ses cheveux blancs, la tête coiffée de la mitre, lui avait apparu en songe, disait ce moine, avait étendu vers lui ses longs doigts resplendissants, et lui avait ordonné d'exhorter les fidèles à ne pas se relâcher dans leur zèle pour fortifier le bourg².

Ceux qui y étaient restés durent se féliciter d'avoir suivi le conseil de leur patron, ou du moine qui avait parlé en son nom, lorsque les Normands reparurent, à pied et à cheval, sur le coteau d'où naguère on les avait vus descendre lentement vers Sithieu. A l'aspect de leurs compatriotes tués, dont les cadavres horriblement mutilés gisaient encore çà et là dans la campagne, la fureur des païens redoubla, « comme celle des éléphants augmente à l'aspect de leur sang, » ajoute la légende de Saint-Bertin³. Après avoir envoyé leurs chevaux dans les

¹ *Annal. Vedast.*

² *Mirac. s. Bertini*, lib II, cap. 6.

³ *Ibid.*, cap. 9.

beaux pâturages des environs, et après avoir construit à la hâte des cabanes, comme s'ils eussent voulu prolonger leur séjour dans le pays, ils attaquèrent la place en comblant les fossés, et lancèrent une grêle de flèches, ainsi que des projectiles enflammés pour incendier les maisons. Les assiégés, à l'abri derrière leurs ouvrages de défense, déjouèrent les tentatives de l'ennemi. Les moines combattirent aussi : ce fut même un jeune religieux qui tua d'un coup de flèche, peut-être par hasard, le chef de la troupe normande, qui s'était signalé par son audace ¹.

Sa mort troubla les autres : les cors donnèrent un signal lugubre ; aussitôt ceux qui étaient répandus dans la campagne rejoignirent le gros de la troupe, et tous profitèrent du crépuscule pour se retirer vers un fort à plusieurs milles de Sithieu : encore perdirent-ils plusieurs vaillants guerriers ².

On doit penser que saint Omer et saint Bertin furent regardés comme les libérateurs du pays. Dans un verger de l'abbaye consacrée au dernier, s'élevait un tertre avec un poirier qui, suivant la tradition conservée par les vieillards de la communauté, avait été planté par les mains de saint Bertin même, et dont on trouvait les fruits exquis. Aussi le poirier était tenu dans une telle vénération, que le lundi de Pâques on s'y rendait du couvent en procession avec les reliques, pour chanter des hymnes sous son ombrage. On s'était empressé d'abattre à l'avance les arbres du verger, à l'exception du poirier, afin que les Normands ne pussent s'y cacher. Ce fut donc un scan-

¹ *Ibid.*, cap. 10.

² « In unius prælii congressu xii nobilium pugnatorum de illis proligati sunt. »
Ibid.

dale pour le bourg de voir les païens planter audacieusement leur drapeau sur le tertre de l'arbre sacré. On raconta dans la suite, parmi les miracles du patron de l'abbaye, que les couleurs du drapeau normand avaient pâli subitement, et qu'il était tombé tant de pluie sur le tertre, que les païens n'avaient pu y rester ¹. De pareilles légendes relevaient le courage des chrétiens, affligés du triste spectacle du pays. Si le patron des moines protégeait même un poirier, quels miracles n'était-il pas capable de faire pour protéger l'enceinte sacrée où les cénobites rendaient un culte à ses ossements !

Abstraction faite des légendes, sachons honorer l'exemple donné par le bourg de Saint-Omer : dans ce temps de découragement général, peu de villes et de bourgs de France opposèrent, comme Sithieu, une digue aux invasions des Barbares. Les Saint-Omeriens méritent d'être cités après les habitants de Paris ; c'est que dans leurs veines coulait le sang de ces Moriniens ou habitants de Mœres qui, peu avancés en civilisation au milieu de leurs marécages, savaient au moins se battre, et ne reculaient pas devant un ennemi ².

Les pirates abandonnèrent les bords de la Somme ; ils avaient trouvé les habitants de ce pays trop bien sur leurs gardes. Ils se portèrent d'abord, comme nous l'avons vu plus haut, sur la Meuse, harcelant les troupes du roi de Germanie, et leur livrant un combat auprès de la Geule, affluent de la Meuse,

¹ *Ibid.*, cap. 11.

² « Gens hæc moribus incomposita, magis armis quam consiliis utens. » *Relatio transl. corporis s. Vedasti*, cap. 6, dans les *Acta ss. ord. S. Bened.*, sæcul. iv, pars prima.

non loin de Maëstricht, le 16 juin 891. Ils battirent complètement les Franconiens, tuèrent l'archevêque Sunderold de Mayence, le comte Arnolphe et un grand nombre de nobles, s'emparèrent du camp allemand, massacrèrent leurs prisonniers, et, après cet exploit, revinrent sur Louvain.

Arnoul, ayant appris la défaite de son armée, rassembla aussitôt un corps de Saxons, de Franconiens et de Bava-rois, et se porta rapidement sur la Dyle. Protégés d'un côté par cette rivière, et de l'autre par un marécage, les Normands étaient inaccessibles pour des troupes à cheval, ce qui contrariait beaucoup les Allemands. Cependant l'empereur leur inspira du courage et donna le signal de l'attaque. Aussitôt ils se jetèrent sur le camp ennemi, en poussant de grands cris, auxquels répondent les cris barbares des païens. Ceux-ci résistent d'abord avec une grande intrépidité, et rendent coup pour coup; on aurait dit, selon l'expression d'un chroniqueur, *un choc entre le fer et la pierre* ¹. Cependant l'impétuosité des Allemands fut telle, que les assiégés, dans l'étroite enceinte où ils combattaient, ne purent opposer une résistance efficace. Assaillis, séparés, poursuivis de toutes parts, ils n'eurent d'autre ressource que de se jeter dans la Dyle, qui enferma leur camp. Cette rivière fut remplie de cadavres; deux chefs normands étaient au nombre des morts. Les Allemands prétendirent n'avoir perdu qu'un seul homme ²; ils entonnèrent sur le champ de bataille des litanies en actions de grâces : seize

¹ *Annal. Fuldens.*

² *Annal. Fuldens.*, ad ann. 891. — *Petri Biblioth. Histor. Francor. abbrev.*, ad ann. 891.

enseignes qu'ils avaient prises furent portées à leur souverain, résidant à Ratisbonne. On a célébré pendant des siècles cette journée glorieuse à Louvain, au 1^{er} septembre de chaque année. Une inscription qu'on lisait autrefois dans cette ville, en faisait honneur à la sainte Vierge ¹.

Une flotte normande continuait de stationner sur les côtes de Flandre ; les pirates en descendirent l'année suivante pour faire une nouvelle excursion jusqu'au bord du Rhin, et ramasser du butin ; mais, dans la crainte d'être poursuivis par les Allemands, ils se hâtèrent de s'embarquer sur la Meuse. Avec deux cent cinquante bateaux ils appareillèrent, en 893, de la côte du Pas de Calais pour l'Angleterre ; et, après avoir débarqué sur le rivage de Kent, ils traînèrent leurs bateaux sur terre l'espace de quelques milles, se construisirent un fort, et firent, tantôt à pied, tantôt à cheval, des excursions dans le pays pour se livrer au pillage, malgré les efforts du roi Alfred pour en délivrer ses États ².

Un silence funèbre régna dans la Flandre quand les Normands s'en furent retirés : nobles, prêtres, artisans, laboureurs, toutes les classes de la société s'étaient dispersées ; l'aspect animé que présentaient jadis plusieurs villes de ce pays, avait disparu ; on ne voyait qu'églises en ruines, que monastères dévastés, que fermes désertes, que terres en friche. Mais peu à peu on vit revenir les habitants qui s'étaient cachés ou enfuis, on releva les maisons, les chaumières et les chapelles brûlées, et chacun reprit ses occupations habituelles. Cepen-

¹ J. Lipse, *Lovanium* ; tom. III de ses *Œuvres*.

² Florent. Wigorn. *Chronic.*, ad ann. 894.

dant beaucoup de moines préférèrent les lieux où ils avaient trouvé un refuge, à ceux d'où ils s'étaient enfui : plusieurs abbayes, celle de Saint-Martin à Tournay, entre autres, se repeuplèrent lentement. Les objets précieux cachés autrefois ou emportés par les religieux fugitifs, ne se retrouvèrent plus; des bruits mystérieux s'accréditèrent au sujet de trésors enfouis et de dépôts souterrains; des clercs, des moines, des femmes même eurent des visions: on chercha, on creusa, mais le plus souvent toutes les peines étaient inutiles.

A l'égard du trésor de l'abbaye de Tournay, dont il vient d'être parlé, on raconta qu'une jeune fille richement parée, et ayant la chevelure artistement arrangée, avait apparu en songe à un clerc : « Vois-tu, avait-elle dit au dormeur ébahi, « vois-tu briller ces châsses, ces vases sacrés, ces croix, ces « ornements d'église ? Malheur à toi si tu disais que je te les « ai révélés ! Dans ce cas tu mourrais avant un mois. » S'étant éveillé, le clerc ne put retenir l'expression de son extase au sujet de sa découverte, et, selon la légende, il mourut sans avoir pu dire où le trésor avait été déposé ¹.

On n'en continua pas moins de se préoccuper du trésor qu'on désirait retrouver. Une femme se présenta aux moines, leur indiquant, d'après un songe, deux endroits; ils y creusèrent: dans l'un ils trouvèrent un puits avec de la bonne eau, dans l'autre ils ne trouvèrent rien. L'espoir de découvrir le trésor se conserva longtemps dans la communauté; encore au milieu du XII^e siècle, les moines espéraient la révélation du

¹ *Narratio restorationis abbatiæ S. Martini Tornac.*, cap. 52; tom. XII de D'Achery, *Spicileg.*

secret, et attendaient le mortel assez heureux pour le connaître¹. De combien de rêves, d'espérances et de contes relatifs à des trésors cachés depuis les invasions des Normands, a dû se bercer l'imagination des habitants des couvents et même des chaumières, dans les temps de calme qui suivirent ces désastres !

Le tombeau de Childéric I^{er}, à Tournay, dans lequel on a retrouvé, au xvii^e siècle, tous les objets en or enterrés avec le roi mérovingien, avait échappé à l'avidité des Normands, soit qu'ils n'en eussent pas connaissance, soit qu'ils dédaignassent alors de fouiller les morts, pouvant tout prendre aux vivants.

L'évêque de Liège, Francon, qui avait souvent marché, avec Regnier au Long-Col, à la tête de ses leudes, comme nous l'avons vu, sentit des scrupules de tenir désormais, en temps de paix, la crosse épiscopale avec des mains qui avaient été jadis teintes du sang normand, et voulut se démettre de ses fonctions; mais le pape ne voulut pas y consentir, et l'évêque acheva sa vie dans la tranquillité rendue à son diocèse, qu'il avait gouverné pendant un demi-siècle².

Sur les bords du Rhin, on se ressentit comme en Flandre, pendant plusieurs années, des malheurs des invasions normandes. Lorsque, à l'avènement d'Arnoul à l'empire, en 888, les évêques s'étaient assemblés en concile à Mayence, ils

¹ « Forte enim necdum venit tempus eum revelandi, aut necdum cui repositum est advenit. » *Ibidem*.

² Folcuin, *De gestis. abbat. Lobiens.*, cap. 17 : compar. *Gallia christ.*, tom. V, eccl. Leod.

avaient commencé par jeter un coup d'œil pénible sur la contrée. « Qui est-ce qui pourrait contempler d'un œil sec, avaient-ils dit dans le préambule de leurs actes ¹, la situation déplorable de notre nation ! Voyez tant de beaux et de magnifiques édifices des serviteurs de Dieu, incendiés et anéantis, les autels déterrés et renversés, les ornements précieux des églises dispersés ou brûlés, les évêques, les prêtres et les autres membres du clergé tués par l'épée ou par divers supplices ; des personnes des deux sexes et de tout âge massacrées ou consumées dans le feu ! Tout ce que nous possédions nous a été enlevé. Les anciens habitants et habitantes des moutiers errent çà et là, sans secours, sans espoir, ne sachant que devenir. Et, pour comble de malheur, il existe parmi nous de mauvais chrétiens qui suffiraient, à défaut de Normands, pour désoler ce pays, car ils oppriment leurs concitoyens : aucun respect divin ou humain n'arrête leurs violences ; ils ne ménagent ni l'indigence, ni la faiblesse du sexe ou de l'âge ; les meurtres et les rapines sont pour eux des actions indifférentes, et ils sont inaccessibles au repentir. » Le concile ne sut d'autres remèdes à tous ces maux affligeants que de prier pour le roi et pour l'Église, de rappeler au nouveau souverain les devoirs de sa dignité, et de remettre en vigueur la discipline ecclésiastique.

Les Normands avaient trainé à leur suite des chrétiens captifs ; peut-être s'en faisaient-ils aider dans leurs incursions. Lors des dernières mêlées, les Allemands, en fondant sur les

¹ *Concil. Maguntiac.* de l'an 888, *prælocutio* ; tom. VI des *Acta concilior.*, pars prima.

païens les armes à la main, avaient, sans faire de distinction entre ceux-ci et leurs prisonniers, égorgé également et Normands et chrétiens; dans la suite, ils en eurent des remords. C'était, en effet, un délit affreux d'avoir massacré des coreligionnaires : n'étaient-ils pas déjà assez à plaindre de gémir dans la captivité des Barbares? et, sans doute, ils avaient fait en secret des vœux pour le succès des armes chrétiennes. Un concile de vingt-deux évêques d'Allemagne, assemblé à Tribur en 895, prit en considération l'erreur commise dans la chaleur du combat, et accorda, moyennant une pénitence de quarante jours, l'absolution aux guerriers coupables¹.

Il faut maintenant revenir à la France, qui retentissait des mêmes plaintes que l'Allemagne, la Frise et la Flandre. En Aquitaine, les dévastations des Normands avaient produit tant de misère, que Frotaire, évêque de Bordeaux, avait abandonné son siège dès l'an 868, prétendant qu'il n'y trouvait plus de quoi subsister². Charles-le-Chauve lui avait donné l'abbaye de Saint-Hilaire à Poitiers, et même, à ce qu'assure un auteur, l'évêché de cette ville³. Mais, difficile à satisfaire, Frotaire se plaignit encore, et porta ses doléances au pied du trône et à la cour du pape. Le roi, d'accord avec le saint-siège, lui donna l'évêché de Bourges. Frotaire se hâta d'en

¹ *Concil. Triburinum; ibid.*

² « *Burdigalensem urbem, sed et totam pene provinciam didicimus diversis cladibus, sed præcipue incursionibus Normannorum deletam, et in solitudinem partim gladiis partimque captivitate deductam.* » Joannis papæ *Epist.*, n^o 4 et 5; tom. V des *Actu concilior.*

³ Aimoin, *Chronic.*, lib. VIII.

prendre possession avant même d'avoir ses bulles. Les évêques de France, rassemblés au synode de Troyes en 878, protestèrent contre son installation, la déclarant contraire aux canons de l'Église, qui prohibent les mutations de sièges épiscopaux¹. Il n'en persista pas moins à gouverner le siège de Bourges; mais ce fut avec si peu de ménagements pour les autres autorités, qu'il eut pour ennemis ardents le comte et le vicomte de la ville, ainsi que d'autres seigneurs. Ceux-ci le poursuivirent avec animosité, au point que le pape crut devoir protéger le prélat en excommuniant le comte². Il ne paraît pas que Frotaire ait gardé une grande reconnaissance à ses chefs temporels et spirituels; car il fut accusé de vouloir livrer Bourges aux ennemis du roi, et le pape se vit même obligé de l'excommunier à son tour: on ignore pour quel motif³.

Les Normands que nous avons vu ravager la Bretagne, et que conduisait Kétil⁴, s'étaient portés audacieusement dans l'intérieur, et menaçaient d'intercepter la route vers la Loire. Eudes, qui se trouvait dans le midi de la France, rassembla en hâte des fantassins et des cavaliers, et marcha à la rencontre des païens, par l'Auvergne, jusqu'à Montpensier; là, une embuscade des ennemis faillit causer la déroute des Francs; mais Eudes les rallia. Il n'y avait plus aucun des nobles qui

¹ *Gallia christiana*, tom. II, Eccles. Bituric., Frotar.

² Joann. papæ *Epist.*, n° 48, ad Bernard. comitem; et n° 52, Excommunicatio Bernardi.

³ *Gallia christ.*, t. II.

⁴ • Catillo princepe. • Richer, *Histor.*, lib. 1. D'autres historiens le nomment *Oskytel* ou *Anskatil*.

pût porter le drapeau royal, car ils étaient tous blessés ou découragés : un homme déterminé s'offrit à le porter, le roi lui remit l'étendard. Le combat ayant recommencé, les Francs se rendirent maîtres du champ de bataille. Kétil se cacha dans les bois avec une partie de ses gens. Il fut découvert et fait prisonnier ; on massacra ceux qui l'entouraient ; et on le conduisit devant le roi Eudes, qui le mena à Limoges. Dans cette ville, on déclara au chef normand qu'il fallait opter entre la mort et le baptême. Pour avoir la vie sauve il consentit à se faire chrétien¹.

La fête de la Pentecôte approchait ; on voulut la célébrer par la conversion du Normand. Au jour de la solennité, après l'office, les évêques conduisirent Kétil aux fonts baptismaux, où le roi lui-même lui servit de parrain. Tout-à-coup Ingo, le porte-drapeau, se précipite sur le Normand, lui enfonce son épée dans le corps, et souille de sang le baptistère. Tous les assistants frémissent d'horreur. Eudes veut faire saisir le coupable, pour le mettre à mort ; celui-ci, jetant son épée, se réfugie auprès de l'autel de Saint-Martial et implore sa grâce, disant qu'il n'a fait que délivrer la France d'un ennemi qui, tout en adoptant la foi chrétienne, n'en serait pas moins resté un Barbare animé de haine contre les Francs².

Ces supplications émurent beaucoup d'assistants. On se souvint de la bravoure qu'il avait montrée dans le combat contre les Normands ; les guerriers demandèrent sa grâce. Le roi se laissa fléchir, pardonna un assassinat sacrilège, et, peu de

¹ Richer, *Histor.*, lib. 1, cap. 8-10.

² *Ibid.*, cap. 10 et 11.

temps après, il confia même à Ingo la garde du château de Blois, dont le châtelain avait péri en combattant les païens. La veuve de celui-ci devint la femme du nouveau châtelain. Mais Ingo ne jouit pas longtemps de ce bénéfice militaire ; ses blessures mal guéries se rouvrirent, et il mourut deux ans après¹.

Eudes se rendit à Angoulême ; dans cette contrée, il reçut des nouvelles inquiétantes pour son autorité. Jusqu'alors il n'avait pu se concilier les évêques et les barons d'une partie du royaume, surtout du nord et de l'est, où ils se déclarèrent même ouvertement contre lui, après avoir gardé le silence pendant quelque temps. Avec une versatilité très-commune à cette époque, beaucoup d'hommes influents pensèrent à l'enfant de Louis-le-Bègue, après l'avoir laissé de côté pour élever au trône le vaillant Eudes. Le parti austrasien l'emporta cette fois sur le parti neustrien auquel appartenait le roi². Ebles lui-même, qui avait si bien secondé Eudes pendant le siège de Paris, et qui avait reçu de lui l'abbaye de Saint-Denis et le titre de son chancelier, Ebles aussi l'abandonna, se rangeant dans la faction puissante qui portait au trône le jeune Charles, et que le supplice de Valgaire, comte de Laon, condamné pour sa rébellion, n'avait pas effrayé. Ce parti avait à sa tête Foulques, archevêque de Reims ; ce prélat ne le cédait guère en énergie à son prédécesseur Hincmar, et il avait, comme les autres évêques et barons, élu et reconnu Eudes pour roi.

¹ *Ibid.*, cap. 11.

² « *Quamvis is Nustricus esset.* » Abbon, *Lutetia*, etc., lib. II, v. 447.

Après avoir inutilement offert la couronne au roi de Germanie Arnoul, comme il l'avoue lui-même dans une lettre à ce prince, il s'adressa une seconde fois à lui, lorsqu'il eut vu, comme il le disait, l'usage tyrannique que Eudes faisait du pouvoir royal ; et c'est après avoir essuyé un second refus d'Arnoul, qui, à peine affermi sur le trône d'Allemagne, se souciait peu sans doute de courir en France les chances périlleuses d'une royauté contestée, que Foulques déclara n'avoir d'autre parti à prendre que celui d'élire l'unique rejeton de la race royale. Si nous ne l'avons pas élu à la mort de l'empereur Charles, disait-il, c'est que l'enfance du prince et l'invasion des Normands auraient rendu cette démarche dangereuse ; mais actuellement, parvenu à l'âge de raison, ce prince pourra gouverner pour le bien du royaume, et même à l'avantage d'Arnoul¹. Il comptait sur celui-ci pour appuyer cette révolution dans le gouvernement de France ; mais comme Arnoul demeurait dans l'inaction, Foulques, assisté des évêques du nord du royaume, ainsi que de ceux de Mayence, Trèves et Cologne, sacra, en l'an 892, le jeune Charles dans la cathédrale de Reims². Pour prix de cette démarche hardie, il reçut en don l'abbaye de Saint-Martin de Tours, dont les revenus allèrent grossir le trésor du prélat remuant et audacieux. Il avait sollicité le roi de Lorraine Zuentibold à aider au renversement du trône d'Eudes et à l'installation de son jeune compétiteur ; Zuentibold pénétra en effet dans le nord du royaume

¹ Flodoard, *Histor. Eccles. Remens.*, lib. iv, cap. 5.

² *Annal. Vedast. — Concil. Remense*, de l'an 892, tom. VI des *Acta concilior.*
— Richer, *Histor.*, lib. 1, cap. 14.

avec un corps de troupes, et assiégea la ville de Laon, tandis qu'un grand nombre de nobles vinrent dans son camp grossir le parti de Charles. Mais on crut s'apercevoir que Zuentibold voulait poser sur sa propre tête la couronne qu'il venait arracher à Eudes; ce qui sema la défiance parmi les Francs. De son côté, le roi de Germanie, agissant comme arbitre, encourageait tour-à-tour les deux partis. Eudes, étant accouru de l'Aquitaine, et voyant la révolte trop avancée pour qu'il fût possible d'anéantir le parti de Charles, préféra un accommodement au sort des armes, et, après une entrevue avec le jeune prince carlovingien, il consentit à lui céder la portion du royaume située au nord de la Seine.

Ses ennemis ne se contentèrent pas de lui avoir enlevé une grande partie de son pouvoir, ils attentèrent à sa vie par le poison, et ils réussirent¹. La mort d'Eudes, en l'an 895, écarta tous les obstacles à l'avènement du jeune prince, et celui-ci reçut l'hommage de presque tous les grands vassaux, même de Robert, frère d'Eudes², qui en fut récompensé par la dignité de comte de Paris, jadis portée avec tant de mérite par ce frère.

On a loué Eudes d'avoir, en l'espace de peu d'années, mis les Normands neuf fois en fuite, et de les avoir battus complètement sept fois³. Ce roi, en effet, se montra l'adversaire

¹ « Tandem Franci... veneno Odonis regis vitam extinguere moliti sunt, quod et fecerunt. » *Cartul. Sithiense*, pars prima, lib. II, cap. 69.

² « Robertus, Odonis frater, vir audacia plurimus sese militaturum regi accommodat. » Richer, *Hist.*, lib. I, c. 14.

³ Richer, *Hist.*, lib. I. Voy., au sujet du règne d'Eudes, le second mémoire de Lebeuf sur les Annales Védastines; tom. XXIV des *Mémoires de l'acad. des inscript.*

redoutable des pirates dans leurs invasions ; cependant aucun succès définitif ne couronna ses efforts , et la France n'en fut pas moins exposée à leurs ravages. C'est que Eudes , regardé comme un intrus , ne fut point secondé par la nation , et n'eut que les secours d'une partie de la France pour combattre les Scandinaves.

Dans sa dernière campagne contre la troupe qui avait pénétré jusqu'à la Meuse , et qui , après avoir été repoussée par les Allemands , s'était retirée en partie dans le nord de la France , et avait occupé Amiens , Eudes s'était laissé surprendre dans le Vermandois , et il avait été obligé de se soustraire à la poursuite de l'ennemi par une fuite honteuse¹ , terme fâcheux de sa carrière militaire.

L'avènement de Charles-le-Simple au trône coïncida avec le départ des Normands , qui , jusqu'alors , étaient restés dans le royaume. Hunedée , un des chefs de la troupe qui infestait le nord-est , consentit à se faire baptiser au monastère de Clinche dans le diocèse de Spire , en présence du jeune roi. L'autre troupe , qui s'était laissé repousser de la Bretagne , était partie avec quatre-vingts bateaux pour l'Angleterre , où le roi anglo-saxon Alfred ne les laissa entrer qu'après avoir reçu d'eux la promesse de vivre en paix. Les Normands occupaient toujours la Northumbrie et l'Estanglie. Depuis quelques années un Hasting avait paru en Angleterre , et , après avoir commis quelques ravages , il était retourné avec sa troupe en

¹ « In pago Viromandiensi ob neglectam custodiam , illi superveniunt Nortmanni , eumque fugere coegerunt. » *Ex Ms. Rubicævallis* , parmi les papiers de Baluze , à la Bibl. roy.

France. On ignore si c'est le même qui, après avoir désolé les Francs, était devenu chrétien, ou si c'était un autre chef du même nom. En 895, il reparut en Angleterre, et passa l'hiver sur la côte de Kent, dans un lieu fortifié. Alfred vint l'y assiéger, comme il avait assiégé Gydroc. La famine rendit traitables les Normands, déjà réduits à manger leurs chevaux. Hasting, disent les chroniques anglaises¹, promit au roi de se retirer, et lui envoya ses deux fils, pour qu'Alfred les fit baptiser s'il le voulait. Le roi n'y manqua pas, et laissa partir Hasting; mais celui-ci alla se fortifier en un autre lieu, dans le but de faire des excursions aux environs. Exaspérés de tous ces pillages, les habitants du pays assaillirent Beamflot pendant l'absence de Hasting, s'emparèrent de sa femme et de ses fils, et les envoyèrent au roi anglo-saxon. Alfred ne voulut pas venger sur des innocents la perfidie du père, et leur rendit la liberté².

Depuis ce temps, les historiens anglais ne parlent plus de Hasting; quant aux historiens de France, ses aventures en Angleterre leur sont tout-à-fait inconnues. Dans chaque pays où un Hasting s'est montré, des traditions particulières sur ses aventures paraissent s'être propagées chez le peuple.

Nous allons voir ses exploits surpassés par un chef de pirates plus audacieux ou plus heureux; mais auparavant il faut nous transporter dans le Nord, pour connaître les événements qui le conduisirent en France.

¹ Math. Westmonast., *Flores Histor.*, ad ann. 893.

² *Ibid.*, ad ann. 894.

CHAPITRE II.

Le roi Harald conquiert une partie de la Norvège ; sa victoire sur les petits rois du pays à Hafursfiord. — Emigration des vaincus et de leurs partisans. — Harald poursuit ses adversaires en Ecosse et aux Orcades. — Devenu roi absolu, il défend la piraterie sur les côtes. — Violation de cette défense par Rollon. — Il est condamné au bannissement. — Son arrivée en Angleterre.

Depuis que les pirates normands s'étaient accoutumés à infester les parages de l'Écosse, de l'Angleterre, de la Frise et de la France, les rois de la Scandinavie se trouvaient débarrassés d'une foule de chefs qui auraient pu être dangereux à leur pouvoir ou à leur ambition : aussi profitèrent-ils de leur absence pour étendre leur propre autorité et leurs petits États. Gorm en Danemark, et Eric en Suède, visèrent à devenir des rois puissants et des monarques presque absolus : mais ce fut surtout en Norvège que l'habitude prise par les nobles de se livrer à la piraterie et de vivre sur l'Océan, favorisa l'extension du pouvoir d'un des rois¹. Il faut se rappeler que la Norvège était divisée en une vingtaine de petits royaumes trop faibles pour pouvoir résister aux attaques vigoureuses d'un conquérant. Aussi Halfdan-le-Noir, roi du petit État de Nordenfield, homme riche, ambitieux, et possesseur d'une flotte

¹ Voy. Schœning, *Norges histor.*, tom. II.

considérable, parvint à subjuguier plusieurs des petits rois du pays ; et s'il n'alla pas plus loin , c'est que la mort l'arrêta au milieu de ses conquêtes. Mais il laissa un fils doué de toutes les qualités nécessaires pour achever l'œuvre commencée. Harald, surnommé *Harfager*, ou aux beaux cheveux, succéda à son père, vers l'an 865. Il poursuivit aussitôt les conquêtes d'Halfdan, en subjuguant les districts avoisinant les États que celui-ci lui avait légués. Les nobles qui en avaient été les maîtres, ne se sentant pas de force à lui résister, prirent, en grande partie, la résolution d'émigrer plutôt que de reconnaître un dominateur. Le plus grand nombre se retira en Suède ; d'autres allèrent chercher fortune sur mer, à l'exemple d'une foule de leurs compatriotes , ou s'établirent auprès d'eux dans les îles du nord de l'Écosse. Ceux qui restèrent, et qui prêtèrent serment de fidélité au roi conquérant, reçurent de lui des terres confisquées, des charges à la cour, ou des commandements dans sa flotte et dans son armée de terre. Pour la sûreté de sa personne, Harald s'entoura de l'élite des champions ; il leur donna des armes brillantes : dans la flotte, on les voyait, affublés de peaux de loup, occuper le devant du vaisseau sur lequel flottait le drapeau royal.

Jaloux des conquêtes de ce prince, le roi de Suède commença des hostilités contre lui, mais sans aucun succès ; il perdit même quelques districts qui, ayant jadis appartenu à la Norvège, y furent incorporés de nouveau par le vainqueur¹. Les petits rois norvégiens expulsés unirent enfin

¹ *Harald Harfagers-saga*, cap. 17.

leur haine et leurs efforts , et , ayant formé une flotte assez considérable , ils vinrent attaquer Harald , qui , de son côté , avait mis en mer toutes les forces navales qu'il avait pu réunir. En l'an 885 , les deux flottes se rencontrèrent dans le Hafursfiord , maintenant golfe de Ståvanger , sur la mer du Nord , et s'y livrèrent un combat mémorable , tant par le rang et l'héroïsme des combattants , que par la gravité des intérêts engagés : il s'agissait en effet du sort de la Norvège. Tous les princes , les champions , les pirates , que le désir de la gloire ou de la vengeance avait appelés sur le théâtre de la guerre , allaient décider le triomphe du pouvoir souverain , ou le rétablissement des principautés indépendantes. On combattit avec l'acharnement que devaient inspirer de si grands motifs. Déjà les pertes étaient considérables de part et d'autre , sans que la victoire se déclarât , lorsque le roi Harald , dont le vaisseau stationnait au milieu de sa flotte , envoya ses *berserker* contre les ennemis. Ceux-ci , affaiblis par une lutte déjà longue , ne purent résister à la fureur de ces champions audacieux , qui escaladèrent les vaisseaux et immolèrent à leur rage tous les combattants. Le roi de Hordaland , celui de Rogaland et son frère périrent ; tous leurs partisans prirent la fuite , et la victoire resta au conquérant de la Norvège¹.

Célèbre dans le Nord à l'égal de la prise de Troie chez les Grecs , ce triomphe a été chanté par les scaldes , toujours disposés à flatter la puissance heureuse. L'un d'eux , Thorhjoern Hornklofe , attaché à la cour de Harald , a été inspiré par cet événement

¹ *Ibidem*, cap. 19.

important, et son improvisation est une des meilleures que nous ayons de la poésie de ce vieux temps¹. « Entendez-vous, « s'écrie le scalde, le terrible combat que livre, dans le golfe « d'Hafur, le roi illustre par sa naissance à Kiotve-le-Riche? « Les voilà qui viennent de l'Orient, les vaisseaux avides de « carnage, ayant la bouche béante et les flancs hérissés de « boucliers sculptés, etc. »

D'après une tradition populaire, Harald ayant perdu, quelque temps auparavant, sa femme, et ayant demandé en mariage une jeune princesse appelée Gyda, avait reçu pour réponse qu'elle ne voulait être la femme que d'un roi aussi puissant, aussi absolu, que celui de Suède ou de Danemark; qu'alors le roi avait juré de ne soigner sa belle chevelure que lorsqu'il aurait conquis toute la Norvège; on ajoute qu'après cette conquête, Gyda n'hésita plus à lui donner sa main et sa foi².

Le combat naval d'Hafursfiord anéantit l'indépendance des petits rois norvégiens. Toutes les familles qui avaient porté les armes contre le conquérant, perdirent leur puissance et leurs biens. Ne pouvant rentrer dans la Norvège, où le roi confisqua leurs terres, elles allèrent sur mer, et jamais les parages du Nord n'avaient été infestés de tant de pirates que depuis ce combat décisif; on les voyait croiser autour des îles Orcades, Hébrides et Faroer, où plusieurs émigrés s'établirent

¹ Snorro cite dans le saga d'Harald Harf. un fragment de ce chant.

² Dahlemann, *Histor. Forschungen*, t. I, p. 350, objecte à cette tradition que Gorm, à l'époque où Gyda le cita comme modèle, n'avait pas encore conquis la monarchie en Danemark.

paisiblement¹; de l'Écosse, sur les côtes d'Angleterre, d'Irlande, de Frise et de France².

Il est probable que les Normands qui, depuis ce temps, ravagèrent le nord de la France, la Flandre et la Hollande, étaient la plupart des émigrés qui n'avaient plus de patrie.

Mais ce fut surtout l'Islande qui attira les Norvégiens fugitifs. En 861, une tempête avait jeté un pirate normand à la côte de cette île encore inconnue; d'autres pirates s'y rendirent après lui. On y trouva une pêche très-abondante, et l'on jugea que, malgré son climat rigoureux, l'île serait un excellent refuge pour les navires. Quelques hommes vinrent s'y établir; cependant, la colonie aurait pu rester longtemps obscure et négligée, sans l'évènement qui changea la face des affaires en Norvège. Plusieurs des chefs vaincus à l'Hafursfiord se rendirent avec leurs familles et leurs gens en Islande pour s'y établir³. Le malheur commun les avait rassemblés; étant tous égaux, aucun d'eux ne pouvait prétendre à dominer sur les autres. Il ne leur fallait qu'une autorité pour maintenir la paix et le bon ordre dans la colonie, et pour régler les différends qui pouvaient naître entre voisins. A cet effet, on convint d'assembler chaque année, à une époque fixe, les anciens de l'île, comme le peuple s'assemblait annuellement dans toute la Scandinavie, et comme les Suisses des petits cantons se réunissent encore de nos jours. Dans la suite, il fallut diviser l'île en *fjerdings*⁴,

¹ *Harald Harf-saga*, cap. 20.

² *Fareynga-saga*, cap. 1.

³ *Landnama-saga*, publ. par Finsen en island. et latin, in-4°.

⁴ Les 4 *fjerdings* furent subdivisés en 13 *herredsthings*.

et donner à chacun de ces quartiers un thing ou assemblée particulière qui enverrait des représentants au thing général, dont le lieu de réunion prit le nom de *Lægbjerg*, ou rocher de la loi : c'était le plateau du mont volcanique de Thing-Valla. Pour faire les lois et pour les appliquer, une espèce de tribunal fut institué, sous la présidence d'un lavmand ou homme de loi. Ce conseil, à la fois législatif et judiciaire, devait siéger sur trois bancs assez longs pour contenir quarante-huit hommes, et se composer d'autant de représentants des quatre fjerdings, ayant chacun deux conseillers subordonnés, l'un devant, l'autre derrière lui ¹.

Tel fut le gouvernement simple et démocratique que se donna ce petit État libre, séparé de l'Europe par les mers boréales, et assis entre les rochers, les volcans et les glaces de l'Islande ². Il serait doux d'apprendre que ses habitants y trouvèrent le bonheur social, pour lequel ils avaient fui la domination absolue d'un maître dans leur patrie ; malheureusement, nous voyons par l'histoire que les passions les avaient accompagnés jusqu'à la limite de la zone glaciale : plusieurs fois ils vinrent en armes aux assemblées publiques, et arrosèrent de sang le volcan où devait siéger la justice. Le droit de propriété fit naître une multitude de querelles ; les things de quartiers et le thing général ne suffirent plus pour juger tous les différends : il fallut une nouvelle autorité judiciaire, le *Fimtardom*, auquel chaque quartier devait envoyer neuf juges ³.

¹ J. Arnesen, *Iuledning til den islænd. rettergang* ; Copenhag., 1762, in-4°.

² Voy. l'éloge exagéré que fait de cette constitution Mallet, *Histoire du Danemark*, tom. I.

³ Are Frode, *Schede*.

Cependant cette institution même prouve combien les colons et leurs descendants avaient à cœur de maintenir la justice et de se prémunir contre la violence. Aussi régna-t-il longtemps en Islande plus de liberté et de sûreté que dans la plupart des États de l'Europe.

Cette île indépendante devait attirer tous les Norvégiens qui méprisaient une vie servile à la cour de Harald, ou qui n'avaient rien à espérer dans leur patrie. L'émigration finit par devenir si forte, que le roi de Norvège, irrité, peut-être, de voir tant d'individus chercher un gouvernement plus libre, imposa une taxe à tous ceux qui passeraient dorénavant en Islande ¹; ce qui n'empêcha pas cette île de se peupler d'hommes de tous les États, et de devenir même, dans la suite, le foyer de la littérature du Nord.

Harald, de son côté, ne négligea rien pour donner de la stabilité à ses conquêtes, et pour faire régner la justice et la paix dans ses États soumis par la force. Des iarls préposés aux provinces devaient rendre la justice et lever les impôts et les amendes. Chaque iarl devait fournir au roi soixante hommes dans les guerres, et les herses ou vicomtes qui dépendaient de lui, au nombre de quatre ou davantage, étaient tenus d'en fournir chacun vingt. L'état d'iarl était donc une dignité, accompagnée de puissance et d'honneur, et il se présenta assez de nobles pour la solliciter et devenir les hommes du roi ². Harald fit cesser les petites guerres par lesquelles les iarls désolaient le pays depuis des siècles; il ne souffrit plus que la

¹ *Ibid.*

² *Harald Harf.-saga*, cap. 6.

piraterie s'exerçât sur les côtes de son royaume, ni que la violence troublât le repos et les possessions des habitants des campagnes. Mais pour atteindre à ce but, il fallut d'abord combattre sans relâche. Les iarls expulsés avaient trouvé dans les îles d'Écosse des moyens de s'armer et d'équiper des flottilles; ils revenaient de temps en temps faire des descentes sur les côtes et mettre à contribution les habitants paisibles. Il était essentiel, pour le repos de Harald et de la Norvège, de réprimer leur audace. Le roi entreprit donc une expédition dans les parages d'Écosse.

Sa flotte visita d'abord les îles Shetland, depuis longtemps infestées par les Norvégiens, et devenues un repaire de pirates; on tua ceux qu'on y trouva. De là, sa flotte se porta sur les Orcades, où les Normands avaient d'anciens établissements tributaires des petits rois de Norvège. Harald purgea également cet archipel de tous les Vikingues; et, pour détourner les insulaires de la piraterie et les habituer à l'agriculture, il ordonna qu'à l'avenir les terres laissées en friche pour servir de pâturage seraient seules soumises au tribut, tandis que tous les terrains clos et cultivés seraient *udal*, c'est-à-dire exempts¹.

Dans les Hébrides, où l'on croit reconnaître encore des restes d'anciens forts normands, et où plusieurs localités ont conservé des noms scandinaves, il livra des combats aux pirates, pillra et détruisit tous leurs repaires. Enfin il arriva en Écosse; il s'y battit contre les Vikingues et contre les indigènes, poursuivit les pirates à l'île de Man, en prit possession comme

¹ Hibbert sur les *things* dans les îles Orcades et Shetland, tom. III des *Transact. of the society of antiquar.*, part. I, p. 167.

des autres îles ; et, pour rendre ses conquêtes durables , il les donna à gouverner à Rognvald ¹, seigneur de Moere, et l'un des iarls les plus puissants et les plus considérés de la Norvège. Ayant été un des premiers à se soumettre au roi, ce iarl avait gagné sa confiance et mérité son estime. Harald ne pouvait confier qu'à un homme d'une fidélité éprouvée un poste aussi important que celui de seigneur des îles écossaises , où les pirates avaient trouvé un refuge depuis quelques siècles. C'était la politique de Harald, de donner des fiefs dans des terres conquises aux nobles qui le servaient dans ses entreprises, et qui, dès lors, avaient intérêt à défendre ses conquêtes contre l'agression et la révolte.

Rognvald, qui devient pour nous un personnage important, puisque c'est de lui que tire son origine le fondateur de la race normande que nous allons bientôt voir régner dans une partie de la France, Rognvald, dis-je, paraît avoir appartenu à une famille finnoise, celle de Fornioter ², qui, étant venue s'établir en Norvège, y avait acquis tant de puissance, qu'elle comptait des rois parmi ses alliés ³. Les noms de plusieurs des membres de cette famille , entre autres celui de Hroff, fils de Rognvald , trahissent une origine finnoise , et sont évidemment étrangers à la langue islandaise ⁴.

Après avoir expulsé ainsi les pirates des archipels écossais, et en avoir constitué un fief pour son iarl fidèle , Harald revint

¹ En islandais *Raugvalldur*.

² *Fundinn-Noregur*, dans la *Snorro-Edda*, édit. de Rask, p. 372. — *Fœrnaldar-Soegur*, tom. II, p. 21.

³ *Fundinn-Noregur*. — Voy. à la fin de ce volume la généalogie de Rollon.

⁴ Rask, *Samlede Afhandlingar*, 1834, tom. I, p. 80.

victorieux dans la Norvège, qu'il devait se flatter d'avoir entièrement pacifiée. Cependant la violence habituelle des petits chefs ne céda pas immédiatement aux ordres sévères du souverain. Thorolf, un des vaillants champions d'Harald, et un de ceux qui, après l'avoir servi dans ses conquêtes, avaient reçu pour récompense les terres des émigrants, était ensuite tombé en disgrâce, et s'était vu forcé de s'exiler de la Norvège, comme ceux qu'il avait aidé à expulser. Par ressentiment contre un roi qui, à ses yeux, n'était plus qu'un maître ingrat, il arma un bâtiment monté par une centaine d'hommes, croisa en pirate sur les côtes de Norvège, enleva un navire au bailli du roi dans l'île Thrymsoe, envahit et détruisa les propriétés des courtisans qu'il accusait de l'avoir calomnié près du roi, exerça le *strandhug* ou la presse des vivres sur les côtes, et, chargé de butin, revint dans sa terre de Sandnæs, déployant le faste d'un pirate enrichi. Harald voulut tirer de ce méfait une vengeance éclatante; il mit en mer une flottille avec 400 hommes, débarqua à l'improviste sur la terre de Thorolf, cerna sa maison et y fit mettre le feu, après en avoir laissé sortir les femmes et les enfants. Le courage intrépide de son ancien champion ne se démentit point au moment d'une mort inévitable : Thorolf fit, avec ses gens, une sortie, et se battit en désespéré contre les troupes du roi, jusqu'à ce qu'il tombât couvert de blessures.

Sa famille émigra pour l'Islande; mais ses amis, au nombre desquels étaient deux champions fameux, voulurent venger sa mort. Ils surprirent un bâtiment ayant à bord deux neveux du roi et cinquante hommes, et l'abordèrent avec la rage des

berserker; tous ceux qui se trouvaient dans le navire sautèrent par-dessus le bord, pour n'être pas victimes de la fureur des ennemis, préférant périr dans les flots. Puis les deux champions annoncèrent au roi, par un message en vers, la vengeance qu'ils venaient d'exercer en l'honneur de leur ancien chef, Thorolf. Ils abandonnèrent la Norvège, et leurs familles émigrèrent comme tant d'autres en Islande¹.

Ce ne fut pas la seule rébellion contre l'autorité du roi de Norvège. Les îles Hébrides furent infestées de nouveau par des pirates écossais et normands, auxquels se joignaient déjà des Islandais. Fermement résolu à ne plus laisser de refuge aux pirates, ou plutôt aux ennemis qui pouvaient menacer sa souveraineté, Harald confia le gouvernement des îles Hébrides à un chef éprouvé, Kétill-Flatnef, qui s'était signalé par ses exploits dans l'Océan. Celui-ci partit avec une flotte, chassa les pirates, et reconquit les îles; mais, au lieu d'y rétablir l'autorité royale, il en prit possession en son propre nom. Harald ne se sentit pas assez fort pour reprendre les Hébrides; il ne put que confisquer, en Norvège, les biens de l'infidèle iarl².

Nous avons vues Orcades mises par le roi sous la dépendance de Rognvald, le riche iarl norvégien. Celui-ci, après y avoir séjourné quelque temps, était retourné en Norvège, et avait envoyé dans ces îles son frère Sigurd; puis il avait donné à un de ses fils le commandement d'une flotte destinée à chasser les pirates qui infestaient les parages de l'archipel. Ce fils, appelé Halladur, n'eut pas le courage d'affronter les périls de l'en-

¹ *Egils-saga*, cap. 27. — *Torfæi Histor. Norveg.*, t. II.

² *Eyrbyggja-saga*, cap. 1.

treprise. Le père choisit alors un autre de ses fils, Einar, né d'une esclave, pour l'investir du fief des Orcades¹. Ce fils naturel justifia la confiance du père, en chassant les pirates; mais de nouveaux troubles rendirent cette tâche difficile. Le roi Harald, vivant comme un pacha d'Orient, avait, de ses femmes et de ses concubines, une vingtaine de fils. Ces jeunes hommes, orgueilleux et entreprenants, faisaient la guerre aux iarls des provinces, dont ils convoitaient les riches possessions. Deux de ces fils de roi, Gudraud et Halfdan, envahirent les domaines de Rognvald, pour se les partager : Gudraud s'empara de Romsdal, de Moere, et en tua le possesseur; Halfdan prit les îles Orcades et Shetland, d'où Einar, fils de Rognvald, fut obligé de s'enfuir².

Exaspéré de la révolte de ses fils et de la mort de son fidèle vassal Rognvald, le roi de Norvège marcha contre Gudraud, et le chassa des possessions qu'il avait usurpées. Il accorda le fief de Romsdal et de Moere à l'un des fils de Rognvald, nommé Thorer, à qui il donna aussi en mariage sa fille, pour marquer sans doute toute l'affection qu'il portait à la mémoire de son iarl fidèle. Mais un évènement tragique arrivé dans sa famille, lui inspira d'autres sentiments envers celle de Rognvald. Nous venons de voir Einar, fils de ce vassal, expulsé des Orcades par un des fils rebelles du roi. Après avoir armé une flottille en Ecosse, Einar attaqua l'usurpateur Halfdan, et le vainquit dans un combat naval, d'où le jeune prince ne

¹ *Harald Harfag-saga*, cap. 37 et suiv. — *Olaf Tryggvesons-saga*; Copenh., 1825, t. I, chap. 96.

² *Hurald H.-saga*, cap. 30. — *Olaf Tryggv.-saga*, cap. 97.

s'échappa qu'en se sauvant à la nage. Il fut trouvé , le lendemain , sur un rocher désert , livré au vainqueur , et mis cruellement à mort. D'après les sagas , Einar ouvrit , de son glaive , les flancs de sa victime , et en offrit les entrailles en sacrifice à Odin , pour obtenir la protection de la divinité dans ses guerres.

A la nouvelle de la mort affreuse de Halfdan , ses frères prirent les armes pour le venger ; mais le roi se réserva la punition du coupable. Une flotte se transporta aux Orcades ; à son approche , Einar s'enfuit sur la côte d'Écosse. Le roi l'y poursuivit ; cependant il consentit à faire la paix avec lui moyennant une amende de soixante marcs d'or.

Il ne pouvait avoir pardonné encore la vengeance cruelle exercée sur Halfdan par Einar , lorsqu'un autre fils de Rognavald brava son autorité. Hrolf ou Rollon , un des enfants du puissant iarl de Moere , et qui , sans héritage , avait été obligé , depuis sa jeunesse , de gagner sa subsistance par la piraterie , revenait de ses croisières , sur lesquelles nous n'avons point de renseignements depuis l'époque où Rollon avait été en Angleterre. D'après une tradition qui a cours dans l'île norvégienne de Vigeroe , il avait sa retraite dans cette île , où l'on montre encore une anse qui servait à son bateau¹. En retournant en Norvège , il toucha à Viggen , langue de terre située à la réunion de deux golfes , à l'ouest de Trondhiem , et remarquable par son beau site². Le roi Harald y résidait alors ; malgré la

¹ Stroem, *Beskrivelse over Sændmæer*, tom II, chap. 1, p. 40.

² Hoyem, *Description de Bynæsset* ; tom. I des *Mémoires de la soc. roy. norvég.* ; Copenhague, 1817.

défense expresse du souverain, le pirate s'empara du bétail pour ses matelots. Irrité de ce mépris des lois, manifesté presque sous ses yeux, Harald crut devoir traduire le coupable devant l'assemblée judiciaire du thing, qui condamna Rollon au bannissement perpétuel. Telle était la punition que le thing infligeait ordinairement aux perturbateurs de la paix publique¹. Cependant l'exil de Rollon est peut-être le seul exemple de l'application de cette peine faite à un fils d'iarl; exemple d'autant plus étonnant que le père avait été un des vassaux les plus puissants et les plus dévoués à Harald. Hildis, mère de Rollon², implora la clémence du roi; mais celui-ci fut inexorable, et Hildis, en retournant à sa demeure, exhala ses plaintes dans des vers que l'on a cités comme ayant été improvisés par cette mère affligée³. Peut-être n'était-elle ni la femme légitime de Rognvald, ni d'une naissance noble; si elle eût été la veuve du fidèle vassal, et l'on peut dire l'ami du roi, celui-ci aurait-il pu lui refuser la grâce d'un fils? A la vérité, la peine n'était pas trop dure pour un pirate habitué à vivre sur la mer plus que dans sa patrie; mais le voir flétri aux yeux de toute la nation par une assemblée de sages, comme un perturbateur du repos public, comme un homme indigne de vivre dans la société des Norvégiens, enfin le perdre pour toujours, voilà sans doute le sujet de l'affliction de sa mère, et le motif de ses instances auprès du roi.

¹ *Fureynga-saga*, cap. 5 et 16. Le bannissement est une peine fréquemment appliquée par le code islandais, dit *graagaar*.

² Le *Fundinn-Noregur* l'appelle Ragnhilde.

³ *Harald Harfugers-saga*. Voy. le texte islandais à la fin de cet ouvrage.

C'est à un tout autre motif que les moines qui ont écrit en Normandie l'histoire de leurs premiers ducs, ont attribué l'expatriation de Rollon¹. Le croyant d'origine danoise, ils racontent qu'il se mit avec son frère Garin à la tête de la jeunesse insurgée contre le roi de Danemark, qui, selon l'ancienne loi, voulait contraindre les jeunes gens à chercher leur subsistance hors du pays. Le roi, disent ces auteurs, surprit les deux frères dans leur château, tua Garin, et força Rollon à chercher son salut dans la fuite².

Cette aventure n'a aucun fondement, et le bannissement du fils de Rognvald est déguisé, dans ce récit infidèle, sous l'apparence d'une injustice et d'un abus de la force exercé contre lui. Rollon aura laissé, dans la suite, ignorer son origine et la cause de son exil, et accréditer les contes que l'on débitait dans le pays des Francs sur ses aventures dans le Nord. Cependant la vérité ne put être entièrement cachée, et quelques chroniques écrites hors de la Normandie prouvent que l'on connaissait la véritable origine de Rollon³.

Ce chef, sans fortune et désormais sans patrie, dut jeter les yeux sur les contrées méridionales qu'il avait peut-être

¹ Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumièges. Les trouvères Wace et Benoît rapportent longuement les mêmes traditions fausses.

² Mathieu de Westminster (*Flor. histor.*) se borne à dire que Rollon, Danois, fut forcé par son père de s'expatrier avec les autres jeunes gens pour chercher à s'établir ailleurs. Richer (*Histor.*, lib. 1) prétend que Rollon était fils de Kétîl, tué en France.

³ « Rollone duce qui de nobili, sed per vetustatem obsoleta prosapia Noricorum editus, regis præcepto patria pulsus, multos quos æs alienum vel conscientia scelerum agitabat, magnis speciebus sollicitans, ditatos secum abduxit. » Alberic, *Chronic.* — Voy. aussi *Chronicon Fontanell.*, tom. II de D'Achery, *Spicileg.*

visitées auparavant, et où il pouvait espérer retrouver ce qu'il perdait dans le Nord. Quelles ressources eut-il pour préparer un armement? L'histoire ne le dit pas; probablement il fit comme tant d'autres Norvégiens et Danois forcés de chercher leur fortune sur la mer : quelques bateaux, des hommes exercés à la piraterie, et des jeunes gens disposés à courir comme lui les chances d'une croisière, un peu de vivres, voilà probablement tous les éléments qu'il put réunir pour son expédition. Leur audace, leur endurcissement aux fatigues, leur habitude des privations, devaient leur venir en aide, et ils attendaient le reste de la fortune, qui avait secondé tant d'autres Vikings.

Avant de suivre Rollon dans son exil, il faut dire quelques mots du règne de Harald. Ce roi, si sévère à l'égard de ses sujets, ne put étouffer l'esprit de rébellion dans sa propre maison. Pour mettre fin à l'ambition turbulente et aux coupables menées de ses fils, il se vit obligé de convoquer un thing général, d'y déclarer tous ses fils rois, ou plutôt vice-rois, et de partager son royaume avec eux, se réservant le pouvoir suprême. Néanmoins, plusieurs d'entre eux cherchèrent à se rendre indépendants de l'autorité paternelle. Ne pouvant se dissimuler qu'après sa mort l'anarchie désolerait le royaume, s'il le laissait partagé entre tant de princes turbulents, Harald convoqua un nouveau thing, et fit reconnaître comme son successeur futur, Eric, l'un de ses plus jeunes fils. Il habitua ainsi la nation à considérer ce prince comme son roi; et lorsque, après un règne de soixante-treize ans, Harald cessa de vivre, Eric n'éprouva aucune difficulté à prendre possession du trône.

Nous avons vu Rollon partir pour son exil. Il aborda avec une troupe nombreuse sur la côte de l'Angleterre, et y fut aussitôt attaqué par les habitants de la côte, qui laissèrent un grand nombre des leurs sur la plage¹. Rollon demeura pendant l'hiver dans le pays, et y vécut probablement de pillage, comme les autres pirates, quoique les historiens de Normandie peignent sous les plus belles couleurs la conduite paisible de sa troupe, l'amitié qu'il inspira au roi anglo-saxon, les secours qu'il en reçut, et les visions miraculeuses par lesquelles lui fut annoncée en songe sa grandeur future².

Au printemps, Rollon s'embarqua avec ses gens pour chercher fortune sur le continent. En cinglant vers le sud, il fut jeté par une tempête à la côte de Walcheren, et aussitôt les insulaires accoururent pour profiter du malheur des naufragés. Rollon repoussa ces barbares, et s'établit dans leur île avec ses compagnons³.

Alors les habitants de Walcheren appelèrent à leur secours Regnier, comte de Hainaut, et Rabode ou Raimbaut⁴, comte de Frise, et, sans attendre leur arrivée, ils s'attroupèrent pour expulser les Normands. Rollon les dispersa complètement, repoussa ensuite les deux comtes, puis, après avoir ravagé l'île, passa sur le continent, pour exercer les mêmes ravages dans leur pays. Là, il dispersa encore un attroupement qui voulait

¹ Math. Westmon., *Flores histor.*, ad ann. 897.

² Asser s'étend longuement sur l'alliance entre Alfred et Rollon. Voy. la réfutation par M. Le Prevost, *Notes pour servir à l'histoire de Normandie*. — Wace et Benoît décrivent poétiquement le séjour de Rollon en Angleterre.

³ Dudon de Saint-Quentin, liv. II. — Guill. de Jumièges, liv. II, ch. 7 et 8.

⁴ Benoît (*Chroniq. des ducs de Normand.*, liv. II) l'appelle Radebouz.

s'opposer à son passage, et fit traîner à ses bateaux ceux qui eurent le malheur de tomber entre ses mains. Pour obtenir la paix, les habitants se soumirent à de fortes contributions en or et en argent, et donnèrent des ôtages¹. Rollon appareilla ensuite de la Frise; voulant punir aussi le comte de Hainaut, il entra dans l'Escaut, et pénétra jusqu'à l'abbaye de Condé. Toute la contrée fut dévastée; ce fut une terreur, un désespoir général². Plusieurs autres combats eurent tous une issue heureuse pour les Normands. Regnier s'était mis en embuscade pour surprendre l'ennemi, mais Rollon, à son tour, tomba sur lui à l'improviste, et le fit prisonnier. Albrade, femme de Regnier, offrit en échange de son mari douze Normands, capture importante faite dans les combats antérieurs. Rollon lui fit répondre que si elle ne renvoyait promptement ces Normands avec tout l'or et tout l'argent qui se trouvait dans le pays, il ferait décapiter le comte. Cette réponse fit trembler Albrade; pour sauver son mari, elle accéda aux dures conditions qu'on lui imposait. Toutes les églises, tous les moutiers furent dépouillés de leurs riches ornements. En renvoyant les captifs normands, Albrade les supplia, les larmes aux yeux, de fléchir le courroux de leur maître, et de solliciter la délivrance de Regnier. Les Normands représentèrent en effet à Rollon les angoisses de la comtesse, dont ils avaient été touchés malgré leur barbarie³. Après avoir reproché à son prisonnier d'être venu l'attaquer, sans motif, dans

¹ *Ibidem.*

² *Ibid.*, v. 2675-76.

³ Dudon de Saint-Quentin, liv. II. — Guill. de Jumièges, liv. I, ch. 8. — Benoît, *Chroniq.*, liv. II, v. 2759 et suiv.

l'île de Walcheren , le forban norvégien lui rendit la liberté et la moitié des trésors qu'on venait de lui remettre, sous la condition qu'il y aurait paix et amitié entre eux. Ils'apprêta ensuite au départ¹. Ce sont là les premiers traits de grandeur par lesquels se signale un chef de pirates normands : jusqu'alors les historiens n'avaient rien rapporté de semblable.

Ces évènements paraissent avoir eu lieu vers l'an 886 ; peut-être se sont-ils prolongés pendant quelques années. Regnier , surnommé au Long-Col, vécut assez longtemps pour voir, dans la suite, Rollon devenir duc de Normandie ; tandis que lui-même fut dépouillé de ses fiefs, et vécut dans l'exil sous la protection du roi de France.

Laissant en Frise et sur le bord de l'Escaut un nom redoutable , l'exilé norvégien s'embarqua de nouveau , et cette fois se dirigea sur la Seine ; ou, s'il fit d'autres expéditions avant d'entrer dans ce fleuve, l'histoire n'en a gardé aucun souvenir, et même l'époque précise de son arrivée dans la Seine est douteuse² : seulement on doit présumer qu'elle aura eu lieu postérieurement à l'année 886.

¹ Selon le *Roman de Rou*, la comtesse avait renvoyé spontanément les prisonniers normands avec l'or et l'argent des églises et des particuliers ; touché de ce sacrifice, Rollon rendit la liberté au comte, et restitua la moitié des sommes envoyées.

² Voy. à la fin de ce vol. les notes et éclaircissements, n° v.

CHAPITRE III.

Débarquement de Rollon à Rouen. — L'archevêque Foulques dissuade le roi d'entrer en arrangement avec les Normands. — Envoi de troupes contre eux ; entrevue de Hasting et de ses compatriotes. — Attaque du camp normand, défaite des Francs ; excursions des païens en France. — Rollon s'établit à Rouen. — Trêve entre lui et le roi. — Rupture de cette trêve et défaite des Normands à Chartres. — Traité de Saint-Clair sur Epte. — Du gouvernement établi par Rollon.

Entrée dans l'embouchure de la Seine, la flottille normande remonta le fleuve jusqu'à Jumièges, d'où l'abbé et les moines s'étaient enfuis avec leurs reliques. Sur les instances des bourgeois de Rouen, l'archevêque se rendit à l'abbaye, et parla au chef normand par interprète, pour le supplier d'épargner la ville, promettant de lui donner ce qu'il demanderait. Des chroniques de Normandie ajoutent même qu'il était autorisé par les habitants à faire soumission à Rollon, comme à leur seigneur, puisque le roi de France ne pouvait plus les protéger¹.

¹ « Lors fist assembler Rou les gens de la ville et du pays, et leur dist qu'il entendoit et vouloit illec à demourer, et y faire sa maistre-ville ; et ils lui dirent... qu'ils n'avoient aucun qui les deffendist, et que s'il lui plaisoit de les garder et deffendre et tenir en justice, ils le tenoient à seigneur, et lui donneroient nom de duc. » *Chronique de Normandie*, Ms. de la Bibliothèque du Roi, n° 9857. — « Et les gens de Rouen et autres ordonnèrent que leur archevesque iroit à Rou, et mettroit en son obéissance la cité et le pais, et ainsi il fist. » *Manusc. n°*

Après s'être assuré qu'il n'y avait à Rouen qu'une population pacifique, Rollon promit de ne point l'inquiéter. Puis il arriva lui-même, et fit amarrer ses bateaux au port Morin, qui était près de Saint-Martin, église séparée, à ce qu'il paraît, du reste de la ville, par un bras de la Seine. Ce canal est depuis longtemps comblé, et l'emplacement de l'ancienne église se trouve à quelque distance du fleuve.

Rouen n'était pas alors cette ville aux trente-sept paroisses, aux dix-sept chapelles et aux quarante-huit monastères, comme elle le devint dans la suite; ni cette ville industrielle que nous voyons aujourd'hui. De superbes clochers ne signalaient pas encore de loin la cathédrale et l'abbaye de Saint-Ouen. Quelques églises modestes, un couvent, et peut-être quelques autres communautés religieuses, se perdaient au milieu des maisons de bois resserrées entre le cours de la Seine et les montagnes d'alentour. Il s'y faisait du commerce; déjà, sous les rois mérovingiens, les bateaux d'outre-mer y venaient prendre des cargaisons de miel, de garance et d'autres productions du royaume¹, et les rois carlovingiens y faisaient battre monnaie. Cependant Rouen était plus importante par ce qu'elle pouvait devenir, que par ce qu'elle était réellement. Elle se distinguait par l'agrément de son site: la Seine y coule dans un lit large et profond, entre de hautes collines verdoyantes ou boisées; des ruisseaux serpentent à travers des vallées sinueuses qui débouchent sur le ri-

7369, 3. D'autres manuscrits contiennent la même assertion, tandis que Dudon et Guill. de Jumièges disent simplement que Rollon donna aux Rouennais *pacem, fidei securitatem*. — « La paix asecure et garante. » Benoit, *Chron.*, liv. II, v. 3124.

¹ *Diploma Dagoberti, pro mercatu S. Dionysii*, de l'an 630.

vage ; ils arrosent des prés dont la verdure vivace devait rappeler aux Normands la nature de la Scandinavie. Des terres d'une grande fertilité s'étendent au-delà des collines et des bois ; ajoutez à cela la facilité de communiquer par la Seine avec la mer.

Jusqu'alors, les forbans grossiers qui avaient pénétré dans la Seine avaient fait peu d'attention aux avantages de la contrée ; ils n'y avaient cherché que du butin, et ils avaient regagné la terre natale quand leurs bateaux avaient été convenablement remplis d'esclaves et de dépouilles enlevés aux Francs. Rollon et ses compagnons, se voyant les maîtres d'une cité aussi importante que Rouen, et trouvant les bourgeois disposés à se soumettre, pensèrent autrement. Il y avait parmi eux des hommes issus de grandes familles du Nord¹ ; ceux-là furent sensibles aux avantages d'une conquête en France. Ils manifestèrent le désir de s'établir dans ce pays ; Rollon, expulsé de sa patrie, fut de leur avis : ils le nommèrent leur chef, leur iarl, et la résolution fut prise de garder leur conquête.

Le séjour de la flottille normande donna une nouvelle activité au port de Rouen. Quelques chroniques assurent que Rollon bâtit sur la Seine un *petit châtel* ; selon d'autres, il trouva un châtelet assis sur un coteau des bords du fleuve². On fut

¹ *Roman de Rou*, t. I, v. 1174-5 :

• Mult fu grant li barnage ke Rou out amené ;
• Mult gentilhomie out, maint vassal prové. •

² • Or donna ung petit chastel sur la rivière en la ville. » *Chroniq. de Norm.*, Ms. de la Bibl. du Roi, n° 34-38.

Roman de Rou, t. I, v. 1216-7 :

• Un chastelet troverent fermé en un pendant
• A une seule porte, ne fu mic grant. •

effrayé, en France, d'apprendre que les Normands s'étaient établis à Rouen, tandis que la Loire et la Garonne étaient barrées, comme la Seine, par les bateaux des pirates. Dans le même temps, Hasting revint avec une flotte de l'Angleterre.

A la vue des Normands survenant au milieu des querelles du gouvernement, Charles-le-Simple et Eudes songèrent chacun à composer avec ces ennemis des chrétiens. Eudes, dans une assemblée de nobles et d'évêques, fit assigner de l'argent pour engager les Normands au repos. De son côté, Charles avait entamé des négociations avec eux, quand Foulques, archevêque de Reims, en eut avis, et lui adressa une lettre virulente pour le détourner de son dessein, sous la menace de révolte et d'excommunication. « Tous ceux qui vous sont at-
« tachés, écrivit-il au roi¹, s'effraient de ce que vous sollicitez l'amitié des ennemis de Dieu, et que vous appelez les
« armes païennes, et provoquez un pacte abominable pour
« la perte du nom chrétien. S'allier aux païens, c'est renier
« Dieu et retourner à l'idolâtrie.... Quoi ! c'est au moment où
« vous devriez mettre un terme à une longue suite de maux,
« renoncer au dépouillement des pauvres, et vous repentir de
« tous ces désordres, que vous allez exciter davantage la colère de Dieu, en vous alliant avec ceux qui le méconnaissent et persistent dans leur férocité ! Croyez-moi, ce ne sera
« jamais par une conduite semblable que vous parviendrez à
« régner..... Ceux qui vous donnent ces conseils prouvent
« qu'ils sont, non pas fidèles, mais infidèles ; si vous les écoutez

¹ Flodoard, *Histor. eccles. Remens.*, lib. iv, cap. 5.

« tez, vous perdrez à la fois le règne céleste et le règne ter-
« restre. Je vous supplie donc, au nom de Dieu, de renoncer
« à un pareil projet, et de ne pas vous précipiter dans une
« ruine perpétuelle ; ce qui serait un éternel sujet de douleur
« pour moi et pour tous ceux qui vous sont attachés. Mieux
« eût valu ne pas naître que de vouloir régner avec le secours
« du démon, et d'aider ceux que vous auriez dû combattre
« par tous les moyens. Sachez que si vous persistez dans votre
« projet, et si vous cédez à de semblables insinuations, vous
« ne pourrez plus compter sur ma fidélité ; je détacherai, au
« contraire, de vous, autant de sujets qu'il me sera possible,
« et, en vous excommuniant, vous et les vôtres, avec tous les
« évêques mes confrères, je vous livrerai à l'anathème éter-
« nel. »

Soit que Charles fût intimidé par les menaces du prélat à qui il devait en partie le trône, et qui pouvait l'en faire descendre, soit que d'autres circonstances, telles que la mort d'Eudes, vinsent à la traverse, il ne fut pris ni d'arrangements avec les Normands, ni de dispositions contre eux, et ces pirates continuèrent leurs ravages.

L'an 898, Rollon, avec sa flotte, remonta la Seine jusqu'à Pont-de-l'Arche. Charles-le-Simple, devenu seul maître de la France, résolut de marcher au-devant des païens, avec un gros corps de troupes ; Hasling, converti, devait se joindre à lui. Quand ils eurent pris position sur l'Eure, Ragnold, duc de France, qui commandait cette troupe, envoie Hasting et deux autres personnes connaissant la langue des Normands, pour s'enquérir, auprès des chefs ennemis, du but de leur in-

vasion. Ayant traversé l'Eure qui les séparait des pirates, Hasting, avec les autres délégués, s'avança vers Rollon, qui ne tarda pas à se présenter. A la manière des héros du Nord, il commença par demander de quelle contrée ils étaient, et ce qu'ils venaient faire en France. Si vous voulez piller ici, ajouta Hasting, sachez que les Francs se défendront. Ils ne souffriront pas davantage que vous y demeuriez, si telle est votre intention. Rollon répondit : « Nous sommes originaires
« du Nord, nous venons de Walcheren; c'est du butin et des
« terres que nous voulons. Vous dites que les Francs veulent se
« défendre, eh bien! nous les combattons! Mais vous, qui
« êtes-vous, et comment parlez-vous notre langue? » — « Je suis
« Hasting, répondit l'envoyé, originaire du Nord, comme
« vous, et ayant mené une vie semblable. Maintenant, je sers
« le roi de France qui m'a donné des terres. » Il finit par proposer à Rollon d'imiter son exemple et de se faire vassal du roi. « Non, non, s'écria le Scandinave exilé; ce que nous
« pourrons conquérir par la force nous suffira. » Ce fut la fin de la négociation¹.

De retour au camp des Francs, Hasting conseilla de ne point courir les chances du combat contre la troupe normande, composée, disait-il, de l'élite d'une jeunesse belliqueuse. Cet avis fut très-mal accueilli par les chefs, qui ne cachèrent pas le soupçon de trahison que leur inspirait la conduite équivoque du nouveau converti. Hasting, irrité de ces imputations, aban-

¹ Benoit (*Chronique*, liv. II, v. 3209 et suiv.) s'étend longuement sur ces négociations. Voy. aussi Dudon, liv. I, Guill. de Jumièges, liv. II, Wace, tom. I, p. 62 et 63.

donna le camp, et, depuis ce temps, l'histoire cesse de parler de cet homme extraordinaire¹. Le peuple, qui lui a attribué tant de méfaits, est resté dans l'ignorance sur la manière dont il a terminé sa vie.

Rollon, s'attendant à une attaque de la part des Francs, avait fait entourer son camp d'un retranchement en terre, que l'on voyait encore un siècle après. Sa prévoyance ne fut pas inutile. A la pointe du jour, il fut attaqué par les Francs, qui avaient traversé l'Eure à quelque distance de là; mais il était sur ses gardes, et repoussa l'assaut; Ragnold et plusieurs autres comtes s'enfuirent avec leurs troupes².

Rien ne s'opposant plus à ses progrès, Rollon fit lever le camp, rentra dans la Seine, surprit Meulan, où existait déjà un fort, y tua les principaux habitants, et dévasta la ville et les environs³.

Cependant Ragnold s'était hâté de rassembler une autre troupe de Francs, plus forte que la première; il voulut s'opposer une seconde fois aux progrès des Normands. Mais ceux-ci ayant pénétré dans les rangs des chrétiens, les dispersèrent, tuèrent un grand nombre de fuyards, et en traînèrent d'autres comme prisonniers à leurs bateaux. Ragnold fut tué dans sa fuite d'un coup de javelot⁴.

Les Normands rentrèrent probablement à Rouen, se contentant de faire des excursions dans le pays. En 899, nous les

¹ « Clam discessit, et post in Franciam non est visus. » Alberic, *Chronic.*, ad ann. 904.

² Dudon, *De morib. Normannor.*, l. II. — Guill. de Jumièges, l. II, c. 10.

³ *Ibidem.*

⁴ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II. — Guill. de Jum., l. II, c. 12.

voyons assiéger la ville de Bayeux, dont les habitants se défendirent vaillamment, et firent prisonnier Bothon, un des chefs païens. Pour recouvrer ce chef, les autres offrirent une trêve d'un an; leur proposition fut acceptée, et ils se retirèrent. Mais l'année suivante ils reparurent devant la même ville, qui, cette fois, n'était point sur ses gardes; ils y pénétrèrent, tuèrent le comte, nommé Béranger, et un grand nombre d'habitants, et firent beaucoup de butin et de prisonniers¹.

Le comte avait laissé une fille très-jeune, et douée d'une grande beauté; elle se nommait Popa ou Poupe². Rollon, l'exilé, l'emmena comme sa conquête, et la garda pour sa compagne, selon la coutume des marins scandinaves. Il vécut avec elle dans le pays Rouennais, où, Francs et Scandinaves, chrétiens et païens, demeurèrent paisiblement ensemble sous le gouvernement nouveau qui s'y était installé de vive force. Loin de fuir, les chrétiens accoururent en foule dans ce pays, préférant vivre sous les ordres d'un chef païen capable de les protéger, que de rester dans un royaume que désolait l'anarchie. Mais combien de fois leurs yeux ont dû être attristés, pour peu qu'ils fussent sensibles, à l'aspect du butin fait sur leurs coreligionnaires, que les païens amenaient à Rouen avec une joie insultante! Combien de fois le passage des prisonniers faits dans les excursions des pirates, et destinés à quitter leur patrie, peut-être pour toujours, a dû les affecter

¹ Dudon, l. II. — Wace, t. I, v. 1325 et suiv. — Benoît, *Chron.*, liv. II, v. 4037 et suiv.

² « Rou en a fet sa mie. » *Rom. de Rou*, t. I, v. 1345.

douloureusement ! Pendant près d'un siècle qu'ont duré les invasions des Normands en France, un nombre prodigieux d'habitants, hommes, femmes et enfants, ont dû être traînés en esclavage par les Barbares, et vendus dans des contrées lointaines. Les riches pouvaient se racheter; mais les pauvres, mais les hommes qui, ayant renoncé au monde, n'avaient plus de famille, tels que les religieux, ont dû éprouver toutes les horreurs de la servitude; surtout lorsque, dispersés chez des peuples barbares et sans commisération pour leur sort, ils n'avaient pas même de compagnons d'infortune avec lesquels ils pussent s'entretenir de la patrie, et se consoler de leur esclavage. Quand saint Anschaire, au temps de Louis-le-Débonnaire, vint prêcher la foi en Suède, il y trouva une foule de chrétiens esclaves qui attendaient impatiemment la parole de Dieu, annoncée par un ministre de leur religion. Pendant que le même missionnaire était dans son diocèse de Hambourg, les Nord-Albingiens, ou habitants du nord de l'Elbe, chez lesquels se réfugiaient des chrétiens échappés à la servitude des Barbares, les vendaient ou s'en emparaient pour en faire leurs propres esclaves; les hommes les plus considérés du pays participaient à cette conduite inhumaine, à laquelle saint Anschaire eut beaucoup de peine à les faire renoncer. Rimbart, son successeur dans le diocèse, prêchant, en 870, la foi chrétienne dans le Nord, rencontra à Slesvig une troupe d'esclaves chrétiens, au nombre desquels était une religieuse; il la racheta en donnant son cheval en échange¹. Dans le siècle suivant, un autre prêtre

¹ Rimbart, *Vita s. Anscharii*, cap. 32.

racheta une jeune fille chrétienne avec l'argent destiné pour son vêtement sacerdotal. Sans doute, tous les hommes que les pirates enlevèrent en France, en Angleterre, en Frise, en Allemagne et ailleurs, ne furent pas conduits dans la Scandinavie ; les serfs étrangers y auraient dévoré la subsistance à peine suffisante des habitants. Vraisemblablement, les îles que les pirates occupaient à l'embouchure ou dans le lit des fleuves, et où ils conduisaient d'abord leurs prisonniers, servaient de lieux de rachat pour ceux qui avaient de l'or et de l'argent, des armes ou d'autres objets à offrir aux Barbares, pour leur liberté. Mais les malheureux qui ne possédaient rien, qui n'avaient pas de quoi assouvir la cupidité de leurs maîtres, étaient destinés à être embarqués, pour être vendus ensuite sur les côtes où les pirates abordaient, ou dans les pays où ils pénétraient. Un nombre considérable de Francs ont dû être arrachés ainsi du sein de leur famille, pour terminer obscurément leur vie dans l'esclavage, sur quelque plage éloignée, inconnue, où leurs plaintes n'étaient comprises de personne, et d'où ils ne pouvaient pas faire connaître leur sort misérable à leurs femmes et à leurs enfants laissés en France.

L'histoire n'a point consigné dans ses annales toutes les expéditions que firent les Normands, depuis qu'ils s'étaient rendus maîtres du pays Rouennais. Mais il en est une que les historiens n'ont pas manqué de signaler, à cause du succès des chrétiens, qu'on a fort exagéré, selon la coutume. La troupe de Rollon ayant fait une excursion vers la Loire, revenait par le pays Chartrain, après avoir dispersé les Francs

qui avaient voulu s'opposer à son passage. Dans une des grottes des bords de l'Eure, où les druides avaient autrefois célébré leurs mystères, on conservait précieusement une vieille statue de sainte Marie, à figure noire; au-dessus de cette crypte avait été élevée la cathédrale de Chartres. L'antique cité des Carnutes conservait encore quelque chose de son ancienne splendeur; quoique les moines y eussent remplacé les druides, la vénération du peuple pour le vieux sanctuaire gaulois n'avait point cessé. Il lui restait des aqueducs de construction romaine, et une enceinte solide de murs bâtis en pierres de taille, et flanqués de tours; mais il y manquait des défenseurs. Les Normands ayant secrètement débarqué pendant la nuit, escaladèrent les murs, enfoncèrent les portes, et répandirent la terreur dans l'intérieur de la ville, massacrant tous les habitants qu'ils rencontraient. Les chanoines de la cathédrale qui vivaient en communauté, et beaucoup de bourgeois, cherchèrent un refuge auprès des autels de cette église, placée sous l'invocation de la Vierge; mais les Normands les y assaillirent et en immolèrent un grand nombre. Ils se livrèrent à tous les excès dans la ville, où ils séjournèrent probablement plusieurs jours. Chargés de butin, ils se dirigèrent ensuite vers leurs bateaux¹.

Cependant, à l'approche des pirates, l'évêque de Chartres avait envoyé requérir les secours de Richard, duc de Bourgogne, et de Robert, comte de Paris. Ceux-ci se hâtèrent

¹ *Aganon vetus*, dans le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père; tom. I des *Cartulaires de France*; Paris, 1842. Dans cet écrit on attribue la prise de Chartres à la bande d'Hasting. Voy. aussi Dudon, Wace et Benoit.

d'accourir avec leurs gens ; ils surprirent les Normands au moment où ils allaient descendre dans leurs bateaux déjà chargés ; en même temps , l'évêque fit une sortie avec les bourgeois pour seconder l'attaque , après avoir rassemblé ses ouailles dans l'église , leur avoir donné l'absolution de leurs péchés , et célébré l'office devant eux. Puis, revêtu de ses habits épiscopaux , et précédé de la croix et d'une lance à laquelle pendait la chemise de la Vierge, espèce de voile apporté de l'Orient et conservé religieusement dans la cathédrale de Chartres , il marcha contre les païens.

Tous les hommes en état de combattre avaient suivi le clergé , chantant des litanies et des hymnes de la Vierge. Ce cortège singulier frappa de stupeur les Normands attaqués à la fois par deux corps d'armée. Ne pouvant résister à ce double choc , ils s'ébranlèrent et s'enfuirent , cherchant à se jeter dans leurs bateaux ; mais on fondit sur eux , et on en tua un grand nombre. Leurs corps gisant dans les champs furent abandonnés aux vautours.

Cette victoire, remportée sur les Normands le samedi 20 juillet de l'an 911 ¹, fut attribuée par les Chartrains à la chemise de la Vierge. Elle fut chantée par un poète du temps en vers latins, dont il ne nous reste qu'une traduction française également en vers, faite sous le règne de saint Louis ². La plaine auprès de la porte Drouaise, où les Normands furent défaits,

¹ Hugon. *Chronic.* — Aimoin, *Chron. contin.* — *Chron. Besuense, Chronic. Andegav.* — A l'égard de l'année, les chroniques varient de 891 à 911 : La date indiquée dans le texte a paru aux critiques modernes la plus vraisemblable.

² *Poème des miracles de la Vierge*, cité par Seb. Rouillard, *Histoire de l'église de Chartres*; Paris, 1609, in-8°, chap. 7.

reçut le nom de pré de la Reculée, et un bas-relief du chœur de la cathédrale fut destiné à rappeler cette journée glorieuse ¹ ! On raconta dans la suite en Normandie que Ebles, comte de Poitiers, n'osant pas attaquer les Normands qui occupaient encore les hauteurs de Lèves auprès de Chartres, se contenta de les cerner, et appela à son secours le duc de Bourgogne, qui vint en effet avec des troupes ; que néanmoins les Normands, faisant une sortie pendant la nuit, se frayèrent un chemin à travers le camp des Francs, tandis que Ebles, saisi de peur, se tenait caché dans la maison d'un foulon, ce qui donna lieu à des chansons satiriques contre lui ². Cette anecdote n'a probablement pas d'autre origine que la jalousie provinciale qui régna longtemps en Normandie contre les Poitevins ³.

Quoique les historiens présentent le combat de Chartres comme une grande bataille et comme un miracle prodigieux, on voit pourtant les Normands continuer leurs excursions, et pousser leurs ravages jusqu'en Bourgogne, où le duc Richard, aidé de l'évêque d'Auxerre, qui, plus d'une fois, s'était battu contre des bandes de pillards normands, en vint de nouveau

¹ Seb. Rouillard, *Hist. de l'égl. de Chartres*, chap. 7. — Les anciennes chartes parlent d'une *villa desconfecturæ* auprès de Chartres. M. Aug. Le Prevost pense qu'elle désigne le lieu de la défaite des Normands. Voy. la note 1, p. 161, du tom. I d'Orderic Vital, *Histor. eccles.*

² Benoit, *Chroniq.*, liv. II, v. 5909 et suiv. :

« Vers en firent e estraboz,
« U out assez de vilains moz. »

Compar. Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II. — Guill. de Jumièges, liv. II, chap. 16.

³ Les Normands leur reprochaient le manque de courage :

« Anel sunt e cuart, ne sunt pas combataut. »

Wace, t. I, v. 2324.

aux mains avec eux, mais sans obtenir aucun succès décisif.

Des auteurs contemporains tracent un tableau bien sombre de la situation du royaume à cette époque. Les villages étaient détruits, il n'y avait presque plus d'églises hors des lieux fermés ; les paysans avaient disparu, et les campagnes étaient désertes. Des cadavres mutilés gisaient sur les chemins ; on voyait errer çà et là des hommes avec un teint hâve, et portant des haillons, seuls restes de leur ancienne aisance ¹.

Au milieu de la confusion générale, les laïques s'emparaient des biens des églises et des couvents, sans que ceux-ci pussent espérer justice ni du roi, ni des juges ². Dans son désespoir, le clergé portait quelquefois, comme nous l'avons vu, les reliques des églises chez les accapareurs de ces biens, pour les forcer à renoncer à l'injustice. Récemment, le premier prélat de France, Foulques, archevêque de Reims, en se rendant auprès du roi à Compiègne, avait été assassiné par les sicaire de Baudouin, comte de Flandre, qui avait une contestation avec lui au sujet des revenus de deux grandes abbayes ; et ce crime, qui, dans d'autres temps, aurait soulevé d'horreur toute la France, était resté impuni : Charles-le-

¹ « Eversæ sunt villæ, paucæ extra urbes remanserunt ecclesiæ ; extinctis coloniis, vacuæ relictæ sunt terræ. » Adson, *Libellus de translât. et mirac. S. Basoli*, cap. 7 ; parmi les *Acta sanctor. ord. S. Bened.*, sæc. iv, pars secunda. — Wace, t. I, v. 1815 et suiv. :

« De Blaiz tresqu'à Sainliz n'a un arpent de blé,
Marchanz n'osent aler, n'a chastel n'a cité,
Vilainz n'osent en vigne laborer ne en pré. »

Compar. Benoit, t. I, p. 292 et 93.

² « Cum rex non esset et iudex qui pravitati vellet resistere. » *Mirac. s. Waldeberti*, cap. 13 ; *Acta sanct.*, sæc. iii, pars secunda.

Simple était sans force contre les grands coupables, comme il l'était contre les Barbares du Nord.

Aussi, Hervé, successeur de Foulques, après avoir montré au synode de Trosley, l'an 909, les villes dépeuplées, les monastères renversés ou brûlés, les campagnes désertes, l'adultère, le sacrilège, l'homicide commis impunément, les lois divines et humaines méprisées, eut raison d'ajouter : « Chacun fait ce qu'il veut, le puissant opprime le faible, les hommes se dévorent les uns les autres. Partout nous apercevons l'oppression des pauvres, le dépouillement des églises, les larmes des veuves et le deuil des orphelins ¹. »

Les barons et évêques exposèrent à leur prince débonnaire l'état misérable du royaume. Quelques années auparavant, une trêve que le roi avait conclue avec les Normands du Rouennais par l'entremise de l'archevêque Francon, avait été blâmée par les Bourguignons et les Poitevins, comme une chose honteuse ²; mais cette fois, il n'y eut qu'un seul sentiment, celui de la nécessité de faire des concessions aux païens. En conséquence, il fut arrêté dans le conseil du prince que l'on traiterait avec Rollon ³. L'archevêque de Rouen, qui avait déjà gagné quelque ascendant sur l'esprit du Norvégien, fut de nouveau chargé de la négociation. On désirait l'éloigner de la Seine, dont il entravait la navigation, et on lui offrit la Flandre; mais Rollon entendait rester maître du pays qu'il avait

¹ *Concilium Trosley.*; tom. VI des *Acta concilior.*, pars prima.

² Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II, p. 79.

³ *Ibid.*, p. 82. — « Cum magnatibus librato consilio, bonum esse liberalitatem ostentare regiam, cum non posset propulsare injuriam. » Guill. de Malmesbury, *Histor. regum Angliæ*, lib. XII.

conquis, et où il s'était solidement établi avec ses compagnons d'armes. Si les Francs voulaient traiter avec lui, il fallait bien qu'on le laissât dans cette possession. C'est ce que la cour de Charles-le-Simple n'eut pas de peine à comprendre. On consentit donc au sacrifice de la partie de la Neustrie occupée par les Normands¹, et, moyennant cette concession, on obtint de leur chef la promesse de vivre désormais en paix avec les Francs. La petite rivière d'Epte séparait les possessions des deux nations; il devait y avoir, sur cette limite, une entrevue entre le roi de France et le chef des Normands: la petite ville de Saint-Clair, à trois lieues de Gisors, fut choisie pour cette conférence solennelle. Rollon arriva en effet, avec ses compagnons, sur la rive gauche de l'Epte, et le roi, avec toute sa suite, barons et prélats, sur l'autre rive; ils se réunirent dans Saint-Clair. Selon les chroniques, en voyant la belle prestance de chef normand, son air martial, son extérieur imposant, « dirent les Francs que bien appartenoit à tel homme tenir grande seigneurie². »

Rollon tendit la main au roi; les Francs interprétèrent cette courtoisie comme un acte d'hommage. On lui dit qu'il fallait baiser le pied du roi; il s'y refusa: cependant, comme on insistait, il dit dédaigneusement à quelqu'un de sa suite d'aller baiser le pied de Charles. Le Normand choisi par Rollon, ne voulant pas se baisser, leva le pied du roi si haut qu'il faillit le faire tomber à la renverse. Telle est du moins la tradition

¹ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II, p. 82.

² *Chronique de Normandie*, Ms. de la Biblioth. du Roi, n° 8957. — Voy. aussi Dudon, liv. II, Guill. de Jumièges, liv. II, ch. 18, Wace et Benoit.

qu'ont recueillie dans la suite les historiens de Normandie ¹.

Après cette entrevue, Rollon partit pour sa ville de Rouen. On lit dans les mêmes historiens, que pour mieux sceller la paix entre les Normands et les Francs, il avait été convenu que Charles-le-Simple donnerait sa fille Gisèle ou Gisle en mariage à Rollon ². On a élevé des doutes sur ce fait remarquable. Charles, jeune encore et marié depuis peu d'années, ne pouvait avoir qu'une fille en bas-âge, à moins qu'elle ne fût née avant le mariage du roi. Cependant, les mariages de princesses encore enfants à la suite de traités de paix, sont communs dans l'histoire du moyen âge. Le père livrait quelquefois sa fille encore enfant à un gendre futur, comme un gage de ses promesses et des obligations qu'il contractait. Gisèle a donc pu être sacrifiée de même, par son père, comme garantie de l'exécution fidèle du traité de paix, et comme un moyen de hâter la conversion du chef païen ³.

Aucun acte ne paraît avoir été dressé à Saint-Clair, ou à la suite de l'entrevue des deux souverains, et nulle part on ne trouve quelque mention d'un traité écrit ⁴. Cependant les chroniqueurs ont considéré les pourparlers de Saint-Clair comme une cession formelle faite par Charles-le-Simple aux Nor-

¹ Benoit, *Chron.*, t. I, v. 6790-91 :

« Le roi enversa tut arière,
De ce fu ris à grant manière. »

² Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II, p. 84. Il a été copié par Guill. de Jumièges, liv. II, ch. 18. Voyez aussi *Chronic. monachi Floriac.*, *Chronic. Vizeliacense*, *Chronic. Virdun.*, *Chron. Hugon. Flaviniac.*, et *Chron. S. Florent.*

³ Voy. les éclaircissements à la fin de ce volume, no x.

⁴ Dumoulin, *Histoire gén. de Normandie*, liv. I, prétend que Charles-le-Simple fit expédier des lettres de la cession de cette province, et y fit apposer son sceau semé de fleurs-de-lis *sans nombre*. Mais qui a vu cette chartre ?

mands, de la province de Neustrie; des historiens modernes ont même ajouté que c'est comme un fief de la couronne que Charles céda à Rollon le duché de Neustrie, ou qu'il l'en investit.

Celui-ci n'aurait probablement guère compris des termes et des formalités semblables. Il n'avait rien à recevoir du roi, et ne lui demandait rien. Maître du Rouennais et de la plage maritime, il se souciait peu des droits qu'un roi voisin pouvait avoir sur sa conquête. Il vint à Saint-Clair pour promettre aux Francs de vivre en paix avec eux; il tendit la main à leur roi en signe de bon voisinage, et ce fut vraisemblablement là tout le traité. Charles-le-Simple n'avait plus rien à céder; mais par cette entrevue amicale, il faisait en quelque sorte acte de reconnaissance de l'état des choses.

Il n'abandonna point aux Normands toute la Neustrie, et encore moins la Bretagne, comme ajoutent les historiens du premier de ces pays¹. A la vérité, les ducs de Normandie exigèrent, dans la suite, l'hommage de quelques seigneurs de Bretagne; mais ce fut par droit de conquête, et non en vertu d'une cession. En 911, les Scandinaves, loin d'avoir des seigneurs bretons pour vassaux, n'étaient maîtres que de la portion de la Neustrie qui répond au département actuel de la Seine-Inférieure et à partie de celui de l'Eure²; aussi appe-

¹ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II. Son assertion a donné lieu, au XVIII^e siècle, à une polémique très-vive sur la mouvance de la Bretagne. Voy. d'une part D. Lobineau, *Histoire de la Bretagne*, t. I, et de l'autre Vertot, *Traité historique de la mouvance de la Bretagne*, et son *Histoire critique de l'établissement des Bretons et de leur dépendance des rois de France*; Paris, 1720, 2 vol. in-12; ainsi que Dumoulin, *Dissertations sur la mouvance de la Bretagne*; Paris, 1711, in-12.

² « Terram a flumine Eptæ usque ad mare. » Dudon, liv. II. — « Terram... a

la-t-on ces nouveaux habitants les Normands de la Seine ¹. Dans la Basse Neustrie, Bayeux et Avranches avaient été cédées par Charles-le-Simple aux Bretons ², et nous verrons plus tard Coutances occupée par des Normands païens. C'était donc, dans l'origine, un duché peu étendu, que celui de Normandie; mais ceux qui le tenaient étaient hommes à l'agrandir, et à forcer les seigneurs bretons du voisinage à venir reconnaître la suzeraineté des iarls ou ducs sur la Seine.

Les compagnons de Rollon furent établis par leur chef, si déjà ils ne s'étaient établis eux-mêmes. Il leur distribua des terres dans la province conquise, en faisant opérer le partage au moyen d'une corde ³, selon la manière d'arpenter usitée dans le Nord, surtout en Danemark ⁴.

D'après les historiens de Normandie, cette province étant déserte, Rollon fit des dispositions pour la repeupler ⁵. Ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre; certes la Normandie ne devait pas être fort peuplée, après tant d'invasions et de ravages qu'elle avait subis, mais elle ne devait pas

« fluv. Andellæ usque ad Oceanum mare... et metas ei Arvam fluv. posuit. » Anonymi Floriac. *Chronic.* Voy. Deville, Dissertation sur l'étendue du territoire concédé à Rollon; parmi les *Mémoires de la soc. des antiquaires de Normand.*, ann. 1831-32.

¹ « Partem quam annuimus Northmannis Sequanensibus. » Charte roy. de l'an 918. Aimoin, *Chron.*, lib. v, cap. 42.

² *Annal. Bertinian.*, ad ann. 867.

³ « Illam terram suis fidelibus funiculo divisit, universamque diu desertam « reædificavit, atque de suis militibus advenisque gentibus refertam restruxit. » Guill. de Jumièges, liv. II, ch. 19.

⁴ Le mot *reebning*, ou mesurage au cordeau (*reeb*), signifie en danois arpentage.

⁵ Dudon, liv. II. — Guill. de Jumièges, liv. II, ch. 19.

non plus être abandonnée. Il y avait des villes considérables, et depuis que le pays était sous la domination païenne, beaucoup de monde, des chrétiens mêmes, étaient venus s'établir ¹ parmi les païens fixés au milieu des indigènes. Un certain nombre de Normands avaient, depuis quelques années, abjuré l'idolâtrie, mais l'Église avait de la peine à en faire des chrétiens dociles et paisibles, tant que leur gouvernement restait païen. D'autres s'étaient fait baptiser deux fois sans devenir pour cela de meilleurs chrétiens. Mal instruits par des prêtres qu'ils ne comprenaient pas, ils retombaient dans le paganisme, reprenant leur vie aventurière, tuant les chrétiens et sacrifiant à Odin. Sous le régime païen, l'archevêque de Rouen dut traiter ces relaps avec beaucoup de ménagement ². Les indigènes, ceux du moins qui vivaient dispersés dans les campagnes, sans communication avec les villes, tels que les laboureurs, bûcherons, bouviers et bergers, n'étaient guère capables de donner le bon exemple à des convertis. Le clergé accusait cette partie de la population neustrienne de vivre comme des brutes; tout ce qu'il cherchait à obtenir d'elle, c'était de venir au moins le dimanche et les jours de fête à l'église de leur paroisse ³. Mais l'archevêque de Rouen eut enfin la satisfaction de déterminer le chef même du nouvel État et ses compagnons à recevoir solennellement le baptême. Beaucoup de

¹ Thom. Walsingham, *Hypodigma Neustriæ*, prétend que Rollon offrit un asyle et des terres aux fugitifs et aux bannis d'autres pays.

² Epistola papæ ad Ilrveum archiepisc.

³ « Qui in agris assidue commorantur vel in sylvis, et ideo velut more pecudum vivunt. » Synod. general. Rhodomi, de anno 878; tom. VI des *Acta concilior.*, pars prima.

Francs nobles vinrent à Rouen pour assister à cette cérémonie; le duc Robert servit de parrain à Rollon, et lui fit des présents considérables; et, à son tour, Rollon accorda, pendant sept jours, des donations de terres aux grandes églises de France et de Normandie¹.

Cette conversion fut, pour le clergé; un triomphe semblable à celui que lui avait valu le baptême de Clovis. Depuis lors, en effet, les mœurs et les coutumes des Normands changèrent rapidement: les prêtres qui les instruisirent, et les femmes du pays que les Normands épousèrent, en firent des chrétiens et presque des Francs. Patrie, famille, amis, nationalité, tout fut oublié par ces marins du Nord, qui, charmés d'avoir échangé une vie pleine de privations et de périls contre le repos et le bien-être, ne songèrent plus qu'à jouir de leur bonne fortune, trouvant bien doux d'être propriétaires dans un pays fertile et sous un climat agréable, après avoir été chassés de leur patrie par le besoin ou par ordre de leurs maîtres.

Leur gouvernement conserva d'abord les formes qu'il avait chez tous les peuples du Nord, et que Tacite attribue aux Germains². Rollon fut, comme nous l'avons vu, le chef élu par ses compagnons d'armes, qui avaient consenti à se dévouer à son service dans une expédition maritime. Il fut le premier entre les égaux, leur hère ou duc; et c'est toujours avec ses compagnons, formant sa cour, qu'il délibéra, qu'il rendit la justice et qu'il combattit³; nous verrons qu'il les consulta sur

¹ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. 11.

² Voy. Phillips, *Englische Reichs und Rechts Geschichte*, t. I.

³ « Jura et leges sempiternas, voluntate principum sancitas et decretas plebi indixit. » Dudon, liv. 11.

le choix de son successeur. Ces compagnons devinrent seigneurs territoriaux, ayant des vassaux et des serfs; aussi, peu à peu, leurs habitudes militaires se perdirent, et ils sortirent de la dépendance personnelle où la vie guerrière les avait tenus à l'égard du chef à qui ils s'étaient voués. Le conseil des compagnons d'armes limita plus ou moins, suivant le caractère des princes, le pouvoir des premiers ducs. Encore sous le règne de Richard II, on voit les grands consultés pour une simple donation faite à une église étrangère¹.

Quelles lois Rollon donna-t-il au pays qu'il avait conquis, et quelle fut sa législation? Il est à peine croyable que la postérité manque de documents pour résoudre cette question; on ne cite que quelques lois pénales rigoureuses qu'il promulgua pour faire respecter la propriété, et pour maintenir la paix dans les campagnes². Il punissait de la potence le recéleur aussi bien que le voleur. On raconte de lui, comme du roi danois Frode, du roi ostrogoth Théodoric, du roi anglosaxon Alfred, et du roi irlandais O'brien, que, sous son règne, des bracelets d'or restèrent longtemps suspendus à un arbre, sur le grand chemin, sans que personne osât y toucher³. On dit de plus qu'il fit indemniser un paysan qui s'était plaint de ce qu'on lui avait enlevé le soc de sa charrue; mais qu'ayant

¹ « Consilio et suggestu fidelium nostrorum decrevimus, etc. » Charte de Richard II en faveur du couvent de Saint-Riquier. *Vita s. Angelranni*; dans *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæcul. vi, pars prima.

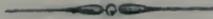
² Wace, *Roman de Rou*, tom. I, v. 1942 et suiv.

³ *Ibid.*, v. 1984 et suiv. On désignait autrefois en Normandie plusieurs endroits où les prétendus bracelets avaient été suspendus, par exemple : la forêt de Roumare, la Mare-aux-Anneaux, etc.

reconnu ensuite que le soc avait été caché par sa femme, Rollon les fit pendre tous les deux¹. Des malfaiteurs furent décapités ou mutilés par ses ordres. Il obligeait les habitants des villages à se secourir mutuellement, et à se protéger l'un l'autre contre les violences des scélérats. C'est la fameuse clameur de haro, sur laquelle je reviendrai dans les *Éclaircissements* qui terminent cet ouvrage.

Mais cette clameur de haro se retrouve sous un autre nom chez les Anglo-Saxons, et, en général, le peu de lois pénales que l'on connaît de lui s'accordent avec celles qui existaient chez les Francs et chez d'autres nations d'origine germanique, et toutes avaient pour but de rétablir en Normandie la sécurité que les Normands eux-mêmes, pendant plus d'un demi-siècle, en avaient bannie. Ainsi, après avoir subi dans sa jeunesse la peine de l'exil pour avoir troublé la paix de la Norvège et porté atteinte à la propriété particulière, Rollon, devenu chef d'un État, sentit la nécessité de maintenir l'ordre public, et de faire prévaloir, chez ses compatriotes comme chez la race indigène de la Normandie, les lois de police, soit écrites, soit reconnues seulement par la conscience des hommes; il surpassa même la rigueur des lois de sa patrie, tant il avait à cœur de faire respecter son autorité.

¹ Dudon, liv. II. — Guill. de Jumièges, liv. II, chap. 20.



LIVRE IV.

PREMIERS DUCS DE NORMANDIE.

(DE L'AN 913 A 1060).

CHAPITRE I.

Nouvelles excursions des Normands. — Guerre des pirates du Nord établis sur la Loire. — Mort de Rollon et avènement de son fils Guillaume. — Révolte contre ce duc. Il entre dans le parti opposé au roi. — Sa mort violente. — Richard son fils est gardé par le roi, puis enlevé par les Normands. — Débarquement de Harald. — Louis reconnaît Richard pour duc. — Invasion de la Normandie par l'empereur Othon. — Mort de Richard. — Soulèvement contre les seigneurs.

La France n'aurait eu qu'à se féliciter de la cession que son roi avait été obligé de faire aux Normands, si le traité de Saint-Clair avait scellé pour toujours la paix entre le royaume et ce peuple de pirates. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi, et longtemps encore les Normands ajoutèrent leurs ravages au poids de tous les sacrifices que la France avait faits, et de toutes les calamités qu'elle avait éprouvées. A l'embouchure de la Loire s'était établie, depuis plusieurs années, une troupe

de païens indépendante de Rollon, et dont les aventures ne nous sont qu'imparfaitement connues. Elle était en relation avec les Normands d'Angleterre; du moins, en 918, une flotte considérable partit de l'embouchure de la Loire pour ce pays, où, selon les chroniques, elle fut dispersée par les indigènes ¹. De leur côté, les pirates qui étaient restés sur la Loire continuèrent leurs excursions sur les bords de ce fleuve. Dans les monastères des contrées envahies, on commença de nouveau à sauver les reliques; à Guérande, les habitants se retirèrent dans leur église; puis, saisis d'un saint enthousiasme à la voix d'un prêtre, ils firent une sortie et repoussèrent les Normands jusqu'à leurs bateaux, attribuant ce succès à saint Aubin, patron de leur église ².

Ces pirates de la Loire eurent des différends avec leurs compatriotes de la Normandie, et Rollon vint les combattre dans leur retraite; mais ils se défendirent vaillamment, et le conquérant des bords de la Seine fut obligé de rentrer dans ses domaines et de laisser les païens en possession de l'embouchure de la Loire. Quelque temps après, on voit les deux troupes s'unir et combattre ensemble; voici à quelle occasion. On était indigné en France du gouvernement déplorable de Charles-le-Simple, le dernier rejeton dégénéré de la race carlovingienne. En 925, le duc Robert se souleva contre lui; il périt dans un combat livré, auprès de Soissons, aux gens du roi et aux Lorrains appelés au secours du faible prince: mais sa

¹ Florent. Wigorn. *Chronic.*

² *Miracula s. Albini*; dans les *Acta sanctor.* des Bolland., 1^{er} mars, et dans le tom. IX des *Histor. de France.*

mort, loin d'anéantir son parti, parut lui donner de la force et de la consistance. D'accord sur la nécessité de changer le gouvernement, les seigneurs insurgés s'assemblèrent à l'abbaye de Saint-Médard, et proclamèrent roi le duc de Bourgogne, Rodolphe ou Raoul, gendre de Robert, homme puissant, qui comptait beaucoup de partisans en France, et que l'on regardait comme le seul chef capable de mettre un terme à l'anarchie du royaume et aux ravages des Normands¹. Charles, voulant disputer le trône à son compétiteur, sollicita les secours des Normands de la Seine et de ceux de la Loire. Ils vinrent tous en effet se joindre aux troupes du roi déchu, marcher avec elles vers l'Oise, et marquer leur passage par leurs dévastations habituelles. Pour la première fois les gens du Nord intervenaient dans une guerre civile qui leur était étrangère. Rodolphe tourna ses armes contre eux et les mit en fuite². Ils s'en vengèrent en égorgeant les prisonniers qu'ils avaient faits³. Regnaud, chef de la troupe de la Loire, qui avait poussé ses excursions jusqu'à Arras, fut obligé de rétrograder vers ses forts. Immédiatement après cette retraite, le parti bourguignon traversa l'Epte et mit la Normandie à feu et à sang. Rollon, qui n'avait pas dû s'attendre à cette invasion, fit une trêve avec Rodolphe, et donna des otages pour garantie de ses intentions pacifiques; mais à son tour il éleva des prétentions auxquelles il fallut répondre. Le roi Charles, dont il avait suivi le parti,

¹ « Electus a pontificibus ac proceribus totius gallici regni, ad effugandum « inde rabiem paganæ perversitatis. » *De casibus Dervens. cænobii.*

² Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 923.

³ *Cartular. Sithiense*, pars prima, Folcuini lib. II, cap. 71.

lui avait promis, disait-il, une augmentation de territoire. Pour ne pas faire moins que le roi détrôné, ce prince accorda à Rollon, suivant l'historien Flodoard, le Bessin ainsi que le Maine¹. Cependant, la dernière de ces provinces avait été cédée par le nouveau roi à son beau-frère, le comte ou duc Hugues, qui assurément ne s'en dessaisirait pas en faveur de Rollon. On traita également avec les Normands de la Loire, et il paraît qu'une somme d'argent leur fut accordée, et qu'il fallut lever dans toute la France un impôt pour la payer.

Dès l'année suivante, en 923, ils se remirent en campagne, et, sous la conduite de Regnaud, ils pénétrèrent jusqu'en Bourgogne. Des évêques et des comtes de cette province réunirent en toute hâte leurs gens pour marcher contre les païens; ils les rencontrèrent auprès d'une montagne appelée par les chroniques Mont-Callau ou Mont-Chal : c'est peut-être Chalaux, situé à trois lieues de Vézelay et d'Avalon². Les deux partis se livrèrent un combat meurtrier. Warnaire, vicomte de Sens, ayant eu son cheval tué et ayant reçu deux blessures, tomba au pouvoir des Normands, qui le mirent à mort. L'évêque de Troyes, Anségise, ne fut que blessé. C'était un prélat belliqueux à qui les combats ne répugnaient pas; plus de trente ans après la bataille de Mont-Chal, ayant été expulsé par le comte de cette ville, il alla chercher les Saxons, et vint avec eux assiéger le chef-lieu de son diocèse. Les Normands per-

¹ « Terra illis aucta, Cenomanis et Bajocæ pacto pacis eis concessæ. » Flodoard, *Chroni.*, ad ann. 924.

² Lebeuf, *Histoire de l'église d'Auxerre*. — *Almanach du département de l'Yonne*, pour l'an xi.

dirent à Mont-Chal neuf cent soixante des leurs¹; la perte des Bourguignons dut être bien plus considérable.

A la nouvelle de ce désastre, le roi Rodolphe partit avec l'archevêque et les gens de l'église de Reims, et avec le comte Héribert, le même qui avait fait prisonnier le roi détrôné, et le tenait sous bonne garde dans un fort de la Picardie. Ils arrivèrent sur la Seine auprès du camp dans lequel s'étaient retranchés les Normands; mais tout se borna à quelques escarmouches entre les deux partis, et les païens se retirèrent, à la faveur d'un bois, sans être poursuivis². Sur ces entrefaites, les Normands du Rouennais rompirent aussi le traité qu'ils avaient conclu, ravagèrent Beauvais et Amiens, et poussèrent leur excursion jusqu'à Noyon. Là, ils furent battus par les bourgeois, et, pendant qu'ils se retiraient, les habitants de Beauvais firent une irruption dans la Normandie. A leur exemple, les bourgeois de Paris descendirent la Seine, et commirent beaucoup de massacres et de dégâts chez les Normands, dont ils brûlèrent les bourgs et enlevèrent les bestiaux.

L'embaras des Normands s'accrut encore, lorsque le roi Rodolphe, pour punir leur trahison, envoya le comte Héribert et les gens de l'église de Reims contre eux, tandis que, d'après ses instigations, Arnoul, comte de Flandre, et les Picards, franchirent la limite septentrionale de la Normandie, et investirent le fort d'Eu, situé à l'extrémité du duché. Rollon y avait

¹ Richer, *Histor.*, lib. 1, c. 49. — Flodoard (*Chronic.*, ad ann. 925) évalue la perte des Normands à treize cents hommes.

² Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 925. — Richer assure au contraire que les Normands essayèrent une défaite, et eurent trois mille hommes mis hors de combat.

jeté un millier d'hommes; cependant le fort fut pris d'assaut : les hommes du roi mirent à mort tous les habitants mâles et une partie de la garnison, et réduisirent les constructions en cendres. Dans la confusion générale, les Normands s'échappèrent et se réfugièrent dans une île voisine; mais ils y furent poursuivis par les vainqueurs, et n'eurent que l'alternative de se laisser massacrer ou de se noyer¹.

Auprès de la Normandie habitait le plus riche vassal du roi de France, Hugues, fils du comte Robert, dont la postérité était destinée à succéder à la dynastie carlovingienne. Ses terres s'étendaient auparavant entre la Seine et la Loire, et il avait eu le titre de duc de la Neustrie; mais depuis les conquêtes des Normands, son duché était fort rétréci. Il s'y était établi beaucoup de Normands, qui le suivaient à la guerre comme ses autres vassaux; il avait même fini par former un corps armé purement normand. Ses intérêts lui commandaient de vivre en paix avec ces voisins incommodes. D'ailleurs, quoiqu'ayant laissé élire roi son beau-frère, le duc de Bourgogne, il n'était nullement disposé à se dévouer à la défense du nouveau trône, et à se sacrifier pour le mari de sa sœur. L'intérêt particulier déterminait alors fréquemment les puissants à changer de parti: s'étant arrangé en secret avec les Normands, il abandonna l'armée royale, laissant le roi Rodolphe continuer la campagne. Rollon avait réussi à transporter la guerre hors de son duché; il plaça son camp dans le pays d'Arras, et attaqua les troupes royales. Il faillit prendre

¹ Flodoard, *Chroniq.* — Richer, *Histoir.*, l. 1, c. 50.

le roi Rodolphe, mais celui-ci fut secouru à temps par son fidèle comte Héribert. La mêlée devint très-vive; Rollon perdit onze cents hommes, mais Rodolphe fut blessé, et le comte Helgaud fut au nombre des morts. Les Francs se retirèrent, laissant les ennemis maîtres du pays. Il fallait, dans le même temps, empêcher les Hongrois, qui avaient déjà passé le Rhin, de pénétrer dans l'intérieur du royaume, et le midi de la France était très-agité. Dans ces conjonctures fâcheuses, qui pourtant sauvèrent la Normandie, Rodolphe n'hésita pas à imiter l'exemple de ses prédécesseurs, et d'acheter la paix. Il traita donc avec Rollon, l'an 926. Pour faire rentrer ses gens paisiblement dans la Normandie, on fut obligé de leur promettre de l'argent, et de lever, à cet effet, comme toujours, des impôts en France¹.

A peine eut-on mis ces Normands en repos, que ceux de la Loire sortirent de leur retraite, ayant Regnaud à leur tête, pour remonter hostilement le fleuve avec un nombre considérable de bateaux longs. Quand ils s'approchèrent de l'abbaye de Fleury, les moines s'enfuirent en toute hâte; Regnaud s'y établit, et fit sa demeure du dortoir des cénobites, « s'y livrant aux orgies comme un païen, » dit le moine Aimoin, qui écrivit plus tard, dans ce couvent, les miracles de saint Benoît. Mais aussi, le saint patron, indigné de cette profanation, se vengea du chef normand; car une nuit, saint Benoît lui apparut et le frappa de sa baguette: aussitôt Regnaud poussa des cris de douleur, rassembla ses gens, partit de

¹ Flodoard, *Chron.*, ad ann. 926.

Fleury et alla mourir en Normandie. La mort même ne donna pas de repos à son corps ; car sa tombe s'étant ouverte , au milieu d'un violent ouragan , lança son corps dans la Seine , où il fut vu flottant par les habitants épouvantés¹. Voilà le conte qui fut accrédité par les moines ; mais l'histoire dément la légende. Si les Normands partirent , ce fut pour continuer leur expédition. Après leur rentrée dans le couvent , les Bénédictins , pleins de rancune , firent sculpter la tête du profanateur de Fleury , et l'encastèrent dans le mur , au nord de l'église². Au xvii^e siècle , et plus tard , on montrait encore une tête grotesque en pierre , dans l'église de l'abbaye , comme étant le portrait de Regnaud³.

Auprès du château de Loches , les Normands furent attaqués par Ebbon , seigneur de Déols en Berri , qui avait réuni ses gens à ceux du roi ; mais cette tentative eut une issue malheureuse pour lui , car il fut blessé grièvement , et mourut à Orléans , où on l'avait transporté. Avant d'expirer , il recommanda à son fils Raoul et à son frère , archidiacre de Bourges , non-seulement le monastère qu'il avait fondé à Déols , mais encore celui qu'il avait commencé non loin de là , dans une île de l'Indre. Plusieurs années auparavant , les moines de Lochménech et de Saint-Gildas-de-Ruiz en Bretagne , fuyant comme tant d'autres devant les Normands , s'étaient humblement présentés chez ce seigneur. « Nous sommes des fugitifs , lui avait

¹ Aimoin, *Mirac. s. Benedicti*, lib. 1, cap. 8.

² *Ibid.*

³ « Nunc loco marmoreæ cernitur in lapide ad deridiculum sculpta ejus capitis effigies quam Normannorum regis esse incolæ tradunt. » *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæcul. iv, pars secunda, note des éditeurs.

dit leur abbé, Daoc ; nous apportons avec nous les ossements de saint Gildas, notre patron, de saint Patrice d'Irlande, de saint Paterne, de sainte Brigitte, et de beaucoup d'autres saints, martyrs et vierges. C'est Dieu qui vous les envoie ; accordez-leur un asyle dans vos terres, et laissez-nous prier sur leurs tombes pour vous et pour nous. » Touché du sort de ces moines bretons et de la sainteté de leur dépôt, dans lequel ils comptaient aussi un calice qui, à ce qu'ils prétendaient, était le même dont le Christ s'était servi à la dernière cène, Ebbon leur avait assigné d'abord pour asyle des cellules d'ermites érigées auprès d'une chapelle des bois. Plus tard, il avait commencé à construire pour eux un monastère qui devait s'appeler Saint-Gildas, comme celui dont ils avaient été expulsés. Il fut achevé conformément à sa dernière volonté¹. Ebbon fut enterré dans l'église de Saint-Aignan à Orléans. C'était une tombe de plus qui se fermait sur un des héros qui avaient succombé dans la lutte contre les pirates.

Ceux-ci quittèrent momentanément la Loire pour se porter vers la Garonne. Au confluent de ce fleuve et du Drot était situé un ancien palais de Charlemagne appelé Cassignol, regardé alors comme une résidence magnifique² : c'est là que Hildegarde avait donné le jour à Louis - le - Débonnaire ; de là Charlemagne était parti pour combattre les Sarrasins d'Espagne. Une tour d'observation qui dominait le château,

¹ *Patriarchium Bituric.*, cap. 52 ; tom. II de Labbe, *Biblioth. nova.* — *Gallia christiana*, tom. II, S. Gildasii abbatia.

² « Eminentissimum Karoli Magui palatium. » Aimoin, *Mirac. s. Bened.*, l. 1, c. 8.

devait mettre en garde contre les surprises des ennemis cette résidence et les bateaux du roi garés dans le Drot ¹. L'ancienne résidence des Carlovingiens fut dévastée par Regnaud et rendue inhabitable. On voit encore sur son emplacement, à Casseil, une vieille église avec des pierres tumulaires ². Les palais du grand empereur d'Occident, jadis tant redouté sur l'Elbe, n'étaient plus que des objets de dérision pour les hommes du Nord, qui insultèrent à son souvenir à Cassignol, comme ils avaient fait à Aix-la-Chapelle.

Ayant regagné les bords de la Loire, ils descendirent le fleuve jusqu'à Nantes, après s'être battus en route contre les troupes de Rodolphe.

Le royaume était très-agité alors par les partis politiques. Bien qu'il eût deux fois vendu la paix à Rodolphe, le duc des Normands entra dans le parti du comte Héribert, qui, ayant abandonné le roi après l'avoir si bien secondé, s'était tourné vers le prince détrôné, son prisonnier, et, avec l'assentiment de Rollon, et de Hugues, avait proclamé de nouveau le malheureux Charles. Rodolphe paraissait perdu. Mais Charles était le jouet des partis : à peine était-il remonté sur le trône, qu'Héribert changea encore une fois d'avis, réintégra en prison le fantôme de roi, et reconnut Rodolphe. Charles mourut quelque temps après dans le château de son geôlier ³.

Pendant que ceci se passait dans l'intérieur de la France,

¹ *Ibidem.*

² Saint-Amans, *Notice sur Cassinogilus*; tom. VII des *Mémoires de la soc. roy. des antiq. de France.*

³ Flodoard, *Chronic*, ad ann. 929.

les chefs bretons voisins de la Normandie, peut-être pour se venger des incursions des Scandinaves, firent à leur tour des ravages sur le territoire de leurs voisins, et envahirent le pays de Bayeux; mais Rollon accourut avec ses guerriers, livra bataille aux agresseurs et les vainquit. Un des comtes bretons, Béranger, se soumit aux Normands; un autre comte, Alain, principal auteur de la guerre, se réfugia en Angleterre. Les seigneurs qui avaient combattu sous ces deux chefs s'établirent en France, en Bourgogne ou en Aquitaine; quelques uns suivirent Alain chez les Anglais. Tous ceux qui restèrent furent obligés de reconnaître la suzeraineté du duc de Normandie¹. Les provinces voisines, telles que l'Anjou et le Poitou, furent délivrées désormais des irruptions hostiles de ces chefs turbulents².

Ainsi Rollon, dans sa vieillesse, se vit possesseur tranquille de la Normandie, et sut y maintenir l'ordre et la paix. On raconte que Charles-le-Simple, lorsqu'il avait encore le pouvoir, avait envoyé secrètement des émissaires auprès de sa fille Gisèle à Rouen; que cette mission clandestine donna de l'ombrage aux Normands, et que Rollon fit saisir et mettre publiquement à mort les envoyés de son beau-père³. Gisèle mourut quelque temps après, et Rollon vécut comme auparavant avec Popa, dont il eut deux enfants: un fils nommé Guillaume, et une fille appelée Gerloc, qui reçut plus tard le

¹ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III. — *Chronic. Namnetense*; tom. VII des *Histor. de France*.

² Odon, *De gestis concil. Andegav.*

³ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. II. — Guill. de Jumièges, *Hist. Norm.*, lib. II, cap. 21. — Benoît, *Chroniq. des ducs de Norm.*, t. I, v. 7478-80.

nom chrétien d'Adèle ou Adeline¹. Guillaume étant devenu grand, les principaux Normands engagèrent leur duc à désigner son successeur : il nomma son fils ; c'était aussi celui que les seigneurs avaient en vue, quoiqu'il ne fût pas issu d'un mariage. Les seigneurs lui jurèrent d'avance fidélité et obéissance². Rollon vécut encore cinq ans après cet acte important, et mourut de vieillesse à Rouen. On ignore l'année précise de sa mort et son âge; tout porte à croire que c'est vers l'an 950 que le décès de ce premier duc de Normandie, probablement octogénaire, a dû avoir lieu³. Sa bravoure, sa fermeté, l'énergie de son gouvernement, sont incontestables; mais il est permis de douter de la véracité des éloges que les moines de Normandie, dans leurs chroniques, ont accordés à sa dévotion et à sa déférence pour le clergé. Il se peut qu'il ait enrichi les églises et les couvents, qu'il soit allé en procession, et les pieds nus, au-devant des reliques de saint Ouen, portées jadis en France et qu'il avait forcé son beau-père à restituer⁴; mais, d'un autre côté, on lit dans une chronique anglaise, qu'il vendit ou laissa vendre beaucoup de reliques des églises de Nor-

¹ Guillaume de Jumièges, *Hist. Norm.*, lib. 11, cap. 22.

² *Ibid.* — Selon Wace (*Roman de Rou*, t. I, v. 2041 et suiv.), ce ne fut qu'à force de promesses et de présents que Rollon obtint le consentement des vassaux.

³ • Anno 931 obiit Rollo, anno vitæ 86. • *Chronic. Turonense.* — Orderic Vital, liv. 111, le fait mourir cinq ans après son baptême, ainsi en 917; Hugues de Saint-Florentin, en 922. Dudon de Saint-Quentin et Guill. de Jumièges ne donnent pas la date de sa mort. Benoit (*Chroniq.*, tom. I, v. 8359 et suiv.) dit que Rollon mourut quarante-deux ans après sa première arrivée. Voy. Deville, *Dissertat. sur la mort de Rollon*, dans le *Précis analytique des travaux de l'acad. roy. de Rouen pendant l'ann. 1841*; Rouen, 1842.

⁴ *Translatio s. Andoeni*; tom. III du *Thesaur. anecd. de Martène*.

mandie, qui furent acquises par le roi d'Angleterre Athelstan, son allié ¹. Un historien franc, Adhémar, prétend même que, sentant sa fin approcher, Rollon fit immoler cent prisonniers chrétiens aux idoles du Nord, et qu'ensuite il fit présent de cent livres d'or aux églises de Normandie, comme pour se rendre propices à la fois les dieux du paganisme et le dieu des chrétiens ². Selon un autre historien, ce fut au moment d'embrasser la religion chrétienne que Rollon fit un dernier sacrifice humain aux divinités du culte qu'il allait abandonner ³. Peut-être le massacre des prisonniers chrétiens, qu'il ordonna lorsqu'il fut repoussé, comme nous l'avons vu, par Rodolphe, du nord de la France, a-t-il été la cause de ces récits étranges. Rollon fut enterré dans l'église qu'il avait fondée à Rouen, et, dans la suite, ses restes furent déposés dans une chapelle de la cathédrale actuelle; on y voit encore son tombeau vis-à-vis celui de son fils ⁴.

Le sort avait singulièrement disposé de la famille de l'iarl de Moere, à laquelle Rollon appartenait. Ce comte norvégien, ri-

¹ « Itaque (Athelstanus) ex transmarina Britannia et Normannia, quippe cum Rollone comite amico obligatus fœdere, multas sanctorum... reliquias mercatus est. » Wilh. Malmesbur., lib. v, de *Pontificibus*.

² Adhemari *Chronic.*

³ Richard. Pictav. *Chronic.*; tom. IX des *Histor. de France*.

⁴ Il porte cette inscription, qui a été substituée à une autre plus ancienne, que rapporte Orderic Vital : « Hic positus est Rollo, Normanniæ a se territæ, vastatæ, restitutæ, primus dux, conditor, pater, a Francone archiepisc. Rotom. baptizatus anno 912, obiit anno 917. Ossa ipsius in veteri sanctuario nunc capite natis vis primum condita, translato altari, hic collocata sunt a B. Maurilio, archiepisc. Rotom., an. 1063. » Sa statue, couchée sur le tombeau, ne peut être que du xiv^e ou xv^e siècle. Voy. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*; Rouen 1833, pag. 4 et suiv.

che et puissant, avait toujours joui de la faveur du premier souverain de son pays : deux de ses fils s'étaient persécutés dans les îles Orcades, où leur père avait fondé une principauté; un troisième fils avait été banni pour ses actes de piraterie par le même roi qui avait été l'ami du père. Ce dernier fils, rejeté sur les mers, avait fondé en France une race de ducs et de rois; et on le célébra, sur les bords de la Seine, pour sa justice, après que, dans sa patrie, on l'eut puni pour sa violence. Enfin un autre fils de Rognvald, nommé Rhollaud, était allé s'établir, avec d'autres colons norvégiens, dans l'Islande, et y avait fondé la tribu agricole de Sida : ce frère de Rollon, content de défricher paisiblement un coin de terre dans une île lointaine, avait peut-être été le plus heureux de toute la famille.

Sous le règne de Rollon, la Normandie s'était repeuplée; des Francs, des Bretons et des hommes d'autres races étaient venus s'y établir, et se mêler aux indigènes et aux Normands¹. Il y eut une fusion assez prompte entre eux, et les Normands eux-mêmes y perdirent plusieurs traits de leur caractère primitif. Aussi, dès la seconde génération, la langue de la France devint celle de la Normandie², et déjà le second duc fut mêlé à toutes les querelles qui agitèrent la France. C'est que, voisins d'un peuple tombé dans l'anarchie, les Normands, conservant encore leur énergie et leur audace, ne pouvaient

¹ « Unum ex diversis gentibus populum effecit. » Moine de Fontenelle, *Append. ad chronic.*; tom. II de D'Achery, *Spicileg.* — Raoul Glaber, liv. 1.

² « Gentilem linguam omittens, latino sermone assuefacta est. » Adhemari *Chronic.*

manquer d'être courtisés et sollicités par ceux qui voulaient dominer sur la France, et à qui le secours d'une colonie aussi vaillante était précieux. D'ailleurs, le duc de Normandie se trouvait au nombre des plus puissants seigneurs du royaume; par son rang seul il y acquérait une grande influence sur les affaires publiques.

Guillaume succéda sans obstacle à son père; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas hérité du caractère ferme et énergique de Rollon; aussi ne tarda-t-il pas à compromettre la souveraineté fondée par son père. Un chef normand appelé Rioulf, qui s'était établi soit dans le Cotentin, soit à Évreux ¹, sans reconnaître probablement l'autorité du duc de Normandie, exerçait par sa bravoure, par ses possessions, par sa famille, une grande influence sur les autres seigneurs normands, qu'il soulevait contre Guillaume en leur parlant de l'ascendant que les Francs prenaient à la cour du duc. Vers l'an 955 ², il prit les armes avec ses gens, et se mit à la tête de la ligue des mécontents. Ils se garantirent mutuellement la possession de leurs propriétés, et résolurent d'exiger la cession d'un district entre la Seine et la Rille, sans doute pour le partager entre eux. Ils envoyèrent à cet effet une députation à Rouen. Guillaume convoqua le petit nombre de seigneurs fidèles pour les consulter. Il fut convenu dans le conseil qu'il refuserait la cession exigée, mais qu'il offrirait de donner des

¹ « Rithulfum Ebroicensem. » Order. Vit., liv. 1, p. 162. — « Ruens fu de Costentin. » Wace, t. 1.

² Selon Orderic Vital; en 933 selon d'autres historiens. Voy. la note de M. Le Prevost, tom. I de son édit. d'Orderic Vital, p. 163.

chevaux, des armes, des parures, etc., à Rioulf et à ses partisans, de les faire entrer dans son conseil, et de ne rien entreprendre sans leur avis, s'ils voulaient le servir fidèlement.

Ayant rejeté cette offre, les mécontents passèrent la Seine et marchèrent sur Rouen. Leur nombre s'accrut à mesure qu'ils avancèrent; de Rouen même on accourut à leur camp. La cour de Guillaume commença à être déserte, et, dans sa résidence, on parut souhaiter le succès de la ligue. A la fin, il ne resta au duc de Normandie que trois de ses barons, Anslec, Bernard-le-Danois et Bothon, comte du Bessin, qui avait été son instituteur. Toute son armée se réduisit à trois cents écuyers et bourgeois, les uns francs, les autres normands. Trahi par les siens, et voyant sa résidence déjà investie, le jeune duc eut peur, et promit aux insurgés le district qu'ils avaient demandé. Mais Rioulf lui fit répondre qu'on ne le reconnaissait plus pour duc, et que s'il ne se retirait sur-le-champ en France, Rouen serait pris d'assaut, et que les vainqueurs feraient passer tous les habitants au fil de l'épée, sans l'épargner lui-même.

La frayeur de Guillaume redoubla; il se retira avec ses fidèles sur une des hauteurs qui dominant la ville de Rouen, et d'où il pouvait apercevoir le camp ennemi. A la vue de cette multitude de rebelles, il n'hésita plus à abandonner son duché pour se réfugier ensuite en France: mais Bothon s'écria avec sa franchise énergique: « O couard! ne croyez pas que nous vous suivions! Les Francs nous rendraient tout le mal que nous leur avons fait. Non non! si vous fuyez, nous

retournerons dans le Nord, où, faute de ces terres-ci, nous saurons en conquérir d'autres. Puisque vous n'osez combattre, allez vivre méprisé en France! Le fils de ce Rollon qui a soumis le pays par sa prouesse ne lui ressemble guère; ses ennemis ne l'ont pas encore touché, et déjà il se meurt de peur!»

Ces reproches firent de l'effet sur l'âme de Guillaume; honteux de sa faiblesse, il promit à ses trois vassaux de rester et de combattre avec eux¹. En conséquence, s'étant mis à la tête de sa troupe fidèle, il fondit avec impétuosité sur le camp des insurgés, qui ne s'étaient peut-être pas attendus à cet acte de courage de sa part. Guillaume se montra vaillant au-delà de toute attente; on le vit, dit Wace le trouvère, *férir comme un bœuf enragé*. Le pré fut jonché de morts et de blessés. Mis en désordre, les insurgés se dispersèrent: il y en eut qui se noyèrent dans la Seine. On chercha à prendre Rioulf; mais il se jeta dans un bois après s'être débarrassé de ses armes, et se déroba ainsi aux poursuites des vainqueurs²: on n'entendit plus parler de lui; peut-être mourut-il dans une retraite obscure; peut-être s'enfuit-il dans le Nord, sa patrie. Sa disparition donna lieu dans la suite à des traditions populaires, et, deux siècles après, on chantait encore en Normandie des romances sur les aventures tragiques du vieux chef des insurgés normands: on y disait qu'étant tombé entre les mains de Guillaume, il avait eu les yeux crevés en punition de son

¹ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III. — Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. III.

² Benoit, *Chroniq.*, tom. I, v. 962 :

« Mais unc ne pout estre trovez. »

crime ¹. Le pré où Guillaume dissipa les insurgés reçut le nom de *pré de la bataille*; c'est maintenant un quartier à l'ouest de la ville.

Dès le commencement de l'insurrection, Guillaume avait fait conduire à Bayeux Sprote, sa maîtresse, Bretonne de naissance ². Elle accoucha dans cette ville de Richard, qui, enfant illégitime comme son père, lui succéda dans le duché. Ce fut en entrant à Rouen que Guillaume reçut la nouvelle de la naissance de ce fils. Sa victoire sur les partisans de Riouf lui donna l'autorité; seulement alors on le regarda comme duc, et les puissants du dehors vinrent rechercher sa bienveillance et son amitié ³. Plusieurs seigneurs de France le rejoignirent à Lions-la-Forêt, où il se livrait au plaisir de la chasse; entre autres, Guillaume, comte de Poitou, surnommé Tête-d'Étope. Celui-ci demanda et obtint en mariage Gerloc ou Adèle, sœur du duc, *la plus belle damoiselle dans toute la Normandie, depuis Osmont jusqu'à Eu*, dit Wace ⁴. Ce mariage assura l'alliance entre la Normandie et le Poitou.

¹ *Roman de Rou*, t. I, v. 2108-10 :

« A juleors oï en m'effance chanter
 « Ke Willhame jadis fist Osmont essorber,
 « Et al conte Riouf li dous oilz crever. »

² Flodoard, *Chronic.*— Richer, *Histor.*, lib. 11, c. 34.— Guill. de Jumièges, pour relever un peu la concubine, dit : « Quædam nobilissima puella, danico more sibi conjuncta. » Lib. III, p. 234.— Benoit, *Chronic.*, t. I, v. 9741 et suiv. :

« Sprote la très proz et la bèle
 « Qu'il out prise, si cum je vos dis,
 « Solum l'usage del país. »

³ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III.— Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, lib. III, c. 3.

⁴ *Roman de Rou*, t. I, v. 2332. — Benoit (*Chronic.*, t. I, v. 9862-3) renchéris-
 sant d'épithètes louangeuses sur Wace, dit :

« Gerlos la bèle, l'enseignée,
 « La proz, la sage, l'afaitée. »

Bientôt la mort de Rodolphe ou Raoul, duc de Bourgogne et roi de France, entraîna le duc de Normandie dans les démêlés des grands vassaux qui, en France, avaient accaparé presque toute l'autorité royale. Rodolphe ne laissait point d'enfants ; son beau-frère, Hugues, comte de Paris, était après lui le plus puissant seigneur du royaume. Une grande partie de la nation paraissait disposée à le reconnaître pour roi ; mais dans le nord de la France, Louis-d'Outremer, fils de Charles-le-Simple, avec lequel sa mère s'était enfuie en Angleterre auprès de sa famille, comptait beaucoup de partisans. Peu sûr de régner lui-même, Hugues ne mit point obstacle à l'avènement de ce jeune prince, alors âgé de seize ans¹. L'archevêque de Sens fut envoyé auprès de la veuve du dernier roi, pour l'engager à revenir en France avec son fils. Elle ne s'y décida qu'après avoir reçu des ôtages et le serment de fidélité des partisans de Hugues, et après avoir obtenu pour le comte breton Alain, qui s'était réfugié en Angleterre après sa défaite par les Normands, la restitution de son comté de Nantes. Guillaume de Normandie prêta serment comme les autres seigneurs au nouveau roi dès son débarquement à Boulogne, en 936, et assista au sacre qui eut lieu à Reims ; mais il rompit ce serment comme les autres, lorsque, trois ans après, Hugues, voyant son influence mieux affermie, prit les armes contre le prince qu'il avait laissé monter sur le trône.

Il courut comme Hugues, en Lorraine, rendre hommage au

¹ Flodoard, *Chronic.* — Selon Dudou, ce fut le duc Guillaume qui, à la prière d'Athelstan, rétablit Louis-d'Outremer. C'est une erreur. Voy. *Roman de Rou*, t. I, p. 115, note 3.

roi de Germanie, et fit la guerre à Louis-d'Outremer. Mais quand celui-ci, ayant à son tour contracté une alliance avec le roi de Germanie et fait une trêve avec Hugues, tourna ses armes contre les Normands, Guillaume se hâta de demander la paix : dans une entrevue qui eut lieu à Amiens, il promit au roi de France une fidélité inébranlable, et reçut de ce prince la confirmation du duché de Normandie¹, auquel fut même ajoutée la contrée maritime comprenant Avranches et Coutances, que Charles-le-Chauve avait jadis abandonnée aux Bretons²; de sorte que ce Normand si pacifique accrut de beaucoup l'État que son glorieux père avait conquis.

Cependant, son indolence le rendait peu propre à gouverner un pays dont la soumission était si récente. Un jour, chassant dans la forêt de Jumièges, au-dessous de Rouen, et étant poursuivi par un animal furieux qu'il avait blessé d'un coup de javalot, il avait été obligé de chercher un refuge dans les décombres de l'ancien monastère renversé par les païens, et que deux moines revenus de l'exil s'efforçaient alors de rendre habitable. Le duc s'estima heureux de recevoir l'hospitalité de ces solitaires, dont la pauvreté avait le matin provoqué son sourire dédaigneux³; il leur promit des secours, et en effet il envoya des ouvriers pour relever le monastère de Jumièges. Quand les moines y furent rentrés, Guillaume prit goût à leur vie retirée et studieuse, et voulut abdiquer, afin de passer le reste de ses jours dans cette retraite pieuse,

¹ Richer, *Histor.*, t. II, c. 20.

² Flodoard, *Histor. eccles. Remens.*, lib. IV.

³ Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, lib. III, c. 8. — Benoit, *Chroniq.*, t. I, p. 458 et suiv. — Th. Walsingham, *Ypodigma Neustriæ*.

comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin sanglante. Il fallut les sollicitations des grands de Normandie et de Bretagne, et le refus d'admission de l'abbé du monastère, pour l'engager à rester à la tête du gouvernement et à défendre le pays contre ses voisins et contre les pirates. Cependant il porta toujours le cilice, qui s'accordait peu avec cette grande et brillante épée dont il s'armait habituellement ¹, et qui lui valut chez le peuple le surnom de *Longue-Épée*. Dans un tumulte suscité par ses soldats, il avait fait porter au-devant d'eux cette lame, et son aspect flamboyant avait suffi, suivant l'assertion d'un trouvère, pour les faire rentrer dans l'ordre ². Les historiens ne parlent point de cette arme merveilleuse, qui aurait été plus nécessaire en effet à Guillaume qu'à son père. Après avoir assisté à la dédicace de l'abbaye de Jumièges, il fit venir de Fécamp son fils Richard, pour lui assurer sa succession. Il convoqua les barons à Bayeux, voulant les engager à reconnaître son fils pour duc futur, dans l'intention qu'il nourrissait toujours de se retirer dans un cloître ³. Il laissa Richard dans cette ville, où la langue du Nord était encore parlée, le confiant aux soins du même Bothon qui avait été chargé de son éducation ⁴. Le petit-fils de Rollon apprit, outre la langue

¹ Benoit, t. I, v. 10477-8 :

- Une plus bele arme ne meillor
- N'out quons, ne reis, n'enpereor. •

² *Ibidem*, v. 10505-6.

³ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III. — Guill. de Jumièg., liv. III, ch. 8.

⁴ • Volo ut... edoceatur cum magna diligentia, favens loquacitate daciasca. •
Dudon, liv. III. — Benoit, t. I, v. 11520-33 :

- Si voil qu'il seït à tele escole
- Où l'en le sache endoctriner,

scandinave, à lire les chartes, à tirer de l'arc, à se servir de la fronde et du talevas ou bouclier, enfin à jouer aux jeux de tables ou de dames, et aux échecs ¹. A l'exception de la lecture, c'était la même instruction que l'on donnait aux jeunes princes dans la Scandinavie.

Une querelle dans le voisinage de la Normandie eut des suites très-graves pour cette province. Arnoul, comte de Flandre, convoitant Montreuil, dont le port était fréquenté par les navires marchands, surprit cette place, et, non content de s'être emparé du château et de la ville, voulut encore saisir Héloin, qui en était le comte. Celui-ci parvint à s'échapper; mais sa femme et ses enfants tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui les envoya en Angleterre ².

Expulsé de son comté, Héloin alla implorer les secours du duc Guillaume, et celui-ci, touché du sort de son voisin opprimé, lui donna des hommes d'armes avec lesquels le comte vint attaquer la place et réussit à la reprendre; il égorgea une partie des gens du comte de Flandre et garda les autres pour servir d'otages à la sûreté de sa femme et de ses enfants ³. Arnoul ne pardonna point au duc de Normandie le secours fourni à son ennemi, et résolut de s'en venger. Déjà le clergé, qui était dans ses intérêts à cause des riches dons qu'il

« Que as Daneis sache parler :

« Ci ne sevent riens fors romanz;

« Mais à Baiues en a tanz

« Qui ne sevent si Daneis non. »

¹ *Roman de Rou*, t. I, v. 2509-22.

² Richer, *Histor.*, l. II, c. 12.

³ *Ibid.*, cap. 14.

faisait aux églises, avait excommunié Héloin et Guillaume comme perturbateurs de la paix, quoique ceux-ci n'eussent fait que reprendre un bien injustement ravi ¹.

Le roi de France ayant récemment reçu en grâce le duc Hugues, que le roi de Germanie Othon venait de réconcilier avec son souverain, désirait réunir à sa cour ses principaux vassaux, pendant qu'Othon était encore en France. En conséquence, une diète fut annoncée au palais d'Attigny-sur-Aisne. Là comparurent, avec le roi de Germanie, les ducs Guillaume et Hugues, les comtes Arnoul et Héribert. Dans la séance solennelle qui eut lieu, Guillaume, n'ayant pas été appelé, s'impatienta et se précipita dans la salle, où il trouva le roi Othon assis au-dessus de Louis. Pensant apparemment que le prince étranger était la cause de l'avanie qu'il venait d'essuyer, il l'apostropha rudement et le força de s'asseoir au-dessous du roi de France ². Cette scène troubla l'assemblée; Louis se retira avec le duc Guillaume, et bientôt après ils partirent ensemble du palais d'Attigny. Cependant Othon se plaignit vivement auprès de Hugues et d'Arnoul de l'affront que lui avait fait le duc de Normandie; Arnoul, saisissant l'occasion qu'il avait cherchée, dit qu'il fallait mettre un terme à l'arrogance de ce seigneur, et l'empêcher d'être le maître à la cour du roi de France ³.

En retournant en Allemagne, Othon laissa Arnoul dans ces dispositions hostiles. Celui-ci, fort de l'appui d'un roi étranger

¹ Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 939.

² Richer, *Histor.*, l. II, c. 30.

³ *Ibid.*, cap. 32.

et de Hugues, le vassal le plus puissant du roi de France, ne tarda pas en effet à exécuter la vengeance méditée contre le duc Guillaume depuis la perte de Montreuil ; vengeance lâche et sanguinaire comme celle que le père d'Arnoul avait assouvie sur la personne de l'archevêque de Reims. Il envoya une députation au duc pour lui proposer une entrevue dans une île de la Somme, voulant, disait-il, se réconcilier et s'entendre avec lui. Guillaume, qui ne savait rien des projets perfides d'Arnoul, accepta la proposition, et, au jour fixé pour l'entrevue, se rendit avec les siens à Piquigny, sur les bords de cette rivière. Il monta avec deux Normands sur un bateau pour descendre dans l'île, et Arnoul s'y rendit de l'autre rive. Les deux seigneurs, à leur rencontre, se donnèrent la main, s'entretenirent pendant quelque temps, et se séparèrent ensuite avec toutes les apparences de la réconciliation. Arnoul retourna sur la rive droite. Quant au duc Guillaume, il naviguait encore sur la rivière, lorsqu'il fut rappelé à grands cris par les gens du comte de Flandre, qui paraissaient avoir une communication pressante à lui faire de la part de leur maître : quand le bateau se fut rapproché de l'île, ils s'y élancèrent, et, ayant tiré subitement leurs armes, ils assaillirent le duc et l'assassinèrent¹, ainsi que les deux Normands de sa suite ; le

¹ Selon Flodoard et Dudon de Saint-Quentin, en 943 ; selon Guill. de Jum. (liv. III, ch. 12) et selon la Chroniq. de Saint-Etienne de Caen, en décembre 942. — Une tradition, conservée à Piquigny, désigne un terrain de cette commune, appelé le *Pré des Trois-Cornets*, comme le lieu de l'assassinat. Voy. *Mémoires de la soc. d'archéolog. du département de la Somme*, t. I, p. 74. Cependant, d'après le récit de Richer (*Histor.*, II, 33), le crime fut commis dans le bateau même.

batelier même fut blessé. Les meurtriers se sauvèrent aussitôt au-delà de la Somme ¹.

A la vue du corps inanimé de leur maître ramené par le bateau, les autres Normands qui attendaient sur la rive gauche poussèrent des cris de douleur ; ils le rapportèrent à Rouen au milieu d'un deuil général. On le déposa dans la cathédrale de cette ville ; son tombeau y existe encore, vis-à-vis celui de son père, avec une épitaphe qui perpétue le souvenir de la trahison odieuse du comte de Flandre ². Le clergé vénéra Guillaume comme un martyr ³.

Ce crime jeta la Normandie dans un péril extrême : Richard, seul fils de Guillaume, était encore dans l'enfance, et Louis-d'Outremer pouvait, d'accord avec le comte de Flandre, profiter de la consternation du peuple pour s'emparer du duché et le réunir à sa couronne. Arnoul lui envoya en effet une députation pour insinuer qu'il fallait saisir l'occasion de la mort imprévue du duc de Normandie, à laquelle il assurait n'avoir eu aucune part, et dont il promettait de rechercher les coupables auteurs ⁴. Il rappela toutes les injures que le roi et son père avaient souffertes de la part des Normands, et les

¹ Richer, l. II, ch. 33.

² La statue figurée sur le tombeau est de la même époque que celle du tombeau de Rollon, mais mieux conservée. Voy. Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, p. 20 et suiv.

³ Voy. Martyrium s. Guillelmi; tom. II d'André du Saussay, *Martyrologium gallicanum*, p. 1013.

⁴ Le *Breve chronicon S. Martini Turon.*, ad ann. 944 (tom. VIII des *Historie de France*), représente l'assassinat de Guillaume comme l'effet de la vengeance exercée par les fils et amis de Raoul, comte de Cambrai, que les Normands avaient tué dans une de leurs excursions.

concessions exorbitantes qu'ils avaient été forcés de leur faire. Le temps était venu, disait-il, de venger la royauté et la France. Suivant un historien anglais, Arnoul accompagna ces insinuations perfides d'un présent de dix livres pesant d'or¹. Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis, quoiqu'il se montrât d'abord offensé de la trahison du comte de Flandre, lui rendit pourtant ses bonnes grâces peu de temps après. S'étant fait amener le jeune Richard, il le reconnut pour duc de la Normandie², et reçut l'hommage des seigneurs normands qui avaient accompagné le fils de leur ancien seigneur. D'autres Normands, indignés de voir Richard livré au roi de France, et désespérant probablement de l'indépendance de la Normandie, allèrent porter leurs hommages à Hugues³.

Dans cette situation critique, l'énergie des principaux Normands et l'esprit public sauvèrent l'État. L'archevêque de Rouen se hâta de revêtir le jeune Richard des insignes du pouvoir ducal; on institua une régence, composée de Bernard-le-Danois, de Raoul de la Roche-Tesson, d'Anslec ou Lancelot, parent de Rollon⁴, enfin d'Osmond de Centvilles, dont les descendants ont existé à Rouen, dit-on, jusqu'à la fin du der-

¹ « Missis legatis cum x libr. auri a Guillelmi, nece se coram rege fatetur immunitatem esse. » Th. Walsingham, *Ypodigma Neustriæ*.

² Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 943. — Richer, *Histor.*, l. II, c. 34.

³ Flodoard, ad ann. 943. — « Alii vero Normannorum, Richardum ad regem transiisse indignantes, ad Hugonem ducem concedunt. » Richer, l. II, c. 34.

⁴ Guill. de Jumièg., *Histor. Norm.*, lib. IV, cap. I. — Du fils d'Anslec, nommé Turstin de Bastenbourg, descendirent les seigneurs de Briquebec et les comtes de Montfort-sur-Rille. Voy. de Gerville, *Mémoire sur les anc. châteaux de l'arrondissement de Valognes*; t. I des *Mémoires de la soc. des antiquair. de Normandie*.

nier siècle¹. Ils ne purent empêcher le roi de France de venir à Rouen pour recevoir l'hommage des habitants ; mais à la vue de ce prince installé dans la capitale du duché comme dans son domaine, le peuple s'attroupa, et, armé de tout ce qu'il put trouver, il vint investir l'hôtel, demandant à grands cris que le roi rendit le jeune duc. Les femmes, tout échevelées et semblables à des furies, menaçaient de mettre le feu à sa demeure².

Bernard-le-Danois, appelé auprès du roi, lui dit qu'on ne pouvait répondre de la sûreté de sa personne s'il ne déclarait ses intentions bienveillantes pour le jeune Richard. En conséquence, Louis se montra publiquement avec l'enfant, promit de le protéger, et l'investit du duché. Les barons et évêques francs qui accompagnaient le roi garantirent par serment la parole royale. Il fut convenu que Richard serait élevé à la cour avec les enfants du roi ; Osmond devait rester auprès de lui³.

Une flotte de pirates du Nord, dont le chef s'appelait Éric, venait d'entrer dans la Seine ; les Francs supposèrent que c'était pour prêter main-forte aux Normands établis, et pour les soustraire au joug du roi de France et du christianisme⁴. Louis rassembla environ huit cents hommes d'armes, et marcha contre ces pirates. Ses cavaliers avaient un avantage

¹ Goube, *Histoire du duché de Normandie*, t. I ; Rouen, 1814, in-8o. — La famille actuelle d'Osmond prétend descendre du gouverneur de Richard I^{er}.

² Dudon, *De mor. Norm.*, lib. ut. — Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, lib. iv, c. 2.

³ *Ibidem*.

⁴ Richer, *Histor.*, l. II, c. 35. Cet historien nomme le chef des pirates Setrich.

marqué sur les païens, qui étaient à pied et armés seulement d'épées ; ils les mirent aisément en fuite. Éric s'était jeté dans les halliers ; il y fut découvert et percé de trois coups de lance. Thurmod, qui avait commandé sous ses ordres, fut renversé par le roi lui-même ; mais il se releva, et, comme Louis s'était porté en avant, Thurmod l'attaqua par derrière et le blessa de sa lance : aussitôt le roi se retournant tua le Normand, dont les gens périrent pour la plupart. Un petit nombre d'entre eux parvinrent à regagner leurs bateaux ¹.

A son retour à Rouen, le roi donna le commandement de cette ville au même Herloin dont la querelle avec le comte de Flandre avait causé tous les malheurs de la Normandie. Leur ancienne inimitié n'était qu'assoupie : à l'installation d'Herloin, la jalousie d'Arnoul se réveilla ; il fit une excursion sur la frontière de Normandie, mais il fut repoussé par son ennemi, entre les mains de qui tomba, parmi d'autres prisonniers, l'un des sicaires d'Arnoul qui avaient assassiné le duc Guillaume. Herloin lui fit couper les mains, et les envoya à Rouen comme preuve de sa vengeance ².

Sur les instances de Louis-d'Outremer, il consentit pourtant, quelque temps après, à se réconcilier avec Arnoul ; les deux comtes conclurent un traité de paix, et le roi, qui avait intérêt à ménager un vassal tel qu'Herloin, lui donna Amiens pour l'indemniser des pertes qu'il avait éprouvées. Quand les Rouen-

¹ Flodoard, *Chron.* — Richer, *Histor.*, l. II, p. 35. Comptant toujours par milliers les Normands tués, Richer dit : « Tanta cæde gentiles fusi sunt, ut eorum ix millia cæsa ibi referuntur. »

² « Cujus manus obruncans, in ultionem amici Rhodomum misit. » Richer, *Histor.*, l. II, c. 38.

nais virent celui qui s'était annoncé comme le vengeur de leur duc s'accommoder avec l'assassin et se faire l'humble vassal du roi de France, leur inquiétude redoubla, et il se forma un parti puissant pour le fils de Guillaume, et, par conséquent, contre les Francs ¹.

Des traditions romanesques se sont conservées en Normandie sur les aventures du jeune Richard et sur sa délivrance. Une tristesse générale, disent les trouvères anglo-normands ², régnait à Rouen; on n'entendait plus ni vieilles ni chansons. Le clergé ordonnait des jeûnes, disait des messes et faisait des processions pour implorer le ciel en faveur de l'enfant ducal, qui, admis comme varlet à la cour du roi Louis, à Laon, y était traité durement et surveillé avec autant de rigueur que son gouverneur Osmond. Celui-ci avait même été averti en secret, par un archer du roi, qu'on voulait se défaire, par violence, du jeune duc de Normandie ³. Voyant alors qu'il fallait tout risquer pour sauver le seul rejeton de la race de Hrolf, Osmond eut recours à la ruse. D'après son conseil, le jeune Richard feignit d'être malade : pendant une fête de la cour qui tenait éloignés tous les gardiens de l'enfant, le gou-

¹ *Ibid.*, cap. 40.

² Benoît, *Chroniq.*, t. I, v. 13745 et suiv. — Wace, *Rom. de Rou.*, t. I, v. 306 et suiv. :

- « Li granz e li petiz furent à oroisons ;
- « Li vieillart et li vieilles erent à genoillons,
- « Ke dex Richard deffend par sis saintismes nons.
- « Mult aveit par la terre plors è dementoisons ;
- « N'a vieles ne rotes, rotuenges ne sons ;
- « Neiz li enfez plorent par plusors des mesons. »

³ Orderic Vital, *Eccles. histor.*, lib. vi.

verneur, habillé en palefrenier, enleva son élève dans une botte de fourrage, et, ayant disposé des chevaux sur la route, le conduisit sain et sauf, pendant la nuit, au château de Coucy, rendant grâce du succès de son stratagème à Dieu et à saint Léonard, patron des captifs. Ils se tinrent ensuite cachés pendant quelque temps dans ce château fort¹.

Ces récits, qui furent sans doute chantés par les ménestrels, ont dû faire, pendant des siècles, le charme des veillées de la Normandie; mais sont-ils véritables? Nous n'en avons pour garants que les auteurs du pays, souvent peu véridiques. Ce qu'il y a de positif, c'est que Louis-d'Outremer, effrayé des dispositions des Normands, dont un grand nombre, comme il a été dit, allèrent se donner comme hommes liges au duc Hugues, vassal dont la puissance croissante ne l'effrayait pas moins que la turbulence du peuple normand, appela auprès de lui les comtes Arnoul et Herloin, et quelques évêques de la Bourgogne, probablement avec leurs leudes, et qu'on résolut d'entrer à main armée dans la Normandie. Arnoul, avec les siens, franchit la frontière: le parti normand vint à sa rencontre auprès d'Arques; mais, battu et dispersé, il ne put mettre aucun obstacle à la marche des autres troupes. Les adversaires du roi se sauvèrent sur la mer, et ses partisans le reçurent à Rouen².

Cependant une grande agitation continua à régner dans le pays; les Francs y étaient peu rassurés. Dans cette situation,

¹ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III. — Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. IV, c. 4.

² Richer, *Histor.*, l. II, c. 42.

Louis-d'Outremer crut devoir négocier avec Hugues, qui entretenait les troubles. Le roi lui promit la cession de Bayeux, sous la condition que le duc lui fournirait des secours pour soumettre le reste de la Normandie¹. Celui-ci, malgré les liens qui l'attachaient à la cause des Normands, et malgré les assurances qu'il leur avait données, accepta les offres de Louis-d'Outremer, et entra avec ses gens dans la Normandie, où, selon le triste usage de la guerre, ils enlevèrent tout ce qu'ils trouvèrent de précieux, sans épargner les églises et les couvents². Ils vinrent assiéger Bayeux, ville toute scandinave, se souciant peu de Hugues et de Louis, voire même de Richard. Les villes et les campagnes occupées par les troupes royales, n'étaient pas mieux traitées que celles où passaient les gens de Hugues; la Normandie courait risque d'être ruinée et subjuguée.

Pour conjurer l'orage qui les menaçait, les seigneurs normands déclarèrent, par l'organe de Bernard-le-Danois, vouloir se soumettre à Louis, préférant son autorité, disaient-ils, à celle de son vassal Hugues³. Louis s'empressa de recevoir leur hommage : on sonna les cloches, on poussa dans les rues des cris de joie, quoique les Rouennais eussent mieux aimé, comme l'avoue naïvement un trouvère, noyer Louis dans la Seine⁴. Entourés de traîtres, ils se méfiaient même de Bernard-le-Danois, qui leur paraissait trop courtiser le roi.

¹ *Ibid.*

² Ord. Vital, *Eccles. hist.*, lib. vi.

³ *Ibid.* — Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. iv, c. 4.

⁴ Benoit, *Chroniq.*, t. I.

Celui-ci croyait alors avoir écarté tous les obstacles. Il envoya à Hugues l'ordre de lever le siège de Bayeux et de retirer ses troupes. Hugues n'obéit qu'après avoir été menacé d'une attaque hostile : il renonça alors à la possession du Bessin, mais bien résolu à se venger de la foi violée par le roi ¹. Bayeux, dégagée, reçut dans ses murs Louis-d'Outremer, qui se rendit de là à Évreux pour y recevoir l'hommage des habitants, puis retourna à Rouen.

Depuis quelque temps stationnait à Cherbourg une flotte danoise ². Était-elle appelée en secret par la régence de la Normandie, ou venait-elle seulement, à l'exemple d'autres pirates, chercher du butin en France? On l'ignore. Elle était commandée par Harald ³, dans lequel divers auteurs modernes ont cru reconnaître Harald Blaatand ou à la dent noire, un des princes danois les plus belliqueux de son temps; mais les historiens scandinaves ne parlent point de son expédition en France, qui aurait dû être connue dans le Nord. Ce qui augmente l'incertitude, c'est que les historiens francs assurent que Harald était un chef de Bayeux ⁴, tandis que les historiens de Normandie racontent que c'était un roi de Danemark, qui,

¹ « Dux hanc injuriam sepissime memorans, de regis pernicie pertractabat. » Richer, *Histor.*, l. II, c. 43.

² *Rom. de Rou*, t. I, v. 3609-10.

• De Costentin manda Heroult privéement,

• Ki à Chieresbore out séjourné lungement. »

• A Constantinis susceptus, biennio expectavit opportunitatem Gallis damnosam. » Ord. Vital, *Eccles. hist.*, l. VI.

³ Flodoard le nomme Haygroid, et Richer Hagroid.

⁴ « Ab Hagroldo qui Baiocensibus præerat. » Richer, *Histor.*, l. II, c. 45. — Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 945.

quelques années auparavant, ayant été détrôné par son fils Suénon, était venu se réfugier à la cour de Guillaume, duc de Normandie, et avait été réintégré par lui dans sa dignité¹. Mais la révolte de Suénon contre son père n'eut lieu qu'environ quarante ans après, et l'histoire du Danemark ne fait aucune mention de l'intervention du duc de Normandie dans la réinstallation du roi².

Quel que soit, au reste, ce Harald, après avoir débarqué, en 945, à Varaville, dans l'embouchure de la Dive, il fut salué et accueilli comme un sauveur dans la presqu'île du Cotentin. De toutes parts on apporta des vivres à sa troupe; riches et pauvres, nobles, bourgeois et paysans, vinrent la grossir, pour délivrer leur jeune duc. Ses progrès obligèrent Louis à rassembler les vassaux et à marcher contre Harald. L'issue de cette campagne est très-diversement racontée par les historiens de France et par ceux de Normandie. Suivant les derniers, Bernard-le-Danois ménagea une entrevue entre Louis et Harald, sous une tente dressée sur le bord de la Dive: des Normands apercevant, dans le cortège du roi de France, le même Herloin, comte de Ponthieu, dont leur feu duc avait pris les intérêts, qui avait consenti à gouverner Rouen au nom du roi de France, et qui administrait avec une dureté impitoyable, lui reprochèrent vivement d'avoir déserté leur parti; des outrages on passa bientôt aux voies de fait: Herloin fut tué.

¹ Selon Th. Walsingham (*Ypodigma Neustriæ*), ce Danois avait reçu du duc Guillaume le comté de Coutances.

² Voy. les lettres de Schlegel, Suhm et Mallet, parmi les *Éclaircissements*, à la fin de cet ouvrage, n. XII.

La mêlée entre la suite des deux rois devint bientôt générale ; tout projet de traité fut oublié. Attaqués à l'improviste, les Francs périrent pour la plupart, et le roi tomba au pouvoir des Danois : mais ayant gagné un des hommes commis à sa garde, ou, selon d'autres, ayant solennellement promis au cavalier rouennais qui l'avait pris, de renoncer à toute prétention sur la Normandie, il fut emmené par lui et caché dans une île de la Seine. Dès qu'on apprit l'action de cet homme, on s'empara de sa famille, on dévasta sa maison, et, pour faire cesser les persécutions auxquelles il était en butte, il fut obligé d'aller lui-même dénoncer la retraite du roi ¹.

Bien différent est le récit des historiens francs. Suivant eux, Harald, maître de Bayeux, appela Louis sous prétexte du danger que courait la ville d'être prise par Hugues. Louis vient avec peu de troupes ; aussitôt Harald fond traitreusement sur elles, et cherche à faire le roi prisonnier : mais pendant que le Normand lutte contre un fidèle écuyer qui finit par succomber, Louis s'enfuit à cheval, laissant la plupart des siens tués ou blessés, et il arrive seul à Rouen. Le parti normand triomphe, le roi est fait prisonnier et mis en sûreté ². Hugues accou-

¹ Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, lib. iv, c. 7. — Wace, *Roman de Rou*, t. I, p. 184. — Benoit, *Chroniq.*, t. II, v. 15696 et suiv. Ce dernier auteur vante la somptuosité du camp des Francs, probablement d'après son imagination, v. 15945 et suiv. :

- Là out mil pavillons tenduz
- De pailles nofs, ovrez e freis ;
- Od seignères faites d'or freis.
- Tendent le tref rei Lowis,
- Beau fu e riche e de grant pris. •

² « Rhodomum solus pervenit, urbemque ingressus a civibus, eo quod cum Bajocensibus conspirasset, captus ac tentus est. » Richer, *Histor.*, l. II, c. 47.

rut plein de joie, et demanda qu'on lui livrât le prince; les Normands ne voulurent le donner que sous la condition qu'on leur remit comme ôtages les deux fils du roi ¹. La reine négocia, et envoya des ambassades en Angleterre et en Allemagne, d'où elles ramenèrent le roi Othon ². Il fut convenu enfin qu'à la place du roi, Carloman, le plus jeune de ses fils, et l'évêque de Soissons, viendraient se constituer prisonniers. En recouvrant sa liberté, Louis fut obligé, suivant les historiens de Normandie, dans une assemblée solennelle tenue à Saint-Clair-sur-Epte, de renouveler au petit-fils de Rollon la cession de cette province ³; il semble même, à en juger par une allusion faite, plus tard, à ce pacte par Guillaume-le-Conquérant, dans sa harangue aux troupes normandes avant la fameuse bataille d'Hastings, qu'on imposa au prisonnier délivré des conditions très-humiliantes. « Est-ce que vos pères n'ont
 « pas pris autrefois le roi de France, disait Guillaume-le-Bâ-
 « tard à ses soldats; et ne l'ont-ils pas tenu en captivité à
 « Rouen, jusqu'à ce qu'il eût rendu la Normandie au jeune
 « Richard, sous la condition que, dans leurs entrevues, le duc
 « porterait une épée, tandis que le roi n'aurait pas la sienne,
 « ni même une dague ⁴? »

¹ *Ibidem*, cap. 48.

² *Ibid.*, cap. 49. — Guill. de Jumièges et Benoit disent qu'Othon refusa son secours. Suivant Th. Walsingham (*Ypodigma Neustr.*), il fit répondre à la reine, sa sœur : « Per tuos, o filia! stude illum juvare, quoniam de propriis oportet me tractare. »

³ Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III. — Guill. de Jum., *Histor. Norm.*, lib. IV, c. 7.

⁴ « Eo pacto, quod in omni colloctione regis Franciæ et ducis Normanniæ
 « gladio dux accingeretur, regem vero nec gladium nec etiam cultellum ferre li-

Après cette entrevue, Richard, alors adolescent, fut reçu à Rouen avec de grandes démonstrations de joie, et Harald, bien récompensé, gagna la mer avec sa flotte chargée de butin. Bientôt la politique prépara de nouvelles adversités à la Normandie : Hugues, toujours guidé par l'ambition, ne trouvait pas de meilleur parti pour sa fille Emma, encore enfant, que le jeune duc de Normandie; d'un autre côté, ce mariage n'était pas d'une moindre importance pour Richard : celui qui allait devenir son beau-père, en effet, pouvait seul le mettre à l'abri des attaques de Louis-d'Outremer contre son duché. Mais les fiançailles, promptement conclues ¹, alarmèrent le roi de France et le comte de Flandre : ils appelèrent les secours d'Othon, à qui Louis, pour prix de son intervention, promit de renoncer à toute prétention sur la Lorraine ²; sacrifice peu important pour lui, dans l'état où il était alors réduit.

En 946, Othon arriva avec des secours nombreux ; le roi et Arnoul de Flandre se joignirent à son armée. La ville de Reims fut prise, mais Senlis et Laon résistèrent. Les alliés ne purent non plus pénétrer dans Paris. Possesseur de vastes domaines, Hugues multipliait les obstacles autant que possible. L'armée ennemie se porta sur la Normandie. Dans l'ancien bois de Bihorel, sur l'emplacement duquel existe encore une ferme de ce nom ³,

• ceret? » J. Brompton, *Chronie.*; tom. I de Twysden, *Histor. anglic. scriptores* x, col. 959. — Dudon de Saint-Quentin fait dire par Hugues : « Richardus « nec regi nec duci militat, nec ulli nisi Deo obsequi præstat. Tenet sicuti rex monarchiam Northmanniæ regionis. » *De mor. Norm.*, lib. III.

¹ Benoit, tom. II de sa *Chronique*, décrit une cérémonie dans laquelle Hugues fit Richard chevalier.

² Dudon, liv. III. — Guill. de Jumièg., liv. IV, chap. 10.

³ Goube, *Hist. du duché de Norm.*, t. I, p. 109.

son avant-garde tomba dans une embuscade des Normands. Cependant le gros de la troupe se porta en avant sur Rouen, où les bourgeois se mirent en état de résister : heureusement pour eux, la mésintelligence pénétra dans le camp des assiégeants. Othon, mécontent d'une expédition lointaine et dispendieuse, demanda une entrevue à Richard : à cette nouvelle, le comte de Flandre se crut trahi, et décampa la nuit avec ses troupes ; cette défection sema la frayeur dans la troupe allemande, qui s'enfuit de son côté. Les Normands la poursuivirent jusqu'à Amiens, et eurent la satisfaction de voir bientôt leur pays délivré ¹.

Louis et Othon, plus irrités contre Hugues que contre le duc de Normandie, eurent recours aux foudres du saint-siège pour réduire cet ennemi superbe. Hugues fut excommunié ; mais comme il n'en resta pas moins puissant, on fit la paix avec lui. Plusieurs années après, le roi de France mourut, et Hugues le suivit de près, sans avoir vu accomplir le mariage de sa fille avec Richard ; mariage qui n'eut lieu que quatre ans après, en 960.

Le faible Lothaire, successeur de Louis d'Outremer, ne fut pas mieux disposé pour la Normandie que son père ; les historiens de ce duché prétendent même que Lothaire et l'archevêque de Cologne, qui était venu en France pour réconcilier ce roi avec les fils de Hugues, voulurent attirer dans un piège

¹ Dudon, l. III. — Guill. de Jum., liv. IV, ch. 11. — Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 946. — Wittekind, *Annal.* ; tom. VIII des *Histor. de France*. Selon Dudon, ce fut dans le bois de Maupertuis que les Rouennais atteignirent et battirent les troupes en retraite. — Benoît, t. II, v. 1857^o et suiv., raconte aussi un succès des Rouennais contre les assiégeants hors de la porte Beauvoisine.

Richard, sans cesse exposé aux complots des Francs ¹. Sous prétexte d'une entrevue, on l'appela sur les bords de la rivière d'Eaulne, et là on voulut s'emparer de sa personne; mais il s'enfuit précipitamment à Rouen. Il est vrai que, peu de temps auparavant, Richard avait voulu surprendre le roi de France qui tenait un plaïd à Soissons, mais avait été repoussé ².

Un nouvel ennemi pour Richard surgit dans ces conjonctures. Thibault, comte de Chartres, fit une incursion dans la Normandie, prit Evreux, et pénétra jusqu'aux portes de Rouen: mais repoussé par les Normands, au cri de : *Diex aïe!* ou Dieu aide, qui était leur cri de guerre, il perdit plus de six cents hommes, et fut poursuivi jusqu'à son comté ³.

Voyant que les seigneurs francs dont les terres étaient contiguës à la Normandie, se liguèrent sans cesse contre lui, Richard rappela Harald avec sa troupe, qui, peut-être, n'était pas loin. Les Danois remontèrent la Seine jusqu'à Geffosse ou Guinefosse, village situé entre Vernon et Bonnière, et dans lequel les maisons et les chaumières sont séparées par des jardins, des vergers et des prés. Ils en firent leur place d'armes, quoique la position n'offrit aucune sûreté, et ils tentèrent de là des excursions dans le pays Chartrain et dans les États de Lothaire, où, selon leur coutume, ils pillèrent, massacrèrent et ravagèrent, sans respecter ni les femmes, ni les prêtres. Un butin

¹ Dudon, liv. III. — Guill. de Jumièg., l. IV, ch. 13. — Wace, t. I, p. 221 et suiv. — Benoit, t. II, v. 20645 et suiv.

² Flodoard, *Chronic.*, ad ann. 961.

³ Flodoard, ad ann. 962. — Dudon, l. III, p. 143. — Guill. de Jumièg., liv. IV, ch. 15. — Wace, t. I, p. 242-8. — Benoit, tom. II, v. 22032 et suiv.

immense fut amassé au camp de Geffosse ; les objets précieux s'y vendaient à vil prix ¹. On envoya de France l'évêque de Chartres auprès de Richard , afin de lui représenter combien il était douloureux pour les chrétiens de voir leurs terres abandonnées à la fureur des païens. Le duc de Normandie répondit que si les Francs ne lui avaient pas montré tant d'inimitié , il n'aurait pas été forcé d'appeler les Danois à son secours. L'évêque de Chartres le détermina pourtant à consentir à une trêve et à une entrevue avec Thibaut. La paix fut conclue entre les deux seigneurs, au grand mécontentement des Danois de Geffosse, qui auraient bien voulu continuer de mettre à contribution le beau pays de France. Richard donna des terres à ceux qui voulaient se convertir et rester en Normandie, et facilita aux autres le moyen de continuer leur vie aventureuse sur mer ². Le trouvère Benoit raconte qu'à la première proposition que Richard fit aux Danois pour les déterminer à cesser leurs ravages, et à partir paisiblement , il se manifesta parmi eux un mécontentement général et une résistance énergique. Mais la nuit suivante, le duc appela secrètement les chefs à un rendez-vous, dans une prairie entourée de bois, par un beau clair de lune ; et là, il parla avec tant d'unction à ces marins du Nord, de la puissance de Dieu, de la

¹ Benoit, *Chron.*, t. II, v. 22762-5 :

- Se cum l'estoire me retrait ,
- Si grant marché ne furent fait
- De beaus aveirs cum là aveit
- Qui achatier les i poeit. »

² Dudon, l. III, p. 150. — Guill. de Jum., l. IV, c. 17. — Wace, tom. I, p. 262-3.

nécessité de la paix, des avantages qu'ils auraient en s'établissant comme chrétiens parmi les Normands convertis, qu'il les persuada, et obtint de plusieurs la promesse de se faire baptiser et de rester en Normandie comme ses vassaux ¹. Quant aux autres, ils descendirent la Seine avec la flotte qui les avait amenés de France, rentrèrent dans l'Océan et cinglèrent vers l'Espagne. Ils débarquèrent sur la côte de Galice, afin de piller le riche sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle. En vain l'évêque, à la tête des bourgeois, s'opposa à leur marche; ils le tuèrent, pénétrèrent dans la ville, et y enlevèrent le trésor de la cathédrale; puis ils se portèrent sur d'autres villes de la province, et les mirent à contribution. S'étant ensuite rapprochés de la côte pour se rembarquer avec leur butin précieux, et étant déjà près du port de Ferrol, ils furent subitement attaqués par un comte du pays, nommé Gonzalve Sanchez. L'embarras de leur butin les empêcha probablement de faire une résistance efficace; aussi furent-ils taillés tous en pièces, sans qu'un seul pût s'échapper ². Leurs bateaux furent brûlés ensuite par le peuple galicien ³. Ainsi, de cette expédition de Harald, qui était

¹ Benoit, *Chroniq.*, t. II, p. 274 et suiv. Le trouvère insère une dissertation théologique de trente pages in-4°, entre Richard et les Danois, dont probablement rien n'a été dit.

² Leur sort paraît être resté inconnu en France; du moins Wace dit :

« Disnit citez pristrent, k'il firent tresbuchier.

« Ne sai ke poiz devindrent, ne jo saveir ne quier. »

Roman de Rou, t. I, v. 5157-8. Quelques auteurs parlent d'une autre expédition normande en Galice, de l'ann. 964.

³ Luc. Tndens. *Chronic. mundi.* — Roder. Tolet., *De rebus hispan.*; tom. II et IV de *Hispan. illustr.*

sortie du Nord pour tenter la fortune dans les contrées méridionales, une partie l'avait trouvée en se faisant chrétienne et en s'établissant en Normandie, parmi les fils de ses compatriotes, et sous la dynastie qu'elle avait contribué à sauver ; le reste, pour avoir préféré la piraterie à ce sort paisible, trouva la mort sur la plage d'Espagne, au milieu des richesses arrachées aux habitants.

Pendant que ceci se passait, en 969, le roi de France fit sa paix avec le duc de Normandie, à Saint-Clair, où l'aïeul de Richard s'était entendu avec Charles-le-Simple ¹. Depuis lors, la Normandie répara les maux de la guerre ; Rouen s'agrandit et s'embellit. Après la mort de Lothaire, en 986, et de son fils Louis, qui le suivit de près, un changement de dynastie s'opéra en France : il ne fut pas sans influence sur la Normandie. Hugues-Capet, beau-frère du duc Richard, prit la couronne, et fut reconnu roi par les grands vassaux ; dès lors, l'indépendance des Normands, que les Carlovingiens n'avaient jamais sincèrement reconnue, fut mieux assurée.

Cependant, le lien intime qui attachait le duc de Normandie à la nouvelle dynastie de France, ne fut pas de longue durée. Richard avait depuis longtemps pour concubine Gonnor, née de parents danois ², et il en avait plusieurs enfants qui, entrant plus tard dans de grandes familles, lièrent la dynastie normande aux souverains de France et du voisinage. Le clergé

¹ « Pepiguit duci Richardo fidem in extricabilis pacis. » Dudon, *Demor. Norm.*, l. III, p. 150. — Benoit, *Chron.*, t. II, v. 24635 et suiv.

² Elle était sœur de la femme d'un garde forestier du duc, près d'Arques. *Ad-dit. ad Guill. Gemet.*, p. 311 de Duchesne, *Scriptor. norm. hist.*

et les barons le pressèrent d'épouser cette femme, qui devait donner un successeur au trône ; sur leurs instances , il se décida enfin à la reconnaître comme son épouse¹.

Etant tombé malade à Bayeux, où les premiers ducs avaient une maison de plaisance, il se fit transporter à Fécamp, dont l'abbaye était son ouvrage, et où il avait déjà fait préparer son tombeau. Il y appela sa famille et ses barons, et désigna son fils Richard pour lui succéder. Il mourut l'an 996, très-regretté de ses sujets, qui avaient vu, sous son long règne, s'affermir la sûreté de la Normandie, tant de fois menacée pendant sa minorité. Richard avait eu une jeunesse si malheureuse, et les aventures s'étaient tellement pressées dans sa vie, qu'il n'est pas étonnant que la tradition populaire ait encore enchéri sur la vérité, et qu'on ait raconté ou chanté à son sujet des évènements surnaturels qui tenaient à la légende. Les moines, tout en avouant que Richard aimait courir la nuit sans s'effrayer d'aucun fantôme, ajoutent qu'il était si pieux, qu'il s'arrêtait devant toutes les églises pour faire une prière. Dans une de ses courses nocturnes, il eut une rencontre avec le diable ; une autre fois, il fut pris pour arbitre par un ange et le démon, qui se disputaient l'ame d'un moine lubrique, mais dévot. Dans la forêt de Moulineaux, Richard avait eu, disait-on, une entrevue avec l'ame de Charles, roi de France, dont l'apparition avait fait fuir toute la suite du duc. De pareilles aventures, chantées par les jongleurs, amusaient les descendants des premiers Normands².

¹ Dudon., l. III, p. 152. — Guill. de Jum., l. IV, ch. 18.

² Elles sont racontées par Dudon, Guill. de Jumièges, Wace et Benoit.

Les historiens parlent du goût très-vif de Richard pour la chasse, et vantent sa dextérité à tuer les cerfs et les sangliers. Ils nous donnent aussi quelques détails sur sa cour, qui ne présentait plus un aspect militaire, comme du temps de Rollon. Les jongleurs et les musiciens y dominaient; cependant un sénéchal rude et intraitable, Raoul Tourte¹, voulant mettre de l'ordre dans la maison du duc, chassa les baladins, et réduisit les gens de la cour à dix-huit deniers de gages. Un cri unanime s'éleva contre le rigide sénéchal, et Richard, sur les instances des courtisans et des moines dont Raoul était l'ennemi², fut obligé de le renvoyer. Raoul Tourte vit même si peu de sûreté pour lui en Normandie, qu'il se réfugia en France. Il fallait que les courtisans eussent déjà acquis un grand crédit dans cette cour nouvelle.

Richard eut trois fils, dont l'aîné fut son successeur. Le second, *mis aux lettres*, comme dit Wace, devint archevêque de Rouen. Henri I^{er}, roi de France, donna au troisième le comté de Corbeil. Des trois filles de Richard, l'une fut reine d'Angleterre, la deuxième comtesse de Bretagne, et la troisième comtesse de Blois et de Chartres. Ainsi, cette famille d'étrangers qui, au commencement du x^e siècle, ne possédant rien, étaient traités de pirates et d'aventuriers par les Francs, se trouvait, à la fin de ce siècle, souveraine et alliée à des rois et à de grands vassaux de France.

¹ Guill. de Jumièges l'appelle *urbis præfectus*; peut-être Raoul était-il vicomte de Rouen.

² Dudon, l. III. — Guill. de Jum., l. IV, ch. 9. — Wace, t. I, p. 196, et Benoit, t. II, représentent Raoul comme l'oppressur du peuple et de l'Eglise.

Sous Richard II, la puissance des ducs s'affermir encore davantage. Ce prince, dont la mère avait été longtemps, comme nous l'avons vu, la concubine de Richard I^{er}, et dont l'oncle était fermier des moulins de Vaudeuil, ne voulait pourtant à sa cour que des gentilshommes; aux grandes fêtes, ils recevaient des vêtements, et ils avaient leur ration journalière de vivres¹. Honorée et préférée, la noblesse devenait arrogante, les baillis du duc abusaient de leur pouvoir, et le peuple, chargé de corvées, ne trouvait nulle part justice contre l'oppression des grands. Peut-être faut-il voir dans ces opprimés la race indigène, traitée avec mépris par les vainqueurs issus de la race normande, et devenus leurs seigneurs, leurs juges et leurs maîtres. Dans les bourgs et les campagnes, on s'indignait d'être exclu de la jouissance des forêts et des eaux, et d'être en butte aux vexations des vicomtes². « Quoi ! disait-on, « comptés pour rien, on nous méprise et on nous maltraite ! « On nous charge d'impôts et de corvées ! On nous prend nos « bestiaux et nos terres ; les seigneurs exercent des droits de « toute espèce : droits de routes, de moutures, de rivières, « de monnaies, de foires ; une foule de baillis et de prévôts « nous tourmentent. Eh ! ne sommes-nous pas des hommes

¹ Wace, *Rom. de Rou*, t. I, p. 303. — Benoit, *Chron.*, t. II, v. 26630 et suiv.,

² Benoit, *Chron.*, t. II, v. 26700 et suiv. :

« Cil qui sor eus sunt establi,
 « Senechal, provost e vesconte...
 « Lor funt damage et dol e houte.
 « Aïes querent e taillées
 « Et achaisons de chevauchées
 « Dunt lor bestes sunt menées,
 « E lor maisons sovent robées. »

« comme eux ! Résistons enfin à tant de vexations ; n'ayons plus de seigneurs, et s'ils veulent nous attaquer, nous avons des haches, des massues et des pierres, et nous sommes trente à quarante paysans contre un chevalier ! »

Ainsi parlèrent les mécontents : les messagers qui couraient le pays trouvèrent partout, dans les bocages comme dans les plaines, des hommes disposés à entrer dans la fédération des opprimés, et à prêter le serment de se défendre l'un l'autre. Les malheureux avaient déjà élu des représentants qui devaient rédiger des statuts d'après lesquels ils voulaient se régir², car c'était, non pas à une liberté effrénée, mais à l'anéantissement du joug des puissants, qu'ils voulaient arriver. Du reste, ils n'avaient fait encore aucun acte de rébellion ouverte ; mais leur dessein fut réputé pour le fait. Raoul, comte d'Ivry, le même qui avait la ferme des moulins, chargé, par le duc son neveu, d'étouffer l'insurrection, réunit les chevaliers, vint avec eux saisir les hommes qui recevaient le serment des paysans, et leur fit subir de cruels supplices, arrachant les yeux ou coupant des membres aux uns, et brûlant vifs les autres ; les plus riches se rachetèrent du supplice par de fortes amendes³.

¹ Wace, *Rom. de Rou*, t. I, p. 306. — Benoit, *Chroniq.*, t. II, v. 26731 :

« Bien avum cuntre un chevalier
 « Trente u quarante paisanz,
 « Maniables e cumbatanz ;
 « Malveis serunt se vint u trente
 « Bacheler de bele juvente,
 « Ki d'un ne se porrunt desfendre,
 « S'il se volent enseme prendre. »

² « Legibus uterentur suis. » Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, lib. v, cap. 2.

³ *Ibidem.* — Wace, t. I, p. 312. — Benoit, t. II, v. 26847 et suiv.

La terreur fit tout rentrer dans le silence ; dès lors , l'oppression ne rencontra plus d'obstacles. Aucun grief des paysans ne fut redressé , aucune enquête n'eut lieu sur les vexations des barons. On ne voulait voir de coupables que leurs victimes ¹. Les historiens n'en ont pas moins donné le surnom de Bon à Richard II.

¹ Houard (*Anc. lois des Français*, t. I, p. 177) considère la révolte comme ayant été dirigée par les cultivateurs et bourgeois contre les possesseurs de fiefs militaires. Raynouard (*Journal des Savants*, 1835, p. 755) pense que c'étaient non les serfs , mais les hommes libres, les petits propriétaires , qui se soulevaient.

CHAPITRE II.

Dernière expédition des Scandinaves sur la côte de France. — Olaf Tryggveson baptisé à Rouen. — Robert-le-Diable. — Naissance de Guillaume. — Départ de quelques Normands pour l'Italie. — Minorité désastreuse de Guillaume; liges formées contre lui. — Ses succès contre ses ennemis. — Il conquiert l'Angleterre.

Sous Richard II, on voit les premières interventions de la Normandie dans les affaires politiques de la Grande-Bretagne. Une troupe d'Anglo-Saxons avait débarqué à Barfleur; mais les gens du Cotentin, hommes et femmes, l'avaient repoussée¹. Ce fut, à ce qu'il paraît, à la paix sollicitée par le pape, et conclue après cette attaque, qu'Ethelred, roi des Anglo-Saxons, épousa la sœur de Richard; mais ce prince ayant, suivant la remarque d'un écrivain contemporain, les qualités d'un moine plutôt que d'un guerrier², fut détrôné quelque temps après par les Danois, qui étaient venus venger le massacre de leurs compatriotes ordonné par Ethelred. Il se réfugia alors avec sa famille auprès de son beau-frère, en Nor-

¹ *Chronic. saxon.*, ad ann. 1000. — Guill. de Jumièges, l. v, ch. 4. — Wace, t. I, p. 317 et suiv. — Joann. xv papæ *Epist.*, tom. VI des *Acta concil.*, pars prima.

² « Imbellis quia imbecillis, monachum potius quam militem actione præ se ferebat. » Vita S. Elphegi, cap. 6, dans les *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæcul. iv, pars prima.

mandie. Après la mort du roi danois Suénon, qui s'était emparé de son trône, il tenta, l'an 1013, de le reconquérir sur Canut, fils de Suénon, et rentra en effet à Londres; mais il ne tarda pas à être assiégé par les Danois. Il mourut en défendant mal sa capitale, et son fils périt en voulant disputer encore le royaume au vainqueur. Rien ne s'opposant plus aux vues de Canut, il s'assit sans obstacle sur le trône anglo-saxon, et épousa la veuve de l'ennemi qu'il avait détrôné; c'était la sœur du duc Richard. Selon quelques auteurs, celui-ci, loin d'avoir de la répugnance pour l'usurpateur, et veuf qu'il était alors, épousa sa fille, devenant ainsi le beau-frère et le gendre du roi victorieux de l'Angleterre.

Peut-être avait-il cru nécessaire de se fortifier par une alliance étrangère contre les ennemis qu'il avait dans sa propre amille sur le continent. Son frère Guillaume, quoique investi par lui du fief d'Exmes, n'en fit pas moins cause commune avec les Francs de la frontière; Richard fit surprendre Guillaume et ses principaux agents, enleva à eux-ci leurs terres, et leur fit crever les yeux. Son frère fut enfermé dans la tour de Rouen. Il s'en échappa au bout de cinq ans; ne trouvant nulle part un asyle, il alla se jeter aux pieds du duc, qui chassait dans une forêt auprès de Bayeux, et implora son pardon. Richard l'accueillit bien, lui fit présent du comté d'Eu, et le maria à la fille d'un riche Normand, Torquetil, tige supposée de la famille des Harcourt ¹.

Eudes, comte de Chartres, mari de la troisième sœur de Richard, ayant refusé, après la mort de cette princesse, de

¹ Wace, *Roman de Rou*, t. 1, p. 315-16.

restituer les terres qui avaient constitué sa dot, causa d'autres embarras au duc de Normandie; et ce fut alors qu'il eut recours, suivant les historiens du pays, à l'expédient employé par ses prédécesseurs, celui d'appeler à son secours l'une des flottilles de pirates païens qui continuaient de croiser dans les parages de la Normandie. La flotte dont il invoqua l'assistance était commandée par deux chefs, l'un Norvégien et l'autre Suédois, qui avaient aidé le roi Canut à soumettre l'Angleterre, et qui, ayant rempli leur tâche, s'étaient remis en mer, se dirigeant vers la Normandie. Une tempête les ayant jetés à la côte de Bretagne, ils furent assaillis par les habitants; mais ils dispersèrent l'attroupement, se portèrent en avant, prirent de force la ville et le château de Dol, et y tuèrent le duc de Bretagne et ses gens de guerre. Puis, ils se rembarquèrent et remontèrent la Seine jusqu'à Rouen, où ils étaient appelés, comme il vient d'être dit, pour aider Richard dans ses guerres contre ses voisins. L'arrivée de nouveaux pirates effraya le roi et le peuple de France; les barons se hâtèrent de mettre leurs châteaux en bon état, et le roi Robert, pour prévenir de nouveaux ravages, négocia la paix entre Eudes, comte de Chartres, et Richard, duc de Normandie. On rendit à celui-ci la dot de sa sœur. Les deux chefs des pirates furent comblés de présents en Normandie; ils repartirent ensuite pour le Nord, où l'un d'eux fut tué dans la suite par les siens, à cause de sa conversion au christianisme ¹.

Les historiens normands appellent ces deux chefs Olaf et

¹ Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, l. v, c. 11. — Wace, t. I, p. 346 et suiv. — Benoît, *Chron.*, t. II, p. 458 et suiv.

Lacman ou Coman ¹; des trouvères anglo-normands du XII^e siècle ajoutent qu'Olaf fut converti et baptisé par l'archevêque de Rouen. Vers cette époque, deux rois de Norvège du nom d'Olaf, ont fait successivement des expéditions en France. Le premier est Olaf Tryggveson, dont les aventures font le sujet de sagas intéressantes ². Ce prince, ayant exercé dans sa jeunesse la piraterie sur la mer Baltique, avait été pris, vendu, relâché, et s'était signalé par une foule d'exploits. Il avait infesté les côtes d'Angleterre et de France vers l'an 994, accompagné de Svend, son beau-frère ³. Selon les historiens d'Angleterre, il avait consenti pourtant à se laisser baptiser à Londres, et avait reçu des présents considérables du roi Ethelred, son parain ⁴. Selon d'autres historiens, il fut baptisé aux îles Sorlingues, ou même en Russie ⁵. Il se peut qu'il ait reçu le baptême en plusieurs pays, comme ces aventuriers normands qui accompagnèrent leur chef Hériold à la cour de Louis-le-Débonnaire, et s'y firent récompenser pour leur conversion. Dans cette supposition, il se peut qu'Olaf ait été baptisé aussi à Rouen par l'archevêque Robert ⁶, homme de mœurs peu édi-

¹ Wace les nomme *Colan* et *Coman*, ou, selon un ms., *Solan* et *Laman*. Au vers 6980 il appelle pourtant le premier *Olef*. Orderic Vital, t. I, p. 176, parle d'une expédition de Lacman et Olaf en Angleterre.

² *Olaf Tryggvesons-saga*, t. II de Snorro, *Heimskringla*, édit. de Schœning. — Gunlaug, *Histor. Olavi Tryggvii filii*; Copenhague, 1825, 2 vol. in-8°.

³ Voy. les extraits des sagas, parmi les *Eclaircissements*, à la fin de cet ouvrage.

⁴ *Chronic. saxon.*, ad ann. 994. — Math. Westmonast., *Flores histor.*, ad ann. 994. — Florent. Wigorn. *Chronic.* — *Chronic. Mailros.* — Ran. Higdeni *Polychronic.* — J. Wallingford, *Chronic.*

⁵ Theodoric. *Histor. regum Norveg.*, tom. V de Langebek, *Script. rerum. danic.*

⁶ Wace, *Rom. de Rou*, t. I, v. 6980 :

« K'il a Olef crestiéné. »

fiantes, qui était à la fois prélat et comte d'Évreux, prêtre et père de trois fils : le plus mondain des ecclésiastiques aurait alors initié à la religion le moins scrupuleux des néophytes, et l'un des pirates scandinaves les plus redoutables.

Cependant le séjour d'Olaf Tryggveson en Normandie n'est prouvé par aucun témoignage positif. Ce qui est plus certain, c'est que son successeur Olaf Haraldson, dans la suite surnommé le Saint, vint en Normandie vers l'an 1015, mais sans y recevoir le baptême, professant déjà ouvertement le christianisme. Cet Olaf, qui, dès l'âge de douze ans, avait parcouru les mers, suivant l'habitude des princes scandinaves, avait débarqué une fois sur la côte de Poitou, et y avait brûlé une ville maritime que les Scaldes, en chantant ses exploits, appellent *Varrandi*¹. Il serait difficile de dire quelle place de mer ils ont voulu désigner : les Scandinaves altéraient les noms français, de même que les Francs rendaient méconnaissables les noms du Nord; ils appelaient *Roude* la ville de Rouen, et ils disaient *le iarl de Roude*, en parlant du duc de Normandie. Les deux Olafs ont pu venir dans ce pays et être confondus par les historiens, d'autant plus que, tous deux rois de Norvège, et se suivant de près, ils terminèrent aussi tous deux leur vie dans les combats.

Débarrassé des ennemis incommodes du dehors, Richard II laissa, en mourant, un pays florissant à l'aîné des trois fils

¹ Snorro, *Olaf Haralds-saga*, cap. 19. Voy. les *Eclaircissements* à la fin de cet ouvrage. Adémar, dans sa chronique, parle d'un débarquement des Danois sur la côte d'Aquitaine, et d'une désastreuse attaque faite par les Aquitains contre leur camp. C'est peut-être la même expédition que celle d'Olaf.

qu'il avait eus de Judith , sœur du comte de Bretagne , qui lui avait donné encore trois filles ¹. De Papie , sa seconde femme ², il avait eu deux autres fils. A l'exemple de ses aïeux , il avait présenté son fils aîné aux barons , afin de le faire reconnaître pour son successeur futur ; mais ce jeune prince , appelé aussi Richard , étant mort dans la première année de son règne , l'an 1027 , ce fut son frère puîné , Robert , qui lui succéda , quoique le défunt eût laissé un fils naturel qui fut dans la suite abbé du monastère de Saint-Ouen , abdiquant toute prétention à la dignité ducale.

Robert était un prince du caractère des premiers chefs normands , énergique et même fougueux dans ses entreprises , faisant la guerre en barbare , n'estimant pas l'argent quand il en avait en abondance , le prodiguant au jeu , et récompensant avec libéralité ³. Les prêtres ont pourtant loué son respect pour le clergé , et le soin qu'il prenait des pauvres et des lépreux ⁴ ; mais , impitoyable dans ses incursions hostiles , il reçut du peuple le nom de Robert-le-Diable , et fut le héros de maints contes romanesques.

Pendant le règne de son frère , n'ayant encore que la terre d'Exmes , il s'était emparé du château fort de Falaise ; mais Richard l'avait forcé de l'évacuer avec ses gens. Quand Robert fut parvenu au duché , Guillaume de Bellème , comte d'Alençon ,

¹ Guill. de Jumièg. , *Hist. Norm.* , lib. v , cap. 13.

² Voy. les diverses assertions comparées des historiens sur l'origine de Papie , dans la note 1 de Franc. Michel , p. 472 , tom. II de la *Chroniq. de Benoit*.

³ Voy. les anecdotes racontées par les trouvères Wace et Benoit dans la vie de ce duc.

⁴ Wace , *Rom. de Rou* , t. I , p. 372.

lui refusa l'obéissance. Robert vint l'assiéger dans son château, et força cet homme orgueilleux à lui faire hommage pieds nus et portant une selle sur le dos ¹.

Il régnait toujours une grande inimitié entre la Bretagne et la Normandie. A entendre un auteur normand contemporain, les Bretons devaient être en quelque sorte les Tartares de l'Europe; ils se livraient peu à l'agriculture, mais ils avaient de grands pâturages où ils élevaient beaucoup de chevaux et de bestiaux, et ils se nourrissaient principalement de laitage. Ils étaient encore si barbares, que la polygamie était commune chez eux. Ils aimaient la rapine, et faisaient la guerre avec une férocité extrême ². Pour les empêcher de passer la frontière, comme ils avaient fait souvent, Robert fit bâtir le fort de Pontorson, sur la rivière de Coesnon, limite de l'État du comte Alain, son cousin, qui avait acquis une grande puissance: on l'appelait *le rei bret*, c'est-à-dire le roi breton. La garde du nouveau fort et de la frontière normande fut confiée par Robert à deux de ses vassaux, Néel de Saint-Sauveur et Auvray-le-Géant. Les Bretons ne tardèrent pas à passer la frontière et à exercer leurs pillages accoutumés dans l'Avranchin. Néel et Auvray rassemblèrent les paysans, et, à leur tête, attaquant les pillards, les dispersèrent et les chassèrent du pays. Robert fit plus tard faire une descente sur la côte de Bretagne; l'alarme se répandit dans la contrée. L'archevêque de Rouen réconcilia enfin les deux cousins ³. Robert aida le jeune roi, Henri de France, dé-

¹ « Nuz piez, une sèle à sun col. » *Ib.*, v. 7605. — Guill. de Jumièg., l. vi, ch. 4.

² « Dum præliantur, furibundi sæviunt. » Guill. Pict. *Gesta Guill. duc.* p. 192.

³ Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, lib. vi, cap. 8. — Wace, t. I, p. 388 et suiv.

possédé de son trône par son frère, à le reconquérir, et obtint, pour prix de ce secours, le Vexin français jusqu'à Pontoise ¹. Il voulut aider aussi les fils d'Ethelred, roi d'Angleterre, contre Canut, dont il avait répudié la sœur, après l'avoir eue pour épouse ². Mais, jetée par une tempête à la côte de l'île de Jersey, la flotte normande fut forcée de renoncer à l'expédition projetée contre l'Angleterre ³.

A la manière des premiers Normands, Robert se soucia peu du mariage: il avait eu un enfant d'une femme obscure de Falaise, nommée Arlette, fille ou plutôt petite-fille d'un pelletier ⁴. Leurs amours sont racontées tout au long dans les chroniques ⁵.

L'idée vint à ce prince rude et aventureux d'aller en pèlerinage à Jérusalem. En vain on lui représenta le danger d'exposer son duché à la rapacité des Bretons et à la convoitise des Francs; persistant dans son dessein, il convoqua les barons, évêques et abbés, pour faire reconnaître, comme son successeur futur, l'enfant de la concubine, nommé Guillaume; il le confia aux soins de Gilbert Crépin, son parent, nomma Alain sénéchal de la Normandie, et mit son duché sous la suzeraineté du roi de France ⁶. Croyant avoir tout prévu et tout

¹ Wace, t. I, p. 385.

² Glabri Radulphi *Histor.*, lib. IV, tom. X des *Historiens de France*.

³ Guill. de Jum., liv. VI, ch. 11.—Wace, t. I, p. 396-8.—Benoit, t. II, p. 548-55.

⁴ « Parentes matris ejus pelliciarum exstiterant. » Guill. de Jumièg., liv. VII, ch. 18. Le père d'Arlette était Fulbert, chambrier du duc. « Fulberti cubicularii ducis filia. » *Ibid.*, cap. 3.

⁵ Voy. Wace, *Rom. de Rou*, t. I, p. 396-98. — Benoit, *Chronique*, tom. II, p. 555 et suiv.

⁶ Selon Wace, *Rom. de Rou*, t. I, p. 403, Robert mena son fils au roi

« Son home le fist devenir

Et de Normandie saisir. »

bien réglé, il partit pour son pèlerinage; il s'arrêta d'abord à Rome, et s'embarqua ensuite pour la Terre-Sainte. Les chroniqueurs de Normandie s'étendent complaisamment sur la magnificence qu'il déploya dans ce voyage, dont il ne devait jamais revenir. En l'an 1035, il mourut à Nicée en Bithynie¹, moins heureux que d'autres pèlerins normands qui, revenant de la Terre-Sainte en 1016, avaient aidé le prince de Salerne à repousser les Sarrasins. Quelques uns d'entre eux, de retour en Normandie, enflammèrent l'imagination de leurs compatriotes par le récit de leurs aventures, et par la description des contrées superbes où ils avaient combattu contre les mécréants. Plusieurs émigrèrent comme eux pour chercher fortune au service des Italiens et des Grecs. Dans le Cotentin vivait Tancrede de Hauteville, père de douze fils, qui, n'ayant rien à espérer chez eux, tournèrent les yeux vers ces climats fortunés. Trois d'entre eux allèrent, avec d'autres Normands, rejoindre leurs compatriotes en Italie. Ces aventuriers réunis signalèrent leur valeur d'abord contre les Sarrasins, et puis contre les Italiens eux-mêmes; ils conquièrent la Pouille. Guillaume Tancrede, qui prit le titre de comte de cette province, distribua les terres entre ses compagnons, comme Rollon avait jadis partagé les terres de Normandie².

Une troisième troupe vint rejoindre les Normands en Italie : c'était celle de Robert Guiscard, originaire de Coutances. Celui-ci, homme fort agile et d'une belle figure, fut encore plus

¹ Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. vi, cap. 13.

² Gaufr. Malaterra., *Chronic.* — Guill. Apul., *De Normannis*; tom. V de Muratori, *Script. rer. italic.*

hardi que les fils de Tancrède ; il se fit duc de la Pouille et de la Calabre, en dépit de l'excommunication du pape et de la résistance de l'empereur d'Allemagne. Toute l'Italie fut alarmée de la témérité et des succès des Normands ¹. Aux dévastations dont ils marquaient leur passage, on aurait pu croire leurs aïeux ressuscités. « Ils se comportent d'une manière pire que les « païens, écrivait douloureusement le pape Léon IX ; ils tuent « les chrétiens et leur font même subir d'horribles tourments ; « ils ne font grâce ni aux enfants, ni aux vieillards, ni aux « femmes ; aucun égard d'humanité ne les retient ; ils ne font « aucune distinction entre le sacré et le profane ; ils dépouil- « lent, ils incendient, ils dévastent les églises, etc. ². »

Cependant leur armée se grossit, leur activité fit face à tout ; quoique haïs des Italiens, ils forcèrent les souverains de cette contrée à respecter leurs conquêtes, et la dynastie de Robert Guiscard régna dans le midi de l'Italie jusqu'à l'extinction de sa race, en 1186 ³.

Le pèlerinage malencontreux de Robert, duc de Normandie, eut les tristes conséquences que les barons et les évêques avaient redoutées et prédites à leur maître. L'anarchie s'introduisit dans le duché ; les barons, en guerre les uns contre les autres, fortifiaient leurs manoirs et leurs châteaux, n'ayant plus de justice à attendre ou à craindre ; le pillage et le meurtre res-

¹ Aimé, *L'ystoire de li Normant, et la Chronique de Rob. Viscart*, publiées par M. Champollion-Figeac ; Paris, 1839, in-8.

² « Videns indisciplinatam et alienam gentem Normannorum crudeli et inaudita rabie, et plus quam pagana impietate adversus ecclesiam Dei insurgere. » *Epistolæ Leonis papæ* ; tom. IX de la collect. des *Conciles*.

³ Guill. Apul., *De Normannis*.

taient impunis quand ils s'exerçaient du fort au faible ; les paysans n'avaient plus de sûreté dans les campagnes ¹.

On vit Hugues de Montfort et Vauclin de Ferrières, chacun avec ses gens, s'attaquer avec fureur et tomber morts l'un et l'autre. Gilbert Crépin, comte de Brionne, chez lequel le jeune duc, son neveu, était élevé, fut assassiné un matin, étant à cheval et s'entretenant avec un ami. Osbern, neveu de Gonnor, et par conséquent membre aussi de la famille ducale, fut percé de coups la nuit à Vaudreuil, dans la chambre même où couchait le pauvre fils d'Arlette, par un des Montgomery ; mais ce crime fut vengé par les vassaux d'Osbern, qui vinrent également la nuit investir la maison de l'assassin, et l'immoler à leur fureur avec ses deux fils. Turchetil ou Thuroid, instituteur de Guillaume, tomba aussi victime de la haine factieuse ².

Le jeune duc lui-même était en butte aux poignards des nobles, parmi lesquels se trouvaient plusieurs parents issus des Richard, et qui regardaient le jeune bâtard comme un intrus. Plus d'une fois ceux qui prenaient soin de lui furent obligés de le dérober la nuit à la recherche de ses ennemis, et de le cacher dans une cabane assez misérable pour ne pas exciter les soupçons ³.

Parmi ses ennemis les plus acharnés était Roger de Toeni et de Conches, homme d'un caractère arrogant, qui s'était signalé dans les guerres contre les Sarrasins d'Espagne. Quand,

¹ Guill. de Jumièg., liv. vii. — Wace, *Rom de Rou*, t. II, p. 1-3. — Orderic Vital, liv. vii.

² Guill. de Jum., liv. vii, ch. 2.

³ Orderic Vital, liv. xi, fait dire par le duc Guillaume : « Noctibus multoties a Gualterio avunculo meo de camera principali furtim exportatus sum, etc. »

de retour en Normandie, il apprit à qui Robert avait laissé son duché, il se déclara contre Guillaume, disant que ce n'était pas à un petit bâtard que les Normands devaient obéir. Il s'associa aux parents mécontents pour l'empêcher de régner jamais. Heureusement pour Guillaume, une querelle que Roger eut avec un noble de son voisinage dont il avait dévasté les terres, et qui s'en vengea à main armée en tuant l'agresseur, le délivra de cet ennemi dangereux ¹.

Quelques grandes familles acquirent une triste célébrité par les crimes qu'elles commirent; de ce nombre fut surtout celle des Talvas ou Bellême, hommes orgueilleux et turbulents, qu'on trouve dans l'histoire longtemps mêlés aux troubles de leur patrie. Le chef de cette famille, Guillaume Talvas, dont le père avait été en révolte ouverte contre le duc Robert, et dont le frère avait été décapité en prison à cause de ses brigandages, était devenu la terreur du pays où se trouvait son château fort. Il avait fait étrangler sa femme Hildeburge pour pouvoir épouser la fille du vicomte de Beaumont. Il avait invité la noblesse du voisinage à ses noces, célébrées avec une pompe scandaleuse, et pendant lesquelles il avait fait jeter dans un cachot un de ses convives, à qui l'on coupa ensuite le nez et les oreilles, et que l'on priva de la vue. Cependant, Arnoul, fils d'Hildeburge, n'eut pas de peine à amener des gens contre son père, devenu odieux au pays. Il vint avec eux chasser à main armée le tyran de ses châteaux forts, et le força de mener dès lors une vie errante. Arnoul périt bientôt après de mort violente, et ce fut son oncle Ives, évêque de

¹ Guill. de Jumièges, liv. vii, ch. 3.

Seez, qui s'empara de Bellème, tandis que le vieux Talvas, après avoir demandé l'hospitalité dans les manoirs de la Normandie, donna sa fille à Roger de Montgomery, et céda ses droits ou ses prétentions à son gendre, espérant l'associer à sa vengeance; mais il ne recouvra jamais ses seigneuries. Ives, son frère, n'en jouit pas non plus tranquillement; car une bande menée par les trois fils d'un vavasseur vint envahir son diocèse, et s'installer dans l'église même où il avait son siège épiscopal. Il fallut incendier l'édifice pour les en faire déguerpir; poursuivis par les paysans exaspérés, ils furent tués à coups de haches, d'épées ou de flèches ¹.

Voilà quelques unes des scènes épouvantables qui se passaient en Normandie, et pendant lesquelles les gens mêmes qui s'étaient retirés du monde n'étaient pas en sûreté dans les moutiers; car les nobles qui se livraient au brigandage n'épargnaient pas plus les biens de l'Église que ceux des laïques. Un Breton nommé Ermenold se fit alors le champion de plusieurs opprimés. Mais un abbé de Verdun vint pour l'emmener dans son monastère, où le Breton avait peut-être jadis fait des vœux; Ermenold s'échappa du cloître, reparut bientôt en Normandie, se battit contre les puissants en champ clos, en fit condamner plusieurs, et périt enfin lui-même dans un combat singulier. Il est à regretter que nous n'ayons pas plus de renseignements sur cet ennemi des nobles, que le clergé accusait d'avoir fait un pacte avec le diable ².

¹ *Ibid.*, ch. 10-16.

² « Homo perverse mentis qui totam vitam diabolo dicaverat. » Vita B. Richardi abbat. ; *Acta SS, ord. S. Bened.*, sæcul. vi, pars prima.

Il était du devoir de la Bretagne et de la France de mettre un terme aux maux de la Normandie, et de protéger l'enfant de Robert, recommandé à leur sollicitude par ce duc imprudent; mais, Francs et Bretons devaient voir avec une joie secrète s'entr'égorger les descendants de ces Normands qui avaient usurpé une partie du royaume, après lui avoir fait le plus de mal qu'ils avaient pu. Le comte de Bretagne fit pourtant un effort pour contraindre au repos les vassaux turbulents du jeune duc; mais il vint à mourir sur ces entrefaites. Le roi de France fit aussi semblant de vouloir tourner ses armes contre les perturbateurs: ses troupes ne firent qu'ajouter aux calamités du pays.

Guillaume grandit au milieu de ces troubles continuels, et il montrait déjà les qualités éminentes qui devaient le rendre célèbre et le faire passer pour le duc, sinon le plus légitime, au moins le plus capable. Il confia à un vassal d'une fidélité éprouvée la garde de sa personne et de ses gens de guerre; mais il était loin encore de jouir en repos de la dignité que son père lui avait destinée. Guy, second fils du duc de Bourgogne et d'Alix, fille de Richard II, avait été élevé avec Guillaume, son parent, et avait reçu de lui les fiefs de Vernon et de Brionne¹. Ce jeune seigneur, à qui on n'eut pas de peine à persuader qu'étant neveu légitime du duc de Normandie, il avait plus de droit à la succession que le fils d'une concubine, voulut faire valoir ses prétentions, et forma un parti considérable. Les vicomtes du Cotentin et du Bessin, et d'autres sei-

¹ *Gesta Guill. ducis*, p. 179.

gneurs, tels que Grimoult du Plessis et Hamon-aux-Dents, firent cause commune avec lui. Presque toute la Basse Normandie s'insurgea ; les rebelles s'emparèrent des domaines du jeune duc, ils voulurent même se rendre maîtres de sa personne : on complota de l'enlever pendant qu'il chassait près de Valogne. Prévenu du danger, Guillaume n'eut que le temps de s'enfuir et de se cacher : un de ses vassaux le fit conduire clandestinement à Falaise, et pendant quelque temps on le crut mort ou pris. Cependant il se rendit en secret à Poissy pour implorer les secours du roi de France son suzerain. Il était perdu si Henri refusait de le soutenir. Mais, quoique mal disposé pour les Normands, Henri se laissa toucher par les supplications du fugitif¹.

Après avoir reçu la promesse de l'appui royal, Guillaume ne perdit point de temps pour rassembler les partisans qui lui restaient dans le Rouennais et dans la Haute Normandie ; il les joignit aux troupes royales, qui s'étaient déjà portées contre les insurgés, l'an 1047. Les deux partis se rencontrèrent au Val-des-Dunes, à quelques lieues de Caen. Raoul Tesson, un des plus riches vassaux de Normandie, que les insurgés avaient d'abord attiré dans leur parti, mais que ses gens sollicitaient de ne pas abandonner le fils de Robert, se tenait à l'écart : il finit pourtant par venir annoncer à celui-ci qu'il le seconderait¹.

La mêlée fut terrible ; le roi Henri, qui avait à combattre les

¹ « Pronus ad pedes Henrici regis corruit, et ab eo contra maleficos proceres et cognatos auxilium petivit. » Orderic Vital, t. I, p. 182.

² Guill. de Jum., l. VII, ch. 17.

gens du Cotentin , reçut un coup de lance qui le renversa de cheval ; aussi, dans la suite, on chanta dans le pays avec quelque orgueil :

De Cotentin sortit la lance
Qui renversa le roi de France ¹.

Cependant Henri se releva et continua à combattre. Guillaume donnait des coups de glaive à droite et à gauche ; pour lui, il s'agissait de vaincre afin de régner, ou d'errer en proscrit à l'étranger. Sa bravoure, bien secondée par celle de Henri, l'emporta enfin sur l'animosité de ses ennemis. Renou, vicomte du Cotentin, prit la fuite ; Néel, vicomte du Bessin, soutint plus longtemps le choc des assaillants ; mais il fut aussi obligé de se retirer. Guy de Bourgogne se jeta dans son château fort de Brionne, situé dans une île de la Rille. Parmi les nobles qui combattaient dans ce parti, Hamon, seigneur de Thorigny, périt sur le champ de bataille ; Grimoult du Plessis, qui avait voulu surprendre Guillaume à Valogne, et l'enlever ou le tuer, fut pris vivant et jeté dans un cachot à Rouen, où il mourut peu de temps après. Les autres grands vassaux firent leur soumission, renouvelant leur serment de fidélité, et donnant des otages ².

Guy de Bourgogne fut assiégé dans sa position forte de Brionne, et, quoiqu'il s'y défendit longtemps, il fut pourtant contraint à capituler et à se retirer dans son duché, suivi des malédictions des Normands ³.

¹ Wace, *Rom. de Rou*, t. II.

² Guill. Pictav. *Gesta Guill. ducis*, p. 179-80.

³ *Ibid.*

A peine Guillaume avait-il triomphé de ce compétiteur, qu'il fallut courir de nouveau les hasards de la guerre. Pour prix de ses services, Henri réclama les secours de Guillaume contre Geoffroi-Martel, comte d'Anjou. Le duc de Normandie seconda vaillamment son allié, mais il s'attira par là un ennemi puissant. Geoffroi-Martel enleva Domfront et Alençon : il fallut lui arracher ces deux places. Se contentant de bloquer étroitement la première, Guillaume se porta devant Alençon, et s'arrêta au bord du fossé qui le séparait du château fort. Les gens qui défendaient la tête du pont crièrent en le voyant : *la pel, la pel al parmentier!* (la peau, la peau au pelletier) faisant ironiquement allusion au métier de son grand-père à Falaise. Guillaume tira une vengeance terrible de cette insulte, car, ayant fait mettre le feu aux fortifications du pont, il brûla les uns et s'empara des autres, parmi lesquels il fit choisir trente-deux hommes soupçonnés d'avoir pris part à l'insulte, leur fit couper les bras et les jambes, et jeter ces membres par-dessus les murs du château fort. Effrayée de sa vengeance barbare, la garnison rendit le château ; Domfront, abandonné par le comte d'Anjou, suivit cet exemple¹.

Il ne put encore déposer les armes. Il avait deux oncles qui le haïssaient : l'un était Mauger, archevêque de Rouen, prélat de mœurs si dissolues, et ayant une conduite si scandaleuse, que le duc n'eut pas de peine à faire prononcer dans la suite sa déposition. Le frère de celui-ci, Guillaume, qui possédait le fief d'Arques, se regardait comme un prétendant plus

¹ *Ibid.*, p. 132-3. — Guill. de Jum., *Hist. Norm.*, l. vii, c. 18.

légitime que Guillaume à la couronne ducal, comme frère de Robert-le-Diable. Soutenu par le comte de Ponthieu et par plusieurs nobles de Normandie, il refusa l'obéissance à son neveu, se fortifia dans son fort, et reconnut pour suzerain le roi de France, qui ne refusa pas de le soutenir par les armes. Mais Guillaume ne perdit pas de temps pour l'assiéger dans son château, qu'il le força d'abandonner pour se retirer en France¹. A la suite de ces guerres intestines qui faisaient le malheur du peuple normand, la famine et les épidémies vinrent augmenter encore les calamités publiques. En 1035, des familles entières du pays de Caux furent enlevées par ces fléaux, et beaucoup de maisons restèrent vides; la disette dura plusieurs années, et on ne trouva contre tant de malheurs d'autres remèdes que les jeûnes et les processions².

Le mariage que Guillaume contracta en 1034 avec Mathilde, fille du comte de Flandre, laquelle, par sa mère, descendait de Richard II, duc de Normandie, le brouilla pendant quelque temps avec l'Église, dont il encourut l'excommunication, à cause de la parenté qui existait entre lui et sa femme; mais il en fut relevé après avoir fondé des abbayes et des hospices en expiation de sa faute³. La Normandie n'avait pas encore eu une duchesse d'aussi grande naissance, ni une cour aussi brillante que celle qui fut formée alors. Aux fêtes succédèrent de nouveau les combats. Les Francs ne pouvaient voir encore de

¹ *Gesta Guill. ducis*, p. 184-5.

² *Inventio et mirac. s. Wlframni*, pars prima, cap. 13; tom. III des *Acta SS. ord. S. Bened.*

³ Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, l. VII, c. 26.

bon œil la race étrangère établie dans un royaume ravagé par ses ancêtres. Au printemps de l'an 1054, Henri, leur roi, fit une nouvelle invasion dans la Normandie ; une partie de ses troupes pénétra par le Beauvoisis jusqu'à Mortemer-sur-Eaulne, dans le pays de Neufchâtel, tandis que l'autre se portait sur Mantes. Les Normands surprirent la première pendant la nuit, incendièrent la ville, et tuèrent ou chassèrent les soldats ; beaucoup de Francs tombèrent entre leurs mains et furent jetés dans les cachots¹.

On ignorait encore au camp royal, près de Mantes, le sort du corps d'armée qui avait pénétré dans le pays de Neufchâtel, lorsque, dans une nuit orageuse, les sentinelles du camp entendirent, à leur grande frayeur, une voix qui paraissait venir du haut des airs, et qui annonçait tous les détails du désastre de Mortemer. On rapporta au roi cet événement mystérieux. Le prince fut effrayé à son tour, et le matin, sans plus attendre, il jugea prudent de lever le camp et de rentrer avec ses troupes en France. C'était le duc Guillaume qui avait eu l'idée d'envoyer secrètement un homme au camp royal, avec ordre de grimper la nuit sur un arbre, et de proclamer de là la défaite des troupes d'Henri dans le pays de Neufchâtel².

Ce stratagème a frappé l'imagination du peuple normand ; l'événement a été chanté par les trouvères, et les vers suivants, rapportés par Wace comme étant ceux débités sur l'ar-

¹ *Gesta Guill. ducis*, p: 187.

² « Nocte intempesta caute instructum quendam direxit qui tristem regi victoriam propius castra ipsius ab alto arboris per singula inclamavit. » *Ibid.*

bre , sont probablement le refrain d'une romance répandue en Normandie :

Franceiz, Franceiz, levez, levez!
Tenez vos veies, trop dormez!
Alez vos amis enterrer
Ki sunt occiz à Mortemer¹.

Après ce double échec , le roi fit sa paix avec le duc de Normandie , qui lui rendit tous les prisonniers , et reçut l'assentiment royal pour l'occupation définitive de ce qu'il avait enlevé ou pourrait enlever encore au comte d'Anjou². Il fit en effet de nouveau la guerre à ce comte , soumit le Mans , et , pour contenir les habitants dans le devoir , il y bâtit un donjon. Mayenne, qui résista, fut démolie³. Il défendit en dernier lieu la Normandie contre une incursion des Francs , qui comprirent enfin que, sous un duc aussi vaillant, la race normande n'était pas prête à s'incorporer au royaume.

Guillaume n'était pas moins empressé d'établir la paix au dedans qu'au dehors. Il aimait séjourner à Caen ; c'est là qu'il avait fondé l'abbaye de Saint-Étienne , tandis que Mathilde , sa femme , y avait érigé un couvent de religieuses. C'est aussi à Caen qu'il convoqua ses barons , toujours disposés à guerroyer entre eux , et qu'il leur fit jurer sur les reliques apportées de toutes les églises de Normandie , qu'à l'avenir ils observeraient la trêve de Dieu depuis le soleil couchant du mercredi jusqu'au

¹ *Roman de Rou*, t. II, v. 10079 et suiv.

² « Quod Gaufrido abstulerat, quodque valeret auferre. » *Cesta Guill. ducis* p. 187.

³ *Ibid.*, p. 189-90. — Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. VII, cap. 27.

soleil levant du lundi, usage qui existait déjà en France ; les laboureurs, les voyageurs, les marchands et le clergé devaient être respectés pendant les guerres féodales. Un monument de cette trêve fut l'église de la Sainte-Paix, maintenant en ruines, que Guillaume fit bâtir après la prestation solennelle du serment de ses barons ¹. Plusieurs nobles qui montraient encore des sentiments hostiles furent bannis ².

Jusqu'alors les ducs de Normandie n'avaient guère porté des vues ambitieuses au-delà de leur duché, ayant assez de peine à le garantir des attaques des ennemis voisins et intérieurs. Guillaume, au contraire, se sentit le génie et l'audace nécessaires pour devenir conquérant. Après la mort de Canut, l'ancienne dynastie anglo-saxonne, alliée aux ducs de Normandie, était remontée sur le trône d'Angleterre dans la personne d'Édouard, qui, ayant été élevé en Normandie, et rétabli sur le trône à l'aide des Normands, conservait pour la nation et son chef un attachement inaltérable. Il accueillait favorablement les Normands qui venaient en Angleterre, et leur donnait les meilleures places à la cour et dans l'Église ³. Guillaume était allé lui-même, en 1051, le fortifier dans ces bonnes dispositions. Édouard ne laissait pas ignorer que si sa constitution faible causait prématurément sa mort, il désirait laisser le

¹ Wace, *Rom de Rou*, t. II, v. 10525 et suiv. — Bessin, *Concilia Rothomag. provinc.*, pars prima.

² Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, l. VII, c. 29.

³ « Pene in gallicum transierat, adduceus ac attrahens de Normannia plurimos quos variis dignitatibus promotos in immensum exultabat. » Ingulphi *Histor. Croyland.*

trône à son parent Guillaume. Il l'avait promis de vive voix : il fit renouveler cette promesse par l'archevêque de Cantorbéry , qu'il envoya sur le continent. Cependant, l'ascendant que prenaient les Normands à la cour d'un roi faible et dévot irrita les Anglo-Saxons. Il y eut des manifestations séditeuses ; elles effrayèrent les principaux Normands de la cour , au point de leur faire abandonner l'Angleterre. Édouard n'en persista pas moins dans sa résolution ; il en fit renouveler l'assurance au duc de Normandie par son beau-frère Harold , fils du puissant comte anglo-saxon Godwin¹. Guillaume ne négligea rien pour gagner ce Harold , qui lui parut l'homme le plus propre à l'aider pour atteindre le but de son ambition. Il demanda sa coopération pour obtenir la succession d'Édouard , lui promettant en retour une vaste seigneurie, de grandes richesses et la main de sa fille². L'Anglo-Saxon promit et jura même sur le missel de faire tout ce que demandait le duc de Normandie ; mais, de retour dans sa patrie , se voyant soutenu par ses compatriotes , il ne fit aucune difficulté de se laisser proclamer roi d'Angleterre dès que le faible Édouard eut expiré. Il paraît même que ce prince , pressé dans ses derniers instants par les courtisans indigènes , avait désigné Harold , son beau-frère , pour lui succéder³.

Celui-ci fut traité de parjure et de traître par les courtisans de Guillaume⁴ ; la foudre était tombée , disait-on sur le

¹ *Gesta Guillelmi duc.*, p. 191 et suiv.

² Guill. de Jumièg., l. vii, c. 31.

³ Wace, *Rom. de Rou.*, t. II, v. 10880 et suiv.

⁴ « Parjur, faus, pleins de covetise. » Benoit, *Chroniq. des ducs de Normand.*

chêne à l'ombre duquel il avait juré au duc de Normandie de ne défendre que ses intérêts ; plus d'un siècle après, on montrait encore, comme un signe de la colère divine, ce vieux chêne dépouillé de son écorce¹. Mais les Anglo-Saxons ne manquèrent pas de raisons pour excuser et même pour justifier Harold : quelle foi devait-il à un despote étranger qui avait voulu le forcer à lui servir d'instrument pour l'exécution de ses projets ambitieux ? Anglo-Saxon, ne devait-il pas, avant tout, ses services à sa patrie ; et, appelé par elle au trône vacant par la mort de son beau-frère, avait-il d'autre devoir que celui de maintenir l'indépendance de ce trône et de la nation qui l'y avait élevé ? Qu'importaient les promesses arrachées au roi faible et malingre qui venait de descendre dans la tombe² ? C'est ainsi qu'on raisonnait en Angleterre, tandis qu'en Normandie Guillaume, fort des engagements pris par Édouard, ne perdit pas de temps pour faire valoir ce qu'il appelait ses droits. Conquérir un royaume était se venger grandement de ceux qui, dans sa jeunesse, ne l'avaient pas même jugé digne, à cause de sa naissance, de gouverner le duché de ses aïeux.

Il assembla ses barons à Lillebonne pour leur faire part de son dessein et requérir leur assistance. Ceux-ci s'effrayè-

Voy. aussi les invectives de Guillaume de Poitou dans ses *Gesta Guillelmi ducis*, p. 192.

¹ *Vita Haroldi*, cap. 9 ; tom. II des *Chroniques anglo-normandes*, publ. par Franc. Michel ; Rouen, 1836, in-8°.

² *Ibid.*, cap. 10. — On sait que ce point de vue, ainsi que l'injuste oppression du peuple anglo-saxon par le conquérant normand, ont été admirablement développés dans l'ouvrage d'Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 4 vol. in-8°.

rent d'abord ; ils étaient bien habitués à guerroyer l'un contre l'autre ; mais contracter l'obligation d'un service militaire d'outre-mer, aller, avec leur maître, à la conquête d'un royaume aussi puissant que celui d'Angleterre, c'est ce que l'imagination de plusieurs d'entre eux ne pouvait concevoir sans frayeur¹. Les âmes de la trempe de celle de Guillaume ne se rebutent pas à la vue des obstacles ; elles persistent et finissent par entraîner les caractères faibles. Il fit de vastes préparatifs pour l'expédition prochaine ; il sollicita le secours du roi de France et la bénédiction du pape : le premier lui fut refusé, mais la bénédiction arriva ; elle suffit pour déterminer bien des gens à prendre part à une expédition sanctifiée, en quelque sorte, par le pontife. Le bruit de l'entreprise gigantesque de Guillaume se répandit au loin. Les comtes de Flandre et de Boulogne, des seigneurs poitevins et manceaux accoururent avec leurs gens ; l'émulation stimula les Normands à ne pas rester en arrière : bientôt ce fut à qui fournirait le plus de gens armés et de bateaux pour la conquête de l'Angleterre, où les trésors, les terres, les dignités, devaient être le partage des vainqueurs². Guillaume eut une

¹ Wace, *Rom. de Rou*, t. II, v. 11202 et suiv. :

- Li altres dient ke pas n'iront,
- Kar mult deivent è povres sont
- Entr'els aveit grande contention...
- « Li uns volent, li altres non.
- Sire, font-il, la mer doton,
- Ulre mer servir ne devon, etc. »

² Benoit, *Chroniq. des ducs de Norm.* :

- A ce motront cors et avers,
- E lor forcés e lor poeirs. »

flotte telle que l'on n'aurait pas cru la Normandie capable de la fournir¹, et ce fut en 1066 que cette flotte transporta les descendants de Rollon et de ses compagnons sur les côtes d'une île dont la conquête devait leur procurer des établissements bien autrement considérables que ceux qu'ils possédaient en Normandie. Après l'installation de Guillaume sur le trône d'Édouard, et après la soumission difficile de la race anglosaxonne, ils devinrent ducs et comtes dans d'immenses domaines, dont quelques uns sont peut-être encore aujourd'hui possédés par leurs descendants. Assis sur un trône royal, le septième duc de Normandie acheva, dans toute la gloire que le monde attache au despotisme couronné de succès, une vie commencée dans le malheur.

Dès lors s'ouvrit pour la Normandie une ère nouvelle, qui, paraissant d'abord mieux assurer l'indépendance de cette province, se termina pourtant par son incorporation à la France, un siècle et demi après la conquête de l'Angleterre. J'en ai raconté les évènements dans un autre ouvrage².

¹ Selon Guill. de Poitou, *Gesta Guill.*, et Guill. de Jumièges, *Hist. Norm.*, le nombre des bateaux fut de trois mille; mais Wace, *Rom. de Rou*, t. II, p. 145, tenait de son père qu'il n'y en avait que 696.

² *Histoire de la Normandie sous le règne de Guillaume-le-Conquérant et de ses successeurs, jusqu'à la réunion de la Normandie au royaume de France*; Rouen, 1835, 2 vol. in-8°.

CHAPITRE III.

Gouvernement et législation de la Normandie pendant le ^xe siècle et la première moitié du ^xi^e. — Clergé, monastères, écoles. — Idiôme, lettres, poésie populaire. — Traditions. — Arts. — Esprit militaire, armes. — Marine, pêches. — Agriculture. — Mœurs. — Changement des habitudes des Scandinaves devenus chrétiens. — Sort des colonies et seigneuries normandes en Ecosse et en Irlande. — Cessation de la piraterie dans le Nord.

Nous venons de voir les premiers ducs de la Normandie ; il nous reste à connaître aussi les premières générations provenant du mariage des Scandinaves transplantés sur le sol de la Neustrie avec les femmes de ce pays ; leurs institutions civiles et religieuses ; leurs premiers essais dans les arts et les lettres ; enfin leurs mœurs et leurs coutumes. Examinons les diverses classes et conditions de cette race nouvelle, et recherchons ses caractères distinctifs ; voyons enfin ce qui a pu se conserver de scandinave dans cet établissement d'une nation étrangère en France et dans son amalgame avec la race indigène.

Les premiers successeurs de Rollon prirent indistinctement le titre de duc, comte ou marquis ; c'est le premier qui préva-

lut. Aucune charte, aucune constitution ne déterminait l'étendue de leur pouvoir.

Nous avons vu que le gouvernement du duché fut d'abord une aristocratie militaire, à la tête de laquelle était le duc, qui, issu d'un mariage légitime ou d'un concubinage¹, succédait à son père, lorsqu'il avait été d'avance reconnu pour son successeur. Il menait cette caste militaire à la guerre, et délibérait avec elle sur les affaires du pays. Devenus possesseurs de terres étendues, les descendants nobles des compagnons de Rollon, vivant au milieu de gens attachés à leur service, furent plus indépendants et eurent à leur tour des vassaux, rendirent la justice et se comportèrent en tout comme les comtes et vicomtes chez les Francs. Il s'était établi d'ailleurs dans la Normandie des Francs de la race noble, à qui les ducs avaient donné des terres, et qui lui rendaient hommage comme ils l'avaient fait en France à leur roi.

Au moyen âge il y avait peu de lois; les coutumes en tenaient souvent lieu. Aussi il est probable que les premiers ducs ont fait peu de législation: et, en effet, on ne trouve guère de lois qui datent de leur règne. Rollon et ses compagnons étaient pirates, et connaissaient à peine la législation même de leur pays; comment auraient-ils pu l'introduire dans le duché? Leurs descendants se conformèrent en grande partie aux coutumes introduites par les Francs, ou même conservées depuis l'époque de la domination romaine. Il fallut faire des

¹ Sous le règne de Louis XI, on essaya de tirer de la naissance illégitime de plusieurs ducs de Normandie, la conclusion que leur dynastie avait forfait. Voy. le Mémoire inséré par Leibnitz dans *Mantissa cod. jur. gent.*

lois de police comme partout ; mais ces lois n'avaient rien de particulier ¹. J'ai déjà mentionné la clameur de haro, qui a passé, dans les temps modernes, pour une invocation des Normands opprimés à la justice de Rollon, appelé communément Rou; mais elle s'explique mieux par les usages des Francs. Chez les Germains, chaque agrégation de famille, soit dizainie, soit centurie, soit comté, ou district gouverné par un comte, formait une association qui garantissait à ses membres la jouissance de leurs droits, et une composition ou satisfaction en cas de violation de ces droits. Lors donc que la paix était troublée par la violence d'un individu de l'association ou du dehors, celui qui était lésé dans sa liberté ou dans sa propriété invoquait l'intervention de la communauté, obligée de lui donner satisfaction ². Probablement, la clameur de haro n'était, dans l'origine, que l'appel fait, par un individu opprimé, à toute la commune, pour qu'elle lui assurât sa composition ³. Dans la suite, quand les principes du droit romain eurent modifié les vieilles coutumes germaniques, la clameur de haro fut portée devant la justice légale du pays, lors d'une violation des lois commise au détriment d'un individu. Beaucoup plus ancienne, selon les apparences, que l'époque de l'établissement des Normands en Neustrie, cette coutume a pu y être apportée par les Francs. Aussi la trouvons-nous dans d'autres parties des Gaules, où les Francs s'étaient établis ⁴.

¹ Le plus ancien *coutunier normand* ne paraît avoir été rédigé qu'après le règne de Louis IX. Voy. Basnage, *Coutume réformée de Normandie*, tom. I, p. 4 et 5.

² Voy. Rogge, *Ueber das Gerichtswesen der Germanen*; Halle, 1820.

³ Voy. les *Eclaircissements*, n. xi, à la fin de ce volume.

⁴ Basnage, *Coutume réformée*, etc., t. I, sur le haro.

Sous les premiers ducs, on appliqua, même sans jugement, des peines cruelles; on arrachait les yeux, on coupait les mains et les pieds, surtout pour les délits d'émeutes et d'actes de violence. Richard II punit ainsi les gens qui s'étaient soulevés contre ses baillis et contre les nobles, et il fit aveugler les fauteurs de la révolte de son frère. Robert ne traita pas avec plus de douceur les nobles mêmes qui refusaient de se soumettre à son autorité. Comme la mutilation des coupables est érigée en principe par Guillaume-le-Conquérant, qui défend la peine de mort comme terminant trop promptement le châtement des criminels¹, il se peut qu'elle ait fait partie aussi de la législation pénale sous les premiers ducs, ainsi que nous le voyons chez plusieurs peuples barbares des temps anciens.

Ce n'est que dans la seconde moitié du xi^e siècle que l'on voit en Normandie faire usage, dans l'Église, des épreuves judiciaires à l'aide d'un fer brûlant², puis des combats judiciaires en champ clos, qui paraissent avoir été pratiqués aussi anciennement chez les Scandinaves³, comme ils l'étaient chez les Bourguignons.

Dès les premiers temps de la domination normande, nous trouvons le duché partagé en comtés et vicomtés, comme les

¹ « Interdicimus ne quis occidatur vel suspendatur pro aliqua culpa, sed eruantur oculi, et abscondantur pedes vel testiculi vel manus, ita quod truncus remaneat vivus in signum prodicionis et nequitie sue. » Ordonn. de Guillaume-le-Conquérant, rendue vers 1070; Wilkins, *Leges anglo-saxon.*; Londres, 1721, in-fol., p. 228. — Houart, *Lois anc. des François*, t. II.

² Une charte postérieure à l'an 1082 porte ce qui suit : « Querelam habuit Gilbertus (abbé de Saint-Wandrille) cum Guillermo, archiepisc. Rothomag., de ferro judicii. » *Gallia christiana*, tom. XI.

³ Arnæsen, *Island. e Rettergang.*

autres provinces de France, et quelquefois même subdivisé en centainies et dizainies, à l'instar des hundreds des Anglo-Saxons; mais cette subdivision n'avait lieu que dans les districts où les Normands prédominaient par le nombre, tels que le Bessin, le Cotentin et l'Hiesmois¹. La cour du duc, composée des comtes, et, dans la province, celle du comte, assistée des barons, rendaient la justice aux nobles et au clergé, tant que celui-ci demeura soumis au pouvoir séculier²; les vicomtes la rendaient aux bourgeois ou roturiers, avec l'intervention, à ce qu'il semble, d'un certain nombre d'habitants qui déposaient comme témoins, et prononçaient sur les faits comme jurés³. La procédure normande avait quelque chose de germanique; mais rien ne prouve qu'elle ait été introduite par les Normands: les Francs suivaient la même pratique.

Les terres avaient été distribuées aux compagnons de Rollon en toute propriété: l'obligation de défendre le duc était un devoir naturel: la sûreté du pays et des possessions particulières en dépendait. Ce n'étaient pas encore des fiefs, comme on l'entendit dans la suite, lorsque l'esprit de la féodalité se fut développé dans toute la France. La qualité de vas-

¹ Une charte de Richard 1^{er}, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, indique les *comes*, *vice comes* et *centenarius*, comme institués aussi dans le pays de Talou.

² « Apud Aquilam castrum a Richerio ejusd. castri domino submoniti, et nos et prædict. calumpniator juxta morem Normanniæ de ecclesia in seculari curia placitaturi convenimus. Ubi præsentem et præsidem Richerio cum multis de baronibus suis, etc. » Charte de la fin du XI^e siècle, dans le Cartulaire de l'abb. de Saint-Père de Chartres.

³ Le Coutumier en vers (Houard, *Dictionn. du droit normand*, 1782), dont on ne peut toutefois reculer l'origine au-delà de l'an 1280, distingue le juge d'avec les *jugiers*, ses assistants. Il se peut que ce soient des jurés, et qu'ils aient fonctionné plus anciennement.

saux n'empêcha point les comtes et vicomtes de se faire des guerres acharnées¹; un seul fait peut donner une idée de la puissance des barons normands. Gillebert, comte de Brionne, fit une invasion dans le Ponthieu, à la tête de 3,000 hommes armés². Qu'on s'imagine ce que devenait le pays quand plusieurs barons guerroyaient avec des bandes aussi fortes, dont personne ne réprimait la licence! Un couvent avait raison de s'effrayer en voyant Mabille, la fille belliqueuse de Talvas, s'installer dans ses cloîtres, avec une centaine d'hommes, comme elle fit à Saint-Evroult. Dans ces cas de force majeure, il ne restait au pauvre abbé du couvent d'autre ressource que de menacer le chef de la bande de tout le poids de la vengeance divine. Il fut très-difficile d'accoutumer ces nobles turbulents à se soumettre à la loi de la trêve ou paix de Dieu³; il fallut la main ferme, et, pour tout dire, le despotisme de Guillaume-le-Bâtard, pour les forcer à respecter la tranquillité publique.

Nous les avons vus, sous Richard I^{er}, exercer plus de droits abusifs et vexatoires que la noblesse n'en prétendait avoir dans les autres parties de la France; nous les avons vus porter le peuple au désespoir, et le pousser à une insurrection qui, si elle eût réussi, aurait eu pour effet de régler par des statuts les franchises de la population des campagnes; mais, soutenus par le duc, les nobles gagnèrent leur cause, et le peuple des campagnes fut ou demeura réduit à la servitude comme dans presque toute l'Europe.

¹ « Consuetum erat ab antiquo ut magnates causas proprias invicem gladiis allegarent. » Roger de Hoveden, *Chronic.*

² Order. Vital., t II, liv. III, p. 13.

³ Glaber Radulph., *Chronic.* — Du Cange, *Glossar.*, au mot *treuga*.

Les villes et bourgs jouissaient de plus de liberté ; payant des redevances aux seigneurs, et leur livrant leurs octrois, les habitants n'étaient point soumis à la servitude personnelle, exerçaient librement leur industrie, et leur communauté était régie par des statuts ou des coutumes. Se les étaient-ils donnés eux-mêmes, ou les devaient-ils aux ducs ? Selon l'assertion du chapelain de Guillaume, ce fut ce duc qui les leur *assura* ¹. Probablement il ne fit que les confirmer.

Dans le Nord, on trouve, au milieu des plaines, des cercles formés par des pierres brutes posées debout ; ces enceintes renferment ordinairement quelques autres pierres qui ont servi de siège ; quelquefois il existe une double enceinte, dont la plus grande est marquée par des pierres plus espacées. C'est là que se réunissaient les anciens pour tenir le *thing*, c'est-à-dire pour juger les différends et pour faire des lois ; le peuple se tenait probablement autour de l'enceinte. Il existe des enceintes semblables dans le nord de l'Écosse et dans les îles Orcades et Shetland, où les things se sont conservés pendant une partie du moyen âge ².

La Normandie n'a pas eu d'enceintes réservées aux things ; cette institution de l'antique liberté des peuples du Nord ne s'est pas transplantée avec eux sur les bords de la Seine. C'est à la cour du duc et à celle des comtes que se jugeaient les procès ; c'est au siège du gouvernement que se faisaient le

¹ « Villæ, castra, urbes jura per eum habebant stabilia et bona. » Guill. Pic-tav. *Gesta Guill. duc. Normann.*, p. 193.

² Anderson, *Sur quelques cercles en pierre et sur les cairns des environs d'In-vernness*; tom III des *Transact. of the antiquar. society of Scotland*; Edinburgh, 1828. — Hibbert, *Mémoire sur les things des Orcades et Shetland*; *ibid.*

peu de lois que l'on devait promulguer; le peuple neustrien était exclu de toute participation aux affaires des conquérants étrangers. D'ailleurs, en Norvège, le peuple, pour ainsi dire disséminé sur un vaste territoire, avait besoin de se réunir de temps en temps pour connaître les décisions et les arrêtés pris par ses anciens et ses élus. En Normandie, au contraire, les villes et bourgs étaient très-rapprochés, les colons vivaient sous les yeux de leurs chefs; ils pouvaient en recevoir les ordres sans se déplacer. Enfin, chez les Scandinaves, les lieux des things servaient aussi aux sacrifices, raison suffisante pour empêcher les Normands, devenus chrétiens, d'en établir dans leur nouvelle patrie.

Le clergé, malgré la conversion de Rollon, n'eut pas d'abord autant d'influence en Normandie que dans les autres provinces de France : l'esprit belliqueux des Scandinaves s'y opposait. Il n'eut, dans le premier siècle de leur établissement, point de place dans le conseil du duc, point de cour de justice particulière, et point de conciles; les évêques ne pouvaient aller aux conciles tenus hors de la province¹. Le saint-siège même avait de la peine à faire prévaloir sa suprématie². Guillaume-le-Conquérant fit citer à sa cour ducal l'abbé de Saint-Evrout, Robert, Franc de naissance, accusé de propos satiriques contre lui, et commel'abbé, d'avance certain de sa condamnation, prit la fuite, le duc le remplaça par un religieux d'un autre couvent. Robert alla se plaindre à Rome, et revint avec des légats du pape qui devaient examiner l'affaire. Guil-

¹ D. Bessin, *Concilia Rothomag. provinc.*; Rouen, 1717, in-fol., p. 35.

² Eadmer, *Histor. novor.* — Spelman, *Codex veterum legum.*

laume déclara avoir une grande déférence pour les envoyés du pape dans ce qui concernait la doctrine chrétienne ; mais, ajouta-t-il, si un moine de mes terres osait porter plainte contre moi, je le ferais pendre à l'arbre le plus élevé de la forêt. » L'abbé destitué, qui savait que Guillaume était homme à faire exécuter sa menace, s'enfuit de nouveau, et l'intervention du pape resta sans effet ¹.

C'était la coutume que le duc investit les abbés du pouvoir séculier dans les terres dépendantes de leur monastère ². Le clergé ne put d'abord habituer les ducs à ne pas conférer des évêchés sans l'autorisation du pape ; et, si le haut clergé lui-même n'avait travaillé de toutes ses forces à faire prédominer l'autorité papale, Rome y serait difficilement parvenue. Lors de la conquête de l'Angleterre, les Normands regardèrent avec mépris la déférence que les jeunes Anglo-Saxons montraient pour leur clergé, en faisant bénir par lui leurs armes ³. Il est vrai que le clergé normand ne cherchait pas beaucoup à se distinguer par une vie exemplaire. « Les prêtres et les évêques, dit un auteur contemporain, entretenaient librement des liaisons conjugales, et portaient les armes comme les laïques : tout le monde vivait encore à la manière des anciens Danois ⁴. » Malgré toutes les défenses de l'Église, les prêtres

¹ Ord. Vital, t. II, liv. III, p. 81 et suiv.

² « Dato baculo pastorali ut moris est. *Ibid.*, p. 18. — « Ei per pastorem baculum exteriorem curam tradidit. » *Ibid.*, p. 125.

³ « Ilanc consecrandi militis consuetudinem Normanni abominantes, non militum legitimum talem tenebant, sed socordem equitem et quiritem degenerem putabant. » Ingulphi *Histor. Croyland.*

⁴ « Veterum ritu Danorum universi adhuc vivebant. » *Vita s. Herluini*, cap. 3, dans les *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæcul. VI, pars secunda.

entretenaient des concubinès, qui, quelquefois, étalaient un luxe scandaleux. Jean, archevêque de Rouen, qui, dans la suite, voulut, par un synode, mettre fin à ce concubinage scandaleux, fut poursuivi à coups de pierre, et obligé de se dérober à la fureur des prêtres¹. Ses prédécesseurs avaient eux-mêmes donné un mauvais exemple. Prélats et simples ecclésiastiques plaçaient leurs fils illégitimes dans les fonctions ecclésiastiques, ou les laissaient usurper par eux, et des prélats donnaient à leurs filles une église pour dot². Il fallut réformer des chapitres et des communautés religieuses, à cause des mauvaises mœurs qui s'y étaient introduites. En visitant divers monastères, avant de fonder celui du Bec, Herluin, seigneur de la cour ducale, vit, dans une de ces communautés, des moines se prendre aux cheveux et se jeter à terre pendant une procession³. Plus d'une fois des monastères furent le théâtre de désordres horribles : celui de Grestain se signalait malheureusement par la débauche et par les querelles sanginaires des moines ; quelques uns portaient les cicatrices des blessures qu'ils s'étaient faites les uns aux autres à coups de couteaux⁴.

Le clergé abusait de l'excommunication, arme dangereuse alors. On vit des chapitres excommunier leur archevêque,

¹ Ord. Vital, t. II, liv. IV, p. 171.

² « Si alia deesset possessio, ecclesiam dabant in dotem. » *Vita Bernardi Tiron*, Voy. aussi les observations de Bessin, *Concil. Rotom. eccles.*, sur le concile de Rouen, de l'an 1055.

³ *Vita s. Herluini*, cap. 6. Le légendaire ajoute : « Adhuc enim, ut dictum est omnes omnium per Normanniam mores barbari erant. »

⁴ Epistola 32 Arnulphi Lexov. episc. ; tom. XII, part. 5 de *Bibliotheca patrum*. — *Neustria pia*, art. *Grestanum*.

des prélats excommunier les barons dans des querelles pour des affaires purement temporelles. Il existe un aveu naïf d'un comte d'Eu, qui déclare être fatigué de s'entendre maudire tous les dimanches au prône, et il espère que les chanoines se comporteront mieux, sinon il leur fera tout le mal qu'il pourra ¹. Cet aveu est, il est vrai, du XII^e siècle, époque à laquelle le clergé plus puissant prodiguait davantage les excommunications.

Mais, quoique grossier lui-même, le clergé normand du X^e siècle et de la moitié du XI^e, eut pourtant le mérite de faire l'éducation des enfants des pirates, de les civiliser, de leur donner une idée de la morale et des lettres. Ce mérite fut surtout celui de quelques communautés religieuses, pourvues de maîtres qui s'étaient formés à l'étranger. De ce nombre, fut Lanfranc, ancien jurisconsulte de Pavie, qui, forcé par les troubles d'abandonner sa patrie, était venu chercher un refuge en Normandie. Là, adonné à la vie religieuse, il s'était retiré dans le petit monastère du Bec, récemment fondé par Herluin, homme de la cour, qui, ainsi que Lanfranc, avait fui le fracas du monde. Nommé en 1043 prieur de cette communauté, l'ancien jurisconsulte italien y ouvrit une école, et y professa avec une érudition et une éloquence tout-à-fait inconnues en Normandie; car, ainsi que le remarque Orderic Vital ², les curés de la race normande ignoraient les lettres, et, sous les six

¹ « Nolo amplius ferre sententiam excommunicationis quæ proinde super me « singulis dominicis diebus datur. » *Gallia christ.*, t. XI, p. 294.

² « Antea sub tempore sex ducum Neustriæ vix ullus Normannorum liberalibus « studiis adhæsit. . . Presbyteri de stirpe Dacorum litteris tenuiter edocti parochias « tenebant. » *Histor. ecclesiast.*, t. I, liv. III.

premiers ducs, il n'y avait pas eu un savant dans ce pays. Or, Lanfranc aurait passé pour un professeur distingué, même dans des pays plus lettrés.

Aussi, les moines du Bec devinrent presque des philosophes ¹, et leur école acquit une grande réputation. Il y vint des écoliers de toutes les contrées de la France, il en vint de la Flandre et même de l'Allemagne. Riches et pauvres, nobles et bourgeois, clercs et laïques, voulurent entendre l'éloquent maître du Bec, qui enseignait non-seulement la théologie et la controverse, mais aussi le droit, objet de ses premières études². Le Bec gagna beaucoup à l'illustration de son école, et devint une abbaye florissante. Mais Lanfranc, capable d'occuper des postes plus éminents, fut promu à la dignité d'abbé de Saint-Étienne de Caen, et chargé d'une surveillance sur tout le clergé de Normandie³. Plus tard il parvint, dans l'Angleterre conquise, au degré le plus élevé de la hiérarchie. L'abbaye de Saint-Évroul contribua également à répandre le goût des études. Les Normands païens avaient dévasté ce moutier, fondé dans la forêt d'Ouche par un noble de la cour de Clotaire, et le pays était redevenu désert comme auparavant. Sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, quelques hommes pieux rétablirent le monastère. Thierrî, qui en fut le premier abbé, montra heureusement beaucoup de goût pour les lettres: ayant une belle écriture, qualité peu commune alors, il réunit des clercs de la

¹ « Ut pene omnes videantur philosophi. » *Ibid.*, t. II, l. IV, p. 246.

² *Ibid.*, p. 209 et 210. — Guill. Pict. *Gesta Guill. ducis Norm.*, p. 194.

³ « Illi speculam quandam unde ordinibus ecclesiasticis per omnem Normaniam prospiceretur, commisit. » Guill. Pict. *Gesta Guill. ducis Norm.*

campagne et d'autres gens de bonne volonté, pour en faire des copistes de livres, et parvint, avec leur secours, mais non sans une vive opposition de la part de moines insoucians, à former une petite bibliothèque; de son école d'écriture sortirent des élèves qui allèrent multiplier les livres dans d'autres couvents. Thierra disait sans cesse à ses moines et à ses disciples : « Évitez l'oisiveté comme votre plus grand poison; priez, « lisez, modulez, écrivez. » Il leur racontait qu'un moine de mauvaises mœurs, mais excellent copiste, fut, après sa mort, condamné par le juge suprême; mais les anges obtinrent son pardon en faveur d'un superbe manuscrit de la loi divine qui était sorti de ses mains, et dont les belles lettres furent opposées à ses péchés. Du temps d'Orderic Vital, le couvent se servait encore des livres que Thierra, avec son neveu et un compagnon, avait copiés ¹.

Une bonne fortune pour Saint-Évroul, fut le séjour qu'y fit Raoul de Maucouronne, homme savant qui avait voyagé en France et en Italie, et avait pratiqué la médecine à Salerne, où il n'avait trouvé d'égal en science, comme l'assure Orderic Vital, qu'une matrone. De plus, il avait été soldat pendant plusieurs années. Cet homme, croyant à la fin prochaine du monde, s'était enfermé dans un cloître; comme son neveu était abbé de Saint-Évroul, il se fixa dans ce couvent et y étonna tout le monde par ses connaissances en médecine, en physique, en astronomie, et même en musique: jamais le pays n'avait vu un si savant homme ².

¹ Ord. Vital, *Hist. eccles.*, lib. vi.

² *Ibid.*, t. II, p. 59.

Osbern, un des successeurs de Thiéri, excellait dans l'écriture, dans les arts mécaniques, et même dans la sculpture. Il stimulait à force d'exhortation, et aussi de coups ¹, les jeunes gens à la lecture, à l'écriture et au chant. Un moine qu'il avait appelé à Saint-Évroul, se signala dans la musique, et composa des psalmodies ².

L'abbé Guillaume, que le duc Richard de Normandie avait fait venir de Dijon pour organiser la discipline des couvents, et qui fut mis à la tête de l'abbaye réformée de Fécamp, avait remarqué que le bas clergé en Normandie savait à peine la lecture et le chant; il établit, en conséquence, une école accessible aux riches et aux pauvres. Le couvent nourrit même les étudiants privés de ressources. Sur ce modèle, des écoles furent établies dans d'autres parties de la Normandie ³. A l'abbaye de Jumièges, qui avait été relevée de ses ruines par les premiers ducs, comme on a pu le voir, les moines se contentèrent d'abord de copier des livres: on y a conservé des manuscrits de leur temps jusqu'au xviii^e siècle. Hors des couvents et des cours de justice, l'écriture devait être rare; Guillaume, tout conquérant qu'il était, faisait une croix pour toute signature ⁴.

Le diocèse de Coutances était resté, pendant le x^e siècle, sans culte et sans desservants; le paganisme y dominait, car les Normands qui l'habitaient n'avaient pas accepté le christianisme avec Rollon, et, à la fin du xi^e siècle, on y distinguait

¹ « Verbis et verberibus. » *Ibid.*, p. 94.

² *Vita s. Guillelmi abbat.*, cap. 14; dans les *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæcul. vi, pars prima.

³ Montfaucon, *Bibliotheca biblioth.*

⁴ « Willerm, dux signo crucis cartam signavit. » *Ord. Vital*, II, p. 39.

encore des Normands de race pure¹. L'évêque avait transféré son siège à l'église de Saint-Lô à Rouen; aussi Coutances demeura sans école jusqu'au milieu du XI^e siècle, quand l'évêque Geoffroy rebâtit la cathédrale, lui donna des ornements et des livres d'église, et établit une école de grammaire, de dialectique et de musique².

Les fréquents pèlerinages des Normands en Palestine auraient pu agrandir beaucoup leurs idées, et ajouter à leurs connaissances, si les pèlerins n'avaient été, pour la plupart, des clercs qui, satisfaits d'avoir accompli un acte de dévotion, allaient, à leur retour, s'enfermer dans les monastères ou les chapitres. Cependant il se peut que plus d'un procédé dans les arts, plus d'une notion géographique, aient été le fruit de ces voyages lointains. Ceux que les séculiers entreprenaient pour chercher fortune en Italie, durent être plus fructueux pour l'instruction générale.

La langue romane fut et demeura celle du pays; car, ainsi que je l'ai fait remarquer, la langue des vainqueurs disparut dès la seconde génération, attendu que les femmes indigènes, que s'étaient données les pirates, n'avaient pu apprendre à leurs enfants que leur propre idiôme, et ce n'est que dans la Basse Normandie que la langue scandinave a pu se maintenir plus longtemps. Aussi un comte originaire de cette contrée, qui vint au XI^e siècle à la cour du roi de Sicile, s'excusa de ne

¹ « Quidam Normannigena de Constantini pago. » Charte de la fin du XI^e siècle, dans le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*. — Orderic Vital fait une distinction entre le clergé indigène et celui qui était d'origine normande.

² Voy. *Neustria pia*. — *Gallia christ.*, t. XI, Constant. eccles.

pas savoir parler le langage des Francs ¹. Le peu qui s'en introduisit dans l'idiôme provincial, se réduit principalement à des termes de guerre et de marine , et à quelques mots isolés que l'on trouve employés par les premiers auteurs qui ont écrit dans cet idiôme ²; encore ce petit nombre de mots s'est-il perdu dans la suite. Mais beaucoup de localités conservent des dénominations d'origine scandinave : les ruisseaux s'appellent becs (en danois *baekken*); les vallées *dal* ou *delle*; les rochers falaises (en danois *fjalde*); quelques îles des *houlmes* ou *holm* comme dans le Nord. Les mots terminés en *ville*, tels que Bierville, Tocqueville, etc., très-communs dans les districts où les pirates se sont établis de préférence aux autres, contiennent généralement le nom d'un ancien Normand, à qui probablement un domaine fut donné lors du partage des terres conquises, ou à qui il échut dans la suite ³. La même cause qui fit oublier à la race nouvelle la langue de ses ancêtres, effaça aussi en elle le souvenir, ou empêcha la connaissance de la mythologie des peuples du Nord, qui, d'ailleurs, n'avait pas dû être bien familière à des hommes qui passaient la plus grande partie de leur vie sur la mer. Déjà, sous le règne de Rollon, le clergé rendait aux Normands convertis la justice de déclarer qu'ils conservaient à peine une trace du paganisme ⁴. Cependant il semble que le dieu Thor n'a pas été oublié tout de suite, s'il est

¹ Hug. Folcandi *Chronic.*, tom. VII de Muratori, *Scriptor. rerum italic.*

² Voy. L. Abrahams, *De Rob. Wacii carmine... commentatio*; Hafniæ, 1828, in-8.

³ Voy. les *Éclaircissements* à la fin de ce volume, n. xvi.

⁴ « In illis deinceps vix quidquam idolatriæ compertum est. » Epist. Herivei Remor. archiepisc. ad Wittonem; Bessin, *Concil. Rotomag. provinc.*

vrai, comme le dit Wace, qu'à la bataille du Val-des-Dunes, l'un des seigneurs normands, Raoul Tesson, fit entendre pour cri de guerre *toraië*, c'est-à-dire que Thor m'aide, tandis que Guillaume-le-Bâtard invoquait le dieu des chrétiens, *Dex aie* ¹.

Dans les îles Shetland, les pirates ont transplanté la croyance aux throls ou nains des montagnes, et elle y subsiste encore. La croyance aux thurs ou thyrs, autres génies de la mythologie scandinave², paraît avoir été introduite par les Normands en France, mais elle ne s'y est pas maintenue. Mauger, ce mauvais prélat de Rouen, à qui, parmi d'autres crimes, on imputait celui de magie, passait pour avoir un lutin nommé *Toret*, obéissant à son commandement, et invisible aux yeux du monde³ : c'était peut-être un thurs ou esprit scandinave transplanté sur le sol de la France. Quant aux elfes ou fées, les Scandinaves n'eurent pas la peine d'en propager la croyance en Normandie : elle y avait été importée par les Bretons, créateurs, à ce qu'il semble, de la féerie ⁴.

¹ « Point li cheval criant *tur aïe* ! » Wace, *Roman de Rou*, t. II, v. 9059.

² Voy. ces mots dans le *Lexicon mytholog.*, tom. III de l'*Edda Sæmundi*, édit. de Copenhague, in-4o.

³ *Ibid.*, v. 9713 et suiv. :

« Plusors distrent por vérité,
 « Ke un deable aveit privé,
 « Ne sai s'estait lutin u non,
 « *Toret* se feseit apeler,
 « E *Toret* se feseit nomer.
 « E quant Maugier parler voleit,
 « *Toret* appelout, si veneit.
 « Plusors les poeient oïr,
 « Mais nuz d'els nes poet véïr. »

⁴ De La Rue, *Essai historique sur les bardes, les jongleurs et les trouvères anglo-normands*; Caen, 1834, tom. I, liv. 1.

Quelques traditions romanesques du Nord paraissent avoir été transmises aussi par les anciens pirates à leurs descendants, témoins les allusions à Regnar Lodbrok et à son fils Bioern Côte-de-Fer, qu'on trouve dans les annales de France, dont les auteurs, ne pouvant distinguer l'histoire de la fable, ont cru que les fils de Regnar, de ce héros dont l'existence se perd dans la nuit des temps, sont venus, au ix^e siècle, combattre et piller en France. Une autre tradition qui se répandit en France, est celle de cet armurier ou forgeron mystérieux, Veland, héros d'une saga islandaise, et dont on se vantait en plusieurs endroits de posséder les armes merveilleuses¹. C'est ainsi que lorsque Geoffroi-Plantagenet, comte d'Anjou, fut créé solennellement chevalier à Rouen, on tira du trésor de son père l'épée superbe attribuée à l'habile ouvrier du Nord². D'autres traditions romanesques racontées par les premiers Normands à leurs enfants, ont dû s'éteindre dans les chaumières du Bessin et du pays de Caux, avec toutes les traditions nationales de leurs ancêtres, avec leur poésie et leur histoire. Les falaises de la Normandie ne sont point chargées de ces runes ou caractères singuliers qui couvrent quelques roches et les vieilles pierres sépulcrales de la Norvège et de la Suède : aucun Normand n'a gravé, sur la plage de sa nouvelle patrie, le nom de son père, ni le souvenir des héros de son pays natal. Peut-être ne connaissaient-ils pas l'écriture³; peut-être, devenus chré-

¹ Depping et Franc. Michel, *Veland le forgeron, dissertation sur une tradition du moyen âge*; Paris, 1833, in-8., chez F. Didot.

² Joannis Mon. *Histor. Gaufrédi duc.*, lib. 1; tom. XII des *Histor. de France*.

³ C'est par erreur que Trithème (*Polygraphia*; Strasbourg, 1600) attribue aux

tiens, s'abstinrent-ils des runes, qui auraient paru aux prêtres des caractères magiques, et, par conséquent, une œuvre du diable. Leur propre histoire fut promptement oubliée ou altérée par leurs descendants. Au bout de deux siècles, on ne sut plus, en Normandie, quels évènements avaient fait sortir du Nord le fondateur de la dynastie normande, avec ses compagnons; on ignorait même la situation exacte du Danemark et de la Norvège. On parlait d'une grande île appelée Scanie : c'est là que l'on plaçait les Norvégiens et les Goths, les Huns et les Daces, que l'on confondait avec les Danois¹. Aussi reculait — on quelquefois le Danemark jusqu'à l'embouchure du Danube, tant il y avait de confusion dans les notions géographiques que l'on avait de la patrie des Normands.

Les autres sciences n'étaient pas plus avancées que la géographie, et les Normands n'étaient pas destinés à leur faire faire des progrès à l'époque dont nous parlons. Les clercs écrivaient en latin, et ne s'occupaient guère que d'homélies et de livres ascétiques, cherchant à imiter en même temps le style de quelque auteur des temps classiques, dont les œuvres existaient dans les petites bibliothèques des couvents. Un religieux anonyme, qui paraît avoir été Roger de Caen, moine du Bec au commencement du XI^e siècle, eut des inspirations assez heureuses, en exprimant, en vers latins, les sentiments des moines sur le mépris du monde (*De contemptu mundi*), et la Normands de France l'alphabet runique qui nous a été conservé par Rabanus Maurus.

¹ Voy. Dudon, *De morib. et act. Norm.*, lib. 1. — Guill. de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. 1, cap. 2. — *Chronic. anon. et genealog. ducum Northman.* — Benoit, *Chronique des ducs de Normand.*, liv. 1, v. 347 et suiv.

douceur de la vie retirée : dans ces temps barbares et agités, le cloître était souvent, en effet, l'asyle de la paix, et le monde le foyer du tumulte et des violences. Le poème du cénobite anonyme est assez bon pour mériter encore d'être lu ¹.

Un moine de Jumièges, Dudon de Saint-Quentin, tenta une entreprise méritoire, celle de retracer l'histoire du peuple normand, au milieu duquel il vivait, sous le règne de Richard II. A cette époque, beaucoup de souvenirs de l'origine scandinave des Normands étaient encore vivants; il restait des vieillards qui avaient pu entendre de la bouche des anciens pirates le récit de leurs expéditions; dans la Basse-Normandie, on trouvait même des sociétés de Normands païens. Quel ouvrage intéressant le moine de Jumièges aurait pu faire, après avoir interrogé ces hommes du Nord, consulté ces vieillards, puisé à toutes les sources qui étaient à sa disposition ! Mais le moine ne paraît pas être sorti de sa cellule, ni avoir eu d'autre ambition que celle d'être à la fois un nouveau Tite-Live et un nouveau Pindare. Dans un style ampoulé, et dans une prose latine mêlée de vers, il a écrit une histoire pleine de fables, au milieu desquelles la postérité a de la peine à démêler la vérité ². On éprouve un véritable regret de voir que celui qui s'était imposé une si belle tâche, l'ait si mal remplie, sans profiter d'aucun des avantages de sa position. Guillaume de Poitou, chapelain du conquérant de l'Angleterre, dont il a écrit les *Gestes*, a eu l'avantage d'être contemporain des évènements qui font le su-

¹ *Histoire littéraire de la France*, tom. VIII, pag. 420 et suiv.

² D. Lobineau, l'historien de Bretagne, ne met pas l'ouvrage de Dudon, pour le mérite historique, au-dessus de la *Théogonie* d'Hésiode.

jet de son histoire, je dirais presque de son panégyrique ; car le chapelain n'a vu dans son maître que le modèle des héros et des souverains, et la réunion de toutes les vertus ¹.

De son côté, le peuple, en Normandie, s'était fait une histoire à sa guise, comme il en fait dans d'autres pays ; histoire chantée par les jongleurs des carrefours et des foires, et consistant en romances ou ballades, dans lesquelles des traits épars de l'histoire nationale ou de la vie des ducs étaient peints avec une simplicité naïve qui en faisait le principal mérite. Ce n'était pas seulement le peuple proprement dit qui prenait plaisir à écouter ces récits naïfs ; les trouvères, qui allaient de château en château, de ville en ville, étaient sûrs d'avoir parmi les hautes classes un auditoire également charmé de les entendre. Ce goût était général, témoins ces vers d'un fabliau ² :

Usage est en Normandie
Que qui herbergiez est qu'il die
Fable ou chanson die à l'hoste.

Sous le règne de Guillaume-le-Bâtard, on chantait déjà des récits de ses actions guerrières ³, et ce prince mena en Angleterre un ménestrel nommé Taillefer, comme les princes scandinaves se faisaient accompagner par des scaldes. Ce ménestrel chanta aux troupes, avant la bataille d'Hasting, *les gestes*

¹ Voy: son ouvrage, *Gesta Guillelmi ducis Normann.*, inséré dans Duchesne, *Scriptor Norm. hist.*

² Fabliau du sacristain de Cluny. Voy. Fauchet, *De la langue et poésie française.*

³ • *Ipsum lætis plausibus, dulcibus cantilenis vulgo effercbant.* • *Gesta Guill. duc. Norm.*, p. 193.

de Roland et de Charlemagne¹. Pour le peuple, ami du merveilleux et du romanesque, la vie des premiers ducs devint le sujet de maints contes extravagants, chantés par les jongleurs et les trouvères. Tous ces princes y figuraient comme les héros d'aventures étranges; leur vie privée était mise à découvert, et les chansons contenaient jusqu'à des anecdotes de leur chambre à coucher. Nous n'avons plus ces ballades primitives, ces romances historiques ou anecdotiques; mais nous en retrouvons le contenu dans les deux chroniques de Normandie, en vers, composées au XII^e siècle par les trouvères Wace et Benoit², et nous en découvrons des traces, même dans les ouvrages latins des deux moines que j'ai cités plus haut, Dudon et Guillaume, qui souvent ont emprunté à ces chansons populaires le sujet de leurs récits. Au reste, les documents sur lesquels s'appuie un historien qui veut juger les faits, manquaient en Normandie; dans les premiers temps, aucun acte, soit public, soit privé, n'était rédigé par écrit. Ce ne fut que sous le troisième duc que l'on commença à adopter l'usage des Francs et d'autres peuples, d'écrire les transactions sur du parchemin, de les revêtir de la signature de

¹ Wace, *Rom. de Rou*, t. II, v. 13149 et suiv. :

« Taillefer, ki mult bien cantout,
Sor un cheval ki tost alout,
Devant li dus alout cantant
De Karlemaine è de Rollant, etc. »

² Voy. ci-devant le refrain sur la bataille de Mortemer. Wace, t. II, v. 5665-8, après avoir raconté une prétendue aventure arrivée à un moine libertin, que le duc Richard sauva de la punition, ajoute qu'on répétait longtemps ce dicton, qui est probablement le refrain d'une vieille chanson :

« Sire muinc, suef alez,
« Al passer planche vus gardez. »

plusieurs témoins, et d'y apposer des sceaux en cire¹. Cependant, telle était encore l'insouciance des Normands à l'époque de la conquête d'Angleterre, que beaucoup de fiefs furent distribués d'abord verbalement ou par simple investiture, à l'aide d'une flèche, d'une épée, d'un éperon, etc.².

Les premiers ducs n'avaient point battu de monnaie sous leur nom. Les plus anciennes pièces que l'on ait trouvées jusqu'à présent, sont des deniers d'argent des Richards, ayant pour types une croix, et au revers un fronton de la façade d'une église; c'est le monnayage presque dans son enfance, et tel qu'on le pratiquait sous les Carlovingiens³.

En général, la cour des premiers ducs ne s'était point distinguée par son éclat, ni même par la politesse des mœurs, telle qu'on l'entendait alors; aussi un des prétextes dont se servit Louis-d'Outremer pour enlever le jeune duc Richard de la Normandie, ce fut l'avantage de l'éducation dont il jouirait dans son palais. Dudon emploie tant de termes pour exprimer le beau langage enseigné au jeune duc, à la cour de Laon, qu'il faut croire qu'en Normandie il n'existait rien de semblable⁴. Et en effet, en se rappelant que plusieurs ducs n'avaient

¹ « Quæ omnia noster attavus Rolplus dedit, sed propriis cartulis ad notitiam futurorum minime descripsit. » Charte de Richard II en faveur de l'abbaye de Saint-Ouen. Une autre chartre, faite pour l'abbaye de Jumièges, porte une remarque semblable.

² *Ingulphi Histor. Croyland.*; tom. I de Gale, *Rerum anglic. scriptores veteres*, p. 70. L'historien ajoute : « Sed hæc initio regni sui; posterioribus annis immutatus est iste modus. »

³ Voy. Lecointre-Dupont, *Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie*, dans la *Revue numismatique*; Paris, 1842, et la planche v de la même *Revue* pour 1843.

⁴ « Notitiis regalibus, palatinisque facundiis instrueretur... multimodis illum

pas même de femmes légitimes, et prenaient des concubines, quelquefois de basse extraction, on conçoit que leur cour n'a pas dû être l'école des bonnes mœurs, ni même des mœurs polies.

Le goût des arts n'était pas celui des Scandinaves; aussi n'ont-ils pu rien apprendre sous ce rapport aux habitants de la Neustrie. L'abondance du bois dans les pays du Nord, et la facilité avec laquelle on élève des habitations en poutres ou en planches, y faisait préférer généralement la charpente aux constructions en pierre. Ce n'est donc pas l'art de l'architecture que les Normands ont pu apporter en France, et, sortis d'un pays païen, ils ignoraient complètement l'architecture religieuse. Les églises construites sous le règne des premiers ducs, en Normandie, n'ont pu avoir de caractère particulier, elles ont dû être faites sur le modèle et dans le style des autres édifices religieux du pays. L'abbé de Saint-Benigne de Dijon, invité, en l'an 1001, par le duc de Normandie, à venir réformer le monastère dégénéré de Fécamp, s'en excusait tout d'abord, sur ce qu'il avait ouï dire que les Normands étaient rudes et sauvages de nature, habitués à renverser les temples au lieu d'en construire, à détruire au lieu de recueillir et de conserver¹. Le christianisme les fit bien changer, car ils devinrent des constructeurs d'églises très-zélés². Le peu d'églises qui restent du x^e et de la première

¹ « sermonibus libenter insignibant, et melliflue palatinæ sermonicationis dulcamine erudierant. » Dudon, *De mor. Norm.*, lib. III.

² « Templa subvertere, non ædificare solitos esse. » *Epist. abbat. Divion.*; tom. XI de *Gallia christ.*

³ « Unusquisque optimaturn certabat in prædio suo ecclesias ædificare. » Guill.

moitié du XI^e siècle, sont dans le style roman, usité alors dans toute la France. Un sujet intéressant de comparaison entre l'architecture du XI^e siècle et celle des siècles suivants, c'est le reste de l'église bâtie par un fils de Richard II, et vantée alors comme un chef-d'œuvre¹. Ce reste, adossé contre la magnifique église gothique de Saint-Ouen, à Rouen, perd beaucoup par ce voisinage; cependant l'intérieur annonce déjà des progrès dans l'art, et le goût des belles proportions. On était sur la voie des perfectionnements qu'on voit pratiqués dans les édifices religieux du moyen âge en Normandie. En Sicile, les églises construites sous le régime normand, depuis la seconde moitié du XI^e siècle, prouvent que, dans cette conquête étrangère, leurs architectes cherchaient à combiner le style byzantin usité dans le pays, avec la forme des basiliques latines et les ornements en usage chez eux, et qu'ils imitaient, surtout dans la suite, l'ogive telle que les Sarraïns l'avaient introduite dans la Sicile². Ce fut au XII^e siècle seulement, que le style gothique, caractérisé surtout par l'ogive, ou l'arc pointu et allongé, commença, tant en Normandie qu'en Angleterre, à être substitué au style roman qui avait dominé jusqu'alors³.

de Jumièg., *Hist. Norm.*, lib. vi, cap. 22. — « Unus alium in bono opere festinabat præire. » Order. Vital., *Hist. eccles.*, t. II, lib. III.

¹ « Miræ magnitudinis et elegantie basilicam. » Ord. Vital, tom. II, liv. IV, p. 247.

² Dom. Duca di Serradifalco, *Del duomo di Monreale e di altre chiese Sicule-Normanne*; Palermo, 1838, in-fol. — Gally Knight, Développement de l'architecture sous les Normands de France, d'Angleterre et d'Italie; Londres, in-4°.

³ Turner, *Account of a tour in Normandy*; Londres, 1820, 2 vol. in-8°. — Gally Knight, *Architecture sous les Normands*, etc. L'ogive ne se voit point dans les édifices figurés sur la tapisserie de Bayeux, ce qui a paru une preuve de l'anti-

Les châteaux forts qui furent construits en cette île par les seigneurs issus de la Normandie, se distinguaient par un donjon à plusieurs étages, élevé à l'extrémité d'une enceinte fortifiée, ou sur un tertre placé au milieu de la forteresse¹. Comme les premiers forts érigés par ce peuple dans la Normandie n'existent plus, on ne saurait dire s'ils présentaient la même particularité.

Les premiers ducs possédaient plusieurs maisons de plaisance; un historien vante le château que Guillaume-Longue-Épée avait fait bâtir à Fécamp, et qu'il qualifie de palais magnifique². Mais s'il avait été bâti solidement, et s'il eût été aussi beau, les générations suivantes l'auraient probablement respecté, et s'en seraient servi; or, ce château a si complètement disparu, qu'à peine on en pourrait désigner l'emplacement. Les premiers ducs se plaisaient aussi beaucoup dans le séjour de l'ancienne Juliobona, maintenant Lillebonne, où ils avaient peut-être disposé pour leur résidence les restes des constructions romaines de ce lieu antique. Cependant les ruines qui existent encore ne nous laissent voir aucun ouvrage de leur temps.

Si la nouvelle race créée dans la Normandie ne se distinguait encore ni dans les lettres, ni dans les arts, en revanche elle fut guerrière, maritime, et audacieusement entreprenante. Nous avons vu éclater au dedans et au dehors cet esprit belliqueux de ce monument. Voy. le Mémoire de Hudson Gurney, tom. XVIII de l'*Archæologia. britan.*

¹ Rees, *New Cycloped.*, t. XXV, art. Norman architect.

² « Palatium sibi Fiscamni mirifico opere construxit. » Vita S. Waningi; tom. II des *Acta SS. ord. S. Bened.*

queux et téméraire dont les autres provinces de la France ne fournissent pas d'exemples : tandis que les nobles, ennemis les uns des autres, se fortifiaient dans leurs châteaux, et y bravaient les assauts de leurs adversaires, ceux à qui la Normandie paraissait trop étroite pour leurs désirs, allaient chercher fortune en Angleterre, en Italie, même en Orient. Un besoin extraordinaire d'activité animait la postérité des anciens pirates.

Dans les îles Orcades, Shetland et Hébrides, et dans le nord de l'Écosse, on aperçoit encore les restes de vieux forts, situés, pour la plupart, de manière à protéger les lieux de débarquement, et appelés des forts danois, des *duns* ou *burghs*. Dans les Orcades, il y a des files d'anciennes tours semblables, dont quelques unes sont entourées de fossés, et dont un petit nombre présente un plan particulier, servant d'enceinte à une cour ronde, autour de laquelle sont pratiquées de petites cellules, quelquefois les unes sur les autres ¹. La Normandie ne nous offre pas de ruine d'un monument semblable ², on n'en trouve même pas d'analogues en Danemark ni en Norvège, et il n'est pas certain qu'ils aient été construits par les pirates. Un seul monument pourrait s'y rapporter ; c'est le *Haguedike*, à l'extrémité nord-ouest de la presqu'île du Coten-

¹ Edmonstone, *Descript. of the Shetland islands*; Edinburgh, 1809, in-80. — *Encyclopedia britannica*, t. VII, art. *Duns*. — Pennant, *Tour in Scotland, and voyage to the Hebrides*; Warrington, 1774-76, 2 vol. in-40.

² La tour d'*Hasting*, à Tréguier, en Bretagne, que quelques auteurs bretons regardent comme le reste d'un fort bâti par ce chef normand, ne paraît être que le clocher de l'anc. monastère de Trécor. Voy. de Fréminville, Notice sur divers monuments d'antiquités dans le département des Côtes-du-Nord; tom. II des Mémoires de la soc. roy. des Antiquaires de France.

tin, auprès de l'île d'Aurigny. Un retranchement ou fossé d'une lieue et demie de long, sépare ce promontoire du continent : c'est là le Hagedike¹ ; des coteaux naturels et escarpés garnissent l'extrémité de l'île. Un petit camp très-ancien se voit près de la pointe ou du nez de Jobourg ; la Hague possède un petit port, celui d'Omonville, le long duquel s'élèvent des redoutes circulaires, portant encore le nom de *heucs*, qui, en scandinave, signifie hauteurs. Le même promontoire, devenu une île, renferme une vingtaine de tombelles rondes et aplaties en haut ; on y a trouvé de petits caveaux faits en dalles, et renfermant des cendres et des os brûlés. Il se peut que le Hagedike ou fossé de la Hague, soit antérieur à l'époque normande ; mais les pirates ont pu se servir des anciens retranchements du promontoire, et en faire une place de retraite². Dans les contrées d'Angleterre où les Danois ont séjourné, il y a beaucoup de redoutes et de tombelles de ce genre. C'est ainsi que des vieux remparts, sur les côtes de l'île de Guernesey, où une tombelle porte le nom de la Hougue-Hastenay, passent pour avoir été érigés autrefois par les pirates normands, à l'effet de protéger leurs bateaux amarrés³. Toutefois, rien ne distingue celles de la Hague et d'autres lieux, des tombelles et redoutes gauloises. Il se peut que les tombelles normandes connues sous le nom

¹ De Gerville, Recherches sur le Hagedike et les premiers établissements militaires des Normands sur nos côtes. *Mémoire de la soc. des antiquair. de Normandie*, ann. 1831-33 ; Caen, 1833.

² De Caumont, *Cours d'antiquités monument.* ; Paris, 1830, part. 1^{re}. — L. Fal-lue, *Mémoire sur les travaux antiques des bords de la Seine* ; Caen, 1835, in-80.

³ Mettevier, *Mémoire sur les antiquités de l'île de Guernesey*, lu en 1828 à la soc. philosoph. de Bristol.

des *mottes d'Auppegard*, couvrent les cendres d'anciens pirates, mais rien ne le prouve, à moins que ce ne soit leur nom, qui est évidemment scandinave.

On a attribué aux Normands l'introduction de la chevalerie en France. Par les premiers chapitres de cet ouvrage, on a pu voir qu'il y avait dans les mœurs scandinaves, toutes rudes et barbares qu'elles étaient, quelque chose de chevaleresque : pour l'exaltation de la bravoure, l'avidité de la gloire, la fraternité des armes, l'amour du beau sexe, le goût de la poésie héroïque, enfin pour toutes les passions fortes, ils étaient chevaliers. Mais les Maures les avaient aussi, ces passions fougueuses qui créent des prodiges de valeur ; il serait donc difficile de décider si c'est du Nord ou du Midi que l'esprit chevaleresque s'est communiqué au centre de l'Europe : peut-être s'y est-il développé par les mêmes raisons qui lui ont donné naissance chez les Scandinaves et chez les Maures. Le christianisme et la civilisation modifièrent d'ailleurs cet esprit de manière à le faire distinguer, en France au moins, de la bravoure grossière des peuples barbares ; la poésie chevaleresque des Français ne porte guère l'empreinte du génie scandinave.

La fameuse tapisserie de la cathédrale de Bayeux, faite, à ce que l'on présume, par les mains de Mathilde, femme de Guillaume, et par celles de ses compagnes, pour retracer la conquête de l'Angleterre, est le plus ancien monument authentique qui nous fasse connaître les armes et les costumes militaires des Normands¹ ; ce sont les mêmes armes et costumes que ceux des

¹ *Archæologia britannica*, tom. XVII. — *La Tapisserie de Bayeux*, ouvrage

Danois représentés dans les miniatures d'un missel du règne de Canut, conservé au musée britannique ; ils consistent en cottes de mailles, ou vestes de cuir ou de drap, sur lesquelles sont cousus des anneaux de fer, en casques de formes variées, en lances, épées, arcs, massues de fer, etc. : à peu de chose près, c'étaient les armes de toute l'Europe au moyen âge¹. Lors de la conquête de l'Angleterre, les Normands avaient déjà abandonné, à ce qu'il paraît, la hache de guerre, l'arme la plus redoutable des pirates du Nord, qui jadis avait vu fuir les moines et le peuple, et sous laquelle étaient tombés en éclats tant de monuments intéressants ; ils la retrouvèrent chez les Danois et les Saxons d'Angleterre, qui s'en servirent encore longtemps.

Un grand mérite des Normands, c'est d'avoir rendu une marine à la France. Nous avons vu les derniers rois carlovingiens abandonner, dans leur découragement, la défense des côtes, et laisser périr cette marine dont Charlemagne seul avait senti toute l'importance. Il n'y avait plus de flotte chez les Francs, et ils avaient cessé d'être comptés au nombre des peuples maritimes. Les Normands rétablirent la marine, et Guillaume-le-Conquérant parvint à former une flotte telle que la France, à aucune époque, n'en avait vu de semblable. Les conquêtes faites par les Normands en Sicile avaient tenu aussi, en partie, à leur supériorité dans la navigation. Plus normand que

comprenant tous les textes publiés jusqu'ici en français et en anglais sur ce monument, avec 24 pl. ; Paris, 1838, in-fol.

¹ Sam. Rush Meyrick, *Critical inquiry into ancient armour*; London, 1824, in-4°, tom. I.

le reste du pays, le Cotentin fournissait les meilleurs matelots et pilotes ¹.

La pêche prit également une grande extension depuis l'établissement des Normands : toutefois, quoique les hommes du Nord fussent d'excellents pêcheurs, allant dans les mers boréales harponner les baleines, les requins, les phoques, et pêcher des harengs ², il ne paraît pas qu'ils aient été les instituteurs des Neustriens. Déjà, au milieu du ix^e siècle, la pêche des baleines et autres cétacés se pratiquait régulièrement, par compagnies, dans les parages de la Bretagne; des sociétés de pêcheurs de plusieurs contrées s'y rassemblaient, et les gens des églises venaient y pêcher pour leurs couvents ou pour leurs chapitres ³. En général, les meilleurs poissons, tant de la mer que des rivières, étaient pour les couvents. Une charte du comte d'Eu, de l'an 1036, en faveur de l'abbaye de Tréport, réserve le marsouin pour saint Michel, c'est-à-dire pour le couvent de ce nom ⁴; et Guillaume-le-

¹ Wace, *Rom. de Rou*, t. I, v. 5154-55 :

« De Costentin lor fist bonz esturmenz baillier,
« Ki bien sonrent par mer e sigler e vagier. »

² Relation du voyage d'Other; tom. I de Rask, *Samlede Afhandling*. — Westenbergh, *Dissertat. de piscaturis in Oceano boreali*. — Humble, *De piscatura hareng. in Roslagia*; Upsal, 1745. — Enander, Mémoire sur la pêche du hareng en Suède; tom. VII des *Vitterhets, Hist. och antiq. akad. Handling.*; Stockholm, 1802.

³ « In Britannico mari... soliti sunt piscatores simul proficisci ad capiendam « balenam, et altercatio prioratus inter nostros et aliarum potestatum nautes, « recusantibus illis consortium nostrorum, nisi darent solidos contubernii, etc. » Ulmari Libellus de mirac. s. Vedasti; *Acta SS. ord. S. Bened.*, sæc. iv, pars prima.

⁴ « Quod si homines abbatis piscem qui vocatur turium capiant, totus erit. s. Michaelis. » Charte insérée dans *Neustria pia*, et t. XI de *Gallia christ.*

Conquérant légua aux cénobites de Marmoutier une langue de baleine par an ¹. L'usage des harengs, tant frais que salés, était déjà commun ², et les marais salants des côtes fournissaient un moyen suffisant pour conserver ce poisson, que les couvents recevaient par milliers, en vertu de legs pieux qui leur avaient été faits ³.

De grandes forêts s'étendaient encore sur une partie du sol de la Normandie. Indépendamment du bois qu'elles fournissaient pour le chauffage et la construction des habitations et des navires, elles servaient à l'entretien de troupeaux considérables de porcs, et du gros gibier réservé pour les plaisirs des nobles chasseurs. Dans les terres défrichées, on cultivait, outre les céréales, le lin, le chanvre, les fruits, et même les vignes, qui paraissent avoir occupé alors plus de terrain que dans la suite ⁴.

Sous ce rapport, ainsi que sous beaucoup d'autres, la Normandie ne différa guère des autres provinces de la France, et l'on ne voit point que les hommes du Nord y aient apporté quelque enseignement nouveau.

La postérité a le droit incontestable de s'enquérir de la mora-

¹ « Concedo jure perpetuo... monachis qui apud Majus Monasterium... Deo inserviunt, per annos singulos linguam integram balenæ unius. » Charte, sans date, du comte Guillaume, tom. VII de Baluze, *Miscellanea*, p. 227.

² Wace, *Rom. de Rou*, t. I, v. 3629 (en parlant de la conduite des habitants envers la troupe danoise de Harald) :

« Pain aportent e char, peisson salé e freiz. »

³ « Milliare honorum halectorum; alecum vi millia. » Chartes insérées dans *Neustria pia*, et t. XI de *Gallia christ.*

⁴ « Vineam de Trî, decimam vinearum de Calvincourt, XL agros ad vineam faciendam, vineam nostram in terra Jay, etc. » Passages de diverses chartes insérées dans *Neustria pia*.

lité de la race nouvelle qui avait surgi dans l'ancienne Neustrie. Pendant la minorité du duc Guillaume, nous avons vu les premiers de la nation ensanglanter le sol de la Normandie par des crimes épouvantables ; il est vrai que l'effet de toutes les guerres civiles est d'exaspérer les hommes jusqu'à la férocité. Malheureusement nous voyons la noblesse, sous le règne des premiers ducs, toujours disposée à étendre sa domination, à opprimer le peuple et à soutenir ses prétentions les armes à la main. En lisant l'histoire de la Normandie à cette époque, surtout dans l'ouvrage d'Orderic Vital, on est surpris de trouver fréquemment des exemples d'un crime abandonné ordinairement à la lâcheté, celui de l'empoisonnement. Constamment harcelé, traqué par les Francs et les Bretons, le peuple normand aurait pu, certes, devenir sournois et fourbe ; mais ce n'est pas chez le peuple, c'est dans la haute classe que l'on voit commettre ce crime. Richard III, qui disparut de la scène du monde lorsqu'à peine il avait pris les rênes du gouvernement, passa pour avoir été empoisonné ¹. La mort d'Alain, duc de Bretagne, qui devait protéger la minorité de Guillaume, fut attribuée au même crime ² ; et le comte Gautier, qui, soutenu par un parti à Mantes, avait osé en disputer la possession au duc Guillaume-le-Bâtard, fut empoisonné avec sa femme dans la prison de Falaise, où ce duc les avait jetés ³. L'histoire accuse Guillaume d'avoir fait périr de même Conon II, duc de Bretagne, qui vint faire une invasion dans la

¹ • Ricardus III veneno periit. • Order. Vital, t. II, l. v, p. 366.

² • Alanum comitem Britonum Normanni veneno perimere. • *Ibid.*, p. 369.

³ *Ibid.*, l. IV, p. 103.

Normandie pendant les préparatifs de l'expédition en Angleterre ¹. Un des frères Giroie, famille que l'on trouve mêlée aux troubles de la minorité du duc, périt empoisonné par des pommes ². Enfin, Mabille, la fille du farouche Guillaume Talvas, dont il a été parlé ci-devant, cette Frédegonde normande, se débarrassait de ceux qui lui portaient ombrage, en leur offrant, sous le toit de l'hospitalité, des breuvages mortels ³. L'arrogance et l'esprit de domination que la noblesse normande avait montrés sur le sol de la France; elle les importa en Angleterre après la conquête, aggravant ainsi le joug qui venait d'être imposé aux indigènes.

Telle était la noblesse. Nous avons déjà vu quelles étaient les mœurs dissolues d'une partie du haut clergé, et même des religieux. Les mauvais exemples de ces deux classes ne purent exercer qu'une influence fâcheuse sur la moralité du peuple, surtout dans les villes.

Sous le duc Robert, la prostitution, à Rouen, était telle, qu'il avait fallu un officier du duc pour la surveiller. C'était Baudry, maître des forêts domaniales, qui en avait la charge ⁴.

Dans un discours attribué à Guillaume, ce duc, qui exerçait un pouvoir despotique, reconnaît que ses sujets étaient très-

¹ « Conanum veneno interfecit. » *Ibid.*, p. 259.

² « Fulcoius pomo venenato mortuus est. » *Ibid.*, l. III, p. 28. Ailleurs (p. 73), l'historien attribue le même fait au frère de Fulcoius, nommé Rodbert.

³ *Ibid.*, l. III, p. 106.

⁴ « Baldricus... custos meretricum publice venalium in lupanari de Rothomago, et marescallus meus, etc. » Charte du duc Robert, citée à l'art *Custos meretricum*, par Du Cange, *Glossar. latin. mediæ ævi*. Le chartrier des archevêques de Rouen fait mention des droits de coutume perçus par les seigneurs sur les maisons de prostitution. Houard, *Traité des coutumes anglo-normandes*, tom. I, p. 19.

braves, mais disposés aux querelles sanglantes et aux séditions, et ayant besoin d'être contenus par une main ferme ¹.

En Sicile, les Normands furent jugés vindicatifs, rusés, avides de gain et de domination, prompts à abandonner les champs paternels pour courir à la conquête de terres étrangères; du reste, adonnés à l'étude de l'éloquence; aimant la chasse, les chevaux, les armes et le luxe des habits; enfin, ayant besoin d'être contenus par le frein de la justice ². Les Danois qui s'étaient établis en Angleterre, avaient, comme les Normands de la Sicile, le goût de la parure, et ils prenaient un grand soin de leur longue chevelure blonde ³. Cette mode des cheveux longs exista aussi en Normandie, et, dans la suite, les prédicateurs eurent de la peine à y faire renoncer les descendants des Scandinaves, chez lesquels se conserva longtemps aussi la couleur blonde, dernière trace de leur origine ⁴. Quoique sortie du mélange des hommes du Nord avec les femmes du pays, la race nouvelle fut toujours animée d'une certaine aversion pour les Francs, qu'elle accusait de chercher sans cesse à

¹ « Alioquin sese vicissim dilaniant atque consumunt. » Ord. Vital, *Eccles. histor.*, lib. VII. — Wace (*Rom. de Rou*, t. II, v. 14239 et suiv.), qui rapporte aussi les prétendues dernières paroles de Guillaume, dit :

« Orguillos sunt Normant e fier,
 « E vantéor e bonbancier;
 « Toz tems les devreit l'en plaisier,
 « Kar mult sunt fort à justisier, etc. »

² « Est quippe gens astutissima, injuriarum ultrix, spe alias plus lucrandi patrios agros vilipendens, etc. » Carusii *Biblioth. histor. Sicul.*, t. I.

³ « Sæpe etiam vestituram mutare, et formam corporis multis talibus frivolis adjuvare. » J. Wallingford, *Chronica*, cap. De passione s. Edwardi.

⁴ Wace, dans son *Rom. de Rou*, dit de plusieurs ducs qu'ils étaient blonds.

lui nuire par la force des armes et par la trahison ¹. Il est vrai que le sentiment des injures souffertes jadis par leurs ancêtres resta toujours vivace dans le cœur des Francs, indignés de voir une des plus belles provinces du royaume devenir l'apanage de ceux mêmes qui avaient fait jadis tant de mal aux indigènes : aussi, par leurs fréquentes incursions, vengèrent-ils sur les enfants les crimes des pères. Ils appelaient par dérision les Normands *dréchiens* ², c'est-à-dire buveurs de bière, comme l'avaient été les pirates, leurs ancêtres. Du reste, les nouveaux Normands étaient des hommes forts et vigoureux ³, et on ne peut contester aux pirates du Nord le mérite d'avoir, par leur contact, régénéré dans la Neustrie une population apathique et dénuée de tout caractère.

Ne cherchons pas d'autres traces de la nationalité scandinave en Normandie; tout le reste s'était effacé ⁴, et les Nor-

¹ Wace, *Chronique ascend. des ducs de Normand.* :

« Toz tems vouldrent Francheiz Normanz desheriter,
 « E toz tems se penèrent d'els veincre e d'els grever;
 « E quant Francheiz nes poient par force sormonter,
 « Par plusors triceries les solent agraver.

.

« Es estoires peut l'en e es livres trover
 « Qu'onq Francheiz ne vouldrent as Normanz fei porter,
 « Ne por fiance fere, ne por sur sainz jurer;
 « Ne porquant bien les solent Normanz refrener,
 « Non mie par traïsons, mez par granz colps donner. »

² « E claimeur bigoz e draschiers. » Wace, *Rom. de Rou.*

³ Ils parurent pourtant chétifs aux Allemands de l'armée papale qui combattaient contre eux. « Corpora derident Normannica, quæ breviora esse videbantur, etc. » Guill. Apul., lib. 1.

⁴ Un voyageur danois, Estrup (*Bemærkninger paa en Reise i Normandiet*; Copenhague, 1821, in-8°), signale quelques vestiges de coutumes septentrionales,

mands n'eurent pas, comme les Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne, le pouvoir de conserver leur langue, leur littérature, leurs institutions, leurs mœurs et leurs coutumes. Cette différence tenait aux circonstances des conquêtes respectives des deux peuples. Les Anglo-Saxons, supérieurs, sous tous les rapports, aux insulaires barbares chez lesquels ils s'établirent en foule, devinrent les maîtres et les instituteurs des vaincus. Les Normands, au contraire, disséminés parmi les Francs, et dans un pays où les Romains avaient fait l'éducation du peuple, eurent à apprendre beaucoup de choses de ceux qu'ils venaient de subjuguier. De barbares qu'ils étaient, ils devinrent chrétiens; de marins, propriétaires; de pirates, vassaux et seigneurs. Mœurs, pensées, sentiments, tout était changé en eux; la civilisation, à laquelle ils avaient fait la guerre, était venue s'emparer d'eux, et, loin d'avoir détruit la nationalité des Francs, c'était la leur qui avait péri dans la lutte.

Dans le Nord aussi, de grands changements s'étaient opérés depuis le temps où Rollon et ses compagnons en étaient sortis. Grâce aux efforts persévérants des missionnaires, ce pays avait été enfin gagné pour le christianisme, et la piraterie avait été peu à peu abandonnée comme une occupation illicite. En revanche, les habitants s'étaient adonnés à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, et leurs pêches avaient pris une plus grande extension. Hakon-Iarl et Éric avaient été les derniers chefs de pirates qui eussent de la réputation. Cependant, comme à la veille de l'extinction des vieilles habitudes

mais peu importantes, entre autres les bonnets des Cauchoises, semblables à ceux des femmes d'Islande.

ou des institutions surannées , on les voit quelquefois revivre pour un moment, il s'était formé aussi dans le Nord, au x^e siècle, une institution qui rappelait les temps les plus redoutables des expéditions maritimes des Normands. Un homme dont l'imagination ardente avait conçu, pour ainsi dire, l'idéal de la piraterie , Palnatoke, s'était établi, avec une troupe d'hommes dévoués, dans une place forte appelée Jomsbourg. Pour être admis dans cette troupe et devenir Jomsbourgeois, il fallait s'être signalé par des exploits sur mer, et s'engager par serment à venger la mort d'un compagnon comme celle d'un frère. Le butin fait sur l'ennemi se mettait en commun, se vendait à l'encan, et l'argent qui en provenait était distribué par portions égales. Cette association subsista quelque temps ¹; les aventures vraies ou fausses de Palnatoke et de ses compagnons devinrent le sujet de traditions populaires ²: cependant leur établissement ne put se maintenir, au milieu de l'adoucissement général des mœurs nationales. Loin de favoriser encore la piraterie comme autrefois, les rois du Nord la proscrivirent comme un état déshonorant. A Roskild, on vit naître, sous le règne de Canut, une espèce de chevalerie, dont le but était d'exterminer ceux qui se livraient encore à l'occupation des anciens forbans : avant leurs expéditions, les confrères ou chevaliers recevaient la communion; ensuite, ils entraient en croisière, menant la vie la plus sobre, et s'ex-

¹ Voy. l'extrait du mss. de Jomsvikinga-saga, de la Bibliothèque du roi, tom. III des *Notices et Extraits des mss. de la Biblioth.*

² Voy. *Jomsvikinga-saga*, formant le onzième vol. des *Fornmanna-Sægur*; Copenhague, 1828.

posant aux plus grandes fatigues ; ils attaquaient et capturaient les bâtiments des pirates, donnaient la liberté aux chrétiens qu'ils y trouvaient, les vêtissaient et les renvoyaient chez eux. Toute la Sélande prit part à cette entreprise, par laquelle furent détruits, selon Saxo le Grammairien, 800 bateaux de pirates, et qui dut contribuer beaucoup à faire cesser les expéditions des aventuriers¹. Il n'y a pas de plus grand contraste que celui qu'on remarque entre le Nord tel que nous le peignent les sagas au temps du paganisme, et le même pays tel que le vit le chanoine Adam de Brème. « Depuis que les
 « peuples, dit l'historien ecclésiastique², ont embrassé le
 « christianisme, ils ont appris à chérir la paix et la douceur,
 « et se contentent de leur sort chétif : ils distribuent même
 « actuellement ce qu'ils ont amassé, et recueillent ce qu'ils
 « avaient méprisé. De tous les hommes, ce sont maintenant
 « ceux qui observent le plus de modération dans leurs mœurs ;
 « ils aiment au plus haut degré la tempérance et la modes-
 « tie. »

Le changement était plus grand encore en Danemark, lorsque Arnold de Lubeck continua la chronique d'Helmold. « Main-
 « tenant, dit cet historien³, les Danois se conforment aux au-
 « tres nations pour la manière de se vêtir et de s'armer. Au-
 « trefois ils portaient le costume de marins, à cause de leur
 « habitude de vivre sur mer ; on les voit actuellement se parer
 « de fourrures, de pourpre et de soie. La pêche qui a lieu cha-

¹ Saxo Grammat., *Histor. Dan.*, lib. xiv.

² Adam. Bremens., *De situ Daniæ*.

³ Helmoldi *Chronic. slav. contin.*, l. vi, cap. 5.

« que année en Scanie leur procure de grandes richesses : de
« tous les pays voisins , les marchands leur apportent de l'or
« et de l'argent en échange des harengs qui abondent chez
« eux. Dans leurs gras pâturages, ils nourrissent d'excellents
« chevaux, et se distinguent dans les combats à cheval et sur
« mer. Ils n'ont pas fait moins de progrès dans les arts libé-
« raux : les nobles envoient leurs fils à Paris pour les prépa-
« rer, non-seulement aux dignités de l'Église, mais aussi aux
« affaires temporelles, etc. »

Cependant, comme il restait toujours aux gens du Nord des dispositions pour les aventures et pour les expéditions lointaines, ils tourmentèrent longtemps les îles Britanniques, et, tandis que les Danois envahissaient ouvertement les États anglo-saxons, les pirates norvégiens trouvaient dans les petites îles du nord de la Grande-Bretagne des retraites presque inexpugnables. Au x^e siècle, le roi Edgard avait commencé à protéger efficacement son royaume contre le débarquement des pirates, en faisant deux fois par an le tour de l'Angleterre avec sa flotte, et en détruisant les vaisseaux des forbans qui en infestaient les côtes. Il rendit tributaire l'iarl ou seigneur norvégien de l'île du Man; mais pour agir avec succès contre les iarls des Orcades, il crut devoir appeler à son secours les Danois, alliés qui, après l'expédition contre les pirates, demeurèrent dans le royaume, et dont le successeur d'Edgard ne put se débarrasser qu'à force d'argent.

Dans les îles d'Écosse, les colonies d'anciens pirates normands surent maintenir, jusqu'au commencement du xiii^e siècle, une sorte d'indépendance. Environ deux siècles aupa-

ravant, le prince norvégien Olaf y avait introduit de force le christianisme, et, peu à peu, les descendants des forbans adoucirent leurs mœurs, quoique conservant encore beaucoup de la rudesse scandinave¹; leur idiôme, ou le *norse*, fut parlé aux Orcades jusqu'au xvi^e siècle². Dans les îles Hébrides, les descendants des anciens chefs normands maintinrent une sorte d'indépendance, jusqu'à ce que les grands vassaux anglais, issus pour la plupart de la même race, s'emparassent de ces îles, et fissent, des chefs qui les tenaient, d'humbles vassaux de la couronne.

En Irlande, les Normands avaient autrefois occupé les ports de Dublin, Waterford, Cork et Limerick. C'est à Dublin que résidait le principal chef ou roi normand. Ces colonies, tantôt en guerre entre elles, tantôt liguées contre les Irlandais ou les Anglais, conservaient des relations avec le Nord; à l'exemple de leurs ancêtres, dont ils avaient l'esprit belliqueux, leurs chefs faisaient des expéditions maritimes jusqu'en Flandre³. Grâce à leur courage, ces colonies scandinaves purent se maintenir pendant longtemps. Le christianisme les avait, pour ainsi dire, environnées de toutes parts, et elles l'adoptèrent elles-mêmes au xi^e siècle. Vers la fin du xii^e, les rois d'Angleterre furent assez forts pour attaquer avec succès les anciennes conquêtes d'Irlande. La race normande ne se fonda pas

¹ Voy. l'*Orkneyinga-saga*, au sujet des évènements qui se passèrent dans cet archipel.

² Barry, *History of the Orkney-islands*; Londres, 1806. — Hibbert, *Description of the Shetland islands*; Edinburgh, 1821.

³ Voy. N. M. Petersen, *Aperçu des plus anc. expéditions du Nord en Irlande*; *Annaler for nordisk Oldkyndighed*; Copenhague, 1836, in-8°.

tout de suite dans la masse de la population ; Anglais, Irlandais et Normands restèrent d'abord des tribus distinctes, comme on le voit par un acte du commencement du XIII^e siècle, dans lequel douze hommes de chacune des trois nations sont désignés pour connaître les terres et biens appartenant à l'église de Limerick¹. Mais, plus tard, il ne fut plus question que de deux peuples, les Irlandais et les Anglais : les Ostmans ou Normands avaient disparu.

Si la race normande, en France, s'intéressait peu au sort du pays natal de ses ancêtres, le Nord, de son côté, avait presque perdu le souvenir des enfants qu'il avait expulsés autrefois, et qui avaient trouvé à l'étranger une nouvelle patrie ; il n'y a que le nom de Rolf ou Rollon qui fût resté dans la mémoire des Scandinaves, non comme le fondateur d'une dynastie en Normandie, mais comme le héros d'aventures imaginaires qui n'ont aucun rapport à son établissement en France². A cette époque même, le goût des expéditions lointaines n'était pas tout-à-fait éteint, car les Scandinaves allaient alors en assez grand nombre à Constantinople, pour servir dans la garde des empereurs d'Orient, et combattre sous les drapeaux chrétiens auxquels leurs ancêtres avaient fait si longtemps la guerre³.

¹ Waræi *De Hibernia et antiquitatibus ejus* ; Lond., 1658, in-8°, cap. 24.

² Elles font le sujet de *Rolfs-saga*.

³ Sous le nom de Barangues ou Varègues. Voy. la Chronique de Cedrenus. — Erichsen, *De veterum septentrionalium, imprimis Islandorum peregrinationibus* ; Lipsiæ, 1756, in-8°. — Ihre, *Peregrinationes gentium septentr. in greciam*, Upsal, 1758, in-8°. Comp. Schløzer, *Allgem. nordische geschichte*, cap. 7.

NOTES,

ÉCLAIRCISSEMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

DES MONUMENTS HISTORIQUES RELATIFS AUX NORMANDS.

C'est à la fois dans le Nord et dans les pays que les Normands ont attaqués et où ils se sont établis, qu'il faut chercher les documents de leur histoire. Voyons ce que peut nous fournir cette double source.

A l'époque dont nous nous occupons, les peuples du Nord, encore barbares, n'avaient point d'histoire et n'écrivaient même pas de livres ; ils étaient sans monnaies, et leurs monuments en pierre étaient des ouvrages grossiers. Les tombes et chambres sépulcrales qui couvrent les cendres de leurs héros, les aires circulaires qui marquent, soit les lieux de leur culte, soit celui de leurs assemblées publiques, ne présentent que des tertres ou des rangées de pierres brutes attestant seulement la force, la patience ou la simplicité des hommes qui les ont élevés. Il semblerait d'abord que les inscriptions runiques, gravées sur une quantité innombrable de pierres dans la Scandinavie, doivent être une source importante pour l'histoire du Nord, d'autant plus que Saxo le Grammairien affirme que les Danois gravaient sur les rochers et les pierres des vers contenant le récit des hauts faits de leurs ancêtres ¹. Cependant, les onze cents pierres runiques

¹ « Non ignotum volo ; Danorum antiquiores majorum acta patrii sermonis carminibus vulgata linguæ suæ litteris , saxis et rupibus insculpenda curabant. » *Historia danica*, préface.

dont on a publié le recueil, ne nous apprennent rien sur les émigrations des peuples et ne contiennent aucun fait historique ¹. Saxo ne s'appuie sur aucune inscription de ce genre, quoiqu'il prétende en avoir profité. Il parle du rocher de Bleeking, où, selon son assertion, le roi Harald Hildetand avait fait graver les exploits de son père ; mais il avance que lorsque le roi Waldemar I^{er} voulut faire copier ce récit lapidaire, on ne put le déchiffrer. Les historiens islandais ne rapportent pas plus que Saxo des inscriptions runiques.

Plusieurs runes parlent, à la vérité, de voyages d'outre-mer entrepris par de simples particuliers ; mais cette indication, brève et sans date, ne touche point à l'histoire.

Nous voilà donc réduit aux relations écrites.

Longtemps après l'époque des expéditions maritimes des Normands, on mit par écrit les sagas ou traditions sur les événements ou les personnes du Nord, qui se transmettaient d'une génération à l'autre, et dont la prose était mêlée des vers d'anciens scaldes ou poètes. C'est dans l'île d'Islande que les sagas ont été rédigées dans un espace de temps qui embrasse les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles.

Ceux qui les ont écrites relèvent la simplicité de leur style par des citations poétiques ; ce sont donc les poètes qui ont commencé à conserver les faits historiques. A l'instar de ceux d'autres nations, les poètes du Nord chantaient les exploits des grandes familles qui les protégeaient, et les faits propres à intéresser et à toucher le peuple ; il était très-naturel que lorsque les chants se turent, et lorsque l'écriture devint plus commune, on mit par écrit les sagas ou traditions qui avaient eu le plus de vogue dans le temps du paganisme, et qu'on les appuyât du témoignage des scaldes qui les avaient chantées. Plus les sagas portent l'empreinte poétique, plus on peut les regarder comme anciennes ².

Grâce à ces recueils, rédigés, à ce qu'il paraît, avec assez de bonne foi, nous avons un tableau animé des âges antiques, où le droit du plus fort était dans toute sa vigueur, et où les mœurs nationales avaient encore leur rudesse primitive. Toutefois, elles ne sont pas

¹ Voy. le Mémoire d'Appelblad, tom. IV des *Fitterhets, histor. og antiq. akadem. Handlingar* ; Stockholm, 1783.

² Voy. P. E. Müller, *Saga-Bibliothek*, tom. II, introduct. — Le même sur l'historiographie islandaise, tom. I de *Nordisk Tidsskrift for oldkynd.*, 1832.

encore tout-à-fait de l'histoire ; les sagas les plus anciennes, du moins, ne sortent jamais du cercle étroit des épisodes, et l'on dirait que le monde s'est borné, pour leurs auteurs, aux lieux où leurs héros ont séjourné. Les personnes sont tout pour eux ; temps et nations ne leur paraissent que des accessoires insignifiants. Aussi, ne faut-il y chercher ni dates, ni faits généraux, ni évènements contemporains. « Ce n'était pas, dit P. E. Müller, l'importance politique des évènements qui déterminaient les poètes à les chanter ; ils s'attachaient uniquement à ce qu'il y avait de touchant pour le cœur des auditeurs ; ainsi ils ne s'occupaient point de la prospérité et de la décadence des empires, ni des invasions et des émigrations des peuples, parce que ces faits intéressaient moins que le combat à outrance entre deux héros ; il fallait, d'ailleurs, que l'évènement qu'ils avaient à chanter se prêtât à des formes poétiques.

On pourrait rappeler ici la poésie ossianique, où il y a encore moins d'histoire générale que dans les chants des scaldes. C'est qu'anciennement chacune des peuplades dans lesquelles la société était divisée, et qui, dispersées dans des îles, des vallées et sur des côtes, manquaient de lien commun, vivait pour soi, sans s'embarrasser beaucoup de ce que faisait le reste de la terre, mais très-attentive à ce qui se passait chez elle, et très-occupée des héros qui, de loin en loin, sortaient de son sein. Au lieu d'historiens, il devait y avoir des conteurs et même des généalogistes. D'ailleurs, pour qu'un peuple soit porté à conserver le souvenir des évènements, il faut qu'il en apprécie l'importance ; les émigrations ou expéditions qui avaient lieu si fréquemment qu'elles en devenaient vulgaires, pouvaient donc ne pas paraître assez intéressantes pour mériter d'être le sujet particulier d'une saga ou d'un chant de scalde.

Ces observations s'appliquent surtout aux sagas primitives, dont nous n'avons guère que des fragments. Quant à celles qui sont plus modernes, elles ressemblent beaucoup aux chroniques et aux compositions qu'au moyen âge on comprenait dans le midi de l'Europe sous le nom de *romans*. Il nous en reste un grand nombre de ce genre.

Pour les anciens poètes scandinaves, les évènements étaient des thèmes qu'il s'agissait de traiter poétiquement ; connaissant les faits, on n'admirait le poète qu'en raison du talent qu'il déployait dans la

manière de les représenter. Pourvu qu'on fût ému ou captivé par le charme du récit, on n'était pas rigoureux sur la vérité historique. Snorro Sturleson, le premier des historiens islandais, réclame en vain une grande confiance pour les poésies des anciens scaldes, par la raison qu'il n'est pas vraisemblable que ces poètes, faisant devant les rois et leurs descendants le récit de leurs expéditions et de leurs hauts faits, aient osé altérer ces actions ou flatter la vanité, ce qui les aurait fait combler de honte au lieu d'éloges¹. Est-ce que de tous temps les poètes, plus encore que les historiens, n'ont pas flatté les grands aux dépens de la vérité, sans que ceux-ci s'en soient offensés? Peut-être. Snorro pensait-il que le peuple, donnant de la vogue aux chants des scaldes, les mensonges trop officieux et les flatteries trop exagérées n'auraient pas trouvé de crédit chez une nation qui avait pris part aux exploits de ses princes. Mais le peuple ne préfère-t-il pas toujours des fables intéressantes à la sèche vérité, et n'est-il pas indulgent pour toute composition qui charme son imagination?

Après les poètes vinrent enfin les historiens. Are Frode ou le Sage, né en Islande l'an 1067, et issu de la race royale des Ynglingues, avait recueilli beaucoup de matériaux pour l'histoire, et il avait été le premier auteur du Nord qui eût assigné des dates précises aux événements, en partant d'un point fixe, l'occupation de l'Islande par les Norvégiens sous le roi Harald². Mais à l'exception des fragments publiés sous le nom d'*Islendinga-bok*³ et de *Landnama-Saga* qu'on lui attribue, nous n'avons plus rien de lui; cependant Snorro Sturleson a beaucoup profité des recherches d'Are Frode, et il le loue comme historien véridique. Dans ce qui nous reste d'Are Frode, on voit peu d'art, mais partout on reconnaît l'esprit d'un citoyen, tandis que les clercs du continent, à cette époque, n'écrivaient qu'avec les préjugés du cloître.

¹ « Sane haud dubitavimus, singula illa quæ in carminibus traduntur de expeditionibus eorum, rebusque bello gestis, veritati consentanea ducere. Quamvis autem hic poetarum mos sit, ut eorum quæ sibi proposuerunt encomia, summo decantent opere, vix tamen crediderim, quemquam ausurum fuisse domino ea narrare facinora, quæ auscultantibus pariter ac ipsi, falsitatis vanitatisque nomine perspecta forent; quippe in dedecus potius quam laudem vergentia. » Préface de l'*Heimskringla*, traduct. de Péringiskjöld.

² Werlauf, *De Arjo multiscio antiquiss. Islandorum historico*; Hafniæ, 1808, in-80.

³ *Schedæ de Islandia*; Hafniæ, 1733, in-4°.

Ce qui occupe le plus l'écrivain islandais, dans sa simple esquisse, ce sont les établissements publics dans son île, les changements qu'a subis la législation, enfin les institutions que se sont données ses compatriotes.

Mais c'est Snorro, fils de Sturle, que les Islandais vénèrent avec raison comme le père de l'histoire du Nord. Il est heureux qu'à l'époque où existaient encore tant de matériaux précieux pour l'histoire, que la propagation du nouveau culte allait faire négliger, il ait vécu un homme doué de l'amour de l'étude, du goût pour les travaux historiques, de la persévérance et du discernement nécessaires pour séparer le vrai d'avec le faux. Issu d'une famille distinguée, comme son compatriote Are Frode, cet Islandais était né en 1179 ; malgré les troubles de sa patrie, dans lesquels il fut entraîné comme étant un des principaux propriétaires de l'île, il entreprit d'écrire une histoire de la Norvège d'après les vieilles sagas. Il fit à cet effet des voyages en Norvège et en Suède, et ne négligea rien pour recueillir judicieusement les traditions pouvant servir à son récit. Son ouvrage, intitulé *Heims-Kringla*, ou orbe de la terre¹, d'après les deux mots qui le commencent, est dû à ce soin scrupuleux de choisir les faits intéressants. « Dans ce livre, dit l'historien islandais, j'ai fait consigner, d'après les traditions des plus grands sages, les souvenirs des choses anciennes et les hauts faits des héros qui ont régné sur les États du Nord. J'y ai inséré aussi leurs généalogies, autant qu'elles m'étaient connues, et cela, en partie, d'après ce qu'on dit dans les plus anciennes annales où les rois et les autres hommes illustres ont fait transcrire leurs lignages, et, en partie, d'après les vieux chants et poèmes. »

Snorro commence par l'*Ynglinga-Saga*, ou la tradition fabuleuse sur la famille des Ynglingues. La saga du roi Halfdan et de son fils Harald Harfager est plus vraie, ayant été mieux connue de Snorro. Elle intéresse particulièrement la France, puisque c'est le seul écrit qui nous fasse connaître l'origine de la famille de Rollon, premier duc de Normandie, ainsi que la cause de son émigration ; circonstances qui se trouvent entièrement altérées dans les chroniques étrangères.

¹ *Heimskringla*, publié en islandais, danois et latin par Schœning, Thorlacius et Werlauf, avec les sagas royales postérieures ; Copenhague, 1777-1826, 6 vol. in-fol. — Le même, en islandais ; Stockholm, 1816-17, tom. I et II, in-8.

Par cette raison, il nous importe de nous bien assurer de l'authenticité des évènements dont il est question. Or, dans la saga de Harald Harfager, Snorro cite pour garants des passages d'un poème qu'un scalde du roi Thornbiærn Hornklofe avait composé sur ses exploits, ainsi que des vers du scalde Eyvind et d'autres poètes du temps, même du roi Harald ¹.

On voit aussi qu'il a eu d'autres renseignements, entre autres une *saga* sur Rognvald, père de Rollon, qui devait contenir des détails précis sur cette famille, devenue ensuite si fameuse en France. La perte de leur *saga* doit exciter nos regrets.

Parmi les autres sagas recueillies par Snorro, celles qui racontent les évènements des règnes d'Olaf fils, de Tryggve et d'Olaf-le-Saint, ont aussi quelque intérêt pour nous, puisque ces princes ont fait des expéditions en France.

Les grands services rendus à l'histoire de sa patrie et de tout le Nord, ne purent désarmer les ennemis de Snorro; il succomba, en 1241, sous leurs coups meurtriers. Cependant ses sagas font encore le charme des Islandais, et son nom leur est resté cher. On montre aux étrangers la pièce de terre qu'il cultivait, et le bassin d'eau thermale de Reikholt qui lui servait de bain, et qu'on appelle encore *Snorro-laug* ².

Un historien islandais plus ancien, Sæmund, après avoir poussé ses voyages jusqu'en France, avait recueilli beaucoup de matériaux pour l'histoire de sa patrie, et l'Islande doit à ce citoyen d'excellentes institutions ³; malheureusement ses collections sont pour la plupart perdues. Combien il est à regretter aussi que cet Islandais, versé dans les antiquités des Scandinaves, n'ait pas profité de son séjour en France pour aller recueillir en Normandie les traditions qui devaient exister encore, au XI^e siècle, sur les compagnons de Rollon et sur les premiers ducs, auxquels il était même allié par sa famille,

¹ P.-E. Müller, *Kritisk Undersøgelse af Danmarks og Norges saga-historie*; Copenhag., 1829.

² Finn Johnsen, *Vie de Snorro*, tom. I de l'*Heimskringla*, édit. de Copenhague. — Finn Magnusen, *Notice sur la vie et l'histoire de Snorro*; tom. XIX des *Skandinav. liter. Selskabs skrift.*; Copenhague, 1825, in-8.; et l'art. *Snorro*, tom. XLII de la *Biographie universelle*.

³ Arna-Magnæi *Vita Sæmundi*, tom. I de l'*Edda Sæmundi*; Copenhague, 1787.

L'histoire n'a d'obligations qu'à son compatriote Snorro, dans le recueil duquel sont consignés les titres généalogiques des races scandinaves.

Avant même que Snorro rassemblât les *sagas* islandaises sur l'histoire de la Norvège, un moine de Throndhjem, Théodoric, avait écrit une chronique trop courte des rois norvégiens depuis Harald Harfåger, en consultant surtout les poèmes islandais, et en se plaignant souvent de la rareté des documents ¹. Peu de temps après, un historien plus connu, Saxo dit le Grammairien, chanoine de Lund, en Suède, composa, en latin et dans un style ampoulé, l'histoire du Danemark depuis un prétendu roi Dan jusqu'à Waldemar I^{er} ².

Cet historien avait un génie et un goût particuliers. Dédaignant la chronologie et la vérité historique, il s'en tint aux traditions populaires des Danois, et en fit la base d'un ouvrage romanesque où il n'y a presque pas de dates; où, à l'exception des derniers rois voisins de son temps, pas un souverain danois n'est indiqué à sa place; où les traditions et les chants du peuple sont cités au lieu de documents, et où l'auteur ne s'embarrasse jamais des contradictions dans lesquelles il tombe, ni des anachronismes dont fourmille son livre singulier ³. Sachons-lui gré toutefois de nous avoir conservé, quoique dans un latin peu classique, de vieilles poésies qui, de son temps, composaient à peu près toute l'histoire nationale, et qui, depuis, se sont perdues pour la plupart. Quelquefois aussi le fond de ces récits poétiques est conforme à la vérité. L'historien latin s'accorde souvent avec les *sagas* islandaises, qu'il ne paraît pas avoir connues, et dont quelques unes, il est vrai, sont d'une date postérieure, mais qui ont pu être rédigées sur les mêmes matériaux dont il se servait. D'autres fois il en diffère par des circonstances essentielles.

¹ *Historia regum Norvegiæ*, tom. V du Recueil de Langebek, *Scriptores rerum danicar.*

² *Historia Daniæ*, recensuit et commentariis illustravit D. P.-E. Müller. Opus absolvit J. M. Velschow; Hafniæ, 1839, 2 vol. in-8o.

³ Dahlmann (*Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte*, t. I, Altona 1821), en analysant judicieusement l'ouvrage de Saxo, cherche à prouver qu'on ne peut tirer de Saxo que peu de fruits pour l'histoire politique du Nord. Cependant P.-E. Müller, dans l'ouvrage cité ci-devant, et dans *Kritisk Undersægelse af Saxos histories syv sidste Bøger*, Copenh., 1830, analyse à son tour l'ouvrage de Saxo, et signale les sources consultées par l'historien, et qui ne sont pas toutes à dédaigner.

Au reste, Saxo ne s'occupe guère des pirates normands, et ne les nomme presque jamais. Apparemment il ne connaissait pas de poésies populaires relatives à leurs exploits; ce qui fait croire qu'en Danemark, pas plus qu'en Norvège, on n'avait fait entrer dans la poésie vulgaire les aventures des Vikingues en France, peut-être parce qu'elles n'avaient pas eu de scalde pour témoin. Je ferai remarquer en passant que les Danois et les Suédois n'ont pas d'anciennes sagas comme celles des Islandais, et leurs chansons populaires ne sont pas assez anciennes pour faire autorité relativement à l'histoire des temps antérieurs.

Suénou Aggesen, contemporain de Saxo, et son collègue au chapitre de Lund, s'occupe encore moins que lui des Normands dans son *Histoire du Danemark* depuis Skiold jusqu'à Canut VI. Il y a quelques faits à apprendre dans les ouvrages des ecclésiastiques de l'église de Brême, la première qui ait été fondée dans les pays du Nord pour répandre l'Évangile chez les païens scandinaves, vendes et slaves. Rimbert, auteur présumé de la vie de saint Anschaire, missionnaire¹, et plus encore Adam, chanoine de Brême, qui paraît avoir vécu vers 1080, et qui nous a laissé une description géographique des pays septentrionaux², et une histoire des églises de Hambourg et de Brême³, méritent d'être consultés pour l'histoire civile du Nord, pour les mœurs des peuples, etc. Adam avait beaucoup lu, et il ne se fait pas faute de rapporter ce qu'il a retenu de ses lectures. Il puisa ses matériaux soit dans une espèce d'archives de l'évêché de Brême et des missions qui en dépendaient, soit dans la bibliothèque de son cloître, soit enfin dans la tradition. Pendant un voyage en Danemark, il reçut du roi Suénou Estrittson des éclaircissements sur l'histoire danoise; mais Adam, qui était encore jeune quand il rédigea son ouvrage, paraît s'être trop fié à sa mémoire; les écrivains qu'il cite n'ont pas dit tout ce qu'il croit avoir lu chez eux⁴.

¹ *Vita sancti Ansharii*; tom. I de Langebek, *Scriptor. rerum danic.*

² *De situ Daniæ et reliquarum quæ trans Daniam sunt regionum natura*, dans le recueil de Stephanius : *De regno Daniæ et Norvegiæ, tractatus varii*; Leyde, 1629, in-12. Compar. Murray, *Descriptio terrar. septentr.*; tom. I des *Novi Commentarii societ. Gotting.*, 1771, in-40.

³ *Histor. ecclesiast. cum aliis antiq. monumentis*, ed. Mader. Helmstædt 1678, in-4.

⁴ Voy. l'art. Adam de Brême dans Hegewisch, *Histor. und literar. Aufsätze*; Kiel, 1801, in-8.

Voilà les seules sources du Nord où nous puissions puiser des faits relatifs aux Normands. Il faut voir maintenant ce que nous pourrons trouver de renseignements chez les peuples dont les Normands ont envahi le territoire, et particulièrement chez les Francs.

La cour des ducs de Normandie ne pouvait être indifférente à la gloire de ses ancêtres, mais ce fut un peu tard qu'elle eut des historiens. Pour lui plaire, quelques ecclésiastiques écrivirent l'histoire des Normands; malheureusement ces clercs s'enquirent peu des mœurs et des exploits des Scandinaves sur les mers. Le premier, et pour ainsi dire le seul historien original, fut Dudon, doyen de Saint-Quentin, qui vécut environ un siècle après l'établissement des Normands dans le royaume, et qui, ayant été envoyé auprès du duc Richard, et accueilli avec beaucoup d'égards par ce prince, écrivit l'*Histoire des Normands* depuis Rollon jusqu'à l'an 996, époque de la mort de Richard.

J'ai déjà fait remarquer combien le travail de ce clerc, dépourvu de tout esprit critique, et qui ne comprenait pas le génie des peuples du Nord, est resté au-dessous de la tâche qu'il s'était proposée.

Dudon, ainsi que tous les historiens francs qui ont parlé des invasions des Normands, n'en ont pas un seul trait louable à citer; et comme les Normands eux-mêmes n'ont rien écrit sur leurs guerres en France, nous ne les connaissons que sur les accusations du clergé auquel ils avaient fait une guerre acharnée, et qui écrivait, pour me servir des expressions d'un auteur normand, dans des cloîtres encore fumants, avec une main tremblante, et ayant le sang encore ému des frayeurs que les Normands lui avaient inspirées. Comment aurait-il pu être disposé à leur rendre justice? Pour l'histoire des ducs de Normandie qui ont régné de son temps, le récit de Dudon est plus sûr et mérite plus de confiance.

Guillaume, moine de Jumièges, convient d'avoir pris le commencement de son histoire, jusqu'à Richard II, dans l'ouvrage de Dudon, qu'il qualifie d'*habile homme*. Les quatre livres suivants, qui mènent l'histoire des ducs de Normandie jusqu'à la soumission de l'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, sont du moine de Jumièges même. Il

¹ *Inventaire de l'histoire de Normandie*; Rouen, 1646, résumé assez remarquable pour le temps. Voici ce que l'auteur dit des Normands : « Toutes les fois qu'il leur a pris fantaisie de quitter leurs neiges et leurs glaces pour se promener par

mérite, comme son prédécesseur, le reproche de la crédulité et du défaut de critique. Les variantes notables des divers manuscrits de son ouvrage font supposer des interpolations faites dans quelques uns par une main plus moderne¹.

Un moine de Saint-Evroult en Normandie, Orderic Vital, a inséré dans son *Histoire Ecclésiastique*, écrite au XII^e siècle, beaucoup de détails sur les événements politiques du règne des ducs². Dans le même siècle, deux trouvères furent encouragés par les rois d'Angleterre à écrire en français l'histoire de leur dynastie. L'un fut Wace, chanoine de Caen, né en 1124. Sa chronique rimée, appelée *Roman de Rou*³, se compose de trois parties, dont la première raconte les aventures de Rollon, la vie de son fils Guillaume, et une partie du règne de Richard; tandis que, dans sa dernière partie, le poète peint les aventures des premiers chefs normands qui ont fait des invasions en France. Ayant vécu deux siècles après eux, Wace a suivi dans son récit les histoires écrites par Dudon de Saint-Quentin et par Guillaume de Jumièges; il n'en diffère que dans les détails. Aussi, quel que soit le mérite littéraire de son ouvrage, il ne peut guère avoir pour l'histoire des premiers temps d'autre autorité que celles de Dudon et de Guillaume. Il en est de même de la chronique, encore plus prolixe, du trouvère Benoit, où l'on trouve également des détails que ne donnent ni Dudon, ni Guillaume, quoiqu'il les suive du reste, de très-près⁴.

La bibliothèque du Roi, à Paris, possède plusieurs chroniques de Normandie manuscrites, en français, fondées sur celles des auteurs précédents, à l'exception de quelques circonstances légères; elles

l'univers, l'univers s'est caché devant eux, et il a fallu que tout ait cédé aux efforts de leur courage et de leurs bras. •

¹ Les *Chroniques* de Dudon et de Guillaume sont insérées dans le recueil de Duchesne, *Histor. Norman. scriptor. antiqui*; Paris, 1619, in-fol.

² Dans le même recueil, et plus correctement dans l'édition d'Aug. Le Prevost, Ord. Vital, *Histor. ecclesiast. libri xiii ex veter. v. cod. collat.*; Paris, 1838-40, t. I et II, in-8.

³ *Le Roman de Rou et des ducs de Normandie*, publié d'après les mss. de France et d'Angleterre, avec des notes, par Fréd. Pluquet; Rouen, 1827, 2 vol. in-8.

⁴ *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoit, trouvère anglo-normand du XII^e siècle, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du musée britannique, par Francisque Michel; Paris, 1836-38, tom. I et II, in-4°.

finissent toutes au règne de Henri II ¹. Il en est de même de celles qui se trouvent à la Bibliothèque impériale de Vienne ².

La France est riche en annales du moyen âge. Dans ce nombre, celles qui ont été rédigées à l'époque même des invasions et de l'établissement des Normands, ou le plus près de ce temps, méritent la préférence sur les compilateurs qui ont écrit dans les siècles suivants. Un seul événement important de ces invasions, le siège de Paris, a été le sujet d'un ouvrage spécial, le poème d'Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, et témoin oculaire de cet événement. Mais la prétention d'être poète lui a inspiré des vers baroques qui, pour être compris, ont besoin d'un commentaire ³. « Tel est, dit un historien moderne ⁴, l'impuissance des écrivains de ce temps. en qui la pédanterie monacale s'unit à la grossièreté barbare; leurs propres émotions leur échappent; ils sont hors d'état de les produire, de les communiquer. » Ne pouvant examiner séparément quel degré de confiance mérite chaque annaliste, je suis obligé de renvoyer au recueil important des *Historiens de France*, ainsi qu'à l'*Histoire littéraire de France*, où les travaux des chroniqueurs et annalistes sont appréciés. Les *Annales Védastines*, ou de Saint-Waast, ont été le sujet d'un examen spécial de la part de l'abbé Lebeuf ⁵.

M. Pertz, dans sa collection des historiens allemands, a soumis une partie des annales des Francs à une nouvelle critique, afin de distinguer celles qui sont originales, des autres qui n'en sont que des copies, et dont le témoignage est, par conséquent, sans valeur ⁶. Du nombre des dernières sont, par exemple, les *Annales de Metz*, pour tous les événements du ix^e siècle, et la chronique des Normands (*Chroni-*

¹ Elles portent les nos 7369, 8326, 8421, 9481, 9848, 9857, 9858, 9859, in-fol. Toutes paraissent avoir été écrites ou du moins copiées au xv^e siècle.

² *Chroniques de Normandie*, mss. sur vélin, n^o 2569, in-fol., et n^o 2629, in-4^o, toutes deux de la fin du xv^e siècle. Note communiquée par M. Ferd. Wolf.

³ *Le Siège de Paris par les Normands en 885 et 886, poème d'Abbon, avec la traduction en regard, accompagné de notes explicatives et historiques*, par M. Tarran; Paris, 1834, in-8^o.

⁴ Guizot, Notice sur Abbon, à la tête de la traduction de son poème; tom. VI de la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*; Paris, 1824.

⁵ Dans le tom. X des *Mémoires de l'acad. roy. des inscriptions et belles-lettres*.

⁶ Pertz, *Monumenta historiæ germanicæ*; Hanovic, 1826-40, vol. I-VI, in-fol.

con de gestis Normannorum), qui sont copiées l'une et l'autre sur les *Annales de Saint-Waast* et de *Saint-Bertin*.

Toutes ces annales et chroniques présentent une grande difficulté, c'est qu'elles rapportent souvent à des années différentes les irruptions des Normands dans une contrée, une ville ou une abbaye. On hésite alors, ne sachant si les faits qu'on trouve relatés sous diverses dates, quelquefois à la distance de dix à douze années, et avec des circonstances variées, appartiennent à une seule irruption ou à plusieurs. C'est ainsi que l'entrée des Normands à Nantes, à Paris, à Orléans; les expéditions sur la Seine, la Loire, etc., sont indiquées sous tant de dates, qu'il faudrait admettre un nombre infini d'invasions, si l'on regardait comme exactes toutes ces indications chronologiques. Le critique historique lève une partie de la difficulté en se tenant aux chroniques et annales, à la fois les plus anciennes et les moins inexactes, et en s'aidant des chartes ou d'autres documents lorsqu'il en existe. C'est ce que j'ai fait; j'avoue néanmoins que plusieurs fois je suis resté dans l'incertitude au sujet des époques et du nombre des invasions.

Une source précieuse de renseignements négligés ordinairement par les historiens, est cachée dans les légendes des saints surtout de ceux des ordres monastiques. Contemporains, en partie, des invasions des Normands, les légendaires ont consigné dans leurs récits pieux les tristes impressions que ces païens avaient laissées dans les communautés religieuses en y portant le fer et la flamme. Leur but est de faire valoir les miracles de leurs patrons. A leur insu, ils ont mieux réussi à faire connaître les étonnants exploits des païens, qui mettaient en fuite les cénobites avec les reliques qu'ils gardaient.

Enfin, les chroniques rédigées en Angleterre méritent aussi d'être consultées pour les renseignements qu'elles contiennent sur les invasions des Normands¹.

II

DU NOM ET DE LA PATRIE DES NORMANDS.

Le géographe anonyme de Ravenne, probablement Goth d'origine, est le premier auteur latin qui ait fait mention des Normands: ainsi,

¹ Tom. Gale, *Rerum anglie scriptores veteres*; Oxford, 1684, tom. I; et *Historie britanni. saxon., anglo danicæ scriptores*; Oxford, 1691, in-fol.

ce nom était connu en Europe dès le VIII^e siècle ; on ignore s'il l'a été longtemps auparavant. Ce géographe assure d'une part que le Danemark était la patrie des Normands, et de l'autre part, il place un pays des Normands au septentrion de la Norvège ¹. Les auteurs francs du moyen âge ne sont pas plus exacts. Il règne en général, dans les idées que les historiens du midi de l'Europe se faisaient de la patrie des Normands, une grande confusion. Einard ou Eginard, par exemple, les regarde tantôt comme le même peuple que les Danois ; tantôt il comprend sous le nom de Normands les Danois et les Suédois ². Ermoldus Nigellus ³, Guillaume de Jumièges ⁴, Suger ⁵ et beaucoup de chroniqueurs ⁷, croyaient également que Danois et Normands étaient un seul peuple. D'autres font une distinction entre Normands et Danois ⁸ ; un petit nombre d'écrivains désignent les premiers comme originaires de la Norvège ⁹. Pour d'autres enfin, la patrie des Normands était au-delà de l'Elbe, sans qu'ils sussent précisément quelles en étaient la situation et l'étendue. Par cette raison, ils appelaient quelquefois les Normands *Transalbingiens* ou *Nordalbiens* ¹⁰. Les petits rois du Jutland étaient pour les annalistes des Francs des rois normands ou de Northmannie.

Je puis passer sous silence les étranges confusions que font les écrivains des monastères, en appelant les Normands tantôt Scythes, Huns ou Vandales ; tantôt Maures, Sarrasins ou Visigoths. Je ne mentionne

¹ Anonymi Ravenn., *De Geographia*, libri v; Paris, 1688, lib. 1, cap. 1, et lib. 1v, cap. 13.

² Voy. Suhm, *Krit. histor. af Danmark*, tom. I, § 21-23.

³ « Dani ac Sueones quos Nordmannos vocamus. » *Vita Caroli III*. Ailleurs il dit : « Contra Nordmannos qui Dani vocantur. »

⁴ *De rebus gestis Ludovici Pii*, lib. 1v, v. 2-5.

⁵ *Histor. Normann.*, lib. 1v, cap. 4. Comparez la *Chronique de Benoît*, liv. 1, v. 660 et suiv.

⁶ *Histor. Ludov.*

⁷ Voy. les chroniques de Saint-Benigne, de Sithieu et autres dans le recueil des *Histor. de France*.

⁸ Chroniques de Verdun, de Saint-Remi, chroniq. Saxonne, chroniq. d'Alberics, de Toul, tom. VIII et IX du même recueil.

⁹ « Normanni id est Norvegiani, Normanni qui idem sunt quam Norveni. » *De gestis Normann.*

¹⁰ « Gens quædam aquilonaris... quam plerique Nortalbincos, alii usitatus « Nortmannos vocant. » Folcuin, *De gestis abbat. Leobiens.* — « Transalbiani « qui Nortmanni vocantur. » Adem. Caban., *Chronicon*.

qu'en passant les noms singuliers de Hastingues¹, Ascomans et Marcomans, que leur appliquent quelques uns de ces écrivains ».

Si nous prenons les assertions des Francs en général, nous voyons pourtant qu'une idée prédominait chez eux, celle qui considérait comme Normands tous les pirates du Nord, quelque fût leur pays, qui venaient envahir la France. C'est dans ce sens que le trouvère Wace entre dans une longue explication du mot *Normand*, qu'il décompose avec raison en deux mots, signifiant homme du Nord.

Man en engleiz e en noreiz
 Senefie hom en francheiz ;
 Justez ensemble north e man ,
 Ensemble dites donc Northman,
 Ço est hom de North en romanz.
 De ço vint li non as Normanz.
 Normant solent estre apelé,
 E Normendie k'il ont poplé.

Roman de Rou, t. I, v. 109 et suiv.

Ainsi, c'était moins un peuple qu'une classe d'hommes, que l'on appelait communément Normands. C'était un assemblage d'aventuriers, de forbans, venant de divers pays du Nord, où l'on se livrait par goût à cet état, comme nous avons vu précédemment. « Aquilonares piratas quos nos Normannos vocitare solemus, » dit avec justesse un moine du XII^e siècle³. Adam de Brème est encore plus explicite : « Dani et Suiones, cæterique trans Daniam populi ab historicis Francorum omnes Normanni vocantur. » *De situ Dan*. C'est ce que justifie d'ailleurs l'étymologie du mot de Normands, telle que Wace la

¹ Chez les Vandales le mot d'Hastingues signifiait les nobles, les principaux de la nation. Lydus, *De magistrat. reipubl. romanæ* ; Paris, 1812, lib. III, cap. 55. Jornandès (*De rebus geticis*, cap. 22) dit que la principale famille des Vandales était celle des Asdingues.

² Adam de Brème, *De situ Dan.*, cap. 6. — *Annales Masciacenses*, tom. III de Pertz, *Monum. German. histor.*

³ *Miracula s. Albini* ; dans Bollandi, *Acta sanctor.*, 1^{er} mars ; et tom. IX des *Histor. de France*. Raoul Glaber, *Chron.*, lib. 1, cap. 5, s'exprime de même : « Normanni inde nomen sumpsere quoniam raptus amore primitus egressi ex aquilonaribus partibus audacter occidentalem petiere plagam. »

donne, de même que le terme peu usité des *Northliudi*, par lequel les désignent les *Annales* de saint Bertin et de Metz¹.

Chez les Scandinaves et chez les autres peuples du Nord, le nom de Normand n'avait pas la même acception que chez les Francs : il ne signifiait que les habitants de la Norvège. Dans les sagas islandaises, Harald, premier roi de Norvège, est désigné sous le titre de roi des Normands. Snorro, dans un grand nombre de passages de son *Heimskringla*, n'appelle Normands que les Norvégiens seuls. En parlant des expéditions des pirates du Nord dans les régions de l'Ouest, il les désigne par l'expression de *Vikingar Danir oc Northmenn*, c'est-à-dire vikingues ou pirates danois et norvégiens². La *Vilkina-saga* distingue les peuples scandinaves par les noms islandais de *Danir*, *Sviar* et *Norrœnemenn*³. Dans la relation du voyage du scandinave Other, que le roi Alfred traduisit en anglo-saxon, il est dit aussi que les *Northmen* habitent à l'ouest de la Suède, et que le *Northmanna-land* est une contrée longue et étroite. Il est évident qu'il parle de la Norvège⁴. Enfin, un historien ecclésiastique du Nord, Adam de Brème, désigne pareillement la Norvège comme étant le pays des Normands; il l'appelle la *Northmannie*; Olaf, roi de Norvège, est pour lui le roi des Normands⁵.

Ainsi, chez les historiens francs, les Normands étaient des pirates du Nord, n'importe de quelle contrée, tandis que les Scandinaves ne donnaient ce nom qu'aux habitants de la Norvège, n'importe leur état ou leur condition.

En Angleterre, on appelait presque toujours les pirates du Nord les païens ou les Danois, parce que les Danois y avaient fait le plus d'incursions. Cependant il est certain que les Orcades, les îles Shetland et

¹ Dans la chronique de Reginon ils sont appelés *Northliudi* et *Nordiali*, et dans celles d'Albéric et de Sigebert, *Norduite*.

² Harald-Harfagers-saga; tom. I de *Heimskringla*.

³ Manuscrit de la collection d'Arne Magnæus, cité par P.-E. Müller, *Saga-Bibliothek*, t. II, p. 296. Voy. aussi *Hrolf-Krake-saga*, cap. 91, et *Olaf Tryggvesons-saga*, lib. IX.

⁴ « Sveon hubba be sudan him thone sæsearm osti... and be vestan Northmen... He cæde that Northmannaland være syythe lang and syythe smael. » Relation du voyage d'Odhar et Ulfsteen, avec la traduct. et les notes de Rask, tom. XI des *Scandin. selskabs skrift*.

⁵ « Nordmannia sicuti ultima orbis provincia est, hæc a modernis dicitur Norvegia. » Adami *Histor. eccles.*

Hébrides, ainsi que l'Ecosse, étaient fréquentées surtout par les Norvégiens. Dans les provinces où l'on conservait l'usage de la langue galique, on les désignait par un nom particulier, celui de *Lochlinnachs*¹. Pour les habitants de l'Irlande, ces pirates étaient des *Austmen* ou *Esterlings*, c'est-à-dire hommes de l'Est, parce que ceux-ci vinrent attaquer et ravager l'Irlande longtemps du côté de l'Est, et qu'ils arrivèrent en effet de leur patrie dans cette direction, tandis qu'à leur tour les gens du Nord appelaient quelquefois les Anglais des *Westmaend*, ou hommes de l'Ouest². Quant aux pirates scandinaves qui envahirent une partie de la Russie, et qui vinrent presque tous de la Suède, ils eurent un nom spécial, celui de Varègues.

Les Suédois paraissent avoir pris peu de part aux expéditions des Scandinaves en France; un des historiens modernes de leur nation Lagerbring, a cherché à prouver le contraire³; cependant les anciens historiens ne font mention des Suédois que deux ou trois fois. Ce sont donc spécialement les Danois et les Norvégiens qu'il faut entendre par le nom de Normands, lorsqu'il est question des invasions des pirates en France. A bord de leurs bateaux se trouvaient vraisemblablement des hommes d'autres nations; mais Danois et Norvégiens devaient former la masse des équipages marins. Souvent l'expédition était faite par un seul de ces peuples; les historiens francs, à qui le nom de Norvégiens n'était pas familier, les ont ordinairement confondus avec les Danois.

III

DE L'EXPATRIATION DES JEUNES GENS DE LA SCANDINAVIE.

Le premier écrit qui ait fait mention de l'expulsion régulière et périodique des jeunes Scandinaves⁴, est un traité apocryphe attribué à un

¹ Poème galique dans le recueil d'Evans, *Welsh Bards*.

² Annales du Nord, manuscrit islandais cité par Suhm, *Krit. histor. af Danmark*, t. II, p. 810.

³ *Svea rikets hæfder*, t. I, p. 580 et suiv.

⁴ Une chronique de Normandie (Mss. de la Bibliothèque du roi, à Paris, no 9857) assure que tous les ans l'ordre de l'expatriation émanait du roi et des

abbé nommé Odon, mort en 942; traité ancien, mais rempli de faussetés. Voici ce qu'il dit sur le fait qui nous occupe : « Quoniam Danorum tellus insufficientis est, moris est apud illos, ut per singula lustra, « multitudo non minima, dictante sortis eventu, a terra sua exulet, « et in alienis terris mansionem sibi quoquo modo ad propria non re- « versura vindicet. » *Tractat de reversione B. Martini in Burgundia*; tom. III de d'Achery, *Vet script. spicileg*, et tom. VII des *Historiens de France*.

Les autres témoignages sont ceux d'auteurs des temps postérieurs : « Exuberantes atque terram, quam incolunt, habitare non sufficientes « collecta sorte multitudine pubescentium, veterrimo ritu, in externa « regna extruduntur nationum, ut adquirant sibi præliando regna, « quibus vivere possint pace perpetua. » Dudon de Saint-Quentin, *De morib. et actis Norman. duc.*, p. 62.

« Dani tantis adoleverunt incrementis, ut dum repletæ essent ho- « minibus insulæ, quam plures sancita a regibus lege cogentur de « propriis sedibus migrare. Quæ gens idcirco sic multiplicabatur, quoniam « nimio dedita luxui mulieribus iungebatur multis. Nam pater « adultos filios cunctos a se pellebat, præter unum, quem hæredem « sui iuris relinquebat. » Guillaume de Jumièges, *Histor. Normann*, lib. I, cap. 4. « Quæ denique lex per multorum tempora regum incon- « yulsa mansit. » *Ibid.*, cap. 5. « Danamarcha... plurimos tyrones a « se iuvenili flore vernantes, priscorum patrum lege, a genitili solo eli- « minandos decernit » *Ibid.*, lib. II, c. 1. Les chroniques qui ont été rimées par les trouvères du XII^e siècle répètent ces assertions :

« Costume fu jadis lonc tens
En Danemarche, entre paëns,
Kant hom aveit plusors enfanz,
E il les aveit norriz granz,
Un des fils reteneit par sort,
Ki ert son her emprés sa mort,
E cil s'or ki li sort torneit,
En altre terre s'en aleit. »

Roman de Rou, t. I, v. 208 et suiv.

anciens, et qu'il concernait non-seulement les jeunes hommes, mais même les jeunes femmes. L'auteur anonyme de cette chronique est, je crois, le seul qui rapporte le dernier fait, assurément faux.

Dans un autre passage, Wace dit que cette émigration avait lieu souvent quand la population devenait trop nombreuse.

« Mult i out de petiz et mult i out de granz,
 Mult i out filz e filles et fames e serjanz ;
 Ne poout sa gent paistre trestout li plus mananz,
 Ne pooit pas sufire quanque il gaignoient,
 A paistre li enfez ki trop multiplioient.
 Par ço avint sovent ke par sort k'il getoient,
 Des forz e des meillors la terre delivroient :
 Fust par terre, fust par mer, du país les cachoient,
 Cil feseient grant mal kel part ke il aloient. »

Ibid., v. 772 et suiv.

— « E pur eisi très grant naissance
 E por si grant multipliance
 Erent les fiz contre les peres,
 E deseritoent lur meres,
 Uncle e nevo e frere aive,
 Occierent souent a glaive,
 Ne poeit estre fei entre els ;
 Si esteient cruels e fels,
 Et por ceo qu'il s'entretoloient,
 Souentes feiz sentreosceient.
 Nel' poeit la terre soffrir ;
 Por ceo les encoueneit eissir,
 Poure en esteit, eus e pire,
 Ne poeit a tel gent soffire.
 Tant que par sort, à quelque peine
 D'une uez costume ancienne
 Porneit l'om tute la jouente
 E si meteit l'om grant entente,
 Jeo di les forz, les combatanz.
 Qui poeient aver quinze anz,
 U trente u plus ; si erent mis
 En ccxil fors de lur país
 Pur querre al fer et al acer
 Od forz orez et od temper,
 Par mer orrible et tenebrose,
 Terre asazée e plentiuose,
 A lur ester, à lur remaindre,

U lur malte peust estaindre ;
 Ester en paiz ample e bien,
 Si cum firent li Gocien
 Qui tute Europe exillerent,
 E roberent e despuillerent,
 Des que ultre les paluz del flo
 Quil unt et tenent en alo.
 Eisi le faiseient li Danois.
 Quant el veneit al desevrer
 Ainz qu'il entrassent en la mer,
 Cil li mostré e li segnié
 Qui deivent estre exillié
 Sacrefioent à un dé
 Qui *Thur* est entreels apelé.
 Mais ceo n'esteit beste ne oisel,
 Ne vin ne encens. blé ne gastel,
 Ne altre dun offert de main ;
 Ainz sachiez bien que sanc humain
 Espandeient el sacrefise ¹ ;
 Ne quidoent en nule guise
 Que si precius peust estre.
 Tut ceo lur anunciot lur prestre -
 Qui par sort y est esleuz
 Eisi se parteient des lur,
 Crialé fel e senz amor,
 Pur les granz regnes envaïr,
 Pur elsforcer e pur tolir,
 E pur les genz à mort livrer.
 Et pur les reis descrire ;
 De lur païs erent mis fors
 Pur mettre en abandun lur cors
 De querre aveir, terre e vitaille
 Des que la lur lur feseit faille.
 Alques despris e suffraitus
 E plein d'angoisse e rancurus
 S'essiloent pur melz aveir,
 Tut par force, par estoveir,
 De turner ne de revertir,
 Queque lur fust à avenir,
 N'aveient pensé ne lessur . . .

(BENOIT, *Chron. des ducs de Normandie*, t. I, v. 537 et suiv.)

¹ Ceci paraît traduit de Dudon de Saint Quentin : « Ceterum in expletione sua-

Jean Wallingford, historien anglais du moyen âge, assure aussi que ce fut jusqu'à l'introduction du christianisme un usage général de ces peuples, et que les jeunes gens chassés de leur patrie en vertu de la loi, abandonnés à eux-mêmes, et perdant le frein des bonnes mœurs, devenaient très-dangereux pour les peuples voisins.

Deux historiens du xvi^e siècle, Pierre Olaüs, un des réformateurs de la religion en Suède, et Hvítfeld, chancelier de Danemark, sont, je crois, les premiers auteurs du Nord qui parlent de cette coutume; ce qu'ils en disent aura été puisé par eux dans les historiens de France. (*Voy. Chronique d'Olaüs*, tome II de Langebek, *Scriptor. rerum danic.*, et la *Chronique du royaume de Danemark*, par Hvítfeld; Copenhague, 1652, in-fol.)

Pour ne rien omettre de ce qui a rapport à ce sujet, je crois devoir faire mention aussi d'une tradition qui existe en Suisse. Dans la vallée bernoise de Hassli, vit une race de montagnards qui, par sa physionomie et ses mots étrangers, diffère des autres Suisses. Les chroniques et les chansons du pays les présentent comme les descendants de Suédois qui, dans une famine de leur pays, obligés de tirer au sort, s'étaient expatriés, et accrus, dans leur émigration, d'une troupe de Frisons¹. Aucun document authentique n'appuie, il est vrai, cette tradition populaire; mais il est assez singulier qu'elle existe.

IV

EXPÉDITION DES NORMANDS EN ITALIE.

Le trouvère Benoit est le seul historien qui raconte en détail cette expédition aventureuse; elle occupe une grande partie du premier livre de sa chronique. J'avais inséré son récit en entier dans la première édition de mon ouvrage, d'après une copie manuscrite qui m'avait été obligeamment communiquée par M. Brøndsted. La chronique de Benoit ayant été publiée depuis ce temps, je crois pouvoir me borner à citer les principaux passages de l'histoire de l'expédition.

rum expulsionum atque exituum, sacrificabant olim venerantes Thur deum suum, cui non aliquod pecudum, neque pecorum, nec Liberi patris nec Cerris litantes donum, sed sanguinem mactabant hominum. » *De morib. Norm.*, l. 1.

¹ Wirsén, *De colonia Suecorum in Helvetiam deducta, dissertatio quam præsid. E. G. Geijer, etc.*; Upsal, 1828, in-4^o.

Lsase d'occises e d'arsuns
 E de destruire regions,
 Se sunt as nefes ensemble trait
 E dient tuit que gent lor vait.
 Lur uolentez unt acomplies,
 Sest seins e entiers lur nauies;
 E lur maisnées e lur gent
 Entreels unt pris un parlement
 Petit e grant, tuit j iusterent.
 Or, si orrez de qu'il parlerent.
 Hastenc, li renciez, li fels,
 Seneschal, maistre et prince d'els,
 De desleial malice pleins,
 Parla auant tut premerains :
 « Seignors, fait-il, mustrer uos uoil
 Que del monde le maire orguil
 E la meillor cheualerie
 Qu'enc fu seu ne oïe
 Auez si uencue e matée
 Qu'arme n'est mais uers uos portée.
 France, Normendie e Brétainne
 E desque uers les porz d'Espaigne
 Auez conquis tut uassalment :
 Riens ne uos j met mais content.
 Par tut auez fait uos aueaus;
 Les granz citez, les forz chasteaus,
 Auez craumentez e funduz,
 E les poples morz e uencuz.
 Sus ciel n'est aveir delitus,
 Beal ne riche ne precius,
 Dunt si ne seum repleni
 Cumblé e si enmananti
 Que n'en porrum le tierz porter.
 Or si nus besoigne esgarder
 Cum faitement nos contendrom,
 Si irom auant u seiorrum,
 U saiserum un des païs
 Qui seit riches e plenteis,
 Que nos tenium mais quitement,
 E defendum de tute gent
 Enfin au lo senz seignorage,
 E qui or serra proz e sage

Si ne seit ci taisanz ne muz :
 Mais die e seit bien entenduz
 Tut sun esgart e sa maniere ;
 Kar l'oure est a tuz parçoniere :
 Pur ceo n'i deit nuls chose taire
 Qu'il quid que nos ceit bon à faire. »
 Assez j parla des plus sages ;
 Mais mult sunt diuers de corages :
 Ceo que chascuns en uolt e sent
 Loe l'oeuvre diuersement :
 Ceo que l'un uolt, l'autre desdit ;
 Tant que li grant e li petit
 E li plus riche e li plus bas
 L'unt mis sur Hastenc le judas :
 Ceo qu'il dirra jceo ferunt
 Eisi que ja nel' desdurrunt ;
 Bier Coste-de-fer l'agréé.
 Quant la chose fu graantée,
 Hastenc parla haut eu oiance :
 « Bien sauez, fait-il, sanz dotance
 Qu'à merueilles me sui penez
 Cum hauz fuissum enurez :
 Per ceo sunt cent mil homes morz,
 Or sauum quels est notre esforz
 E qu'aureit en nos al besoig
 De demurer ci nai plus soing :
 Uiltez nos serreit e huntage
 De faire ci plus lunc estage,
 Mustrum auant nos granz uigurs,
 E noz forces et noz valors.
 Rome est, c'oi dire, chef del mund
 Et des cites tutes qui sunt ;
 Là est tut le siecle apendant.
 Nule si riche, ne si grant
 N'en fu une faite ne n'iert mais.
 Or pri que nos metez à fais
 De li conquerre à force e prendre.
 Bien sai, si uos j uolez entendre,
 Que jà uers uos n'aura defense
 Mult auum uitaille e despense,
 Forz genz sumes de tel valur
 Que ne uos a mestier seujur

Si conquerre nun e valeir.
 E plus poeir et plus auoir.
 A Rome lo que nos avium,
 E si nos enseignorrissum
 De li e de si faite honur
 Qu'al siecle n'est nule greignur.
 Si sirra Bier corunez,
 Nostre sire, nostre auoez,
 Qui bien ert digne de l'empire
 Icest traual nos ert remire ;
 Od sul jtant aurom nos fait.
 Quent en noz terres iert retrait,
 Mul en serrum glorifié,
 E honoré e eshaucié.
 Si nos j poum ceo acheuer,
 Par tut le mund purrun aler
 Senz dute puis e senz content.
 Or n'i ait quis delaiement,
 Ne terme atendus ne trespas ;
 Mais drescom les veiles es mas,
 E si siglum là dreitement
 Kar lu ore est bon e le vent. »
 De la parole se esioïrent,
 E del conseil qu'il oïrent,
 Tuit ensemble comunlament ;
 Unkes d'un sul n'i out content.
 Mult plest à Bier e agrée,
 Mul s'esioïst de cele alée.
 La nuit firent lur aparail ;
 Mais ainz que leuast le soleil
 Furent-il es nefz par matin ;
 Mais ainz firent maint orfenin.
 Quant les nés sunt en mer veillées,
 El les veiles furent drescées,
 Od le uent siglent que il unt,
 France gerpissent si s'en vont.
 Ha ! que ne les sorbist mer salée !
 Bretagne unt tut avironée
 Les mers s'en uont lez les costères ;
 Mais ès riches terres plenières
 Saillent suuent pur les auoirs
 Quil prennent tuz à lur voleirs

Tant unt siglé e tanz porz pris
 Qu'a Luns uindrent, ceo m'est vis,
 Une cité de Lumbardie.
 Tel n'i out faite ne bastie
 De la lune del firmament,
 Qui si resclarzist e respent ;
 Esteit-ele Luns apelée,
 E pur la lune Luns nomée.
 Mult ert riche, multert vaillanz,
 E bele e plenteiue e granz ;
 De veir quiderent, c'est la sume,
 Que ceo fust la cité de Rome.
 Suffert auieient grand torment,
 Mais à Noel tut dreitement
 La vigile le seir devant
 J pristrent port en l'anuitant,
 Suef que riens ne s'en esucille ;
 Mais or oiez une merueille !
 As matines del euesquié
 Fu aiusté tut le clergié ,
 E li poples de la cité,
 Cum à si grant sollempnité,
 E si cum i'aj la chose oïe,
 A la premiere profecie
 Que deueit lire le clerzon
 Qui pris auieit beneïcon
 Del euesque demeinement,
 Dist par treis feiz tant solement :
 « Cent nef s'ariaua, ceo m'est vis,
 Er seir al port de Veneris. »
 Ceo lut treis feiz, od tant se tut :
 Ceo qu'il meismes lut, ne sut,
 Mult le tindrent a grant merueille ;
 L'un dels à l'autre le conseille :
 « Qu'est ceo qu'espeaut, que segnesie ? »
 L'euesque a la merueille oïe,
 Tut en fut enfin esbaïz ;
 E pur estre en certains e fiz,
 Enueie al port e à la mer
 Pur si faite chose esprouer.
 Cil uirent la flote al riuage.
 E tante nef e tante barge,

Dunt mult furent espoentez.
 Tost sunt arere returnez
 La chose unt tost faite saueir.
 Adunc sorent bien qu'out dit veir
 Li clerzuns ; maintenant saillirent,
 E eus e lur cité garnirent.
 Grant noise j surst e grant effrei ;
 Chascun j out pouër de sei
 Li quens, li prince et li barun
 De trestute la regiun,
 E li euesque e li clergiez
 Sunt à defendre aparilliez.
 Mandent cheualers e serianz :
 En poi de tens en orent tanz,
 Ne fussent pas legier a prendre ;
 Apareillé sunt de eus atendre.
 Hastenc esgarde là cité
 De si très-grant nobilité,
 Cum li fossé i sunt parfunt,
 Li terrer roiste contremunt,
 Eli haut mur desus asis
 Od les portaus de marbre bis
 Cum les turs sunt batailliées,
 Forz à defendre apareillées ;
 Veit la grant gent qui dedenz est,
 Qui de combatre sunt tuit prest ;
 Siet par armes n'i ferunt rien ;
 Tut qu'aparceit e conoist bien,
 Perdre poent al aseger
 Assez plus tost que gaainnier.
 Conseil mortal e deceuant,
 Pesme e orrible e sudoiant,
 A pris de la cité aueir.
 Ja n'orrez mais amanteueir
 Ne n'ert jusqu'à la fin retrait,
 Que issi très grant deslei fust fait.
 Les messages a li chens pris
 De mal enseigniez et apris,
 Dreit al euesque les tramet,
 E al cunte, si lur pramet
 Que ceo fera que il lur mande.
 Ainz que la chose plus espanse,

Sunt venu dreit en la cité.
 Quant il seignur furent iusté,
 S'unt cil comencié lor message :
 « Cum à haut seignur e a sage
 Vos mande Hastenc le curteis,
 Qui maistre e prince est des Danois,
 Saluz, subjettions d'amors
 E seruises mainz e plusurs,
 E tutes ses genz ensement
 Od leiaus quors parfitement,
 Qui od li firent eissillié,
 Et fors de la terre enueié
 Par sort e par l'esgardement
 Qu'en Dace tenent nostre gent.
 Oi anez, bien le sauum,
 Cum cil de nostre region
 Nus eissillèrent par le sort
 Dunt cent mil home unt esté mort ;
 Fuitifs, congéé e chacié,
 E par mainte mer perillié,
 E mainte grant dolur sufferte,
 E maint trauail e mainte perte,
 Ariames od grant dotance
 Tut dreit ès parties de France.
 Li regnes nus esteit pramis ;
 De ceo erium certains e fiz
 Que li de le consentireient
 Eisi que ià nel' desuoldreient,
 Que la terre conquerriom
 E qu'à nos la susmetriom.
 Par issi saiz sorz j uenimes,
 E par tel ottrez l'enuaïmes :
 Troué j aum granz contenz,
 E grant de defension des genz,
 E uencues e endurées
 Forz batailles e granz meslés;
 Orguillos trouames Franceis ;
 Mais tuteueies sur lur peis,
 Aum vencu à la parfin
 Le realme tut enterin,
 Aum suzmis nostre seignur
 Par uiue force et par vigur

N'ia orgoil n'aum plaissié
 E fait uenir tresqu'à sun pié.
 Quant tut eumes à chef trait ,
 Eisi cum nos aum retrait,
 Pleins de richescs et d'aveirs
 Dunt eumes à nos uoleirs,
 Nos en uousimes repairer
 De ceo eumes grant desirer,
 Riches mult à nos naitez
 Dunt nos erium fors jetez,
 Pur reuêér nos granz lignééz
 Qui de nos remistrent irées.
 Là quidames joius sigler ,
 Mais orrible nos fu la mer,
 Et perilluse e de mal aire.
 Tuit nos furent li vent contraire ;
 Tant nos unt enpeinz e sachiez
 Par poi ne sumes perilliez :
 Jamais desqu'à la fin del mund
 Genz de si fort n'eschaperunt ;
 Ne nos est remis quirs ès maîns
 Del angoisse de traire as reins.
 Liez od cordes, od funeiaus,
 Od l'ajue de noz bateaus,
 Non uolentiers qui dire espris,
 Aum ici les uoiz porz pris.
 Mais d'enuaîr uostre cité
 N'aum corage ne pensé,
 Ne de forcer ne de tolir,
 Ne de uostre preie aquillir.
 N'orrez ià cri de nos leuer
 Ne claim : nus en estuet garder.
 Tant par nos a la mer gregiez,
 Et si nos a afebleiez,
 Que à grant peine estum sur piez,
 Si par sumes mesaaisiez,
 Ne porrium rien commencer,
 Ne rien tolir ne rien forcier :
 Ceo est la chose dunt n'aum soing ;
 Mester aum e grant besoing
 De reposer e de sejour.
 Tant uos requerom par amor

Paiz nos dunez entère e saine,
 Ferme e seure e si certaine
 Qu'en nostre genz n'ait mesestance.
 Ire, coruz ne maleuoillance,
 Si que mandez qu'aiom marché;
 Kar dreitement ert esligé :
 N'i serra fait force ne tort
 A nul qui riens nus aport.

Les habitants se laissent persuader. Ils croient que Hasting est dangereusement malade, comme l'assurent les pirates, et qu'il veut se convertir avant de mourir. On le baptise, on croit au bruit de sa mort. On fait ses funérailles dans la ville, et on laisse entrer tous les Normands qui suivent ce prétendu convoi de leur chef. Mais dans l'église, Hasting sort de sa bière, et tous les siens tirent les épées cachées sous leurs vêtements.

E Hastenc est en pez sailli,
 Enz en sun poin s'espée nue
 Cum male descerte a rendue
 A saint euesque sun parein :
 Tut le fendi de ci qu'al sein
 Mort l'a e le conte ensemment,
 S'a il des meilleurs plus de cent.
 Paen tint les portes serrées,
 Les eissues e les entrées ;
 Li clergez est enz desarmé,
 E tut le plus de la cité,
 Nen' unt défense, nen' unt od quej.
 Fu mais oïz si fait deslei ?
 Detrenchent les, ne sai plus dire.
 Allas ! cum dolerus martire !
 Hauz criz crient e angoissus,
 De nule part ne sunt rescus.
 Braient dames, plorent puceles
 A qui l'em coupe braz e mameles.
 Suz les auters les esceruient,
 Tut detrenchent et tut occient.
 Tuz est de sanc pleins li mustiers.
 A tuz fu icil iur derrers ;
 Perdue unt uie temporal :
 Or lur donist Deus l'esperital !

SI CUM LA CITÉ FU DESTRUITE

Parmi la vile s'espandirent,
 U des plus forz se defendirent
 Qui uif ne se laissent baillier :
 Mais lor defense n'a mester :
 Tuteueies lancent e traient
 Et mult oscient d'els et plaient :
 Mais cil des nefz, armez e presz,
 Se furent tost justez od cesz.
 Dunc n'i out puis retenement :
 Ceus liurèrent tuz a turment
 Qu'ils trovèrent, ieo n'en sai plus
 Dès or est tuz lur li desus
 Dès or unt-il tant espleité
 Qu'à eus n'a mais trait ne lancié.
 Nel' ai oï ne ieo nel' truis
 En nul estorie ne en nullcus
 Cumc tante genz n'en itel guise
 Fust mais en jtant de ure occise.
 Or unt la vile en lur demeine
 D'aveir e de richesce pleine,
 Tant j poent tresors truver
 Ne's enpurrunt demi porter ;
 De danzeles, des jouenceaus,
 Qui plus lur seimblent genz e beaus
 Prennent, si's funt as nés conduire ;
 Ne's en pot nul fuir ne duire,
 Qu'od forz liens les funt estreindre :
 Dès or mais unt assez que plaindre.
 Or a Hastenc e tuit li suen
 Mult de lur joie e de lur buen.
 Dès or est-il mult gloriuz ;
 La rien dunt plus est desirus
 A trait à chef quant Rome a prise ;
 Ceo quide e creit tut senz deuisse,
 Ceo seit cele ne dute mie,
 Qui del monde a la seignorie,
 Qui chef en ert dame apclée.
 Quand cele honor l'en est donée
 Que ceo a e tient e pueit aveir,
 Sur trestuz cels quide ualeir

Qui al siecle unt seignoremment ;
 Ne quide mais trouer content
 De sa uolenté acomplir,
 Del tut prendre ne al tut saisir :
 Ceo creit, mais bien s'en entremette,
 Que le monde à Bier suzmette :
 El chef lui asserra corone
 Ainz que demaïn past ore de none.
 Ne truis ne pas ne sui lisanz
 Que unques li soens cors fust aidanz
 A ceste mortel traïsun,
 N'a ceste grant occision.

LA U IL CONURENT QUE CEO N'ERT ROME.

Or sunt parmi la vile à aïse :
 Riens nest nule qui lur plaise,
 Bele femme ne riche auer
 Qu'il n'en aient à lur voleïr.
 En ceste joie, en cest honur,
 Que unc ne quidout auer greignor,
 Aprist Hastenc, ceo la sume,
 Que ceo n'esteit mie Rome.
 Si'n fu desuez e irascuz,
 Par poi qu'il n'est del s'en eissuz,
 Les suens a fait à sei uenir
 Pur sun curage descourir.
 Bier j fu, sis auoez
 E des autres plusurs assez :
 « Jeo quidoë, fait-il, seignur
 Que ceste vile e ceste honur
 Fust Rome : ceo n'est-ele mie ;
 La chose ai aprise e oïe.
 Pensoe cest nostre seignor
 En feissum emperor,
 Corone eust el chef assise ;
 Mais or est tut en altre guise.
 Pensai ci fust li remaneirs,
 E que ceo fust mais à noz eïrs.
 Rome est trop loinz e en forte terre,
 Nest mie legere à conquerre ;
 Si nos cele part alium,

En grant peril nos mettrium :
 Turnom nos en France arière,
 U la terre est riche et plenière,
 E delitable e bele e saine,
 Ne ù n'ad mais travail ne peine
 Ne ù ne serruns ia mais desdit. »
 Tut otrient, grant e petit,
 Eisi que un sul d'els ne se taist,
 Que c'est là riens que plus lor plaist.

EISI CUM IL S'EN RETURNENT, E QU'IL LAISSÈRENT TUT GAST, E CUM
 BIER FU MORZ.

« Or, fait lor il deliurement,
 Qu'à ceo nait quis delaïement :
 Seit gastié ceste cuntrée
 E si destruite e si robée
 Que n'i remaigne bel auer.
 Faimes apareistre e sauoir
 A ceus qui uncore ne sunt né
 Que nos aïum ici esté.
 Seit arse ceste uile tute,
 Ainz que s'en parte nostre rute.
 Seient en cil mené chaitif
 Qui j serrunt bel troué vif.
 Mestier nus auront grant les femmes,
 Quant les auroms en altre regnes,
 E li bacheler defensable
 Nos reserrunt par tu aidable. »
 Si cum il dist, issi le firent
 Unques enceis ne s'en partïrent :
 Gastée fu la region
 E teus j fu l'occision
 Que riens ne saureit recunter.
 La cite fait tute esbraser,
 Od glaive e od feu comunal.
 Est li damages e le mal
 Si grant que tut laissent destruit.
 Ne remaint uin, ne blé, ne fruit,
 Ne mur, ne temple, ne paleis :
 De si fait damage n'orrez mais.
 Quant lur nefes furent aprestées

E d'auers precios rasées
 E de robes e de prisuns,
 Si r'unt saïsiz les auirons,
 Et les veiles en haut drecées,
 Qui al uent furent despleiées;
 Vers France tindrent lur curs dreit,
 Cele part siglent à espleit;
 Port repristrent quant bon lur fu,
 Ne lur ert guaires contenu,
 Tant c'une mers e uns fort uenz
 E uns mult horrible tormenz
 Les a ataint qui's dehasça,
 E qui lur maz lur debruisa,
 Lur ueiles e lur gouvernailz.
 Une tels dulurs ne tels traualz
 Ne suffri gent cum il suffrirent :
 Plusurs de lur nefz j perirent ;
 Nuls hom ne siet l'auoir esmer
 Qu'il ietèrent al funz de mer
 Pur lur nefz auques suzlegier.
 Jcel orage e cel temper
 Lur dura tant que port unt pris
 En Engleterre, ceo m'est uis,
 Morz e tuet e esturdiz.
 Jloc se resunt departiz ;
 Kar Bier s'en uolt retourner
 E uers Danemarche sigler ;
 Kar oïes auoit noueles
 De là qui mult li erent beles.
 Un mult gros uent e une bise
 Le rameine tut dreit en Frise.
 Là ariua, là pristrent porz,
 Là dit l'estorie qu'il fu morz.

(BENOIT, *Chronique des ducs de Normandie*,
 t. I, v. 1163—1886.)

V

DE L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE ROLLON EN FRANCE.

Asser, historien contemporain, mais étranger à la France, affirme

que Rollon parut en Normandie dès l'an 876. « Anno dominicæ incarnationis 876, Rollo cum suis Normanniam penetravit. » *Vita Alfridi*

On a objecté qu'Asser ayant écrit, et étant même mort (l'an 909) avant la cession de la Neustrie aux Normands, n'a pu se servir du terme de *Normandie* qui a été adopté plus tard; et on en a conclu que tout le passage cité a été interpolé¹. Cependant il se pourrait qu'un copiste, d'un temps postérieur, eût seulement changé le nom de Neustrie, dont a dû se servir Asser, en celui de Normandie, comme lui paraissant plus usité. De pareils changements de noms ont été opérés fréquemment.

Je n'insiste pas sur le témoignage d'historiens anglais qui, étant venus après Asser, n'ont peut-être fait que copier cet auteur. Ainsi, le *Chronicon saxonicum* (édit. d'Ingram) porte ce qui suit : « Ann. Dom. 876 her Radla thurferde Normandi mid his here, and he rixade fifti vintra » Et le *Chronic. Florent. Wigorn.*, ad ann. 876 : « Rollo cum suis Normanniam penetravit 15 kal. decembris. »

Ici pourtant il y a une date plus précise, qui paraît prouver que c'est ailleurs que dans Asser que l'historien a puisé la preuve de son assertion; et, en effet, nous retrouverons cette date dans les chroniques du continent, dont je parlerai tout-à-l'heure.

« Anno 876 Rollo paganus, genere Danus, cum suis Normanniam intravit et obtinuit, qui postea baptizatus, vocatus est Rodbertus. » *Chronica de Mailros*.

Si, maintenant, nous examinons les historiens de Normandie, nous trouvons le même fait affirmé par eux. Voici les passages des plus anciennes chroniques (tom. VII des *Historiens de France*) : « Ann. 876, venit Rollo Daniæ in Neustriam cum suis, volens eam sibi acquirere. » *Chronic. Fiscanense*.

¹ *Dissertations sur la mouvance de la Bretagne*; Paris, 1711, note de la p. 58. — A. Le Prévost, *Notes pour servir à l'histoire de Normandie*, 1^{re} part. Le même auteur, dans les notes de son édit. d'Orderic Vital (*Hist. eccles.*, t. I, p. 160, note 1), ajoute : « Nous nous sommes assuré que les deux ou trois chroniques contemporaines où elle (c'est-à-dire l'assertion relative à la présence de Rollon en France dès l'an 876) se trouve mentionnée dans le texte imprimé, ne la renferment que par une grossière et visible interpolation dans des manuscrits postérieurs au XI^e siècle. »

« Hoc anno Rollo cum suis Normanniam penetravit 15 kal. decembris. » *Chronic. Rotomag.*

« Hoc anno 876 Rollo cum suis Normanniam acquisivit xv kal. decembris. » *Chronic. Thosanum* (extrait par Baluze dans ses *Chronicalia de Normannis*, ms. de la Bibliothèque du roi, à Paris).

« Anno 876 Rollo in Normanniam cum suis venit xv kalend. decembris. » *Chronic Fontanellense* (in cod. monast. S. Michaelis de Monte).

J'ajouterai un cinquième témoignage normand : « An. 876, rege Carolo, Rollo quidam, natione Danus, cum suis Franciam intravit. » Vita S. Waningi, tom. II des *Acta SS. ord. S. Bened.*

Admettons que sur ces cinq auteurs, quatre aient copié le fait sur le plus ancien ; il n'en résulte pas moins que l'arrivée de Rollon en Normandie, au mois de décembre de l'an 876, était dans ce pays une tradition anciennement propagée et établie. Voilà pourquoi aussi les historiens des ducs de Normandie, savoir : Dudon de Saint-Quentin (liv. II), Guillaume de Jumièges (liv. II, chap. 9), et les deux trouvères Wace (*Rou.*, t. I, p. 56) et Benoit (*Chron.*, t. I, v. 2999 et suiv.), puis l'historien ecclésiastique Orderic Vital, (t. I, liv. I, p. 160), n'ont pas fait difficulté d'admettre cette tradition comme un fait certain.

Je conviens que les grandes annales de Saint-Bertin, de Saint-Vaast, et en général les historiens de France, gardent le silence à ce sujet ; que l'on ne voit Rollon signaler par aucun acte quelconque sa présence sur la Seine à cette époque ; enfin, que le chef normand devait être bien jeune en 876. On pourrait répondre à la dernière de ces objections que quelques héros du Nord, par exemple Olaf, surnommé le Saint, commencèrent dès l'âge de douze ans leurs courses sur les mers.

Au reste, je ne veux point soutenir l'expédition de Rollon en 876 comme un fait positif. Il se peut que le premier historien qui en a parlé se soit trompé de nom ou de date. Un autre Rolf a pu être à la tête d'une expédition dans l'année citée. Tout ce que je prétends établir à cet égard, c'est le doute, afin que l'on ne rejette pas entière-

¹ Telle est aussi l'opinion de Dumoulinet, dans les *Dissertations* citées dans la note précédente.

ment une assertion qui, peu vraisemblable si l'on veut, n'est pourtant pas absurde.

VI.

CHANT TEUTONIQUE SUR LA DÉFAITE DES NORMANDS EN
VIMEUX.

Ce monument, curieux sous le rapport des détails historiques et de la langue poétique, se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes : *Libri octo Gregorii Nazanzeni*, où il est intitulé : *Rithmus teutonicus de piæ memoriæ Hludovico rege filio Hluduici æq. regis*. Ce Ms. provient de l'ancienne abbaye de Saint-Amand. C'est là que Don Mabillon trouva le chant teutonique. Schilter, à qui il en communiqua une copie, fautive, il faut en convenir ¹, la publia pour la première fois sous le titre d'*Epinikion rhythmo teutonico Ludovico regi acclamatum*, etc., Strasbourg, 1696, in-4°, et dans le tome II de son *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*. De là, il a passé dans un grand nombre de recueils historiques et littéraires, mais toujours d'après la copie fautive de Mabillon ; Docen chercha à rétablir le texte d'après la connaissance qu'il avait de l'ancien idiôme teutonique, car on croyait l'original perdu ; enfin, en 1837, M. Hoffman de Fallersleben, professeur à Breslau, ayant retrouvé dans le mss. cité plus haut la pièce perdue, en a donné le texte véritable, avec une traduction littéraire faite par son collaborateur, M. Willems ².

Einen kuning ueeiz ih, heizsit her Hluduig,
Ther gerno gode thionot ; ih ueeiz her imos lonot.
Kind uuarth her faterlos, thes uuarth imo sar buos.
Holoda inon truhtin, magaczogo uuarth her sin ;
Gab her imo dugidi, fronisc githigini,
Stual hier in Urankon, so bruche her es lango !

¹ M. Willems y a compté cent vingt-cinq fautes ; quelques unes ont été corrigées dans les éditions données de ce chant par Græter, Docen et autres.

² *Elnonensia. Monuments des langues romane et tudesque dans le ix^e siècle, contenus dans un mss. de l'abbaye de Saint-Amand, etc.*, publiés par Hoffmann de Fallersleben, avec une traduct. et des remarques par J.-F. Willems ; Gand, 1837, in-8°. On émet dans cet écrit la conjecture, que la chanson peut avoir été faite par Hucbald, moine de Saint-Amand et prêtre.

Thaz gideilder tharn esar mit Karlemanne,
 Bruoder sinemo, thia czala uuuaniono.
 So thas uuarth al gendiot, koron uuolda sin god
 Ob her arbeidi io iung tholon mahti.
 Lietz her heidine man obar seo lidan,
 Thiot Urancono manon sundiono.
 Sume sar uerlorane uuurdun sumerkorane;
 Haranskara tholota ther er misselebata;
 Ther ther thanne thioB uuas inder thanana ginaz,
 Nam sina uaston, sich uuarth her guot man.
 Sum uuas luginari, sum skachari,
 Sum fol loses inder gibuoBta sih thes.
 Kuning uuas eruirit, thas richi al girrit;
 Uuas erbolgan Krist, leidhor ther ingald iz.
 Tho erbarmedes got, uuuisser alla thia not,
 Hiez her Hluduigan tharot sar ritan.
 » Hluduig kuning min, hilph minan liutin,
 « Heigun sa Northman harto biduungan! »
 Thanne sprah Hluduig: « Herro so duon ih,
 « Dot ni rette mir iz, al thaz thu gibiudist. »
 Tho nam her godes urlub, huob her gundfanon uf,
 Reit her thara in Urankon ingagan Northmannon,
 Gode thancodun, the sin beidodun,
 Quadhun al fromin, so lango beidon uuir thin.
 Thanne sprah luto Hluduig ther guoto:
 « Trostet hin gisellion mine nothstallon;
 « Hera santa mih God, ioh mir selbo gebod,
 » Ob hiu rat thuhti, thaz ih hier geuhti.
 « Mih selbon ni sparoti, uncih hiu gineniti;
 « Nu uuillih thaz mir uolgon alle godes holdon.
 « Giskeril ist thi u hier uuist, so lango so uuili Krist;
 « Uuili her unsa hina uarth, thero habet giuualt.
 « So uuer so hier in ellion gi duot Godes uuillion;
 « Quimit he gisund uz, ih gilonoH imoz;
 « Bilibit her thar inne, sinemo kunnie. »
 Tho nam her skild indi sper, ellianlico reit her,
 Uuolder uuar errachon sina uuidersachon.
 Tho ni uuas iz buro lang fand her thia Northman,
 Gode lobe sageda, her sihit thes her gereda.
 Ther Kuning reit kuono, sang lioth frano,
 Ioh alle saman sungun *kyrrie leison*.
 Sang uuas gisungan, uig uuas bigunnan,
 Bluot skein in uuangon unther Urankon.

Thar uahtt hegeno gelih nichein soso Hluduig ,
 Snel indi kuoni , thas uuas imo gekunni.
 Suman thuruh skluog her , suman thuruh stah her ,
 Her skancta cehanton sinen fianton
 Bitteres lides, so uue hin hio thes libes !
 Gilobot si thiu Godes kraft ! Hladuig uuarth sigihaft ,
 Iag allen heiligon thanc , sin uuarth ther sigikamf.
 (So u)uolar abur Hluduig kuning uu(igo) salig ,
 (Si)garo so ser hio uuas, so uuar so ses thurft uuas.
 Gihalde inan thruhtin , bi sinan er grehtin.

TRADUCTION ¹.

Je connais un roi, nommé le seigneur Louis ,
 Qui sert Dieu volontiers , et que Dieu récompense , je le sais.
 Enfant, il perdit son père ; mais il fut bientôt dédommagé :
 Dieu le prit en grâce et devint son tuteur ;
 Il lui donna de bonnes qualités, des serviteurs fidèles,
 Et un trône ici en France ; qu'il en jouisse longtemps !
 Ces biens, il les partagea, peu après, avec Carloman
 Son frère. C'était pour eux un objet de beaucoup de joie.
 Cela fait , Dieu voulut l'éprouver,
 Et voir s'il soutiendrait l'adversité dans un âge aussi tendre :
 Il permit que les païens traversassent la mer,
 Pour rappeler aux Francs leurs péchés.
 Les uns furent détruits, les autres épargnés ;
 Celui qui avait vécu méchamment étant soumis à toutes sortes d'ou-
 Celui qui avait volé, et qui se corrigeait de ce défaut , [trages ;
 S'imposa des jeûnes et devint honnête homme ;
 Le menteur, le ravisseur,
 Le fourbe, firent tous pénitence.
 Le roi était inquiet, l'empire tout troublé ;
 La colère de Jésus-Christ , hélas ! pesait sur le pays.
 Mais Dieu eut enfin pitié ; voyant toutes ces calamités ,
 Il ordonna au roi Louis de monter à cheval.
 « Louis, mon roi (dit-il), secourez mon peuple,
 S durement opprimé par les Normands. »

¹ Dans cette traduction les phrases sont disposées comme les vers originaux dans le mss. de Valenciennes.

Louis répond : « Je ferai, Seigneur,
 Si la mort ne m'arrête, tout ce que vous me commandez. »
 Prenant congé de Dieu, il hissa le gonfanon,
 Et se mit en marche, à travers le pays, contre les Normands.
 Dieu fut loué par ceux qui l'attendaient pour être secourus ;
 Ils dirent : « Seigneur, nous vous attendons depuis longtemps. »
 Ce bon roi Louis leur dit alors :
 « Consolez-vous, mes compagnons, mes braves défenseurs !
 Je viens, envoyé par Dieu, qui m'a donné ses ordres,
 Je réclame vos conseils pour le combat,
 Sans m'épargner moi-même, jusqu'à ce que vous soyez délivrés.
 Je veux que ceux qui sont restés fidèles à Dieu me suivent.
 La vie nous est donnée aussi longtemps que le Christ le permet ;
 S'il veut notre trépas, il est bien le maître.
 Quiconque viendra avec ardeur exécuter les ordres de Dieu
 Sera récompensé par moi, dans sa personne, s'il survit,
 Dans sa famille, s'il succombe. »
 Alors il prit son bouclier et sa lance, poussa son cheval,
 Et brûla d'ardeur de se venger sur les ennemis.
 En peu de temps, il trouva les Normands,
 Et rendit grâce à Dieu, voyant ce qu'il cherchait.
 Le roi s'avança vaillamment, entonna un cantique saint,
 Et toute l'armée chantait avec lui *kyrie eleison* !
 Le chant finissant, le combat commençant,
 On vit le sang monter au visage des Francs, et couler parmi eux.
 Chacun fit son devoir, mais personne n'égalâ Louis
 En adresse ou en audace. Il tenait cela de sa naissance :
 Il renversait les uns, il perçait les autres,
 Et versait dans ce moment à ses ennemis
 Une boisson très-amère. Malheur à jamais à leur existence !
 Dieu soit loué, Louis fut vainqueur.
 Gloire à tous les saints, la victoire fut à lui !
 Conservez-le, Seigneur, dans sa majesté !

VII

DES ILES EN FRANCE OU LES NORMANDS EURENT DES ÉTABLISSEMENTS.

C'est principalement dans les îles que les Normands aimaient à s'établir, parce qu'à l'aide de leur flotte, qui leur servait de rempart, ils se maintenaient mieux dans les petites îles que dans les villes du continent, qu'ils n'étaient pas préparés à défendre, et dans lesquelles ils avaient des trahisons et des surprises à craindre, et où leur goût maritime ne se trouvait pas à l'aise.

Nous allons donc parcourir rapidement les divers établissements que les Normands ont eus dans les îles de la France.

D'abord dans la mer on ne connaît que l'île d'Her ou Noirmoutiers, où ils aient eu un dépôt; car quoiqu'ils aient fait des descentes dans l'île de Rhé, il ne paraît pas qu'ils y aient formé un dépôt ou un camp permanent.

L'île d'Her ou Noirmoutiers, est peut-être l'établissement que les pirates ont occupé le plus longtemps, si l'on en juge par le long exil des moines qui dura près de trente ans, dans la seconde moitié du ix^e siècle.

Voyons maintenant les îles des fleuves :

1^o *Dans la Somme*, les Normands ont occupé, en 859, une île de cette rivière, comme on a vu liv. II, chap. 5; mais on ne sait laquelle; cet établissement, d'ailleurs, n'a été que passager.

2^o *Dans la Seine*, le principal établissement qu'ils y aient eu, est l'île d'Ossel, Osselle ou Oscelles (*Oscellus*). Les historiens n'en indiquent pas la position, ce qui fait que les opinions des modernes ont varié à cet égard. Les Normands occupèrent l'île en 857; Charles-le-Chauve les y assiégea l'année suivante; mais forcé, par la défection de ses vassaux, à lever le siège, il les y laissa jusqu'en 860. Cette année il détermina les Normands qui guerroyaient dans le nord de la France, à le débarrasser de ceux de la Seine, et, en effet, les assiégés de l'île d'Osselle capitulèrent, et tous partirent.

Où était cette île ? L'abbé Lebeuf¹ et M. Le Prévost² pensent qu'elle était aux environs de Paris, auprès de Bougival et de Marly, où une localité, à ce qu'assure Lebeuf, porte le nom d'Osselle.

Bonami³ croyait que l'île était près du Pont-de-l'Arche, où il y a plusieurs îles. Je penche pour cette dernière opinion, par les motifs suivants :

1° Aucune île des environs de Paris, n'a porté, autant qu'on sache, le nom d'Ossel. 2° Les Normands séjournèrent quelque temps aux environs du Pont-de-l'Arche, au château de *Pistes*. Il est donc naturel de supposer qu'ils ont occupé une île auprès de laquelle ils amarraient leurs navires.

3° Aimoin dit que, pendant qu'ils occupaient Oscelle, ils partirent à cheval le vendredi saint, et arrivèrent, dans la matinée de Pâques, aux environs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Si leur camp avait été auprès de Marly et Bougival, il ne leur aurait certainement pas fallu deux jours pour arriver à Paris, et leur arrivée n'aurait surpris personne. J'ajouterai une considération tirée du siège mis devant Oscelle par Charles-le-Chauve. Nous lisons que le roi les assiégea en bateaux, et que lors de la défection des siens, on coupa les câbles de son bateau pour le faire dériver, et que ce roi faillit périr. Un siège de bateaux ne serait pas bien praticable auprès de Marly, où la Seine n'a pas une largeur suffisante pour un siège, et où la dérivation du bateau n'aurait pas été si dangereuse.

Oscelle ou Oissel est un nom qui se trouve aussi dans le Nord⁴. Si ce ne sont pas les Normands qui ont donné ce nom à l'île de la Seine, il est certain au moins que cette île des environs du Pont-de-l'Arche, a porté, dans les chartes du moyen âge, les noms scandinaves de *Cortholm* et *Torholm*⁵. Les Romains ont eu un établisse-

¹ *Mémoire sur la situation de l'île d'Oscelle*; tom. XX des *Mémoires de l'acad. roy. des inscriptions*.

² *Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus*; tom. I des *Mémoires de la soc. des antiquaires de Normandie*.

³ *Mémoire sur l'île d'Oscelle*; tom. XX des *Mémoires de l'acad. roy. des inscriptions*.

⁴ Il y a un Oessel en Danemark, et une île d'Oessel dans le golfe de Finlande.

⁵ « Juxta insulam super alveum Sequanæ quam nominant *Corthulmin*, alio quidem vocabulo *Oyssellum*. » Charte de la fondation du monastère de Sainte-Trinité-du-Mont, de l'an 1030; tom. XI de *Gallia christiana*. — « Insulam Os-

ment aux environs du Pont-de-l'Arche, où l'on a trouvé des tombes et des médailles romaines; et peut-être les restes de cet établissement ont déterminé les Normands à s'y établir.

A la fin de 865, les Normands occupèrent momentanément une petite île auprès de Saint-Denis; en 866, une autre petite île auprès de Melun. Il serait difficile d'en désigner exactement l'emplacement.

3° *Dans la Loire*, lors de leurs attaques sur Nantes, ils ont vraisemblablement occupé, pendant quelque temps, l'île d'Aindret; il est certain du moins qu'ils y sont descendus.

Mais le principal établissement dans ce fleuve a été une île auprès de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieux, où ils s'étaient retranchés, et où ils avaient leurs femmes et leurs prisonniers à l'abri de fortifications en bois. J'ai déjà dit dans le texte que les changements que le fleuve a subis ne permettent plus de reconnaître l'île que les Normands avaient choisie.

Les Normands ne paraissent jamais avoir eu de dépôt dans la Garonne.

4° *Dans le Rhône* ils occupèrent, en l'an 869, l'île de la Camargue, (voy. liv. II. chap. 2); il ne paraît pas qu'ils aient gardé cette île au-delà du temps de cette expédition.

On a supposé que l'île d'Her, qui, comme nous avons vu, est Noirmoutiers, a été confondue, par quelques historiens, avec une des îles de l'embouchure de la Loire, et que ce fut dans une île du fleuve que les Normands transportèrent leur butin et leurs prisonniers, etc.; on pense que si ces prisonniers avaient été transportés jusqu'à Noirmoutiers, ils n'auraient pu se sauver à la nage comme ils firent. Il est certain que, dans les marais de Donge, et dans d'autres bas-fonds à l'embouchure de la Loire, il y a d'anciennes îles, et beaucoup de propriétés rurales sont même désignées sous ce nom. Mais ces îles devaient être peu étendues et entièrement plates. Comment les prisonniers auraient-ils pu s'y cacher pendant la rixe des Normands? Le trajet de l'île de Noirmoutiers, jusqu'à la côte, n'est

celli quæ et Turholmus dicitur. • Plaid tenu à la cour de Guillaume-le-Conquérant, en 1080, au sujet de la possession de l'île d'Oissel.

Le nom scandinave Torholm peut venir de *Tornholm*, île de la tour; peut-être les Normands avaient-ils trouvé une ancienne tour de garde en ce lieu.

1 Note communiquée par M. Aug. Le Prévost.

d'ailleurs pas assez considérable pour que des prisonniers n'aient pu le faire à la nage.

VIII.

EXPÉDITION DE ROLLON.

« Rœgnvalldur Mæra jall, var hinn mesti astvin Haralds Kongs,
 « oc Kongur virthi hann mikils. Rœgnvalldur atte Hilldi dottur Rofls
 « Nefio. Syner theirra voro their Hrolfur oc Thorer. Rœgnvalldur
 « jarl alti oc frillu syne, het eirn Hallathur, annar Einar, hina
 « thritie Hrollaugur; their voru rouner, tha er hinir skirborna
 « Braethur theirra voro Bœrn. Rolfur var vikingur mikill, hann
 « var sva mikill mathur vexti, at engi hestur matti bera bann, oc
 « geck hann hvargi sem hann for, hann var kallathur *Gaungu l'ol-*
 « *fur*, hann herjathi mioc i Ausurvego.

« A eino sumri er hann kom or Vikingo oc austan i Vikina, tha hio
 « hann thar strand hægg : Haralldur Kongur var i Vikinni, hann
 « varth mioc reithur tha er hann spurthi thetta, thvi hann hafthi
 « micit bann alagt at ræna innanlands. Kongur lysti thvi a thingi,
 « at hann gerthi Hrolf utlage af Noreg Enn er that spurthi Hilddur
 « Mothir Hrolfs, tha for hon a fund Kongs oc bath frithar Hrolfi,
 « Kongur var so reithur ath henni tythi ecki at bithja; tha kvath
 « Hilddur thetta :

« Hafnit Nefjo nafna
 « Nu rikit gand or Landi,
 « Hæseann Haulda Barma,
 « Hvi bellit thvi stiller.
 « Illt er vet ulf at ylfazt,
 « Yggs Valbrikar slikan,
 « Muna vit Hilmirs Hiarther,
 « Hogur ef hann renner til skogar.

« Ganugu Rolfur for sithann Vestur um haf i Suthur Eyar oc
 « thathann for hann Vestur i Walland, or herjathi thar, oc eignatbiz
 « thar jarls riki micit, oc bygthi thar, mioc Northmænnum, oc er

» þar sithann callat Northmanni Af Hrolfs ætt voru komner jallar i
 « Northmanni. Sonor Geungu Hrolfs var Wilhjalmur fathir Rikar-
 « þar fæthur annars Rikarþar , fathur Rolfs Langom spatha. Fæthur
 « Vilhialms Bastarþar Engli Kongs, fra honom eru sithan comner
 « Engla Kongar allir. Ragnhilldur Drottning rika lifthi sithann thria
 « vetur, er hon com i Noreg. Enn epter dautha hennar for Eirikur
 « son theirra Haralds Kongs til fosturs i fiortho til thorers Hersis
 « Hroalls sonar , oc faeddiz hann þar app. »

(*Harald Harfagers-saga* , cap. 24.)

TRADUCTION. — « Rognvald , *iarl* de Møre , était l'ami le plus intime du roi Harald , qui l'estimait beaucoup. Il avait épousé Hilldur , fille de Rolf Nefio ; leurs fils étaient Hrolf et Thorer. Rognvald avait aussi des fils de concubines ; l'un s'appelait Hallathur , l'autre Einar , le troisième Hrollaugur ; ils étaient déjà adultes , tandis que les fils légitimes étaient encore dans l'enfance. Rolf fut un puissant *vikingue* (pirate) , et il était si fortement constitué qu'aucun cheval ne pouvait le porter : il était donc obligé d'aller à pied ; voilà pourquoi il fut appelé *Gaungu Rolfur* (Rollon le marcheur) : il croisait beaucoup dans l'*Austurveg* (la mer Baltique).

« Un été , revenant de ses excursions , il débarqua à Vigen , et y usa du *strandhug* (presse des vivres). Le roi Harald qui se trouvait à Vigen , fut très-irrité quand il en fut informé , car il avait sévèrement défendu de faire des excursions sur les terres. Il fit donc assembler un *thing* (conseil judiciaire) pour faire bannir Rolf de la Norvège. Hilldur , mère de Rolf , dès qu'elle eut appris cela , accourut chez le roi , afin de le prier de faire grâce à Rolf ; mais Harald était si irrité que toutes les prières furent infructueuses. Hilldur lui récita alors ceci :

« Tu rejettes le nom de Néfio du pays comme un ennemi. Ah ! écoute le frère de Haulda ! Pourquoi en agir ainsi ? il est dangereux d'attaquer le loup ; difficilement il épargnerait le troupeau de Hilmir qui se hasarderait dans la forêt.

« Rolf-le-Marcheur traversa ensuite la mer d'ouest et se rendit aux *Sudur-eiar* (îles méridionales , les Hébrides) , et de là vers l'ouest dans le *Walland* (la France) , y guerroya et y acquit une seigneurie très-riche qu'il cultiva avec les Normands , et qui , depuis , fut appelée Normandie.

De la race de Rolf sont issus les *jarls* de Normandie ; son fils fut Guillaume, père de Richard, qui mit au monde un autre Richard, père de Rollon-Longue-Épée, de qui est issu Guillaume-le-Bâtard, roi d'Angleterre. De celui-ci sont descendus tous les autres rois anglais. La reine Ragnehilde vécut encore trois ans depuis qu'elle vint en Norvège. Après sa mort, son fils Eric, qu'elle avait eu du roi Harald, se rendit à Fiord chez Thore Hersis, fils de Roald, qui l'éleva »

Il paraît que Guillaume-le-Conquérant connaissait bien l'origine norvégienne des premiers ducs de Normandie. « Proferebat quod
« antecessores ejus et omnium baronum fere Normannorum, Norve-
« gienses extitissent, et quod de Norveia olim venissent. Et hac aucto-
« ritate leges eorum, cum profundiores et honestiores omnibus aliis
« essent, præ cæteris regni sui legibus assererat se debere sequi et
« observare. »

(*Leges boni regis Edwardi*, tom I de Houard, *Traité sur les Coutumes anglo-normandes.*)

Un historien du x^e siècle, par conséquent presque contemporain de la fondation du duché de Normandie, Richer, donne pour père à Rollon le chef des Normands Ketil, qui fut pris par les Francs et tué pendant qu'il recevait le baptême dans l'église de Limoges¹. Richer est le seul qui donne cette origine peu vraisemblable à Rollon, et quoiqu'il soit plus rapproché du règne de Rollon que l'historien Snorro, celui-ci mérite pourtant plus de confiance à cause de toutes les circonstances qu'il rapporte, soit d'après des traditions, soit d'après des écrits antérieurs, circonstances qui prouvent que la généalogie de Rollon était parfaitement connue dans le Nord.

La *Chronique d'Éric de Poméranie*, qui a été écrite au xiv^e siècle, par un moine de Ry dans le bailliage d'Aarhus, à ce que l'on croit, donne, à la vérité, une origine danoise à Rollon. « Dans le temps du roi Éric, dit-il, il y eut en Danemark un duc appelé Rollo ; il partit pour le royaume de France, et força le roi Charles à lui céder le pays appelé maintenant Normandie. » *Chronic. Erici*, cap. 57, tome I de Langebek, *Scriptor. rerum danic.* Le témoignage d'un écrivain du

¹ « Duce Rollone, filio Catilli. » *Histor.*, I, 28.

Nord pourrait avoir quelque poids dans la solution de la question relative à l'origine de Rollon, si Eric n'avait écrit quatre siècles après l'établissement de Rollon dans la Normandie, et lorsque l'ouvrage de Dudon de Saint-Quentin jouissait déjà d'une certaine autorité, même dans le Nord.

IX

GÉNÉALOGIE DE ROLLON.

Voici l'arbre généalogique de la lignée de Rognvald et de Rollon, tel que Suhm (*Kritisk Historie af Danmark*, t. III, page 327) l'a dressé conformément au système qu'il avait adopté, et qui le portait à supposer de doubles personnages du même nom, toutes les fois qu'il ne pouvait concilier les faits attribués à un seul.

SIGURD, ROI DE DANEMARK.

- | | |
|-------------------------|---|
| 1. Regnier Lodbrok. | 1. Eisten. roi en Nor- |
| 2. Sigurd Orm. | vège. |
| 3. Godefroy, roi en | 2 Halfdan, roi en Sweide, roi de mer. |
| Jutland. | Norvège. |
| 4. Regnier Lodbrok le | 3. Eisten Glumru, roi Halfdan le vieux. |
| jeune. | dans le Tron- |
| 5. Sigurd Orm le jeune. | thjem. |
| 6. Harde Knut ou Can- | 4. Une fille mariée à Ivar Uplindingar, iarl. |
| nut. | |
| 7. Gorm le vieux (mort | 5. Eisten Glumru, à Vors. |
| en 939). | 6. Rognvald, iarl de Mære. |
| | 7. Rollon ou Robert I ^{er} , duc de Normandie. |

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que les premières générations de cette lignée se perdent dans les temps fabuleux, et n'ont par conséquent aucune certitude historique.

Schœning, dans le troisième volume de son *Norges histor.*, donne une table semblable de la généalogie du père de Rollon; mais il rejette les trois premières générations du tableau de Suhm.

Aucune de ces généalogies n'ayant paru satisfaisante à la critique historique moderne, on a réduit cette lignée à un petit nombre de générations bien avérées, qui ne remontent que jusqu'au grand-père de Rollon. Voici donc la famille, autant qu'elle est connue par l'histoire.

EISTEN GLUMRU.

- | | |
|--|---------------------------|
| Rognvald, iarl de Møre, qui eut : | Sigurd, iarl des Orcades. |
| 1° Avec sa femme Hilde, fille de Hrolf, | Guttorm, <i>idem</i> . |
| a. Ivar. | |
| b. Rollon ou Hrolf, premier duc de Normandie. | |
| Celui-ci fut père, en Norvège, de Kadline. | |
| Nidbierge, mariée à Helge, fils d'Ot-tar. | |
| Et en Normandie, de : | |
| Guillaume-Longue-Épée. | |
| c. Thorer, iarl de Møre, marié à Olave, fille de Harald aux-beaux-cheveux. | |
| 2° Avec une concubine : | |
| a. Halladur. | |
| b. Hrollaug, père d'une postérité qui s'éteignit aux XII ^e et XIII ^e siècles, par des évêques et par les historiens Sturleson et Sæmund, en Islande. | |
| c. Torf Einard, iarl des Orcades, également souche d'une postérité assez nombreuse. | |

X

DU MARIAGE DE ROLLON ET DE GISÈLE.

Plusieurs auteurs ont traité de fable l'assertion de Dudon de Saint-

¹ Voy *Genus dynastarum Orcadensium*, à la fin du tom. III de *Historia Olavi Trygvii filii*; Copenhague, 1829.

Quentin relative à l'union de Rollon et de Gisèle. Paul Émile et Polydore Virgile ont soupçonné l'historien d'avoir appliqué à Rollon le fait du mariage de Godefroi et de Gisèle. Dom Lobineau a entrepris de prouver qu'une fille de Charles-le-Simple, âgé alors de vingt-sept ans, et marié depuis l'an 907, ne pouvait être nubile, et qu'elle n'aurait convenu qu'au fils de Rollon. Licquet (*Histoire de Normandie*, tome I, p. 80 et suiv.) a soutenu et développé avec beaucoup d'érudition et d'une manière judicieuse la même thèse. Cet auteur admet que Charles-le-Simple, né en 879, avait à peu près trente-deux ans en 911. Il avait épousé Frédérune en 907; par conséquent, à l'époque du prétendu mariage de Rollon, la fille que Charles pouvait lui donner n'aurait été que dans sa cinquième année au plus. Cependant Dudon parle d'elle comme d'une personne d'une belle taille, et accomplie dans les talents de son sexe, dans la politique même. (« Utriusque progeniei regaliter exorta, staturæ proceritate congrua, forma ut audivimus, elegantissima, virgo integerrima, consilio provida, forensium rerum negotio cauta, conversatione facillima, colloquio affabilissima, manuum labore peritissima, quia etiam virginibus cunctis præcellentissima. ») Licquet ne met donc nullement en doute la fausseté de cette prétendue union. L'abbé des Thuilleries, en répondant aux accusations portées par dom Lobineau contre la véracité de Dudon de Saint-Quentin, avait pourtant essayé de justifier cet historien à l'égard du mariage de Rollon. L'auteur des *Dissertations sur la mouvance de la Bretagne*, pense que Charles a pu avoir une concubine avant son mariage avec Frédérune, et être, par conséquent, père d'une fille nubile. Il lui donne quinze à seize ans, et à Rollon soixante. « Devait-il à cet âge, demande l'abbé, page 57, être déjà insensible aux charmes d'une jeune princesse, fille de son souverain, qui lui assurait la possession d'une grande province qu'on lui cédait, et dont il espérait avoir des enfants pour lui succéder? etc. » Je crois que la sensibilité de Rollon n'entre pour rien dans la considération de son union. La seule question est de savoir si un mariage entre lui et une fille de Charles-le-Simple a pu avoir lieu.

J'en dirai avec l'abbé des Thuilleries, que Charles a pu avoir une fille naturelle, et qu'il a pu la donner en mariage à Rollon; je dirai de plus que Charles a pu donner à Rollon une fille légitime, non nubile, à la vérité, mais enfant. Licquet convient que les mariages d'enfants

ne sont pas rares dans l'histoire; mais il fait observer qu'au moins les âges des deux époux étaient très-rapprochés en pareil cas. Cependant, je prie de lire attentivement l'histoire de la Normandie seulement, et on verra une foule de mariages dans lesquels la fille avait deux, trois ou quatre ans, sans qu'on eût égard à l'âge du mari; et, pour comprendre cette anomalie, il faut bien se pénétrer de ce qu'étaient alors les mariages après les guerres entre princes. Celui qui avait une fille la donnait moins en mariage qu'en ôtage; c'était une garantie qu'il fournissait de ses intentions pacifiques. Peu importait que la fille fût nubile ou non; l'autre partie contractante la prenait et la faisait élever; quant à son sort futur, il dépendait du maître auquel on la livrait. Il l'épousait ou ne l'épousait pas, selon sa volonté. Je rappelle pour tout exemple le traité par lequel Louis livra au roi d'Angleterre Henri, sa fille âgée d'un an, qui devait épouser le fils de ce roi, et qui ne l'épousa jamais.

Charles-le-Simple a donc pu donner à Rollon une fille, soit naturelle, soit légitime, encore dans un âge tendre, et cette fille a pu grandir et devenir nubile sous la garde de Rollon. Les qualités que lui attribue l'historien Dudon, avec son exagération ordinaire, s'appliqueraient alors à son âge adulte.

Cependant on pourrait s'étonner que l'historien n'ait pas fait mention, dans ce cas, du jeune âge de la fille lorsqu'elle fut donnée à Rollon. Son enfance aurait dû frapper, en effet, tous les assistants, et se transmettre comme un fait, sinon unique, du moins remarquable. Aussi serais-je porté à croire que Gisèle n'était plus précisément un enfant, et que c'était une fille naturelle d'une douzaine d'années. Il résulte du récit de Dudon qu'elle n'exerça aucune influence sur Rollon. Cela s'expliquerait par sa jeunesse et par la grande disproportion d'âge entre les deux époux. Quant au nom de Gisèle, qui a fait soupçonner à Licquet et à quelques auteurs plus anciens qu'on a confondu la Gisèle qui épousa Godefroi, avec la femme supposée de Rollon, on n'en peut rien conclure contre la vérité de ce dernier fait. Ce nom a été porté par un grand nombre de princesses à cette époque. Charles-le-Simple a donc pu avoir une Gisèle pour fille aussi bien que Lothaire. Gisèle était un nom très-commun alors.

Aucun historien contemporain ne parle, il est vrai, ni du mariage de Rollon avec Gisèle, ni de l'existence de cette fille du roi Charles;

mais cela n'est pas un motif suffisant pour rejeter le fait. Dudon parle non-seulement du mariage, mais il fait connaître le caractère de la princesse, et rapporte plusieurs traits relatifs à son union avec Rollon. Il faudrait donc soupçonner que tout cela est une pure fiction. Cela pourrait être; mais une fiction aussi bien soutenue, au milieu de faits bien avérés, serait étrange..

XI

DE LA CLAMEUR DE HARO.

Il y a deux choses à examiner ici, l'origine de la coutume et celle du nom.

Quant à la coutume, il est certain qu'elle a existé en Angleterre comme en Normandie, et il est à croire qu'elle a existé dans ces deux pays avant l'arrivée des Normands¹. Cependant il faut observer que les lois salique, ripuaire, des Allemands et des Bavaois, n'en disent rien.

Pour croire que Rollon a introduit la clameur de haro en Normandie, il faudrait avoir des renseignements positifs sur l'existence de la coutume dans les premiers siècles après l'établissement des Normands. Or, ce n'est qu'aux XIII^e et XIV^e siècles que les Coutumiers du pays en parlent explicitement, et, à cette époque, nous trouvons la clameur également dans d'autres parties de la France, comme une invocation à la justice et au secours contre l'abus de la force, ainsi que je l'ai dit dans le texte.

Les statuts du bourg d'Arkes, dépendant de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, statuts qui sont de l'an 1231, portent ce qui suit :

« Si violentiam passus vel in se vel in rebus suis, de hoc clamorem facere voluerit, et choræ constiterit de illa violentia, ipse dominus clamorem facere poterit, et in iudicium deducere. Si quis necessitate coactus auxilium clamaverit, qui de hoc eum coegerit, si de nocte fuerit convictus, 3 libr. domino emendabit; si de die, 20 sol. Et qui sine necessitate vel manifesta et rationabili causa auxilium clamant villam vel choram commoverit, simili pœnæ subiacebit. Qui justi-

¹ *Anciennes lois des François*; Rouen, 1769, tom. II, p. 126.

ciario vel præconi jurato in arrestando aliquem vel legem prose-
quendo auxilium petenti defuerit, 3 libr. emendabit ¹. »

On voit par ces statuts que si on élevait une clameur lors d'un acte de violence, les bourgeois étaient tenus à prêter main forte à l'opprimé, et qu'il y avait des peines décernées, tant contre ceux qui s'y refusaient, que contre l'homme qui élevait une clameur sans nécessité.

Une ordonnance de saint Louis, de l'an 1274, oblige tous les habitants de Paris, lorsqu'ils voient un acte de violence sur le point d'être commis, à accourir pour l'empêcher, et, s'ils ne le peuvent, à élever un cri, une *clameur* pour que tous ceux qui l'auront entendu viennent prêter main forte ².

C'est là précisément la clameur de haro, telle qu'elle est définie dans l'ancien Coutumier normand, chap. LIX. Je vais en citer le texte tout au long.

« Le duc de Normandie à la court du harou, et en doit faire en-
« queste s'il fut cryé à droit ou à tort; car il ne doit estre cryé fors
« pour cause criminelle, si comme pour feu ou pour larcin, ou pour
« homicide ou pour autre évident péril, si comme se aucun court
« seure à ung aultre le couteau traict Cil qui crye *harou*, sans ap-
« pert péril, le doit amender au prince; et s'il nye qu'il ne le cria
« pas, le prince doit enquérir par les prouchains d'illec et par ceulx
« qui l'ouyrent, savoir se ils ouyrent le *harou* que cil nye; et s'il en
« est ataint, il l'amendera; et se l'enqueste le met en non savoir, il
« s'en pourra desrener. Et se aucun est ataint que il n'eust point de
« raisonnable cause pourquoy il deust cryer *harou*, il le doit amender
« grifvement, non pourtant il n'en doit pas estre mis en prison se il
« donne bons pleges de l'amende.

« Et se aucun est accusé de tel cry, il ne doit pas estre mis en pri-
« son, se il n'y a appert mesfait de sang ou de plaie ou d'aucun grant
« mesfait; et se le mesfait est apparaissant, et cil qui en est accusé
« dye qu'il est prest de soustenir l'enqueste savoir se il est coupable

¹ *Leges villarum de Arkes*; tom. XII de D'Achery, *l'eter. scriptor. spicileg.*

² « Quod si arrestare vel capere non poterint, levant clamorem, ad quem omnes qui illum audierint, currere teneantur. » *Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 312.

« ou non, il ne doit pas estre mis en prison : car il monstre assez
« clèrement qu'il n'y a coulpe.

« A ce cry doivent yssir tous ceulx qui l'ont ouy ; et se ilz voient
« mesfait où y ait péril de vie ou de membres ou de larcin , pour-
« quoy le malfaicteur doye perdre vie ou membre , ilz le doivent
« retenir ou crier *harou* après luy, autrement sont-ilz tenus à l'a-
« mender au prince, ou de s'en desrener qu'ilz n'ont pas ouy le cry,
« se ilz en sont accusez : se ilz tiennent le malfaicteur , ilz sont tenus
« à le rendre à la iustice, et ne le peuvent garder que une nuyt,
« si ce n'est pour appert péril. Tous ceulx à qui la iustice comman-
« dera à garder telz malfaicteurs ou les amener en prison en la ville
« où les malfaicteurs sont , doivent faire aide de leurs corps une nuyt
« et ung jour ou d'autres pour eulx qui soient suffisants à les mener
« en prison, et ce est appellé le *plet de l'épée* ; car telz malfaicteurs
« doivent estre réserverz à l'espée et aux armes , et doivent estre mis
« en prison et liez ' . »

On peut présumer que les Anglo-Saxons avaient une coutume sem-
blable. Du moins leur loi sur les meurtres (lois d'Édouard III, n° 15)
impose au hundred dans lequel s'est commis un meurtre sans que le
coupable soit découvert et traduit en jugement , une amende de 46
marcs. Chaque hundred était donc intéressé à ce que la violence ,
lorsqu'il s'en commettait une sur son territoire , fût sur-le-champ dé-
clarée par les cris de l'individu attaqué.

La loi fut maintenue après la conquête. Elle fut aussi établie en
Écosse ; en effet , les lois de Malcolm II , en parlant des fonctions du
coroner, chap. 15, portent : « Cum aliquis murthrum publicum vel
privatum fecit, perpetrator aperti murthri, statim levato huesio, se-
quatur, et si per sectam huesii apprehendi possit, statim retinebitur. »
La clameur pouvait se faire par une corne ou par des cris : « Si quis
latronem in damno suo invenerit cum furto, clamorem super illum
statim levare debet cum cornu vel cum ore: si cornu non habeat, cum
alio clamore in vicinia, idque manifestare ballivis regis. » Ce qui,
dans le langage des conquérants d'Angleterre, s'appelait *lever la
meyne de corne et de bouche*. (Britton, *Prise des Avers*.)

¹ *Le grant costumier du pays et du duché de Normandie, nouvellement imprimé
à Rouen (vers 1517) pour Jean Richard, libr., in-fol., ch. LIV, de harou.*

Chez tous les peuples de la race germanique en général, les hundreds ou d'autres subdivisions du territoire, et agglomérations de la population, formaient autant d'associations particulières, dont tous les membres étaient solidaires, et obligés à contribuer au maintien de la paix et tranquillité publique, et au rétablissement de l'une et l'autre lorsqu'elles avaient été troublées.

On ne peut donc pas considérer l'obligation imposée par la loi ou la coutume de la *clameur du haro*, comme ayant appartenu exclusivement aux Normands, ni comme ayant été introduite par ce peuple en France et en Angleterre.

Un auteur allemand soutenant que les Normands ont rapporté en France et remis en vigueur les principes de droit germanique détruits par Charlemagne, présume que le haro était un tribunal entièrement populaire, c'est-à-dire une assemblée d'habitants libres qui se formait toutes les fois qu'un membre de la société invoquait le secours de ses concitoyens contre l'injustice et la violence; et que ce tribunal était le premier degré d'une juridiction dont les deux degrés supérieurs étaient les assises et l'échiquier, c'est-à-dire le tribunal des baillis et vicomtes, et celui du duc². Mais cette opinion n'est pas plus soutenable que ce que le même auteur dit de l'intervention du peuple normand dans la législation, et de l'origine de la Coutume, provenant, selon lui, des décisions des assemblées populaires et des tribunaux susdits.

Il reste à expliquer la signification du mot de *haro*, et à en découvrir l'origine. Comme on a trouvé ce mot particulièrement en usage dans la Normandie, on en a cherché l'étymologie dans les langues du Nord. P.-E Müller décompose *haro* en *hær op*, ce qui est en danois une invocation à la force armée, comme si on disait : à moi l'armée³. Cependant, il n'y avait pas d'armée dans les villages.

Wadskjær, autre savant danois, fait dériver *haro* du mot danois

¹ « Decretum est quia in vigiliis constitutis nocturnos fures cor caperent... centenas fieri. In qua centena aliquid deperierit capitale qui perdiderat recipiat, et latronem insequantur. » *Decretio Clotarii regis*.

² « Si quis ad vestigium minandum vel latronem persequendum admonitus venire noluerit, v solid. condemnetur. » *Ibid.* n^o 16. — J. Venedey, *Reise und Rast tage in der Normandie*; Leipzig, 1838, tom. II, p. 576 et suiv.

³ *Om det island sprogs rigtighed*, 1813.

herre, seigneur, qu'on dit en Jutland *har* ¹. D'autres, sans aller aussi loin, n'ont vu dans *haro* que l'exclamation d'*ah Rou!* comme étant un appel à la protection et à la justice du premier duc de Normandie ². Mais supposons que sous Rollon le mot ait existé, était-il naturel de crier *Rolf* ou *Rou*, lorsqu'on était attaqué dans un district quelconque de la Normandie? A-t-on jamais crié Louis, Charles ou Philippe, lorsqu'on était attaqué dans le reste de la France?

J'ai dit que le mot de *haro* a été particulièrement en usage dans la Normandie, et que les lois françaises ne s'en servent pas. Cependant, au XIII^e siècle, les foires de Champagne s'ouvraient par ce cri, probablement pour indiquer que la justice allait s'exercer contre les malfaiteurs si l'on en saisissait quelques uns ³.

Or, puisque la *clameur* existait chez tous les peuples d'origine germanique, il est naturel de chercher l'étymologie du mot *haro* dans l'idiôme des Francs. Malheureusement, nous ne connaissons cet idiôme que très-imparfaitement, et nous sommes réduits à de simples conjectures. Dans les lois des Francs, nous trouvons des mots dans lesquels *hare* ou *haro* paraît être entré comme racine, tels que ceux de *charoene* ⁴, signifiant un acte de violence, et de *harizhut*, effraction d'une maison ou d'un enclos ⁵.

Il semble donc que les Francs ont eu un mot tel que *har* ou *hare*, par lequel ils faisaient connaître un acte de violence. Mais comment ce mot a-t-il été mieux ou plus longtemps conservé en Neustrie que dans d'autres parties de la France? C'est ce qu'il serait difficile d'expliquer.

¹ *Poetisk Skueplads*; Copenhague, 1741, p. 108.

² *De quiritatione*, etc.

³ « In proximis nundinis sancti Johannis Trecensibus, 14 diebus antequam clamatur : *Hare! Hare!* » Charte de l'an 1218; tom. I, part. 2 de Varin, *Archiv. administrat. de la ville de Reims*; Paris, 1839, in-4^o.

⁴ Le chap. 62 de la loi salique, traitant de quelques actes de violence, est intitulé *De charoena*.

⁵ « Qui harizhut facit, hoc est qui frangit ulterius sepem aut portam aut casam cum virtute. » Capitulaire de banno dominico, art. VII, circa ann. 772. Pertz, *Monum. German. histor.*, tom. III, p. 34. — Je n'oserais décider si le mot *harahum* qui, dans la loi ripuaire, paraît signifier un lieu sacré où l'on prêtait serment (ad placitum veniens cum III testibus, in *haraho* conjuret quod, etc.), provient de la même racine.

XII

DE L'EXPÉDITION DU ROI HARALD OU HÉRIOLD EN FRANCE.

En 1766, le sieur de Chantereyne, receveur de l'amiral à Cherbourg, s'adressa aux savants de Danemark pour obtenir quelques renseignements positifs sur l'expédition du roi danois Harald ou Hériold, qui, au x^e siècle, débarqua dans le port de Cherbourg. Schlegel, Suhm et Mallet envoyèrent en réponse les notes suivantes; elles m'ont été obligeamment communiquées en manuscrit par M. Aug. Le Prévost.

I. *Lettre du prof. J.-H. SCHLEGEL*. Copenhague, le 22 août 1766.
 « Herout, Egrout et Aigrold est sans doute le même nom que Hérald ou Hariold prononcé avec quelque variation, tantôt plus durement, tantôt plus mollement, tantôt par les gens du pays, tantôt par les étrangers, et de cette différente prononciation vient la différente manière d'écrire le même nom, comme cela s'observe dans plusieurs noms du moyen âge. Louis, Hlodovicus, Clodovæus, Clodowich, sont le même nom.

« Ce Harald dont parle l'histoire française et normande du temps du duc Richard, est sans doute le roi de Danemark surnommé *Blaa-tand* (à la dent noire), qui a régné environ cinquante ans depuis 934-980, et qui, le premier de tous les rois de Danemark, a embrassé la religion chrétienne après une courte guerre avec l'empereur Othon I^{er} le Grand, en l'an 965.

« Outre les historiens qui traitent l'histoire de Danemark en général, et qui parlent assez amplement de ce Harald, comme Saxo Grammatic., lib. x, selon l'édition de Stephanus, Soroe, 1644, p. 180, on a un livre moderne qui traite expressément du règne de ce Harald, de son père Gorm, et de son fils Suend : *Trifolium historicum seu dissertatio historico-critica de tribus potentissimis Daniæ regibus*, per Thormodum Torfæum. Hafniæ 1707.

« Meursius, auteur du siècle passé, parle, *Histor. danic.*, lib. III, en ces mots de l'expédition de ce Harald en Normandie : « *Haraldus profugit in Vandaliam, a potentibus tunc multum (Julinensibus?) nova auxilia petiturus. Verum cum et illic Sueno profugum persequeretur, nec permetteret quiescere nec vires instaurare, in Norman-*

niam concessit, ubi, rege Ludovico, qui Richardo Guilelmi ducis filio et insidias struebat et Normanniam regno suo vindicare satagebat, profligato, quum (Julinam?), cum auxiliis Normannorum rediisset, iterum in filium tendit. »

« On voit ici, en raccourci, l'opinion commune et mal fondée; car, outre la contradiction chronologique que M. de Suhm a démontrée dans le mémoire ci-joint, elle porte en elle-même les marques de son peu de vraisemblance; car, comment un roi dépouillé par son fils, cherchant un asyle à l'étranger, aurait-il pu causer une si grande révolution en France? M. de Suhm observe qu'on doit cette erreur commune à la brouillerie d'un écrivain du XIII^e siècle, Guillaume de Gemblours, ou, comme je trouve son nom écrit en latin, Willelmus Gemeticensis, qui, très-mal à propos, a joint ensemble l'expédition de Harald en Normandie, faite peu après le commencement de son règne, et sa guerre avec son fils Suend, qui précédait immédiatement sa mort.

« C'est ce qu'a observé aussi le professeur de Copenhague, Joan. Grammius, qui a écrit de savantes annotations sur l'histoire de Meursius, pour les communiquer au savant bibliothécaire de Florence, Joan. Lamus, qui les a fait imprimer dans sa collection : *Opera Joan. Meursii*; Florentiæ, 1746.

« L'annotation sur l'expédition en Normandie se trouve p. 155, et il distingue l'expédition en Normandie, faite par Harald pour délivrer le jeune duc Richard, l'an 946, des mains du roi Louis-d'Outremer, et le refuge qu'il doit avoir lui-même cherché chez ce duc peu de temps avant sa mort en 980, et c'est alors qu'il doit avoir eu pour son entretien le comté de Cotentin.

« *M. Mallet*, l'auteur le plus récent de l'Histoire danoise, et qui l'a écrite avec beaucoup de soin et d'habileté, suit entièrement l'opinion de M. Gram; il en parle t. III, p. 62 et 73, édit. in-12; Genève, 1763.

« J'ai prié M. de Suhm, conseiller d'Etat et homme d'un grand savoir, qui a fait de profondes recherches sur l'histoire du Nord, surtout sur l'ancienne, de communiquer ses sentiments sur la question proposée. Je joins ici son mémoire, comme il me l'a communiqué, fidèlement copié de ma main, parce que je craignais qu'un étranger lût avec difficulté son caractère. Il n'est pas tout-à-fait de

l'opinion de MM. Gram et Mallet et s'éloigne encore plus qu'eux de l'opinion commune. Il n'admet que la seule expédition de Harald en Normandie pour secourir le jeune duc, et il ne croit pas que ce Harald soit venu lui-même longtemps après chercher du secours contre les persécutions de son fils. Cette opinion n'a, selon lui, aucun autre fondement que la brouillerie de Guillaume de Gémblours. M. de Suhm ne convient pas que ce Harald ait été créé par Richard comte de Cotentin, mais qu'il a bien demeuré deux ans et au-delà dans la Normandie, et principalement dans le Cotentin, pour délivrer le duc et régler les affaires du duché.

« Le père Daniel parle en son Histoire de France, avec un très-grand détail, des entreprises de Haygrolde, en 944-946, pour délivrer le duc Richard, qu'il fut appelé en Normandie par un des tuteurs de ce jeune duc, Bernard-le-Danois, et qu'il fit en 945 le roi de France son prisonnier.

« Le P. Daniel parle aussi du puissant secours qui est venu au duc Richard du Danemark, l'an 962. Ce fut alors que, sous le règne du roi de France Lothaire, la reine Gerberge, sa mère, tâcha de subjuguier la Normandie; mais elle en fut empêchée par ce secours étranger et par la valeur des Normands. A la paix qui se conclut l'an 965, ce fut une grande difficulté que d'y faire consentir cette armée étrangère; ces soldats danois disaient qu'ils n'étaient venus si loin seulement pour ravager une partie de la France, mais pour la lui soumettre à lui-même; que s'il n'en voulait point, il les laissât faire et qu'ils trouveraient bien moyen de s'y établir. Ils se laissèrent enfin apaiser, après qu'on leur eût fourni des vivres et de l'argent. Ils quittèrent la France, et un grand nombre d'eux fit voile en Espagne et défit les Sarrasins. Cette grande expédition s'est passée indubitablement sous le règne du même Harald-Blaatand, et la gloire lui en doit être attribuée, quoiqu'il n'y ait pas été personnellement.

« Au reste, on doit, comme M. de Suhm l'observe très-justement, toute la connaissance des expéditions que les Danois et les autres peuples du Nord ont faites dans d'autres pays, aux historiens étrangers. Par cette raison, on ne peut se promettre de trouver aucun éclaircissement particulier sur ce qui regarde Cherbourg ou quelque autre ville de Normandie, dans les historiens danois. La dérivation du nom de Cherbourg que propose M. de Suhm, me paraît assez probable. J'y

ajoute que le nom du fameux promontoire *La Hogué*, situé près de Cherbourg, me paraît aussi d'origine danoise. *Hug, huck*, qui peut s'être prononcé comme la Hogue à peu près, est le nom commun, dans la langue danoise, d'un promontoire ou d'une langue de terre. L'article préposé à ce nom, *La Hogue*, confirme cette opinion que c'est proprement un appellatif. »

II. *Note de Suhm*. Copenhague, le 22 août 1766. « Dans le x^e siècle n'ont régné en Danemark que 1^o Gorm, le premier qui réunit toutes les diverses provinces de ma patrie en vainquant les petits rois; 2^o Harald son fils, surnommé *Blaatand*, ou à la dent noire, car *Blaa*, qui, dans notre langue à présent, signifie bleu, signifiait autrefois noir, comme aujourd'hui *black* en anglais; et 3^o Suend, surnommé à la barbe fourchue. Le premier mourut, selon l'opinion commune, dans l'année 931, le second en 980, et le troisième en 1014, bien que les Islandais, nos plus grands anciens historiens, pensent que ce fut en 1009. Nos historiens ne disent pas un mot d'aucune expédition d'un roi ou prince danois Harald dans le x^e siècle; mais il faut avouer qu'ils ne parlent toujours que fort brièvement et obscurément des expéditions dans les pays lointains, et que nous sommes forcés de nous en éclaircir chez les historiens français et anglais.

« Si les anciens auteurs français Dudon de Saint-Quentin, Orderic Vital et Guillaume de Gemblours, ne parlaient pas de cette expédition de notre roi Harald, nous n'en saurions pas un mot. Dudon, p. 122, le nomme Haygrold et roi de Danemark; Orderic Vital, p. 619, Harald et roi de Danemark: il ajoute aussi que les Normands firent expressément partir des ambassadeurs dans le Danemark pour recevoir du secours; que Harald demeura deux ans dans la Normandie chez les Cotentins, pour trouver l'occasion favorable au rétablissement du duc Richard. Ces deux auteurs, qui sont les plus anciens, ne parlent que d'une expédition où le roi Harald fut lui-même; car bien que Dudon, p. 144, dise que Richard fit partir une seconde fois des ambassadeurs dans le Danemark, et qu'il reçut un puissant secours avec lequel il dévasta la France pendant presque quatre années, il ne dit pourtant pas alors un mot du roi Harald, quoiqu'il régnât

¹ Suhm a commis une erreur en traduisant Guill. Gemeicensis par Guill. de Gemblours. Schlegel est tombé dans la même faute. C'est une erreur non moins grave, d'avoir fait écrire cet historien en 1137. (*Note de M. Aug. Le Prévost.*)

encore. Cette dernière expédition fut faite environ l'an 962. Guill. de Gemblours, p. 246, parle aussi de cette expédition, et dit expressément que Richard reçut ces secours du roi Harald, mais ne dit pas que Harald y fût lui-même cette fois.

« Quand on considère que le duc Guillaume, père de Richard, mourut en 943 ; que Richard fut presque aussitôt pris par Louis, roi de France ; que Harald vint incessamment à son secours, mais qu'il demeura deux ans dans la France pour épier l'occasion favorable à mettre Richard en liberté ; qu'il resta trois ans dans sa captivité, comme Orderic Vital le raconte, p. 619 ; il résulte de tout cela que Harald est venu dans la France en 944, et qu'il a délivré Richard en 946. Depuis, il est sans doute resté quelque temps dans la Normandie, ayant réglé beaucoup de choses et fait des lois, comme Dudon le dit, p. 125. Guillaume de Gemblours, qui est de beaucoup plus récent que Dudon, qui écrivait environ l'an 1000, et Guillaume en 1137, et de beaucoup pas si bien instruit qu'Orderic son contemporain, a brouillé toute cette histoire en écrivant, p. 237, que Harald prit la fuite en Normandie chez le duc Guillaume, qui le fit comte de Cotentin. La source de cette erreur se trouve chez Dudon, qui écrit que les habitants de Bayeux et du Cotentin reçurent Harald, à son premier abord, à bras ouverts. Il a semblé à Guillaume que Harald, comme comte de Cotentin, était plus à la main pour délivrer le fils de son bienfaiteur. Mais en cela, il a suivi des bruits populaires et incertains. La raison qu'il donne pour la fuite de Harald le montre évidemment. Il dit que Harald fut chassé de son royaume par son fils Suend, et cela dans un temps où Suend n'était pas encore né. Suend était petit, *parvulus*, en 965. Comment pouvait-il donc chasser son père avant 943 ? Il mourut en 1014. Selon ce calcul, il faut bien qu'il soit devenu très-vieux. La vérité est que Harald ne fut chassé par son fils qu'en 980, comme je l'ai montré sous le nom de Philalèthe, et dont les arguments sont trop longs pour être mis ici sur le papier. Mais quelque année qu'on choisisse pour la détronisation de Harald par Suend, cela ne peut être aucune année avant 943, comme Guill. de Gemblours l'insinue, et aucune longtemps après. Le même Guillaume parle, p. 242, de la délivrance de Richard par Haygrold comme il le nomme là, et dit expressément que Harald demeurerait à *Chierisburch*. Sans doute que la racine du nom de Cher-

bourg se trouve dans notre langue, où un *skiaer. skeer* (*scheeren* en allemand), est un rocher dans l'eau. A la page 243, Guillaume dit que Harald retourna après cela dans son pays, et fut réconcilié avec son fils Suenon. Pour cette histoire, il n'y a plus d'auteurs originaux encore découverts que ces trois susnommés. Les autres ont pris d'eux tout ce qu'ils ont avancé, et y ajoutent et y retranchent selon leur fantaisie. Ces anciens auteurs du moyen âge ont beaucoup d'excellentes choses; mais il faut les lire et relire, et peser tout la critique en main, car ils font des fautes innombrables. Ce même Guillaume dit, p. 243, que Gerberge, femme de Louis-d'Outremer, envoya pour avoir du secours à Henri, roi d'Allemagne, et a ainsi oublié ce qu'il a écrit lui-même, p. 238, que le duc Guillaume mourut l'an 943; car Henri mourut sans contredit en 936, et le roi Louis ne fut pris que depuis la mort du duc Guillaume, et dans l'année 946, comme je l'ai dit ci-devant. Mais Guillaume a pris tout cela dans Dudon lui-même, qui, p. 125, est tombé dans la même faute. La raison pourquoi le roi Harald fut reçu par les habitants de Bayeux, et y demeura, et dans les environs, se trouve chez Dudon, p. 112, où il dit qu'à Rouen on parlait la langue romaine (c'est à-dire française), et à Bayeux la langue danoise.

« De mettre ici par écrit ce que nos historiens *Pontanus, Meursius* et autres ont dit de cette affaire, ne vaut pas la peine, parce qu'ils sont trop récents, et qu'ils n'ont pas assez examiné les relations des auteurs originaux. »

« *P. S.* Il y a encore un auteur presque contemporain, *Frodoard*, prêtre de Reims, qui finit sa chronique avec l'année 966, et qui parle de Harald. On le trouve chez Duchesne, t. II, p. 610. Il dit que le roi Louis fut pris, l'an 945, par Haigrold, Normand qui présidait dans Bayeux, et délivré en 946, après avoir été presque une année captif. Bien qu'il soit plus ancien que Dudon, je préfère pourtant le témoignage de ce dernier comme historien de la Normandie au sien, parce qu'il ne fait, comme étranger, mention des choses de la Normandie qu'en passant. Et Dudon dit expressément que Harald était roi de Danemark. Ce témoignage de Frodoard confirme pourtant le fait. Les trois autres écrivains se trouvent chez Duchesne, dans la collection des historiens normands. »

III. *Lettre de Mallet.* Paris, 29 septembre 1766 « Je souhaiterais

fort d'être en état de vous donner tous les éclaircissements que vous me demandez, et de vous éviter la peine de faire des recherches ultérieures sur les points d'histoire qui vous occupent actuellement; mais ce que je pourrai vous dire sera très-insuffisant. Il y a plus de dix ans que j'ai perdu de vue cet objet, et ma mémoire ne me le rappelle que confusément. Je n'ai d'ailleurs, pour y suppléer, presque aucun des livres nécessaires; et je vous dirai, de plus, que les historiens du Nord n'ont presque rien su des deux voyages de Harald en Normandie que par vos historiens. Je ne risquerais même pas beaucoup en disant qu'ils n'en ont rien su du tout que par cette voie.

« Quant à la personne de Harald et aux principales époques de sa vie, nos chroniques du Nord peuvent servir à rectifier les vôtres.

« Le vrai nom de ce prince est incontestablement Harald II, surnommé à la dent bleue (en danois *Blaatand*). Il succéda à son père Gormon le Vieux, en 935; mais comme il avait été proclamé roi du vivant de son père, divers historiens ont été induits en erreur sur l'époque du commencement de son règne. Son expédition en Normandie doit avoir suivi de peu d'années son avènement à la couronne, puisque nous le voyons occupé, vers l'an 944, à une guerre en Norvège qui dura longtemps. Cette expédition doit être bien distinguée de son second voyage en Normandie, dont voici le motif. Harald avait voulu établir le christianisme en Danemark. La plupart de ses sujets, encore païens, se révoltèrent contre lui, et son fils Suenon (en danois *Suenl*, surnommé à la barbe fourchue) mécontent de n'avoir pas été associé au trône, se joignit à ces barbares, et surtout à des pirates de Poméranie, et obligea son père à chercher un asyle et des secours en Normandie. Vous savez le reste, Monsieur, mieux que nos historiens, qui ne disent qu'un mot de cette fuite de Harald et de son retour. Cet événement doit être placé vers l'année 981; mais il est difficile d'en déterminer la date à une ou deux années près. On sait seulement que Harald fut rétabli, et régna quelque temps en paix; que son fils se révolta encore, et qu'un chef de pirates nommé Tokon, soulevé par ce fils dénaturé, tua Harald en 985, époque de sa mort. Vous trouverez la preuve de la plupart de ces faits dans Adam de Brème, auteur du siècle, et qui avait voyagé en Danemark. (Voyez *Hist. eccles.*, l. II, et dans les notes de Joh. Gram. sur l'histoire de Danemark de Meursius, l. III; et enfin, si

vous voulez me faire l'honneur de me citer, dans mon *Histoire de Danemark*, tom. III, édit. de Genève, p. 73 et suiv.) Au reste, vous observerez que je ne parle que des faits concernant ce roi personnellement, et de ce qui lui est arrivé dans le Nord; car vous ne trouveriez rien de plus sur ce qu'il a fait en Normandie, que ce qu'en ont dit Orderic Vital ou Dudon de Saint-Quentin. »

XIII

EXPÉDITION DES ROIS OLAF ET LACMAN EN FRANCE, D'APRÈS LES TROUVÈRES ANGLO-NORMANDS.

Richard (II, fu mult sovent pensis
 De travailler ses anemiz :
 Pur sei vengier de Odun de Bleis
 E de Mansels e de Franceis
 E pur cels de Chartres laidir,
 Fist de ultre mer dous reis venir,
 De Norwege li rei *Colan*,
 E de Suave li rei *Coman*,
 Ki esteient venu cunquerre
 Ensemble od Kenut Angleterre.
 Encore esteient tuit païen ;
 N'esteient mie cristien.
 Par els e par lur adjutorie
 Out des Engleis Kenut victorie ;
 Or e argent lur a duné
 E altre avoir a grant plenté.
 Vassals e bons combatur
 De lur contréis li meillurs
 Orent mené od grant navie.
 Aler voldrent en Normendie ;
 Mais un grant vent les traversa,
 Dreit en Bretaingne les mena.....

Là ils sont attaqués par les Bretons; mais ils remportent la victoire au moyen de fosses recouvertes de gazon dans lesquelles ils font tomber les ennemis; ensuite ils assiègent Salomon, sire de Dol, brûlent la ville, s'emparent du château, et tuent ce seigneur

Dez que bel tems e bon vent orent,
 Siglerent vers soleil levant

Terres e porz avironant
 En Normendie en Seigne vindrent.
 Lur eire amunt vers Ruem tindrent ;
 Richart les od mult honurez
 Ki mult les aveit desirez.
 Des paenz e de lur venue
 Fu tute France comméue.
 N'i a barun ne vavasur
 Ki des paens n'ait grant pour. . . .

Le roi Robert partage lui-même la frayeur générale, et se hâte de réconcilier Richard avec Eudes.

Richart out li dui reis mult chiers
 Mult lur duna dras e deniers
 Tuz les ad a lur gré paiez
 E aler les en fist tut liez.
 Robert ki arceveske fu
 Ad li peple paen veu,
 Mult se pena dels convertir
 E de aturner à Deu servir,
 Tant a dit et tant a sermoné
 Ke il a Colau crestiené
 Il meismes le baptizia
 Sun nun li mist et cil leva.
 Baptizé fud, en deu crei
 E en Norwege reverti.
 Puis l'unt martirié e oscis
 Pur amur deu cil del païs.

(WACE, *Roman de Rou*, t. I, p. 316-51.)

« Mais li bons Dux, li proz, li sages
 Nel' vout eissi plus endurer ;
 En esgard fu e en penser
 Cum il porra, senz targer plus,
 Ses enemis rendre confus.
 Veneuz e morz que l'ovre ait fin.
 Ses brefs fist escrire en latin,
 Kar deus reis vout à sei mander
 Par lui secorre e aidier :
 C'est de Norwege reis Olave

E Laaman reis de Swavé ;
 Ceste chose unt Normant loée,
 E merveilles par lor agrée.

Les messagers du roi arrivent en Angleterre et reçoivent des deux rois la promesse de venir au secours de Richard.

Li navies e li atraiz
 Fu en assez poi d'ure faiz ;
 Lor bones genz unt assemblées,
 Qui de ce èrent acostumées.
 Bachelers esteient li rei ;
 Si aloent as granz besoinz
 E as fiers guainz près e loinz
 De mainte cité mult sovent
 En traieient l'or et l'argent ;
 Riche en èrent e fort e crient,
 E ce qu'a chascuns d'eus e tient ;
 Paen, esteient e senz lei
 E senz conoissance e senz fei ;
 Large erent e sachanz de gerre,
 Solom l'usage de lor terre.
 Par eus e par les lor vertuz
 Out Engleterre reis Chenuz.
 Ci ne vos sai plus. En mer entrèrent
 Al jor que il la deviserent.
 Buens chevaliers e gent hardie.
 Out granz plentez en lor navie,
 D'armes garniz e aprestez.
 Primes fu mult beaus lor orez ;
 Mais puis lor vint une tormente.

La tempête, l'invasion de la Bretagne, l'accueil que les deux chefs reçurent en Normandie, sont racontés à peu près comme dans le *Roman de Rou*. Il en est de même de la prétendue conversion d'Olaf.

Les deus reis tint en grande cherté,
 E mult les a serviz à gré ;
 Mult par lor a de leurs bons faiz,

Ne mais solement de la paiz ;
 Riches aveirs lor a donez
 Od granz merciz e od granz grez
 Or e argent. pailles e dras ,
 Aneaus, coupes e anas.
 L'arcevesque Robert, li buen
 Qui en eel tens ert à Roem,
 Vit cette bloie gent paëne
 Qui ne teneit lei crestiene ;
 Mais od le sen que Deus l'en done,
 Lor mostre e enseigne e sermone
 Qu'est creance, qu'est Deus, qu'est leis ,
 Tant qu'Odlaiue, li uns des reis,
 Se conyerti od duce amor :
 Deu reconut son creator.
 L'arceuesque les baptea,
 Son non Robert li enposa
 Son quor dona à Deu servir ;
 Mals mult en out poi de leisir,
 Kar por ce qu'il ert convertiz
 Fu des Norreis en hé coilliz ;
 Ne voustrent plus tenist l'empire.
 Saintisme et glorios martire
 Reçut por le fiz del hautisme.

(BENOIT, *Chronique des ducs de Normandie*,
 t. II, p. 458 et suiv.)

XIV

EXPÉDITIONS DES ROIS DE NORVÈGE OLAF-TRYGGVESON ET OLAF-
 LE-SAINT EN FRANCE.

« Si hann hellt Olafur Tryggvason til Einglands, oc herjathi vitha
 « um landit. Hann sigldi allt northur til Northymbralands oc herjathi
 « thar, thathann hieilt hann northur til Scottlands oc herjath thar
 « vitha. Thathann sigldi hann til Suthur eyar, oc atti thar nockrar oros-
 « ter, sithann hjellt hann suthur til Manar, oc barthiz thar, hann
 « herjathi oc vitha um Irland. Thathann hjellt han til Brettlands, oc
 « herjathi vitha a that land, oc sva thar er callat er Keuraland. Tha-

« thann sigldi hann til vestur til Vallands, oc herjathi thar; tha sigldi
 « hann vestann, oc ætlathi til Einglands; tha com hann i Eyar thær
 « er Syllingar heita, vestur i hav fra Einglandi. Sva seigir Hallfræ-
 « thur vandrætha Scald :

« Giorthiz ungur vith Eingla,
 « Ofvægur Kongur bægja,
 « Naddseurar reth norir,
 « Northimbra sa morthi
 « Eyddi ulfa greddir.
 « OEgnblithar Scotom vitha,
 « Gerthi seims meth sverthi,
 » Sverthlanc i Maun scerthir.

« Ydrogar let ægir,
 « Eyverscan her deygja,
 « Tyr var tjærva dyra,
 « Tyrargiarn oc Yra,
 « Barthi Brettskrar jarthar,
 « Byggendur oc hjo tyggi.
 « Garth thorra geira hyrthar,
 « Giothi Kunscar thiothar.

« Olafur Tryggvason var fïora vetur i hernathi sithann er hann for
 « af Vindlandi, til thess er hann kom i Syllingar. »

(*Olaf Tryggvesons-saga*, cap. 30, t. I de Snorro,
Heimskringla.)

TRADUCTION LITTÉRALE. — « Cependant Olaf Tryggveson se diri-
 gea sur l'Angleterre, et y ravagea tout le pays au loin. Il fit voile au
 Nord vers le Northumberland, et y fit du butin; puis il se dirigea au
 nord vers l'Ecosse, et y butina au loin. Puis il fit voile pour les îles
 du Sud (Hébrides), et y tua aussi du monde. Puis il se dirigea au
 sud, vers l'île du Man, et y guerroya. Il infesta au loin l'Irlande. Puis
 il se dirigea sur le Brettland (Bretagne) et infesta au loin ce pays, ainsi
 que celui qui s'appelle *Keuraland*. Puis il se dirigea vers l'ouest, au
 Valland (France), et y butina; puis il fit voile vers l'ouest, et aborda
 en Angleterre. Alors il arriva aux îles appelées Syllingar (Sorlingues),

dans la mer à l'ouest de l'Angleterre. C'est ainsi que raconte le scalde Hallfrethur :

« Le jeune roi fut impitoyable envers les Anglais ; dans ses guerres, « il tua les Northumbriens, et troubla la sûreté des Ecossais ; puis le roi se retourna, et fit aussi la guerre à l'île de Man

« Et le héros tua du monde dans les îles ; le roi de l'armée était avide « de gloire ; il battit les Irlandais, et renversa à terre les Brettskrar « (Bretons), ainsi que la plus grande partie du peuple de Kuns-car¹. »

« Olaf Tryggveson infesta pendant quatre ans les mers, depuis qu'il avait quitté le Vindland, jusqu'à ce qu'il arrivât aux Syllingar (Sorlingues). »

Une autre saga d'Olaf Tryggveson, par le moine islandais Gunnløg², contient à peu près les mêmes faits.

Cap. 77. « Thessu naest bjo Olafur kœnungur skip sin ok lidh austan or Gardhariki, hann sigldi fûrst til Danmerkr, ok thadhan vestr um haf. . . Olafur k. helt furst til Englands ok herjadhi thar vidha landit; svâ segir Hallarsteinn.

Blodhugr bragnings thjodhar
Brandr gall à Englandi
Oddr jodh enskra lydha
Aldr spelli frá ek valda.

« Hann sigldi ok alt nordhr til Nordhimbralauds ok bardhist thar, tha helt hann nordhr fyrir Skotland ok herjadhi thar vidha ; thess getr Hallarsteinn.

Skotland skœfnum brandi
Skjald- frydhr ok nam rydhja
Oddr beit, ulfar savddust,
Odeigr skota feiga.

¹ Le Valland est dans les sagas, comme on sait, la France, et probablement aussi la Belgique et la Hollande. Le scalde cité par Snorro ne parle point du Valland ; c'est Snorro qui ajoute ce mot ; peut-être, du temps du scalde Hallfrethur ou Alfred, la France était à peu près inconnue aux Islandais. Snorro, en écrivant l'histoire d'Olaf Tryggveson, avait probablement des renseignements plus positifs. Je ne sais ce que c'est que le *Keuraland* et le peuple *Kuns-car* : on voit que l'historien islandais parle d'un pays et d'une nation auprès de la France.

² *Fornmanna Sægur, saga Olafs Kœnungs Tryggvasonur* ; Copenhague, 1825, in-8°, vol. 1.

« Fra Skotlandi sigldi Olafur konungr til sudhreyja ok atti þar nokkugar arrustor ; síðan, helt hann sudhr til Manar ok bardhist þar ; hann herjadhi um Irland, ok brendi þar vidhá byðhina ; svá segir Hallarsteinn

Ugglaustr íra bygðhir
Okvedhinn réðh vidhá
El freyr Ullar kjola
Endrfíkula brendan.

« Tha hélt hann til Bretlands ok herjadhi þar vidhá land ; thathan sigldi hann vestr til Vallands ok herjadhi þar ; um thanna hernat Olafs allan saman kvedhr Hallfredhr vandræðha skald.

Gjærdhist ungr vidh Engla
Olvægr konungr bægjja, etc.

Cap. 78. « Olafur Konungr Tryggvason sigldi vestan af Vallandi, ok ætladhi til Englands, honum bægdhi vedhr okbar hann til eyja theirra er Syllingar heita, etc.

Traduct. lat. Cap. 77. « Posthæc rex Olavus naves suas etcopias ex oriente a Gardarikia profecturas paravit ; primum in Daniam navigavit, et hinc occidentem versus per mare vela dedit. . . . Rex Olavus primo ad Angliam accessit, ibique multis in locis regionem prædando vastavit ; sic dicit Hallarstein :

Cruentus ensis regionum militum
Insonuit in Anglia ;
Accepi tinctorem attulisse cuspidis
Brittannicis populis necem.

Navigavit quoque in Northumbriam usque, ibique prælia commisit ; deinde boream versus Skotiæ littora prætervectus multis locis prædas egit ; hujus rei meminit Hallarstein :

Clypeo decorus etiam Skotiam
Polito devastavit ense
Prædura cuspidis morti destinatos
Momordit Skotos ; saturabantur lupi

« Rex Olavus ab Skotia ad Sudreyas navigavit, ibique aliquot prælia

fecit ; hinc in Monam cursum direxit, ibique bellavit ; in Hibernia piraticam exercuit, ibique multis locis tractus habitatos incendiis vastavit ; sic dicit Hallarstein :

Intrepidus porro dominus
Procellæ scutorum combussit,
Absque metu, vehementer
Agros Hibernorum passim.

« Tunc ad Bretlandiam se contulit, et ibi passim regionem deprædatusest ; hinc occidentem versus in Vallandiam navigavit, ibique prædas egit. De omni hac piratica mentionem facit Hallfredus difficilis poeta :

Rex juvenis, cedere nescius,
Adversus Anglos contendebat ;
Ciens telorum pluviam
Eam edidit stragem Nordimbrorum .
In pugna lætus satiatur luporum
Multis in locis Skotos profligavit ;
Auri largitor ensis ludum
Gladio perfecit Monæ
Sagittarum numen fecit
Hibernos et insulanorum
Occumbere catervas ; pretiosorum
Deus scutorum gloriæ fuit appetens,
Rex incolas terræ britannicæ
Percussit, et cecidit Vallicas
Gentes ; præliorum milvis
Est imminuta aviditas.

Cap. 78. « Rex Olavus Tryggvii Vallandia ab occidente navigavit, Angliam pctiturus ; at ventis impeditus est, et delatus ad insulas, quæ Syllingæ nuncupantur, etc. ¹. »

¹ *Scripta historica Islandorum* de rebus gestis borealium, latine reddita, etc. Vol. I. *Historiæ Olavi Tryggvii filii* pars prior ; Hafniæ, 1828, in-8^o.

XV

SÉJOUR DU ROI OLAF-LE-SAINT EN NORMANDIE.

Extrait de la *Saga af Olafi honom helga* ; tom. II de *Heimskringla*
par Snorro

Cap. 18 *Orrosta hin fmlanda*. — « Af theirri vitran sneri hann
aptr ferdinni, oc lagdiz vid Peitoland, oc heriadi thar, oc brandi
thar kaupstad er Varrandi het. Thess getr Ottarr :

Nadot ungr at eyda
Ongteitr jofurr Peito
Reyndot ræsir steinda
Rænd à Tuscalandi

« Oc enn segir Sighvatr sva :

Mals vann Mæra hilmir
Munnriodr er komt sunnan
Gagn thars gamlir sprungo
Geirar upp at leiro.
Vard fyrir viga nirodom
Varlandi sia fiarri
Brendr à bygdo landi
Bær heitir sva Peito.

Cap 19. *Fra Rudo jærlom*. — « Olafur Konungr hæfði verit i hernadi
vestr i Vallandi II sumor oc einn vetr, tha var lidit fra falli Olafs
Konungs Tryggvasonar XIII vetor. Tha stund hæfdo radit fyrir No-
regi jarlar, fyrst Eirskr oc Sveinn Hakonar synir, eun sidan Eiriks
synir Sveinn oc Hakon. Hakon var systarson Knuts Konungs Sveins so-
nar. Tha voro i Vallandi Jarlar II Vilhialmr oc Rodberd, fadir theirra
var Rikardr Rudo-Jarl, their redo fyrir Normandi. Systir their varar
Emma drottning, er Adalradr Engla Konungr hafði att; synir theirra
voro their Eadmundr oc Eatvandr hinn þodi, Eatvigr oc Eadgeir.
Rikardr Rudo-jarl var son Rikardar, sonar Vilhialms Langospiotz ;
han var son Gaungo-Rolfs, jarls thess er vara Nordmandi, han var son
Rœgnvallds Mæra-jarls hins rika. sem fyr erritat Fra Gaungo-Rolfe
ero comnir Rudo-jarlar, oc tældo their lengi sidan fraendsemi vid
Noregs hæfðingia, oc virðo that lengi sidan, oc voro hinir mesto vi-

nir Nordmanna alla stund, oc atto fridland i Nordmandi allir Nordmaenn, their er that villdo theckiaz. Um haustit kom Olafur Konungur i Nordmandi, oc dvalldiz thar um vetrinn i Signo, oc hafdi thar fridland.

Cap. 25. *Fra Olafi oc Adalrads sonom.* — « That sumar komo synir Adalrads Konungs af Englandi til Rudo i Vallandi til modor brædra sinna; er Olafur Haraldsson com vestan or vikingo, oc voro allir thann vetr i Nordmandi, oc bundo lag sitt saman met them scildaga, at Olafur Konungur scylldi hafa Nördimbraland, ef their eignadiz England af Dænum. Tha sendi Olafur Konungur um haustit Rana fostra sinn til Englands, at eflaz thar ut lidi, oc sendo Adalrads synir hann med iartegnom tilvina sinna oc fraenda. En Olafur Konungur fæck hænom lausafe mikit, at spenia lid undir tha, oc var Rani um vétrinn i Englandi oc feck trunad margra rikis manna, oc var landsmænnom betr vilia at hafa samlenda konunga yfir ser; enn tho var tha ordinn sva mikill styrkr Dana i Englandi. at allt landsfole var undirbrotit til riki theirra.

Cap. 26. *Orrosta Olafs Konungs.* — « Um varit foro their vestir allir saman, Olafur Konungur oc synir Adalrads Konungs, oc komo til Englands, thar er heitir Jungofuida, gango thar áland upp med lidi sino, oc til borgar. Thar voro fyrir margir their menn, er them hæfdo lidi heitit, their unno borgina oc drapo mart manna. Enn er vid urdo varir Knuts Konungs menn; tha drogo their her saman, oc urdo bratt fiælmennir, sva at synir Adalrads Konungs hæfdo ecki lids afla vid, oc sa thann sinn kost hellz at hallda i brott aptr til Rudo. Tha scildiz Olafur konungur vid tha, oc villdi eigi fara till Vallands; hann sigldi norðr med Englandi allt til Nördimbralands, hann lagdiz at i hæfn theirri er kœllot er furovald, oc bardiz thar vid bæarmenn oc kaupmenn, fack thar sigr, oc fe mickit. »

XVI

DES NOMS TOPOGRAPHIQUES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE EN
NORMANDIE.

Une multitude de noms de localités tirent évidemment leur origine des Normands, ou, en général, des peuples septentrionaux. Nous allons en voir de plusieurs espèces.

On remarque d'abord que les noms terminés en *ville*, du latin *villa*,

et commençant par un nom étranger, abondent dans le département de la Seine-Inférieure, sans doute parce que Rollon y fit le plus de partages de terres entre ses compagnons dont les noms se sont dès lors attachés à leur propriété rurale. Ce sont Alliquerville, Beuzeville, Bierville, Canappeville, Creppeville, Froberville, Gauzeville, Grainbouville, Gremonville, Gueutteville, Guicorville, Haqueville, Hennequerville, Houppesville, Hugleville, Manniquerville, Mautheville (Malteville), Normanville, Norville, Rolleville, Rouville (Rolvilla), Tancarville, Touffreville, Triguerville, Valliquerville (dans les chartes *Walekervilla*), Varengeville.

La plupart de ces localités indiquant la propriété d'un étranger, sont situées entre Rouen et la mer; il y en a très-peu sur la lisière nord-est de la Normandie. Les côtes de la presqu'île du Cotentin, au contraire, présentent une suite continue de localités dont le nom finit en *ville*, et il y en a peu d'autres. Le département de l'Eure en a pareillement beaucoup, telles que Baqueville (anciennement Bascher-ville ou Baskeville), Bernierville (*Bernoevilla*), Beuseville, Blacarville, Bourneville, Canappeville, Cavoville, Cracouville, Ecardanville, Guernanville, Hacqueville, Hecquemanville, Heudabouville, Menesqueville, Normanville, Netréville (*Esneutrevilla*), Saequenville (Sakenvilla), Semerville, Tocqueville, Trouville (*Tuoldi villa*), Toutainville (*Turstuni villa*).

Le pays de Bray, quoique situé dans le département de la Seine-Inférieure, fournit peu de ces noms d'origine normande: c'est qu'à l'époque où les vainqueurs se partagèrent la Normandie, le Bray était probablement trop marécageux pour attirer beaucoup de colons scandinaves, qui devaient préférer les bonnes terres de labour.

Les mots de Varengeville et Varengebec, comme Varengefiord en Norvège, viennent des *Varengues* (*Barengoi*), et des Warègues, c'est-à-dire hommes du Nord qui parcouraient les mers; le premier de ces noms fut appliqué aux gardes septentrionaux des empereurs de Constantinople, et le second aux Normands qui envahirent la Russie.

Les noms de localités en *tot*, du saxon et de l'islandais *to*, *topt* et *toft*, pelouse, besquet, enclos (dans le latin du moyen âge, *tofta*), ne sont guère moins nombreux en Normandie que ceux qui sont terminés en *ville*. On compte cinq lieux du nom de *Hautot*, quatre *Criquetot*, trois *Ectot*, et autant de *Prétot*, deux *Lictot*, etc. Dans

le département de l'Eure il y a un *Boketot*. Aux environs de Godarville, département de la Seine-Inférieure, comme l'observe Noël dans son *Essai* sur ce département (Rouen, 1795), la plupart des villages portent cette terminaison : Ansetot, Eculotot, Sassetot, Tiboutot, Turretot, etc. Le mot de Sassetot paraît désigner un établissement saxon. En Angleterre, cette terminaison des noms de villages est fréquente, ce qui paraîtrait prouver qu'elle est d'origine anglo-saxonne. Elle est souvent précédée du nom du possesseur de la terre, Robertot (*Roberti tofta*), Vattetot (*Vedasti tofta*).

La terminaison en *bec* peut venir également du mot scandinave *bekkr* ou du saxon *beke*, qui tous deux signifient ruisseau. Il se trouve dans les noms d'Asnebec, Beaubec, Bolbec, Eriquebec (*Bricrebeck*) Carbec, Caudebec (anciennement *Caldebeck*), Drubec, Foulbec, Houlbec, Robec (anciennement Rode-Bec ruisseau rouge), qui passe à Rouen, Rolbec, ruisseau à Saint-Marcof, dans le Bessin. Dans le département de l'Eure, on trouve le Bec Hellouin, le Bec Thomas, le Buhorel (anciennement Bec-Horel).

Dans le nord de l'Allemagne, en Danemark et ailleurs, la terminaison *bec* se trouve fréquemment. Il y a en Danemark un Bolbec comme en France, un Holbec, etc.

Beaucoup d'autres noms de localités normandes finissent en *fleur*, qui paraît être synonyme du *flot* ou *floï* des Scandinaves, du *flod* des Saxons, et du *flot* des Français, et indiquer que le lieu était situé auprès d'une grande eau. Ainsi nous avons Barfleur, Fiquesleur, Harfleur, Vitesleur, qu'anciennement on écrivait d'une manière plus conforme à leur origine scandinave : par exemple, au lieu de Barfleur, on disait *Barbeflue*, *Barbeflot* ou *Barrestlo*, au lieu de Fiquesleur, *Ficqueflue* (en latin *Ficquefluctus*) ; au lieu d'Harfleur, *Harflue* ou *Herosfluet*, et en latin *Herifloium* ; au lieu de Vitesleur *Witeflue*, ce qui, en scandinave, signifie eau blanche.

Je pense que les mots finissant en *beuf*, tels que Belbeuf, Criquebeuf (quatre lieux portent ce nom), Daubeuf (il y a quatre villages de ce nom), Limbeuf, Marbeuf, Marquebeuf, Painbeuf, Pibeuf, Quillebeuf, Quitebeuf, Ribeuf, Tubeuf, Vibeuf, Yquebeuf, renferment la même terminaison que les mots danois en *boe* (demeure) tels que Kirkeboe, Frodeboe, Qualboe (dans les îles Faroer, on n'aura ajouté l'*f* final qu'à cause de la ressemblance de la prononciation entre le *oe* da-

nois. et celle du mot français *beuf* ou plutôt *beu*. Autrefois on écrivait en effet *Bellebue* pour Belbeuf, *Crickboe* pour Criquebeuf, *Dalboe* ou *Daubue* pour Daubeuf, *Marbo* pour *Marbeuf*. *Kilboe*, *Kilebue* ou *Chilibou* pour Quillebeuf, *Guitebou* pour Quittebeuf, *Penteboe* pour Painbeuf.

La terminaison *bu* qui correspond plus directement au *bye* (ha-meau) des Scandinaves et Anglo-Saxons, est conservée dans les noms normands de Bourguébus, Carquebut, Tournebu (arrondissement de Falaise et arrondissement de Valogne).

Le mot saxon *bosc*, bois, boeage, se trouve fréquemment en Normandie. Dans le département de la Seine-Inférieure, il y a Bandribose, Bornambusc, Colbose, Equimbose, Millebose, Neufbose, Rombose, Verbose; puis Bosc le Hard, Bosc-Bordel, Bosc-Berenger, Bosc-Edelin, Bosc-Gairard, Bosc-Roger, et une foule d'autres; soixante localités du département de l'Eure conservent ce mot; deux d'entre elles sont appelées dans les chartes *Boscus Normanni*. Mais le mot de *bosc* a pu être apporté aussi par les Francs; ce qui prouve du moins qu'il existe depuis longtemps dans la langue française, ce sont ses dérivés *bosquet* et *bocage*. Le mot équivalent scandinave est *skog* et *scov* en danois, et *scov* en suédois; on le retrouve dans la dénomination de l'ancien bois d'*Escoves* (département de la Seine-Inférieure).

Plusieurs vallées de la Normandie ont reçu des peuples septentrionaux le nom de *Dal*, que portent les vallées en Scandinavie. Outre les deux vallées à droite et à gauche de Sassetot (département de la Seine-Inférieure), qui portent spécialement le nom de Dalles (grandes et petites Dalles), il y a Bruquedalle (Seine-Inférieure), Cro-dalle, Danetal (Calvados), Darnetal, Dieppedalle, Oudales près de Beaucamp.

Dans l'arrondissement de Bayeux, plus de cinquante terrains portent le nom de *Delle*, qui a peut-être la même origine: Delle du Bog, Delle du Fossé-Normand, Delle du Galuel, Delle du Heccan, etc. Quatre communes du canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lô, s'appellent aussi *Delle*.

Le mot de *gard*, généralement employé dans le Nord pour désigner tout enclos, toute propriété close, depuis le palais jusqu'à la moindre possession rurale, se retrouve dans les noms des villages de Norman-

die : Auppegard, près de Dieppe, et Epegard (département de l'Eure), appelé aussi Auppegard dans les chartes, ainsi que dans *Vingart* (vigne, vignoble), nom d'une terre près de Commes en Bessin. Les deux premiers sont peut être les mêmes que Ablegaard ou Abilgaard, en Danemark, et Applegarth, en Angleterre, signifiant tous un terrain à pommes, un verger, ce qu'on appelle maintenant en Normandie une mesure

Une localité à Dieppe s'appelait *Fisigard*, que l'on peut expliquer par *fisk-gard*, vivier, réservoir à poisson; à moins que le mot ne renferme celui de *fæsum*, par lequel on désignait un petit fief.

La pointe de terre du *Hoc*, à l'embouchure de la Lézarde, le cap de La Hogue. et La Hougue, emplacement de l'ancien château d'Orglandes, les Hogues de Baucy, les Hogues d'Isigny. ont reçu leur nom du mot scandinave *houg* (en danois *huk*), promontoire, pointe de terre. Une tombelle à Fontenay-le-Marmion, à deux lieues de Caen, dans laquelle on a trouvé de très-vieilles sépultures, s'appelle La Hogue, et un autre tertre du voisinage porte le nom de la *hoguette*. D'autres buttes et tertres, en Normandie, portent aussi le nom de Hogue.

Les vieilles redoutes disséminées au promontoire de Hogue (département de la Manche), séparé du continent par le vieux fossé de *Haguedike*, s'appelle *heues*; c'est le mot danois *hæi* qui se prononce de même. On les distingue par les noms de *Jordheue* (en danois *jord-hæi*, butte de terre), *Huchheue*, *Trentheue*, *Ledheue*.

Les anciens Normands désignaient encore un promontoire par le mot de *næsse*, et ils appellaient *Næsse-Kongar*, rois des caps, les chefs qui s'y étaient établis. De ce mot *næsse* sont venus probablement les noms des promontoires français ou anglais terminés en *nez* ou *ness*, tels que Blanenez, Cornez, Grisnez, Holderness, Nez de Carterez, Nez de Jobourg.

Le mot scandinave de *holm*, île, se retrouve dans les noms normands de *Turholm* ou *Torholm* (île d'Oïssel), et de *Cortholm* (maintenant Couronne); et probablement aussi dans *Nehou* (*Nigelli humus*); puis dans les mots de Escrehou, Lihou, Quettehou, Pirou, petites îles du Cotentin. Lyhoumet, petites îles près de Guernesey; les Hommets, rochers de la côte du Cotentin, et le Hommeel, près de Cherbourg, ont pu dériver du même mot. Je crois le retrou-

ver aussi dans *Engo-Homme*, nom d'une île de la Seine devant Martot (département de l'Eure).

Ham, en danois *havn*, port, mouillage, fait partie des noms de plusieurs localités normandes, telles que Caneham, Estreham, Hambye (on dirait en danois *Havn-bye*), Ouistreham (arrondissement de Caen), le Ham-sur-Dive, Ham-sur-Merderet, Goham et Grouham, dans le Bessin.

Outre la ville de Falaise, renfermant le mot de *fials*, rochers, il y a deux hameaux du département de l'Eure qui ont ce nom ¹.

Il y a de plus en Normandie une foule de noms topographiques évidemment d'origine étrangère, mais sans qu'on puisse prouver qu'ils ont été donnés par les Scandinaves. De ce nombre sont les *Diep* (partie de la Seine entre Quillebeuf et Aiziers), cap de la Hève, le Hode, Hodeng et Hodenger (dans le Bray), l'Estre, le Haulle (paroisse de Nehou), le Caef, Flotoman, Siffrevast, Bauveskien (rochers de la côte du Cotentin), Vatecriq et Yvecricque (arrondissement d'Yvetot). Ils sont nombreux dans le Bessin : on y trouve les *Crottes de Bauville* (dérivées, selon l'opinion de Pluquet ², de l'anglo-saxon *croft* ou *cropt*), le Herflix, le Mildrach, Foland, Friland, Groland, *Holand* (*terre haute*, mot souvent employé, selon le même auteur, dans les anciens titres), les mares de Torflus, le Varobot, etc. On sait que la langue scandinave se conserva plus longtemps à Bayeux que dans la haute Normandie.

¹ On peut voir encore sur cette matière les Observations de Petersen à l'égard des noms de lieux en Normandie, tom. II de *Tidskrift for Oldkyndigh.*; Copenhague, 1834, ou la traduction de M. La Roquette, avec les notes de M. Le Prévost, tom. III du *Bulletin de la soc. de géographie*, 2^e série; Paris, 1834.

² *Contes populaires, patois, proverbes, noms de lieux de l'arrond. de Bayeux; Rouen, 1834, in-8.*

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Avis de l'éditeur.....	I
Préface.....	XIII

LIVRE I.

LES NORMANDS DANS LA SCANDINAVIE.

CHAPITRE I.

Etat des anciens peuples du Nord.—Sol inculte, rareté des subsistances, famine. — Coutume d'exposer les enfants. — Usage de la chair de cheval. — Pêche; marine qu'elle fait naître.—Piraterie.—Émigration des jeunes gens du Nord.—Rois de mer.—Énergie et valeur des marins du Nord; leur association et fraternité.—Traits d'audace, combats et aventures des rois de mer et de leurs champions. — Frénésie des Berserker. — Femmes qui combattaient; enlèvements, polygamie. — Traits romanesques de la vie des pirates du Nord..... 1

CHAPITRE II.

Guerres, querelles et vengeances des petits princes scandinaves. — Autres peuples qui croisaient dans la Baltique.—Nécessité de se défendre contre les pirates étrangers. — Butin que les Scandinaves rapportaient de leurs croisières; l'or et les esclaves. — Pays que les pirates fréquentaient d'abord,

l'Austurveg et la Biarmie. — Commerce maritime du Nord. — Facilités que le Nord procurait pour la construction des flottes. — Genre de bâtiments en usage chez les pirates. — Des flottes de bateaux. — Fêtes de l'hiver. — Combat de Braavalla.....	35
--	----

LIVRE II.

INVASIONS DES NORMANDS EN FRANCE, EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE ET EN FRISE.

CHAPITRE I.

Premières incursions des pirates dans l'ancien empire romain. — Pirates saxons sur les côtes de France et de Grande-Bretagne. — Fréquentes incursions des Scandinaves en Frise. — Première apparition des Normands sur les terres des Francs. — Charlemagne soulève le Nord contre lui. — Mesures qu'il prend contre les pirates. — Négociations entre Louis-le-Débonnaire et les Danois. — Descente des Normands dans l'île de Noirmoutier. — Leur arrivée à Dorestad sur le Rhin. — Effets de la bataille de Fontenay. — Les Normands remontent la Seine jusqu'à Rouen.....	53
---	----

CHAPITRE II.

Port de Quentovic. — Défense de Tours. — Caractère d'Hasting. — Massacres commis à Nantes. — Excursions des Normands dans les Pyrénées. — Leur expédition en Espagne. — Leur entrée à Paris. — Charles-le-Chauve leur paie une forte somme d'argent. — Départ de Regnier pour le Danemark. — Rentrée des religieux à Paris.....	91
---	----

CHAPITRE III.

Diète de Mersen. — Députation envoyée aux Danois. — Expédition de Godefroi. — Nouveaux ravages de la Loire. — Les Normands pillent Paris. — Leur expédition aventureuse en Italie, et leur retour en France. — Charles-le-Chauve fait à Verberie un traité avec la troupe de Bioern; on paie une nouvelle somme aux Normands.....	119
---	-----

CHAPITRE IV.

Une troupe de pirates assiège l'autre. — Ils pénètrent dans la Marne et sont pris par une ruse des Francs. — Leur chef se fait baptiser; Hasting s'établit en France. — Départ des Normands. — Édit de Pistes; pont fortifié sur la Seine. — Mort héroïque de Robert-le-Fort. — Les Normands reparaisent	
--	--

dans la Seine ; ils s'introduisent dans l'abbaye de Saint-Denis. — Réflexions sur leurs incursions fluviales..... 152

CHAPITRE V.

Expéditions des Normands en Angleterre ; massacre et pillage à Croyland, dans l'île d'Ely, etc. ; ils sont repoussés du Westsex. — Exil de l'évêque de Nantes ; décadence de cette ville. — Nouveaux ravages sur la Loire ; les Normands prennent Angers. Charles-le-Chauve les assiège et les force à capituler. — Nouvelle contribution levée en France pour les Normands. — Mort de Charles-le-Chauve et avènement de Louis-le-Bègue. — Alfred, roi anglo-saxon, abandonne aux Normands l'Estanglie. — Leur expédition en Flandre. Victoire du roi Louis dans le Vimeux. — Chant teutonique sur cette victoire..... 187

CHAPITRE VI.

Incursions des Normands dans le diocèse de Reims. L'archevêque Hincmar abandonne sa métropole et meurt à Epernay. — Première expédition des Normands sur le Rhin ; ils ravagent Xanten. — Deuxième expédition ; leur entrée à Trèves ; ils pénètrent à Bingen ; dévastation des monastères. — Les Allemands assiègent le camp normand à Haslou ; l'empereur les laisse échapper. — A son retour en Frise leur chef est assassiné par ordre de l'empereur. — Les Normands reparaissent dans la Seine ; ils prennent Pontoise. — Etat déplorable de la société..... 233

LIVRE III.

ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS EN FRANCE.

CHAPITRE I.

Les Normands assiègent Paris ; défense héroïque des habitants. — Arrivée du comte allemand Henri avec des secours ; il est tué par les ennemis. — Charles-le-Gros capitule avec les Normands et abandonne la Bourgogne à leurs ravages. — Cet empereur tombe dans le mépris ; il est détrôné. — Eudes, nommé roi de France, marche contre les Normands ; il empêche une seconde attaque sur Paris. — Guerre des Normands contre les Bretons ; ils dévastent la Flandre et les bords du Rhin. — Mort d'Eudes..... 269

CHAPITRE II.

Le roi Harald conquiert une partie de la Norvège ; sa victoire sur les petits rois du pays à Hafursfiord. — Emigration des vaincus et de leurs partisans.

— Harald poursuit ses adversaires en Ecosse et aux Orcades. — Devenu roi absolu, il défend la piraterie sur les côtes. — Violation de cette défense par Rollon. — Il est condamné au bannissement. — Son arrivée en Angleterre... 315

CHAPITRE III.

Débarquement de Rollon à Rouen. — L'archevêque Foulques dissuade le roi d'entrer en arrangement avec les Normands. — Envoi de troupes contre eux; entrevue de Hasting et de ses compatriotes. — Attaque du camp normand, défaite des Francs, excursions des païens en France. — Rollon s'établit à Rouen. — Trêve entre lui et le roi. — Rupture de cette trêve et défaite des païens à Chartres. — Traité de Saint-Clair sur Epte. — Du gouvernement établi par Rollon..... 334

LIVRE IV.

PREMIERS DUCS DE NORMANDIE.

CHAPITRE I.

Nouvelles excursions des Normands. — Guerre des pirates du Nord établis sur la Loire. — Mort de Rollon et avènement de son fils Guillaume. — Révolte contre ce duc. Il entre dans le parti opposé au roi. — Sa mort violente. — Richard son fils est gardé par le roi, puis enlevé par les Normands. — Débarquement de Harald. — Louis reconnaît Richard pour duc. — Invasion de la Normandie par l'empereur Othon. — Mort de Richard. — Soulèvement contre les seigneurs..... 357

CHAPITRE II.

Dernière expédition des Scandinaves sur la côte de France. — Olaf Tryggvesson baptisé à Rouen. — Robert-le-Diable. — Naissance de Guillaume. — Départ de quelques Normands pour l'Italie. — Minorité désastreuse de Guillaume; ligue formée contre lui. — Ses succès contre ses ennemis. — Il conquiert l'Angleterre..... 403

CHAPITRE III.

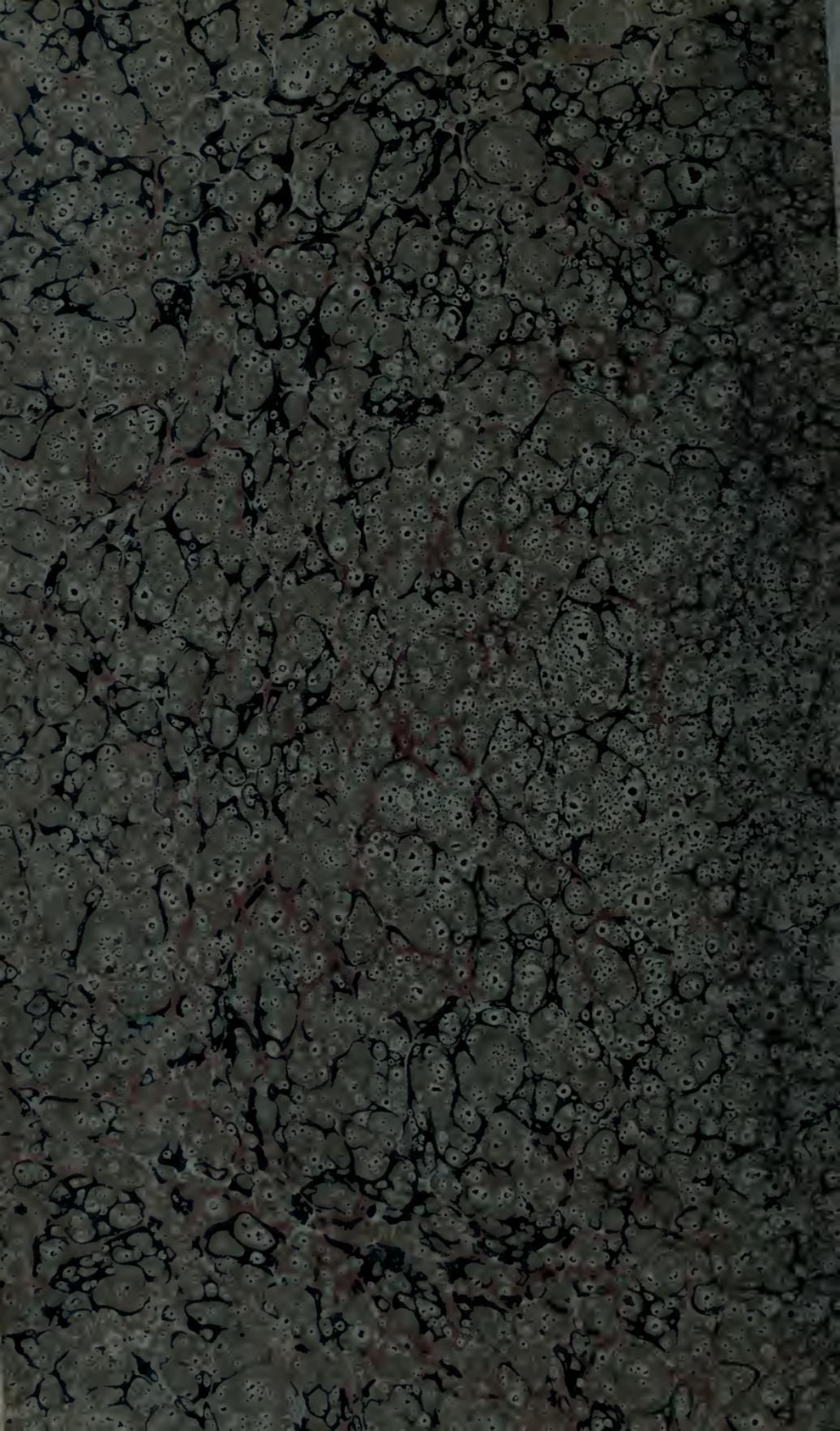
Gouvernement et législation de la Normandie pendant le x^e siècle et la première moitié du xi^e. — Clergé, monastères, écoles. — Idiome, lettres, poésie populaire. — Traditions. — Arts. — Esprit militaire, armes. — Marine, pêche. — Agriculture. — Mœurs. — Changement des habitudes des Scandinaves

devenus chrétiens. — Sort des colonies et seigneuries normandes en Ecosse et en Irlande. — Cessation de la piraterie dans le Nord 428

NOTES , ÉCLAIRCISSEMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. Des monuments historiques relatifs aux Normands	471
II. Du nom et de la patrie des Normands	482
III. De l'expatriation des jeunes gens de la Scandinavie	486
IV. Expédition des Normands en Italie	490
V. De l'époque de la première expédition de Rollon en France	502
VI. Chant teutonique sur la défaite des Normands en Vimeux	505
VII. Des îles en France où les Normands eurent des établissements	509
VIII. Expédition de Rollon	512
IX. Généalogie de Rollon	515
X. Du mariage de Rollon et de Gisèle	516
XI. De la clameur de haro	519
XII. De l'expédition du roi Harald ou Hériold en France	524
XIII. Expédition des rois Olaf et Lacman en France, d'après les trouvères anglo-normands	531
XIV. Expéditions des rois de Norvège Olaf-Tryggveson et Olaf-le-Saint en France	534
XV. Séjour du roi Olaf-le-Saint en Normandie	539
XVI. Des noms topographiques d'origine étrangère en Normandie	540

t



DC Depping, Georges Bernhard
51 Histoire des expéditions
D4 maritimes des Normands Nouv.
1843 éd. entièrement refondue

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
